This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1107.17

Harvard College
Library

FROM THE BEQUEST OF
FRANCIS BROWN HAYES
Class of 1839
OF LEXINGTON, MASSACHUSETTS

VOYAGE LITTERAIRE

DE DEUX RELIGIEUX BENEDICTINS de la Congregation de Saint Maur.

OÙ L'ON TROUVERA

I. Quantité de Pieces, d'Inſcriptions & d'Epitaphes, ſervantes à éclaircir l'hiſtoire, & les genealogies des anciennes familles.

II. Pluſieurs Uſages des égliſes cathedrales & des monaſteres, touchant la diſcipline & l'hiſtoire des égliſes des Gaules.

III. Les fondations des monaſteres, & une infinité de recherches curieuſes & intereſſantes qu'ils ont faites dans près de cent évêchez & huit cent abbayes qu'ils ont parcouru.

OUVRAGE ENRICHI DE FIGURES.

PREMIERE PARTIE.

A PARIS,

Chez FLORENTIN DELAULNE, JEAN-GEOFROY NYON,
HILAIRE FOUCAULT, ESTIENNE GANEAU,
MICHEL CLOUZIER, NICOLAS GOSSELIN,

M DCCXVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

~~H.13~~
H1107.17

LIBRARY

Hayes Fund
(I-II)

PREFACE.

QUOIQUE la ſolitude ſoit le partage des religieux, & ſur tout des Benedictins, qui font profeſſion d'une retraite trés-particuliere, neanmoins elle ne les reſſere pas tant dans l'enceinte de leur cloître, qu'ils ne puiſſent quelquefois en ſortir ; & le proverbe qui dit qu'un moine hors de ſon monaſtere, ſemblable au poiſſon hors de l'eau, ne fait que palpiter, n'eſt pas ſi veritable, qu'ils ne puiſſent en certains cas entreprendre des voyages, même aſſez longs. L'antiquité nous fournit pluſieurs illuſtres perſonnages de cette profeſſion, qui n'ont point fait difficulté d'en faire de fort grands, les uns pour s'inſtruire des devoirs de leur état, les autres pour ſe perfectionner dans les ſciences ; ceux-cy pour ſatisfaire à leur devotion, ceux-là pour les neceſſitez de leur monaſtere, & même pour les affaires de l'Egliſe & de l'Etat. Caſſien, qui fut le pere d'un ſi grand nombre de moines, parcourut toutes les ſolitudes de l'Egypte & de la Thebaïde avec ſon amy Germain, pour ſe former ſur le modele de tant de ſaints ſolitaires, & apprendre d'eux les belles inſtructions qu'il nous a laiſſé dans ſes Conférences & dans ſes Inſtitutions monaſtiques. Saint Jerôme, ſi reſpectable

parmi les Docteurs de l'Egliſe, quitta ſon deſert de Syrie pour aller à Jeruſalem, où il apprit la langue Hebraïque ſous les plus habiles d'entre les Juifs. Il alla enſuite à Conſtantinople, où il eut pour maître dans la theologie, l'illuſtre S. Gregoire de Nazianze. Je ne parle pas de cette foule de ſaints abbez, qui par un motif de piété, ont entrepris le voyage de Jeruſalem & de Rome pour y répandre leurs cœurs devant le Seigneur, & arroſer de leurs larmes ces lieux ſaints, qui avoient été arroſez du ſang du fils de Dieu, & de celui des princes des apôtres. S. Engilbert & S. Adalard ont été employés par leurs princes en des négociations pour le bien de l'Egliſe & de l'Etat, qui les ont ſouvent arrachez du ſein de leur cloître, & privez des douceurs de la contemplation. Tous ces grands perſonnages n'ont pas cru dans tous leurs voyages, s'éloigner des devoirs de leur état, ny donner atteinte à la perfection à laquelle ils s'étoient engagé de tendre; perſuadez que le bien public doit toûjours l'emporter ſur le particulier, & qu'ayant un cœur auſſi droit qu'ils l'avoient, ils pouvoient porter leur ſolitude au milieu du monde, & converſer avec les puiſſances du ſiecle, ſans participer à ſa corruption. Fondez ſur de ſi beaux exemples, les deux religieux qui donnent icy la relation de leurs voyages, ont cru qu'ils pouvoient pour le ſervice du public entreprendre les voyages qu'ils ont fait durant ſix ans, & que les travaux de l'étude & les fatigues de leurs courſes leur tiendroit lieu d'une rigoureuſe pénitence. Ils n'y ont point recherché d'autre plaiſir, que celui de ſe rendre utile à l'Egliſe, & l'on peut dire qu'ils n'y en ont point goûté d'autre. Ils ont eu ſeulement Dieu en vûe, & comme ils n'ont cherché que lui, auſſi a t-il toûjours été avec eux,

& il a rempli leurs travaux de tant de bénédictions, qu'ils ont ſujet d'eſpérer que le public en ſera content. Ils ont parcouru près de cent évêchez, & plus de huit cent abbayes pour y chercher les mémoires neceſſaires à la nouvelle édition du *Gallia Chriſtiana*, à laquelle on travaille dans leur Congrégation; & ils ont eu la conſolation de trouver la plûpart des ſupérieurs diſpoſez à leur permettre de recüeillir une ample moiſſon dans des champs, qui bien ſouvent étoient en friche, ou peu cultivez. La pouſſiere qui couvroit un grand nombre de manuſcrits, & de titres à demi pourris, & la confuſion d'une infinité d'archives qu'ils ont débrouillées & examinées, ne les ont point rebutez. Le deſir de rendre ſervice au public, & l'eſpérance que leur travail pourroit être de quelque utilité à l'Egliſe, leur ont applani les difficultez les plus inſurmontables, la grandeur de l'Ouvrage n'a fait qu'animer leur zele; & dans l'aſſiduité de leur travail, ils ont eu la joie d'avoir déterrez près de trois cent évêques qui avoient été inconnus à monſieur Robert & à meſſieurs de Sainte-Marthe, d'avoir recüeilli beaucoup de mémoires pour corriger, éclaircir, & augmenter l'hiſtoire des évêques des Gaules, d'avoir fait ſur les titres originaux & autentiques des ſuites des premieres dignitez des cathedrales qui n'en avoient point, ou augmenté conſidérablement celles des égliſes qui en avoient déja; d'avoir fait ſur de ſemblables monumens des liſtes d'abbez ou d'abbeſſes de plus de ſix cent monaſteres, dont ceux qui avoient travaillé avant eux, n'avoient rapporté que les noms, & dont même ils avoient ignoré le nom de près de cent; d'avoir ramaſſé plus de deux mille pieces qui doivent ſervir de preuves dans le *Gallia Chriſtiana*, ſans parler du grand nombre de celles qui ſont

entrées dans le *Theſaurus Anecdotorum* qu'ils donnent au public.

Pluſieurs perſonnes ayant ſouhaité qu'ils donnaſſent une Relation de leur voyage, ils le font d'une maniere ſimple & naïve, telle qu'il convient à des ſolitaires, dont on ne doit pas attendre un ſtile fleuri; mais ils eſperent que la ſolidité des matieres, la diverſité agréable des faits, & pluſieurs circonſtances édifiantes qu'ils y ont rapportées, dédommageront les lecteurs de ce défaut, & que les ſçavans, les curieux, & les gens de pieté y trouveront dequoi ſe ſatisfaire.

Les premiers y trouveront pluſieurs pieces, qui ne leur ſeront pas indifférentes; un grand nombre d'inſcriptions & d'épitaphes, qui pourront ſervir à éclaircir l'hiſtoire & les genealogies des anciennes familles; pluſieurs uſages tant des égliſes cathedrales, que des monaſteres, qui ſeront d'un grand ſecours pour affermir pluſieurs points de diſcipline, ſans parler de l'hiſtoire des égliſes des Gaules, qui tirera beaucoup de jour de ce Voyage. Les ſeconds y trouveront pluſieurs avantures ſingulieres, qui les divertiront, on peut même dire, qu'il n'y a gueres de pages où il n'y ait des choſes curieuſes, qu'ils ſe feront un plaiſir de lire. Enfin les derniers trouveront dans les fondations des monaſteres, & dans la vie de quelques perſonnes diſtinguées par leurs vertus, dequoy s'édifier, & nourrir leur pieté.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de monſeigneur le Chancelier un manuſcrit qui a pour titre *Voyage Litteraire*, & je n'y ai trouvé que des Recherches curieuſes & intereſſantes, & toutes également remplies de l'érudition & de la pieté qu'on remarque dans les autres Ouvrages de l'Auteur. En foi de quoi j'ai ſigné. A Paris, le 15. Juin 1715.

DE VERTOT.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, à nos Amez & Feaux Conſeillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra: SALUT, notre bien amé FLORENTIN DELAULNE Imprimeur & Libraire de Paris, Syndic de ſa Communauté, nous a fait remontrer qu'il lui a été mis entre les mains un Livre intitulé *Theſaurus novus Anecdotorum*, recueilli avec de très-grands ſoins par deux Religieux Benedictins de la Congregation de ſaint Maur, avec *le Voyage Litteraire*, lequel Ouvrage il deſireroit imprimer; mais comme il ne le peut faire ſans s'engager à une très-grande dépenſe, il nous a très-humblement fait ſupplier de vouloir bien, pour le dédommager des grandes avances qu'il lui convient faire à ce ſujet, lui accorder nos Lettres de privilege pour l'impreſſion dudit Ouvrage. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Delaulne, & lui donner moyen de ſe dédommager des grandes avances qu'il convient faire pour un ſi grand Ouvrage, & exciter par ſon exemple les autres Libraires & Imprimeurs à entreprendre des Editions de Livres dont la lecture pût être avantageuſe à l'avancement des Sciences & au progrès des Belles-Lettres qui ont toûjours fleuri dans notre Royaume, ainſi qu'à ſoûtenir la Librairie, & rétablir l'Imprimerie dans une plus grande perfection, récompenſer ceux qui ſe diſtinguent dans ces deux profeſſions, & encourager les autres; Nous avons permis & permettons par ces Preſentes audit Delaulne, d'imprimer ou faire imprimer ledit *Theſaurus novus Anecdotorum, & Voyage Litteraire de deux Religieux Benedictins*, en tels volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon luy ſemblera, & de les vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le temps de vingt années conſecutives, à compter du jour de la datte deſdites Preſentes. Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; & à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contre-

les & des abbayes du royaume, perſuadez qu'il étoit difficile de reüſſir dans un ſi vaſte deſſein ſans cette recherche. La reſolution en fut priſe à Marmoutier au chapitre general de 1708. & comme j'étois ſur les lieux, & qu'on ſçavoit que Dieu m'avoit donné quelque petit talent pour lire les anciennes écritures, je fus un des premiers ſur leſquels on jetta les yeux. L'idée que je me formai d'un travail immenſe me donna de la frayeur, & connoiſſant mieux que perſonne mon peu de capacité & mes foibleſſes, je conçu une crainte aſſez bien fondée de ſuccomber ſous le poids que l'on m'impoſoit. Toutefois comme Dieu m'a fait la grace de regarder ceux qu'il a mis au deſſus de moy comme les organes de ſes volontez, je fermai les yeux à tout ce qui auroit pû me détourner d'obéïr en cette rencontre, & abandonnant le ſuccés de cette entrepriſe à la divine providence, ſans trop raiſonner ſur les ordres de mes ſuperieurs, aprés avoir reçu les prieres des voyageurs & la benediction de nôtre Reverend Pere Prieur, je me mis en chemin le 11 Juin jour conſacré à ſaint Barnabé.

J'arrivai ce jour-là au monaſtere de Beaulieu prés de Loches. Cette Abbaye fut fondée au commencement de l'on-
Loches. ziéme ſiecle par Foulque Nera Comte d'Anjou, qui y mit des religieux de l'Ordre de ſaint Benoiſt, & la choiſit pour le lieu de ſa ſepulture. L'on y voit encore ſon tombeau dans l'Egliſe prés de la ſacriſtie, ſur lequel on lit cet épitaphe qui m'a paru recent

Hic jacet exiguo tumuli ſub marmore Fulco
Næra, potens proles Gryſſogonelle tua.
Andium uterque comes regi caruſque Roberto,
Queis erat eximium, condere templa, decus.
Virgineas Luccis pater ut fundaverat aras,
Filius hanc patria ſic dedit arte domum.
Oſſaque fundato mandat ſua quiſque ſepulcro
Theſaurum in ſuperis & ſibi quiſque parat.

Ejuſdem Fulconis peregrinatio Jeroſolymitana.

Poſt laceros artus conſciſſaque pectora duro
Verbere, confeſſum & voce trahente ſcelus,
Fulco redux Solymis peregrino more pedeſter
Singula poſt voti jura ſoluta ſui.

Buſta Redemptoris te iſthic venerarier omni
Relligione jubet, templaque tanta facit,
Quam pius, inquis, erat ſcelerum, vindexque ſuorum
Durus! & in Chriſti fervidus ille fide!
Hoc ſatis & tanti zelum miramur amoris,
Crimina ſed lacrymis tergere noſtra piget.

Je travaillai le reſte de la journée à rectifier le catalogue des abbez, & le lendemain matin je fus à l'égliſe de Notre-Dame. C'eſt une collegiale fondée pour douze chanoines, un prieur & un chantre par Geoffroi Griſegonelle Comte d'Anjou. Cette égliſe eſt d'une ſtructure ſinguliere. Elle n'a point de charpante, point d'autre couverture que la voute qui ſe termine en quatre pointes, & dont les deux extrémitez ſont deux gros clochers. A côté de cette égliſe, eſt l'ancienne égliſe de Loches, que l'on prétend avoir été bâtie par le roy Childebert. Elle eſt étroite, mais longue; les voutes en ſont plates, les fenêtres petites & étroites, & tout y reſſent ſon antiquité; elle ne fait qu'un même corps avec l'autre égliſe, & on peut la regarder comme ſon collateral. Dans l'égliſe des chanoines on voit en marbre le tombeau de la belle Agnés maîtreſſe de Charles VII. Il y a auſſi dans la nef un tombeau d'un Seigneur de Preaux, qui porte dans ſon écuſſon trois poires de bon-chrétien. Autour de ce tombeau ſont douze chanoines qui ont l'aumuſſe ſur la tête, mais le doyen qui juſqu'à nos jours n'a point eu d'autre qualité que celle de prieur, porte la mitre, auſſi-bien que le chantre dont le bâton fait preſque comme une canne, ſe termine par une petite pomme. On dit que Geoffroi Griſegonelle en fondant la collegiale de Loches, y mit la ceinture de la Vierge, qui s'y conſerve avec beaucoup de veneration avec les corps de ſaint Baud & de ſaint Hermeland, qui en eſt comme patron avec la ſainte Vierge.

Une des plus grandes curioſitez de Loches, c'eſt une meule du moulin de ſaint Ours, qui depuis environ douze cens ans ſubſiſte dans ſon entier, ſans aucune diminution, quoyque les meuniers la piquent tous les jours. Ce fait eſt atteſté par autant de perſonnes qu'il y en a dans la ville & dans tout le pays. Les eſprits forts auront peut-être de la peine à le croire, mais ils peuvent, s'ils veulent s'en convaincre

eux-mêmes, & apprendre à ne point mettre de bornes à la puiſſance de Dieu.

Ville-loin. Je fus apréſdiné à l'abbaye de Ville-loin, ſituée à trois petites lieuës de Loches. J'y trouvai ſur l'autel un bras de ſaint Xiſte, un de ſaint Gilles, une portion du crane de ſaint Leger, & une de ſaint Fraimbauld. L'égliſe eſt aſſez jolie. On y voit le tombeau de Monſieur de Cognac abbé commendataire & bienfacteur du monaſtere. Il y a dans le chartrier deux beaux cartulaires écrits de la main de Monſieur Brunet ancien prieur de Ville-loin, ſur leſquels Monſieur de Maroles abbé de ce monaſtere avoit dreſſé la liſte des abbez imprimée par Meſſieurs de Sainte Marthe. Cet abbé qui nous a donné pluſieurs verſions, étoit un homme fort curieux, il a enrichi ſon abbaye de plus de trois cens tableaux antiques qui ſe voyent dans une grande ſalle.

Aique-vive. Le mercredi 13 Juin je me rendis en l'abbaye d'Aique-vive, qui n'eſt qu'à quatre lieuës de-là. Elle eſt dans une grande ſolitude au milieu des bois; ce qui me fit admirer la vertu de deux chanoines reguliers de ſainte Genevieve qui la deſſervent, les bâtimens qu'ils ont entrepris & la ferme de leur abbé dont ils ſont chargez, & ſur laquelle ils perdent beaucoup, ne leur permettant pas d'être un plus grand nombre. Le prieur qui ſe nommoit le Pere Raqueſſon tout infirme qu'il étoit me fit tout l'accueil poſſible. Il me communiqua tout ce qu'il avoit, & en deux heures de temps que nous travaillâmes enſemble, j'y trouvai de quoy augmenter le catalogue de leurs abbez d'une vingtaine. Il me preſſa aſſez de reſter chez lui; mais comme je ne voulois pas leur être à charge, je m'en retournai le même jour à Ville-loin.

Baugerai. J'en partis le lendemain de grand matin pour aller à l'abbaye de Baugerai de l'ordre de Cîteaux. J'y arrivai ſur les ſept heures; mais l'embaras d'une foire & d'une proceſſion, ne permit point au prieur de me donner entrée dans ſon chartrier. Il me communiqua ſeulement quelques memoires de Monſieur de Maroles, qui avoit été autrefois abbé de ce monaſtere, & qui en avoit tiré la ſuite des abbez ſur les titres originaux. Comme c'étoit le jour de l'octave du ſaint Sacrement, dont on fait la fête juſqu'à midy dans le dioceſe de Tours, j'y entendis la grande meſſe. L'égliſe eſt petite & n'a rien de remarquable que le tombeau du maréchal

Boucicault, qui eſt à côté de l'évangile, mais caché par une boiſerie.

Je partis aprés dîné pour Prulli, où j'arrivai tout au ſoir. Prully.
Le lendemain je fus voir l'abbaye, dont je viſitai les archives, qui me fournirent une ſuite d'abbez aſſez bien remplie. Cette abbaye fut fondée au commencement de l'onziéme ſiecle par Effroy Seigneur de Prulli, qui ſe repoſa du ſoin d'y mettre des religieux ſur Hervé treſorier de ſaint Martin de Tours. L'an 1100 l'on y en comtoit trente-quatre, qui ſont nommez dans l'acte de l'élection de l'abbé Arraldus. L'égliſe eſt grande & belle pour ſon antiquité. Elle contient des fonts baptiſmaux où l'on baptize les enfans de toutes les paroiſſes de la ville. Il y a des reliques de ſaint Melaine évêque de Rennes dans un petit chef, un doigt & un os de ſaint Loup, & quelques autres reliques aſſez mal enchâſſées. Il n'y a pas long-temps qu'on y voyoit encore les tombeaux du fondateur, & de quelques autres ſeigneurs de Prulli, qui ont été démolis du conſentement de la Dame de Prully. Comme l'original de la fondation étoit dans les archives du château, j'eus la curioſité de les voir, & celuy qui en avoit la garde me les ouvrit avec beaucoup de bonté. J'y trouvai un cartulaire un peu recent, dans lequel étoient écrits les vers ſuivans.

Inter mortales quos Gallia nobilitavit
Quondam regales genus exilitas decoravit
Tutor eram patriæ, pax juris & emolumentum,
Dux quoque militiæ, ſubvertens caſtra furentum,
Sic cum viderent mihi facta, meique valerent
Senſus & mores in Chriſto ſplendidiores,
Stannum fundavi, cultuque ſacro decoravi:
In quo nunc jaceo ſublimis honore trophæo,
GOFFRIDUS *nomen, plebs, clerus funeris omnem*
Supplens, ſubveniat prece, voto, munere, fiat.

Il y avoit auſſi dans les mêmes archives un vieux livre de la chantrerie, autrement appellé *Greſlier de l'égliſe de ſaint Martin de Boſſay*, dont je copiai les vers ſuivans, qui nous apprennent le nom du fondateur de cette égliſe & l'an de ſa fondation.

L'an mil quatre, & vingt de grace,
Monſieur de Prully GODEBERT,
Fils d'EFFROY *fonda cette égliſe*
De ſaint Martin, comme il appert:
Regnant en France roy ROBERT,
Grand clerc renommé en tous lieux.
Paradis leur puiſſe être ouvert,
Et à nous auſſi avec eux.

On voit dans le château de Prulli des reſtes d'une ancienne égliſe deſſervie autrefois par des chanoines. Elle fut détruite par une dame de Prulli qui ſe fit Huguenote, à qui Dieu neanmoins ouvrit les yeux pour reconnoître & abjurer ſes erreurs; mais le mal qu'elle avoit fait dans l'hereſie demeura irreparable.

La Mercy-Dieu.

J'entrai enſuite dans le dioceſe de Poitiers, & le ſamedi 16 Juin j'arrivai ſur les huit heures du matin à l'abbaye de la Mercy-Dieu de l'étroite obſervance de l'ordre de Cîteaux, ſituée ſur le bord de la riviere de Gartampe, & fondée l'an 1153 par les ſeigneurs de Prulli. Le prieur qui me reçut, eſt un excellent religieux, homme d'eſprit & de probité, & bon œconome. Il avoit été auparavant prieur de l'abbaye de Maizieres à trois lieuës de Châlons ſur Saone, qu'il a renduë une des plus belles & des plus riches maiſons de la reforme. La bibliotheque ſur tout eſt tres-bonne & remplie de livres choiſis. Il me fit un bon accueil & me fit voir les manuſcrits de ſon monaſtere, qui ſont en aſſez bon nombre & aſſez bien conſervez, la plûpart des ſaints peres. L'égliſe eſt aſſez belle; dans la croiſée ſont les tombeaux du fondateur & de quelques autres ſeigneurs de Prulli, autour deſquels ſont repreſentez des religieux avec l'ancien habit de Cîteaux, le capuchon attaché à la coule. Dans la nef eſt enterré Loüiſe dame de Tou. Je travaillai ſans relâche juſqu'à trois heures aprés midy, que je montai à cheval pour me rendre à

S. Savin.

ſaint Savin, où je paſſai le dimanche.

L'abbaye de ſaint Savin eſt aujourd'hui aſſez peu conſiderable; mais elle étoit autrefois une des plus illuſtres du Poitou. Elle a eſté au moins fondée dés le huitiéme ſiecle. Elle a eu le bonheur d'avoir pour abbé le grand Benoiſt d'Aniane. Elle a nourri dans ſon ſein les premiers religieux de

Cluni. Elle a reformé les abbayes de ſaint Martin d'Autun, de Charroux & pluſieurs autres fameuſes. L'égliſe qu'on prétend être du temps de Charlemagne eſt grande & fort belle. Les voutes en formē de berceau ſont ornées de peintures qui repreſentent l'hiſtoire de la Geneſe, les piliers ſont petits & ronds, la fleche toute de pierres & fort élevée paſſe dans le Poitou pour un chef d'œuvre. Tous les autels plutôt quarrez que longs n'excedent point quatre pieds en quarré; leurs inſcriptions gravées ſur les tables nous apprennent les ſaints auſquels ils ont été conſacrez, & ne nous permettent pas de douter qu'ils ne ſoient effectivement du temps de Charlemagne. J'en rapporteraí ſeulement icy une.

HERMENS MILES: INORBE POTENS
PROPRIO QV SANGVNE FVSO BAB
TISA IOHS: INCL VS MR MARIN: HIC
REQVESCT.

Sur l'autel de ſaint Pierre, qui eſt proche de la ſacriſtie, on voit un ancien ſepulcre de pierre, qui eſt aſſurément le tombeau de quelque Saint dont les reliques ſont enterrées dans le monaſtere, ſi elles ne ſont pas dans le tombeau même, qui meriteroit bien d'être ouvert pour ſçavoir ce qu'il renferme.

Dans les cryptes qui ſont ſous le grand autel, & dont les peintures repreſentent le martyre de ſaint Savin & de ſaint Cyprien, il n'y a qu'un ſeul autel conſacré à ſainte Savine, dont le ſepulcre joint l'autel avec cette inſcription,

HIC REQVIES
CIT SCISSI
MA SAVNAVR.

La pierre de l'autel couvre le reſte de l'inſcription qui étoit comme l'on croit *go & martyr.* On fait à ſaint Savin la fête de cette ſainte le 15 de Juillet.

Le lendemain le R. P. Prieur m'accompagna à l'abbaye de

L'Etoile. l'Etoile de l'ordre de Cîteaux. Elle a un abbé regulier qui commande à dix ou douze religieux de l'étroite obſervance. Leur ſolitude eſt grande, leur ſilence exact, leur nourriture ordinaire des legumes & des œufs; ils mangent rarement du poiſſon. On dit même qu'il y a un religieux qui ne fait jamais qu'un repas à cinq heures du ſoir avec un potage, des fruits, du pain noir & de l'eau. Cette abbaye eſt redevable du rétabliſſement de ſes édifices & de ſa regularité au Reverend Pere Dom Jeroſme Petit, qui ayant été nommé abbé par le roy, la rebâtit preſqu'entierement, & y fit revivre le premier eſprit de ſaint Bernard. On me fit voir ſa vie manuſcrite compoſée par quelqu'un de ſes diſciples, qui eſt fort édifiante. Ce bon abbé mourut l'an 1635 âgé d'environ cinquante ans. Il étoit digne d'une plus longue vie: mais il avoit aſſez vécu pour meriter le ciel.

Poitiers. J'arrivai à Poitiers le 18 Juillet, où je fus favorablement reçu de monſeigneur l'évêque, qui me communiqua avec beaucoup de bonté ſon cartulaire, qu'on appelle le *Grand Gautier*, du nom de l'évêque qui l'a fait écrire. Meſſieurs les chanoines de la cathedrale m'ouvrirent leurs archives avec la même facilité, & la plûpart des communautez de la ville me firent la même grace. Dans les archives de ſaint Pierre je trouvai quelques manuſcrits, dont le plus beau & le plus ancien, eſt un texte des évangiles écrit il y a prés de neuf cens ans par le commandement de l'évêque Sigebrand, comme nous l'apprenons de ces mots qui ſe liſent à la fin, *anno* DCCCXVIII *ab Incarnatione Domini noſtri Jeſu Chriſti* V *Calendas Aprilis Paſcha. Sigibrandus donum Dei epiſcopus fieri juſſit.* L'égliſe de ſaint Pierre qui eſt la cathedrale eſt tres-belle, grande, ſpacieuſe & d'une largeur qui n'a point de pareille. Et aſſûrément ſi ſon élevation répondoit à la longueur & à la largeur, elle ne paſſeroit pas ſeulement pour une des belles égliſes du royaume; mais je ne ſçai ſi elle cederoit à aucune. Elle ne conſerve plus de reliques qu'un oſſement de S. Hilaire d'Arles dans un tres-beau buſte, & quelques autres petits oſſemens dans un autre reliquaire, toutes celles qu'elle poſſedoit autrefois ayant été brûlées par les heretiques. On montre encore dans l'égliſe le lieu où ces impies commirent ce ſacrilege. Ce qui peut plus ſatisfaire la curioſité des antiquaires, c'eſt un ancien marbre blanc long de ſix à ſept pieds, d'un pied & demi ou environ en quarré, ſur lequel on lit cette inſcription

cription que le Pere Mabillon a fait graver dans le ſupplément de ſa Diplomatique.

Cluarenillæ-Cluareni Coſ. filiæ civitas Pictonum funus, locum ſtatuam, monument. public. M. Cenſor Pavius Leg. Aug. pr. Pr. provinc. Aquitan-Coſ. deſig. maritus honore contentus ſuaque C. ponend. curavit. que quelques-uns expliquent en cette ſorte.

Cluarenillæ Cluareni conſulis filiæ civitas Pictonum funus, locum ſtatuam, monumentum publicum. M. Cenſor Pavius legionum Auguſti primus Prætor, Provinciæ Aquitanicæ Conſul deſignatus, maritus honore contentus, ſuaque cauſa ponendum curavit.

Ce marbre qui fut tiré il n'y a pas long-temps de l'égliſe de S. Jean, qui eſt aſſez proche de la cathedrale, a fait juger que cette égliſe étoit autrefois un temple d'idoles; on y montre même un petit trou rond d'environ un pied de diametre, dans lequel on prétend qu'on répandoit le ſang des victimes immolées aux dieux; mais la figure de croix qui ſe remarque dans la forme de l'égliſe, balance bien ce ſentiment, ſi elle ne le détruit pas entierement. Cette égliſe étoit autrefois le baptiſtaire de toute la ville de Poitiers, dans lequel on deſcendoit par des degrez dans les fonts baptiſmaux; il n'y a pas encore quatre-vingt ans, qu'on ne baptiſoit point dans les paroiſſes. Il paroît par l'ancien ceremonial dont l'écriture eſt d'environ cinq cens ans, que le ſamedy ſaint l'évêque y baptiſoit deux garçons & une fille. Ce même ceremonial nous apprend qu'aux rogations tout le clergé de la ville ſe joignoit enſemble pour ne faire qu'une proceſſion, & que tous ceux qui y portoient des reliques marchoient nuds pieds. Aujourd'hui il n'y a que les deux derniers chanoines de ſainte Radegonde qui portent la ſainte Croix qui fut envoyée à cette auguſte reine, qui aillent nuds pieds, & l'abbeſſe de ſainte Croix leur doit donner ſix blancs pour leur peine.

Aprés la cathedrale, l'égliſe de ſaint Hilaire eſt la plus conſiderable de Poitiers; c'étoit autrefois une fameuſe abbaye de l'ordre de ſaint Benoiſt, qui comme pluſieurs autres a été ſeculariſée. Elle eſt immediate au ſaint Siege, & joüit de pluſieurs privileges; le treſorier, qui eſt la premiere dignité, a droit de porter la mitre. Gilbert de la Porrée qui avoit été treſorier de ſaint Hilaire, avant que d'être évêque de Poitiers, y voulut être enterré; on voit encore les reſtes de ſon tombeau, que les Huguenots briſerent, pour en tirer ſon corps & le jetter au feu. L'abbaye de la Celle de l'or-

dre des chanoines reguliers de S. Auguſtin, ſe glorifie d'avoir été le lieu de la ſepulture de ſaint Hilaire, & montre encore ſon tombeau, qui eſt dans un caveau au milieu de la nef.

Il y a à Poitiers quatre abbayes de l'ordre de ſaint Benoiſt, deux d'hommes & deux de filles, toutes quatre illuſtres. Celle de ſaint Cyprien hors de la ville eſt tres-ancienne. Elle a eu pour abbé le bienheureux Bernard, qui défendit ſi bien les droits de ſon monaſtere contre ſaint Hugues, qui vouloit l'aſſujettir à Cluni. Il alla exprés à Rome, & voyant que le Pape, qui avoit été religieux de ſaint Hugues, panchoit de ſon côté, il appella de ſon jugement à celuy de Dieu, & luy parla avec tant de fermeté, que le ſaint Pere touché d'une conſtance qui ne pouvoit être que le fruit d'une vertu tres-heroïque, luy donna non ſeulement gain de cauſe, mais encore voulut le faire cardinal. Il refuſa cette dignité, & aprés avoir gouverné ſaintement quelques années l'abbaye de ſaint Cyprien, il alla fonder celle de Tyron, où il fut le pere de cinq cens moines.

L'abbaye de Moutier-neuf qui eſt dans la ville, reconnoît pour fondateur Guillaume Comte de Poitiers, qui fut auſſi appellé Geoffroy. Il la ſoumit à celle de Cluni, dont il tira dix-huit religieux pour y établir la regularité, ſe propoſant d'en augmenter le nombre juſqu'à cent. Les quatre premiers abbez furent nommez par ſaint Hugues. Un des plus illuſtres fut le fameux Imarus que le pape Innocent crea cardinal. Cette abbaye autrefois fort illuſtre, ſe reſſent de la décadence de la regularité; car excepté l'égliſe, elle eſt preſque ruinée.

Celle de ſainte Croix eſt un illuſtre monument de la pieté de ſainte Radegonde reine de France, qui y aſſembla un grand nombre de ſaintes Vierges, & qui y enſevelit toute la gloire de la pourpre & de la dignité royale ſous le voile d'une ſimple religieuſe. On y montre les lieux qu'elle a ſanctifiez par ſa preſence & par ſes prieres; la ſainte Croix qui luy fut envoyée par l'empereur Juſtin, enchâſſée dans un petit reliquaire d'or, enfermée dans un coffre couvert auſſi d'or; une autre portion du bois de la vraye croix, que la Sainte avoit coûtume de porter ſur elle; ſa coupe qui eſt fort grande & fort haute, & ſon chef magnifiquement enchâſſé. L'égliſe d'aujourd'huy faite en forme de croix, eſt, à ce que l'on prétend, du temps de l'empereur Charlema-

gne. Elle eſt aſſez belle ; les voutes ſont en forme de berceau, les piliers ronds & délicats, la nef ſert de chœur aux religieuſes, qui ont à chaque ſiege un tableau de Flandre peint ſur le bronze, que le prince d'Orange envoya à Madame de Naſſau ſa ſœur qui en étoit abbeſſe. Tous ces tableaux ſont des pieces achevées qui n'ont pas de prix. Le retable de l'autel orné de pluſieurs figures de vermeil doré a coûté ſeize mille livres ; c'eſt à ce que je crois l'ouvrage de la pieté de Madame d'Albret abbeſſe de ſainte Croix.

Les religieuſes de ſainte Croix étoient anciennement dirigées par des Benedictins, qui avoient la garde des reliques de ſainte Radegonde, & qui s'étant ſeculariſez, formerent une collegiale aſſez conſiderable de chanoines, & ſecoüerent entierement le joug de l'abbeſſe. On voit encore des reſtes de leurs lieux reguliers, du cloître, du chapitre & du dortoir, ſur la porte duquel on lit cette inſcription.

QES PLIARA DES NOS XPE GVBERNA.....
BVS. OMBVS INTRO IALENTIBVS ESTO LVCERNA

Le tombeau de la Sainte eſt dans une crypte ſouterraine derriere l'autel qui luy eſt conſacré. Les heretiques l'ouvrirent, & en tirerent ſes ſacrées reliques, qu'ils jetterent dans le feu, ſans reſpecter ſa qualité de reine. A côté de ce tombeau eſt celuy de ſainte Agnés abbeſſe de ſainte Croix, & de ſainte Diſciole. Dans l'égliſe de ſainte Radegonde, aſſez recente, excepté le ſanctuaire qui eſt plus ancien, il y a quelques tombeaux des prieurs de cette collegiale, qui ſont repreſentez avec leurs aumuſſes ſur la tête.

L'égliſe de l'abbaye de la Trinité eſt belle & ancienne. Dans le chœur des religieuſes, il y a un ſaint Sepulcre de Notre-Seigneur, dont toutes les figures ſont des pieces achevées. Le portrait du cardinal d'Amboiſe qui eſt tout proche, eſt quelque choſe de beau. Les figures du retable de la chapelle des infirmes ſont d'un bon goût ; on diroit qu'il ne leur manque que la parole. Les cellules des religieuſes ſont d'une propreté extraordinaire ; on ſe mireroit dans le pavé ; leurs couches ſont fort baſſes, fort étroites & fort dures ; la pauvreté auſſi bien que la propreté regne dans leurs meubles ; mais

la vertu & la regularité de ces excellentes religieuſes ſurpaſſent tout ce qui ſe peut dire. Elles étoient 58 preſque toutes filles de qualité & d'eſprit, qui au milieu des auſteritez d'une vie tres-penitente faiſoient paroître une joye, qui ne peut être qu'un fruit du ſaint Eſprit; elles reſſembloient plutôt à des anges qu'à des creatures terreſtres.

Ce fut-là que j'appris que l'abbaye de ſaint Pierre de Lyon étant vacante, le roy l'avoit offerte à Madame de Villeroy religieuſe du Calvaire du Marais à Paris, & que cette religieuſe plus illuſtre par ſa vertu que par ſa naiſſance, preferant la croix à une croce de cette conſequence, remercia ſa majeſté de l'honneur qu'elle vouloit luy faire.

L'égliſe de Notre-Dame la Grande paroît d'une grande antiquité. La premiere dignité de cette collegiale porte la qualité d'abbé, ce qui fait voir que c'étoit autrefois un monaſtere qui a été ſecularisé, comme pluſieurs autres de la ville de Poitiers. Avant que d'aller plus loin j'eus la curioſité de voir aux Cordeliers le tombeau de Gautier évêque de Poitiers, qui avoit été religieux de l'ordre de ſaint François avant ſon épiſcopat, & que le pape Clement V. avoit injuſtement depoſé, & relegué dans ſon cloître. J'y fus exprés, & je trouvai que les cordeliers en avoient fait leur grand autel, & qu'ils celebroient les divins myſteres ſur la pierre qui couvroit ſon corps.

Noaillier. Je partis de Poitiers le 10 juillet, & j'allai au monaſtere de Noaillier celebrer la fête de nôtre bienheureux pere ſaint Benoiſt avec nos confreres. Cette abbaye eſt fort ancienne, & a conſervé un grand nombre de ſes premieres chartes. L'égliſe eſt conſacrée à ſaint Junien abbé de Mairé, dont le ſepulcre de pierre eſt derriere le grand autel. Tous les cloîtres ſont remplis de tombeaux élevez. On croit que ce ſont des ſeigneurs de Mortmare, qui avoient anciennement leur ſepulture à Noaillier; d'autres diſent que ce ſont des ſeigneurs de Luſignan; enfin d'autres eſtiment que ce ſont des ſeigneurs François tuez à la bataille de Poitiers, qui ſe donna à une lieuë du monaſtere, bataille ſi funeſte à la France, dans laquelle le roy Jean fut fait priſonnier.

Ligugé. Le 13 Juillet je fus à Ligugé, le premier monaſtere de France, d'où ſaint Martin fut tiré pour être conſacré archevêque de Tours, & dont les Jeſuites de Poitiers ſont en poſſeſſion.

J'y trouvai deux freres coadjuteurs, qui en font valoir les biens, & qui me firent de grandes inſtances pour m'arrêter à dîner. Ils me permirent de dire la ſainte Meſſe dans le lieu même où ſaint Martin reſuſcita le catecumene dont Sulpice Severe parle dans ſa vie. De-là je fus dîner à l'abbaye de Fontaine le Comte, de l'ordre des chanoines reguliers de ſaint Auguſtin. Le prieur m'y reçut avec beaucoup de bonté, & me communiqua de bonne grace la fondation du monaſtere que le pere du Poirier, frere de Monſieur du Poirier medecin à Tours me dicta. Comme je n'étois qu'à une lieuë de l'abbaye de Bonnevaux de l'ordre de Cîteaux, j'y allai le même jour; un religieux voulut bien venir avec moy pour me mettre dans le chemin. Il fit cela avec affection, & vint avec moy un quart de lieuë; mais toute ſa bonne volonté ſe termina à m'égarer. Je ne laiſſai pas d'arriver à Bonnevaux d'aſſez bonne heure. Je n'y trouvai aucun religieux; le prieur étoit allé à l'élection de l'abbé de Pontigny, le procureur à Poitiers pour les affaires de ſa maiſon, & le troiſiéme étoit auſſi ſorti pour des raiſons que je ne ſçai point. Je l'attendis juſqu'à huit heures du ſoir, mais je ne pus le voir que le lendemain matin. Comme il me dit de bonne foy qu'ils n'avoient que peu de titres, & qu'il n'en avoit pas la clef, je pris le parti d'aller à l'abbaye du Pin qui n'eſt qu'à deux lieuës de-là, dans l'intention de revenir. Il me donna un guide pour me conduire, qui me fit grand plaiſir; car le chemin eſt fort difficile. L'abbaye du Pin eſt d'une propreté admirable, & qui fait juger que la pureté de l'ame des religieux qui l'habitent eſt encore plus grande. Elle eſt conduite par un abbé regulier de l'étroite obſervance de l'ordre de Cîteaux. Il n'y avoit pas long-temps que le dernier étoit mort, & le roy en avoit nommé un nouveau, qui n'étoit pas encore arrivé; ce qui fut cauſe que je ne pus voir quelques manuſcrits qui étoient dans la chambre de l'abbé; mais je vis la bibliotheque & les archives dans leſquelles je trouvai la fondation de l'abbaye de Bonnevaux: cela m'exempta d'y retourner. Je paſſai toute la matinée du dimanche avec les religieux, qui m'édifierent beaucoup par leur modeſtie & par leur regularité, & je partis aprés dîné pour me rendre à l'abbaye de Valence de l'ordre de Cîteaux.

Le Pin.

Valence.

Cette abbaye fut fondée l'an 1225 par Hugues de Luſignan; elle eſt ſituée proche d'une petite ville, qui étoit autrefois

toute huguenote. Il paroît par la grandeur de l'égliſe & par les anciens lieux reguliers, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui, que c'étoit autrefois une abbaye fameuſe ; mais les ravages qu'y ont fait les heretiques, joints aux commandes, l'ont reduite à preſent à quatre religieux. On dit que Calvin prêcha dans l'égliſe.

S. Mexent. L'abbaye de ſaint Mexent, qui n'eſt qu'à cinq ou ſix lieuës de là, eſt ſans conteſtation une des plus illuſtres du Poitou, & peut être la plus noble. Elle éprouva comme beaucoup d'autres la fureur des heretiques, qui ruinerent de fond en comble l'égliſe. Le malheur qu'elle eut d'avoir un abbé heretique, ne contribua pas peu à ſa perte ; mais ce malheureux eut aprés ſa mort le ſort que meritoit ſa méchante vie ; car ayant été apporté dans un cercueil de plomb au chapitre, les ſoldats qui ne ſçavoient point qui c'étoit, ayant beſoin de plomb pour faire des balles de mouſquet, briſerent le cercueil, & les chiens mangerent ce maudit cadavre, & traînerent les oſſemens dans les ruës. Nos peres ayant mis la reforme à ſaint Mexent, ſe ſont efforcez de luy rendre ſon premier luſtre, & ſur les fondemens de l'ancienne égliſe en ont bâti une nouvelle, qui par ſa grandeur, ſa délicateſſe & ſes ornemens, fait l'admiration du pays. Lorſqu'on la bâtit, on trouva ſous les ruines de l'ancienne des hommes armez tout de bout avec leurs hallebardes. On croit que c'étoient des ſoldats heretiques, qui aſſiſtoient à la démolition de cet auguſte temple, & qui avoient été prepoſés pour empêcher les catholiques de s'oppoſer à leur pernicieux deſſein, leſquels furent enſevelis ſous les ruines de ce ſaint édifice.

Celles. De ſaint Mexent je fus à l'abbaye des Chaſtelliers de l'ordre de Cîteaux, & enſuite à celle de Celles de l'ordre des chanoines reguliers de ſaint Auguſtin. Le prieur qui eſt auſſi curé de la paroiſſe eſt un fort honneſte homme ; l'abbaye luy eſt redevable de ſes bâtimens ſuperbes, & l'égliſe de ſes ornemens. Lorſque je pris congé de luy pour aller à l'abbaye des Alleurs, il me conſeilla de paſſer à Puis-Berlam pour y voir Monſieur l'abbé de Chabrignac religieux des Alleux & directeur des religieuſes de Puis-Berlam. Il me retint là & m'obligea d'y coucher. Il m'apprit que cette maiſon avoit été fondée par une perſonne de qualité, qui ayant été auparavant de la religion prétenduë reformée, & s'étant convertie, pour donner à Dieu des marques de ſa reconnoiſſance,

avoit bâti cette maiſon ſur ſon fonds, & y avoit conſacré à Dieu ſa propre fille. Il me fit voir quelques titres des Alleux, & me donna un guide qui m'y conduiſit le lendemain.

Lorſque j'y fus arrivé, j'y trouvai la place d'une abbaye; mais je n'y trouvai plus de monaſtere. Les mazures qui reſtent font voir que la maiſon étoit autrefois aſſez belle. Elle fut fondée au commencement du douziéme ſiecle par ſaint Geraud, & donna à l'égliſe de Poitiers l'illuſtre évêque Grimoaldus, qui gouverna ſaintement ce dioceſe avant Gilbert de la Porrée. Je demandai d'entrer dans l'égliſe, mais le prieur n'oſa pas me l'ouvrir, apparemment pour ne point bleſſer mes yeux de ce qu'ils y auroient vû. Il me mena en ſa maiſon, me fit voir ce qu'il avoit de titres, me donna à dîné, & vint me reconduire. C'étoit un homme d'eſprit & ſçavant. J'allai coucher le même jour à l'abbaye de Nanteuil, fondée à ce qu'on prétend du temps de l'empereur Charlemagne. C'eſt une maiſon d'anciens Benedictins de la congregation des Exempts; les religieux ont chacun leur appartemens ſeparez, mais ils mangent en commun. Il paroît par les mazures des lieux reguliers, que ce monaſtere étoit autrefois aſſez conſiderable. Le prieur qui me reçut paroît fort honnête homme; il m'ouvrit de bonne grace les archives, & travailla avec moy toute la journée à chercher dans leurs titres la liſte de leurs abbez.

L'abbaye de Charroux qui n'eſt qu'à trois lieuës de-là, doit paſſer pour une des plus fameuſes du dioceſe. Elle eſt redevable de ſa fondation à Roger comte d'Aquitaine, qui y mit d'abord douze religieux ſous la conduite de l'abbé Dominique vers l'an 770. L'égliſe étoit en ſon temps une des plus belles du royaume; le portique étoit magnifique & orné de figures; on deſcendoit dans la nef, qui étoit fort longue, par pluſieurs degrez; de la nef on montoit dans le chœur par cinq ou ſix marches, & du chœur au ſanctuaire par dix ou douze. Au deſſus de l'autel placé au milieu d'une rotonde de trois rangs de piliers, s'élevoit un dôme fait en forme de thiarre d'une hauteur prodigieuſe, dont la fleche auſſi-bien que la nef a été renverſée. L'autel fait en forme de coffre avoit été conſacré par le pape Urbain II. La pierre ſuperieure d'environ ſept pieds de long & cinq ou ſix de large, étoit poſée ſur quatre grandes pierres qui formoient

Charroux.

le coffre. Celle de derriere étoit ouverte afin qu'on pût entrer dans l'autel, & y ſerrer les ſaintes reliques. Ce précieux monument a été briſé il n'y a pas long-temps par la ſimplicité d'un prieur, qui prit ces grandes pierres pour ſervir de pavé à l'égliſe; on les y voit encore toutes entieres, & aujourd'hui ſes peuples marchent ſur cette table ſacrée, ſur laquelle le ſouverain pontife a immolé la victime qui donne la vie aux hommes. Deſſous le grand autel eſt l'autel des miracles, ainſi appellé à cauſe des merveilles que Dieu y opere tous les jours. On me fit voir un éccleſiaſtique, qui y avoit été gueri d'une paralyſie. Cet autel eſt environné de ſix petits piliers, qui ſoutiennent toute la maſſe de ce prodigieux dôme. On ne peut voir les ruines d'un ſi bel édifice, & la negligence qu'on a à conſerver ce qui en reſte, ſans être touché d'une vive douleur. Je paſſai toute la journée dans le monaſtere à travailler, & aprés ſoupé deux religieux me menerent promener dans le jardin. Ils me demanderent ce que je penſois de leur état, & ſi je les croyois en ſureté de conſcience. Je leur répondis que pourvû qu'ils gardaſſent l'eſſentiel de leur état, qui conſiſte en l'obſervance des vœux, ils étoient en ſureté; mais que s'ils avoient chacun leur penſion, & qu'ils en diſpoſaſſent à leur volonté, ils étoient bien dignes de compaſſion. Ils me dirent que leur prieur leur permettoit de faire ce qu'ils faiſoient, & qu'en leur particulier ils étoient prêts de mettre en commun tout ce qu'ils avoient. Je leur dis que j'avois lû les ſtatuts de leur congregation des Exempts, & que pourvû qu'ils les gardaſſent, on ne pouvoit trouver à redire à leur conduite, ils m'avoüerent qu'ils ne les avoient jamais lûs. Ils me preſſerent aſſez de reſter encore avec eux; mais le lendemain j'allai dîner à la Reaux, abbaye de chanoines reguliers de ſaint Auguſtin. Les religieux m'y firent un grand accueil, & pendant que je travaillai toute la journée avec le procureur dans le chartrier, ils allerent à la pêche pour me regaler à ſouper. De là je retournai à ſaint Savin, d'où j'entrai dans le dioceſe de Bourges.

Fontcombaud.

La premiere abbaye que je rencontrai ſur ma route, fut celle de Foncombaud. Elle doit ſon origine au bienheureux Pierre de l'Etoile, qui s'étant retiré dans une caverne ſur le bord de la Creuſe, y aſſembla quelques diſciples, auſquels il bâtit une chapelle ſous l'invocation de ſaint Julien évêque du Mans. Le nombre de ſes diſciples s'étant conſiderablement augmenté,

augmenté, il paſſa de l'autre côté de la riviere, & y bâtit un monaſtere qui ſubſiſte encore aujourd'hui. On voit la chapelle & les grotes des premiers religieux du bienheureux Pierre; & il n'y a pas long-temps qu'un ſaint hermite s'y étant retiré, y vécut pendant quelque temps dans une grande penitence, & ne quitta la place que pour éviter les viſites que ſa vertu luy attiroit. La curioſité que j'eus de voir ce précieux monument de la retraite des premiers religieux de Fontcombaud, me porta à paſſer la riviere; & comme je marchois ſur le glacis, mon pied gliſſa & je tombai dans l'eau. J'en fus quitte, pour faire ſecher nos habits & quelques papiers au ſoleil qui étoit aſſez ardent; & la conſolation que j'eus à voir ces affreuſes retraites des ſaints, récompenſa au double l'accident qui m'étoit arrivé.

Les abbez confidenciaires s'étant emparez des biens & des titres de l'abbaye, me mirent dans l'impuiſſance de faire une ſuite exacte & entiere des abbez. Le roy deſirant la rétablir, la donna en regle au pere Anſelme de Mornay de l'ordre de ſaint Auguſtin, qui en prit poſſeſſion l'an 1657. Mais il ne fit gueres mieux que ſes predeceſſeurs. Dieu avoit reſervé le rétabliſſement de cette maiſon à un bon frere Recolet. Celuy-cy ayant eu l'ambition d'être prêtre, & ſes ſuperieurs luy en ayant refuſé la permiſſion, il alla à Rome, où il ſe mit ſous la protection d'un cardinal, qui le fit paſſer dans l'ordre de ſaint Benoiſt, & luy facilita par cette tranſlation le moyen d'être prêtre. Aprés cela il deſira rentrer dans ſon premier ordre; mais ſes ſuperieurs n'ayant point voulu de luy, il revint en France, & ſe retira à Foncombaud. Ayant été enſuite élû prieur par ſes freres, comme il avoit de la tête & quelques principes de regularité, il leur ôta à tous leur peculium, fit mettre en commun le revenu des offices clauſtraux, leur preſcrivit quelques exercices communs, & au lieu de deux ou trois religieux, qui à peine pouvoient vivre, il en reçut au moins dix, qui ne manquent de rien; il rebâtit l'égliſe, fit l'autel & les chaires du chœur; mit les lieux reguliers en état, & enfin ferma l'enclos & le monaſtere de bonnes & grandes murailles. Ces religieux font tres-bien l'office, vivent avec édification, ſont en bonne odeur dans tout le pays; & il ſeroit à ſouhaiter que tous les anciens religieux, qui n'ont point reçu la reforme, les imitaſſent.

De Fontcombault je fus à ſaint Cyran. Tous les religieux S. Cyran.

accuſez de Janſeniſme avoient été exilez, & l'on avoit mis en leur place deux religieux de deux grandes congregations, dont l'un avoit été ſententié, & l'autre étoit paſſé *ad laxiora*. Ils avoient avec eux un Auguſtin, qui les aidoit à faire l'office. Je ne dis pas icy ce que le public penſoit de ces nouveaux habitans, qui rempliſſoient la place de ces religieux qui l'avoient édifié juſqu'à l'admiration. Etant à ſaint Sulpice de Bourges, j'y trouvai un de ces exilez, & un jour que j'étois ſeul avec luy, je luy demandai pourquoi il étoit Janſeniſte? il me répondit avec une grande ſimplicité qu'il ne pouvoit faire autrement. Comment, luy dis-je, tout ſurpris de cette réponſe, qu'eſt-ce donc qu'être Janſeniſte? c'eſt, me dit-il avec la même ſimplicité, être bon religieux & bien garder ſa regle. Mais croyez vous, luy dis-je, tout ce que croit l'Egliſe catholique, apoſtolique & Romaine? Ouy par la grace de Dieu, me répondit il? Je luy demandai enſuite d'où vient qu'il ne vouloit pas ſigner le formulaire, & il me dit qu'on n'avoit jamais exigé cela de luy, & qu'il étoit tout diſpoſé à le ſigner ſi ſon archevêque luy commandoit. Je ne voulus pas approfondir davantage le crime de ce pauvre religieux, ny celuy de ſes confreres, dont aucun n'avoit étudié en theologie, & dont un ſeul ſçavoit un peu de latin.

Je ne demeurai à ſaint Cyran que fort peu de temps, & le dimanche trentiéme de juillet aprés dîné j'en partis pour aller
S. Genouſt à ſaint Genouſt petite abbaye d'anciens Benedictins, qui vivent chacun en leur particulier dans une grande pauvreté. Il leur ſeroit pourtant aiſé de s'en défendre, s'ils vouloient mettre en commun leurs revenus, & ne faire qu'une table. Les religieux que j'y trouvai, me témoignerent aſſez de bonté; mais le receveur de l'abbé ne voulut jamais m'ouvrir le chartrier. Je vis les titres des religieux, & aprés dîné je fus à l'ab-
Miſerai. baye de Miſerai, qui depuis peu d'années a embraſſé la reforme des chanoines reguliers de Bocachard. Le ſouprieur en l'abſence du prieur me reçut avec bien de la charité. Aprés que je luy eus expoſé le ſujet de mon voyage, il me demanda ſi dans le *Gallia Chriſtiana* nous mettrions que les égliſes cathedrales avoient été regulieres; je luy répondis qu'on le diroit de celles qui l'avoient été, comme de celles de Sées & d'Uzez. Il me demanda ſi l'on en diroit autant de l'égliſe de Roüen. Je luy répondis que je doutois fort que

les chanoines de Roüen vouluſſent reconnoître que leur égliſe ait été jamais reguliere. Il m'avança une raiſon pour le prouver; mais elle étoit ſi pitoyable, qu'un enfant l'auroit rejettée. Ce bon religieux étoit fort plein de la prétenduë antiquité & dilatation de ſon ordre, il s'avança juſqu'à me dire qu'il y avoit eu des chanoines reguliers à Cantorberie. Je luy dis que les moines auroient peine à luy paſſer cela; mais il me repliqua qu'il étoit facile de les accorder, en avoüant qu'il y avoit eu des moines & des chanoines reguliers tout enſemble. Je le laiſſai dans ſon opinion, & je ne voulus point conteſter. L'heure de vêpres étant arrivée, je fus bien aiſe d'y aſſiſter. Ils les diſent à cinq heures, & pſalmodient ſeulement, mais avec de grandes pauſes entre les verſets & la mediation des verſets, qui ſurprennent ceux qui n'y ſont pas accoûtumez. Les vêpres ſont ſuivies d'une meditation, & la meditation du ſoupé. Je mangeai avec eux au refectoire; les penſionnaires y mangent auſſi. On y fit la lecture d'un livre françois ſur les devoirs des religieux, qui me parut excellent. Je crus d'abord que c'étoit un ouvrage de monſieur l'abbé de la Trappe; mais ils m'aſſûrerent qu'il avoit pour auteur monſieur leur reformateur; & effectivement aprés y avoir fait quelque reflexion, je reconnus qu'il avoit été fait proprement pour des chanoines reguliers; mais ſi on le rendoit public, il ſeroit utile à tout le monde.

Le lendemain je fus dire la meſſe à l'abbaye du Landay, où je travaillai enſuite à rectifier la liſte des abbez juſqu'à trois heures aprés midy que je montai à cheval pour aller à Barzelle. Mais à peine eus-je fait une lieuë, qu'il ſurvint un orage furieux, qui me perça entierement, & notre manteau en étoit ſi peſant, qu'à peine le pouvois-je porter. J'y demeurai le jour ſuivant tout entier. J'y viſitai les chartes & les manuſcrits, parmi leſquels je trouvai quelques traitez de ſaint Ephrem, ſaint Auguſtin ſur ſaint Jean, les conferences de Caſſien, ſaint Proſper de la vie contemplative, ou plutôt Julien Pomere, ſaint Iſidore ſur le Pentateuque, les gloſſes de Remi ſur le vieux teſtament, les ſermons de l'abbé Guerric, le maiſtre des ſentences, le livre des anciens Us & des anciens ſtatuts de Cîteaux, quelques traitez de Gilbert diacre d'Auxerre, les vers de Pierre de Beaugency ſur le decret, un traité d'Odon moine de Cantorbie ſur l'aſſomption de la Vierge, les ſentences de Gautier ſur l'Apocalypſe,

Landay & Barzelle.

Etienne archevêque de Cantorbie & cardinal ſur le Pentateuque, quelques ouvrages de ſaint Anſelme, & pluſieurs de ſaint Bernard, dont je trouvai cet épitaphe dans un manuſcrit :

Ecce latet Clarævallis clariſſimus abbas,
Qui ſummis ſummus, qui ſibi parvus erat,
Relligionis apex, lux mundi, laus monachorum,
Flos cleri, legis ſanctio, juris amor.
Inſtructus, velox, ſublimis, pauper, abundans,
Artibus, ingenio, ſanguine, veſte, bonis.
Dura, malum, cunctos, tulit, horruit, ædificavit,
Vana, Deum, requiem, ſprevit, amavit, habet.

Dans l'égliſe on voit proche de l'autel un tombeau d'un ſeigneur de Beauregard, qui contribua à la rebâtir lorſqu'elle fut brûlée par les Anglois.

La Celle. Je partis de Barzelle de grand matin. & je fus dire la ſainte meſſe à la Celle en Berri. C'eſt une ancienne abbaye qui dans ſon origine a été poſſedée par des moines. Saint Euciſe & ſaint Severin en ont été abbez. Ayant été depuis détruite, elle fut rebâtie, & donnée dans le douziéme ſiecle aux chanoines reguliers, qui dés ce temps-là voulurent ſe donner à l'abbaye de Marmoutier. L'an 1607 l'abbaye étant vacante par la mort du dernier abbé, Henri IV. conſentit qu'elle fût unie à la congregation de ſaint Victor de Paris ; que les abbez fuſſent électifs tous les ſix ans ; que les manſes abbatiales & conventuelles fuſſent confonduës, & les benefices dépendans de l'abbaye ſupprimez. Mais cela n'ayant pas réüſſi, monſieur de Bethune fit tomber l'abbaye aux peres Feuillens, qui en prirent poſſeſſion le 3 Octobre 1613 en conſequence des bulles du pape Paul V. de l'an 1612. Le R. P. abbé m'y reçut avec toutes les démonſtrations d'amitié poſſibles. Il envoya querir notre cheval que j'avois mis dans une hôtellerie de la ville, & me retint chez eux. J'emploiai toute la journée à viſiter le chartrier, qu'il m'ouvrit avec la même bonté. J'eus une conſolation particuliere de voir dans une crypte ſouterraine les reliques de ſaint Euciſe & de ſaint Severin. On dit que le chef de ſaint Euſice fut jetté dans un lieu commun par les heretiques, & qu'ayant été trouvé pluſieurs années aprés, les chirurgiens aprés l'avoir

comparé avec les autres oſſemens, aſſûrerent que c'étoit ſon chef, neanmoins les Feuillans n'oſerent pas l'expoſer à la veneration publique.

De-là je fus à l'abbaye d'Olivet, où je ne pus rien voir à cauſe de l'abſence du prieur. Je remaquai dans l'égliſe que le ſaint Sacrement eſt conſervé ſur l'autel dans une eſpece de tour de bois, qui s'ouvre par derriere, & à laquelle on monte par un degré. De l'abbaye d'Olivet je fus coucher à celle de la Vernuce, qui eſt de la reforme des chanoines reguliers de Bocachard. Olivet, la Vernuce.

L'abbaye de Vierzon, qui n'eſt qu'à ſix petites lieuës de là, n'étoit dans ſon origine qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de Deuvres fondée dans le neuviéme ſiecle par ſaint Rodulfe archevêque de Bourges. L'abbaye de Deuvres étant expoſée aux incurſions, fut transferée dans le prieuré, (qui eſt ſitué ſur le bord de la riviere d'Eure,) avec les reliques de ſainte Perpetuë, dont le chef eſt dans un beau buſte d'argent, que la ville de Vierzon fit faire l'an 1631. en action de graces d'avoir été délivrée de la peſte par ſon interceſſion. On garde encore dans le même lieu les reliques de ſaint Optat évêque, & de ſaint Bizanze avec une grande croix couverte de lames d'or, & ornée de pierres précieuſes. Ces reliques ſont à Vierzon dés le commencement de ſa fondation, ou du moins peu aprés. On prétend que celles de ſaint Optat ſont de l'évêque d'Auxerre; neanmoins nos confreres de ſaint Germain d'Auxerre s'en croyent encore en poſſeſſion; peut-être ſont-elles de ſaint Optat évêque d'Afrique, & qu'elles ont été transferées en France avec celles de ſainte Perpetuë & de ſainte Felicité, dont ſaint Rodulfe archevêque de Bourges enrichit les abbayes de Beaulieu & de Deuvres qu'il avoit fondées. Vierzon.

Je demeurai deux jours à Vierzon, & de-là je fus à Maſſai & enſuite à Iſſoudun. L'abbaye d'Iſſoudun eſt la premiere égliſe de la ville. Elle eſt ſituée dans le château, & l'abbé eſt Doyen né du chapitre de ſaint Denis. Elle poſſede les ſacrées reliques des ſaints Talaiſe & Baye, qui depuis environ vingt ans ſont en ſinguliere veneration dans tout le pays, aprés qu'un enfant impotent eut été gueri par leur interceſſion, & que cette gueriſon eut été ſuivie de pluſieurs autres miracles. Elle poſſede encore les reliques de ſainte Brigide & de ſaint Patrice, qui ſont dans un ſepulcre Iſſoudun.

de pierre derriere l'autel de ſainte Brigide. Elle avoit auſſi celles de ſaint Paterne êvêque de Vennes; mais elles ont été transferées dans un prieuré de l'abbaye. Jeanne de Luxembourg reine de France & de Navarre eſt enterrée dans cette égliſe, comme nous l'apprenons de ces paroles du necrologe au 4 d'avril. *En* 1480 *en ce preſent jour trépaſſa tres-haute & puiſſante princeſſe Madame Anne de Savoye, femme de tres-haut & puiſſant prince Monſieur Frederic d'Arragon prince de Tarente & ſeigneur d'Iſſoudun, laquelle trépaſſa en l'hôtel de Pauldy, & fut ſon cœur & ſes entrailles enterrées au charnier royal, où eſt enterrée feu Madame Jeanne de Luxembourg jadis reine de France & de Navarre avec ſon petit enfant, dont elle mourut: lequel eſt devant le degré du chœur où eſt l'angelot de cuivre, & ſon corps mis en cercueil de plomb en la chapelle de ſaint André au côté du grand autel.* Monſieur Fouchet dernier abbé regulier qui mourut l'an 1674 n'a eu que deux ſucceſſeurs qui n'avoient pû encore obtenir de bulles, parce qu'ils n'étoient point religieux. Literius qui en étoit abbé en 1066, étoit archidiacre de Bourges.

La Prée. L'abbaye de la Prée de l'ordre de Cîteaux à deux ou trois lieuës de là, eut pour fondateur Raoul ſeigneur d'Iſſoudun & de Mareüil. Il paroît par les lieux reguliers qui reſtent, que ce monaſtere, où il n'y a aujourd'hui que cinq ou ſix religieux, étoit autrefois conſiderable. L'égliſe, le chapitre, les cloîtres & le refectoire ſont voutez & tres-beaux. Le refectoire grand, large & élevé, contenoit un grand nombre de religieux. On voit dans l'égliſe du côté de l'évangile un ſepulcre de pierre élevé ſur ſix petites colomnes, dans lequel ſont les reliques de ſainte Fauſte & de ſaint Evilaſius. On trouve un reglement du chapitre general de Cîteaux de l'an 1240 qui permet aux religieux de la Prée de faire tous les jours memoire de ces Saints à Laudes, à Vêpres & à la Meſſe. Le Cardinal de Prie, qui étoit auſſi abbé commendataire de la Prée, voulut être enterré aux pieds de ſainte Fauſte. On y lit encore ſon épitaphe qui eſt conçûë en ces termes: *Hic jacet, heu mortales! eminentiſſimus ac reverendiſſimus D. D. Renatus de Prie, filius Antonii baronis de Prie, Domini de Buſançois, & Magdalenæ d'Amboiſe, S. R. E. Cardinalis titulo ſanctæ Sabinæ, epiſcopus Bajocenſis ac Lemovicenſis, abbas ſanctæ Mariæ de Pratea, ab humanis diſcedens animam Deo optimo maximo tradidit, ſuumque cadaver juſſit humiliter recondi*

juxtà ſanctam Fauſtam. Obiit v. idus ſeptembris anno 1519. Dans la croiſée eſt le tombeau du ſeigneur Gaucher de Paſſac, & & dans le collateral on voit une repreſentation de celui de Notre-Seigneur, dans lequel il y a un Chriſt étendu dans un ſepulcre de pierre, dont la figure eſt tres-belle. Je crois que c'eſt à la Prée, où j'ai vû dans le chœur un livre de chant manuſcrit, à la tête duquel eſt le livre que ſaint Bernard a compoſé *de cantu*, que le Cardinal Bona envoya au Pere Mabillon qui le premier l'a fait imprimer avec les autres ouvrages de ce Pere.

J'arrivai le 12 d'Aouſt à Bourges, où le R. P. abbé de ſaint Sulpice avoit diſpoſé tout le monde à me bien recevoir. J'y reçus effectivement toutes les honnêtetez qu'on pouvoit ſouhaiter, de monſeigneur l'archevêque, de meſſieurs du chapitre de ſaint Etienne, de monſieur le treſorier & de tous les chanoines de la ſainte Chapelle, de meſſieurs les prieurs de ſaint Urſin, de ſaint Ouſtril du château, de Notre-Dame de Sales, de ſaint Pierre Puillier, & de toutes les communautez de la ville. Le jour de l'Aſſomption j'aſſiſtai à la proceſſion generale, qui ſe fait tous les ans pour le vœu du roy Loüis XIII. Comme nous arrivâmes de bonne heure à la cathedrale, j'eus le temps d'y entendre les vêpres entieres. Tous les chanoines étoient revêtus en chappes, le doyen y occupoit la premiere chaire dans le fond du chœur, le grand archidiacre la premiere du côté de l'évangile, le chancelier la premiere de l'autre bout du côté de l'épître. Le chantre accompagné de ſes deux ſouchantres étoit aſſis ſur un banc au milieu du chœur. Les cinq pſeaumes furent chantez ſous une ſeule antienne; le premier en muſique, le ſecond & le quatriéme en plain chant, le troiſiéme & le cinquiéme en faubourdon. Aprés le capitule deux chanoines furent chanter au jubé le verſet du répons, & enſuite ſe joignirent aux trois chantres. On chanta le *Magnificat* en muſique. Deux chanoines precedez de deux enfans de chœur avec leurs chandeliers, & d'un coutre ou ſacriſtain en ſurpelis, qui portoit un grand cierge de ſix ou ſept pieds, firent l'encenſement des autels. Ils encenſerent enſuite le doyen, le le chantre, le grand archidiacre, le chancelier. Aprés quoy deux enfans de chœur encenſerent le chœur haut & bas, & le coutre dépoſa ſon grand cierge auprés l'aigle, où le celebrant fut dire les oraiſons. C'eſt la coûtume de l'égliſe de

Bourges.

Bourges, de preſenter une bougie allumée au celebrant lorſqu'il dit les oraiſons ; & quand c'eſt l'archevêque qui les dit, on lui en preſente deux. Aprés les vêpres les chanoines firent une ſtation, & en revenant chanterent complies. Le chantre monta aux hautes chaires avec ſon bâton, & occupa la premiere place du côté de l'épître. Les complies furent ſuivies de la proceſſion generale.

L'égliſe de Bourges eſt ſans contredit une des plus belles du royaume. Elle n'a point de croiſée ; mais ſi c'eſt-là un défaut, elle récompenſe ce défaut par ſa longueur, ſa largeur, ſon élevation, ſa délicateſſe & ſes doubles collateraux. Il y a deſſous ce vaſte édifice une égliſe ſouterraine ; mais qui ne va que juſqu'au jubé. Dans le fond de cette égliſe il y a un autel, où l'on dit le ſamedy ſaint deux meſſes, l'une de Notre-Dame de Pitié, & l'autre du bon Larron. Devant cet autel on voit le lieu de la ſepulture de meſſieurs de la Chaſtre, & vis-à-vis un tombeau de Notre-Seigneur dont les figures ſont ineſtimables. On eſt ſurpris que les Huguenots ne les ayent pas briſées. Ce monument eſt un effet de la pieté de Jacques du Breuil chanoine de Bourges, qui y eſt repreſenté, & qui penſa être archevêque, lorſque le cardinal de Tournon fut élu. La grande tour eſt l'ouvrage d'Antoine Boyer. On dit de cet archevêque qu'un jour tous les chanoines ayant dit la meſſe ou déjeuné, l'archevêque fut obligé de dire la grande meſſe, & qu'afin que cela n'arrivât plus, il fonda une meſſe qui ſe diroit tous les jours aprés la communion de la grande meſſe.

Les Diptyques de l'égliſe de Bourges ſont peut-être la piece la plus curieuſe du treſor de la cathedrale. Ce ſont des tablettes d'yvoire ſur leſquelles étoient écrits les noms des archevêques, & que l'on expoſoit ſur l'autel durant la meſſe, afin que le prêtre diſant le canon pût reciter les noms des archevêques. Lorſque ces tablettes ont été remplies, on les a copiées ſur des feüilles de parchemin, que l'on a inſerées dans ces tablettes, qu'on appelle communément le livre d'yvoire. Elles m'ont paru ſi anciennes, que j'ai cru les devoir graver icy.

Dans

Part. I. P. 25.

FL·ANASTASIVS·PAVLVS·PROBVS
SABINIAN·POMPEIVS·ANASTASIVS

VIR·INL·COM·DOMESTIC·EQVIT·
ET COMS·ORDIN·

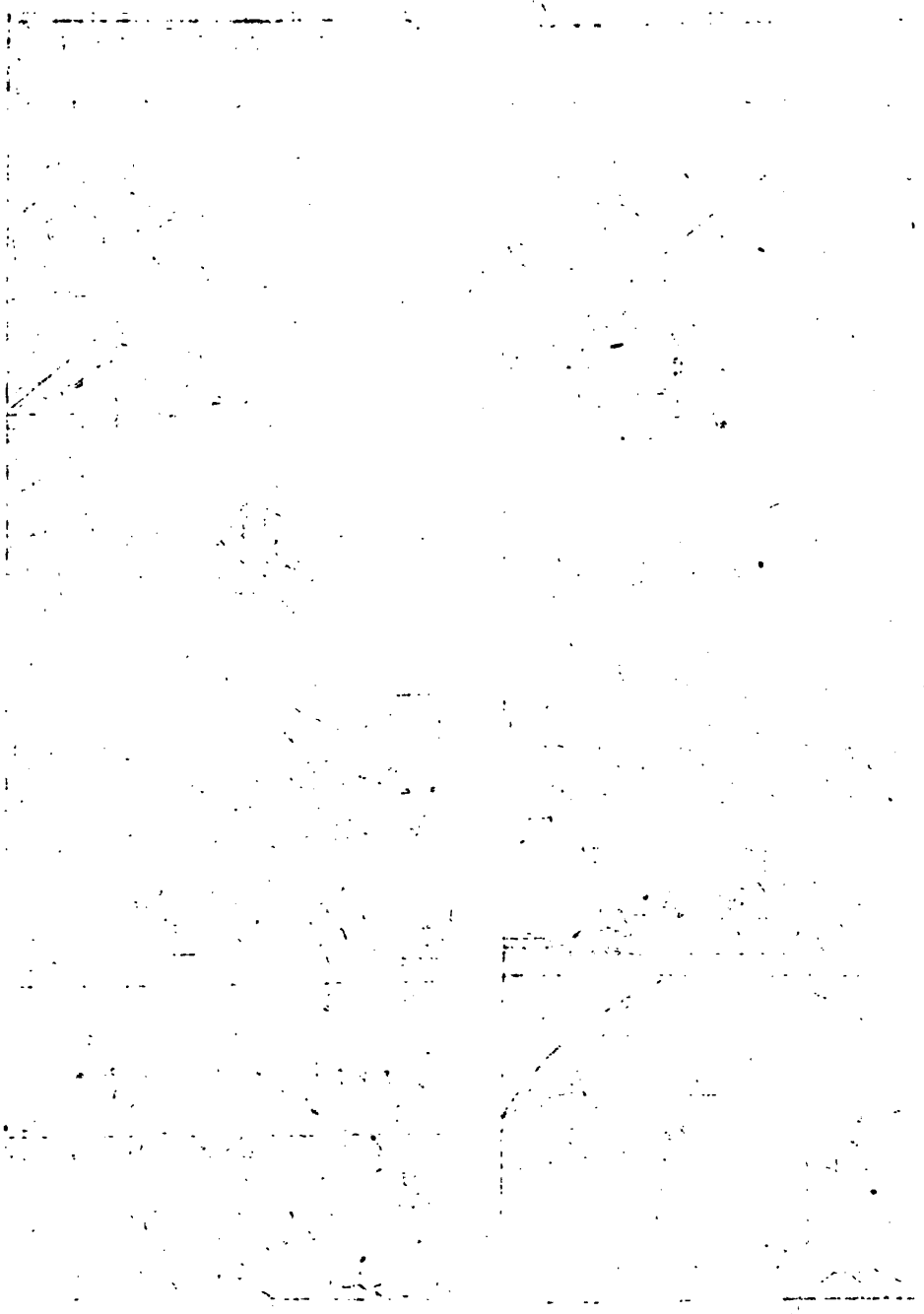

Il y a dans la bibliotheque de la cathedrale, des livres imprimez & des manuſcrits. Parmi les manuſcrits les principaux ſont une belle bible en deux gros volumes, ſaint Auguſtin ſur les pſeaumes, ſaint Iſidore du ſouverain bien, le livre d'Alcuin adreſſé au comte Gui, la vie de ſaint Guillaume duc de Gellone, un ancien miſſel qui commence par l'antienne *Gregorius præſul*, pluſieurs traitez de ſaint Thomas, & entr'autres un petit traité des ſorts, les conſtitutions de Simon legat du ſaint ſiege, Hugues de ſaint Victor ſur les pſeaumes, les commentaires de Gautier évêque de Maguelone ſur les pſeaumes, un vieux gloſſaire d'environ cinq cens ans, que l'auteur avoit compoſé pour ſes fils.

Le palais archiepiſcopal eſt un édifice ſuperbe & digne de la magnificence d'un archevêque qui prend la qualité de patriarche. Les beaux tableaux d'Italie que Monſeigneur de Gevres y a mis en grand nombre, ſont d'un prix ineſtimable. Le ſeminaire qui eſt tout proche, eſt le plus magnifique qui ſoit dans le royaume; mais ce n'eſt qu'un édifice commencé, & il n'y a gueres d'apparence qu'on en voye jamais la fin. L'égliſe de Monſtier-moyen, qui eſt à preſent celle du ſeminaire, eſt fort ancienne.

Aprés la cathedrale, la ſainte Chapelle tient le premier rang dans la ville de Bourges. Le vaiſſeau en eſt d'une beauté & d'une délicateſſe admirable; & je ne ſçai ſi on peut voir un édifice plus beau. Le tableau de Charles VII. qui eſt dans le chœur eſt d'un grand prix. Le tombeau de marbre du duc Jean ne ſe peut aſſez eſtimer, les figures qui ſont autour ſont des pieces achevées. On voit la chapelle, où ce prince entendoit la meſſe, dans laquelle il y a une cheminée où l'on faiſoit du feu en hyver. Voila juſqu'où les princes portent leur délicateſſe; mais il eſt fort à craindre que ce feu ne fit geler ſa devotion. Le treſor eſt tres-riche. On y conſerve un grand nombre de vaſes de criſtal de roche; un calice d'or émaillé tres-bien travaillé; une croix ornée d'une infinité d'agathes, & de pierres précieuſes, dont le crucifix eſt d'or, & dans laquelle il y a du bois de la vraye croix; une couronne dans laquelle eſt enchâſſée une épine de celle de Notre-Seigneur; & enfin une belle châſſe d'argent, dans laquelle ſont trois corps des ſaints Innocens. Les ornemens de la ſacriſtie ſont les plus beaux & les plus riches que j'aye jamais vû; la matiere, le travail & la quantité ſurpaſſent

l'imagination. On n'y voit que des chaſubles, des tuniques, des chappes de drap d'or avec des figures au naturel, dont le travail ne peut être aſſez eſtimé. Il y a ſur tout une chaſuble toute converte de perles. Je vis auſſi dans la ſacriſtie un tres beau pontifical écrit ſur du velin avec des mignatures d'un grand prix.

Il y avoit autrefois une riche bibliotheque à la ſainte Chapelle; & afin que les livres n'en fuſſent point diſtraits, les ſouverains pontifes avoient excommunié tous ceux qui en tranſporteroient. C'eſt pourquoy le cardinal d'Amboiſe legat du ſaint Siege, ayant beſoin des commentaires de ſaint Hilaire ſur les pſeaumes, ſe ſervit de toute ſon autorité pour les avoir, encore fallut-il abſoudre les chanoines des cenſures, qu'ils pourroient avoir encouruës pour les luy avoir prétez. C'eſt ce que nous apprenons de la lettre ſuivante de ce cardinal, que j'ay copiée ſur l'original.

GEORGIUS *de Ambaſia, tituli ſancti Sixti presbyter cardinalis Rothomagenſis, apoſtolicæ ſedis legatus, venerabilibus patribus canonicis & capitulo ſacræ capellæ ſancti Salvatoris Biturigenſis amicis cariſſimis ſalutem.*

Acceperamus in veſtra ſacræ capellæ bibliotheca eſſe vetuſtum codicem Hilarii Pictavenſis ſuper pſalmos, & cum ſtudiis litterarum, præſertim earum quæ ad religionem noſtram pertinent, quantum infirmitas noſtri ingenii concedit, maximè delectemur, expetivimus à paternitatibus veſtris eum librum commodo paucorum dierum, cujus copiam nobis humaniter exhibuiſtis, ut videremus, quamquam bullam pontificis prætendiſtis, quæ libri ex ipſa bibliotheca exportari ſub excommunicationis pœna vetantur. Quare librum legimus magna cum * *voluntate: ita ut eum tranſcribendum eſſe ſtatuamus: unde fit ut paucos menſes apud nos eum tenere, donec tranſcribatur, intendamus, ea voluntate, ut integrum paternitatibus veſtris reſtituamus. Abſolvimus itaque vos ab omnibus cenſuris & pœnis, quæ vobis ob exportationem libri poſſent quomodolibet irrogari, & abſolutos fore decernimus auctoritate qua fungimur & pollemus, dictæ bullæ & aliis quibuſcumque contrariis derogantes. Datum Biturigis die* III *Martii* M. DVII.

GEORGIUS *cardinalis Rothomagenſis legatus.*

* Id eſt voluptate.

Ces bulles n'ont point empêché ces manuſcrits d'être diſperſez dans la ſuite. Il en reſte pourtant encore environ cinquante ou ſoixante, que j'eus la curioſité de voir. Monſieur le procureur du chapitre me fit ouvrir le lieu

où ils étoient conſervez. Je les trouvai dans un état pitoyable, parce que le receveur du chapitre, à qui on avoit confié la clef de ce lieu, en avoit fait un poullalier; & que comme ils étoient ouverts ſur des pupitres, les poules les avoient couverts d'ordures. Lorſque je commençois à les manier, Monſieur l'abbé Deſoſiers, à qui il appartient d'en avoir ſoin, me vint trouver; il ne fut pas moins chagrin que moy de les trouver en cet état, & fit à l'heure même netoyer le lieu & les livres, & me promit de faire relier ceux qui en auroient beſoin. L'un des plus curieux manuſcrits de la ſainte Chapelle, eſt celui qu'on appelle les heures du duc Jean. C'eſt un pſeautier latin avec une verſion angloiſe de ſix ou ſept cens ans. Ceux qui me la montrerent, croyoient que c'étoit de l'allemand ou de l'hebreu. Mais ſi-tôt que je l'eus vû, je connus le caractere Anglo-ſaxon. J'en fus encore plus convaincu, lorſqu'examinant les litanies qui ſont à la fin, je trouvai que la plûpart des Saints étoient d'Angleterre. Ce livre eſt conſervé dans le chartrier.

La ſainte Chapelle doit ſon origine à Jean premier duc de Berry, qui la fonda l'an mil quatre cens cinq pour douze chanoines, douze vicaires, douze chapelains & ſix enfans de chœur, un chantre & un treſorier qui eſt la premiere dignité du chapitre; & afin qu'ils euſſent de quoy vivre honorablement, outre le fonds qu'il leur donna, il y unit tous les revenus de l'abbaye de ſaint Hyppolite, & du chapitre de ſaint Ouſtril ou ſaint Auſtregeſile du château, & de quelques prieurez, qu'il ſupprima. Il voulut qu'elle fût exempte de la juriſdiction des archevêques de Bourges, & qu'elle fût immediate au ſaint Siege. Ce prince ayant ſupprimé en faveur de ſa ſainte Chapelle le chapitre de ſaint Ouſtrille du château, qui étoit conſiderable, il le refonda une ſeconde fois à la priere d'un de ſes officiers qui en eſtoit chanoine, pour dix ou douze chanoines & un doyen qu'il ſoumit à la juriſdiction du treſorier de la ſainte Chapelle, & à qui il donna la collation des canonicats.

L'égliſe de ſaint Ouſtril étoit originairement une abbaye fameuſe, dont quelques-uns prétendent que Marculfe auteur des formules a été abbé. Pluſieurs archevêques de Bourges l'ont choiſie pour le lieu de leur ſepulture. Depuis ayant été détruite ſous Eudes comte d'Aquitaine, elle fut rebâtie, & donnée à des chanoines ſeculiers. Le cardinal

Boiſratier archevêque de Bourges en avoit été chanoine. Proche de cette égliſe ſont deux chapelles anciennes, dans l'une deſquelles je lus cette inſcription, qui a environ 300 ans, ſur la table ſacrée de l'autel: *A l'honneur & loüange de Dieu, de la glorieuſe Vierge Marie, de Monſeigneur ſaint Auſtrille, & de la cour celeſte, Jean Blanchart Sergent du roy notre Sire, a laiſſié ceans trente ſols tournois de rente, ſituée ſur la maiſon de Pierre de Ville-neufve, étant entre la maiſon Chaſtelfort & la maiſon Colas Doucet, pour leſquels trente ſols les ſeigneurs de ceans ſeront tenus tous les ans de dire deux anniverſaires pour l'ame dudit Blanchart & de Jacquette ſa femme.* Voila un ſergent qui avoit grande envie que ſa fondation fût aſſûrée, ou qui avoit une grande devotion, qui le porta à la faire graver ſur l'autel.

L'égliſe de ſaint Urſin étoit en ſon origine une abbaye, qui avoit ſaint Symphorien martyr pour patron, & qui prit le nom de ſaint Urſin aprés que les reliques de ce ſaint évêque y eurent été transferées. Ayant été détruite, elle fut rebâtie & donnée à des chanoines, qui la poſſedent encore aujourd'hui. L'entrée en paroît fort ancienne; & la grande croix qui eſt au portail avec un agneau en eſt une preuve. Monſieur Alabat qui en eſt prieur, m'en fit voir toutes les curioſitez; les corps de ſaint Urſin & de ſaint Sulpice Severe, qui s'y conſervent derriere le grand autel, celui de ſaint Guinefort abbé, qui étoit autrefois dans un autel creux, & que l'on a transferé ailleurs, le chef de ſaint Urſin dans un beau buſte, & une relique de ſaint Symphorien. Il m'aſſûra qu'ils poſſedoient encore autrefois les reliques de ſaint Raoul, de ſaint Juſt, & de ſaint Arcade archevêques de Bourges, dont on attribuë la perte aux Huguenots. J'en trouvai effectivement des preuves dans le chartrier, qu'il me fit ouvrir avec beaucoup de bonté. Il me communiqua auſſi deux beaux cartulaires, & me fit voir des anciennes legendes manuſcrites aſſez belles. Je trouvai dans l'une la vie de ſaint Antoine de Padouë, écrite de temps du ce Saint; mais ſans ces miracles prodigieux qu'on lui attribuë; & cependant on dit que c'eſt à Bourges même, que le Saint fit adorer le ſaint Sacrement par un mulet, & on montre dans un cimetiere une chapelle de ſaint Antoine, bâtie dans l'endroit où l'on prétend que le miracle ſe fit, pour en conſerver la memoire. J'y trouvai auſſi une vie de ſaint Fulgence évêque de

Ruſpe en Afrique, avec une hiſtoire de ſa tranſlation à Bourges : mais cette hiſtoire ne me parut pas aſſez ſolide pour aſſûrer un fait de cette conſequence, & les anachroniſmes qu'elle contient, la rendent entierement ſuſpecte. Comme je ſçavois qu'il y avoit à Bourges une égliſe de ſaint Fulgence, j'eus la curioſité de la voir. Monſieur Alabat prit la peine de m'y mener, & ſe faiſoit un ſingulier plaiſir de m'obliger. C'eſt un prieuré-cure qui dépend de l'abbaye de Plein-pied. Lorſque nous y arrivâmes, nous trouvâmes le curé malade ; il nous fit toutefois entrer. Je luy demandai à quel Saint ſon égliſe étoit dédiée, & quel jour il en faiſoit la fête. Il me répondit que ſon égliſe étoit dédiée à ſaint Fulgence évêque de Ruſpe, & qu'il en faiſoit la fête le 6 may. Je le priai de me dire quelle raiſon il avoit d'en faire ce jour-là, dautant que le jour de ſa mort étoit le premier de janvier ; & il me répondit qu'il n'avoit point d'autre raiſon, ſinon parce qu'on en faiſoit memoire ce jour-là dans le breviaire de Bourges. Je luy demandai encore s'il en avoit des reliques, & il me dit qu'il les avoit toutes entieres. On nous montra effectivement dans l'égliſe de la cure une châſſe de bois doré, dans laquelle il y a un corps, qu'on dit être de ſaint Fulgence. Je crains fort que ce ne ſoit quelque Saint du pays, dont on ignore les actions, & à qui on aura attribué celles de l'évêque de Ruſpe, dont on avoit une vie parfaitement belle. Derriere l'égliſe de la paroiſſe eſt l'ancienne égliſe de ſaint Fulgence, petite & étroite, mais voutée, dont les fenêtres ſont fort longues. Elle paroît ancienne. On en a détruit l'autel il y a quelques années, & de la table ſacrée, on a fait le pavé de la paroiſſe, dans l'endroit où l'on marche le plus.

Toutes les égliſes collegiales de Bourges, excepté la ſainte Chapelle, étoient dans leur origine des abbayes d'hommes ou de filles. Celle de Notre-Dame de Sales reconnoît ſainte Bertoare pour ſa patrone, on y montre ſon tombeau ſous un autel qui ne paroît pas fort ancien. On conſerve dans cette égliſe la chaſuble de ſaint Urſin premier évêque de Bourges, qui eſt toute ronde par le bas.

L'abbaye de ſaint Sulpice eſt la plus illuſtre du Berry. Elle doit ſon origine à Sulpice le Debonnaire archevêque de Bourges, qui la fonda en l'honneur de ſaint Etienne premier martyr, & qui la choiſit pour le lieu de ſa ſepulture. On

voit encore aujourd'hui ſon ſepulcre ſous l'autel, qui lui eſt conſacré, & ſes ſacrez oſſemens dans une fort belle châſſe d'argent dans la ſacriſtie, avec pluſieurs autres reliques tres-authentiques. On prétend auſſi y avoir du ſang de ſaint Etienne premier martyr dans un coffre de vermeil doré, dont la clef étoit autrefois gardée par un ſeigneur du Berri, dont je n'ai pas retenu le nom. C'eſt à ce coffre ou à la châſſe de ſaint Sulpice, qu'étoit autrefois attachée une tres-belle agathe, qui repreſentoit Marc-Antoine & Cleopatre. Le Pere Menétrier Jeſuite l'ayant vûë, fut tellement frappé de ſa rareté, qu'il avoüa qu'il étoit difficile de trouver rien en ce genre de plus beau; & étant retourné à Paris, il en parla au roy comme d'une piece qui meritoit d'avoir place dans ſon cabinet, & pour achever de faire ſa cour, il vint à ſaint Germain des Prez dire au R. P. General que le roy demandoit cette agathe. Il n'en fallut pas davantage, pour obliger les ſuperieurs de la faire venir à Paris. Ils la firent preſenter au Roy, qui l'admira; mais comme il avoit de la religion, s'étant informé du religieux qui la lui avoit apportée, d'où elle avoit été priſe, lui répondit, qu'elle avoit été tirée d'un reliquaire; alors il lui dit cette belle parole digne d'un Roy tres-chrétien : *A Dieu ne plaiſe que je prenne ce que la pieté des fideles a conſacré à ſes Saints : mon Pere, remportez votre agathe.* Je ne ſçai comment les religieux de ſaint Sulpice avoient pû conſerver ce treſor, & toutes leurs reliques de la fureur des heretiques; car ces impies ruinerent le monaſtere & principalement l'égliſe de fond en comble. On en rebâtit une autre ſur les fondemens de l'ancienne, qui eſt petite, mais aſſez jolie. La figure de la ſainte Vierge qui eſt à ſon autel eſt une piece achevée : tous les étrangers qui paſſent à Bourges, viennent exprés pour la voir, & ne ſe laſſent point de l'admirer. Quelques uns n'eſtiment gueres moins la figure de notre bienheureux Pere ſaint Benoiſt, qui eſt à l'autel de ce Saint. Les chaires du chœur ſont aſſez belles, le travail eſt délicat; & pour exciter la pieté & la ferveur des religieux, on a peint à chaque ſiege un ſaint fondateur d'un ordre religieux.

Durant le ſejour que je fis à Bourges, je fus avec le Reve-
Beau-voir. rend Pere abbé de ſaint Sulpice à l'abbaye de Beau-voir, qui eſt à deux ou trois lieuës de Bourges, aſſez prés du château de Meun, où Charles VII. mourut. Cette abbaye reconnoît pour

pour fondateur Robert de Courtenay, qui la bâtit & dota l'an 1234 pour des religieuſes de l'ordre de Cîteaux. Elle eſt aujourd'hui gouvernée par madame de Chauvelin, qui étoit auparavant religieuſe de l'ordre de Fontevrault, & qui en peut être conſiderée comme la reſtauratrice. Car lorſqu'elle fut nommée abbeſſe, elle trouva le monaſtere tout ruiné, ſans clôture, & preſque ſans égliſe; (car la voute étoit à bas) chargé de vingt-trois mille livres de dettes manuelles, dépourvû de toutes les neceſſitez de la vie, ſans reſſource pour les avoir, avec quatre ou cinq religieuſes ſans diſcipline & ſans regularité. Mais la pieuſe abbeſſe a ſi bien travaillé depuis environ trente-ſix ans qu'elle fut pourvûë de l'abbaye, qu'elle l'a entierement rétablie, & pour le ſpirituel & pour le temporel. Elle a payé les dettes, rétabli les lieux reguliers, refait la voute de l'égliſe, enfermé l'enclos d'une bonne muraille, & rétabli la regularité dans le monaſtere. Il y a aujourd'hui vingt deux religieuſes, qui s'eſtiment heureuſes d'être gouvernées par une ſi bonne abbeſſe. Elle nous fit voir les reliques de ſon monaſtere, dont les plus conſiderables ſont une mâchoire de ſaint Laurent, un os de ſaint André, un de ſaint Gaucher premier abbé de Quincy, & un couteau de ſaint Loüis roy de France. Elle nous fit voir auſſi ſes titres avec beaucoup de bonté. J'y trouvai la lettre ſuivante de l'abbé de Cîteaux à Petronille dame de Meun & de Sully.

Nobiliſſimæ in Chriſto ſibi plurimum dilectæ Petronillæ de Magduno & de Soliaco Dominæ frater B. dictus abbas Ciſtercii ſalutem & dilectionem.

Noverit dilectio veſtra præſentium litterarum tenore, quod nos petitionem veſtram in veſtris litteris contentam, videlicet quod moniales de Bello-viſu Bituricenſis diœceſis, quæ ſunt filiæ noſtræ immediatæ, poſſint lectiones legere & hiſtoriam cantare, quæ in eccleſia Bituricenſi cantatur, de ſancto Guillelmo noſtri ordinis monacho, & ejuſdem eccleſiæ Bituricenſis antiſtite ſanctiſſimo, in civitate eadem & in provincia illa nominatiſſimo, vobis concedimus, & abbatiſſæ domus ejuſdem ac monialibus ſignificamus, quod de conſilio viſitatoris quem ibi poſuimus, vel aliorum de ordine noſtro abbatum, de legenda & hiſtoria ordinata ſecundum ordinis inſtituta ſibi faciant provideri. Datum apud Ciſtercium tempore capituli generalis, anno Domini M. CC. LV.

Il me reſte à parler du monaſtere des Annonciades de Bour-

ges. C'eſt un illuſtre monument de la pieté de la bienheureuſe Jeanne de France, fille de Loüis XI. & femme de Loüis XII. Son mariage ayant été déclaré nul, parce que le roy, qui l'avoit épouſée étant duc d'Orleans, ne l'avoit fait que par force & malgré luy; cette ſainte princeſſe regarda ſa ſeparation, non comme une diſgrace, mais comme un moyen que Dieu luy fourniſſoit de s'unir plus intimement à luy. Inſpirée de Dieu de fonder dans l'égliſe un nouvel ordre, qui fit profeſſion d'imiter les dix principales vertus de la ſainte Vierge; de l'avis de ſon confeſſeur, qui étoit le R. P. Gilbert Nicolas, appellé enſuite Gabriel Maria, de l'ordre de ſaint François; elle fit venir de la ville de Tours dix jeunes demoiſelles, qu'elle éleva dans ſon palais dans les exercices de la vie religieuſe, & aprés les avoir ſuffiſamment éprouvées, elle bâtit & dota un monaſtere, & leur donna une regle compoſée par le pere Gabriel Maria, & approuvée par le ſaint Siege. La ſuperieure & madame Chamillard maitreſſe des novices me firent voir la bulle du pape Alexandre VI. par laquelle il approuve l'ordre & la regle des Annonciades l'an 1501, celle de Jule II. de l'an 1506 & celle de Leon X. de l'an 1517, par leſquelles ils confirment le contenu dans la bulle d'Alexandre VI. & accordent pluſieurs privileges au nouvel ordre, auquel ils donnent pour protecteur l'abbé de ſaint Sulpice. Elles me firent voir le portrait de la bienheureuſe Jeanne tirée au naturel aprés ſa mort, ſa haire, ſa diſcipline, & cinq petits cloux d'argent qu'elle portoit ſur ſon cœur, ſes pantoufles & ſon habit de noces, qui a été changé en une tres-belle chaſuble d'un drap d'or tres-riche. Elles me firent voir auſſi ſa vie écrite par une de ſes religieuſes, appellée, ſi je ne me trompe, ſœur Françoiſe Guiard, & approuvée par toutes celles qui l'avoient connuë. La lecture que j'en fis m'édifia beaucoup, & me fit voir que ce n'étoit pas ſans raiſon que dés l'an 1625 on avoit voulut proceder à ſa canonization. Je vis une lettre originale du cardinal Barberin écrite à la ſuperieure des Annonciades, par laquelle il luy promettoit de s'y employer. Ce fut apparemment pour cela & en ce temps-là que monſieur Fremiot archevêque de Bourges fit des informations de ſa vie & de ſes miracles, & qu'en mil ſix cens trente-deux meſſieurs de la ville écrivirent au pape pour luy demander la canonization de la bienheureuſe reine. Cette affaire s'étant ral-

lentie, le roy écrivit au pape Innocent XII. la lettre qui ſuit :

Tres ſaint Pere, nous nous trouvons d'autant plus portez à joindre nos inſtances aux humbles ſupplications, qui ſont faites à votre ſainteté par les religieuſes de l'Annonciade de notre ville de Bourges & des autres monaſteres dudit ordre pour la beatification de Jeanne de Valois leur fondatrice, qu'elle a été ſœur & femme des rois nos predeceſſeurs. Les vertus & les diverſes actions de ſa pieté autoriſées de pluſieurs miracles, ſont ſi connuës & ſi reverées, que lorſque votre ſainteté s'en fera rendre compte, nous ne doutons point, qu'elle ne ſe porte volontiers d'accorder, à la tres-humble ſupplication que nous luy en faiſons, la beatification d'une princeſſe, dont la vie a été remplie des graces, dont il a plu à Dieu d'enrichir ſes Saints. C'eſt ce qui ſera encore plus particulierement expliqué par les memoires & procedures authentiques qui en ſeront preſentées à votre ſainteté, laquelle nous prions Dieu, tres-ſaint Pere, de conſerver longues années au regime & gouvernement de ſon égliſe. Ecrite à Verſailles le 28 *juillet* 1699. Ainſi ſigné *votre devot fils le roy de France & de Navarre*, LOUIS. *Et plus bas*, COLBERT.

Cette lettre fut accompagnée de la ſuivante addreſſée au prince Monaco ſon ambaſſadeur extraordinaire à Rome.

Mon couſin, ayant jugé à propos d'écrire au pape pour luy recommander la beatification de ſœur Jeanne de Valois, fille de Loüis XI. & fondatrice des religieuſes Annonciades de ma ville de Bourges ; je vous fais cette lettre, pour vous en donner avis, & vous dire que mon intention eſt, que vous faſſiez les diligences neceſſaires pour perſuader ſa ſainteté d'accorder auſdites religieuſes cette beatification, qu'elles demandent depuis pluſieurs années, la preſente n'étant à autre fin. Je prie Dieu qu'il vous ait, mon cher couſin, en ſa ſainte & digne garde. Ecrite à Verſailles le 28 *juillet* 1699. Ainſi ſigné LOUIS. *Et plus bas*, COLBERT.

Mais la mort du prince Monaco & celle du pape, qui ne ſurvéquit pas long-temps, ont rendu ces lettres inutiles. Cela n'empêche pas le peuple de l'invoquer comme une Sainte, & dans toute la ville de Bourges on ne l'appelle pas autrement que ſainte Jeanne, & le jour de ſa mort qui eſt le 4 fevrier, on fait ſon panegyrique dans ſon égliſe. On voit devant le chœur des religieuſes ſon tombeau, qui eſt fort frequenté, nonobſtant la rage des heretiques, qui

eurent l'impieté de l'ouvrir, & de brûler ſon ſaint corps.

Je demeurai à Bourges cinq ſemaines, & j'en partis le dixiéme de ſeptembre pour aller à l'abbaye de Loroy, qui ayant été entierement brûlée il y a environ quarante ans, n'a conſervé aucun de ſes anciens monumens. On la rebâtit preſentement avec beaucoup de propreté. J'en partis le lendemain pour aller à Chalivoy, où je n'arrivai que fort tard, avec un homme que je fus obligé de prendre pour m'y mener. Cette abbaye ſemble avoir été autrefois aſſez conſiderable; mais aujourd'hui on la prendroit plutôt pour une grange, que pour un monaſtere. Il y a pourtant un aſſez bon nombre de titres, & j'y paſſai un jour tout entier. Je laiſſai l'abbaye de ſaint Satur, parce que l'on m'avoit dit que les titres en avoient été tranſportez à Paris, & comme je n'étois qu'à deux petites lieuës de la Charité ſur Loire, je crus que je devois y aller, quoyque ce monaſtere ſoit du dioceſe d'Auxerre, que je n'avois pas encore deſſein de parcourir. J'y fus reçu avec toutes les demonſtrations poſſibles de bonté par nos RR. PP. reformez de Cluni, qui m'édifierent beaucoup par leur zele à ſoutenir le bien que Dieu a mis dans leur reforme, & faire revivre les obſervances dont ils pourroient être déchus. Ils me dirent que durant le grand procés qu'ils avoient eu avec monſieur le cardinal de Bouillon pour la manutention de leur reforme, ils avoient eu recours à Dieu par de continuelles prieres, & que pour le flechir, ils s'étoient tous privez volontairement deux fois la ſemaine de poiſſon, & avoient chanté tous les jours une grande meſſe. Ils étoient fort en peine du ſuccés de leur chapitre general, qui devoit ſe tenir à Cluni dans peu de jours, & je les voyois tous bien reſolus de ſoutenir leur obſervance. Le R. P. Dom Loüis Evrard qui a été autrefois maître des novices, & prieur en pluſieurs maiſons, le P. ſouprieur & le P. Dom Euſtache me témoignerent ſur tout beaucoup d'amitié. Celui-cy me fit voir un ancien manuſcrit qui contient la regle & les ſermons de ſaint Colomban, ce qui me feroit preſque croire que la regle de ſaint Colomban conjointement avec celle de ſaint Benoiſt auroient été d'abord obſervées au monaſtere de la Charité, plutôt que celle de ſaint Baſile, comme l'ont écrit ceux qui ont fait l'hiſtoire de la Charité, ſans en apporter aucune preuve.

Loroy.

Chalivoy.

LaCharité.

Ce monaſtere originairement étoit bâti à une demie lieuë

de l'endroit où il eſt aujourd'hui, proche de l'ancienne ville de Seir, qui ne ſubſiſte plus. Ayant été détruit par les Wandales, il fut rétabli par le roy Pepin, qui y mit des religieux de ſaint Benoiſt, leſquels n'y demeurerent pas longtemps, parce que le monaſtere fut peu aprés ruiné par les barbares. Geoffroy de Nevers évêque d'Auxerre ayant rebâti l'égliſe en l'honneur de la ſainte Vierge, la donna à ſaint Hugues abbé de Cluni, qui en fit un celebre monaſtere, & la premiere fille de l'ordre, dont il donna la conduite au prieur Girard, conſideré dans Cluni comme un Saint. On dit qu'il y avoit ſous cet illuſtre prieur deux cens religieux à la Charité, qui furent enſuite reduits à cent prêtres & vingt novices, puis à quatre-vingt-dix, quatre-vingt, & enfin à ſoixante, ce qui dura juſqu'à Robert de Lenoncour premier prieur commendataire, qui les reduiſit à trente, leſquels aprés l'incendie du monaſtere arrivé fort peu aprés furent encore reduits à 17 ſi j'ai bien retenu.

Le monaſtere de la Charité ſe reſſent encore aujourd'hui de ſon ancienne ſplendeur; l'égliſe qui n'eſt qu'un retranchement de la premiere, brûlée & ruinée par les heretiques, ne laiſſe pas d'être encore fort grande & fort belle; l'autel eſt recent, fait en forme d'urne, ſimple, mais beau dans ſa ſimplicité. Il y a dans le fond de l'égliſe deux chapelles, ſous leſquelles il y a des caveaux qui ſervent de cimetiere aux religieux. Le refectoire peut paſſer pour un des plus beaux & des plus grands du royaume. Car il a cent trente-huit pieds & demi de longueur, trente-ſept pieds quatre pouces de largeur, ſoixante & un pieds de hauteur ſous le lambris, & ſoixante & quinze au deſſus du pignon. Deſſous ce refectoire eſt une fort belle cave voutée de même longueur. Outre ce refectoire où les religieux mangent durant l'été, il y en a un autre pour l'hyver, qui eſt vouté, plus petit, & plus chaud, qui n'eſt qu'un retranchement du chapitre. Les cloîtres ſont fort beaux, grands & voutez; du grand cloître de la communauté on entre dans les cloîtres des novices & des infirmes qui ſe joignent. Les anciens appartemens des hôtes étoient autrefois magnifiques. Ils ſubſiſtent encore aujourd'hui, quoyqu'employez à d'autres uſages. Ils ſont hors de l'enclos regulier, à l'entrée du monaſtere; & au bout des bâtimens on voit une ancienne chapelle dédiée à ſaint Denis, où on diſoit la meſſe aux hôtes. Nous pouvons de-là

juger du ſoin que nos peres avoient de ne point troubler la retraite des religieux. Hervée tres-ſaint abbé de Marmoutier fit dans la même vûë bâtir un beau logis pour les hôtes à l'entrée de ſon monaſtere, afin que les étrangers n'entrant point dans les lieux reguliers, les religieux ne perdiſſent rien de leur eſprit de retraite.

Font-morigni. De la Charité, je fus à l'abbaye de Font-morigni de l'ordre de Cîteaux. C'eſt un monaſtere tout ruiné, qui eſt poſſedé par des religieux reformez, qui y vivent dans une grande pauvreté. Les mazures de l'égliſe font juger qu'elle étoit autrefois aſſez belle; pour le reſte des lieux reguliers on ne peut les regarder ſans gemir: ces bon peres me reçurent avec beaucoup de cordialité, & me firent voir leurs archives, dans leſquelles je trouvai une choſe aſſez ſinguliere, qui eſt qu'en 1238 une Iſabeau veuve d'un Berenger étoit ſœur converſe à Font-morigni. Lorſque je lus au prieur la charte où cela étoit énoncé, il en fut d'autant plus ſurpris, que dans l'ordre de Cîteaux on a toûjours eu en horreur d'admettre des femmes dans les granges des monaſteres.

Noirlac. L'abbaye de Noirlac où je fus de Font-morigni a conſervé plus de reſtes de ſon ancienne ſplendeur. Les cloîtres, le chapitre, le parloir, le noviciat, le refectoire, la cuiſine, marquent quelque choſe de grand. La cheminée de la cuiſine eſt d'une ſtructure ſinguliere. Car elle eſt double & s'avance juſqu'au milieu de la cuiſine, on me dit que monſieur le prince l'ayant vûë, ne pouvoit ceſſer de l'admirer. L'égliſe eſt encore toute entiere, les chaires du chœur ſe reſſentent de la ſimplicité du temps de ſaint Bernard. Je n'en ai vû que fort peu de ſemblables. L'abbé de Clairvaux faiſant ſa viſite, en fit retrancher la moitié.

Cette abbaye eſt ſituée à une demie lieuë de Saint-Amand, & dans ſon origine elle fut appellée la Maiſon-Dieu. On prétend que le nom de Noirlac *de Nigro lacu* luy a été donné à cauſe de la mort du jeune Ebbon de Charenton fils du fondateur, qui ſe noya étant encore enfant dans un lac voiſin; ce qui paroît une fable, parce que l'on trouve une charte de cet Ebbon, qui confirme la fondation que ſon pere avoit faite, & qui par conſequent n'étoit pas mort dans un âge ſi tendre. On voit dans le chapitre les tombeaux du pere & du fils avec ceux de leurs femmes, dont les ſeigneurs de la Châtre ont fait effacer la qualité de fondateur, qu'ils veulent

s'attribuer ; mais ſi la tombe d'Ebbon de Charenton le pere ne parle plus, ſa fondation & la confirmation de la fondation faite par ſon fils donneront éternellement le démenti à ces meſſieurs. Manrique dit que l'abbaye de la Maiſon-Dieu, ou de Noirlac, fut fondée l'an 1136, & qu'elle eut pour premier abbé Robert neveu de ſaint Bernard, qui la gouverna l'eſpace de 58 ans. Cependant l'acte de la fondation n'eſt daté que de l'an 1150, & l'on trouve dans un titre de 1175 un Franco abbé, qui ſelon ſon épitaphe fut le troiſiéme de la Maiſon Dieu, & un Guillaume qui fut le quatriéme abbé, à qui le jeune Ebbon de Charenton confirma l'an 1189 la fondation faite par ſon pere. Ce qui renverſe tout le ſyſtême du long gouvernement de l'abbé Robert neveu de ſaint Bernard, que nous ne nions pas pour cela avoir été abbé de Noirlac, puiſque le livre de l'Exorde de Cîteaux le dit poſitivement.

Je partis de Noirlac le jour de ſaint Michel de grand matin pour aller à l'abbaye de Charenton, où madame de Montgon de Beau-verger qui en eſt abbeſſe me reçut avec une bonté, que je ne puis exprimer. Cette abbaye eſt fort ancienne, & reconnoît pour ſes fondateurs les diſciples de ſaint Colomban. On voit encore dans l'égliſe un ſepulcre de pierre qu'on dit être celuy de ſaint Chalan diſciple de ce Saint; ſur le couvercle duquel on voit ce monogramme. Charenton

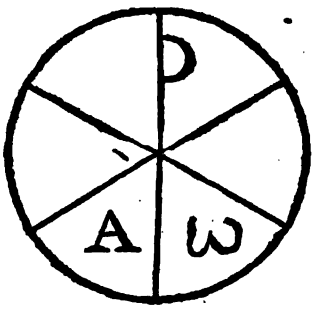

Au commencement du douziéme ſiecle, Leger archevêque de Bourges de l'autorité du ſaint Siege en chaſſa les religieuſes, & mit en leur place des chanoines reguliers ; mais aprés la mort de ce prelat, le chapitre de Bourges expulſa les chanoines, & rappella les religieuſes, qui depuis ce temps-là y ſont toûjours reſtées. Au commencement du ſeiziéme ſiecle, madame d'Amboiſe qui en étoit abbeſſe, ſoumit le

monaſtere à la congregation naiſſante de Chezal Benoiſt, & reçut une eſpece de reforme, qui fut depuis embraſſée par quelques autres abbayes, & on tira de Charenton des religieuſes pour gouverner les abbayes de ſaint Laurent de Bourges, de ſaint Pierre de Lyon, de ſaint Menouſt & encore d'autres. Dans la ſuite cette reforme s'affoiblit de telle ſorte par la negligence de quelques abbeſſes, que le ſpirituel & le temporel en ſouffrirent beaucoup, ſi bien que madame de la Rochefoucault nommée abbeſſe de Charenton ayant vû l'état de ſa maiſon, n'eut pas le courage d'y demeurer, & en fit ſa démiſſion entre les mains du roy, qui luy donna l'abbaye du Paraclet, & nomma à celle de Charenton madame Renée de Megrigny, que Dieu avoit deſtinée pour en être la reſtauratrice.

Cette illuſtre abbeſſe iſſuë d'une noble maiſon aſſez connuë en France, avoit été élevée à la pieté dés ſes plus tendres années dans l'abbaye de Malnouë proche de Paris. Agée de ſeize ans, elle s'y conſacra à Dieu par les vœux ſolemnels de la vie religieuſe. Son bel eſprit & ſes rares qualitez jointes à ſa vertu, la firent aimer de tout le monde, & obligerent ſes ſuperieures à luy confier l'œconomie de la maiſon; charge dont elle s'acquitta au grand contentement de toutes ſes ſœurs. Dieu qui la deſtinoit à quelque choſe de plus grand, la faiſoit paſſer par ces ſortes d'emplois, pour la former, & luy apprendre à rétablir une maiſon ruinée. Madame de Rohan abbeſſe de la Trinité de Caën, ayant été transferée à Malnouë, fit ſes délices de madame de Megrigny, & lorſque de Malnouë elle alla à Paris s'établir au prieuré du Chaſſemidy, elle voulut l'avoir auprés d'elle pour ſe ſervir de ſon conſeil, & de ſon ſçavoir faire; ce qui luy réüſſit ſi bien, qu'on peut dire, que s'il y a quelque bien & du bon ordre dans cette maiſon, c'eſt à madame de Megrigny qu'on en eſt redevable.

L'abbaye de Notre-Dame de Charenton ſur la riviere de Marmande étant venu à vaquer par la demiſſion de madame de la Roche-foucaut, monſieur de Meſgrigny ſon pere la demanda au roy, & l'ayant obtenuë y amena luy-même ſa fille, la faiſant paſſer par ſes terres par une ſinguliere providence; car par tout où elle paſſoit, elle eut ſoin de ſe fournir de linge, de vaiſſelle, & de beaucoup d'autres petits meubles, qui luy furent d'un trés-grand ſecours: car lorſqu'elle arriva

le arriva à Charenton, elle ne trouva pas un lit pour ſe coucher, ny une ſerviete pour ſa table; & ſes religieuſes furent obligées d'en emprunter pour la recevoir. La pauvreté étoit ſi grande, qu'il n'y avoit point de ſerrure à la porte de la clôture, tous les édifices étoient en ruine, & la maiſon ſans reſſource pour les réparer. Elle ne trouva pas un double dans ſon abbaye, & les dettes étoient ſi exceſſives, que les marchands ne vouloient plus rien donner à credit. Cette extrême pauvreté la ſurprit, mais elle ne l'abbatit point; elle ne fit au contraire qu'animer ſon zele & ſon ardeur à travailler à la vigne du Seigneur. Son genie ſuperieur l'éleva au-deſſus d'une ſi grande miſere, & ſans avoir égard à la promeſſe que monſieur ſon pere lui fit de ne la point laiſſer là, ny à l'eſperance dont il la flattoit de luy obtenir une meilleure abbaye, ce qui luy auroit été facile d'obtenir, ſi la mort ne l'avoit prévenu; elle crut que l'abbaye de Charenton étoit ſon partage, que Dieu l'y appelloit & l'y vouloit pour y rétablir le temporel & le ſpirituel, qui n'étoit en guéres meilleur état.

Elle avoit une penſion de cinq cens livres de ſes parens; madame ſa ſœur qu'elle avoit amenée de Malnoüe avec elle en avoit autant. Elle trouva dans l'abbaye trois novices dont on avoit déja mangé la moitié des dottes; ayant devant ſoy cette petite reſſource, elle fit publier dans toutes les paroiſſes que ceux à qui ſon abbaye devoit quelque choſe vinſſent la trouver. Elle paya d'abord une partie des dettes les plus preſſées, & donna aux créanciers de ſi bonnes paroles, que ſa conduite les contenta tous. Elle s'appliqua d'abord à prendre une parfaite connoiſſance de l'état de ſon monaſtere, elle fit mettre tous les titres en ordre par un religieux Benedictin, elle retrancha les abus qui s'étoient gliſſés dans la nourriture par la negligence de l'abbeſſe qui l'avoit precedée; ce qui luy attira de grandes contradictions de la part des religieuſes accoûtumées à une vie licentieuſe, & qui ne vouloient rien démordre des anciennes pratiques dans leſquelles elles avoient été élevées. Elle les ſupporta avec une fermeté & une grandeur d'ame digne d'une ſainte abbeſſe, mettant toute ſa confiance en Dieu, qu'elle aimoit trés-tendrement, & qu'elle regardoit comme ſon unique force; auſſi avoit-elle pris pour ſa deviſe *Deus fortitudo* qu'elle fit graver ſur la muraille de ſon logis abbatial.

Penetrée qu'elle étoit de cette maxime de l'Evangile que monſieur ſon pere luy avoit repetée ſouvent : *Cherchez premierement le royaume de Dieu & ſa juſtice, & tout vous ſera donné avec abondance*, elle fonda toutes ſes actions ſur cette promeſſe. Auſſi aprés avoir liquidé ſes dettes, voyant que l'égliſe étoit toute nûë, toute dépavée, & fort humide, ce qui y attiroit des crapaux & pluſieurs autres inſectes; elle la fit rehauſſer de cinq pieds, & paver au dedans & au dehors, elle fit faire un beau retable de ſculpture au grand autel, boiſer & griller trés-proprement le chœur des religieuſes; & au lieu de ſimples bancs ſur leſquels elles s'aſſeioient pendant l'office, elle leur fit faire de fort belles chaires de chœur. Elle trouva la ſacriſtie comme le reſte de la maiſon depourvüe de tout, elle y fit faire des ornemens de toutes les couleurs, la garnit de beaux linges; & afin que rien ne manquât à la décoration de la maiſon de Dieu, elle engagea ſes religieuſes à travailler elles-mêmes à de beaux points pour mettre aux aubes, aux ſurplis, aux nappes de communion; & pour les encourager par ſon exemple, elle les faiſoit travailler dans ſa chambre. Cette digne abbeſſe n'en demeura pas là, elle fit faire un ſaint ciboire de vermeil doré, une boëte d'argent pour mettre les ſaintes huiles, une petite cuvette & des burettes, un benitier avec ſon aſperſoir, & une coquille pour mettre le ſel lorſqu'on fait la benediction de l'eau benite, tout cela d'argent. Sa pieté n'étant pas encore ſatisfaite, elle fit faire des ornemens, des calices, des ſoleils d'argent, & des tabernacles pour les paroiſſes de la campagne qui dépendoient de ſon abbaye: ce qui luy attira la benediction de tous les peuples.

Aprés avoir ainſi pourvû à la maiſon de Dieu, elle ſongea auſſi à ſe loger, elle & ſes religieuſes. Elle fit donc conſtruire ſon logis abbatial, des dortoirs, des infirmeries; & afin de leur procurer toutes les commodités, elle fit faire une baſſe-cour & des étables pour les beſtiaux.

Sa conduite ſpirituelle ne fut pas moins admirable: elle avoit trouvé toutes les obſervances fort alterées, elle s'appliqua à les rétablir, mais on peut juger avec combien de peines. Ayant réparé le chapitre, elle y aſſembloit regulierement ſes filles, tant pour leur faire des exhortations ſur leurs devoirs, que pour y corriger les fautes qui ſe commettoient contre la regularité: ce qu'elle faiſoit avec tant de pruden-

ce, qu'il n'y avoit que les eſprits mal faits qui puſſent y trouver à redire. Les fêtes principales de l'année elle faiſoit un diſcours ſur le myſtere qu'on celebroit ou ſur la vie du Saint que l'on honoroit, ce qu'elle faiſoit avec une ſi grande netteté, tant de facilité & d'onction, que ſes religieuſes en étoient auſſi penetrées que ſi un ange leur eût parlé.

Elle étoit elle-même un ſeraphin lorſqu'elle aſſiſtoit à l'office divin; elle s'y trouvoit toûjours la premiere & en ſortoit la derniere, elle ne s'en exemptoit jamais que pour des neceſſités indiſpenſables; dans ſes maladies mêmes, toute languiſſante qu'elle étoit, elle s'y faiſoit porter. Son amour pour Dieu paroiſſoit ſur tout lorſqu'elle approchoit de la ſainte table; elle communioit toutes les fêtes & tous les dimanches, & fort ſouvent ſur la ſemaine; elle excitoit toutes ſes filles à s'en approcher le plus qu'elles pourroient; & lorſque quelques-unes alloient luy en demander la permiſſion, on la voyoit pleurer de joye & de tendreſſe. Elle leur diſoit qu'elle eût ſouhaité que ſes confeſſeurs luy euſſent permis de communier tous les jours, que ſon cœur eût été dans un continuel plaiſir; mais que ſa miſere étoit trop grande, & que ſon indignité étoit une juſte punition de ſes fautes & de ſes foibleſſes.

On peut dire qu'elle n'en eut jamais à ſoûtenir la gloire de Dieu: lorſqu'elle remarquoit quelqu'une de ſes religieuſes s'écarter de ſon devoir, elle l'avertiſſoit charitablement; mais lorſqu'elle voyoit qu'elle ne ſe corrigeoit pas, elle étoit ferme à retrancher les abus. Elle ſouffroit avec patience les fautes qui ne regardoient que ſa perſonne, & diſſimula beaucoup de chagrins qu'on luy donnoit, ne faiſant paroître aucune alteration. Lorſque quelque religieuſe venoit luy faire ſatisfaction, elle la recevoit à bras ouverts, luy remontrant doucement ſa faute & pleurant avec la coupable.

Pour ne rien negliger de ce qui pouvoit contribuer au bien ſpirituel de ſes filles. Elle leur acheta un bon nombre de livres de pieté & curieux, dont elle fit une bibliotheque; elle en fit encore une particuliere pour ſon uſage compoſée de livres choiſis touchant les devoirs des ſuperieurs, qu'elle prêtoit à ſes religieuſes qui les luy demandoient.

Elle étoit d'une belle humeur, & aimoit les petites recréations qui ne bleſſoient point la regularité Chacune avoit la liberté de dire devant elle ſon ſentiment ſur l'agréable com-

me ſur toute autre choſe ; mais dans les heures du ſilence elle vouloit qu'on le gardât inviolablement, & faiſoit en ce temps là des viſites pour voir ſi toutes étoient dans l'ordre.

Quoyqu'elle eût été nommée à ſon abbaye dés l'an 1677. elle ne s'étoit point fait benir que peu d'années avant ſa mort. Et ce ne fut qu'aux inſtances que luy en firent ſes parens, qu'elle alla à Paris où elle fut benite par monſeigneur l'archevêque de Bourges en l'égliſe des Capucins de ſaint Honoré, dont ſon frere étoit gardien. Elle commença dans ce voyage à ſe ſentir du mal qui luy cauſa la mort ; elle le cacha le plus qu'elle put, mais comme il augmentoit toûjours, elle fut obligée de découvrir le cancer qui luy rongeoit le ſein. Monſeigneur l'archevêque de Bourges luy permit de retourner à Paris chercher quelques remedes ; mais les remedes étant inutiles, elle prit le parti de retourner à ſon abbaye, l'eſprit fort tranquille ſur le ſujet de ſa deſtinée. Elle ſouffrit ſon mal avec une grande conſtance, ſuivant les exercices reguliers avec la même chaleur qu'elle auroit fait étant en pleine ſanté. Mais enfin le mal empira de telle ſorte, qu'outre ſon ſein qui étoit tout pourri & ſon bras qui étoit ſi exceſſivement enflé, qu'elle ne pouvoit le ſoûtenir ſans une écharpe, elle avoit le dos tout écorché depuis l'épaule juſqu'aux reins. En cet état elle ſervit encore ſes ſœurs au refectoire le jour de l'aſſomption. Deux mois aprés elle fut obligée de s'alliter, ſe faiſant apporter tous les huit jours le corps de notre Seigneur qu'elle recevoit à genoux avec ſon habit d'égliſe, entonnant elle-même un motet en l'honneur du ſaint Sacrement qui étoit chanté par ſes filles. Lorſqu'on l'alloit voir, elle ne parloit que des miſericordes de Dieu & du bonheur des ſouffrances. La veille de Noël qui fut la ſurveille de ſa mort, elle fit venir la ſacriſtine, & luy mit entre les mains les bougies qu'on donne ce jour-là à la communauté, & en ayant fait allumer une, luy dit : Approchez-vous de moy, ma fille, & luy ouvrant ſa bouche que le chancre avoit gagné par tout ; Voyez, ma fille, luy dit-elle, l'état pitoyable où le Seigneur a réduit vôtre mere, profitez de ce que vous voyez pour luy rendre des actions de graces infinies de la part qu'il a bien voulu me donner à ſes ſouffrances. Elle continua dans ces ſaintes diſpoſitions juſqu'au 26 Decembre 1697. qu'elle mourut ſur les ſept heures du ſoir aprés avoir reçu tous ſes ſacremens avec une grande préſence d'eſprit.

Aprés ſa mort ſon viſage ne changea point, ſinon qu'il parut encore plus beau, ſon ſein ny ſon corps ne rendit aucune mauvaiſe odeur, & ſes membres devinrent flexibles comme ſi elle eût été vivante. Elle étoit âgée de cinquante-huit ans, & avoit gouverné vingt-deux ans ſon abbaye où ſa memoire eſt encore en benediction. Je n'ay pas crû me pouvoir diſpenſer de faire icy l'éloge de cette illuſtre abbeſſe ſur les memoires que m'en a envoyé madame de Mongon qui remplit aujourd'huy dignement ſa place en l'abbaye de Charenton. Cette pieuſe abbeſſe marche ſur les traces de madame de Meſgrigni; depuis ſeize ans qu'elle gouverne elle a fait beaucoup d'accommodemens en la maiſon, & par ſa douceur & ſa belle conduite elle s'eſt captivé les cœurs de toutes ſes filles, qui l'aiment tendrement, & qui prennent plaiſir à faire leur devoir ſous une ſi bonne abbeſſe. Les honêtetés qu'elle me fit m'obligerent de reſter deux jours dans ſon monaſtere.

J'allay de-là à celuy de ſaint Menouſt, dont madame de la Chaize, niece du pere de la Chaize, eſt abbeſſe; elle me marqua beaucoup de bonté, mais elle ne voulut pas m'ouvrir ſes archives, parce, diſoit-elle, qu'étant ſous la juriſdiction de monſieur le Cardinal de Boüillon, elle ne pouvoit faire cela ſans ſa permiſſion. Ainſi je ne puis rien dire de ſon abbaye, ſinon qu'elle paroît beaucoup au dehors, que le parloir eſt fort beau, & que l'égliſe eſt aſſez jolie; le ſanctuaire paroît fort ancien, mais le reſte eſt recent. On monte à l'autel par un grand nombre de degrez. Il eſt toûjours bien orné, car madame l'abbeſſe a un trés-grand ſoin que les autels ſoient bien decorez & que les ornemens qui ſervent à la celebration du divin ſacrifice ſoient riches & propres. Derriere le grand autel eſt le ſepulchre de ſaint Menouſt élevé ſur de petites colomnes; on voit à côté un autre ſepulchre de pierre d'où le corps du ſaint fut transferé dans celuy dont nous venons de parler, où il eſt en grande veneration. S. Menouſt

N'ayant pû travailler à ſaint Menouſt, j'en partis le plûtoſt que je pus pour aller à Sauvigni. Monſieur l'abbé de la Chaize voulut venir avec moy pour y faire celebrer le trentain de monſieur ſon oncle, qui en avoit été prieur, & qui étoit mort un mois auparavant. Sauvigny.

Ce monaſtere eſt une des quatre grandes filles de Cluny,

& un monument des anciens ducs de Bourbon, dont on voit encore pluſieurs tombeaux de marbre d'un trés-beau travail. Il y a dans la chapelle où ils entendoient la meſſe une petite cheminée où l'on allumoit du feu en hyver pour les préſerver du froid : mais rien ne rend ce lieu plus venerable que les tombeaux de ſaint Mayeul & de ſaint Odilon abbez de Cluny. On a érigé deux autels en leur honneur aux deux côtés de la porte du chœur, ſur leſquels ſont leurs ſacrées reliques dans deux riches châſſes d'argent. Leurs chefs ſont dans le tréſor dans deux beaux buſtes d'argent, avec leurs croix pectorales qui ſont d'or & plus grandes que celles que portent aujourd'huy les évêques & les abbez : on y voit encore les ſandales dons ils ſe ſervoient lorſqu'ils officioient, & le ſcapulaire de ſaint Mayeul, qui eſt tout entier, de couleur tannée & fort large, le capuchon eſt pointu preſque comme celuy des chartreux. J'eus la curioſité de le meſurer ſur le nôtre, & je le trouvai de même grandeur, heureux ſi je pouvois me revêtir des admirables vertus de ce grand Saint. L'égliſe eſt fort belle & fort grande ; elle a été rebâtie ſur les fondemens de celle de ſaint Mayeul par le prieur Geoffroy Cholet, qui avoit été auparavant religieux du Mont ſaint Michel. Ce monaſtere luy eſt redevable de la ſplendeur avec laquelle il ſubſiſte aujourd'huy ; il luy doit en particulier la plûpart des manuſcrits qui ſont trés-beaux & en grand nombre dans la bibliotheque, la plûpart des peres de l'égliſe, quelques-uns d'Alcuin. On eſtime ſur tout une grande bible qui fut portée au concile de Baſle, & dont on a offert plus de deux mille livres. Je ne pus entrer dans le chartrier à cauſe du ſceau qui y avoit été appoſé aprés la mort du prieur, mais je trouvai de quoy m'occuper deux jours tout entiers dans le monaſtere, dont je partis le jour de ſaint Placide aprés diſné pour aller à Moulins.

Je fus dabord deſcendre à Iſſeure, & j'y entendis les vêpres chez nos ſœurs Benedictines, qui par leur regularité peuvent ſervir de modele à toutes les religieuſes de notre ordre : car elles gardent l'abſtinence, les jeûnes, les veilles preſcrites par la regle, elles ont beaucoup de ſilence & d'oraiſon, & vivent dans une grande exactitude pour toutes les pratiques regulieres. Comme elles ſont fort humbles, la ſuperieure me pria de ne faire aucune mention de leur monaſtere dans l'ouvrage, qui faiſoit le ſujet de mon voyage ;

comme ce n'eſt qu'un prieuré, je n'eus pas de peine à le luy promettre. Je remontay enſuite à cheval & je fus coucher à Moulins qui eſt une fort belle ville; on y eſtime fort le tombeau de monſieur de Montmorency qui eſt à la Viſitation : je ne pus en voir toute la beauté, parce que, lorſque j'y allay, il commençoit à ſe faire un peu tard.

Le lendemain je fus dire la ſainte Meſſe en l'égliſe des peres Carmes, tant parce qu'elle n'étoit pas fort éloignée de l'endroit où je logeois, que parce que c'eſt en ce convent qu'un de mes freres a fait profeſſion. Je fus de-là à l'Hôtel-Dieu où les malades ſont ſoignez avec une propreté qui charme; & enſuite je montay à cheval pour aller à Nevers où je n'arrivai que le lendemain à l'heure de diſné. Je fus deſcendre à ſaint Eſtienne chez nos peres de Cluny qui me reçurent avec toute la cordialité poſſible. Nevers.

Dés que j'eus diſné je fus à l'évêché pour rendre mes reſpects à l'évêque, & luy demander l'entrée dans ſon chartrier. Comme il étoit malade, & qu'il ne voyoit aucune compagnie, & que même il avoit renvoyé devant moy quelques perſonnes de qualité, je ne pus luy parler; mais il donna ordre à monſieur l'abbé de Braiſe de me faire voir chez luy un trés-beau cartulaire, qui contient beaucoup de chartes anciennes, ſervent beaucoup à rectifier le catalogue des évêques de Nevers: ce que cet abbé fit avec bien de l'honneteté; & pour contribuer de ſa part à notre ouvrage, il eut la bonté de me communiquer quelques remarques qu'il avoit fait ſur les évêques de Nevers tirées des titres du chapitre de ſaint Cyr, & quelques autres faites par un auteur anonyme.

Dans mes heures de loiſir j'allois viſiter les égliſes. La cathedrale eſt ſans contredit la plus belle de la ville; elle a cela de ſingulier qu'elle a un autel à l'orient & un à l'occident conſacré à ſaint Cyr, ce que je n'ay encore vû dans aucune égliſe de France. Il y en avoit autrefois une ſemblable à ſaint Gal en Suiſſe, dont on peut voir la deſcription dans les annales du pere Mabillon. Le grand autel qui eſt à l'orient eſt trés-riche & bien travaillé, toutes les figures qu'on y voit ont été faites en Italie, les tombeaux des derniers ducs de Nevers, qui ſont à côté ſont d'un travail qui ſurpaſſe infiniment la matiere, quelque riche qu'elle ſoit. Ce fut dans cette égliſe que Jacques Spifames évêque de Nevers communiant

une perſonne luy dit: *Accipe figuram corporis Chriſti*, en préſence du doien qui l'en reprit aigrement, & luy dit: *Mentiris impudentiſſime.* Ce miſerable évêque ayant abjuré la foy, ſe retira à Geneve, où Calvin, qui ſe défioit de luy, le fit mourir par la main du bourreau, & ce fut luy qui donna occaſion à ce proverbe, *Il eſt venu d'évêque meunier.* Mais pour revenir à l'égliſe cathedrale, la tour eſt admirée de tous les connoiſſeurs; ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt qu'elle eſt auſſi large & auſſi épaiſſe par le haut que par le bas.

Le palais & la place ducale ſont devant l'égliſe cathedrale. Ce palais eſt un des plus beaux qu'on puiſſe voir en province. L'égliſe des Recolets le joint, dans laquelle on voit le tombeau de Marie Yolande fille aînée de Eudes de Bourgogne & de Mathilde ſeconde vicomteſſe de Nevers. Cette princeſſe avoit d'abord fondé un convent de religieux de ſaint François hors de la ville en l'endroit où ſont aujourd'hy les Minimes. Cette maiſon ayant été brûlée l'an 1358 par les Anglois, Marguerite fille de Philippe le Long roy de France, pour lors veuve de Louis deuxiéme comte de Flandre & de Nevers, reçut les religieux dans ſon palais où ils ſe bâtirent une chapelle le 18 May 1363, ce que Louis troiſiéme comte de Nevers confirma l'an 1365. Ils ſe bâtirent enſuite une plus grande égliſe, dont les fondemens furent jettez le 10 Juin 1371. Charles V. roy de France & duc de Bourbon, Marguerite de Fontenai, Jeanne de Chantemerle, Marie de Maſſere, Jean de Bonnelle contribuerent à la conſtruction de cet édifice; & Marie d'Albret ducheſſe de Nevers à ſa decoration. Elle y eſt enterrée avec Charles de Cleves comte de Nevers, Louis de Cleves comte de Nevers & d'Auxerre decedé le 24 Septembre 1545, Marie d'Albret ducheſſe de Nevers & vicomteſſe de ſaint Florentin qui mourut à Paris dans ſon palais le 17 Octobre 1649, & Marie de Cleves fille de François de Cleves duc de Nevers. Dans le bas chœur, derriere le grand autel, on voit un ſepulchre de marbre noir, où le corps de la comteſſe Yolande, qui avoit fondé les Cordeliers, & qui mourut l'an 1280. a été transferé, mais on n'y lit pas ſon épitaphe rapporté par Coquille. Aujourd'huy cette maiſon eſt poſſedée par les peres Recolets, qui y furent établis l'an 1596, & qui peuvent la regarder comme un de leur plus beaux convens.

La plûpart des égliſes de Nevers ſont fort anciennes: celle

celle de saint Estienne doit son origine à saint Colomban, qui la bâtit pour des moines qui la possedent encore aujourd'huy. Sur la fin de l'onziéme siecle il n'y avoit que fort peu de religieux, & l'église & le monastere menaçoient de ruine. Guillaume comte de Nevers le fit rebâtir, le choisit pour le lieu de sa sepulture, & le donna à saint Hugues, qui en fit un prieuré dépendant de Cluni l'an 1097. On voit encore dans une chapelle le tombeau de ce comte, où il est representé offrant à saint Hugues une église. Dans l'autel de la paroisse qui est dans la nef est renfermé le corps de saint Eulade évêque de Nevers, dans un sepulchre de pierre avec cette inscription :

QVISQVIS AB OCCASV ÆPERAS HVC QVISQVIS AB ORTV
CORPVS IN HOC TVMVLO QVOD VENERERIS HABES
PRÆSVL CVI ADIVS HVIVS QVONDAM PATER VRBIS
ADVENTV̄ GAVDENS SVSTINET HIC DOMINI ✠

Il ne reste plus aucun monument du tombeau de Hugues III. évêque de Nevers qui fut aussi enterré à saint Estienne.

L'abbaye de Notre-Dame n'est guéres moins ancienne que le monastere de S. Estienne, car on prétent que les disciples de S. Colomban en ont jetté les fondemens, & qu'ils y mirent des religieuses. Ayant été détruite par les Wandales, Heriman évêque de Nevers la rebâtit dans le neuviéme siecle pour des religieuses Benedictines qui la possedent encore aujourd'huy, & la choisit pour le lieu de sa sepulture. On voit encore son tombeau dans l'église. Fromondus évêque de Nevers dans le douziéme siecle y réunit trois autres abbayes, & de quatre n'en fit qu'une seule, qui par cet endroit devint considerable. Madame de Levi qui en est aujourd'huy abbesse me témoigna beaucoup de bonté, & me fit entrer plusieurs fois dans son monastere pour y visiter les archives. J'eu beaucoup de consolation de voir dans le jardin une petite chapelle dans le lieu même où l'on dit que saint Reverien évêque d'Autun souffrit le martyre. La pierre sur laquelle il eut la tête tranchée se conserve dans l'église, & ses sacrées reliques dans le tresor.

dans une belle châſſe d'argent, avec pluſieurs autres reliques fort conſiderables.

L'égliſe de Notre-Dame n'eſt pas l'unique monument de la pieté de l'évêque Heriman. L'égliſe cathedrale où il établit ſoixante chanoines, & celle de ſaint Martin qu'il fonda pour dix-huit n'en eſt pas un moindre. Ces chanoines vivoient en commun dans l'une & dans l'autre égliſe, mais vers le douziéme ſiecle ceux de ſaint Martin convertirent leur égliſe en un monaſtere de chanoines reguliers. Il eſt aujourd'huy poſſedé par ceux de la congregation de ſainte Geneviéve qui y conſervent les reliques de ſaint Hierôme évêque de Nevers.

Le portail de ſaint Pierre a quelque choſe de ſingulier, car on y remarque une reine avec un pied d'oye. Le pere Mabillon dans ſes annales dit qu'on voit la même choſe au portail de Neelle dans le dioceſe de Troye & en celuy de ſaint Benigne de Dijon, & qu'on dit que cette reine eſt ſainte Clotilde. Je ſuis bien trompé ſi je ne l'ay vû auſſi dans le portique de l'égliſe de Bourges repreſentée de la même maniere.

Le college des Jeſuites & le convent des Minimes ſont des témoignages de la pieté des Gonzagues.

Pendant que j'étois à Nevers il m'arriva une choſe plaiſante, car comme j'allois dans tous les convens nouvellement établis pour en connoître les fondateurs & le temps de la fondation: étant allé aux Carmelites, & aprés avoir fait mon compliment à la ſuperieure, je la priay de me dire par qui elles avoient été fondées, & en quel temps. Cette propoſition démonta tellement cette bonne fille, qu'elle s'écria: Hé pourquoy me demandez-vous cela, mon pere? n'eſt-ce pas pour mettre encore de nouveaux impôts ſur nôtre maiſon? nous en avons déja tant payé que nous avons été obligées pour y ſatisfaire d'emprumter une ſomme conſiderable, dont nous payons la rente. Je luy répondis que j'étois bien éloigné d'avoir cette penſée qui ne convient pas à un homme de ma profeſſion. Elle me remit au lendemain, parce qu'elles étoient preſſées d'enterrer une de leurs ſœurs qui étoit morte ce jour-là: mais n'étant point raſſurée de ce que je luy avois dit, elle envoya quérir ſon directeur pour ſavoir ce qu'elle avoit à faire. Le directeur diſſipa cette terreur panique, l'aſſûrant que c'étoit un honneur pour leur maiſon qu'on en fit mention dans un ouvrage auſſi conſiderable que celuy que nous avions entre-

pris ; & lorſque je la fus voir, elle m'apporta de bonne grace le contrat de la fondation.

Aprés avoir demeuré dix jours à Nevers, j'en partis pour aller à l'abbaye de Bourras dans le dioceſe d'Auxerre. Cette abbaye qui eſt la premiere fille de Pontigny, fondée l'an 1119, peut avoir été autrefois aſſez conſiderable, car c'eſt d'elle que furent tirez les premiers religieux de Chalivoy dans le dioceſe de Bourges : mais aujourd'huy elle eſt tellement ruinée, qu'elle reſſemble plûtoſt à une grange qu'à une abbaye, en ſorte qu'elle eſt réduite à un ſeul religieux. J'y arrivay ſur les trois heures, & comme ce religieux étoit allé à la Charité, la ſervante qui a ſoin de ſon ménage fit mettre notre cheval à l'écurie, & me fit apporter du pain & du vin avec du fromage : comme je n'avois pas encore diſné, j'en mangay avec appetit. Luy ayant demandé quand monſieur le prieur reviendroit, elle me répondit que ce ſeroit le ſoir même, & me dit beaucoup de bien de luy que j'entendois avec plaiſir. Elle m'aſſûra qu'il ſe traittoit fort mal, & qu'à ſon arrivée il ſe contenteroit peut-être d'un ſalade, qu'il paſſoit tous les jours deux ou trois heures à l'égliſe à prier Dieu & à dire ſon office, qu'elle en avoit vû deux autres avant luy qui étoient morts, leſquels faiſoient bonne chere & ſe divertiſſoient bien ; elle ajoûta ſi ceux qui ſont morts étoient obligés de faire ce que monſieur le prieur fait ; je ne ſcai pas ce qu'ils ſont devenus. J'admiray le raiſonnement de cette femme, & je conçu de-là combien les religieux doivent être circonſpects devant les ſeculiers. Lorſque le prieur fut arrivé, je connu la verité de ce qu'elle m'avoit dit. Il me parut un fort bon religieux, & il étoit ſi dépourvû de toutes les neceſſitez de la vie, qu'à peine put-il trouver quelques œufs pour me regaler. Il m'en fit de grandes excuſes, mais ſa vertu étoit pour moy un plus grand regal que toute la chere qu'il auroit pû me faire.

Bourras.

Le jour ſuivant j'allai à l'abbaye du Reconfort fondée pour des religieuſes de l'ordre de Cîteaux l'an 1234 par Mathilde comteſſe de Nevers. Deux heures aprés mon arrivée, l'abbeſſe qui revenoit de Paris, où elle avoit gagné deux procés de conſequence, y arriva auſſi, & je connus par les cris de joye de ſes religieuſes, qu'elle en étoit fort aimée. Je ne voulus point troubler le plaiſir que ſes ſœurs avoient de la recevoir, & j'attendis au lendemain à la ſaluer. Je luy montrai

Le Reconfort.

les lettres de recommandation que j'avois de monſieur de Cîteaux, & auſſi tôt elle m'ouvrit ſon monaſtere, me communiqua ſa fondation, & me fit voir tout ce qu'elle avoit de titres. Cette maiſon eſt preſque redevable de tout ce qu'elle eſt aujourd'hui à madame Angelique de Vievre de Launay religieuſe de Faremoutier, qui en ayant été faite abbeſſe l'an 1634, y rétablit la regularité avec l'office divin, & en rebâtit les lieux reguliers. Auſſi ſa memoire y eſt-elle en benediction.

Corbigny. Aprés y avoir demeuré deux jours, j'en partis le 21 octobre pour aller à Corbigny, qui n'eſt qu'à deux lieuës de-là; comme j'y arrivai de bonne heure, je travaillai le reſte de la journée, & le jour ſuivant j'allai à l'abbaye de Bellevaux, de l'ordre de Premontré dans le dioceſe de Nevers. J'y trouvai cinq religieux de la commune obſervance, mais qui vivent fort bien. Il y avoit un bon vieillard, qui avoit beaucoup contribué au rétabliſſement de cette maiſon, & qui paroiſſoit avoir de la religion. Ils furent tous ravis de m'avoir ouvert leurs archives, lorſque par les découvertes que j'y fis ils apprirent que leur fondateur étoit un ſeigneur de Marmagne, qui avoit embraſſé la vie religieuſe luy & ſa femme dans leur monaſtere. Car anciennement les monaſteres de Premontré étoient doubles, & proche du monaſtere des hommes, on en bâtiſſoit un de femmes. La joye qu'ils avoient de ſçavoir qui étoit leur fondateur, fit qu'ils me preſſerent beaucoup de reſter encore chez eux; mais aprés avoir pris toutes les connoiſſançes dont j'avois beſoin, j'en partis inceſſamment pour retourner à Corbigni.

Bellevaux.

J'allai de là à la Chartreuſe du Val-ſaint-George, où le vicaire & le procureur me reçurent avec toute la cordialité que leur permit la maladie mortelle de leur prieur, à qui ils donnerent l'Extrême-onction pendant que j'étois là. Ils me firent voir leurs archives, qui n'ont rien ſouffert de l'incendie, qui conſuma il y a environ quarante ans tout ce monaſtere. La fondation qui a été faite par un ſeigneur de l'Orme eſt des plus belles qu'on puiſſe voir. Il ne ſe peut rien ajouter à la pieté de ce ſeigneur, ny aux précautions qu'il a pris pour que rien ne manquât à ſes chers Chartreux. La pluye qui étoit tombée toute la matinée porta le vicaire & le procureur à me faire beaucoup d'inſtance pour demeurer le reſter dujour; mais comme on m'avoit aſſûré que les chemins étoient beaux, je ne laiſſai pas de

partir ſur les deux heures. A à peine fus-je ſorti du monaſtere, que la pluye accompagnée d'un vent froid & violent, qui me l'envoyoit dans le viſage, tomba ſur moy à verſe, & pour comble de malheur je m'égarai. Je ne laiſſai pourtant pas d'arriver ſur le ſoir à Vezelai.

Vezelay.

C'eſt une ancienne & illuſtre abbaye ſituée ſur la pointe d'une montagne, où l'on dit qu'il y a eu juſqu'à huit cens religieux. Je doute fort qu'on puiſſe en apporter de bonnes preuves. François premier roy de France la voulut ériger en évêché l'an 1530. J'ai trouvé à ſaint Germain d'Auxerre une lettre qu'il écrivoit à ſon ambaſſadeur en cour de Rome, par laquelle il luy commandoit de pourſuivre cette érection auprés du pape. Cela n'ayant pas réüſſi, on la ſecularisa l'an 1537, & la raiſon qu'apporterent les moines, pour changer d'état, c'eſt que leur monaſtere étant fort frequenté à cauſe de l'affluence des peuples qui venoient offrir leurs vœux à ſainte Magdelaine, dont ils prétendoient avoir les reliques, ils ne pouvoient pas garder la ſolitude preſcrite par leur regle. Voila le beau prétexte qu'on apporta pour ôter à l'ordre de ſaint Benoiſt une de ſes plus fameuſes maiſons. L'on auroit peut être mieux fait de dire, que les moines étant déreglez, ils étoient indignes de la poſſeder; encore n'auroit-ce pas été un ſujet legitime pour les ſeculariſer, puiſqu'on pouvoit mettre en leur place des religieux reformez du même ordre, car l'experience fait voir que les ſecularisations tournent preſque toûjours à la ruine des maiſons, comme le dit fort bien monſieur le Laboureur dans ſes Mazures de l'Iſle-Barbe. Auſſi monſieur le doyen m'aſſura que la ſecularisation de l'abbaye de Vezelay avoit achevé de la ruiner. Cet auguſte monaſtere qui a ſervi autrefois de retraite à tant de ſaints moines, qui poſſedoient de ſi grandes richeſſes, & qui les employoient à nourrir un ſi grand nombre de pauvres, eſt reduit aujourd'hui à un chapitre de dix chanoines, dont le revenu, y compris la manſe de l'abbé, ne monte qu'à vingt-deux mille livres, ſujetes à beaucoup de charges. L'égliſe eſt tres-belle, & ſurpaſſe en longueur celle de Notre Dame de Paris; & ſoit pour ſa beauté, ſoit pour ſa grandeur, ſoit pour l'ancienne ſplendeur de l'abbaye, on l'appelle dans la ville la cathedrale. Le portique qui eſt à l'entrée, & qui étoit anciennement la place des penitens, eſt entierement couvert; de ſorte qu'ils y étoient à

couvert des vents & de la pluye, ce qui eſt ſingulier à cette égliſe. Les chaires du chœur avançoient autrefois fort avant dans la nef ; ce qui fait juger qu'il y avoit un grand nombre de religieux, & peut-être eſt-ce de-là, qu'on a pris occaſion de dire, qu'il y en avoit juſqu'à huit cens. Mais ayant demandé au doyen & au chantre, qui ont le plus de connoiſſance de leur égliſe, s'ils avoient quelques preuves de cela, ils me répondirent qu'ils n'en avoient aucunes. Le logis abbatial qu'on appelle le château, eſt fort beau, & il y a tant d'appartemens, qu'on y pourroit loger un prince. Il a l'agrément d'un beau jardin, & d'une terraſſe qui découvre un pays tres-agreable.

Sur le declin de la montagne, hors de la ville, on voit une grande croix de pierre, qu'on appelle la croix de ſaint Bernard, parce que l'on tient que le ſaint abbé prêcha en cet endroit, & confirma par des miracles la croiſade, qui fut ſi fatale à la France. Un peu plus bas eſt ſitué le premier couvent des Cordeliers en France, qui eſt fort petit, & qui ſe reſſent encore de la premiere ſimplicité de l'ordre de ſaint François. On y voit devant l'autel une tombe avec un épitaphe, qui apprend que le frere Pacifique compagnon de ſaint François eſt enterré en cet endroit. Je demeurai un jour entier à Vezelay où je reçus beaucoup d'honnêteté de monſieur le doyen & de monſieur le chantre.

J'allai de-là à l'abbaye de Rigny de l'ordre de Cîteaux, ſituée à un quart de lieuë de la ville de Varmenton. Les cloîtres, le chapitre, l'ancien refectoire & le dortoir ſont fort beaux. L'égliſe n'eſt pas deſagreable, mais elle eſt plus ſimple. On y conſerve une dent de S. Guillaume archevêque de Bourges, qui a la vertu de diſſiper le venin des perſonnes qui ont été piquées par des ſerpens. Il vient tous les jours des lieux circonvoiſins des gens tout enflez, & on n'a jamais remarqué qu'aucun s'en ſoit retourné ſans être ſoulagé. On les pique d'abord avec une aiguille d'argent à l'endroit où ils ont été piquez par les ſerpens; on en fait ſortir quelques goutes de ſang ; on lave la partie affligée avec de l'eau ou vin benit exprés ; enſuite on leur fait boire le reſte de cette eau ou de ce vin benit ; à l'heure même ils ſe ſentent ſoulagez, & dans un jour ou deux entierement gueris. On aſſûre auſſi que les ſerpens ne piquent jamais perſonnes ſur les tertes de Rigny.

L'abbaye de Criſenon qui n'eſt qu'à deux lieuës de-là,

n'étoit dans ſon origine qu'une chapelle de bois bâtie par Adelaïs fille de Hugues Capet & femme de Regnaud comte de Nevers. Robert de Nevers évêque d'Auxerre la donna l'an 1094 à ſaint Robert abbé de Moleſme, qui par les liberalitez des ſeigneurs de Toucy y bâtit une égliſe de pierres & des officines pour des religieux de Moleſme. Depuis Hugues de Montaigu évêque d'Auxerre, du conſentement de Gui abbé de Moleſme, & avec la permiſſion du pape Innocent II. y mit des religieuſes Benedictines tirées de l'abbaye de Julli, leſquelles furent ſoumiſes aux religieux de Moleſme, qui reſterent au nombre de quatre à Criſenon pour les diriger. Cette abbaye étoit autrefois fort illuſtre, & comme elle étoit fort frequentée, Guillaume archevêque de Sens legat du ſaint Siege, pour la ſoulager de la dépenſe qu'elle faiſoit pour tant d'hôtes, reduiſit le nombre des religieuſes à cent. Aujourd'hui elles ne ſont pas trente. L'abbeſſe & les religieuſes me firent toutes les honnêtetez poſſibles, me communiquerent tout ce qu'elles avoient de bonne grace, & me retinrent le plus qu'elles purent. Je les quittai la ſurveille de la Touſſaint pour me rendre à Auxerre.

L'égliſe cathedrale d'Auxerre eſt parfaitement belle ; mais ce qu'elle a au deſſus beaucoup d'autres, c'eſt que preſque tous ſes évêques juſqu'au quatorziéme ſiecle ſe ſont diſtinguez par la ſainteté de leur vie. Monſieur de Caylus qui remplit aujourd'hui leur ſiege, eſt un parfait imitateur de leurs vertus. Il étoit pour lors occupé aux viſites de ſon dioceſe, dans leſquelles il ſe fait un divertiſſement de paſſer cinq ou ſix heures de ſuite aux fonctions de ſa charge, de prêcher deux fois le jour, d'inſtruire & de confirmer les enfans, & de réconcilier ſes oüailles au ſouverain paſteur. Il revint toutefois à Auxerre pour aſſiſter à une proceſſion generale pour les neceſſitez publiques, qu'il avoit indiquée l'octave de la Touſſaint au tombeau de ſaint Germain. C'eſt-là où on voit ſouvent cet illuſtre prelat venir ſe remplir de l'eſprit de tous ſes ſaints predeceſſeurs, qui y ſont enterrez. C'eſt-là où on l'avoit vû peu auparavant avec tous les prêtres de ſon dioceſe faire une retraite, qui a édifié toute la ville. Auxerre.

Aprés la cathedrale, l'abbaye de S. Germain tient le premier rang dans tout le dioceſe d'Auxerre, & a toûjours été conſiderée pour une des plus fameuſes du royaume. Elle doit ſon origine au grand Saint dont elle porte le nom, qui la choiſit

pour le lieu de ſa ſepulture, & qui luy a attiré les vœux des fideles de tout le royaume, & une infinité de dons tres-riches. Elle conſerve encore aujourd'hui beaucoup de ſon ancienne ſplendeur, nonobſtant le pillage des Calviniſtes, qui en enleverent des richeſſes immenſes, ſur tout la châſſe d'or que Charles le Chauve avoit fait faire à ſaint Germain, dont ils brûlerent le corps. Le Pape Urbain V. qui en avoit été abbé, y fit bâtir trois égliſes l'une ſur l'autre. Le tombeau de ſaint Germain eſt dans celle du milieu, & tout autour ceux de la plûpart des ſaints évêques ſes ſucceſſeurs, dont on conſerve encore les corps entiers dans des tombeaux de pierre. Ils furent ouverts du temps de monſieur Seguier évêque d'Auxerre, qui eut une conſolation ſenſible d'en trouver encore quelques-uns qui avoient été religieux, revêtus de leur cilice & de leur habit monaſtique. Ce lieu eſt peut-être le plus venerable du royaume, & aprés les catacombes de Rome, je ne ſçai ſi on peut en trouver un plus ſaint. Car on prétend qu'il y a plus de ſoixante corps ſaints bien averez & reconnus pour tels par l'égliſe. Le jour de l'octave de la Touſſaint on fait une fête ſolemnelle pour les honorer, & une proceſſion fort devote & fort longue à leurs tombeaux.

La bibliotheque répondoit autrefois à la grandeur du monaſtere; mais les heretiques & la negligence des anciens moines ont diſſipé un ſi grand nombre de manuſcrits, qu'il n'en reſte aujourd'hui que fort peu; mais qui ne laiſſent pas d'avoir leur merite. J'y vis entr'autres un ancien recueil d'homelies des ſaints Peres compilées par ordre de l'empereur Charlemagne, pour être lûës aux offices divins durant le cours de l'année, écrit de ſon temps, à la fin duquel on lit les vers ſuivans, qui font connoître le nom du compilateur, ou du moins de l'écrivain.

Obtulit hunc librum Domino, Germane, tibique
Ebrardus ſupplex, ſupplicis eſto memor.
Auferet hoc nullus, cujus præcordia Chriſtus
Poſſidet, iratum ne patiatur eum.
Quin etiam fratris munus votumque probando
Inſiſtet parili quicquid amore valet.
Nam petit in cœtu fratrum ſolemniter illum
Ad laudem Domini nocte dieque legi.

Jungitur

Jungitur huic alter, ſolarem ut compleat annum,
His feſtos poterit quis reperire dies.
Auguſtus Carolus juſſu collegit utrumque.
Amplius hinc nobis munera tanta placent.
Doctus erat, credat, Carolus cui juſſerat illud
Quilibet hinc placido corde ſequatur idem.

Le Reverend Pere Dom George Viole, qui joignoit à une illuſtre naiſſance, un fort bel eſprit & une grande vertu, & qui aprés avoir été prieur de ſaint Germain, y finit ſes jours en qualité de ſimple religieux, ayant fait avec beaucoup d'exactitude l'hiſtoire des évêques d'Auxerre & de tous les monaſteres du dioceſe, m'épargna la peine de viſiter les archives de pluſieurs, les ayant toutes viſités luy-même avec un grand ſoin, & en ayant recueilli avec beaucoup de travail tous les anciens monumens qui auroient pû me ſervir. C'eſt pourquoy je me contentai de profiter de ſon ouvrage, qui m'occupa quatre ſemaines. Cela n'empêcha pas que je ne viſſe la bibliotheque de ſaint Marien de l'ordre des Premontrez, qui eſt fort riche en manuſcrits, la plûpart des ouvrages de ſaint Auguſtin & des autres Peres de l'Egliſe. On y voit entr'autres un commentaire de Remy d'Auxerre ſur le prophete Oſée, celuy d'Hervée moine du Bourdieu ſur les petits prophetes, les ſentences ou la theologie d'un Othon d'un caractere d'environ cinq cens ans. Je vis auſſi le chartrier & l'égliſe de ſaint Pierre poſſedée par les chanoines reguliers de ſaint Auguſtin de la reforme de ſainte Geneviéve. Je fus auſſi à l'abbaye de ſaint Julien, qui doit le rétabliſſement de ſon obſervance à madame de Raigni, qui y a introduit la reforme des religieuſes du Val de grace.

La fête de ſaint Edmond archevêque de Cantorbie arriva heureuſement durant le ſejour que je fis à Auxerre. La devotion que je dois avoir pour ce Saint, dont je porte le nom, m'obligea de l'aller celebrer à Pontigni, où ſes ſacrées reliques repoſent. Monſieur Caron qui en étoit nouvellement élu abbé, m'y reçut avec beaucoup de bonté, & m'y retint deux jours, durant leſquels je parcourus deux beaux cartulaires, qui me donnerent de grandes lumieres. Le jour de ſaint Edmond je dis la ſainte Meſſe ſous la châſſe du Saint avec ſa chaſuble, qui eſt toute ronde par le bas comme les anciennes chaſubles. J'eus auſſi la conſolation de voir ſon ſa-

cré corps que Dieu a conſervé ſans corruption juſqu'à preſent par un miracle continuel. Il eſt élevé ſur le grand autel dans une grande châſſe de bois doré, on voit par un criſtal la tête du Saint qui eſt toute nuë, le reſte du corps eſt revétu de ſes habits pontificaux. Son bras en fut ſéparé pour être expoſé à la veneration des peuples, à la priere de S. Loüis roy de France, qui le fit mettre dans un reliquaire d'or où on le voit à nud; mais la chair en eſt toute noire, au lieu que celle de ſon corps eſt fort blanche. Mathieu Paris auteur Anglois, qui vivoit en ce temps-là, en apporte la cauſe, & dit que lorſqu'on fit la ſeparation du bras, les religieux craignant qu'étant détaché du corps, il ne ſe corrompiſt, (comme ſi la même main qui le conſervoit attaché au corps, n'eut pû le conſerver détaché de ce même corps,) pour empêcher un ſi grand malheur, l'embaumerent, & qu'en punition de leur peu de foy, il devint en même temps tout noir. Nous eſtimons cependant que le miracle continue encore; car il n'eſt pas naturel, que le baume, quelque vertu qu'il ait, pût conſerver durant prés de cinq cens ans cette ſainte chair. Ce même auteur rapporte auſſi qu'en conſideration de ſaint Edmond, on permit aux femmes Angloiſes d'entrer dans l'égliſe de Pontigny, contre la coûtume de l'ordre de Cîteaux, qui ne ſouffroit point l'entrée des égliſes aux femmes. Aujourd'hui non ſeulement les Angloiſes, mais generalement toutes les femmes entrent dans l'égliſe de Pontigny, mais elles n'entrent point encore dans celles de Cîteaux & de Clairvaux. On voit auſſi dans le treſor l'anneau paſtoral de ſaint Edmond, le calice & la patene avec leſquels il fut enterré, ſa coupe, & le bras de ſaint Irenée martyr.

Il n'eſt pas neceſſaire que je diſe icy que c'eſt dans le monaſtere de Pontigny, que ſe retira ſaint Thomas de Cantorbie pour éviter la perſecution du roy Henri II. On y voit encore ſes ornemens pontificaux & la chapelle où il avoit coûtume de faire ſes prieres, où l'on tient qu'il eut revelation de ſon martyre.

Quant à l'égliſe de Pontigny elle eſt belle, & ſe reſſent de la grandeur de la ſeconde fille de Cîteaux. On voit derriere cette égliſe les mazures de l'ancienne, c'eſt-à-dire, de la premiere égliſe de Pontigny. Elle étoit petite, mais aſſez belle pour le temps. Le logis abbatial étoit tout proche. Il

conſiſtoit en quatre petites chambres ſemblables aux cellules des religieux d'aujourd'hui, dans l'une deſquelles ſeulement il y a une cheminée. On peut juger de-là, de la difference qu'il y a entre les logis des abbez de ce temps-là, & les palais des abbez de notre temps. A l'entrée du monaſtere on voit un vieux bâtiment, qui a été autrefois aſſez ſomptueux. On tient que c'eſt un ancien palais des comtes de Champagne, où ils ſe retiroient lorſqu'ils faiſoient quelques parties de chaſſe. Aujourd'hui il ſert d'écurie & de cuiſine à monſieur l'abbé, qui a tout proche un logis magnifique. Aprés avoir reſté deux jours entiers à Pontigni, je revins encore à Auxerre où je reſtai quelques jours; & comme le temps commençoit à devenir un peu rude, j'écrivis à nos ſuperieurs pour les prier de me donner un peu de relâche, & de me permettre d'aller paſſer l'hyver & le carême à Marmoutier; j'allai à Sens attendre leur réponſe.

En ſortant d'Auxerre, je fus dîner au monaſtere de Vieux-poux fondé l'an 1172 par Dreux de Mellote ſeigneur de Loches & de ſaint Maurice, où je trouvai ſept bons ſolitaires, qui font revivre dans leurs perſonnes le premier eſprit de ſaint Etienne de Grandmont leur pere. Leur monaſtere eſt fort petit & fort pauvre; leur habit eſt tout rapetaſſé; ils portent dans leur maiſon des ſabots; ils ne vivent preſque que de legumes, & n'uſent que tres-rarement de poiſſon; depuis la Touſſaint juſqu'à Noël, & depuis la Septuageſime juſqu'à Pâque ils ne mangent ny œufs, ny beurre, ny fromage. Le ſuperieur me fit grand accueil, & pour me regaler, il me fit ſervir un morceau de merluche, qui étoit apparemment une partie de la proviſion pour le jour de Noël. Il me preſſa fort de reſter chez eux; mais la crainte d'incommoder ces bonnes gens l'emporta ſur le deſir que j'aurois eu de m'édifier de leur converſation; ainſi j'allai coucher à la Chartreuſe de Val-profonde, où j'eus la conſolation d'apprendre que le dernier prieur [illegible]rt, qui étoit mon couſin, s'étoit attiré l'eſtime dans tout le pays à cauſe des grandes charitez qu'il faiſoit aux pauvres. J'en partis le lendemain, & je me rendis au ſoir à Sens.

Vieux-poux.

Val-profonde.

Sens.

J'y reçus beaucoup d'honnêtetez de monſieur le doyen & de monſieur Maçon, qui me communiquerent de bonne grace les remarques qu'ils avoient faites ſur les archevêques de Sens & ſur les dignitez de la cathedrale. J'éprouvai auſſi

bien de la bonté de la part de meſſieurs Les Riches & de monſieur Baron. Monſieur le doyen me fit voir le nouveau miſſel de Sens auquel il travailloit, & qui ſera beaucoup plus beau que le nouveau breviaire, qui a été ſi eſtimé de tous les habiles gens. Excepté le canon & les collectes, & peut-être quelques proſes, il n'y aura pas un ſeul mot qui ne ſoit tiré de l'écriture ; mais avec tant de juſteſſe, que tout convient parfaitement aux myſteres que l'on celebre, & aux fêtes que l'on ſolemniſe. Ce qu'il y aura encore de particulier, c'eſt qu'on n'y repetera jamais deux fois le même texte. Il me fit voir auſſi le treſor de la cathedrale, qui eſt tres-riche, & rempli d'un grand nombre de reliques, dont l'une des principales eſt un doigt de ſaint Luc évangeliſte en chair & en os. On tient que la plûpart de ces reliques avoient été données au monaſtere de ſaint Riquier par l'empereur Charles-magne, & que le moine Hieremie qui les avoit apporté à ſainte Colombe, ayant été enſuite élu archevêque de Sens, les donna à ſon égliſe. Il me fit auſſi voir tous les tombeaux des derniers archevêques de Sens, qui ſont dans le chœur de la cathedrale, entre leſquels on peut regarder comme des pieces achevées ceux du chancelier Duprat & des cardinaux du Perron. Pour les premiers archevêques ils ſont preſque tous enterrez à ſaint Pierre le Vif, où on en compte juſqu'à quarante. Les chanoines avoient auſſi autrefois leur ſepulture hors la cathedrale, on les enterroit dans une petite chapelle bâtie à un quart de lieuë de la ville en l'honneur de ſaint Sauveur, par l'archevêque Magnus, qui la choiſit auſſi pour le lieu de ſa ſepulture. Elle fut donnée aux chanoines reguliers de ſaint Jean dans le douziéme ſiecle ; ce qui n'empêche pas que tous les ans les chanoines de la cathedrale n'aillent en proceſſion la ſurveille de la Touſſaint y reciter le pſeautier tout entier pour leurs anciens confreres défunts.

Pour ce qui eſt de l'égliſe cathedrale, elle eſt grande & large, & peut paſſer pour une des belles du royaume. On y montre encore la chaire où ſaint Bernard a prêché, & le lieu où ſaint Loüis épouſa Marguerite de Provence. La muſique en eſt proſcrite. On n'y chante qu'un beau plain-chant, qui eſt plus agreable que la muſique. J'aſſiſtai à une grande meſſe des morts qu'on chanta d'un ton extraordinairement bas ; je ne ſçai, ſi cela n'étoit point affecté pour marquer de la triſteſſe & du deuil.

Aprés la cathedrale, la premiere & la principale égliſe eſt celle de ſaint Pierre le Vif, & le lieu le plus venerable de toute la ville. Car elle eſt bâtie dans le premier cimetiere des chrétiens, où un grand nombre de martyrs ont reçu l'honneur de la ſepulture. On prétend que ſainte Theodecilde, qu'on fait fille du roy Clovis, y bâtit un celebre monaſtere, & qu'elle voulut y être enterrée. On montre ſes reliques dans une belle châſſe, & une pierre qui fut trouvée dans ſon tombeau, ſur laquelle étoient gravées les paroles ſuivantes: *iv Idus julii tranſiit Theodecilda regina.* Ce n'eſt pas là l'unique relique qu'on conſerve dans le treſor du monaſtere; on y montre encore un grand nombre de corps ſaints, la plûpart du pays, dont les principaux ſont de ſaint Savinien & de ſaint Potentien, qui repoſent dans une belle châſſe d'argent que leur a donnée le roy Robert. Le chef de ſaint Gregoire le grand, qu'on prétend y avoir, parut une relique ſi authentique au pape Urbain VIII. qu'il en demanda une parcelle, laquelle il garda toute ſa vie, & la donna avant de mourir aux Peres de l'Oratoire de Rome.

L'abbaye de ſaint Pierre le Vif ayant été détruite neuf ou dix fois tant par les barbares & les ennemis de l'état, que par diverſes incendies, on eſt ſurpris qu'elle ſubſiſte encore aujourd'hui. Elle ſubſiſte pourtant & avec ſplendeur. L'égliſe qui a été rebâtie par les religieux reformez de la congregation de ſaint Maur, eſt parfaitement belle, grande, délicate, éclairée. Le chœur a quelque choſe de majeſtueux; les chaires ſont tres-bien travaillées; l'autel eſt tout de marbre; dans le fond eſt la chapelle de la Vierge, un peu élevée, dont les grandes colonnes de marbre font un tres bel effet. Il y a deſſous cette chapelle une égliſe ſouterraine qui ſert de ſacriſtie, où pluſieurs Saints ont été enterrez. On prétend que ſous la table où les prêtres s'habillent pour dire la ſainte meſſe, il y a un puits profond, dans lequel les idolâtres ont jetté les corps d'un grand nombre de martyrs qu'ils avoient maſſacrez. On en montre un ſemblable à ſaint Irenée de Lyon.

Au bout de l'enclos du monaſtere, eſt l'égliſe de la paroiſſe de ſaint Savinien. Il y a ſous le grand autel une crypte où ſont les tombeaux de ſaint Savinien, de ſaint Potentien, & de ſaint Eodad martyrs, avec ces inſcrip-

ptions qui ſont gravées dans les pierres de la muraille.

HVI EDS IN RECEPTACLO AMBVNT TVMVLATI
XPI MARTIRES MERO SAVNANI ET POENIANI
AC EODAD CRP AVE SEROTNI IN AERA
BASILC SED IN SO CIMERO E POSITV.

† P FLORS. ROSEI SANGVNIS SVPSERVNT
CORONAS VICTORIÆ MARTIRES XPI SANVI
ANVS ET POTENTIANVS E MVLTITVDNE
INGENTI ET IB TVMLATI SVNT RDE ELIANAP.

L'inſcription ſuivante étoit de même caractere ; mais comme j'étois preſſé d'aller à vêpres, je n'eus pas le temps de l'imiter.

† *Felix ager & inclitus, valde pulcher & candidus,*
Roſeo ſanguine martyrum feliciter conſecratus,
Orationumque munere digne adornatus.

L'abbaye de ſaint Jean qui n'eſt pas éloignée de ſaint Pierre le Vif, fut fondée preſque en même temps pour des religieuſes. Dans le neuviéme ſiecle elle étoit poſſedée par des moines, & dans le douziéme elle fut donnée aux chanoines reguliers qui la poſſedent aujourd'hui. Il ne reſte plus de l'égliſe que le chœur & le tour des chapelles qui ſont fort beaux & fort propres.

L'abbaye de Notre-Dame de la Pommeraie a été fondée par Mathilde comteſſe de Blois, qui y a été enterrée avec ſon mari. Elle étoit reduite à cinq ou ſix religieuſes ſans diſcipline, lorſque madame Baltilde de Harlai religieuſe de Chelles en fut nommée abbeſſe. Cette vertueuſe dame ne croyant pas pouvoir entretenir la regularité dans une abbaye champêtre preſque ruinée & avec ſi peu de ſujets aſſez mal diſpoſez, la transfera à Sens, y rétablit une bonne obſervance, & par ſa ſageſſe & ſon œconomie la bâtit entierement, & la mit en état d'avoir juſqu'à ſoixante religieuſes. Madame

de Harlai ſa ſœur qui luy ſucceda, marchant ſur ſes traces, y a conſervé la regularité qu'elle y avoit trouvée; & aprés avoir long-temps gouverné, preferant l'obéïſſance au gouvernement, ſe démit volontairement de ſon abbaye entre les mains du roy, qui la donna à madame de Crenant qui la poſſede aujourd'hui; mais par humilité & par reſpect pour ſa devanciere, elle ne voulut jamais porter la croce, ny prendre la place d'abbeſſe tant qu'elle vécut; & on vit avec édification une pieuſe conteſtation entre les deux abbeſſes, qui par leur humilité firent voir qu'elles étoient toutes deux dignes de la croce & de la place qu'elles refuſoient. C'eſt encore un effet de l'humilité de ces dames, qu'elles ne portent point de croix, contre la coûtume des autres abbeſſes. Madame de Crenan qui gouverne aujourd'hui me fit beaucoup d'honnêtetez. Elle m'ouvrit ſon chartrier de la meilleure grace du monde, & me conduiſit elle-même dans tous les lieux de ſon monaſtere. Il eſt ſitué dans le fauxbourg, & n'a rien de ſomptueux; mais on y a toutes les commoditez. L'enclos eſt fort grand, & renferme prez, vignes, bois, eaux, arbres fruitiers, & jardin potager, & tout cela y eſt diſpoſé de telle maniere, que l'on y a joint l'agreable au commode.

Il me reſteroit à parler icy des abbayes de ſaint Remy & de ſainte Colombe; mais comme j'étois bien-aiſe de me rendre à Matmoutier pour les fêtes de Noël, je n'eus pas le temps de les voir. Avant de partir de Sens, je vis la bibliotheque de monſieur Baron, dans laquelle il y a quelques manuſcrits, & entr'autres les lettres de Billius, une theologie de Jacques le Boſſu religieux de ſaint Denys, & le manuſcrit ſur lequel le P. Labbe a imprimé la chronique de Roüen. Je partis de Sens le dixiéme decembre pour aller à Paris; en paſſant par Melun j'y vis une choſe curieuſe, un tres-bel œillet fleuri au milieu du mois de decembre, nonobſtant la gelée & la neige. Je ne reſtai pas long-temps à Paris, quoyqu'on eut la bonté de m'offrir d'y reſter juſqu'à Pâque, & qu'on me fit eſperer d'y demeurer toûjours, je fus bien aiſe de revenir reprendre à Marmoutier l'eſprit de la regularité, en attendant que la divine providence diſpoſât de moy comme elle jugeroit à propos.

J'y arrivay la ſurveille de Noel, & peu de jours aprés l'hyver fit ſentir ſa rigueur avec tant de violence, qu'aucun

homme ſur la terre n'avoit jamais éprouvé un ſi grand froid. On vit alors une infinité de bêtes & d'oiſeaux mourir à la campagne, pluſieurs enfans & même des hommes eurent le même ſort ; les marbres ſe fendirent, tous les noyers, les chaſteigniers & les oliviers perirent, les bleds qui avoient été ſemez ne germerent point, & la deſolation fut ſi grande, qu'elle fut ſuivie d'une diſette univerſelle de bleds, de vins, de fruits dans tout le royaume, & accompagnée de maladies contagieuſes qui deſolerent pluſieurs villes de France.

Cependant on m'avertit qu'aprés Paſques il falloit reprendre le travail, & continuer la viſite des évêchez & des abbayes du royaume ; pour me ſoulager & pour avancer davantage on me permit de prendre un compagnon. Je jettay les yeux ſur dom Urſin Durand, que je crus trés-propre à cet employ, tant à cauſe que c'eſt un religieux qui joint à la pieté, beaucoup d'eſprit & une ſanté robuſte, & capable de reſiſter à la fatigue du voyage & de l'étude, que parce qu'il me parut une homme de bonne volonté & auſſi ſociable qu'il eſt neceſſaire dans une entrepriſe de cette ſorte.

Moncé. Nous partîmes de Marmoutier un Jeudy quatriéme d'Avril, & ce jour-là nous allâmes à l'abbaye de Moncé au-deſſus d'Amboiſe. Cette abbaye doit ſon origine à quelques filles de pieté qui s'étant retirées dans ce deſert pour y vivre dans la penitence & dans les exercices de la contemplation, répandirent une odeur ſi grande de leur vertu dans tout le pays, que Sulpice ſeigneur d'Amboiſe en fut touché, & leur offrit de bâtir un monaſtere, ſi elles vouloient garder la clôture & s'engager par vœu. Elles accepterent ſes offres, & ſe donnerent à l'ordre de Cîteaux, dont elles dépendent encore aujourd'huy. La ſuperieure ne prit d'abord que le nom de prieure, & elle étoit élective par la communauté, ce qui a duré juſqu'en 1652 que le pape Innocent X. à la demande du roy, l'érigea en abbaye en faveur de madame d'Epinoy.

Nous ne vîmes rien de conſiderable dans l'égliſe que cette épitable gravée ſur une ſimple tombe : *Hic jacet domina Johanna uxor Johannis domini Calvi-montis filia comitis Vindocinenſis. Fuit in vita bonæ memoriæ. Anima ejus requieſcat in pace.*

Fontaine-les-blanches. Nous partîmes le lendemain pour aller à l'abbaye de Fontaine les-blanches, & de-là à Blois où nous arrivâmes fort tard

tard & fort fatiguez, ce qui obligea le R. P. Prieur de nous y faire ſejourner un jour pour nous repoſer. Nous employâmes cette journée à viſiter les archives de l'abbaye de Bourgmoyen. Nous la crûmes bien employée pour la conſolation que nous eûmes d'y trouver une lettre originale de ſaint Loüis roy de France, qu'il écrivit à l'abbé de ce monaſtere en lui envoyant une épine de la couronne de Notre-Seigneur. Nous y trouvâmes auſſi des lettres de l'Evêque de Chartres & de l'archevêque de Sens, qui confirmerent la verité de cette ſainte relique. Ce précieux treſor eſt reſté à Bourgmoyen juſqu'au pillage des Huguenots, qui diſſiperent tout ce qu'ils trouverent de ſaint dans la ville.

De Blois nous fûmes à Orleans, & de là à ſaint Benoiſt ſur Loire. L'égliſe eſt aſſez belle. On y voit une porte ancienne à laquelle le P. Mabillon donnoit 900 ans, où eſt repreſentée l'hiſtoire de la tranſlation des reliques de notre bienheureux Pere ſaint Benoiſt. La nef eſt aſſez recente, mais le chœur n'eſt pas éloigné du temps de la fondation du monaſtere. Au milieu eſt le tombeau de Philippe I. roy de France, aſſez ſimple & ſans inſcription. Le Sanctuaire eſt tres-richement parqueté de marbre, de jaſpe, & de porphire. L'autel pour être d'une ſtructure nouvelle n'en eſt pas moins beau; mais ce qui le rend plus conſiderable, c'eſt la riche châſſe de notre bienheureux Pere, dont le travail eſt tres exquis. Son chef ſe conſerve dans le treſor avec des reliques de ſaint Sebaſtien, de ſaint Denys, de ſaint Aigulſe & de quelques autres Saints. On y a mis auſſi depuis peu un chapelet eſtimé quatre cens écus. Les grains d'un bois odoriferant ſont fort bien travaillez, les *Pater* ſont d'or, accompagnez de medailles d'or & d'argent dont l'ouvrage ſurpaſſe la matiere, & d'une mignature admirablement belle. La Reine mere l'avoit donné autrefois à madame de Monteſpan. Celle-cy le donna au R. P. Dom Mathieu Gilbert, qui étant prieur de ſaint Benoiſt, le mit dans le treſor. La bibliotheque étoit autrefois une des plus riches du royaume. Elle fut pillée l'an 1562 par les heretiques. Pierre Daniel avocat à Orleans & bailli de Fleuri s'en empara à la faveur du cardinal de Chaſtillon abbé du monaſtere & grand fauteur de l'hereſie. Il en fit ſon plaiſir durant ſa vie, & par ce moyen donna au public quelques anciens ouvrages qui n'avoient point vû le jour, ou en corrigea d'autres qui

S. Benoiſt ſur Loire.

étoient fort imparfaits ; il en aida encore ſes amis qui travailloient à ſatisfaire les ſçavans par de belles éditions. Aprés ſa mort ſes heritiers vendirent les manuſcrits à monſieur Petau conſeiller au parlement de Paris, & à monſieur Bonghard, qui ayant été envoyé en Allemagne par le roy Henri IV. porta à Straſbourg, où il avoit coûtume de faire ſa reſidence, ſa part des manuſcrits. Aprés ſa mort le prince Palatin les acheta, & les tranſporta dans ſa bibliotheque d'Heidelberg ; mais le Duc de Baviere ayant pris l'an 1622 cette ville, il s'empara de la bibliotheque, & en fit preſent au pape Gregoire XV. qui la mit au Vatican. Quant à la part de monſieur Petau, ſes heritiers qui aimoient mieux de l'argent que du parchemin, la vendirent à la Reine Chriſtine de Suede, qui la porta à Rome, & qui en mourant la legua au pape ; & de la ſorte toute la bibliotheque de ſaint Benoiſt a été incorporée dans celle du Vatican.

Pierre Daniel ne pilla pourtant pas tellement la bibliotheque de ſaint Benoiſt, qu'il n'échapât pluſieurs volumes à ſa cupidité. Car outre pluſieurs manuſcrits qui ont déja ſervi aux nouvelles éditions des Peres, auſquelles nos confreres ont travaillé ; nous y trouvâmes un fort ancien manuſcrit de la Concorde des Regles de ſaint Benoiſt d'Aniane, ſuivie d'un recueil des ouvrages des Peres, qui a pour titre *Liber de diverſis voluminibus Patrum excerptus*. C'eſt ſans doute ce recueil des ouvrages des ſaints Peres, que ſaint Benoiſt d'Aniane avoit joint à ſa Concorde, pour le faire lire à ſes religieux dans les aſſemblées du ſoir, que le Pere Menard aſſûre être à Fleury, & que le P. Mabillon n'y avoit pû trouver. Il eſt compoſé des extraits tirez des livres de ſaint Ambroiſe ſur l'Exameron, de ſaint Jerôme contre Jovinien, de l'homelie de ſaint Gregoire ſur la concupiſcence de la bouche, des ſentences de ſaint Iſidore, de Bede ſur ſaint Luc, de ſaint Ceſaire, de ſaint Proſper, de ſaint Nil, des Proverbes de l'évêque Evagre pour les moines, des conferences de Caſſien avec les abbez Serapion, Moyſe, Iſaac & Theonas, d'un ſermon de ſaint Auguſtin ſur la Circonciſion, de ſon ouvrage de la vie & des mœurs des clercs, de la vie de ſaint Antoine, de la vie de ſaint Fulgence, d'un ouvrage de ſaint Chryſoſtome, d'une homelie de ſaint Gregoire, des inſtituts de Caſſien, des œuvres de ſaint Ephrem,

de la conference avec l'abbé Paphnuce, de quelques ſentences tirées de ſaint Jerôme, des ſermons de ſaint Ceſaire & des morales de ſaint Gregoire. Comme le livre eſt déchiré à la fin, il pouvoit y avoir encore d'autres extraits tirez des Peres de l'Égliſe, que ce grand Saint avoit choiſis, comme plus propres à entretenir la pieté parmi ſes religieux.

Nous y trouvâmes auſſi un autre manuſcrit ancien de ſept ou huit cens ans, qui contient la vie de ſaint Gregoire, & un autre ouvrage qui a pour titre, *Liber ſancti ac beatiſſimi Benedicti patris monachorum.* Je me contentai de prendre les titres des chapitres, que je veux rapporter icy.

Incipiunt capitula.

Quæ ſunt virtutes bonorum operum.
I. *De Humilitate.*
II. *De Timore Dei.*
III. *De Pœnitentia.*
IV. *De Derelinquentibus ſæculum.*
V. *De Oratione & compunctione.*
VI. *De ſilentio & verba otioſa non loquendo.*
VII. *De dilectione Dei & proximi.*
VIII. *De continentia virginitatis mentis & corporis.*
IX. *De vana gloria & laude humana non quærenda.*
X. *De patientia tentationis & martyrii.*

Cet ouvrage n'eſt point aſſûrément de notre bienheureux Pere ſaint Benoiſt; mais il pourroit bien être de ſaint Benoiſt d'Aniane, qu'on peut regarder, ſur tout en France, comme le ſecond fondateur de notre ordre, & le pere d'une infinité de moines: auſſi les anciens luy donnent-ils le glorieux nom de *Benedictus ſecundus.*

Je pourrois ajouter à cela des manuſcrits de Juvencus, Sedulius, Arator, de l'hiſtoire eccleſiaſtique d'Euſebe, de Boëce de la conſolation de la philoſophie & contre Eutiches, Alvarus ſur ſaint Mathieu, & l'expoſition d'Aimoin moine de Fleuri ſur l'Apocalypſe, écrite du temps de l'auteur, & peut-être de ſa propre main, & un ancien Sacramentaire d'environ 900 ans, à la tête duquel on lit ces mots: *Sacramentorum liber, quem..... ſancto Benedicto ob ſui memoriam à tranſmarinis partibus miſit, imprecans cum juramento maledictionis, ut ſi quis eum de monaſterio aliquo inge-*

nio non redditurus abſtraxerit, cum Juda proditore, Anna, & Caipha, portionem æternæ damnationis accipiat. Amen, Amen. Fiat, Fiat.

Ferrieres. Le monaſtere de Ferrieres, où nous fûmes enſuite, eſt fort ancien; on prétend qu'il eſt bâti dans le lieu même où ſaint Savinien premier archevêque de Sens eut une viſion le jour de Noël, dans laquelle tout le myſtere de la naiſſance du Sauveur luy fut revelé ſi clairement, qu'en revenant à luy, il s'écria : C'eſt veritablement icy Bethléem, & que c'eſt pour cette raiſon qu'on l'appelloit Bethléem, comme il paroît par les lettres de Loup de Ferrieres. Les plus brillantes lumieres, qui ont éclairé cette illuſtre maiſon, ſont ſaint Aldric archevêque de Sens, Alcuin, Loup de Ferrieres, & dans les derniers ſiecles Loüis de Blanchefort, qui peut en être conſideré comme le reſtaurateur, puiſqu'il en a rétabli les édifices, & qu'il l'a édifié luy-même par ſes vertus, & par la ſainteté de ſa vie, dont l'odeur depuis prés de deux cens ans s'eſt conſervée juſqu'à preſent parmi le peuple. Il y a deux égliſes, l'une deſquelles eſt encore appellée Bethléem, & une chapelle fort propre, & deux cloîtres. Pour ce qui eſt du treſor, la relique la plus précieuſe qu'on y conſerve, eſt le corps de ſaint Aldric archevêque de Sens; & la piece la plus curieuſe, eſt un ancien ciboire d'yvoire, dans lequel on conſervoit autrefois le S. Sacrement.

Château-Landon. De Ferrieres nous fûmes à l'abbaye de Cercanceau, & delà à Château-Landon, où il y avoit autrefois un monaſtere de moines, qui devint illuſtre par la poſſeſſion des reliques de ſaint Severin abbé d'Agaune, qui y mourut, en revenant de Paris, où il avoit été appellé par le roy Clovis, qu'il guerit d'une maladie.

Cette abbaye fut donnée dans le douziéme ſiecle aux chanoines reguliers, qui la poſſedent encore aujourd'hui. Monſieur de la Grange qui en eſt abbé regulier nous reçut parfaitement bien. Il nous donna le ſoir à ſoupé, & le lendemain ſes religieux nous donnerent à dîné. Nous vîmes cependant le chartrier & la bibliotheque, dans laquelle il y a peu de manuſcrits. Le principal contient les lettres de Ruſbroch, l'un des plus fameux contemplatifs de ſon temps, qui avoit mis autrefois la reforme dans la mai ſon. Monſieur l'abbé s'offrit de nous les communiquer, ſi nous voulions les imprimer; mais comme nous avons d'autres choſes

qui preſſent davantage, nous fûmes obligez de le remercier de la grace qu'il vouloit nous faire.

L'abbaye de la Joye, qui eſt ſituée à la porte de Nemours, ſe preſenta enſuite à nous, & de là nous fûmes à celle de Villiers, qui eſt proche de la Ferté-Alez. Ces deux abbayes ſont de l'ordre de Cîteaux, qui eſt redevable de la derniere à celui de ſaint Dominique. Car Villiers dans ſon principe, étoit une maiſon qui appartenoit aux Jacobins de Paris de la ruë S. Jacques ; mais comme ces religieux dans un de leurs premiers chapitres generaux reſolurent de vivre dans une extrême pauvreté & ſans revenus, ils cederent ce lieu & tout ce qui en dépendoit à l'ordre de Cîteaux, qui y bâtit un monaſtere de filles. Madame Cordier du Tronc, niece de monſieur Bontemps, qui en eſt abbeſſe, nous y reçut avec une bonté qui ne ſe peut exprimer. Non ſeulement elle nous communiqua tout ce qu'elle avoit, mais elle nous mena elle-même dans ſon monaſtere, pour nous y faire voir tout ce qui pouvoit contribuer à notre ſatisfaction. Nous y demeurâmes un jour entier, & de-là nous allâmes à Paris. Villiers.

Aprés avoir ſejourné quelques jours à Paris, nous allâmes à Melun, où nous viſitâmes les abbayes du Lys & du Jard, qui en ſont aſſez proches. L'abbaye du Lys reconnoît pour fondatrice la Reine Blanche. Les titres du monaſtere donnent auſſi cette qualité à ſaint Loüis ſon fils, qui quelquefois ſe nomme ſeul fondateur, quelquefois conjointement avec ſa mere ; & il y a bien de l'apparence que l'un & l'autre ont également contribué à l'établiſſement de cette maiſon. Quoyqu'il en ſoit, elle eſt belle & ſe reſſent de ſa fondation royale. On y conſerve ſous l'autel le cœur de la Reine Blanche, qui voulut être enterrée à Maubuiſſon ; le cilice de ſaint Loüis qui eſt tres-rude, un os du bras & quelques-uns des doigts de ce ſaint Roy, dont Philippe le Hardi ſon fils fit preſent au monaſtere. Cette abbaye ayant perdu le premier eſprit de ſon ordre, madame de la Trimoüille, qui en fut abbeſſe, en fit une maiſon de benediction par le ſoin qu'elle eut d'y établir avec la reforme. Pour mieux réüſſir dans ce deſſein, elle ſe retira quelque temps chez les meres Carmelites de Paris, & prit d'elles l'eſprit de retraite, d'oraiſon, de penitence, & même leur habit, que les religieuſes neanmoins ont quitté depuis, pour reprendre celui Le Lys & le Jard.

de Cîteaux, quoyqu'elles ſe ſoient ſouſtraites à l'ordre pour ſe ſoumettre à l'ordinaire.

Elles nous montrerent le Soleil où l'on expoſe le ſaint Sacrement, qui eſt d'un prix ineſtimable. C'eſt un monument de la pieté d'une ſainte abbeſſe, qui ayant ramaſſé pendant plus de vingt ans tout ce qu'elle avoit pû d'argenterie & de pierreries des filles de qualité qu'elle avoit reçuës à profeſſion, fit un ſacrifice à Dieu de ce qui avoit ſervi à la vanité du monde. La reine mere qui fut avertie de ſon deſſein, luy envoya cent diamans pour enrichir le Soleil; mais on dit que le porteur en déroba quarante. Ce qu'il donna toutefois eſt ſi riche & ſi précieux, qu'on ne s'apperçoit pas du vol. La façon de l'ouvrage eſt encore plus eſtimée; car on nous aſſûra, que chaque rayon du Soleil avoit coûté cinq cens livres de façon. Pour ce qui eſt du vaiſſeau, ſa baſe, qui eſt de vermeil doré, a la forme d'un autel, ſur lequel s'éleve une coupe d'or de la hauteur & façon d'un petit calice, duquel ſort un Soleil d'or garni de perles & de diamans.

L'abbaye du Jard de l'ordre de ſaint Auguſtin eſt poſſedée aujourd'hui par les chanoines reguliers de ſainte Geneviéve; on voit dans leur égliſe pluſieurs tombeaux des vicomtes de Melun, & devant l'autel celui de Jean de Melun évêque de Poitiers.

Barbeau. L'abbaye de Barbeau qui n'eſt qu'à trois lieuës de Melun, fut la premiere que nous viſitâmes enſuite. Elle eſt de fondation royale, & doit ſon origine à Loüis le Jeune, qui y eſt enterré devant le grand autel. On y voit ſon tombeau un peu élevé, que monſieur le cardinal de Fuſtemberg, qui en étoit abbé, a fait raccommoder. Il y a fait graver cette inſcription: *Piiſſimo regi Francorum Ludovico VII. hic ſepulto* XIX. *ſeptembris* MCLXXX, *mauſoleum quondam magnificum erexit Adela regina ejus uxor, quod vetuſtate collapſum inſtauravit, pretioſas ejus reliquias colligendo, Eminentiſſimus, Reverendiſſimus & Celſiſſimus Princeps Guillelmus Ego Landgravius à Fuſtemberg, S. R. E. cardinalis, epiſcopus & princeps Argentinenſis, hujus regii monaſterii abbas anno* M. DCXCV. On voit encore dans l'égliſe du côté de l'évangile trois autres tombeaux élevez, dont un ſeul a cette inſcription: *Anno* M. CCXXI. *ſepultus eſt in hoc loco pie memoriæ Guillelmus quondam Meldenſis epiſcopus, cujus anniverſarium agitur* XIV. *ſeptembris.*

Outre ces ſepultures & quelques autres des abbez de l'ordre, nous en remarquâmes pluſieurs de perſonnes diſtinguées dans le chapitre & dans le cloître. Dans le chapitre devant le ſiege du ſuperieur, on voit une tombe ſur laquelle eſt gravé un jeune homme, qui a un cercle audeſſus de la tête avec cette inſcription : *Hic jacent filii domini Stephani de Sacro-cæſare*, & au deſſus de la tête de la figure on lit ce mot *Theobaldus*. La tombe ſuivante repreſente auſſi un jeune homme tenant un oiſeau en main qui a ce mot écrit au deſſus de la tête *Johannes*, & autour de ſa tombe ſont gravez ces vers :

Regia progenies iſdem parentibus orti
Nos fuimus, morti quos dedit una dies.
Luſimus, ô teneri, ſi luditis ergo cavete,
Ne turbet veſtros mors lacrymoſa dies.

On y voit encore une grande tombe ſur laquelle eſt gravée une croix avec ce mot *Agnes*, & une autre tombe ſur laquelle on lit cet épitaphe. *Icy giſt Sire Renauz de Mourmart chevalier, & madame Jehanne ſa femme. Dieu leur faſſe mercy. Amen.* Devant le chapitre nous vîmes une autre grande tombe, ſur laquelle eſt gravé un homme armé de pied en cap, avec ſon écuſſon, qui porte au chef chargé de trois coquilles, & une femme, & autour de la tombe cet épitaphe : *Hic jacet dominus Gilebertus de Nigella miles, dictus Parvus, & domina Johanna uxor ejus domina de Chaloya. Animæ eorum requieſcant in pace. Amen.* Et ſur une autre tombe : *Hic jacet dominus de Nemoſio miles.* Le chevalier qui y eſt repreſenté porte dans ſon écuſſon à trois jumelles & au lambel de cinq pieces. Dans le même côté du cloître en ſortant de l'égliſe, on trouve trois ſepulcres élevez, l'un deſquels a cette inſcription : *Anno Incarnationis Dominicæ* M. CCV. *ſepultus eſt in hoc loco Galterus quondam camerarius regis... Francorum, cujus anniverſarium recolitur octavo calendas novembris.* On voit encore pluſieurs autres tombes dans le cloître, ſur leſquels nous lûmes les épitaphes ſuivans :

Icy giſt madame Emeline de Mortmor, femme jadis de monſeigneur Albert de Bomorville chevalier, qui trépaſſa l'an de Notre-Seigneur M. CCCXIII. *le jour de la Conception de Notre-*

Dame. Priez Dieu pour l'ame de ly.

Hic jacèt Theobaldus de Molendinodato miles. Hic jacet Guillelmus de Vernoto quondam decanus de Sparnone.

Icy giſſent Hernaul de Mez, Hiaumier notre Seigneur le Roy de France, & Jeanne ſa femme. Priez pour eux, que Diex leur face mercy. Amen.

Icy giſt Jeanne vicomteſſe.

Icy giſt noble dame madame Jehanne jadis dame de Saintyon, priez Notre-Seigneur JESUS-CHRIST *qu'il ait mercy de l'ame de lui. Amen.*

Hic jacet domina Agnes uxor Petri de Priſſimo militis.

Icy giſt Jehanne jadis femme Pierre le Maire de Freſnoy, laquelle treſpaſſa l'an mil quatre cens cinquante trois, le mardy d'aprés l'Aſcenſion. Priez Dieu pour l'ame de li.

Hic jacet dominus Johannes de Bunoto miles.

Hic jacet domina Heloys uxor domini Simonis de Nigella militis.

Icy giſt madame de Goreſſe Beguine, jadis demourant aux Beguines à Paris, qui treſpaſſa l'an de grace M. CCC. & XXI. *le mardi derrain jour de mars. Priez pour lui.*

Hic jacet Gilo de Vernoto miles.

Hic jacet dominus Johannes caſtellanus de Bunoto miles.

Puiſque nous nous ſommes ſi étendus ſur les ſepultures de Barbeau, il n'eſt pas juſte d'oublier celle de deux fameux peintres, Jean de Hory & Martin Freminet, auſquels on a fait plus d'honneur qu'à tous ces ſeigneurs & ces dames dont nous venons de rapporter les épitaphes, puiſqu'on a mis ceux-cy dans le cloître ou dans le chapitre, au lieu que nos peintres ont été enterrez dans l'égliſe même. L'épitaphe de Martin Freminet eſt conçuë en ces termes :

Siſte ſis viator, & perlege. Jacet hic Freminetus, Cujus penicillo debemus, quod Gallia jam ſuo gloriatur Apelle, quem naſci voluerunt oculorum deliciæ, rex, Aula, virtus, ſi per fata liceret, voluiſſent immortalem, Poſtquam artis ſuæ nobilitaverit lumen, & umbras iſtas Hic reliquit, illud verius retinuit. Obiit anno MARTIN DE FREMINET, 18 Juin 1619.

Je ne me ſouviens plus, ſi Jean Hory a une épitaphe, mais

mais voicy celle qu'il fit graver à Marie Recouvre ſa femme.

Tombeau de feu honorable femme Marie Recouvre, femme de noble homme Jean de Hory, peintre ordinaire & valet de chambre du roy, laquelle déceda le dernier jour d'Avril 1607.

Arrête-toy paſſant, voy Marie Recouvre,
Que Dieu ces jours paſſez voulut avoir à ſoy:
Mais ce n'eſt que ſon corps que cette lame couvre,
Son eſprit dans le ciel fut porté par la foy.
Nous vécûmes conjoints d'une amitié ſi rare,
Que paſſant avec moy juſqu'à ſix fois ſix ans,
Dieu de notre union, que la Parque ſepare,
Gage de notre amour, fit naître dix enfans.
Deux ſont allez à Dieu, & les huit ſont en vie,
Qui pour me conſoler s'efforcent bien ſouvent
De cacher le regret de leur perte infinie,
Ceſſant le deuil du mort pour plaindre le vivant:
Agreables objets, qui charmeroient mes peines,
Si rien que la mort ſeule en avoit le pouvoir.
Mais de me conſoler l'eſperance eſt ſi vaine,
Que ma douleur s'accroît du plaiſir de les voir.
Tu peux donc voir icy la moitié de moy-même,
Qui de ſon autre part attend l'aſſemblement.
Je ſuis l'autre moitié que la bonté ſuprême
Fait vivre pour plorer la mort inceſſament.
Que dis-je, vivre, helas! quel devis me tranſporte?
En diſant que je vis, je me trompe bien fort.
Non je ne vis plus en celle qui eſt morte;
Mais elle vit en moy, qui ſuis mort en ſa mort.
Priez Dieu pour ſon ame.

Nous ne vîmes dans la bibliotheque qu'un petit nombre de manuſcrits, parmi leſquels nous en trouvâmes un qui avoit ce titre: *Liber 1. de ſæculo & religione editus à Collutio Pierri cancellario Florentino ad fratrem Hieronymum de Uzano ordinis Camaldulenſis in monaſterio ſanctæ Mariæ de Angelis de Florentia.* Ce premier livre eſt ſuivi d'un ſecond. Nous vîmes auſſi un autre manuſcrit dont voicy le titre: *Incipit manipulus florum ſive extractiones originalium à magiſtro Thoma de Hibernia, quondam ſocio Sorbonico.*

Aprés avoir demeuré deux jours à Barbeau, nous nous

Chaume. rendîmes à l'abbaye de Chaume. C'eſt un monaſtere d'anciens Benedictins, mais qui peuvent ſervir de modele à tous ceux qui ne ſont pas reformez ; car ils vivent en commun, couchent dans un dortoir, mangent dans un même refectoire, font leurs exercices à heures reglées, s'appliquent à la lecture & à l'étude, & ont banni toute ſorte de jeux de leur monaſtere. Ils nous reçurent fort bien, & nous communiquerent de bonne grace tout ce qu'ils avoient. Nous y paſſâmes le dimanche ; on y dit ce jour-là deux grandes meſſes. La premiere fut de Notre-Dame du Roſaire, qui eſt toute ſinguliere pour cette maiſon. On y lut l'évangile de la parabole du ſemeur. L'égliſe eſt aſſez jolie, mais elle n'eſt point achevée. On y voit deux tombeaux élevez qu'on croit être du fondateur & du premier abbé. On trouve auſſi dedans la nef les tombes des ſeigneurs de Verneüil. Le tableau du grand autel, haut d'environ quinze pieds, eſt un original de monſieur Champeaux. C'eſt un crucifix, qui ravit tous ceux qui le voyent ; au-deſſus eſt une châſſe, qu'on prétend être de ſaint Domnole évêque du Mans, auquel on a une grande devotion dans le pays.

Joüy. Nous fûmes de-là à Joüy, abbaye de l'étroite obſervance de l'ordre de Cîteaux, qui peut paſſer pour une des plus conſiderables de la reforme. L'entrée eſt belle, les cloîtres grands, le refectoire tres-propre, vouté & d'une juſte étenduë, la bibliotheque admirablement bien parquetée, & ornée d'une boiſerie magnifique, mais peu remplie de livres. Il y a pourtant environ cent manuſcrits tres-bien conſervez, la plûpart de ſaint Ambroiſe, ſaint Jerôme, ſaint Auguſtin, ſaint Gregoire, ſaint Bernard, & d'Hugues de ſaint Victor. Nous trouvâmes une vie de ſaint François écrite par un de ſes religieux, qui l'avoit connu, & qui vivoit avant ſaint Bonaventure auteur de celle que nous avons de ce Saint. L'égliſe du monaſtere eſt fort grande, tres-propre & d'une belle étenduë ; mais nous n'y trouvâmes pour toute antiquité, que le tombeau de Simon de Beau-lieu archevêque de Bourges, & cardinal qui eſt devant le grand autel, ſa mere & ſon frere ont leur ſepulture dans le cloître. Voicy leurs épitaphes qu'on ſera bien aiſe de trouver icy.

EPITAPHIUM
Simonis Cardinalis de Bello-loco Bituricenſis archiepiſcopi, qui jacet ante majus altare eccleſiæ Joyaci.

Quem lapis iſte tegit, SIMON *virtute ſubegit*
Juſtus perfidiam, largus avaritiam.
De Bello fuit iſte loco primas Aquitanus,
Ex dono meriti prælatus Bituricanus.
Fit Carnotenſis prius archidi, Bituricenſis
Poſt fuit prælatus: cardine fine datus.
Tres annos demas tantùm de mille trecentis
Et poſt quindenam matris Domini morientis
Lunæ quære diem, tunc habuit requiem.
Qui legis hìc plores, & Chriſtum dulciter ores,
Tranſeat examen, & requieſcat. Amen.

EPITAPHIUM matris ejuſdem cardinalis in clauſtro quieſcentis.

Nobilibus nata, miſeris pia, prole beata,
Tota Deo grata jacet hic AGNES *tumulata.*
Anno milleno ducento ſeptuageno
Tranſiit & terno, vivat cum rege ſuperno.
Obiit autem II *calendas martii.*
Qui legis hæc recogito pro me, bona fac, mala vita,
Sed ſemper cogita quod morieris ita.

EPITAPHIUM ejus fratris in clauſtro etiam quieſcentis.

Ci giſt Meſſire Raoul de Biau-lieu, chevalier, qui trépaſſa en l'an de grace 1286 *au mois de novembre. Priez pour l'ame de luy.*

Nous ſejournâmes peu à Joüy. Nous y étions dans le temps des Rogations; & comme nous diſions la meſſe, il y arriva une proceſſion; je remarquai que les hommes entrerent de dans le chœur, mais toutes les femmes reſterent dans la nef.

Nous partîmes aprés dîné pour Provins; nous fûmes deſcendre au prieuré de ſaint Ayou poſſedé par nos peres de ſaint Vanne, qui nous y reçurent avec leur honnêteté Provins.

ordinaire. Ce prieuré qui dépend de Montier-la-Celle prés de Troye, a été fondé du temps du roy Robert ou de Henri I. ſon fils, & ſaint Robert en a été autrefois prieur. Le lendemain qui étoit le mercredi des Rogations nous fûmes à l'abbaye de ſaint Jacques deſſervie par les chanoines reguliers de ſainte Geneviéve, où monſieur l'abbé nous reçut avec toute la bonté que nous pouvions ſouhaiter.

Ce ſeroit icy le lieu de faire l'éloge de ce grand abbé; mais que pouvons-nous dire d'un homme, qui a été la plus brillante lumiere qui ait jamais éclairé cette abbaye? Sa naiſſance, ſes emplois, ſes vertus, ſes œuvres de pieté ont été en luy ſi éminentes, qu'il eſt rare en nos jours de trouver de ſemblables exemples. Il me ſuffit donc de dire en peu de mots, que c'étoit monſieur François d'Aligre, fils de monſeigneur Etienne d'Aligre chancelier de France, qui ayant fait profeſſion de la vie religieuſe, dans ſa plus tendre jeuneſſe, en l'abbaye de ſaint Jacques, en fut nommé abbé par le roy Loüis XIII. au mois d'avril l'an 1643. qu'il a été employé par monſeigneur le chancelier dans les affaires de l'état; que pendant prés de ſoixante & ſix ans qu'il a été abbé, il a mené une vie ſi penitente, qu'elle ſurpaſſe en rigueur celle des plus auſteres religieux de l'Egliſe. Une planche luy ſervit de lit, une pierre de chevet, des fruits & des legumes de nourriture; zelé pour toutes les pratiques de la religion, il donna à ſes religieux un exemple de la derniere exactitude dans toutes les obſervances de la regularité. Le premier à l'office divin, à l'oraiſon & à tous les exercices. Fidele œconome du bien de ſon abbaye, il en rétablit les lieux reguliers, orna la ſacriſtie d'argenterie, de linges, d'ornemens, de tableaux, decora le chœur de l'égliſe de douze pieces de tapiſſeries eſtimées douze mille livres; enrichit les reliques des Saints de vaſes ſacrez, ſur tout de ſaint Edmond archevêque de Cantorberie, dont il renferma les entrailles & le cœur dans une tres-belle châſſe; charitable au-de-là de tout ce qui ſe peut imaginer, il donna tout ſon revenu aux pauvres, fit une bibliotheque publique, remplie de tous les bons livres qu'on peut deſirer pour devenir ſçavant & s'édifier ſoy-même & les autres, & laiſſa un fonds de cent écus pour l'entretenir. Il fonda une theologie pour inſtruire les pauvres écoliers, qui n'ont pas le moyen d'aller dans les univerſitez. Il fonda un catechiſte pour faire tous les diman-

ches des inſtructions familieres aux petits enfans. Il fonda des petits clercs pour ſervir les fêtes à l'égliſe. Il fonda encore une communauté d'orphelines, & donna un fonds de cent mille livres pour l'entretien de trente filles. Enfin, il n'y a point d'œuvre de charité qu'il n'exerçât tous les jours luy-même, & qu'il ne fît exercer autant qu'il luy étoit poſſible par les autres, & dans tout le pays il n'y a point de pauvre qui ne reſſentit des effets de ſon bon cœur. L'on n'a reconnu combien il valoit au pays que quand il eſt mort. Il étoit âgé de 89 ans : mais auſſi vigoureux & auſſi plein de feu qu'un jeune homme, toûjours auſtere en ſa vie, pauvre dans ſes habits, ſimple dans ſes appartemens, humble dans toute ſa conduite, ennemi du faſte & de la grandeur, n'ayant jamais voulu accepter d'évêché. C'eſt à luy à qui ſon monaſtere eſt redevable d'un tableau de la Vierge qui tient le petit Jeſus entre ſes bras, ſi bien fait qu'on ne ſçauroit ſe laſſer de le voir.

Nous fîmes le mercredi tout ce que nous avions à faire à ſaint Jacques. Nous paſſâmes le jour de l'aſcenſion avec nos confreres, & aſſiſtâmes à leur office. Ils commencerent celuy des vêpres par l'encenſement de l'autel. Le vendredi matin nous fûmes au monaſtere du Mont Notre-Dame de l'ordre de Cîteaux, bâti à un quart de lieuë de la ville. Cette abbaye ayant été fondée vers l'an 1236 & brûlée l'an 1298, & enſuite pillée par les Anglois au commencement du quinziéme ſiecle, l'abbé de Cîteaux diſperſa les religieuſes en differentes maiſons de ſon ordre, mit l'abbeſſe au Threſor en Normandie, & réünit le revenu à l'abbaye de Prulli, dont l'abbé envoya depuis un de ſes religieux ſur les lieux, tant pour avoir ſoin du temporel, que pour acquitter les meſſes qui étoient de fondation. Ce religieux dans la ſuite prit la qualité de prieur en titre du Mont Notre-Dame. Les choſes demeurerent en cet état juſqu'en 1648 que Dom Nicolas des Lyons religieux de Prulli, & prieur du Mont Notre-Dame, remit les choſes en leur premier état. Un jour que ce religieux étoit dans ſa chambre, un eſſein de mouches y vint fondre tout à coup. Il fit tout ce qu'il pût pour le diſſiper, mais fort inutilement. Alors ſon eſprit fut ſaiſi de " cette penſée : autrefois cette maiſon a été habitée par de " ſaintes vierges, qui par la douceur de leur vie reſſemble à " des abeilles, Dieu ne voudroit-il pas me faire connoître "

„ par cet évenement, que je dois y rétablir des abeilles ſpi-
„ rituelles, & remettre les choſes en leur premier état? Comme il rouloit cette penſée dans ſon eſprit, un de ſes amis le trouvant tout penſif & ayant ſçû de luy le ſujet, le confirma dans cette penſée, & luy ſuggera de reſigner en cour de Rome ſon benefice à madame d'Auvet des Marêts abbeſſe du Mont Sainte Catherine. Ce qu'il fit à l'inſtant. On fait venir des bulles de Rome; on demande le conſentement du roy; on fait faire à la nouvelle abbeſſe ſon noviciat au monaſtere ſaint Champ-Benoiſt. Elle fait profeſſion entre les mains de monſieur de Cîteaux ou d'un de ſes ſubdeleguez, & depuis ce temps-là Dieu a donné une telle benediction à cette abbaye, qu'aujourd'huy il y a environ 24. religieuſes.

L'apréſdîné nous fûmes au monaſtere de Champ-Benoiſt. C'étoit autrefois une abbaye de l'ordre de Cîteaux; l'abbeſſe étoit obligée de ſe trouver tous les ans au chapitre general, qui ſe tenoit au monaſtere de Tard ſitué prés de Cîteaux, & étoit ſujete à la viſite & à la correction de l'abbeſſe de Tard. Aujourd'huy ce n'eſt plus qu'un prieuré de l'ordre de ſaint Benoiſt, à la nomination de l'archevêque de Sens, qui en eſt ſuperieur. Il étoit autrefois hors de la ville, & il n'y avoit que quatre ou cinq religieuſes, qui vivoient avec aſſez de liberté, lorſque Dieu inſpira à une ſainte Prieure * de les retirer de la campagne, & les mettre en clôture dans la ville. Elle fut confirmée dans ce deſſein par quelques gens de bien; mais comme ces ſortes de tranſlations ne ſe font pas ſans une grande dépenſe, celle qu'elle fit pour bâtir les lieux reguliers & l'égliſe, la jetta dans un ſi grand embaras, qu'elle ſe trouva tout d'un coup chargée de quarante mille écus de dettes, ſans avoir de quoy les payer, ny même de quoy nourrir trente religieuſes qu'elle avoit. Monſieur de Gondrin archevêque de Sens voyant l'extrême miſere à laquelle elles étoient reduites, crut qu'on ne pouvoit y apporter un remede plus efficace, qu'en les renvoyant toutes chez leurs parens. Il leur envoya à chacunes des obediences par ſon grand vicaire; mais toutes, à l'exception d'une, les refuſerent genereuſement, & luy firent cette belle réponſe, qui meriteroit d'être écrite en lettres d'or: *Nous avons quitté nos parens pour nous conſacrer à* JESUS-CHRIST, *il n'abandonnera pas ſes épouſes.* Cependant elles ſouffrirent au-de-là de tout ce qu'on peut s'imaginer, ne vivant que

* Madame Renée de Garges.

des fruits & des legumes que le jardin produiſoit ; & ſi l'on faiſoit cuire quelquefois quelqu'autre mets, c'étoit plutôt pour le montrer aux plus foibles, pour leſquelles on l'apprêtoit, que pour le manger. Elles continuerent toûjours leur regularité avec la derniere exactitude. Leur pauvreté extrême ne les empêcha pas même de faire les aumônes ordinaires à des perſonnes qui en avoient moins beſoin qu'elles. Une ſi grande foy ne pouvoit être long-temps ſans récompenſe, & Dieu pourvut bien-tôt ſi abondamment à toutes leurs neceſſitez, qu'aujourd'hui elles ne manquent de rien.

En ce temps-là monſieur le Duc de Bournonville, gouverneur de Paris, fut diſgracié. Contraint de s'abſenter, il ſe retira à Provins. Y étant arrivé, il demanda s'il n'y avoit pas auprés quelque égliſe. On luy indiqua celle des Benedictines de Champ-Benoiſt ; il y entra dans le temps qu'elles chantoient vêpres, & fut tellement frappé de l'harmonie de leur chant, qu'il crut qu'il y avoit quelque ſolemnité extraordinaire, à laquelle on attendoit affluence de peuple. Mais il fut fort ſurpris de ſe voir ſeul dans l'égliſe durant tout l'office, & plus encore de voir que c'étoit tous les jours la même choſe. Il reconnut alors qu'il avoit plutôt entendu une harmonie d'anges, qu'un chant des creatures. Il en fut entierement perſuadé, lorſque les ayant converſées, il remarqua en elles des eſprits ſi dégagez de la terre, qu'elles n'y tenoient que par la ſeule neceſſité. Leur ferveur, leur exactitude, leur ſimplicité, leur union, & la ſerenité de leur conſcience le toucha de telle ſorte, qu'il reſolut de les aſſiſter. Il commença par leur faire un preſent de deux mille écus, qu'il donna à la prieure pour payer les dettes les plus preſſées, ou ſi elle vouloit, pour bâtir, ajoutant que ſi elle bâtiſſoit il continueroit. Cette condition la détermina à bâtir. Monſieur de Bournonville fournit à la dépenſe ; il paya leurs dettes, & pourvut à toutes leurs neceſſitez avec tant de generoſité, que c'étoit aſſez qu'il ſçût qu'une religieuſe eût beſoin de quelque choſe pour la luy donner. Enfin il les conſidera comme ſes filles, & elles le conſidererent comme leur pere & le reſtaurateur de leur maiſon. Aprés ſa mort il voulut être enterré parmi elles. Son corps fut placé dans l'égliſe, où il a un long épitaphe, ſes entrailles dans le cloître, & ſon cœur dans le chœur des reli-

gieuſes, qui luy ont dreſſé cet épitaphe:

Icy repoſe le cœur de tres-haut & tres-puiſſant ſeigneur Ambroiſe de Bournonville, duc & pair de France, Seigneur de la Motte, Thylly & autres lieux, qui touché de l'état où étoit ce monaſtere, n'a rien épargné de ſon vivant pour le ſoutenir & l'embellir, donna par tout des marques de ſa pieté & de ſa liberalité, & a voulu qu'aprés ſon decés nous fuſſions les dépoſitaires de ſon cœur, comme la marque la plus ſenſible qu'il pouvoit nous donner de ſa bonté pour cette communauté.

Prions Dieu d'être ſa récompenſe dans le ciel.

Lorſque nous entrâmes dans le monaſtere pour voir les archives, nous fûmes charmez de l'union, de la charité, de la ſimplicité des religieuſes, & d'un certain air qui fait aiſément connoître que Dieu regne parmi elles. Nous vîmes toutes les officines de la maiſon, & nous admirâmes comme les unes ſont occupées à filer, les autres à faire des étoffes, d'autres des ſouliers, quelques-unes à la mignature, & d'autres à faire des ornemens pour l'égliſe, & rien pour la vanité. Elles nous montrerent une chaſuble qu'elles venoient de faire, qui étoit eſtimée mille écus. C'étoit dans l'octave de l'Aſcenſion. Elles ont coûtume de paſſer ce temps là en ſilence juſqu'à la Pentecôte, fermant tous les parloirs; mais elles avoient tant de joye de nous obliger, qu'elles paſſerent pardeſſus la loy à notre conſideration; & madame de Levi qui gouvernoit cette communauté avec une ſageſſe admirable, voulut bien nous donner cette marque de l'eſtime qu'elle a pour notre congregation.

Prulli. De Provins nous fûmes à l'abbaye de Prulli, qui eſt poſſedée par les religieux reformez de l'ordre de Cîteaux. Elle eſt un monument de la pieté de Thibaud comte de Champagne, qui la fonda dés le commencement de l'ordre; enſorte que ſi les premiers projets n'avoient point été interrompus, elle paſſeroit devant Clairvaux & Morimond; mais ſi elle ne precede point ces deux illuſtres abbayes, elle a au moins l'honneur de les ſuivre immediatement, & d'être la cinquiéme fille de Cîteaux. Le prieur qui eſt un homme ſçavant, nous reçut avec beaucoup de cordialité. Il nous mena à la bibliotheque, & nous fit voir les manuſcrits, qui ſont pour la plûpart de ſaint Auguſtin, de ſaint Ambroiſe, de

de S. Jerôme, de Paſchaſe Radbert, de S. Anſelme ; on y voit auſſi un manuſcrit de Claudien *de triplici ſtatu animæ* ; un du diacre Ferrand *ad Reginum comitem, &c.* un commentaire de George de Breteuil ſur l'Exode. L'égliſe, le cloître, le refectoire, les jardins ſont grands : mais la charité envers les pauvres dans le temps de famine eſt encore plus grande. Elle s'eſt perpetuée dans le monaſtere, depuis que S. Pierre de Tarentaiſe en eut diſtribué aux pauvres toutes les proviſions, & aſſuré les religieux que rien ne leur manqueroit tandis qu'ils ſeroient charitables. Nous fûmes témoins des profuſions qu'ils faiſoient aux miſerables, nonobſtant la ſterilité & la chereté des grains, qui étoit univerſelle dans tout le royaume. On void devant l'autel le tombeau de Gautier, évêque de Chartres, & de I. evêque du Mans ; & dans le cloître, celui d'Artaud, premier abbé de Prulli, que les religieux ſaluent entrant à l'égliſe. On void encore pluſieurs ſepulcres dans le monaſtere, deſquels nous avons recüeilli les épitaphes ſuivantes.

DANS LA CHAPELLE DE S. JEAN.

Cy giſt Geoffroy Collon, écuyer-tranchant du roy Charles V. qui trepaſſa l'an M. CCCLXXVII. *le mardi aprés l'apparition. Priez Dieu pour l'ame de li.*

Cy giſt damoiſelle Iſabelle de Courgenay, femme dudit Geufroy, laquelle trepaſſa l'an M. CCCC.

DANS LE CLOISTRE.

Si giſt monſeigneur Adam de Domtilli, chevalier, qui trepaſſa l'an de grace M. CCCXX. *le dimanche aprés l'Aſcenſion. Priez Dieu pour l'ame de ly.*

Icy giſt Jean Chevalier, ſire de Montigni, qui trepaſſa en l'an de l'Incarnation nôtre Seigneur M. CCLXXVIII. *le dernier de may. Priez Dieu pour l'ame de li, que Dieu en ait mercy.*

Hic jacet Robertus miles de Chamberil, dictus Latemier. Anima ejus, & animæ omnium fidelium defunctorum requieſcant in pace.

Icy giſt meſſire Thomas de Courmigros, chevalier, qui trepaſſa l'an M. CCCV. *le lendemain aprés la fête de S. Vincent. Priez Dieu qu'il ait mercy de l'ame de li.*

Hic jacet Odo de Barris miles, quondam dominus de Pleſſeto de Bruneis, cujus anima per miſericordiam Dei requieſcat in pace.

Hic jacet Henricus nobilis miles, dominus de Pareto bonæ memoriæ, de cujus abſentia dolet patria, anima ejus requieſcat in pace.

S. Colombe de Sens. Nous paſſâmes le dimanche à Prulli, & le lundi nous nous rendîmes à Sens, pour y travailler ſur les abbayes de S. Remi, & de ſainte Colombe. Celle cy eſt conſiderable par beaucoup d'endroits. Ses bâtimens ſimples, mais propres, ont une beauté qu'il eſt permis aux moines d'affecter ſans bleſſer la modeſtie. L'égliſe eſt magnifique, & a été conſacrée par le Pape Alexandre III. Raoul roy de France, & Richard duc de Bourgogne, y ont choiſi leurs ſepultures; mais aujourd'hui il ne reſte aucun veſtige de leurs tombeaux. On void dans la nef celui de S. Loup, archevêque de Sens; ſes reliques ſont conſervées au treſor, dans une belle châſſe d'argent, auſſi bien que celles de ſainte Colombe, & de S. Flavit; celles de Thibaut ne ſont que dans une châſſe de bois. Ce n'eſt pas une petite gloire à l'abbaye de ſainte Colombe, d'avoir ſervi d'aſyle à S. Thomas de Cantorberie dans le temps de ſon exil.

Vauluiſant. Il ne nous reſtoit plus à voir du dioceſe de Sens, que l'abbaye de Vauluiſant: Nous nous y rendîmes la ſurveille de la Pentecôte. Le prieur n'y étoit pas, mais le ſouprieur, homme d'eſprit, & bon religieux, nous y reçut avec beaucoup de bonté. Cette abbaye eſt une des plus conſiderables de l'étroite obſervance de Citeaux. L'égliſe eſt grande & delicate; tous les lieux reguliers ſont magnifiques, & bien entretenus; les jardins les plus beaux que nous ayons vû dans l'ordre: D'où on peut conclure quel bien la reforme fait dans les monaſteres, puiſque cette abbaye avant que d'avoir reçû l'étroite obſervance, étoit dans un état ſi pitoyable, que les anciens la cederent avec plaiſir aux reformez pour celle de Cercanceaux, qu'on leur avoit donnée, & où aujourd'hui il n'y a que deux religieux aſſez mal logez.

Le lendemain nous viſitâmes la bibliotheque Le vaiſſeau eſt tres-beau; les livres bien choiſis, & les manuſcrits bien conſervez. La plûpart ſont des peres de l'égliſe, ſur tout de S. Auguſtin, de S. Ambroiſe, de S. Jerôme, d'Origene, de S. Gre-

goire, de Bede, de Raban Maur, de S. Bernard. Outre les ouvrages de ces peres, nous y vîmes l'hiſtoire de Joſeph, l'hiſtoire eccleſiaſtique d'Angleterre du venerable Bede, la concorde des Evangeliſtes de Zacharie de Chryſople, Lanfranc *de Corpore Domini*, les Sermons du docteur Jean d'Orleans, les Sermons de Maurice archevêque de Paris, les Sermons d'Etienne de Langton ſur les petits Prophetes, la Grammaire du docteur Guillaume, le livre du Cloître de l'ame, ſous ce titre, *Hugonis de Fulleio canonici & prioris S. Laurentii de Clauſtro materiali.*

Il y avoit autrefois dans le cloître pluſieurs tombes de perſonnes de diſtinction; mais elles ont eu le ſort des monumens les plus conſiderables, qui ne ſont pas à l'épreuve du temps. Quelques religieux en ont conſervé les épitaphes, qu'ils m'ont communiquée, & qu'il eſt à propos de rapporter icy, pour en conſerver la memoire.

EPITAPHES DU CHAPITRE.

Cy giſt Jehan li filz monſeigneur Erart, Sires de Foiſſy.

Cy giſt meſſire Guiz de Trainel, chevalier, ſire de Soleigny, qui trepaſſa l'an M. CCIIII. *le xxvij. de.... mois d'outoure, voeille de feſte ſaint Simon & ſaint Jude. Priez Dieu qu'il luy faſſe mercy.*

Hic jacet nobilis vir Erardus de Triangulo dominus Foiſſiaci. Hic etiam recluduntur oſſa patris ſui Anſelli, & Anſelli avi ſui quondam dominorum Trianguli.

Cy giſt nobles hons meſſire Dreus de Treignel, chevalier, jadis fils monſeigneur Drèus de Treignel, qui trepaſſa en l'an M. CCCXVII. *la voile de ſaint Pere an goule aouſt: Priez nôtre Seigneur qu'il aiſt mercy de s'ame. Amen.*

Cy giſt meſſire Anſiaus de Treignel, ſires de Viſines, & conneſtable de Champagne.

Cy giſt meſſire Dreues, noble chevaliers, ſires de Treignel: Priez Dieu pour luy.

Cy giſt nobles hons meſſires Dreus de Treignel, chevalier, qui trepaſſa en l'an de grace M. CCCXII. *au mois d'Avril: Priez Dieu pour ſon ame.*

Cy giſt madame Johanne de ſaint Varein, jadis fame monſeigneur Dreues de Treignel, chevalier, qui trepaſſa l'an de grace

M. CCCXVII. *au mois de aouſt, le voille ſaint Jean Decolaſſe : Priez pour lui.*

Cy giſt meſſires Garnier de Treignel li jeune, ſire de Marigni. Priez pour lui.

Uxores Erardi de Triangulo Agnes de Cauda & Yolendis de Monte-acuto.

Ci giſt meſſire Henri de Villeneufve, ſires de Treignel. Priez por lui, que Dex li face merci. Amen.

DANS L'EGLISE.

Cy giſt André Richer de Torigny, religieux de ceans, évêque de Calcedoine, qui treſpaſſa le 14. Janvier l'an de grace 1555. Priez Dieu pour ſon ame.

Andreæ Richerio Torigneo Senoni Vallis-lucentis familiæ monacho Ciſtercienſi, epiſcopo Calcedonenſi, Phani Seanti curioni, nec non S. Servatoris Sylvii præfecto, illuſtriſſimi principis cardinalis Borbonii Senonum archiepiſcopi coadjutori & vicario, pio atque optimo, qui vixit annos 91. Johanna Gillopei mater ſenio confecta & Johannes Richerius præfecturæ Senonum judex primarius frater natu maximus turbato ordine, heu! fecerunt, Obiit nono calendas menſis februarii in anno ab orbe redemto 1555.

Meſſires Philippe de Senneton, chevalier des ordres du Roy, ſon conſeiller en ſes conſeils d'eſtat & privé, capitaine de trente homme d'armes de ſes ordonnances, mareſchal de camp en ſes armées, & lieutenant du Roy au pays Meſſin, Toul, & Verdun, ambaſſadeur extraordinaire de ſa Majeſté prés l'Empereur, les princes electeurs du ſaint empire, & autre potentats de l'Allemagne, bailly & capitaine de Sens, qui deceda le 15. Octobre 1601. âgé de 70. ans, aprés avoir rendu des ſignalés ſervices à ſon Roy, & à ſa patrie, en tous ſes emplois, tant d'ambaſſade, gouvernement de ville, que conduite de gens de guerre, & dame Marie Clauſſe ſon épouſe, qui deceda le 11. jour de may 1626. âgée de 84. ans.

Il y a encore quelques autres épitaphes, mais qui ſe trouvent dans le *Gallia Chriſtiana*, ou dans la liſte des abbez. Le jour de la Pentecôte le pere Souprieur nous pria avec beaucoup d'inſtance d'officier, mais nous nous en excuſâmes, & nous nous contentâmes d'aſſiſter à la grande meſſe, & à veſpres.

Nous commençâmes le dioceſe de Troye par l'abbaye de

Paraclet, ſi fameuſe par la retraite d'Abaillard & d'Eloïſe. Nous y arrivâmes le lundi de Pentecôte, à une heure aprés midy. Les deux abbeſſes nous y reçûrent avec beaucoup de demonſtration de bonté. Nous entrâmes à l'heure même dans l'interieur ; & ce jour-là nous vîmes toutes les archives, accompagnez de la jeune abbeſſe, qui nous fit l'honneur de ne nous pas quitter. Nous ne remarquâmes dans l'abbaye & dans l'égliſe, aucun veſtige d'antiquité. Tout le monde ſçait que ce monaſtere doit ſon origine à Pierre Abaillard, homme inquiet & broüillon, qui ne pouvant vivre en paix avec perſonne, obtint enfin de l'abbé de S. Denys, ſon ſuperieur, permiſſion de ſe retirer en quelque lieu ſolitaire, & qu'il choiſit dans le dioceſe de Troye une ſolitude aſſez agreable, où il ſe bâtit un petit appartement, qu'il nomma Paraclet. Que Suger ayant été obligé de chaſſer du monaſtere d'Argenteuil les religieuſes, à cauſe de leur vie licentieuſe ; Eloys qui en étoit ſuperieure, ſe retira avec ſes filles auprés de Pierre Abaillard, qui leur ceda ſon Paraclet : Que depuis Abaillard s'étant retiré à Cluny pour y faire penitence des ſcandales qu'il avoit cauſés dans l'egliſe, mourut religieuſement au prieuré de S. Marcel de Châlon, où Pierre le Venerable l'avoit envoyé, comme dans un air plus pur, mais qui ne fut pas capable de luy ſauver la vie : Qu'aprés ſa mort il y fut enterré, & qu'on y voit encore ſon tombeau : mais qu'Eloys, qui ne pouvoit ſe ſeparer d'un homme qu'elle avoit aimé plus que ſon Dieu, pria l'abbé de Cluni de lui envoyer ſon cadavre, & que Pierre le Venerable eut pour elle la complaiſance de le tirer de ſon tombeau, & de l'envoyer au Paraclet. Il fut d'abord enterré en l'oratoire de S. Denys, qui étoit apparemment la premiere égliſe du Paraclet, qu'Abaillard, qui étoit religieux de S. Denys avoit fait conſacrer en l'honneur de ce ſaint martyr, & qui ne ſubſiſte plus aujourd'hui. De cet endroit il fut tranſporté dans l'égliſe il y a environ deux cens ans, & mis avec Eloys dans un caveau, devant l'autel de la Trinité, qui eſt derriere le chœur des religieuſes, ſous les cloches, où ils n'ont aucune épitaphe. Quelques perſonnes d'eſprit ayant vû cet autel, & remarqué que la figure de la Trinité étoit d'une ſeule pierre ; qu'on y voyoit les trois perſonnes repreſentées ſous la forme de trois hommes de même grandeur, & de même parure, avec cette diſtinction, que celui du milieu avoit ſur la tête une couronne d'or, avec cet écriteau en main *Fi-*

Le Paraclet.

lius meus es tu; celui de la droite une couronne d'épine ſur la tête, & en main une croix avec cette inſcription *Pater meus es tu*; & celui de la gauche une couronne de fleurs avec ces mots *Utriuſque ſpiraculum ego ſum*; au lieu qu'aujourd'hui les peintres nous repreſentent la Trinité ſous la figure d'un venerable vieillard qui a devant ſes pieds un crucifix, & de la bouche duquel il ſort une colombe: Ces perſonnes, dis je, ayant remarqué cela, conſeillerent à l'abbeſſe d'ôter cette pierre de l'endroit où elle étoit, & de la mettre dans un lieu où elle pût être vûë de tous les étrangers qui viennent au Paraclet, & qui n'ont, ni la liberté, ni la permiſſion d'entrer dans l'interieur du monaſtere. Ce qu'elle a executé depuis peu d'années, la faiſant transferer dans le chœur des religieuſes, aſſez proche de la grille, d'où l'on peut facilement la voir. On a mis une inſcription au bas, qui ſemble faire connoître qu'en transferant la pierre, on a auſſi transferé au même lieu les cendres d'Abaillard & d'Eloys, ce qui ſans doute jettera avec le temps pluſieurs perſonnes dans l'erreur, car on n'a point touché à ces deux corps, qui reſtent ſous les cloches dans leur caveau.

Comme nous étions au Paraclet dans le temps de la Pentecôte, nous apprîmes que ce jour-là les religieuſes chantent à Tierce ſept fois la premiere ſtrophe de l'hymne *Veni creator*, cinq fois à Sexte, & trois fois à None. Le mardi de la Pentecôte madame l'abbeſſe reçut la profeſſion d'une ſœur converſe. Elle ſe fit à la meſſe, devant la communion. Le celebrant apporta le S. Sacrement à la grile; & avant que la novice prononçât ſes vœux le diacre chanta un évangile, qui lui apprenoit qu'à la ſuite de Jeſus-Chriſt il faut porter ſa croix; elle fit enſuite ſes vœux avec pluſieurs ceremonies tres-belles, que je ſuis fâché de n'avoir point décrites.

Villenoce. Nous allâmes aprés dîné à Villenoce, où l'abbaye de Neſle-la-Repoſte a été transferée. Nous n'y trouvâmes rien de remarquable que le portail de l'ancienne égliſe, que nos peres de S. Vanne, qui poſſedent cette maiſon, ont transferé à la nouvelle, & que le P. Mabillon a eu ſoin de faire graver en ſes annales. La plus grande conſolation que j'ai eu en cette abbaye, c'eſt d'y avoir trouvé le R. P. Dom Athanaſe de la Cour, petit neveu du R. P. Dom Didier de la Cour, nôtre ſaint reformateur, qui marche ſur les veſtiges de ſon oncle, dont il nous montra une lettre & le chapelet.

Troye. Nous fûmes de là à l'abbaye de Selliere, de l'ordre de Cî-

teaux, où nous ne trouvâmes rien qu'un antiphonaire, à la tête duquel eſt le traité du chant compoſé par S. Bernard. De là nous allâmes à Troyes, & nous fûmes deſcendre au monaſtere de Montier la-Celle. Cette abbaye, éloignée d'environ une demi lieuë de la ville, dans un lieu fort marécageux, & mal ſain, doit ſon origine à ſaint Frotbert, qui en a été le premier abbé. Elle conſerve ſes reliques, avec celles de S. Robin, & de pluſieurs autres Saints. Elle a donné à l'ordre monaſtique le grand S. Robert, fondateur de l'ordre de Cîteaux, & à l'égliſe le fameux Pierre de Celle, qui en fut premierement abbé, enſuite de S. Remi de Reims, puis évêque de Chartres. Elle a auſſi tiré de nôtre monaſtere de Marmoutier, l'abbé Gauzmarus, qui aſſiſta au Concile de Clermont, &, comme je crois, l'abbé Bernard, qui fut élû à la perſuaſion d'Albert, abbé de Marmoutier. Quoi qu'elle ait conſervé peu de choſe de ſon ancienne ſplendeur, l'égliſe neanmoins eſt une des plus belles du dioceſe; les vîtres peintes ſont d'une beauté qui nous frappa en y entrant; toutes les figures qui ſont à la chapelle de la Vierge, celle de S. Jean, qui eſt à un pilier de la nef, qui montre du doigt un agneau ſur la porte du collateral; & celle de l'*Ecce homo* qui eſt dans le cloître, ſont admirables. Nos peres de S. Vanne, qui ont rétabli la regularité dans cette maiſon, nous y reçûrent avec toute la cordialité poſſible.

Le lendemain matin nous fûmes ſaluer l'ancien, & le nouvel évêque; on ne peut pas expliquer la bonté qu'ils nous témoignerent l'un & l'autre; mais comme ils étoient un peu empêchez, ils nous remirent à l'aprés-dîné. Sur les deux heures, étant retournez à l'évêché, nous y trouvâmes avec ces deux prelats, quelques eccleſiaſtiques, qu'ils avoient fait venir pour nous aider de leurs lumieres; entr'autres monſieur leur bibliothecaire, monſieur l'archidiacre, & monſieur Brayer, treſorier de S. Urbain. On confera d'abord ſur les moyens de rectifier la chronologie des évêques de Troyes; & comme je dis que l'unique moyen étoit de voir les titres de l'évêché, le jeune évêque fut auſſi-tôt chercher deux cartulaires, qu'il me mit entre les mains; nous allâmes dans la bibliotheque, & nous les parcourûmes ce jour-là. Comme je témoignai qu'outre cela il falloit voir les originaux, le lendemain, lors que nous retournâmes, nous trouvâmes une quarantaine de caiſſes pleines de titres, que ces prelats y avoient fait apporter,

pour ne nous pas donner la peine, & l'incommodité de monter en leur chartrier. Nous vîmes enſuite la bibliotheque qui eſt grande, & bien remplie de bons livres; mais les manuſcrits ſont peu conſiderables. Il n'y eut point de bons offices que les deux évêques ne nous fiſſent. Nous deſirâmes enſuite voir les archives du chapitre, qui nous furent auſſitôt ouvertes avec la même bonté. Nous vîmes en même temps l'égliſe cathedrale, qui eſt une des plus belles du royaume, ſoit pour la grandeur, la largeur, l'élevation, & les ouvertures, ſoit pour les ornemens, & les ſacrées reliques qu'on y conſerve. Les principales ſont un morceau du bois de la vraye croix, de huit ou dix pouces de longueur, avec les deux croiſons, ſur leſquelles il y a deux émauts où ſont gravez des caracteres grecs qui en font foy; le baſſin dont on prétend que nôtre Seigneur ſe ſervit à la cene, lors qu'il lava les pieds à ſes diſciples, dans le fond duquel on void un beau ſmaragde, & autour on lit quatre vers grecs, qui prouvent ſon antiquité; le crane de S Philippe apôtre, dans un tres-beau reliquaire, orné de la couronne du comte Henri. Cette couronne eſt d'or, enrichie de pierres precieuſes, qui ſont toutes enchâſées dans une petite couronne ducale d'or; le pied de ſainte Marguerite en chair & en os, tres-palpable, dans un riche reliquaire d'or, orné d'un grand nombre d'émauts, qui repreſentent la vie & le martyre de la Sainte; le rochet de S. Thomas de Cantorberri, d'une toile tres fine, fait en façon d'une grande tunique, ſur lequel on void encore des endroits tachez de ſa cervelle; quoi qu'il ſoit conſervé dans un lieu tres-humide, il repand neanmoins une odeur digne d'admiration. C'eſt dans l'égliſe cathedrale qu'on void la ſepulture du ſçavant Nicolas Camuſat, qui en étoit chanoine, & qui a trop bien merité de la republique des lettres, pour que ſon épitaphe n'ait point place en cet endroit.

EPITAPHIUM clariſſimi & doctiſſimi D. D. NICOLAI CAMUSATII, Trecenſis eccleſiæ S. Petri canonici.

Siſte viator, nec muſarum parentem pedibus calca.
Venerare in hoc tumulo magni Camuſatii olim eruditum caput.
Suſcipe litterarii vetus ſacrarium,
Et viventem quondam ſcientiarum officinam demirare.
Heu! jacet magni nominis umbra.
Luge, ſi litteras amas, quas jam ipſe deperiit

Geme,

Geme, ſi pietatem profiteris, quam coluit.
Plange, ſi cenſeris inter cives, quos ornavit.
Si annos computes, vixit octogenario major, ſi eruditionem ſpectes,
Sæculis omnibus antiquior.
Multas retro ætates emenſus, non annorum ſpatiis, ſed ſtudiorum
Circulis, & quod mirere tot evolvit
Mundi ſeneſcentis tempora, nec ſenuit.
Ingenio ſemper vividus, memoria firmus, acumine vegetus,
At dum numeravit annos, facta ponderavit.
Imperatorum, nobilium, præſulum imagines pinxit, nec vidit:
Vetuſtas plurium ſæculorum ſtirpes retexuit, pene unius horæ
Circuitu diſſolutas conſeruit inviolabilis ſtyli nexu,
Detrimento nullo magnitudinis præconio virtutis, ſed ſine
Diſpendio veritatis, perluſtravit provincias animi greſſibus,
Non corporis paſſibus.
Cruentas ſtrages regnorum & fortunæ ludos ſpectavit tranquillus,
Omnia denique movit immotus.
Nec vacillavit dextera, nec exerravit lingua, nec defecit induſtria,
Inter tot dotes ſpectabiles omnibus ſibi deſpectus
Humilis pene ad faſtidium, infenſior ad plauſum,
Corporis habitu incultus & docto librorum pulvere ſordidus
Cultum ſpernebat corporis, ornatum quærebat mentis, at non pompam
virtutis;
Colebat pietatem religioſe ſine faſtu
Pius ſacerdos ſine apparatu
Propriæ arbiter conſcientiæ nec judex alienæ,
In egenos munificus, in ſeipſum parcus, ſed ubique ſecretus;
At plus radiavit gloria dum latuit, extra Galliam ſcientiæ
tranſvolavit,
Sortita eſt præcones quos habere non potuit ſpectatores,
Nota quidem ſingulis, ſed plus exteris chara quam ſuis.
Quamvis ſuerit lux patriæ, ſplendor Galliæ, decus eccleſiæ,
Sed heu! tantum ſidus Parca vindex extinxit,
Illuxit ceteris, ſibi defecit,
Deplora viator mortuæ lucis diſpendium, & te quoque cogita
moriturum:
Parenta litterarum parenti,
Appretare illi æternitatem felicitatis qui pluribus contulit
æternitatem nominis.
Spectа, ora & luge.
Obiit XX *Jan. an* M. DC. LV. *ætatis ſuæ* LXXX.

R. I. P.

S. Etienne. La plus conſiderable égliſe de Troye aprés la cathedrale, c'eſt la collegiale de S. Etienne. Elle fut fondée pour cinquante chanoines par le comte Henri, qui y a ſon tombeau au milieu du chœur dont l'ouvrage eſt admirable. Le jubé de cette égliſe eſt ſur tout eſtimé des connoiſſeurs. On y voit quatre figures qui ſont d'un tres-beau travail. Le treſor n'eſt pas ſi conſiderable pour le nombre des reliques, mais pour les richeſſes il y en a peu en France, je ne dirai pas qui le ſurpaſſe, mais qui l'égale, ou qui en approche. On n'y voit qu'or & que pierreries, qu'agathes, rubis, topaſes d'une groſſeur merveilleuſe, & taillées avec tant d'adreſſe, qu'il eſt difficile de l'exprimer. On y voit pluſieurs textes couverts d'or & enrichis de pierres précieuſes de diverſes couleurs, mais ſi bien placées, qu'on diroit que ces couleurs ont été miſes exprés pour l'ornement de l'ouvrage. On y voit des croix d'or ornées de même maniere; le pſeautier du comte Henri écrit en lettres d'or d'un caractere qui a plus de huit cens ans; l'autel de porphyre de ſaint Martin large d'un pied & demi & long d'environ un pied, & orné d'une brodure d'or & de pierres précieuſes; une patene faite ſur le modele de l'ancienne patene de ſaint Martin, qui étoit creuſe & d'or, laquelle fut venduë avec ſon calice d'or pour la rançon de François premier; une chaſuble auſſi ancienne, qu'on prétend être du même Saint, ce qui me ſemble un peu douteux; car elle ne paroît pas avoir le caractere d'une ſi grande antiquité. On demandera peut-être comment l'autel, le calice & la patene de ſaint Martin ont pû venir à Troye. On peut répondre à cela que les comtes de Champagne étant auſſi comte de Blois & de Touraine, ils ont pû facilement les avoir de l'abbaye de Marmoutier & de l'égliſe de Tours, qu'ils les ont premierement gardées dans leur treſor & que le comte Henri les a enfin données à ſon égliſe de ſaint Etienne.

Cette égliſe n'eſt pas ſeulement riche en or & en pierres précieuſes, elle l'eſt encore en manuſcrits. Les principaux que nous y vîmes, ſont les épitres de ſaint Auguſtin, ſes livres de la Cité de Dieu, & de la Trinité; ſes homelies & ſes ſermons, ſaint Jerôme ſur Iſaïe, Jeremie, Ezechiel, Daniel, deux volumes des ſermons de ſaint Bernard, les livres du ſouverain bien de ſaint Iſidore, Alcuin ſur les vertus, l'hiſtoire eccleſiaſtique d'Euſebe de la verſion de Rufin, l'hiſtoire de Freculfe, la Tripartite, &c.

L'égliſe de ſaint Urbain eſt l'ouvrage du pape Urbain IV. qui étant né à Troye, la fit bâtir pour douze chanoines dans ſa maiſon paternelle. La mort de ce pape l'empêcha d'y faire tout le bien qu'il s'étoit propoſé. Elle eſt pourtant exempte de la juriſdiction épiſcopale, & immediate au ſaint Siege. Monſieur Brayer qui en eſt treſorier nous montra un ancien martyrologe, où il n'y a chaque jour que deux ou trois Saints tout au plus, avec une petite leçon tirée de l'écriture ou des peres pour lire chaque jour à prime aprés la lecture du martyrologe avant celle du necrologe. On la liſoit autrefois au lieu du petit capitule que nous chantons aujourd'hui. S. Urbain.

L'abbaye de ſaint Loup eſt une des plus anciennes de Troye. Elle fut donnée dans le douziéme ſiecle aux chanoines réguliers qui la poſſedent encore aujourd'hui. Nous y reçûmes toute ſorte d'honnêtetés du R. P. prieur & du Pere Martin qui en eſt bibliothecaire. Il nous fit voir quelques manuſcrits, entr'autres une fort belle bible en trois grands volumes d'environ 600 ans, un texte des Paralipomenes & des Machabées écrit en lettres lombardes il y a prés de mille ans, un tres beau pontifical, un traité de ſaint Antonin archevêque de Florence pour l'inſtruction des confeſſeurs, dont le prologue commence par ces mots *defecerunt ſcrutantes ſcrutinio*. Je doute que cet ouvrage ſoit imprimé. Dans un autre manuſcrit qu'on nous fit voir, c'eſt ſi je ne me trompe une bible, nous trouvâmes ces vers qui meritent d'être icy rapportez. S. Loup.

Qualiter eſuriens in campo quærit eodem
Semen avis, ſtramen bos, leporemque canis;
Ingeniis ita diverſis diverſa miniſtrat
Pabula ſiderei pagina ſacra patris.
Hic capit hic infans, panem robuſtior ætas,
Nec caret optata curva ſenecta cibo,
Et tamen huic pauci invigilant, quæ pleraque turba
Aures non animum conſaluiſſe ſolet.

L'égliſe de cette abbaye eſt tres-belle & d'une ſtructure ſinguliere. Elle eſt en forme de croix, tous les croiſons ſont de même grandeur & de même forme. Le grand autel, lorſqu'on découvre les châſſes de ſaint Loup, de ſaint Com-

melien, de ſaint Winebaud &c. eſt d'une magnificence achevée. Mais ce qui en fait le plus bel ornement, c'eſt le chef de ſaint Loup. Il eſt d'une grandeur ſurprenante, d'une matiere tres-riche, d'un travail immenſe. Les ornemens qui ſont deſſus ne cedent rien au reſte, & l'on eſtime un ſeul rubis plus de vingt mille livres. Les émaux qui ſont autour ſont d'une beauté & d'un prix qui ne ſe peuvent payer. On nous dit que monſieur le cardinal de Boüillon l'ayant vû, avoüa qu'il n'avoit rien vû de ſi beau en Italie. On ajouta que deux cens mille livres ne le payeroient pas, & cependant c'eſt l'ouvrage de Nicolas Erejot abbé regulier de cette maiſon, qui n'étant que fils d'un ſimple maréchal de village, s'éleva par ſon propre merite à cette dignité. Pour y conſerver l'humilité & avoir toûjours devant les yeux ſa premiere condition, il prit dans ſes armes trois fers de cheval, & pour que ſon abbaye ne tombât point en commande, il la reſigna à un religieux, & ſe retira dans une cure de campagne, où il vécut encore fort long temps. Il eſt enterré à ſaint Loup, où l'on voit ſur ſon tombeau un cadavre à trois pieds de terre rongé par les vers, d'un travail ineſtimable. L'autel de ſaint Auguſtin où ſon baptême par ſaint Ambroiſe eſt repreſenté, eſt admirable, mais la figure de ſainte Monique qu'on y voit, eſt ſi bien faite, qu'il ne luy manque que la parole. Nous vîmes encore dans la ſacriſtie une petite table de porphyre ſur laquelle on prétend que ſaint Loup a dit la meſſe, ſon étole, ſon manipule, & quelques autres ornemens. Les premiers chanoines reguliers de S. Loup furent tirez de l'abbaye de ſaint Martin, qui eſt auſſi à Troye poſſedée par les Peres de la congregation de ſainte Geneviéve. Nous n'y trouvâmes rien de conſiderable, que les figures qui ſont dans l'égliſe.

Notte-Dame aux Nonains.

L'abbaye de Notre-Dame aux Nonnains eſt recommandable par pluſieurs endroits, par ſon antiquité dont on ne ſçait point le commencement, par l'honneur qu'elle a d'avoir donné la regeneration au pape Urbain IV. qui y fut baptizé, & la ſepulture à ſon pere, dont on nous montra encore les os, qui ſont dans une caiſſe au chapitre, & par le privilege qu'elle a de preſenter l'évêque à ſon chapitre, lorſqu'il fait ſa premiere entrée à Troye. La veille de la ceremonie l'évêque doit venir à l'abbaye, monté ſur une mule, qui reſte à l'abbeſſe, il y paſſe la nuit, & le lit où il couche luy appartient. Le lendemain il s'habille dans le chapitre du mo-

naſtere, l'abbeſſe luy met la chape ſur le dos, la mitre ſur la tête, & la croce en la main, & le conduit elle-même à ſon clergé, qui vient le recevoir, & le preſente au doyen en luy diſant : *Voila votre évêque que je vous preſente.* Cette ceremonie s'eſt pratiquée fort exactement juſqu'à monſieur François Bouthillier, qui eſt encore en vie, & qui eſt le premier qui s'en ſoit diſpenſé.

Notre Dame des Prez.

Nous ne dirons rien icy de l'abbaye de Notre Dame des Prez de l'ordre de Cîteaux, ſinon que la mere d'Urbain IV. y eſt enterrée. Pendant que nous ſejournâmes à Troye, nous fûmes bien-aiſe de voir tout ce qui pouvoit ſatisfaire des perſonnes de notre profeſſion. Nous fûmes pour cet effet aux Peres Jacobins, où nous fûmes charmez de la figure de ſaint Dominique qui eſt à l'entrée de l'égliſe. Il y avoit autrefois à ſes deux côtez deux autres figures de S. Pierre & ſaint Paul, qu'on a dérobées. Je n'ay point de termes capables d'exprimer la beauté & la délicateſſe des chaires du chœur. On y voit des buſtes admirables & des pieces de ſculpture dans les embrazures inimitables. Je n'ay jamais rien vû de ſi beau en ce genre. Le vaiſſeau de la bibliotheque eſt auſſi tres-beau, mais ſur tout les vitres ſont admirables. Il y a un aſſez bon nombre de livres, mais peu de manuſcrits, parmi leſquels je vis une vie de ſainte Catherine de Sienne, qui eſt du temps de la Sainte. Le vaiſſeau de la bibliotheque des Cordeliers eſt plus beau & mieux fourni ; elle eſt publique, & trois fois la ſemaine on l'ouvre à tous ceux qui veulent profiter de la lecture des livres.

Une des plus belles choſes qu'on puiſſe voir à Troye, c'eſt l'égliſe de ſaint Pantaleon. Il n'y a point d'autel, ny de piliers, où il n'y ait des figures qui ſurpaſſent l'art. Les peintures de la plûpart des tableaux ne cedent en rien aux figures. Enfin, les vitres ſont ſi belles, que monſieur le cardinal de Richelieu offrit dix-huit mille livres de celles du fond ſeulement. Toutes les figures de cette égliſe, & toutes celles qu'on admire dans toute la ville, ſont des ouvrages de François Gentil le plus habile ſculpteur qu'on ait vû depuis long-temps.

Nous ne voulûmes point partir de Troye ſans voir l'égliſe de ſaint Nicolas, où il y a un ſepulcre de Notre Seigneur, d'un tres-beau travail. Il eſt fait ſur la forme & avec toutes les dimenſions de celuy de Jeruſalem. On dit que l'ouvrier fut

exprés à Jeruſalem pour les prendre, & qu'ayant par mépriſe oublié d'en prendre quelques-unes, il y retourna une ſeconde fois.

Comme nous nous diſpoſions à partir, on nous avertit que les Peres de l'Oratoire avoient autrefois herité de la bibliotheque de monſieur Pithou. La reputation de ce grand homme ne nous permit point de quitter Troye ſans voir au moins ſes manuſcrits. Nous y fûmes le matin dans l'eſperance de partir l'aprés-dîné. Le Pere ſuperieur nous reçut avec toute l'honnêteté poſſible; il voulut même nous retenir à dîné, & nous regala parfaitement bien. Il nous fit voir les manuſcrits qui ſont fort beaux & en grand nombre, & ſur toutes ſortes de matieres. Les principaux ſont un paſtoral de ſaint Gregoire écrit il y a plus de mille ans, un volume de Tertullien qui comprend la plûpart de ſes ouvrages, les lettres de Pierre Abaillard, un Horace qui a prés de 800. ans, les lettres du pape Clement IV.

Larivou. En ſortant de Troye nous allâmes à l'abbaye de Larivou, fondée du temps de ſaint Bernard. Ce Saint y établit pour premier abbé Alain, qui peu aprés fut élu évêque d'Auxerre, & aprés avoir gouverné ſaintement ſon dioceſe durant quelques années, il renonça à l'epiſcopat, reprit les exercices de ſon premier état, & voulut être enterré à Clairvaux lieu de ſa profeſſion. Quoyque nous fuſſions dans l'été & qu'il fit aſſez chaud, nous prîmes cependant un guide à cauſe des mauvais chemins qu'il faut paſſer, capables d'arrêter des chevaux qui n'ont pas coûtume d'y paſſer.

Lorſque nous y arrivâmes, le prieur étoit allé à la peſche, & nous regala à ſouper du bon poiſſon qu'il avoit pris. Nous vîmes cependant la maiſon, & l'égliſe toute bâtie de briques & aſſez belle. Le retable de l'autel eſt quelque choſe d'admirable. Il eſt fait d'un jaſpe de Veniſe; on y voit la vie de la Vierge en bas relief, d'un travail qui ſemble ſurpaſſer l'art. Toutes les figures ſont admirables; il y en a, ſi l'on en croit monſieur Girardon le plus habile ſculpteur de nos jours, qu'on ne payeroit pas leur peſant d'or. Le balluſtre de la chapelle de S. Bernard & de la chapelle ſuivante, eſt d'un travail preſque ſemblable. On voit dans une autre chapelle un tableau de Michel-Ange, ou de Raphaël: c'eſt une deſcente de la croix, où la ſainte Vierge paroît auſſi morte que ſon fils, & trois autres femmes avec

des attitudes differentes. Les chaires du chœur reſſentent la ſimplicité du temps de ſaint Bernard, auſſi-bien que l'ancien dortoir. Nous vîmes enſuite les manuſcrits qui ne ſont pas en grand nombre, mais qui ſont aſſez bons.

Moutier-ramé. Le lendemain aprés dîné nous partîmes pour aller au monaſtere de Moutier-Ramé : & quoi qu'il ne ſoit qu'à une lieuë de là, les religieux nous donnerent un guide pour nous conduire, parce que les chemins ſont ſi mauvais, qu'à moins d'en ſçavoir tous les détours, il ſeroit difficile de s'en tirer. Tout le monde ſçait que c'eſt de Moutier-Ramé qu'étoit profés le fameux Nicolas de Clairvaux, qu'il en ſortit pour ſe faire religieux à Clairvaux, qu'il ſçût ſi bien captiver l'amitié de S. Bernard, que ce ſaint abbé le fit ſon ſecretaire ; & qu'enfin abuſant de la confiance qu'avoit en lui un ſi bon maître, il tomba dans les derniers deſordres, & même dans l'apoſtaſie. Aprés une chûte ſi déplorable, il ne fit qu'errer juſqu'aprés la mort de S. Bernard, qu'il ſe retira en ſon premier monaſtere de Moutier-Ramé, où par ſon addreſſe & la ſubtilité de ſon eſprit, il ſçut gagner l'amitié des grands du ſiecle : heureux, ſi par ſa penitence, il avoit ſçu gagner celle de Dieu. Lorſque nous arrivâmes dans ce monaſtere, le R. P. Prieur vint nous recevoir, & pour nous faire honneur, il fit venir toute ſa communauté pour nous ſaluer. On ne peut rien ajouter à toutes les honnêtetez qu'on nous fit & à Moutier-Ramé & dans tous les autres monaſteres de la congregation de ſaint Vanne. Comme nous étions là, on nous dit une choſe tout-à-fait ſurprenante, qu'il y avoit un enfant de cinq ans qui avoit paſſé toute la rigueur effroyable de l'hyver tout nud, avec une ſeule chemiſe ſur ſon corps, qui n'avoit jamais voulu ſouffrir que ſes parens luy donnaſſent des habits. On voulut nous le faire voir ; mais comme il étoit à un quart de lieuë & qu'il pleuvoit, nous ne pûmes pas y aller. Au reſte nous n'avons rien vû de conſiderable dans ce monaſtere, ſinon que l'égliſe eſt aſſez belle, & qu'on y conſerve avec beaucoup de veneration le corps de ſaint Victor, duquel ſaint Bernard a compoſé l'office, que nous avons encore dans ſes ouvrages.

Baſſe-fontaine. Aprés deux jours de ſejour à Moutier-Ramé le R. P. Prieur nous donna un religieux pour nous conduire à l'abbaye de Beau-lieu, d'où nous fûmes à celle de Baſſe-fontaine toutes deux de l'ordre des Prémontrez. Celle-cy eſt ſituée ſur le bord

de la riviere d'Aube. Il y a ſix religieux, qui nous montrerent dans leur treſor un doigt qu'ils prétendent être de S. Jean-Baptiſte, auquel on a grande devotion dans le pays. Ils nous prierent de leur déchiffrer une inſcription qui etoit ſur une tombe au milieu de leur chœur, que perſonne n'avoit jamais pû leur lire. C'etoit l'épitaphe de Jean de Brienne bailli & garde des foires de Champagne & de Brie, que je veux rapporter icy.

L'an mil deux cens ſoixante & vingt
Et treize an janvier avint
Le dimanche aprés la Thephanne
Que meſſire Jehan de Brienne
Chevalier & bailli jadis, treſpaſſa
Et au ici mis, garde des foires au ſa vie
Au de Champagne & de Brie
Prions pour s'ame à Jeheſu Crit
Merci li face & nons n'oblit. Amen.

Boulencour.

Nous ne couchâmes qu'une nuit à Belle-fontaine, quoyque le prieur & les religieux nous fiſſent aſſez d'inſtances pour reſter. Nous allâmes de-là à l'abbaye de la Pieté, & le lendemain à celle de Boulencour, où nous n'arrivâmes que fort tard, & aprés avoir fait prés d'un quart de lieuë dans les eaux, ſans preſque ſçavoir où nous allions. Cette abbaye avoit été fondée dans le douziéme ſiecle pour des chanoines reguliers, qui la cederent l'an 1149. à ſaint Bernard. Il y avoit tout proche un monaſtere de filles, où l'on dit que ſainte Aſceline couſine germaine de ſaint Bernard étoit religieuſe, aujourd'hui il n'y a plus qu'une grange & une petite chapelle. L'abbaye de Boulencour étoit autrefois ſi conſiderable, qu'on y comptoit environ deux cens religieux, & l'abbé de Clairvaux fut obligé de reduire ce nombre à celui de cent ſoixante, comme nous apprenons de l'ordonnance ſuivante, que nous trouvâmes à la fin du martyrologe, écrite d'un caractere d'environ 400 ans. *Quia definitum eſt à capitulo generali ut patres abbates in filiabus ſuis ordinent de numero perſonarum, nos abbas Clarevallis de conſilio abbatis & ſeniorum Bulencuriæ ſtatuimus, ut in eadem domo numerus centum ſexaginta perſonarum nullatenus augeatur.* Aujourd'hui il n'y a que cinq religieux, encore n'eſt ce que par l'œconomie du prieur; car auparavant ils n'étoient que trois: bon Dieu, quelle metamorphoſe!

On

On voit dans l'égliſe du côté de l'évangile le tombeau de ſainte Aſceline, fait en forme d'autel, ſur lequel on dit la meſſe, avec cette inſcription : *In hoc ſacrophago ſub altari conſecrato recondita ſunt oſſa ſancti Goſvini, ſanctæ Emelinæ & ſanctæ Aſcelinæ cognatæ ſancti Bernardi primi Clarevallis abbatis. Mil cinq cens trente-quatre.* Un peu plus bas du même côté, on voit un autre tombeau élevé, au deſſus duquel on lit ces mots : *Hic jacent tres venerabiles viri, Henricus & Mathæus epiſcopi Trecenſes, & Martinus abbas hujus domus.* Du côté de l'épître on voit le ſuperbe mauſolée, qu'Elion d'Amoncour abbé de Boulencour ſe fit bâtir de ſon vivant, & qui paſſe les bornes de la modeſtie, que doit avoir un abbé en cette rencontre. Au milieu du ſanctuaire on lit ſur une tombe cet épitaphe : *Cy giſt noble homme François de Boues chevalier, en ſon vivant ſeigneur de Rancé & de Mincy en Brie, lequel treſpaſſa le* XXX *jour d'aouſt l'an* M. CCCC. LXXIX. *Dieu ait l'ame de lui. Amen.* ſes armes ſont une bande fuſelée.

Il y a auſſi dans le cloître pluſieurs tombes, dont voicy les principales épitaphes :

Cy giſt madame Iſabiaux, qui fut femme monſeigneur Henri Chauderon chevalier, qui treſpaſſa en l'an de grace M. CCLXXVII. *la veille de ſainte Luce. Priez por l'ame de li. Amen.*

Cy giſt madame Eſmaniars de Ceres feme monſeigneur Henri Chauderon, ſeigneur de Rance, qui treſpaſſa l'an M. CCXC. *la voille de la ſaint Loup en Juingreet. Priez por l'ame de li.*

Cy giſt meſſire Huës Chauderon, chevalier, Sire de Rance, qui treſpaſſa l'an M. CCXCIV. *au mois de juin, le jour de ſaint Pere & ſaint Pol. Dites* Pater noſter *por l'ame de li. Amen.*

Cy giſt madame Marie feme monſeigneur Huës Chauderon, chevalier, ſeigneur de Rance, laquel treſpaſſa l'an M. CCXCIV. *le ſamedi devant careſmeprenant à fevrier. Prions por l'ame de li.*

Il ne nous reſtoit plus du dioceſe de Troye que l'abbaye de la Chapelle aux Planches, qui n'eſt qu'à trois quarts de lieuës de Boulencour. Nous partîmes pour y aller, & nous en étions tout proches, lorſqu'ayant déja paſſé la moitié de la chauſſée, qui étoit toute couverte d'eau, un homme que nous ne voyions pas, commença à nous crier, que nous allions nous perdre. Cela nous obligea de retourner ſur nos pas, & de

prendre le chemin de Moutier-en-der, qui n'eſt qu'à deux lieuës de-là.

Moutier-en-der. Ce monaſtere doit ſa fondation au ſaint abbé Berchaire, dont on voit les reliques dans une fort belle châſſe qui eſt ſur l'autel. Son chef ſe conſerve dans un autre reliquaire au treſor. On montre dans le même treſor un autre reliquaire d'environ un pied & demi en quarré qui ſe termine en rond, plein de differentes reliques. L'inſcription qui eſt au bas nous apprend que le Saint en fit preſent à ſon monaſtere. Il eſt fermé de deux tablettes d'yvoire beaucoup plus anciennes, ſur leſquelles ſont repreſentez des anciens ſacrifices. On voit dans la premiere un autel, ſur lequel il y a du feu devant un pin chargé de pommes, & devant cet autel une femme tenant deux flambeaux ardens, qu'elle tâche d'éteindre au pied de l'autel; & au-deſſus de ces figures on lit en gros caracteres anciens *Nichomacorum*. Dans l'autre on voit auſſi un autel, ſur lequel il y a du feu devant un beau cheſne chargé de glands, & devant une grande femme qui tient d'une main une aiguiere, & de l'autre un petit vaſe dont elle ſemble tirer quelque choſe pour le mettre dans un autre vaſe qu'un enfant à côté d'elle luy preſente. Et au deſſus de la tablette on lit *Symmachorum*. Ces deux tablettes m'ont paru ſi curieuſes, que j'ay cru que les antiquaires me ſçauroient tres-bon gré, ſi je les repreſentois icy Ils en auront l'obligation au Reverend Pere Dom Robert Larcher, qui a bien voulu prendre la peine de les deſſigner avec une grande délicateſſe.

Nous ne vîmes rien de fort ſingulier dans le reſte du monaſtere. Le cloître & le chapitre ſont tres-beaux; à côté du chapitre il y a un petit lieu qu'on appelle la chapelle des morts, où on lave & on expoſe les religieux aprés leur mort.

S. Urbain. Nous fûmes de-là à l'abbaye de ſaint Urbain, ſituée à une lieuë de Joinville. Elle eſt fort belle, bien & ſolidement bâtie. L'égliſe eſt aſſez jolie, la bibliotheque fournie de bons livres, mais il n'y a rien d'ancien. On voit dans le treſor une grande châſſe d'argent, qui renferme le corps de ſaint Urbain.

Clairvaux. Comme nous n'étions qu'à ſept lieuës de Clairvaux, nous crûmes que nous devions commencer nos recherches dans le dioceſe de Langres par cette abbaye. Elle eſt dans une val-

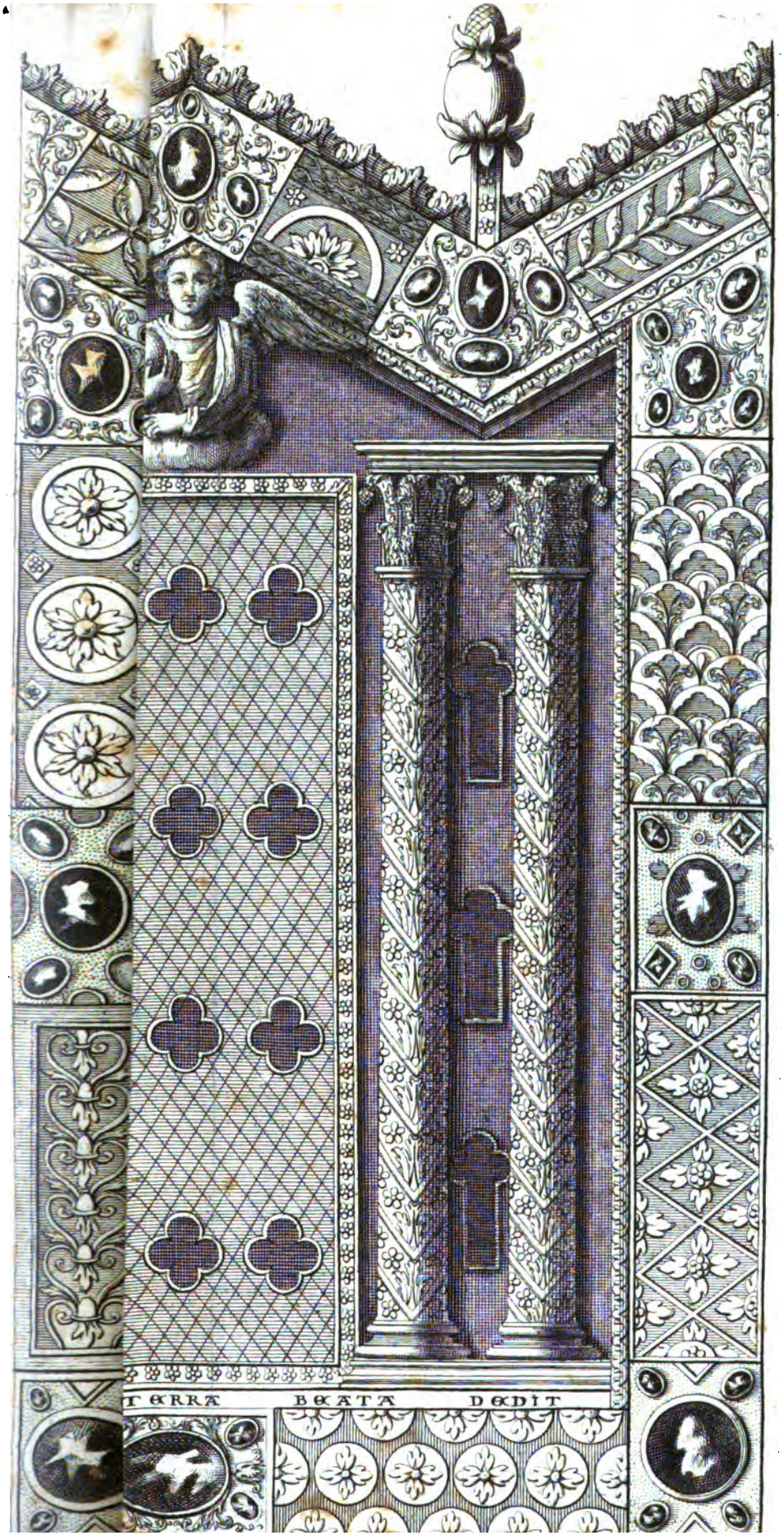
T ŒRRA BŒATA DŒDIT

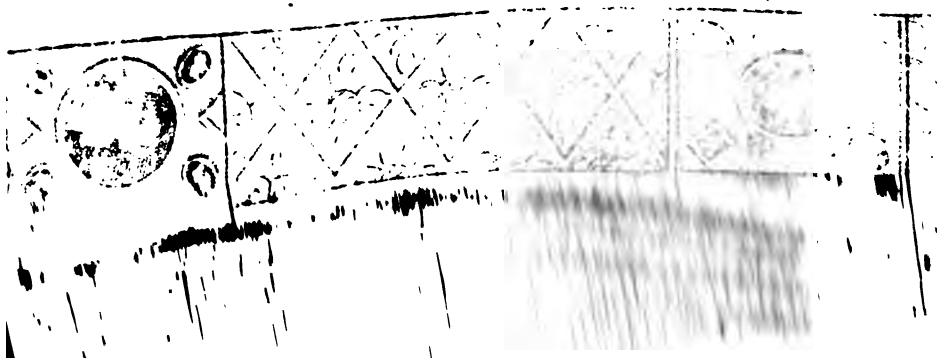

NICOMACHORVM

SYMMACHORVM

lée environnée preſque de tous côtez de montagnes & de forêts, & pour y arriver, il nous fallut faire prés de deux lieuës dans les bois. On ne peut pas en approcher qu'on ne ſente ſon cœur touché, & un certain je ne ſçai quoy, qui fait connoître la ſainteté de ſon origine. En effet, tout ce qu'on y voit d'anciens monumens reſſent la pieté de ſes fondateurs. L'égliſe eſt grande, ſpacieuſe & belle, mais ſimple & ſans beaucoup d'ornemens. La nef étoit autrefois remplie de trois rangs de chaires de chaque côté, pour placer les freres convers durant l'office, & par le nombre des chaires, on juge qu'il y avoit autrefois prés de trois cens freres convers à Clairvaux. Depuis peu d'années on les a toutes ôtées, & on s'eſt contenté d'en conſerver un petit nombre ſous l'orgue à l'entrée de l'égliſe, où eſt aujourd'hui le chœur des freres convers. L'égliſe en eſt aſſûrément plus dégagée, mais beaucoup de perſonnes croyent, que cette antiquité retranchée la rendoit plus venerable. La nef eſt ſuivie du chœur des infirmes, & celui-cy du chœur des religieux qui n'a rien que de ſimple, mais c'eſt une ſimplicité qui a quelque choſe de grand. Le tombeau de ſaint Bernard, celui de ſaint Malachie & celui de quelques ſaints martyrs qui repoſent à Clairvaux, ſont derriere le grand autel. On a érigé des autels ſur ces tombeaux, & nous eûmes l'honneur d'y dire la ſainte Meſſe avec le calice de ſaint Bernard & avec celui de ſaint Malachie. Ils ſont tous deux ſi petits, qu'ils n'ont pas un demi pied de hauteur; mais la coupe eſt fort large & peu profonde.

Proche du grand autel eſt le tombeau de Marguerite reine de Navarre, & aſſez prés de-là celui de Jean de Blanchemain archevêque de Lyon, qui quitta ſon archevêché pour ſe retirer à Clairvaux.

Le cœur d'Iſabelle de France, fille de ſaint Loüis, eſt dans le chœur des religieux On voit dans la croiſée du côté du Septentrion, les tombeaux de cinq évêques, autant illuſtres par la ſainteté de leur vie, que par le caractere de leur dignité. Derriere le rond point de l'égliſe eſt le cimetiere des abbez étrangers, qui ſont morts à Clairvaux, dans lequel on voit contre l'égliſe les ſepulcres des freres de ſaint Bernard. C'eſt dans ce cimetiere qu'on voit la cellule du Saint, que Guillaume de Champeaux évêque de Châlons luy fit bâtir pour le ſoulager dans ſes infirmitez. Il n'y a

point de cheminée ; car ſaint Bernard étoit ſi mortifié & dégagé des ſens, qu'il ne vouloit pas qu'on luy fit du feu ; mais ſous ſon lit, il y avoit une grande pierre percée en pluſieurs endroits, ſous laquelle on allumoit un braſier pour échauffer ſa chambre, ſans qu'il s'en apperçût. On ne peut rien voir de plus ſimple que cette chambre & que le lit de ſaint Bernard qu'on y conſerve encore ; & ſi un abbé malade étoit ſi mal logé, on peut juger quels étoient les appartemens des ſains & des ſimples religieux. Cette chambre touche à une petite chapelle, qui apparemment fut bâtie pour luy dire la meſſe. On tient qu'il y mourut, & on y lit une inſcription qui le dit aſſez clairement.

Du cimetiere des abbez on entre dans le cimetiere des nobles, qui joint le collateral de l'égliſe, & qui eſt couvert. Celui des religieux tire plus dans le champ ; il y a au milieu un tombeau élevé & couvert avec cet épitaphe : *Hic jacet dominus Guillelmus de Joinvilla epiſcopus Lingonenſis, poſtea Remenſis archiepiſcopus.* Ce qu'on remarque de ſingulier dans ce cimetiere, c'eſt qu'il y a toûjours une foſſe commencée, & une à moitié faite, proche du dernier religieux qui a été enterré, afin que ce ſpectacle conſerve dans l'eſprit la memoire de la mort, & par ce ſouvenir contienne les religieux en leur devoir.

La chapelle des comtes de Flandre eſt aſſez proche du cimetiere des abbez ; on y voit les tombeaux de Philippe comte de Flandre & de la comteſſe Mathilde ſon épouſe. Sous l'autel de cette chapelle, il y a une belle crypte voutée, dans laquelle ſont arrangez les oſſemens des religieux qui vivoient du temps de ſaint Bernard. On les revere comme des Saints, car le bienheureux abbé avoit eu revelation, que tous les religieux qui vivoient alors à Clairvaux ſeroient ſauvez. Devant cette crypte on lit ces vers :

Hic jacet in cavea Bernardi prima propago,
Cujus mens ſuperas poſſidet alta domos.
Hic locus eſt ſanctus, venerans inſignia tanta
Supplex intrato, cerne, nec oſſa rape.

Et ceux-cy,

Quæ vallem hanc coluit Bernardi prima propago,
Hic jacet. Huc intrans, ſi rapis oſſa, peris.

Pour ce qui eſt des abbez de Clairvaux, ils ſont tous en-

terrez de ſuite dans le cloître du côté du chapitre, & n'ont que des tombes & des épitaphes aſſez ſimples. On en voit neanmoins quelques-uns des premiers qui ont des tombeaux auſſi fort ſimples comme enchâſſez dans la muraille du cloître, avec quelques autres abbez & religieux de diſtinction, dont voicy les épitaphes.

A l'entrée du cloître en ſortant de l'égliſe.

Hic requieſcunt venerabiles viri bonæ memoriæ digni, domnus Girardus VI. & domnus Petrus Monoculus VIII. Clarevallenſes abbates, quorum prior poſt laudabilem vitam, pro juſtitia & zelo ordinis innocens occiſus eſt. Alter verò ſanctæ paupertatis & humilitatis ferventiſſimus æmulator, multis in vita ſua virtutibus claruit. Hos apud Deum patronos habere mereamur. Amen.

Et un peu plus loin.

Hic jacent venerabiles abbates, quorum nomina... litteris in lapide ſculptis deſignantur.

Robertus de Brugis, primus abbas de Dunis, & ſecundus Clarevallis.

Serlo quondam Savigniaci abbas, qui Savigniacum cum triginta abbatiis Clarevallis cœnobio contulit & ſubmiſit.

Humbertus prior Clarevallis ſub beato Bernardo, deinde primus abbas Igniaci.

Odo ſubprior Clarevallis ſub beato Bernardo.

Gerardus Farfenſis monachus, poſtea Clarevallis.

Philippus abbas Fulcardimontis, & poſtea Clarevallenſis, qui fuerat officialis & canonicus Cenomanenſis. Hic electus in epiſcopum Cenomanenſem noluit conſentire.

Ces épitaphes ſont dans le grand cloître, qui eſt vouté & vitré. Les religieux y doivent garder un perpetuel ſilence. Dans le côté du chapitre il y a des livres enchaînez ſur des pupitres de bois, dans leſquels les religieux peuvent venir faire des lectures lorſqu'ils veulent. Du côté du cloître ſuivant on entre dans le refectoire qui eſt grand & large, bien vouté. Il y a deux rangs de piliers & quatre rangs de tables. Le chauffoir joint le refectoire. On lit ſur la porte les vers ſuivans:

En ce chauffoir le bon religieux
Se doit chauffer ſans bruit ou en ſilence,

Soit demontrant de maintien gracieux,
Et mèmement tenant paix & ſilence.
Car comme on dit icy en patience
Fut Chaufournier Eugene le ſaint homme,
Mais ſa vertu & ſa grande ſapience
Tant l'exalta qu'il fut pape de Rôme.

Du grand cloître on entre dans le cloître du colloque, ainſi appellé, parce qu'il eſt permis aux religieux d'y parler. Il y a dans ce cloître douze ou quinze petites cellules tout d'un rang, où les religieux écrivoient autrefois des livres : c'eſt pourquoy on les appelle encore aujourd'hui les écritoires. Au deſſus de ces cellules eſt la bibliotheque, dont le vaiſſeau eſt grand, vouté, bien percé, & rempli d'un grand nombre de manuſcrits, attachez avec des chaînes ſur des pulpitres, mais il y a peu de livres imprimez.

Je n'entreprens point icy de parler de tous les manuſcrits de Clairvaux. La plûpart contiennent des ouvrages des Peres de l'Egliſe; ils ſont preſque tous écrits depuis le commencement de l'ordre, excepté un ou deux. Je me contenterai d'en rapporter ſeulement quelques-uns dont les noms ſont peu connus.

Liber qui dicitur verbi gratia editus à domno Henrico quondam abbate Montis S. Mariæ, poſtea epiſcopo Trojano.

Moralia abbreviata Guillelmi de Campellis.

Petrus Cantor ſuper pſalterium.

Joachimi abbatis Floris opus Concordiæ novi & veteris teſtamenti anno M. CC.

Expoſitio in proverbia. Hoc opuſculum præſens non Richardi, ſed domini Gaufridi abbatis Fontiſmenſium, quod Regniaci pro certo conſtat eſſe, & ſepultus eſt ibi juxta abbates.

Stephanus de Langtona Cantuarienſis epiſcopi in Iſaiam.

Robertus Berlinctunenſis eccleſiæ canonicus in XII. *prophetas rogatu Gervaſii abbatis monachorum in Parco apud Ludam ſervientium.*

Ernaldi abbatis comment. in Iſaiam.

Vetus gloſſarium, quod compilavit Garnerius quondam Lingonenſis epiſcopus.

Libellus Bacharii ad Januarium de lapſu cujuſdam fratris.

Flores ex operibus ſancti Bernardi auctore Guillelmo de Monteacuto Clarevallenſi monacho.

Fratris Bonæ-fortunæ breviloquium in ſacram ſcripturam.

Thomæ Brandarduini de cauſis Dei contra Pelagium & de virtute cauſarum.

Speculum virginum auctore Conrado Hirſaugienſi monacho.

Centiloquium Jeſu Chriſti editum à fratre Petro de CEFFONS, *religioſo Clarevallenſi.*

Ejuſdem commentaria in 4. libros ſententiarum.

Summa confeſſorum edita à fratre Johanne ordinis Prædicatorum, in qua citat 2am 2æ S. Thomæ.

Simonis Tornacenſis ſermones de diverſis.

Petri Cellenſis in Ruth.

Fretellus archidiaconus Antiochiæ de locis ſanctis.

Nous y trouvâmes auſſi un fort beau decret de Gratien, qui a été donné autrefois par Alain diſciple de ſaint Bernard, & enſuite évêque d'Auxerre, ſur lequel ſont écrits ces mots: *Ego Alanus quondam Autiſſiodorenſis epiſcopus hæc decreta Gratiani dedi monaſterio Clarevallis pro remedio animæ meæ, eo tenore & pacto, ut nulla neceſſitate à monaſterio Clarevallis transferantur, vel exportentur, annuente ejuſdem loci abbate & congregatione: & quia inviolabiliter debent condicta ſervari, rogo & obteſtor in Domino, ut ratum futuris temporibus habeatur, & fideliter teneatur. Amen.* Sur quoy on peut faire cette reflexion, que les religieux de Clairvaux n'étoient pas ennemis de la lecture du droit canon, puiſqu'Alain diſciple de ſaint Bernard veut qu'on conſerve ſi precieuſement ce decret dans Clairvaux, & qu'il défend ſous quelque prétexte de neceſſité que ce puiſſe être, de le prêter au dehors. Il en faut dire de même des ouvrages dogmatiques des peres, dont nous en avons vû pluſieurs dans Clairvaux, écrits du temps de S. Bernard même, & entr'autres les ſix livres de ſaint Auguſtin contre Julien. Car ç'auroit été fort inutilement que les religieux ſe ſeroient donné la peine de copier ces livres, s'ils ne les avoient point lûs.

Je ne parle pas icy du dortoir de Clairvaux, qui eſt grand & bien vouté, mais dont les chambres ſont ſi petites, qu'il n'y a preciſément de place que pour mettre le lit, la table & le ſiege du religieux. C'eſt au bout de ce dortoir qu'on conſerve le treſor de Clairvaux, où il y a un grand nombre de reliques fort bien enchâſſées, la plûpart envoyées par les empereurs de Conſtantinople. On y montre entr'autres un

morceau du bois de la vraye croix, qui eſt d'une grandeur non commune, quatre beaux chefs, deux deſquels ſont ceux de S. Barnabé & de ſaint Marc, ſans parler des chefs de ſaint Bernard & de ſaint Malachie, qui ſont dans deux beaux buſtes de vermeil doré avec des émaux tres-riches. On les porte aux proceſſions qui ſe font pour les neceſſitez publiques. On montre encore dans ce treſor un calice d'une façon toute extraordinaire, & on prétend qu'il a été à l'uſage de ſaint Malachie. Il eſt à peu prés de la grandeur & de la forme des calices dont nous nous ſervons aujourd'hui ; mais il y a quatre clochettes d'argent attachées à la coupe. C'eſt l'unique que j'aye vû de cette maniere ; & il eſt tout different du calice de ſaint Malachie qu'on montre à la ſacriſtie, & avec lequel on permet de dire la meſſe aux étrangers qui en ont la devotion. On nous y montra auſſi pluſieurs choſes qu'on prétend avoir été à l'uſage de ſaint Bernard, & entr'autres une chaſuble. Elle eſt aſſurément ancienne ; mais ſi elle eſt de luy, il faut dire que les religieux de Clairvaux n'étoient point ſi ennemis de la ſoye & de l'argenterie dans leurs ornemens, puiſque la croix eſt d'un galon d'or. On conſerve encore dans le treſor une grande châſſe d'argent, qu'un évêque de Xaintes avoit fait faire pour y mettre les reliques de ſaint Bernard. Mais les religieux, craignant que ſi on tiroit ſes oſſemens de ſon tombeau, pluſieurs princes, à qui on ne pourroit le refuſer, n'en demandaſſent, aimerent mieux les y laiſſer. On prétend à Clairvaux voir l'ombre du Saint ſur la pierre où ſon corps fut lavé aprés ſa mort, & on nous la fit voir. Je ne ſçai pourtant ſi cela eſt auſſi miraculeux qu'on ſe le perſuade ; car cette ombre ne ſe voit pas de tous côtez. Il faut être dans une certaine ſituation pour l'appercevoir, ce qui ſe peut faire naturellement par la reflexion de la lumiere.

Nous demeurâmes ſept ou huit jours à Clairvaux, pendant leſquels monſieur l'abbé nous donna beaucoup de marques de ſa bonté. C'eſt un venerable vieillard, qui âgé alors de quatre-vingt ans, avoit encore toute ſa vigueur, ne faiſoit qu'un repas par jour, ne beuvoit point de vin, ſe couchoit à dix heures & ſe levoit à deux, aſſiſtoit à matines & à preſque tous les offices du jour, il tenoit ſes religieux dans une exacte diſcipline, & regloit tres-bien tous les monaſteres de la filiation. Nous prîmes congé de luy la veille de

ſaint

ſaint Pierre, & nous allâmes coucher à l'abbaye de Mores, où on prétend que ſaint Bernard étant en oraiſon, le crucifix ſe détacha pour l'embraſſer.

Nous fûmes de là à Molême, abbaye illuſtre, & la mere de pluſieurs autres. Car outre que c'eſt de Moleſme que ſont ſortis les premiers religieux de Cîteaux, nous connûmes par les titres, que ſept ou huit abbayes d'hommes & autant de filles en dépendoient autrefois. Il y avoit même dans Moleſme un monaſtere de religieuſes ſous la juriſdiction de ſaint Robert. Le monaſtere ſe reſſent encore de ſon ancienne ſplendeur. L'égliſe eſt d'une ſtructure ſinguliere, d'un bon goût, & la plus belle du pays. On y voit le tombeau de ſaint Robert, dont les reliques ſont dans une châſſe, & le chef dans un tres-beau buſte d'argent. On y conſerve encore le chef de ſaint Theodore martyr, & ſi j'ay bien retenu celui de ſainte Agathe. Le cloître, le chapitre, le refectoire, & le dortoir ſont tres-beaux: mais ils doivent preſque toute leur beauté auſſi-bien que l'égliſe à la reforme. Moleſme.

Comme nous étions aſſez prés de l'abbaye de Potiere, qui eſt de la congregation de ſaint Vanne, nous crûmes qu'il étoit à propos d'y aller pendant que nous étions à Moleſme. Cette abbaye a été fondée dans le neuviéme ſiecle par Gerard de Rouſſillon, l'un des plus puiſſans princes de ſon temps, & par la princeſſe Berte ſa femme, que l'abbaye de Vezelai reconnoît auſſi pour ſes fondateurs. Elle n'a rien de ſon ancienne ſplendeur. La ſituation en eſt tres-belle & tres-agreable; le jardin eſt grand, & comme partagé par trois canaux, dont la riviere de Seine en eſt un, ce qui donne à ce lieu un agrément tout particulier. Le ſanctuaire de l'égliſe paroît être de la premiere fondation. Il eſt pavé en partie de marbre blanc, & autour du grand autel on voit pluſieurs petites colonnes de marbre, ce qui fait juger avec combien de magnificence cette maiſon avoit été conſtruite. Du côté de l'évangile on voit le tombeau du fondateur avec cette inſcription qui eſt recente: *Hic jacet illuſtriſſimus Girardus de Rouſſillon, totius Burgundiæ multarumque aliarum provinciarum princeps, hujus ſacri monaſterii Pulterienſis fundator, viam univerſæ carnis ingreſſus eſt anno* 890. Et du côté de l'épître celui de Berte, qui a auſſi cette épitaphe recente: *Hic jacet illuſtriſſima Berta Girardi de Rouſſillon, totius Burgundiæ principis hujus ſacri monaſterii fundatoris uxor, viam univer-* Potiere.

ſæ carnis ingreſſa anno 890. L'épitaphe de Thierri leur fils, qui eſt ſur le pavé devant le grand autel eſt bien plus ancienne. Je veux la rapporter icy, quoyqu'elle ſoit un peu gâtée par la fracture du marbre.

FRANCA QE GN.... LVGDNVS FLVMNE SACRO
DILVIT ET XP.... PARTICPARE DEDIT.
THEODRICINNOC... RETINE HC VRNA SEPLTV
QVEM DRA EX... IS MOS TVLT VBERIB.
NEC TAMENINMO..$ POERT ESSERE REN
QVE VITAE AETERNA..ONS SACR EXHIBVIT.
GERMNE PRAECAR.ARIS NATAB:ORTVS.
VIX ANNI VNIVS TRANSIERAT SPATIVM
SED XRI.

ATQ AGNV NIVEV CANDIDVS INSEQVTVR
DEPONA LACMAS PIETAS IAM SC PARENTV
PRAEMSSV STDAT PIVS AD ASTRA SEQVI
ABSTLT HVNC ERR$ OTBR$ CNCTAMES$
QVINTA DIES CELSO RESTITVITQ DO

Il n'eſt pas difficile de remplir ces vuides, que la rupture de la pierre a cauſé dans cette épitaphe, & qui doit ſe lire ainſi;

Francia quem genuit, Lugdunus flumine ſacro
Diluit, & Chriſtum participare dedit.
Theodricum innocuum retinet hic urna ſepultum,
Quem dura ex matris mors tulit uberibus,
Nec tamen in mortis poterit conſiſtere regno
Quem vitæ æternæ fons ſacer exhibuit

Germine præclaro, claris natalibus ortus, &c.

J'aurois ſouhaité que nous euſſions pû avoir auſſi entiere une autre inſcription gravée ſur un marbre devant le grand autel, mais tronquée & preſque effacée, qui nous parut encore plus ancienne. Mais comme il n'y a point de petit morceau d'antiquité qui ne ſoit venerable aux ſçavans, je rapporterai icy ce que nous en pûmes tirer.

ΛPETERE OPTΛSSEM SΛNCTΛ SPVICRΛ PRIOR
ONIMIVM TΛNTI SI MVNERE VOTI
VISSEM NATOS INCOLVMEMQVE VIRVM
C QVIΛ PROGENITIS SVPE PESTE QVΛTTVORVN...
ECOR HIC SΛTIM VIVAT VT HOSSΛ COΛT
IIIVSTRIS FEΛMENΛ HIC ENΛ .....
O.X. KΛL. ΛΛIΛS SEVERINO VCCI.S.
ΛNNOS QVINQVΛCINTΛ ET DVOS.

Nous retournâmes de-là à Moleſme, & de Moleſme nous fûmes à Quincy. C'eſt une abbaye de l'ordre de Cîteaux de la filiation de Pontigni, qui par les reſtes qui ſont demeurez paroît avoir été autrefois conſiderable. Mais le miſerable Eudes de Chatillon, qui en étoit abbé, ayant renoncé à la foy de ſes peres, la deſola de telle ſorte, que juſqu'à preſent elle n'a pû ſe relever de ſes ruines. On dit que les ſatellites de ce méchant cardinal, au nombre de cinq cens, s'étant un jour tous revêtus des ornemens des miniſtres ſacrez, firent par dériſion comme une proceſſion autour d'une croix, & que là ils les brûlerent tous. Il ne reſte de l'égliſe que le chœur & les deux croiſées, dans leſquelles il y a ſept autels de chaque côté. Elles ſe terminent en rond point de même façon que le chœur. On montre dans l'égliſe le tombeau de ſaint Gaultier abbé du monaſtere, qu'on fait auſſi évêque d'Auxerre & martyr; mais nous ne trouvons point d'évêque d'Auxerre de ce nom, & le ſiege de cette égliſe ſe trouve certainement rempli par d'autres évêques dans le temps qu'on fait vivre ce Saint. On voit aſſez proche de ſon tom- Quincy.

beau celui de Robert de Tanlai, & on nous assura qu'autrefois celui de sa femme étoit dans l'église, & qu'on y lisoit cette épitaphe : *Cy gist dame Agnés de Saintyon, jadis dame de Tanlai, laquelle trespassa le samedi veille de saint Pierre entrant aoust, l'an de grace* M. CCXVI. *l'ame de laquelle repose ex paix. Priez Dieu pour elle.*

Les religieux nous dirent aussi qu'il n'y a pas long-temps qu'on voyoit devant le grand autel les sepulcres de Guillaume de Tanlai, d'Adeline sa femme & de Jean leur fils. Ce Guillaume étoit fils de Pierre de Courteney, qui avoit pour pere Loüis le Gros roy de France. Mais tous les plus grands monumens sont sujets en ce monde à la vicissitude des temps. On voit encore dans le cloître plusieurs tombeaux, mais sans inscription. On croit qu'ils sont des messieurs de Tanlai, de Vergy & de Noyers, ce qu'on conjecture par leurs écussons. Entre les reliques qui ont échapé à la fureur des heretiques, on nous montra un bras de saint Basile le Grand, sur lequel on voit encore sa peau, relique digne d'un autre reliquaire que celui dans lequel on le conserve. Nous visitâmes ensuite le chartrier & les manuscrits, dont il y a encore un assez bon nombre qui sont fort beaux. La plûpart sont des ouvrages des Peres, de saint Ambroise, saint Augustin, saint Jerôme, saint Gregoire, saint Bernard, Bede. On y voit aussi les lettres d'Hildebert, la vie de saint Bernard écrite par Guillaume abbé de saint Thierry, qui est suivie d'une histoire des Albigeois, dont le commencement est semblable à celuy de l'abbé de Vaux de Sernai, mais la fin est differente.

Tonnerre. En sortant de Quincy nous allâmes aux abbayes de la Charité, de Molosme, & de saint Michel de Tonnerre. Cellecy est petite, mais fort jolie. Etienne de Nicey qui en a été le dernier abbé regulier fit rebâtir l'église, le cloître, le chapitre, qui sont fort propres; il fit aussi écrire des cartulaires, tirer des reconnoissances des biens du monastere, & il peut passer pour un des meilleurs abbez qui l'ont gouverné. On y conserve les reliques de saint Thierry évêque d'Orleans, qui y sont en grande veneration. Quoyqu'il y ait des paroisses dans la ville & une collegiale de 18 chanoines & trois dignitez, sçavoir prevost, chantre, & tresorier; cependant toute la ville se fait enterrer à saint Michel, c'est le nom du monastere.

Comme on nous avoit averti que les peres Minimes avoient

beaucoup de manuſcrits, qui leur avoient été donnés par un comte de Tonnerre, qui avoit fondé & bâti leur convent des propres materiaux de ſon château, qu'il fit démolir pour cet effet, nous eûmes la curioſité de les voir. Nous en trouvâmes effectivement pluſieurs, la plûpart ſont des auteurs profanes, & même des romans aſſez recens, & plus conſiderables par les belles relieures & les mignatures, que par leur matiere. On nous avoit aſſuré qu'il y avoit une bible écrite de la main de ſaint Bernard, nous demandâmes à la voir; mais le bibliothecaire nous dit qu'elle étoit dans le coffre à quatre clefs, & que le pere correcteur qui étoit en ville en avoit une. L'envie que nous avions de voir une bible écrite de la main de ſaint Bernard, nous y fit retourner le lendemain, & on nous l'apporta: mais à l'ouverture, je reconnus qu'elle avoit été écrite long temps aprés S. Bernard. Cependant nous preſſâmes ces peres de nous dire quelles preuves ils avoient qu'elle fût dece Saint, & ils ne pûrent jamais nous en donner aucune. Enfin, un des plus anciens du couvent nous dit qu'elle n'étoit pas écrite, mais paraphée de la main de ſaint Bernard; ce qu'il diſoit de quelques notes marginales, qui étoient encore plus recentes que le texte, qui n'avoit tout au plus que cinq cens ans. Mais pour nous dédommager de nos peines, ils nous firent voir une lettre de ſaint François de Paule, dont nous prîmes une copie que je veux rapporter icy.

JESUS MARIA.

A MONSEIGNEUR LE GENERAL DE PICARDIE, demeurant à Amiens.

Monſeigneur le General, je me recommande à vous. J'ay reçu vos lettres de frere Germain porteur de ceſtes touchant le lieu d'Amiens. Auſſi m'a dit de bouche le bon vouloir qu'avez à ceſte pauvre religion, dont j'en remercie Dieu, luy priant que y perſiſtiez toûjours de mieux en mieux. Je le vous recommande, & auſſi ſon compagnon. Se ſera une fontaine vive, duquel ſera perpetuelle memoire juſques au jour du jugement. Gardez toûjours

bien les commandements de Dieu, & les ſautes garder à vos gens, & gardez bien que la temporalité ne prende la ſpiritualité. Autre choſe pour preſent, fors que je prie Dieu Notre-Seigneur qu'inceſſamment vous ait en ſa ſainte garde. Il porte les lettres du roy à meſſieurs dudit Amiens, & à vous auſſi. Ecrit au couvent de Touſſaints prés d'Amboiſe ce lundy XXVIII. *jour de Janvier, par*

Vôtre indigne orateur
Frere François de Paule.

Chatillon. Nous retournâmes enſuite ſur nos pas pour aller à Chatillon ſur Seine, où il y a deux abbayes, une de chanoines reguliers, & l'autre de Benedictines. Celle cy étoit autrefois à la campagne, en un lieu appellé le Puits d'Orbe. Saint François de Sales y alloit fort ſouvent, & on montre encore aujourd'hui ſa chaire, ſon confeſſionnal, & pluſieurs choſes qui ont été à ſon uſage. Comme le Saint n'alloit au Puits d'Orbe, que pour contribuer à la gloire de Dieu, dans les conferences ſpirituelles qu'il avoit avec les religieuſes, il les exhortoit ſouvent à quitter la campagne, où on eſt ſouvent privé des neceſſitez ſpirituelles & temporelles, à ſe retirer dans quelque ville, & à ſe reformer: l'abbeſſe écoutoit aſſez volontiers le bienheureux évêque, & elle ſuivit le conſeil qu'il luy avoit donné de transferer ſes religieuſes en quelque ville. Elle choiſit pour cela Chatillon ſur Seine, où elle s'établit au milieu de la ville: mais elle ne ſe preſſa point d'y établir en même temps la reforme; tout au contraire, aprés la mort du Saint, elle s'oppoſa de toutes ſes forces aux propoſitions que luy en firent ſes religieuſes. Mais ſi l'abbeſſe étouffa dans ſon cœur les ſemences de reforme, que ſaint François de Sales y avoit jettées; ces mêmes ſemences fructifierent dans l'ame de quelques-unes de ſes religieuſes. Sœur Jacqueline de Sercey, fille de Jean de Sercey ſeigneur d'Arconcey & de Savigny, capitaine & exempt des gardes du roy, & de dame Perronne de Monmoyen, Françoiſe Moriſot, Denyſe Fiot, Roſe de Voine, Anne & Françoiſe Seyve, Marie Eſpiart, Marie Vauſſin, Charlotte & Marie de Quincerot, & Marguerite de Havart, la preſſerent aſſez de mettre quelque bon ordre dans le monaſtere, ce

qu'elles croyoient qu'on ne pouvoit executer que par le moyen de la reforme. L'abbeſſe au lieu d'écouter une demande ſi juſte, traverſa en tout ce qu'elle put les projets qu'on luy propoſa : & pour les étouffer entierement dans leur commencement, elle choiſit pour ſuperieur monſieur de Flogny, ancien prieur de Montier ſaint Jean, croyant qu'un homme qui n'étoit point reformé luy-même, ne donneroit jamais dans les idées de reforme. Mais que peuvent les hommes contre les deſſeins de Dieu ? Celuy qu'on croyoit devoir être le plus oppoſé à l'établiſſement de la reforme, fut celuy qui la pourſuivit avec plus d'ardeur. Monſieur de Flogny ayant fait la viſite au Puits d'Orbe, & ayant ſçû dans les conferences qu'il eut avec ces bonnes religieuſes, le deſir qu'elles avoient de vivre plus conformément à leur état, s'en vint ſecretement à Paris, parla à la reine mere Anne d'Autriche, luy fit connoître le deſir de ces ſaintes religieuſes, & en obtint de ſa majeſté trois tirées du Val de grace fort ſages & fort regulieres, avec un ordre précis d'établir la reforme dans le monaſtere. L'abbeſſe toute furieuſe qu'elle étoit, ne put parer ce coup. Elle eut encore le chagrin de voir Magdelaine de Saux de Tavanne ſa parente, qui à peine avoit fait profeſſion, embraſſer la premiere la reforme & ſe joindre à celles dont nous venons de parler. La reine protegea toûjours ces ſaintes filles, & elle avoit commencé à les bâtir, mais elle ne vécut pas aſſez pour leur faire tout le bien qu'elle ſe propoſoit. Sa mort neanmoins n'empêcha point le progrés de la reforme, qui s'établit malgré toutes les perſecutions qu'on ſuſcita à celles qui l'avoient embraſſée, & elle ſubſiſte encore aujourd'hui avec l'édification de tout le pays.

Pendant que nous y étions, on nous fit voir quelques lettres originales de ſaint François de Sales, & on nous aſſura que le confeſſeur avoit été gueri par l'attouchement d'une. On nous raconta encore qu'un jour la mere de l'abbeſſe ſe confeſſant à ſaint François de Sales, on vint l'avertir au Puits d'Orbe que ſon mari ſe mouroit. Le Saint d'un eſprit propherique dit, *Elle ira devant* ; en effet la dame aprés s'être confeſſée, étant allée pour voir ſon mari mourant, elle mourut ſubitement en entrant dans la chambre, & alla devant ſon mari au tombeau. Une autre fois que le Saint avoit aſſiſté à la profeſſion d'une religieuſe, enſuite d'un raviſſement, il dit

à l'abbeſſe : Si j'avois ſçû ce que je ſçai, cette fille n'auroit pas fait profeſſion. Cette fille n'eſt point pour nous. On vit l'effet de cette prophetie, lorſque cette religieuſe voyant que l'abbeſſe ne vouloit point de reforme, elle ſe retira à Dijon dans le monaſtere des religieuſes Bernardines du Tard.

Le Val des Choux.

Le Val des Choux n'eſt qu'à quatre lieuës de Chaſtillon. Il eſt ſitué dans une affreuſe ſolitude. Nous n'y arrivâmes qu'aprés avoir fait une grande lieuë dans un bois fort épais, & aprés avoir deſcendu environ un bon quart de lieuë. C'eſt un chef d'ordre, mais peu conſiderable, qui n'eſt qu'une branche de celuy de S. Benoît. On dit dans le pays qu'il doit ſon origine à un frere Wiart, convers de la Chartreuſe de Lugny, qui ne trouvant pas les Chartreux aſſez auſteres, ſe retira dans cette ſolitude prés d'une fontaine, & y aſſembla des diſciples : Ce qui peut confirmer cette tradition populaire, c'eſt que les religieux de Val des Choux avoient l'habit des Chartreux dans le commencement de leur inſtitut, & qu'ils portent encore aujourd'hui l'habit blanc, dans lequel ils ont changé quelque choſe, prenant un chaperon au lieu du capuchon, qui tenoit autrefois à la cuculle ou ſcapulaire. Cette tradition cependant ne peut ſe ſoûtenir : 1. Parce que le Val des Choux a été fondé par Eudes duc de Bourgogne bien peu d'années aprés la chartreuſe de Lugny, & qu'en ce temps-là les Chartreux, comme aujourd'hui, n'avoient pas beſoin de reforme, étant dans la plus grande ferveur de leur ordre, & que quoy que les religieux du Val des Choux ayent pris beaucoup de pratiques des Chartreux, ils n'ont cependant jamais été auſſi auſteres qu'eux. 2. Jacques de Vitry, qui vivoit dans ce temps-là, dit qu'ils ſuivoient les uſages de Cîteaux, & non pas des Chartreux. 3. Le premier prieur du Val des Choux ne fut point le frere Wiard, mais un Gui, qui eut pour ſucceſſeur Humbert. On voit encore leur tombeau dans l'égliſe, ſur lequel on lit ces deux Vers :

Hic duo ſunt fratres, caput ordinis, & prothopatres,
Guido & Humbertus. Sit Chriſtus utriſque miſertus.

4. On lit encore une inſcription dans l'égliſe du Val des Choux, qui fait connoître le temps auquel le frere Wiard s'y retira, c'eſt-à-dire, environ cent ans aprés la fondation du monaſtere ; car voici comme elle eſt conçûë : *Anno Domini* M. CCXCIII.

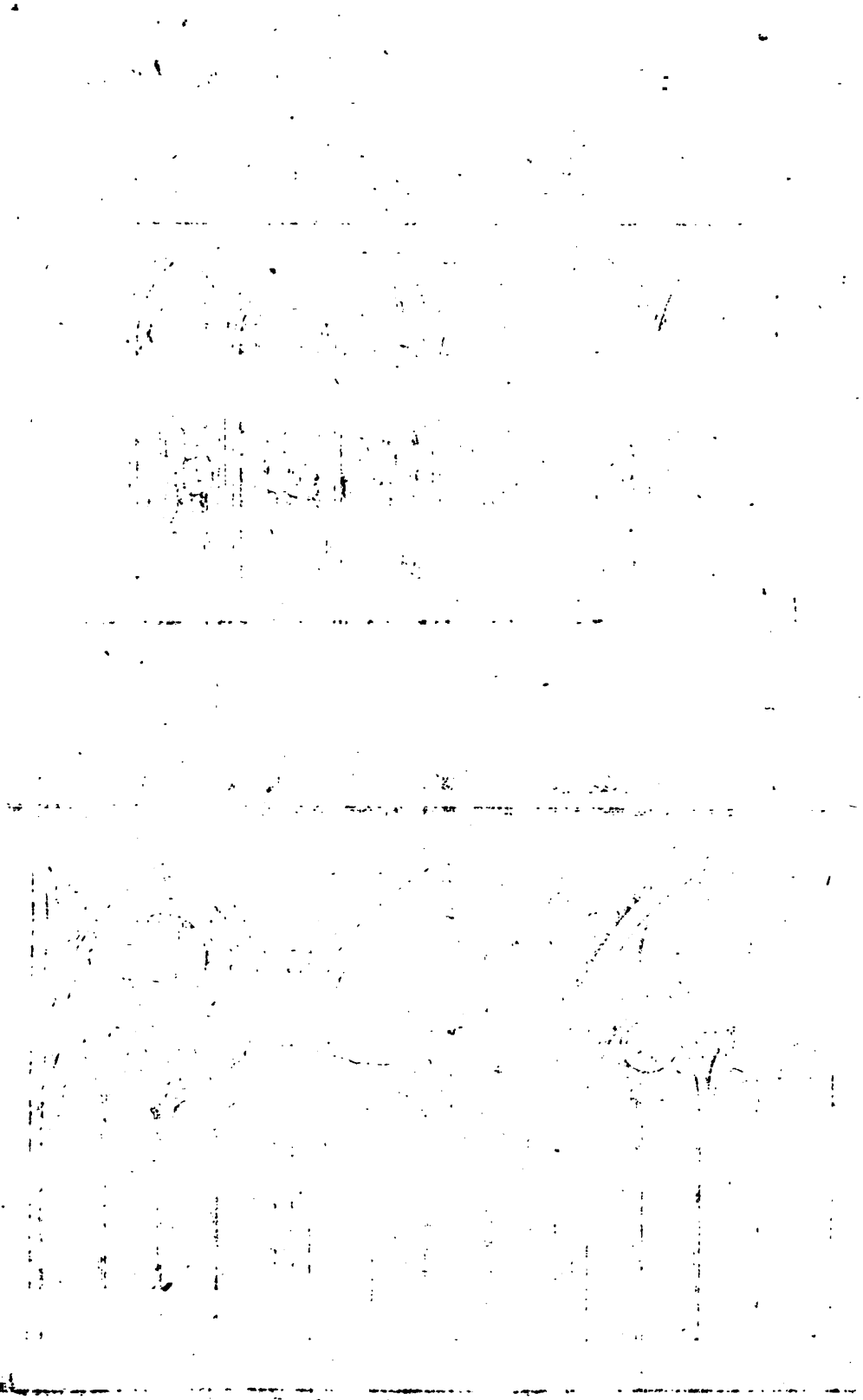

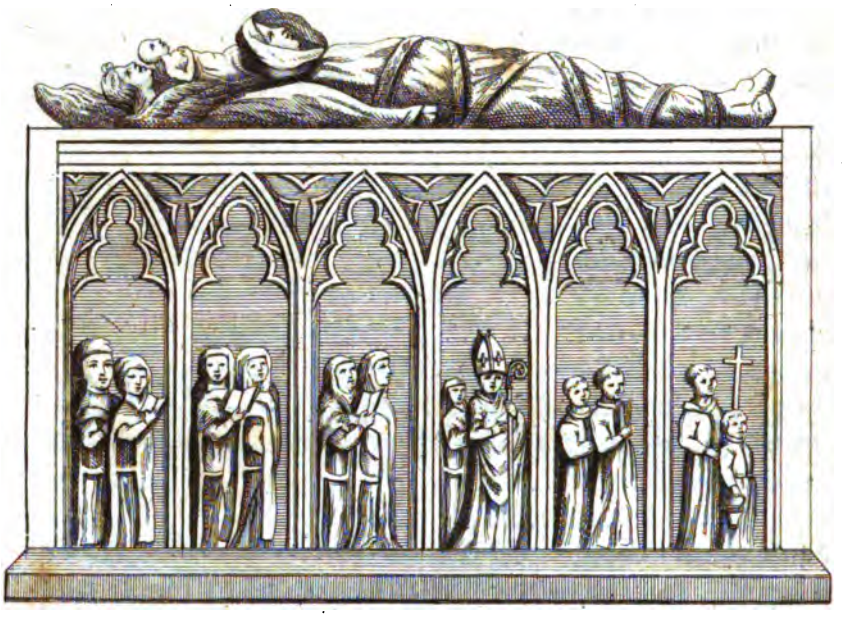

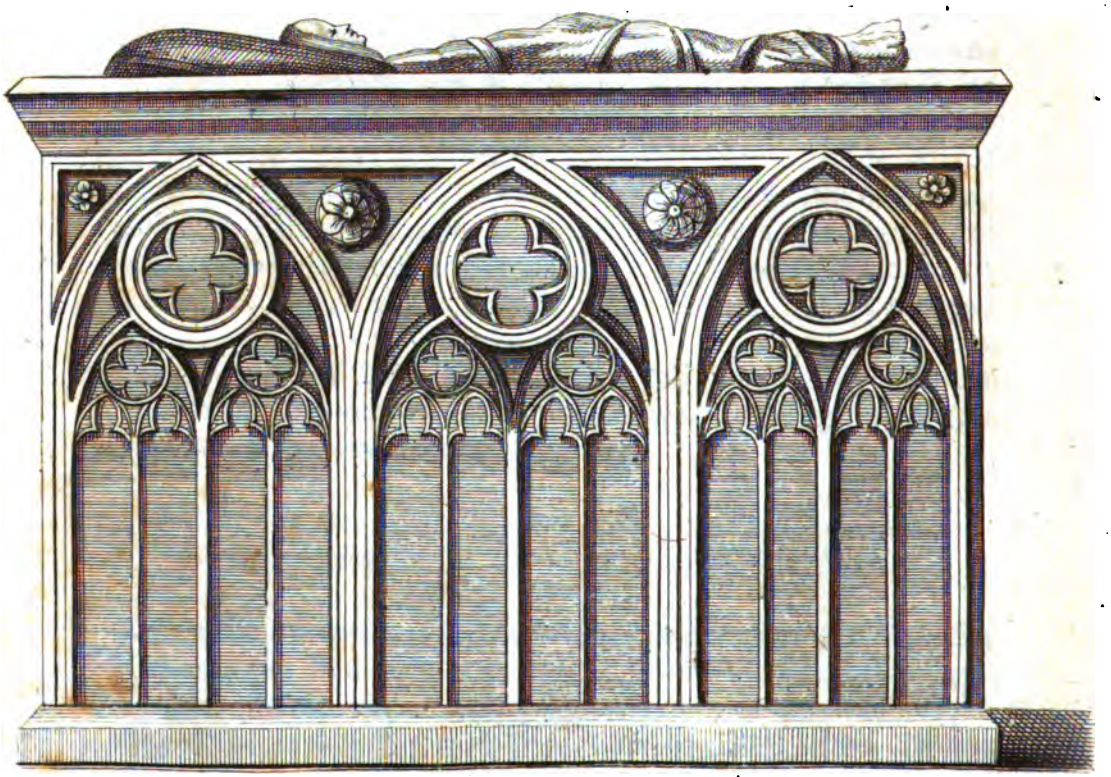

M. CCXCIII. *quarto nonas novembris intravit frater Wiardus in chorum Vallis Caulium.* Ces raiſons, ce me ſemble, détruiſent entierement la fauſſe tradition de la fondation du Val des Choux par le frere Wiard, dont on montre encore le lieu de la retraite proche d'une fontaine. Il faut pourtant avoüer que le premier prieur du Val des Choux eſt venu de la Chartreuſe de Lugny, puiſque les anciennes conſtitutions le diſent poſitivement.

Nous ne vîmes rien de conſiderable dans ce monaſtere, que les tombeaux de deux enfans, qui ſont ſans inſcription. Les religieux nous dirent que c'étoient des enfans des ducs de Bourgogne, quoy que aucun auteur n'en parle Il paroît par les ceremonies de l'enterrement qui ſont gravées autour du tombeau, que celui qu'il renferme eſt une perſonne de conſequence, puiſque celuy qui fait la ceremonie eſt habillé en évêque. Les curieux ne ſeront pas fâché de les voir reprenter icy.

Du Val des Choux nous allâmes à l'abbaye d'Auberive; dont les bâtimens & les jardins ſont aſſez beaux, mais l'égliſe eſt peu conſiderable. Il y a cependant une choſe aſſez ſinguliere: car le Saint Sacrement n'y eſt point conſervé au grand autel, mais dans un tabernacle ou armoire qui eſt dans le fond de l'égliſe, du côté de l'épître, & qui n'eſt fermé que d'une grille de fer; en ſorte que tout le monde peut voir le S. Ciboire. Nous fûmes d'Auberive à l'abbaye de Longuay, & de celle-cy au Val des Ecoliers, qui eſt une abbaye de l'ordre de S. Auguſtin, à une petite lieuë de Chaumont, où il y a un abbé regulier de la congregation de ſainte Geneviéve. Auberive.

Cette abbaye qui eſt un chef-d'ordre, qui avoit ſous ſoy des dépendances aſſez conſiderables, entr'autres le monaſtere de ſainte Catherine de Paris, doit ſon origine à quatre docteurs de l'univerſité de Paris, qui touchez de l'eſprit de Dieu, ſe retirerent dans une ſolitude affreuſe du dioceſe de Langres au commencement du treiziéme ſiecle: Leur exemple fit une ſi grande impreſſion dans l'eſprit de l'évêque de Châlon en Champagne, nouvellement élû, qu'avant que d'être ſacré, il renonça à ſa dignité, pour ſe joindre à eux. Il falloit être auſſi animé qu'ils l'étoient de l'eſprit de penitence, pour choiſir un lieu environné de tous côtez de rochers & de bois, ſi étroit qu'il eſt impoſſible de s'étendre, & qui ne preſente rien d'agreable à ceux qui l'habitent, que la mortification. Auſſi n'y de- Val des Ecoliers.

meurerent-ils pas plus de trente ans, & ils furent obligez de s'établir à une demy lieuë de là, dans un lieu qui eſt encore fort ſolitaire, mais qui n'eſt pas tout à fait deſagreable. On y transfera les oſſemens de ceux qui étoient déja morts, ſur tout des quatre fondateurs, qui ſont ſous une belle tombe au milieu du chœur, ſur laquelle on lit ces Vers:

Gallia nos genuit, docuit Sorbona, recepit
Hoſpitio præſul, pavit eremus inops.
Juſta pius ſolvit Chriſto, quem ereximus, ordo,
Oſſaque jam Vallis noſtra Scholaris habet.

L'eſprit de ſimplicité qui regnoit parmi eux, les obligea de ſe contenter de la qualité de prieur; & il n'y a pas deux cens ans que l'envie de ſe faire appeller abbez les a pris: Cette maiſon ayant été réunie à la congregation de ſainte Genevieve, ces peres ne ſe ſont pas contentez d'y faire refleurir la pieté; ils ont encore donné une nouvelle forme à l'abbaye, qu'ils ont entierement rebâtie, & renduë une des plus belles, & des plus accomplies de leur congregation. Nous y trouvâmes les premieres conſtitutions du monaſtere: & comme elles ne ſont pas fort longues, & qu'elles ſont fort édifiantes & inſtructives, on ne ſera pas fâché de les voir icy.

CONSTITUTIONES

ORDINIS VALLIS SCHOLARIUM.

CUM prolixitas intelligentiæ ſit noverca, & animi nobilitas per compendia potius duci velit quam trahi, horrorem incutiente pluralitate mandatorum aut diſpendium, conſtitutiones noſtras in diverſis capitulis ordinis generalibus conſtitutas ſub quadam brevitate perſtrinximus in capitulo generali, non ut profeſſores ordinis aut profeſſi ad alia nullatenus teneantur, ſed ut audientes talia cum regula B. Auguſtini conſtituta fuiſſe, de ſimilibus ad ſimilia noverint procedendum, & ſic de virtute proficiant in virtutem, ut tandem Deum deorum videre in Syon mereantur. Pro locorum autem ac temporum varietate, nec non & rerum ac perſonarum qualitate conſpecta, per capitulum generale poterit circa hu-

jusmodi constitutiones addi & minui, & etiam emendari, prout priores generali capitulo adsistentes animarum saluti viderint expedire.

I.

De Priore.

Prior à ceteris fratribus in refectorio, dormitorio, vestimentis, calciamentis, & cibis ceterisque omnibus non differat, quando quoquam proficiscitur, non amplius quam unum fratrem, & duos famulos ad suum comitatum adsumat, nisi in visitatione facienda, & pro aliquo negotio speciali. Donaria vero auri vel argenti, sive aliud quodcumque monasterio proveniens, prior sub custodia diligenti, de consilio fratrum, conservanda reponat: pecuniam vero quæ ad redditus emendos specialiter collata fuerit, ad alios usus nullo modo convertat, sine assensu capituli sui. Quando prior de magnis negotiis tractare habuerit, adsumat IV. *vel plures fratres de discretioribus, habito respectu ad qualitatem negotii, super quo fuerit tunc tractandum: quorum unus sit supprior domus, & illorum consilio agat quod agendum est, nulli priori in alia domo alicui fratri ejusdem loci liceat dare licentiam loquendi cum aliquo, nisi in sua præsentia, excepto priore Vallis Scholarium & patribus prioribus. Caveant autem sibi fratres ne à priore extraneo quamcunque licentiam postulent, quam a proprio priore non crederent obtinere. Non liceat alicui priori dare præbendam, seu victum, & vestitum alicui existenti in sæculo, quamdiu vivit, vel in domibus nostris in habitu sæculari manenti sine assensu capituli generalis, nec recipere in domibus nostris ad nutriendum vel docendum aliquem in habitu seculari. Caveat autem ne fratres recipiat, nisi secundum facultatem domus suæ, prior autem nullas litteras sigillet, in quibus contineatur & conventus, nisi sit de assensu capituli sui.*

II.

De Suppriore.

Supprior sine assensu capituli, & maxime illorum consilio qui spiritales sunt, non eligatur vel deponatur. Absente priore, fratres licentiam cujusque operis ab eo requirant, & consilia totius domus ad ipsum referantur. Si aliquod negotium intervenerit, per quod ecclesiam & fratres ejusdem domus contingeret obligari, usque ad adventum prioris differatur. Obedientiarios non instituat, neque deponat, nec aliquem ordinari faciat, nisi forte de quo præceptum

prioris acceperit. Nullum de monaſterio ejiciat, nec ejectum nec novitium recipiat niſi juſſerit prior. Novitium etiam non recipiat ad profeſſionem, quamdiu prior poterit reperiri in aliquo loco intra totius domus officinas. Non liceat ſuppriori dare licentiam cuiquam egredi clauſuram domus, vel minuendi ſibi, aut mutandi lectum in dormitorio, aut loquendi cum aliquo ſeculari. Si tamen prior fuerit impeditus, poterit ſupprior dare fratribus licentiam loquendi cum ſeculari, vel etiam ad invicem; frater autem qui à ſuppriore de quacunque re licentiam acceperit, ſi priori occurrerit opere non perfecto, de eadem re licentiam quærat ab eo. Supprior ubicumque conventus fuerit, primum locum in ſiniſtro choro teneat, & hebdomadam miſſæ faciat, nec tamen ad menſam, nec in capitulo legat. Fratres ad laborem ducat, & de loco & de labore circa quod fuerit operandum, & de inſtrumentis ad laborem neceſſariis provideat, & quando non ierit, alicui quem ad hoc idoneum proſpexerit committat. Si autem in aliquo offenderit, clametur in capitulo, ſicut alter. Abſente autem priore, ſupprior non exeat domum, nec etiam licentiam concedat fratribus exeundi adeo longe, quin eadem die revertantur ad domum, niſi domus utilitas vel cauſa competens hoc requirat. Provideat autem prior aliquem fratrem idoneum, qui in abſentia ſupprioris officium ejus agat, & liceat priori reſtringere ſuppriorem, prout viderit expedire.

III.

De Celerario.

Ad officium celerarii pertinet expenſas domus ſecundum facultatem ipſius, tam circa obedientias & obedientiarios, quam circa negotia fideliter ac rationabiliter miniſtrare, & ipſa negotia nihilominus fideliter procurare : ita tamen quod nihil alienet vel detrahat, vel terras emat, vel magnum quodcumque negotium agat ſine prioris licentia & conſilio ſpeciali. Nullus alius burſam habeat qualemcumque, niſi cui à priore conceſſum fuerit de licentia ſpeciali.

IV.

De Refectorario.

Refectorarius ea quæ in refectorio ſunt, vel in cellario, vel in coquina, ſeu in ejus cuſtodia mundè & honeſtè cuſtodiat, & cuſtodiri faciat. Elemoſyna verò quæ pro tempore fuerit facienda, per ipſum refectorarium fideliter diſpenſetur, vel etiam per alium

ad hoc idoneum, prout priori visum fuerit expedire.

V.

De Portario.

Portarius tam majoris portæ quam claustri, qui ad hujusmodi officium fuerit deputatus, officium suum fideliter & studiosè adimplere procuret, ne per ejus incuriam vel negligentiam aliquod scandalum aut inconveniens oriatur, claves etiam quas in sua custodia habuerit, singulis noctibus post completorium ad locum illum deferat, qui sibi à priore fuerit deputatus.

V I.

De Hospitario.

Hospitarius advenientes hospites benignè recipiat & lætanter, prout religio exigit & honestas, & ipsis secundum domus facultates, inspecta qualitate personarum, pro congruentia temporis, cibaria gratanter quamdiu in domo fuerint ministrare procuret : ita etiam quod si aliqui hospites infirmantur, & esum carnium exegerit necessitas, hæc referat ad priorem, ut de hoc secundum voluntatem ipsius fiat quod fuerit faciendum.

V I I.

De Vestiario.

Vestiarius omnes pannos & vestes & calciamenta, sive vetera fuerint, sive nova custodiat diligenter, & quæ reparanda fuerint, sine moræ dispendio & fratrum incommodo faciat reparari. Si autem frater aliquis novis vestimentis seu calciamentis eguerit, hoc idem vestiarius priori intimet, ut ei per voluntatem prioris quod opus fuerit ministretur : pelliciis agninis & vulpinis tantum utantur fratres. Caveant autem priores ne vel ipsi vel subditi sibi fratres pretiosis aut curiosis vestibus, seu mantellis, seu calciamentis, vel etiam rebus aliis ad habitum nostrum non pertinentibus, undecumque ipsa provenire contingat, utantur. Calciamenta etiam genua non excedant. Fratres nostri cappas deferant omnino nigras, longas, & scapularibus usque ad longitudinem tunicarum utantur, sotularibus nigris & clausis, & sine ligaturis.

VIII.

De Librario.

Ad diligentem cuſtodiam librorum eccleſiæ ſpecialiter frater aliquis deputetur. Exceptis illis qui de ſpeciali licentia fuerint aliquibus conceſſi, nec habeat poteſtatem extraneo cuiquam librum aliquem commodare, niſi de prioris vel ſupprioris licentia ſpeciali, qui ſibi de cautione provideant in tradendo : nomina etiam illorum in ſcriptis redigat, quibus libri ſic fuerint commodati.

IX.

De Cantore.

In utraque parte chori frater aliquis deputetur, qui viciſſim cum per hebdomadas officium cantus in parte ſua inchoaverit, cantoris officium plenarie faciat, quod eſt tale : hymnos & pſalmos incipiat, & reſponſoria, & repetitiones reſponſoriorum poſt verſum. Fratres in brevi ponat, negligentias vel defectus qui contigerint in choro uterque in parte ſua emendet, & faciat emendari, ſic etiam uterque faciat in altera parte chori, ſi alium contigerit non adeſſe. In majoribus autem ſolemnitatibus, & ubi proceſſionaliter conventum ire contigerit, totum officium impleat cantor qui in dextra parte chori fuerit deputatus.

X.

De Sacriſta.

Sacriſta libros chori, reliquias, & omnia quæ ad ornamentum & uſum eccleſiæ & altarium pertinent, diligenter & mundè conſervet, & eccleſiam & clauſtrum cum expedierit faciat ſcopa mundari. Provideat eccleſiæ de hoſtiis, & caveat quod non ſint nimium inveteratæ, ſed puræ & electæ. Caveat etiam ne ſit in altari defectus euchariſtiæ, propter neceſſitates frequenter imminentes. Sacra veſtimenta poſtquam veteraverint, ad alios uſus extra ſacrum miniſterium nullatenus transferantur.

XI.

De Matriculario.

Capitulum non pulſet matricularius ſine prioris licentia. Si autem horam præteriiſſe proſpexerit, hoc prælato poterit intimare. Ad alias horas præceptum prioris non expectet. Matricularius in adjutorium ſit ſacriſtæ.

XII.

De Munditiis.

Fratres tam clerici quam laici, prout ſunt in ordine, munditias faciant qualibet ſeptimana.

XIII.

De Novitiis.

In novitiis ſuſcipiendis bonos mores cenſemus conſiderandos, præcipue ut manſueti ac tractabiles ſint, ex quorum etiam conſortio religionis ſanctitas emendanda & augmentanda potius præſumatur, quam in aliquo denigrari credatur. Nullus ab habitu laicorum fratrum ſemel ſuſcepto ad habitum clericalem deinceps ſuſcipiatur, vel etiam è contra. Si prior illum qui recipi poſtulaverit receptione perceperit eſſe dignum, referat fratribus in capitulo quid ſibi ſuper hoc videatur, atque eorum aſſenſum & voluntatem pro illius ſuſceptione exquirat, & ſecundum conſilium ſanioris partis faciat quod fuerit faciendum: prior tamen poterit recipere perſonam famoſam & honeſtam, ſine ſui capituli conſilio, ſi viderit expedire: tamen ſi in competenti loco ſit, faciat hoc ex conſilio fratrum ſeniorum. Novitii citra decem & octo annos non recipiantur. A novitio qui recipiendus fuerit hoc quæratur, ſi ſit ſervilis conditionis, ſi debitis obligatus, ſi impedimentum canonicum latens habeat propter quod recipi non debeat, vel ad ſacros ordines promoveri, vel etiam ſuſceptis ordinibus miniſtrare. Quæratur etiam utrum debilitatem in corpore latentem habeat, propter quam non poſſit diſciplinam & rigorem ordinis ſuſtinere. Si vero in alio ordine fuerit, non recipiatur, niſi per conſilium duorum priorum noſtri ordinis, & per conſilium fratrum, ut ſupra dictum eſt. Quando igitur quis ſuſcipi debuerit, jubeat eum prior adduci in capitulum. Frater verò qui eum adducet, inſtruat eum ut flexis genibus in capi-

tulo quærat misericordiam Dei & ordinis. Deinde jubebit eum prior vestiri. Cum autem vestiendus fuerit, in capitulo vestiatur, & postea processionaliter in ecclesiam ducatur cantando Veni creator. *Oratione vero facta, osculum recipiat à priore, & à fratribus, prout in choro fuerint ordinati. Cum autem habitu nostro vestitus fuerit, à magistro suo moneatur, ut sine dilatione priori domus confessionem faciat generalem. In schola diligenter instruendus est novitius de inclinationibus, de incessu, & statu, & omni gestu suo, oculos demissos habere, juramenta non facere præter est & non, vel credite mihi, & omnia quæ acturus in publico fuerit, prius in secreto prætentet, & assuescat. In schola novitiorum, quæ ex una parte claustri debet esse, vel ubi prior eam esse voluerit, nullus intret dum aliquis eorum ibi affuerit, nisi licentiatus fuerit, excepto priore vel suppriore, nisi in trahendo. In schola poterunt loqui novitii, præsente magistro eorum, & etiam alii fratres, per licentiam prioris. Novitii intersint lectioni regulæ in capitulo. Postquam vero pronuntiati fuerint qui ponuntur in brevi, recedant. Novitii in brevi non ponantur, nisi per licentiam prioris. Ad locutionem vero claustri non veniant, nisi ex licentia ejus qui conventum tenet. Provideat autem magister eorum, ut ipsi in hora locutionis habeant aliquam consolationem ab ipso vel ab alio fratre; sed & hoc quoque sciendum est, quòd novitius usque post professionem factam foris cum nullo, nisi cum fratribus ordinis nostri solus, & nisi in audientia loquatur. Novitiorum professio ultra annum nullatenus differatur, & tunc faciat professionem novitius sicut in collectario continetur. Visitator novitium, quem illicite propter receptionem suam invenerit expellendum, expellat. Si autem jam professum, licet non expellat eumdem, tamen recipientes puniat, prout viderit faciendum.*

XIV.

De Regularibus horis.

Audito signo campanæ, ad matutinos fratres surgant; & ita se præparent, ut facto signo à priore, simul omnes intrent in ecclesiam. Similiter ad ceteras horas regulares conveniant in ecclesiam omnes fratres clerici, exceptis illis quos propter minutionem, vel infirmitatem, aut licentiam oportuerit remanere. Quicumque autem ante signum trinæ orationis in matutinis dicendæ, vel orationis dominicæ quæ in principio ceterarum horarum regulariter dicitur,

dicitur, chorum non intraverit, donec finita fuerit, nullatenus intret chorum, & de hoc se clamet in capitulo vel clametur. Si quis dum est in stallo suo, cum horæ regulares dicuntur, fallit in aliqua dictione, terram manu tangat. Finitis matutinis, redeant fratres ad lectos suos, nisi forte iverint in hyeme ad locum quem prior ad calefaciendum deputaverit propter frigus, & ad lectos suos cum calefacti fuerint revertantur. Fratres in dormitorio jacentes, si aliqua de causa de matutinis remanserint, ad laudes surgant, ut ad primam possint cum aliis interesse. Cellerarius tamen qui plus ceteris occupatus est, pro negotiorum suorum necessitate sine licentia remanere potest. Conversi fratres in festis IX. *lectionum ad matutinas surgant, ceteris diebus ad laudes: ad ceteras vero horas sint in ecclesia extra chorum, nisi per licentiam vel pro aliquo negotio sibi injuncto ipsos oportuerit remanere. Non petat aliquis de facili licentiam exeundi foras, dum regulares horæ cantantur, nec etiam ante capitulum; & si quis hoc forte petierit, non de facili concedatur eidem; qui autem licentiatus fuerit sic exire, cum ad horam quamcumque pulsatum fuerit, revertatur. Caveant omnes, qui in ecclesia, & in choro, vel etiam in aliqua domus extra ecclesiam officina cantare aut legere habuerit, aut quodcumque aliud facere quod per ipsorum negligentiam vel absentiam, nullus circa officium suum sit defectus. Hebdomadarius tamen & alii qui aliquid facere habuerint, si propter aliquam causam senserint se hoc non posse complere, indicent hoc priori, & prior hoc alii injungat, prout viderit expedire. Cum ad altare majorem missam celebraturus sacerdos accedit, ante* Confiteor *versus altare, & postea versus chorum, cum diacono & subdiacono se inclinet, & post modum* Confiteor Deo *dicat. In diebus festivis* IX. *lectionum, & à Pascha usque ad octavas Trinitatis & octavas alias; & in missa beatæ Virginis, & in missa S. Spiritus feria* V. *stent fratres ab offertorio usque ad elevationem Eucharistiæ versis vultibus ad altare: in diebus autem ceteris super formas. Ab elevatione autem Eucharistiæ usque ad orationem dominicam omni tempore flexis genibus sint prostrati. Post orationem vero dominicam fratres secundum congruentiam temporis sint super formas usque ad* Agnus Dei *vel versus altare se vertant.*

XV.

Quomodo fratres habere ſe debent in officinis clauſtri.

Nullus in clauſtro aliquid cantet, niſi quod in choro cantandum eſt. Prior provideat aliquem fratrem idoneum, qui fratres inſtruat legere & cantare, quos prior in hoc viderit inſtruendos. Fratres autem in hoc inſtruendi magiſtro ſuo humiliter obediant & devote. Si quis dum ſilentium tenendum, & maxime in dormitorio, eccleſia, refectorio, & clauſtro, ſigna multiplicaverit, vel plurima verba protulerit, licet fuerint imperfecta, convictus ſuper hoc ita judicetur ac ſi ſilentium infregiſſet. Nullus in clauſtro ſedeat ſine libro, exceptis hiis qui horas dicunt, & excepta hora qua fratres conveniunt ad prandium, vel ad cœnam, vel ad collationem. Tempore jejunii in clauſtro & circa clauſtrum fratres pacifice ſe habeant & quiete, ne propter tumultum ipſorum fratres alii perturbentur.

XVI.

De locis licitis ad eundum.

Fratres poſſunt intrare eccleſiam, dormitorium, refectorium, capitulum, ſine licentia, & locum ad calefaciendum ſuo tempore deputatum.

XVII.

De lectionibus auſcultandis.

Frater cui injunctum fuerit à priore lectiones auſcultet, hora certa ſibi deputata ſpecialiter, exceptis lectionibus de communi Sanctorum & lectionibus mortuorum & quotidianis lectionibus beatæ Mariæ. Excipitur autem is qui lectiones auſcultat; & qui pro abſente legit non rogatus. Quod de lectionibus auſcultandis dictum eſt, de epiſtolis & de evangeliis idem fiat, dum auſcultantur fratres non inquietent ſe invicem in quæſtionibus faciendis, niſi de productis & correptis accentibus, & de lectionibus quas legere ignorant, & diſtinctionibus, & metris, & fine verſuum, alias autem quæſtiones non faciant.

XVIII.

De capitulo & de hiis quæ in eo fiunt.

Pulſato ſigno ad capitulum, idem qui pulſavit firmet oſtia

claustri Postmodum legantur martyrologium & regula, & facta absolutione mortuorum, fratres in tabula scripti pronuntientur, & Benedicite *dicto à priore, omnes fratres insimul venias suas accipiant, qui de aliquo voluerint se clamare, de hiis videlicet quæ fuerint manifesta; dein illis sedentibus, unus post alium prout sunt in ordine stando proferant culpas suas. Interim nemo loquatur, nisi ipse qui se clamat, vel qui clamatur, & prior, nec ille ad alium quam ad priorem convertat sermonem: sed nec ipse verba multiplicet, & non sophistice, sed aperte loquatur. Si autem hoc in consuetudine habuerit, super hoc ab alio interim proclametur, & in ipso capitulo competenti pœna mulctetur. Clamatus statim, si se de hoc pro quo clamatur culpabilem senserit, humiliter recognoscat, alioquin breviter dicat, Non recordor de hoc quod frater dicit. Clamans autem non repetat clamorem, sed frater qui audierit in capitulo aliquem quod verum est negare, testimonium dicat de hiis quæ vidit vel audivit. Pro suspicione nemo alium clamet, nisi viderit, vel audierit ea de quibus intendit facere clamorem. Plures ex eadem culpa simul possunt clamari, sed non plures insimul ex diversis. qui per licentiam remanserint à refectorio, à capitulo, vel ab hora qualibet, vel à qualibet observantia, hoc stando in capitulo recognoscant, de consuetudinibus, vel usibus ecclesiæ mutandis, vel etiam corrigendis, vel quod aliquid sit addendum nullus in capitulo faciat mentionem, nisi priori antea duxerit intimandum, ut ejus consilio fiat quod fuerit faciendum; si quis consolatione indiget, vel communis ordinis institutio ipsum gravat, aut super aliquo intendit in capitulo misericordiam quærere, primitus nuntiet hoc priori, quam super hoc in capitulo faciat mentionem. Ea quæ tractantur in capitulo secreta sint, ita quod nulli alterius ordinis vel sæculuribus revelentur. Graves autem & secretæ causæ vel culpæ, quæ in capitulo tractantur etiam fratribus ordinis nullatenus revelentur, nisi fratribus clericis in eadem domo residentibus, vel hiis qui in capitulo fuerint, aut priori Vallis-Scholarium vel patribus prioribus.*

XIX.

De Confessoribus.

Provideat prior unum vel plures de discretioribus & honestioribus domus suæ, qui confessiones fratrum audiant & absolvant. Fratres omnes semel saltem in hebdomada confiteantur: si tamen habuerint copiam confessorum, inspecta tamen qualitate & vita & moribus confitentium, & etiam confessorum, prior hiis minuat vel

etiam amplificet poteſtatem. Caveant ergo prælati, ne per ipſorum negligentiam, vel auſteritatem, aut etiam arrogantiam, ſubditi remaneant inconfeſſi. Adhibeat autem prior diligentiam ſollicitam & ſollicitudinem diligentem, ut ſi aliquibus fratribus officium prædicandi vel audiendi confeſſiones extraneorum commiſerit, talibus ſatagat committere ſcientia & morum honeſtate imbutis, quod per ipſorum injuriam vel imperitiam nullum ſcandalum vel etiam animarum periculum oriatur. Fratres tam clerici qui non fuerint ſacerdotes, quam converſi communicent in Paſcha, in Pentecoſte, in Aſſumptione B. Mariæ, in feſto omnium Sanctorum, in Nativitate Domini, Purificatione Beatæ Virginis, & in capite Jejunii. In Cena Domini communicent omnes fratres.

XX.

De hora locutionis.

In hora locutionis quæ bis in hebdomada habetur, ſcilicet die dominica & quinta feria, fratres qui inter eſſe voluerint, ſedeant in aliquo loco, quem qui conventum tenet duxerit deputandum. Ibi autem præcipue fugiatur tumultus, contentiones, verba detractoria, rumores ſiniſtros, & immoderatos clamores. Caveat matricularius ne dum fratres in locutione fuerint, tranſeat hora pulſandi.

XXI.

De modo jejunandi.

A Paſcha uſque ad Exaltationem S. Crucis comedat bis conventus, excepto feſto S. Marci evangeliſtæ & Rogationum, vigilia Pentecoſtes, jejuniis Quatuor-Temporum, quæ ſunt poſt Pentecoſten, vigiliis SS. Joannis Baptiſtæ Petri & Pauli, Laurentii, Aſſumptionis B. Mariæ. Ab Exaltatione uſque ad Paſcha, excepto die Nativitatis Domini & temporibus ſive diebus quibus fratres minuentur, jejunium continuum obſervetur. In toto vero Adventu, præter primam dominicam, item ſecunda & tertia feria ante caput jejunii, vigilia Pentecoſtes, jejuniis IV. *temporum in ſeptembri, vigilia Joannis Baptiſtæ, Petri & Pauli, Laurentii, Aſſumptionis B. Mariæ, Matthæi apoſtoli, Simonis & Judæ, omnium ſanctorum, Andreæ apoſtoli quadrageſimali tantum liceat veſci fratribus cibo, hiis ergo diebus in hoſpitiis noſtris caſeus aut ova hoſpitibus non apponantur. Si vigilia aliqua die dominica evenerit, præcedenti ſabbato jejunetur: in ipſo autem feſto Exaltationis ſanctæ Crucis jejunium inchoetur.*

XXII.

Quòd fratres ad utramque refectionem debeant convenire.

Universi fratres tam clerici quam laici ad utramque refectionem prandii & cœnæ ad pulsum cymbali ante refectorium conveniant, exceptis cellerario, refectorario, & custodibus monasterii & claustri, hospitalario, & infirmario, si eis opus fuerit. Si quis alius de refectorio defuerit, in capitulo recognoscat, & causam cur remanserit indicet. Ex quo autem fratres dicere Pater noster *inceperint, donec finita sit benedictio, refectorium nullus intret. Nullus mittat extra refectorium vel in refectorio aliquid alicui, nisi prior, vel is qui conventum tenet: qui bibit, duabus manibus ciphum teneat, claustrales de refectorio non exeant, nisi pro necessitate corporis in refectorio. Nulli aliquid apponatur, nisi quod toti conventui appositum fuerit, nisi cui indultum fuerit à priore. In refectorio nullus comedat, nisi sit nota & honesta persona.*

XXIII.

De Dormitione post prandium in æstate.

A die Resurrectionis Domini usque ad Exaltationem sanctæ Crucis intrent post horam refectionis dormitorium ad pausandum fratres omnes, facto signo ab eo qui conventum tenet, & ibi tunc vel etiam post completorium non faciat alter alteri signum sine necessitate, vel oculos alter in alterum figat, vel strepitum quemcumque faciat propter quem aliqui fratres à somno vel à pausatione valeant excitari, nullus etiam ibi excutiat vestimenta, nullus ad lectum alterius vadat. Absente autem conventu, nullus ibi jaceat nisi propter minutionem vel aliquam causam honestam. Fratres cum voluerint intrent dormitorium, sed sine causa non faciant ibi moram. Fratres in dormitione sine culcitris jaceant super pannos laneos, tunicas succincti, & caligas calciati.

XXIV.

De Collatione.

Cum conventus bis comedit, pulsato signo ad collationem, intrent fratres in capitulum. Tempore verò jejunii conveniant ante refectorium, & facto signo intrent refectorium. Pulsata vero nola, & benedictione ab hebdomadario facta, post potum fratres in capi-

tulum revertantur, & tunc lectione brevi de aliquo libro lecta intrent eccleſiam omnes fratres. Poſtquam vero conventus dormitorium intraverit, nullus dormitorium exire præſumat.

XXV.

De Fratribus qui foras exeunt.

Frater de ſua domo exiens, & illuc revertens, ad orationem vadat, & benedictionem accipiat vel ab hebdomadario, vel ab alio ſacerdote, niſi eodem die vel ſequenti ſe putaverit reverſurum. Fratres ubicumque fuerint, cibariis talibus & ſolis utantur, prout eis licitum eſt uti ſecundum ordinis noſtri morem: illi tamen quibus propter infirmitatem aut debilitatem carnibus uti licet, in domibus religioſorum, exceptis domibus monialium, utantur eiſdem. Ad menſam autem tantum unus loquatur, cum licentia tamen epiſcoporum & priorum noſtri ordinis; poterunt plures loqui ſi domos habemus in villis vel caſtellis vel civitatibus, ſi maneant in ipſis hoſpites ſeculares, ibi nullus frater ſive prior carnes comedat: in aliis vero ubi nulli hoſpites ſunt, nec converſantur alii præter fratres, ſi carnes comedi contigerit, nullus ſæcularis ad comedendum introducatur, & ſi ſupervenerit, comedere non permittatur.

XXVI.

De Circatore.

Circator lectos fratrum & officinas domus inſpiciat diligenter, utrum ibi ſit aliquid inhoneſtum, vel aliquid quod non liceat fratrem habere.

XXVII.

De fratribus qui de foris veniunt.

In fratribus qui de foris veniunt, ſi aliquid inordinatum in habitu vel in tonſura notatum fuerit, arguatur, & illud in quo commiſſum fuerit emendetur. Fratres cum ad aliquam domum ordinis noſtri venerint, in omnibus ſe habeant ſicut fratres illius domus ad quam eos contigerit advenire.

XXVIII.

De Feminis.

Femina in ordine noſtro non recipiantur, ut habitum noſtrum

portent; ingredientes etiam feminæ portam, officinas vel etiam domum portarii non intrent: intrare tamen oratorium permittantur, ſed non chorum, præſente conventu. In noſtris etiam domibus non pernoctent, ſi feminæ infra ſepta domus noſtræ comederint, fratres nullatenus comedant cum eis neque bibant.

XXIX.

De Temporibus tonſuræ.

Fratres uno tempore radantur & infra tres ſeptimanas, quocumque tempore ſola raſio fiat. Refectorarius autem provideat ea quæ ad raſuram ſunt neceſſaria, ne in aliquo ſit defectus.

XXX.

De Minutione.

Conventus ſex vicibus in anno, ſive inſimul, ſive conventus medietas minuatur. Qui cum conventu minui noluerit uſque ad aliam minutionem, excepto infirmitatis periculo, nullatenus minuatur.

XXXI.

De Infirmario.

Infirmarius quotidie infirmos viſitet quotiens expedierit, & ea quæ ſibi circa cibaria ſecundum facultates domus parari voluerint, diligenter inquirat, dum tamen non ſint directe contraria medicinæ vel morbo: horas autem, ſi neceſſe eſt, cum ipſis decantet, vel ſi ei non vacat, alium provideat. Hoc etiam ad curam infirmarii ſpectat, ut dum graveſcere cœperit languor infirmitatis, hoc in capitulo fratribus nuntiet, ut communis oratio fiat pro infirmo: & ſi poſtmodum convaluerit, hoc iterum indicet, ut finiatur oratio: & quicumque de infirmaria communicandus fuerit, hoc etiam in capitulo denuntiet, ſed & de unctione infirmorum priorem admoneat. Infirmis qui in lecto decubant nulla lex ponitur in cibo, & in potu, jejunio, nec etiam in ſilentio. Ad diſpoſitionem etiam prioris loci pertineat, ut circa ipſos, ſive quantum ad camiſias ſtamineas, ſive quantum ad alia diſpenſet, inſpecta qualitate morbi & perſonæ, omnes infirmi, dum in infirmaria ſunt, quiete ſe contineant, & per alias cameras non diſcurrant fratres qui in infirmaria ſunt, & in lecto non decubant poſt completorium, exceptis neceſſariis non loquantur: qui vero per licentiam in retro choro ſunt, ibi conveniant ad

horas, ſicut & ceteri fratres, præterquam ad matutinas, in aliis autem obſervantiis ſicut ceteri fratres ſe habeant.

XXXII.

De unctione infirmorum.

Cum frater infirmus fuerit inungendus, humiliter roget Priorem & ceteros præſentes, ut pro caritate fraterna ſi quid erga eos deliquerit ei dimittant, poſtea jubente priore, dicat Confiteor Deo, & B. Mariæ, & omnibus ſanctis ejus, & tibi pater & vobis fratres, & *cetera, dicto* Confiteor, *orent pro eo fratres, dicentes* miſereatur tui, &c. *poſtea ſolus prior dicat* abſolutionem & remiſſionem, &c. *Quod ſi laicus fuerit faciat confeſſionem ſuam in idiomate ſuo, docente ipſum priore; quod ſi prior fuerit inungendus, ſimiliter & ipſe roget fratres præſentes, ut ei dimittant ſi quid erga eos deliquerit; tunc fratres flectentes coram eo genua, petant ab eo abſolutionem, & humiliter eum rogent, ut ipſe quoque eis dimittat quidquid erga eum deliquerunt, tunc ipſe prior dicat* Confiteor, *quo dicto fratres dicant* Miſereatur. *Cui ipſo ſubjungente* abſolutionem, *qua facta, ſurgant & fratres. Tunc fratres ſtantes & dicant* VII. *Pſalmos pœnitentiales. Interim dum pſalmi dicentur, ſupprior inungat eum oleo ſancto; ſimiliter dum prior inungit fratrem, dicant fratres ſtando* VII. *pſalmos pœnitentiales, fiat unctio ſicut in collectario continetur de cetero ipſe infirmus diligentius cuſtodiatur, & à priore frequentius viſitetur.*

XXXIII.

Quomodo fratres debent convenire ad mortuum.

Pulſato ſigno in eccleſia, ſi conventus eſt extra clauſtrum, vel percuſſa crebris ictibus tabula in clauſtro, ſi conventus in clauſtro fuerit, accurrant omnes fratres velociter ad fratrem morientem vel mortuum, dicentes Credo in Deum *ſemel, vel bis, vel ter. Sacriſta vero priori deferat ſtolam, & manuale ad faciendam commendationem ſi in refectorio fuerit conventus; circa principium refectionis ſine mora omnes accurrant extra, expletis illis quæ tunc facienda ſunt ad refectorium redeant. Si frater hora diei tertia moritur, vel in tali hora, in qua poſſit miſſa competenter pro eo celebrari, eadem die tumuletur, niſi prior pro aliqua rationabili cauſa jubeat corpus uſque in craſtinum reſervari. Si vero tali hora moritur, ut non poſſit competenter pro eo miſſa celebrari, uſque in craſtinum*

nam reſervetur, & tunc prior provideat: qui & ante & poſt matutinas vigilent ad corpus ſemper, ſi competenter fieri poteſt, priuſquam frater ſepeliatur, vel dum ſepelitur, pro eo miſſa celebretur privatim. Miſſam pro fratre defuncto, ſi fieri poteſt, prior cantet, & totum obſequium faciat. Ad tumulandum vero corpus, fratres qui non ſunt ſacerdotes, dicant pſalmos; & ſi opus fuerit, dicant cum ipſis aliqui de ſacerdotibus: alii vero ſacerdotes orationes dicant, habentes ſtolas ad collum, Clementiſſime Domine. *Tumulato corpore, decantetur* Domine miſerere: *flexis genibus dicatur. Poſtea fratres incipientes* VII *pſalmos pœnitentiales, revertantur ad eccleſiam, proſternentes ſe, donec compleverint; de extraneis ſimiliter fiat præter quam in* VII *pſalmis, tamen cum fratres ad eccleſiam redierint, dicant unum vel plures de* VII *pſalmis. De hiis vero quos in extremis in habitu noſtro reperimus, pro ipſis ſicut pro uno de fratribus noſtris fiat. De hiis autem qui in domibus noſtris eligunt ſepulturam, fiat prout prior viderit expedire; fratres qui defunctum quemcunque portaverint tumulandum, amotis capis ſuis, ſcapularibus ſint induti: alii vero fratres proceſſionaliter vadant cum cruce, & thuribulo, & aqua benedicta; cum ad corpus venerint vel in receptione corporis apportati, incipiat cantor* Libera me Domine *cum verſu, & repetitione, poſtea dicant fratres ſub ſilentio* Pater noſter: *ſacerdos vero dicat* Et ne nos, *& dicto verſu* à porta inferi, *dicant orationem pro defuncto.*

XXXIV.

De ſolemni vigilia pro fratribus defunctis.

Pro omnibus fratribus noſtris defunctis ſemel in anno communiter commemoratio ſolemnis fiat in conventu, & ab unoquoque ſacerdote XV. *miſſæ infra annum: à ceteris vero* XII. *pſalteria dicantur. Qui vero pſalterium neſciunt, duodecies centies dicant* Miſerere mei Deus, *& tociens* Pater noſter *cum ſalutatione B. Mariæ; pro preſente vero fratre mortuo in eadem domo unuſquiſque ſacerdos celebret tres miſſas, ceteri unum pſalterium: qui vero pſalterium ignorant, centum & quinquaginta* Miſerere: *qui verùm ipſum ignorant,* CCC Pater noſter *& totiens ſalutationem B. Mariæ. Frater de ordine quacumque de cauſa moram faciens in alia domo, omnino teneatur ad faciendum pro fratre illius domus decedente, ſicut proprii fratres ejuſdem domus tenentur: qui ſimiliter fratres ejuſdem domus, ſi ibi frater hoſpes deceſſerit, ad conſimile omnino teneantur.*

XXXV.

De vigilia pro Parentibus.

Pro patribus & matribus noſtris, fratribus, & ſororibus, & omnibus præſentibus & amicis, & benefactoribus noſtris, ſemel in anno ſolemniter in conventu plenarium officium agatur, & ab unoquoque ſacerdote una miſſa pro hiis privatim cantetur: à ceteris vero L. *pſalmi, & ab hiis qui pſalmos ignorant totiens* Miſerere mei Deus: *qui ipſum ignorant centies* Pater noſter *& totiens ſalutationem B. Mariæ.*

XXXVI.

De dicendo *Fidelium.*

Finita qualibet hora regulari, dicat prior Fidelium animæ, &c. *Et ſimiliter benedictionem fratrum euntium extra domum & redeuntium. Prior vel ſupprior dicat* Confiteor *ad completorium & ad primam; præterea collecta ultima cujuſlibet horæ de ſancta Maria ſic terminetur*, & famulos tuos ab omni adverſitate cuſtodi *ſtatuimus etiam ut tale confiteor dicatur:* Confiteor Deo, & B. Mariæ, & omnibus Sanctis, & vobis fratres, quia ego peccator peccavi nimis cogitatione, locutione, & opere, mea culpa: ideo precor te, pia Virgo Maria, & vos omnes Sancti Dei, & vos fratres ut oretis pro me.

XXXVII.

De Fratribus mittendis.

Septem fratres ad minus mittantur ad domum ædificandam, cum libris ſufficientibus ad horas canonicas perſolvendas, vel cum pretio de quo poſſint emi libri ſufficientes. Nulla domus nova ad ordinem noſtrum recipiatur, niſi per capitulum generale. Caveant priores ne ſecreto alliciant fratrem aliquem ad commanendum ſecum. Si aliquis frater ad aliam domum mittatur propter culpam ſuam, injungatur ei pœnitentia à priore ſuo, & eadem pœnitentia priori ad quem mittitur per litteras nuntietur, & in domo illa ad nullum officium recipiatur, nec etiam ad negotia forinſeca procuranda, nullus ad loca remota mittatur, vel ad aliam domum moram facturus ibidem, niſi cum litteris prioris ſui. Frater à domo revertens ubi moram fecerat, in domo ſua non recipiatur, niſi dimiſſorias litteras prioris habuerit à quo venit. Frater qui ad aliam

domum mittitur, vestiatur à priore suo secundum domus facultatem honeste, deinde à priore ad quem mittitur quamdiu moram fecerit, sicut fratres ceteri domus cum opus fuerit vestiatur.

XXXVIII.

De Fratribus qui apostataverint.

Si frater aliquis ordinem exierit cum furto v. *solidorum usualis monetæ, præter duas tunicas cum scapulari & capa, ad misericordiam ordinis rediens, cum fuerit receptus, pœnam totalem sustineat. Semel in hebdomada in capitulo recipiat disciplinam, uno die in mense in pane jejunet & aqua, & eadem die ad ostium ecclesiæ fratribus in horis diurnis ecclesiam exeuntibus sit præsentatus. Quolibet mense psalterium unum dicat, & hæc pœna per annum integrum duret, & toto illo tempore sit ultimus in ordine gradus sui. Hæc etiam pœna sine priore Vallis Scholarium nullatenus relaxetur. Taliter etiam exiens secundum quod majus & minus scandalum commiserit, vel aliàs magis vel minus deliquerit, præter pœnas hujusmodi, gravius aut levius puniatur.*

Qui inciderit in canonem promulgatæ sententiæ, etiam consimili pœna puniatur; & si furtum majus fecerit, pœna secundum proprii prioris arbitrium augmentetur. De vestibus autem & furto, quæ secum detulerit, à priore inquiratur utrum per se vel per alium qui secum detulerat valeat reportare, & secundum hoc mensuretur ejus receptio, vel etiam differatur in fugitivo, si furtum non commiserit. Poterunt pœnæ prædictæ à priore proprio diligenti consideratione prævia, tam circa delictum fratris, quam circa scandalum & alia quæ commiserit misericorditer relaxari. Visitator autem illius domus, si ad locum accesserit, diligenti facta super inquisitione si priorem circa hoc aut nimis austerum invenerit aut remissum, defectum hujus corrigat prout viderit faciendum. Si quis frater ordinem sine licentiæ exierit, aut exire voluerit quacumque de causa, nullo modo permittatur habitum ordinis secum deferre, sive sit habitus clericorum, sive etiam conversorum. Incendiarii & homicidæ in carcere perpetuo detrudantur, nec de cetero permittantur exire sine capitulo generali. Frater qui de religione nostra exierit, & per annum vel amplius extra eam remanserit, cum ad ordinis misericordiam admissus fuerit, novissimus in grada sui ordinis assignetur in eodem deinceps permansurus.

XXXIX.

De diſſentionibus corrigendis.

Si forte, quod abſit, ſcandalum vel diſſenſio inter aliquos fratres ordinis oriatur, per priores, & viſitatores, aut etiam per capitulum generale, vel per honeſtas & diſcretas ordinis perſonas, ad hoc ab eiſdem prioribus electas hujuſmodi altercatio ſopiatur..... Deeſt in manuſcripto integrum folium.

XL.

De capitulo generali.

In vigilia capituli generalis conveniant omnes priores ad domum Vallis-Scholarium : ita tamen quod ante prandium nullus intret, & ſi intraverit nulla ei neceſſaria miniſtrentur. Qui autem non poterit ad capitulum venire, per fratrem regulariter hoc intimare procuret. Priores autem qui non venerint ad capitulum generale, nec miſerint, omni ſexta feria in pane & aqua jejunent, donec in Vallem-Scholarium venerint, defectum ſuum ejuſdem loci ſuppriori dicturi. Caveant priores ne dum fuerint in via, vel etiam in Valle-Scholarium, ipſi vel familia ſua verba proferant inhoneſta. Item ne per ipſos vel aliquem de ſocietate ipſorum rixæ vel contentiones quælibet oriantur, ſed in omnibus moderate ſe habeant, & honeſte, & ſi enim fratres ordinis ad quos eundo ac redeundo deſcenderint, ipſi teneantur humanam hoſpitalitatis impendere charitatem; caveant tamen ſibi priores, nec per ſe vel per familiam ſuam hoſpites ſuos gravent epulis ſumtuoſis, aut ipſos verbo vel facto perturbent, vel quolibet modo alio ſcandaliſent. Pulſato ad capitulum, omnes priores conveniant abſque mora : qui vero venire diſtulerit, vel in capitulo dum priores ibi fuerint exierit, de hoc ſe clamet in capitulo, vel clametur. In capitulo unus tantum loquatur & ſtando, excepto priore Vallis-Scholarium, ſive alium proclamando, ſive quodcumque aliud proponendo in toto triduo capituli generalis. Poſt abſolutionem defunctorum, dicto pſalmo Laudate, *vel pſalmo* Verba mea, *dicatur* adjutorium noſtrum, *& exeant omnes fratres. Prior autem Vallis-Scholarium unum quem voluerit priorem deffinitorem apponet, capitulum vero generale tres priores noſtri ordinis, & illi quatuor annuatim ſic in generali capitulo eligentur, ut ſint definitores in capitulo preſenti, nec erit officium perpetuum, ſed mutari poterunt annuatim, & quatuor alii ſubrogari. Secunda*

die capituli generalis celebranda eſt miſſa de Requiem *in Valle-Scholarium pro omnibus benefactoribus.*

XLI.

De forma viſitationis.

In facienda viſitatione cautelam maximam viſitator adhibeat, ut fideliter & prudenter ad corrigendos exteſſus, & conſervationem pacis intendat, & quantum poterit, ſalva ordinis diſciplina, animos fratrum ad ampliorem reverentiam proprii prioris & gratiam dilectionis inducat. Provideat nihilominus viſitandus, ut ſecundum formam ordinis viſitatori obediat, & ad emendationem domus ſuæ quantum poterit Domino redditurus rationem. Intendat igitur in viſitatoris adventu prior domus illius, vel ſi ipſum abeſſe contigerit, ſupprior, vel qui tenet locum ejus ſtudioſe fratres ammoneat & roget & præcipiat, ut fideliter & fiducialiter publice vel privatim, prout melius intellexerint faciendum, quæ corrigenda & ordinanda cognoverint, ſuggerant & proponant. Prior etiam qui fuerit viſitandus, cum per effectum ceteris oſtendere debeat totius humilitatis & perfectionis exemplum, in capitulo quo fuerit viſitatio facienda, poſtquam lecta fuerit forma viſitationis, exceſſus ſuos vel negligentias & cetera quæ dicenda noverit coram viſitatore proferet. Omnibus autem tam circa ſpiritalia, quam circa temporalia inquiſitis & auditis, & à viſitatione in capitulo deſſinitis, viſitator priori in capitulo pœnam ſive pœnitentiam in privato faciendam infligat quæ fuerit infligenda: de majoribus autem exceſſibus publicæ pœnitentiæ infligendæ priori viſitato reſerventur capitulo generali. Officiales etiam deponat quos merito invenerit deponendos: cauſa tamen depoſitionis manifeſtetur priori ejuſdem domus, nec ad illud officium niſi per viſitationem iterum aſſumatur. Priorem etiam habito conſilio diligenti deponat, ſi eum merito invenerit deponendum. Caveat autem qui viſitatur, ne ullatenus impediat hoc faciendum, vel cum factum fuerit ægrè ferat. Caveat ne in præſentia viſitatoris vel poſt ejus diſceſſum cuiquam fratrum aliquam vindictam inferat, ne improperet, ne indignetur, quin etiam ſi minus caute, minus diſcrete fuerit quis locutus, benigna facilitate ad conſilium & mandatum viſitatoris indulgeat.....At ſi tamen aliquis in capitulo procaciter aut malitioſe fuerit coram viſitatore locutus, viſitator hujuſmodi procacem puniat, prout viderit puniendum; ipſum enim viſitatorem talem eſſe convenit, ut non credat omni ſpiritui, ſed cauſam quam neſcierit, diligenter inquirat, cognita ra-

rionabiliter corrigat zelo ordinis & paternæ dilectionis affectu, prohibeat etiam ne incipiant retractare quæ noverint digne correcta, ne sibi suggerant incomperta, & vanis suspicionibus turbent animos patrum sive fratrum suorum. Quod si quis fecerit, digne eum visitator increpet & castiget. Circa hoc tamen visitator cautelam adhibeat & sollicitudinem diligentem, & circa correctiones ante adventum ejus factas fraudis commenta tollantur. Si quis vero usque ad visitatoris adventum aliquem distulerit proclamare, vel priorem super aliquo malitiose & ad majus scandalum, quod est nequissimum, monere delinquentes hujusmodi prout delictum exegerit, puniat visitator. Si autem ea quæ ab octo diebus & supra ante visitatoris adventum commissa fuerant, intra illos octo dies invenerit emendata, quia minus digne correcta fuerint: ipse tam in priorem, quam in fratres ceteros digne corrigat & emendet, quæ tam per priorem loci, quam per suppriorem, vel per illum qui conventum tenet, antea potuerunt emendari. Si autem aliqua in præcedentibus capitulis verbaliter tantum & non realiter invenerit emendata, quos hujus rei reos invenerit puniat & emendet. Oportunis ergo temporibus quæ commissa fuerint proclamentur, & etiam emendentur. Caveat autem visitator, ne illa quæ publice duxerit emendanda vel etiam corrigenda, præsumat ullatenus privatim relaxare. Quod si contra hanc formam visitator aliquid fecerit per superiorem suum, prout meruerit, puniatur.

Nous demeurâmes deux jours au Val des Ecoliers ; & je n'ay point de termes assez forts pour exprimer toutes les honnêtetez que nous reçûmes du R. P. abbé, & de tous les religieux ; car m'étant trouvé mal le second jour, jusqu'à ne pouvoir, ny boire, ny manger, ny même me remuer, il n'y a rien qu'ils ne fissent pour mon soulagement ; ils eurent même la bonté de faire venir le medecin, qui m'ordonna un vomitif ; mais comme il y avoit dans la maison un chirurgien, j'aimai mieux me faire saigner à neuf heures du soir ; & la saignée m'ayant soulagé, le lendemain aprés dîné nous montâmes à cheval pour aller à l'abbaye de Sept-Fontaines, de l'ordre des Premonstrez. Nous y trouvâmes six religieux reformez, qui ont rétabli l'église, & tous les lieux reguliers de ce monastere, dans lequel il n'y avoit auparavant qu'un religieux, qui à peine pouvoit y vivre ; tant il est vray qu'il n'y a que la reforme qui soit capable de rétablir, & de conserver le temporel des maisons religieuses, comme il n'y a qu'elle qui y fasse revivre la pieté.

Sept-Fontaines.

De là nous fûmes à l'abbaye de la Crête, qui ſemble avoir été fort conſiderable autrefois, & le lendemain à celle de Poulangy, où nous trouvâmes des religieuſes qui font profeſſion de la regle de S. Benoiſt, mais qui ſemblables à des chanoineſſes, vivent chacune en leur particulier, avec une ſervante qui les ſert. Elles ne gardent point clôture; elles vont chez leurs parens quand elles veulent, & y demeurent autant qu'il leur plaît. Elles ont toutes une penſion qu'elles apportent du ſiecle, ſans parler de l'argent, du bois, du bled, du vin, que l'abbeſſe leur donne à chacune pour leur entretien, & tout leur vœu de pauvreté conſiſte en ce que tous les ans le jeudy Saint elles preſentent à l'abbeſſe la clef de leur argent, & ne peuvent donner plus de deux écus ſans ſa permiſſion. Elles ſont toutes filles de qualité, quoy qu'elles ne faſſent pas preuve de nobleſſe, & elles nous dirent qu'on ne pouvoit pas entrer dans leur maiſon, qu'il n'en coûtât vingt mille francs aux parens. Celles que nous vîmes nous parurent des dames fort honnêtes, & d'un bon naturel; mais nous nous apperçûmes qu'elles n'étoient pas ſans ſcrupule ſur leur état. Il eſt vray que pour le lever elles ont ajoûté, il n'y a pas long-temps dans leur profeſſion, de garder leurs vœux ſelon la regle de ſaint Benoît, qu'elles ont, dis-je, ajoûté ces mots, *en la maniere que nous l'avons vû pratiquer.* Elles ne manqueront pourtant point de directeur, même de ceux qui font profeſſion d'une morale ſevere, qui les raſſureront. Il s'en eſt trouvé d'aſſez ignorans, qui parce qu'ils avoient lû dans leurs titres le mot de *Parthenon*, qui ſignifie un monaſtere de vierges, leur ont dit, que ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'elles étoient comme elles ſont, que leurs anciens titres font foy qu'elles n'étoient qu'en *partie nones*, c'eſt-à-dire, qu'elles étoient partie religieuſes, & partie ſeculieres. Mais il eſt tres-conſtant qu'elles ont autrefois gardé la regle de ſaint Benoît dans toute ſa pureté, & que pour la garder avec toute l'exactitude poſſible, elles ſe donnerent à l'ordre de Cîteaux, & ſe ſoumirent à l'abbeſſe du Tard, qui avoit droit de viſite & de correction dans Poulangy, aſſiſtoit & preſidoit à l'élection de l'abbeſſe, & la faiſoit venir à ſon chapitre general au Tard. Quelques-uns même croyent que l'abbaye de Poulangi a été fondée par ſainte Salaberge, & que c'eſt ce monaſtere, que l'auteur de la vie de la Sainte dit qu'elle fonda au fauxbourg de Langres; mais le P. Mabillon refute fort ſolidement ce ſentiment. Et il ſeroit étrange

Poulangy.

que les dames de Poulangi, qui ſont aſſez exactement l'office de tous les Saints de l'ordre, ne le fiſſent point de leur fondatrice, & qu'on ne trouve pas même qu'elles l'ayent jamais fait.

Langres. Nous arrivâmes à Langres le dernier jour de juillet, & nous apperçûmes à l'entrée de la ville deux arcs de triomphe, qui avoient été érigez pour recevoir l'empereur aprés qu'il eut vaincu les Bretons. Le même ſoir l'évêque, qui avoit été à Dijon ſaluer monſieur le Prince durant les Etats, y arriva auſſi. Le lendemain matin nous fûmes voir monſieur Gentilhomme chanoine de la cathedrale, qui nous dit que nous ne pouvions parler au prelat qu'aprés dîné, & nous offrit ſes ſervices envers ceux de ſa compagnie. Cependant nous allâmes à la cathedrale entendre la grande meſſe. Elle fut ce jour là ſolemnelle à cauſe de la fête de ſaint Pierre aux liens. On chanta auparavant l'office de prime, qui fut ſuivi de la lecture du martyrologe. Le lecteur demanda la benediction au celebrant pour lire le martyrologe; aprés l'avoir lû, il ſe tourna du côté du chœur, en diſant *Miſerere mei Deus*, que les chantres commencerent auſſi tôt. Les ceremonies de la meſſe ſont aſſez ſingulieres; voicy ce que nous en remarquâmes. Premierement les enfans de chœur viennent à l'autel avec les marques de leur ordre; deux portent les chandeliers; deux autres l'encenſoir; un autre les burettes; un autre le plat ſur l'épaule, & un autre le livre. Les enfans de chœur ſont ſuivis de deux ſoudiacres, & de deux diacres, & enfin du celebrant. Lorſqu'il eſt arrivé au bas du preſbytere, il s'arrête, aſperſe les ſacrez miniſtres & les tombeaux voiſins, & aprés avoir dit le *De profundis*, il commence l'introïte au même lieu. Aprés l'introïte il va s'aſſeoir avec ſes miniſtres durant les *Kyrie*; il entonne debout le *Gloria in excelſis*, & s'aſſoïe de nouveau. Lorſque le celebrant eſt à l'autel, les diacres & les ſoudiacres ne ſont pas derriere lui, mais aux deux côtez de l'autel, ſe regardant face à face. Quand il dit *Dominus vobiſcum*, les diacres ſe mettent à genoux & baiſent le bas de ſa chaſuble. A l'épitre, qui ſe chante au jubé, les deux ſoudiacres portent chacun un texte, mais il n'y en a qu'un qui chante l'épitre d'un chant ſingulier. Le graduel & l'*Alleluia* ſont chantez par quatre chantres revêtus de chappes. Comme l'on porte deux texres au jubé pour chanter l'épitre, l'on en porte auſſi

deux

deux, qui ſont precedez de la croix, pour chanter l'évangile. Je crois que c'eſt parce qu'autrefois aux grandes fêtes on chantoit l'épitre & l'évangile en latin & en grec, comme on fait encore à ſaint Denys. Aprés l'évangile on donne à baiſer les deux textes dans le chœur, l'un d'un côté & l'autre de l'autre. Tandis qu'on chante le graduel & ce qui ſuit, le celebrant fait l'oblation à l'autel, & pourſuit la meſſe juſqu'à la preface. Un peu avant la conſecration il ſe lave les mains, & le ſoudiacre prend la patene qu'il ſoutient toute découverte au bas du preſbytere, accompagné de ſon ſoudiacre aſſiſtant. Depuis l'élevation juſqu'à la communion le chœur demeure à genoux, ce que font pareillement les diacres & les ſoudiacres durant la communion. Aprés la communion le celebrant ſe lave les mains; la meſſe finie, le diacre dit *Ite miſſa eſt* d'un ton fort ſimple, non pas au milieu de l'autel, mais à l'endroit où il ſe trouve, & comme je crois ſans ſe tourner. Enſuite les enfans de chœur reprennent tous les marques de leurs offices, & on s'en retourne dans le même ordre qu'on eſt venu. Il faut remarquer qu'à Langres le diacre qui ſert à l'autel doit être à jeun; que les chantres ſe promenent dans le chœur, & qu'aucun chanoine, ny même aucun eccleſiaſtique dans la ville ne portent de bonnets quarrez; qu'ils ont tous de petits dominos, qui ſont ce me ſemble fourrez.

Aprés la meſſe nous vîmes l'égliſe & le treſor. L'égliſe eſt ancienne & fort belle pour le temps qu'elle a été bâtie; mais elle n'a pas la délicateſſe qu'on remarque en pluſieurs égliſes cathedrales, qui ont été conſtruites depuis. En récompenſe elle a beaucoup de decorations, qui ſont des témoignages de la magnificence du cardinal de Givri, auſſi-bien que les tapiſſeries dont le chœur eſt orné. Le chœur eſt dans la croiſée, comme il l'eſt ordinairement dans les égliſes des moines. On voit derriere le grand autel ſur une colomne une fort belle châſſe qui renferme les reliques de ſaint Gengouſt & de ſaint Gregoire évêque de Langres. Il y a dans le fond un grand crucifix d'argent, habillé, & qui au lieu d'une couronne d'épines, en porte une de fleurons. On dit que les peres du ſecond concile de Nicée en firent preſent à l'empereur Charlemagne, & que Loüis le Debonnaire ſon fils le donna à l'égliſe de Langres. Il y a beaucoup de reliques dans le treſor. Les principales ſont un

morceau du bois de la vraye Croix, le chef de ſaint Mammet patron de la cathedrale, ſur lequel on lit ces mots grecs écrits d'une tres ancienne écriture αγιος μαμμας, & un bras de ſaint Jacques.

L'aprés-dîné nous fûmes voir monſeigneur l'évêque, qui nous reçut avec de grandes marques de bonté, & nous fit voir ſes archives. Meſſieurs dû chapitre nous firent la même grace, & monſieur Gentilhomme nous fit l'honneur de nous regaler. Aprés que nous eûmes pris tous les memoires dont nous avions beſoin, nous fûmes remercier ſa grandeur dans ſon ſeminaire qui eſt fort grand. Nous y vîmes deux portraits tirez au naturel, l'un de ſaint Thomas d'Aquin, & l'autre de ſaint Loüis Bertrand. Pour ce qui eſt du palais épiſcopal, l'ancien eſt aſſez ſimple; le nouveau eſt aſſez beau; il y a des appartemens magnifiques, qui ſont l'ouvrage de l'évêque Sebaſtien Zamet, qui fit venir des peintres d'Italie pour faire les peintures de la chapelle.

De Langres nous fûmes à l'abbaye de Beau-lieu & de-là à celle de Charlieu. Elles ſont toutes deux de l'ordre de Cîteaux, & aſſez prés l'une de l'autre. Celle-cy eſt du dioceſe de Beſançon. Comme tous les titres y avoient été refugiez durant les guerres, nous ne pûmes y travailler; mais nous nous arrêtâmes à conſiderer l'égliſe, qui eſt une des plus belles & la plus grande de toute la Franche-Comté. Proche du grand autel du côté de l'épitre nous vîmes un tombeau élevé avec cette épitaphe:

Aſpicis hunc lapidem. Pius Hugo quieſcit ibidem.
Hujus jam pridem patriæ comes extitit idem.
Hic juxta morem retinere quietis honorem
Poſtulat, uxorem, prolemque ſequi genitorem.
Obiit anno M. CCLXVI.

Et du côté de l'évangile il y a un autre ſepulcre élevé qui a auſſi l'épitaphe ſuivante:

Alta plagis Italis marquiſſa Sabaudialis
Et Burgundialis comitiſſa ſub hic jacet ALIX
M. ſemel & C. ter ſunt viginti duo præter
Oſſibus hexameter locus hic animæ patet iter.
Octavo Martis exuta ſum caro filamen

Artubus hic arctis hujus generet relevamen,
In ſanctæ partis requie ſit ei locus. Amen.

Dans la chapelle qui eſt derriere le chœur, on voit un autre tombeau de marbre noir élevé, ſur lequel eſt repreſenté le comte Otho, habillé en guerrier, ayant à ſes pieds un chien, & à ſa tête un ange & un religieux de marbre, avec cette inſcription :

L'an mil trois cent & deux, le dix-ſeptième jour de Mars, en la ville de Melun ſur Seine, alla de vie a treſpas, tres noble prince meſſire OTHO *conte d'Artois, conte de Bourgogne, Palatin, & ſieur de Salins de ſon heritage, le corps duquel fut inhumé en l'abbaye de Lis prés Melun, & y demeura ledit corps juſques le neuviéme de fevrier l'an mil trois cent & neuf, & delà fut apporté ledit corps à ſaint James prés Langres, & y demeura juſques au tiers de May de l'an mil trois cens & dix, & de là fut apporté en l'égliſe de Charlieu, monaſtere de l'ordre de Citeaux, au dioceſe de Beſançon, devant l'autel de la Trinité, le cinquiéme jour du mois de may, en la preſence de tres-noble dame madame* MAHAULT *ſa femme, laquelle fit amener ledit corps avec le tombeau à ſes propres frais & miſſions, en la preſence de l'archevêque de Beſançon, l'évêque de Nigrepont, l'évêque de Lude, l'évêque de Tabarys. Item l'abbé de Celle, de Lure, de ſaint Vincent de Beſançon, de Baulme, & de Beze, tous abbez de l'ordre de Clugny. Item, les abbez de Charlieu, de Mont ſainte Marie, de Balerne, de Billon, de Beaulieu, de Clere-Fontaine, de Theulley, de la Charité, de Bitenne, de Lieu-croiſſant, de Roſieres, & l'abbé de Vaulx-la-doulce, tous de l'ordre de Citeaux. Item les abbez de ſaint Paul de Bezançon, de Corneul, de Flabemont ordre de Premontré. Item en la preſence de Monſeigneur Regnault comte de Mont-Beliard, monſeigneur Hugues ſon frere & bien trois cens chevaliers, deſquels les trante étoient banneraux. Item trois mille autres gentils hommes & gentils femmes. Item des Jacobins, & Cordeliers, des freres ſaint Auguſtin, & hermites trois cens. Item, l'abbeſſe de Baptan de Bezançon de l'ordre de Citeaux. Item, des moines noirs, & des moines blancs, des prêtres religieux & ſeculiers, qu'on ne peut ſçavoir le nombre. Item, de l'autre peuple à l'eſtimation de quinze mille ; & au cinquiéme jour dudit mois de may de l'an mil trois cent & dix fut inhumé le corps de monſeigneur Jean de Bour-*

gogne frere audeſſuſdit comte en l'égliſe dudit Charlieu devant l'autel ſaint Martin.

Outre ces ſepultures des comtes de Bourgogne, on en voit encore quelques unes des ſeigneurs de Chauvirey, dont nous prîmes les épitaphes que je rapporterai icy.

Ci-giſt madame MARGUERITE *fille à monſeigneur d'Oyſelaye, dame de Chavirey & de Soille, qui treſpaſſa l'an* M. CCXC.

Hic jacet GIRARDUS *miles de Chauvirey dominus,*
Æternis divitiis plenus, probitate quievit,
Quos vivens ſprevit, moriens ſibi conciliavit,
Pacem dilexit. Pax ſit æterna ſibi.

Cy giſt damoiſelle de Chauvirey dame du Chaſtel deſſous dudit lieu, veufve de feu GUILLAUME *de Chaufour, écuyer, ſeigneur de Marault, qui deceda le 15 Juin* M. CCCCXXXIII.

Cy giſt dame MARGUERITE *de Neufchaſteau, femme de Claude de Chauvirey, ſeigneur du Chaſtel-damont, qui treſpaſſa le* XXVIII. *ſeptembre l'an* M. CCCCLXXVIII.

Val-la-douce. Morimond

Comme nous ne trouvâmes point de travail à Charlieu, nous en partîmes l'aprésdîné pour aller à Val-la-douce, où il y a un abbé regulier, & de-là à Morimond la quatriéme fille de Cîteaux. L'accés de cette abbaye eſt difficile à cauſe des bois & des chemins par leſquels il nous fallut paſſer. La ſituation nous parut affreuſe ; elle eſt dans un fond environné de tous côtez de montagnes. Elle termine trois évêchez, celui de Langres, de Toul & de Bezançon. Elle eſt ſur les confins de la France & de la Lorraine. L'égliſe pourtant eſt ſur les terres de France : c'eſt pourquoi on voit à la porte ces mots écrits en lettres Gotiques : *Vive le Roy notre ſouverain Seigneur* ; & au milieu de la fleche il y a une couronne de fleurs-de-lys. Mais la moitié du refectoire eſt ſur les terres de Lorraine. Cette abbaye fut fondée l'an 1115. le même jour & la même année que celle de Clairvaux, & elle ne cede le pas à celle-cy, qu'à cauſe de ſes grandes dépendances, & de S. Bernard qui en a été le premier abbé & la plus brillante lumiere de l'ordre. L'abbaye de Morimond ne laiſſe pas d'avoir au moins une centaine d'abbayes de ſa filiation, & elle eſt mere de cinq ordres militaires, ſçavoir, Calatrave, Alcantara, Monteſe, l'Oyſeau,

& Chriſt. Elle a eu pour abbé le fameux Othon évêque de Friſingue, qui y mourut en revenant d'un chapitre general de Cîteaux, & y fut enterré prés du grand autel du côté de l'évangile, où il a encore un tombeau aſſez ſimple. Les ſeigneurs de Choiſeul & d'Aigremont, qui en ſont regardez comme les fondateurs, ont leur ſepulture dans l'égliſe qui eſt belle. Il y a trente ans que l'abbaye n'avoit rien de ſplendide ; mais monſieur l'abbé y a commencé un bâtiment magnifique, qui ne cedera à aucune maiſon de l'ordre. Il fait ſecher les étangs & couper les montagnes pour donner & l'agreable & le commode à ſon monaſtere. Le dortoire eſt un des plus beaux que nous ayons vû. Il n'y manque qu'une bibliotheque. Il y a pourtant encore quelques manuſcrits, & monſieur l'abbé, qui nous rendit maîtres de ſon chartrier avec une honnêteté qui ne ſe peut exprimer, nous en fit voir un tres-curieux. Il contient un dialogue *De ſtatu proſpero & adverſo ordinis Ciſtercienſis contra falſas & ſchiſmaticas Anticiſtercienſium aſſertiones.* L'abbé de Clairvaux y eſt fort mal traité dans cet ouvrage ; on l'y fait paſſer pour un broüillon, qui n'ayant pû réüſſir dans le deſſein qu'il avoit de ſe faire élire abbé de Cîteaux, faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour cauſer de la diviſion dans l'ordre. Cet ouvrage eſt ſuivi d'un autre qui a pour titre : *Speculum elevationis, exaltationis, depreſſionis & enervationis ordinis Ciſtercienſis.* On voit enſuite pluſieurs lettres écrites pour reformer l'ordre de Cîteaux, dont pluſieurs ſont imprimées dans le *Nomaſticon Ciſtercienſe.* Il y a plus de cent ans que ce manuſcrit fut apporté de Cîteaux à Morimond. Nous n'eumes pas aſſez de temps pour en tirer tout le profit qu'on auroit pû faire.

Aprés deux jours de ſejour à Morimond, nous allâmes à l'abbaye de Beſmont, où nous trouvâmes des religieuſes, qui pour empêcher qu'on ne fit paſſer leur maiſon à des mains étrangeres, s'étoient miſes en clôture, & avoient embraſſé une petite reforme. Dieu ſçait tirer ſa gloire de la vexation, & il s'en ſert aſſez ſouvent pour nous faire rentrer dans notre devoir, lorſque des voyes plus doúces ne nous y ramenent pas. De Beſmont nous fûmes à l'abbaye de Thuley qu'on rebâtit entierement. On y voit à l'entrée de l'égliſe ſous le portique pluſieurs tombeaux, qu'on croit être ceux des fondateurs, & pluſieurs autres de meſſieurs de Vergi, qui ſont dedans l'égliſe même, & qu'on eſt perſuadé

Beſmont.

Thuley.

que monſieur du Cheſne aura mis dans ſon hiſtoire de la maiſon de Vergi. Le jour ſuivant nous vînmes à l'abbaye de Baiſe bâtie dans un fond prés de la ſource de la riviere de Baiſe. Cette ſource a cela de particulier, qu'à l'endroit même où elle ſort de terre; elle forme une riviere, & fait tourner un moulin, & à trente pas de-là une forge. Les truites y ſont admirables.

Baiſe.

Nous nous rendîmes à Dijon la ſurveille de l'aſſomption de la Vierge. La ville n'eſt pas extrêmement grande; mais en récompenſe elle eſt une des plus belles du royaume; & aprés Paris, nous en avons vû peu qui l'égale en beauté. Toutes les ruës ſont grandes, larges & bien bâties, les places ſpacieuſes & embellies d'édifices ſuperbes, les égliſes magnifiques & tres-bien decorées, les dehors admirables, & toutes les perſonnes honnêtes. La principale égliſe eſt celle de l'abbaye de ſaint Benigne. Elle eſt grande, large, élevée & bien percée. Au milieu de la nef on voit le tombeau d'un roy de Pologne, qui quitta autrefois ſes Etats, pour embraſſer dans ce monaſtere la profeſſion de frere convers. Les chaires du chœur ſont d'un travail admirable, & quoyqu'elles ſoient d'un goût different de celui d'aujourd'hui, elles ont neanmoins je ne ſçai quoy de grand, que les plus habiles ouvriers viennent tous les jours copier. Le corps de ſaint Benigne eſt au deſſus de l'autel dans une fort belle châſſe. Les ſaintes reliques ſont conſervées à côté dans une armoire, où on gardoit autrefois le ſaint Sacrement dans un vaſe de pierre comme de l'albaſtre, élevé d'environ un demi pied, dont la coupe qui a un bord d'un doigt ou deux, a un pied de diametre; ſon couvercle en a autant. Sur la fenêtre de l'armoire on lit ce vers: *Hoſtia ſalveto, noſtræ ſpes ſancta ſalutis.*

Dijon.

S. Benigne

De cette égliſe on entre dans la Rotonde, c'eſt à dire, dans une égliſe à trois étages, faite en rond, ſoutenuë par une infinité de colonnes d'une pierre tres-précieuſe, & ouverte par le haut, qui eſt preſque l'unique endroit d'où elle tire du jour. Le ſepulcre de ſaint Benigne eſt dans l'étage d'en bas, tel que le dépeint Gregoire de Tours, autour duquel ont été enterrez ſainte Leonille & ſainte Paſchaſie martyres, ſaint Euſtade & ſaint Tranquil les deux premiers abbez du monaſtere, ſainte Floride religieuſe, ſaint Hilaire ſenateur, & ſainte Quitte ſa femme; les pere & mere de S. Jean

de Reome ; ſaint Jacob évêque de Toul, Bertillon abbé de ſaint Benigne, & chorevêque de Langres, Alix de Mombard mere de ſaint Bernard, Iſaac, Argrin & Bruno évêques de Langres. Je crois que c'eſt dans cette égliſe baſſe que nous vîmes ſur un autel le baptême de ſaint Symphorien martyr par ſaint Benigne, donné par immerſion & par infuſion tout enſemble ; de même que le Pere Mabillon dit qu'il a vû à Rome le baptême de ſaint Romain par ſaint Laurent. Cette figure eſt fort inſtructive pour ſçavoir de quelle maniere ſe donnoit anciennement le baptême, ou du moins dans le temps qu'elle a été faite. Car on voit ſaint Symphorien tout nud dans un vaiſſeau juſqu'à la ceinture ; ſur le bord de ce vaſe un linge, qui apparemment étoit mis pour couvrir ſa nudité, & à côté ſaint Benigne habillé de ſes habits ſacerdotaux, comme s'il alloit dire la meſſe, qui tient une aiguiere dont il verſe de l'eau ſur le Saint, & aſſiſté d'un autre prêtre habillé comme luy, & la tête raſée, avec un petit cercle de cheveux, tel que le portent aujourd'hui la plûpart des religieux. Dans l'étage d'en haut de la Rotonde nous remarquâmes un autel d'une pierre ſoutenuë par une ſeule colonne.

De la Rotonde on entre dans la chapelle de la Vierge, qu'on prétend avoir été la premiere égliſe bâtie par ſaint Gregoire évêque de Langres. Comme l'égliſe de ſaint Benigne eſt l'égliſe matrice de Dijon, l'abbé eſt le chef du clergé de la ville, & preſide à toutes les aſſemblées eccleſiaſtiques, & dans le parlement il a rang parmi les conſeillers.

Aprés l'abbaye de ſaint Benigne, les principales égliſes ſont ſaint Etienne & la ſainte Chapelle. Saint Etienne eſt une collegiale, qui étoit autrefois une abbaye de chanoines reguliers, qui ſe ſeculariſerent dans le ſiecle paſſé. Ils prétendent avoir le corps de ſaint Medard évêque de Noyon ; mais la maniere qu'ils diſent que la tranſlation s'en eſt faite, reſſent tant la fable, qu'il ſemble qu'on doive plûtôt en croire les religieux de l'abbaye de ſaint Medard de Soiſſons, qui croyent le poſſeder encore, & qui ont ſon tombeau. S. Etienne.

Pour ce qui eſt de la ſainte Chapelle, c'eſt une Collegiale de vingt-quatre Chanoines, fondée par les Ducs de Bourgogne, qui eſt immédiate au ſaint Siege. L'égliſe eſt fort belle & fort La ſainte Chapelle.

délicate. On y voit assez près de l'autel, le sépulcre du maréchal de Tavane. Mais ce qui rend cette église plus vénérable, c'est la sainte Hostie, qui ayant été percée de coups de canif par un Juif enragé, rendit du sang dans tous les endroits où elle avoit été frappée. Eugene quatriéme pour reconnoître les services que Philippe le Bon, Duc de Bourgogne avoit rendu au saint Siege, la tira de son tresor de Rome, & l'envoya à ce Prince, qui la reçut à l'Isle en Flandre, où on fait encore aujourd'hui une fête solemnelle de cette reception, & de-là l'envoya à la sainte-Chapelle de Dijon, où elle a été conservée & révérée depuis ce temps-là. On l'expose tous les ans durant l'octave du saint Sacrement; & tous les jours durant cette octave, le matin avant que de l'exposer, & le soir en la resserrant, on permet à tous ceux qui sont presens de la regarder de près: mais hors de ce temps-là, on ne la montre à personne; cependant Monsieur le Doyen eut la bonté de nous procurer la consolation de la voir tout à nôtre aise, & l'ayant bien considerée, nous remarquâmes en effet que les endroits qui avoient été piquez, étoient encore un peu roux. On nous fit voir aussi l'original des lettres que Eugene IV. écrivit au Duc de Bourgogne lorsqu'il lui en fit present, & celles que le Roi de France Louis XII. écrivit au Chapitre, lorsqu'ensuite d'une guerison miraculeuse, il lui envoya la couronne d'or qu'il avoit portée sur sa tête toute la journée de son sacre, pour la mettre sur la sainte Hostie Le soleil où on l'expose est d'or, enrichi de pierres précieuses & tres-bien travaillé: c'est un present d'Isabel, femme de Jean Duc de Bourgogne. Le coffre dans lequel on la conserve dans la sacristie, est aussi d'or, long d'environ un pied & demi, large d'un bon demi pied, & élevé pour le moins autant. Il est tres-bien travaillé, & orné de plusieurs agathes. C'est un present du Duc d'Epernon. Auparavant on la mettoit dans un autre coffre plus petit, de vermeil doré, émaillé si délicatement, qu'on ne se peut lasser de le voir.

Entre les églises des paroisses de Dijon, celles de Nôtre-Dame, de saint Michel & de saint Jean, meritent quelque attention. Celle de Nôtre-Dame est remarquable par sa délicatesse, qui est telle, que les murailles, vers les fenêtres, n'ont pas un pied d'épaisseur. Celle de saint Michel se distingue par son portail, dont le travail est d'une délicatesse &. d'une magnificence qui le fait admirer. Celle de saint Jean a.

cela

cela de propre, qu'elle eſt fort large, & qu'elle n'a point de pilliers, que ſaint Urbain & ſaint Gregoire évêques de Langres y ont été enterrez, que le tabernacle où l'on garde le ſaint Sacrement eſt tout d'argent, que le ſoleil où on l'expoſe, ne cede gueres à celui de la ſainte Chapelle, & qu'on y conſerve un morceau du crâne de ſaint Jean dans un tres beau & tres-riche reliquaire: ce ſont deux Anges qui ſoûtiennent un plat comme renverſé & expoſé aux yeux de tout le monde, dans lequel eſt la tête d'un homme mourant, qui ſe fait admirer. Je ne parlerai point ici des égliſes des religieux, qui ſont toutes belles; je remarquerai ſeulement que dans celle des Chartreux, on voit les tombeaux des derniers Ducs de Bourgogne d'un tres-beau marbre, mais dont le travail ſurpaſſe la matiere. Il y a aſſez proche de l'égliſe un canal pour mettre du poiſſon, où les grenouilles ne croaſſent jamais, depuis qu'un ſaint religieux leur eut défendu de faire du bruit.

Je ne ſçai ſi je ne dois pas remarquer auſſi que dans l'égliſe des Cordeliers, il y a une ducheſſe de Bretagne enterrée, & deux évêques de Langres, & que c'eſt dans leurs maiſons que ſe tiennent les états. Nous vîmes toutes les ſales où chaque état s'aſſemble; elles ſont fort belles, auſſi bien que le reſte du couvent.

Comme nous n'étions pas tant à Dijon pour voir les égliſes, que pour travailler, nôtre ſoin principal fut de voir les bibliotheques de la ville: on peut dire qu'elles ſont toutes bonnes. Celles de Monſieur le Preſident Boyer de Savigni, de Monſieur le Conſeiller de la Mare, & des Jeſuîtes, ſont les meilleures Celle de Monſieur Boyer eſt conſiderable par le nombre des livres tant imprimez que manuſcrits, qui ſont tous bien choiſis & parfaitement bien conditionnez. Parmi les manuſcrits, nous trouvâmes pluſieurs cartulaires d'égliſes cathedrales & d'abbayes qui nous furent d'un grand ſecours; Monſieur le Preſident nous permit non ſeulement de les voir, mais auſſi de les emporter, & d'en faire tous les extraits que nous voulûmes. On ne peut rien ajoûter à toutes les honnêtetez que nous fit ce ſavant & integre magiſtrat.

Outre les cartulaires, nous vîmes encore parmi ſes manuſcrits, pluſieurs ouvrages des Peres, beaucoup de memoires pour ſervir à l'hiſtoire de Bourgogne, un pſautier écrit en notes de Tyron, un Virgile de près 800. ans chargé de notes, un Terence, un Plaute, un Lucain, un Perſe, un Alcoran en

arabe, un livre de caracteres Chinois, un ancien Menologe des Grecs, & plusieurs autres bons livres.

La bibliotheque de monsieur le conseiller de la Mare est plus considerable pour les livres singuliers, que pour le nombre, quoi qu'elle ne soit pas mal fournie de livres imprimez & de manuscrits. Parmi ceux-ci, nous en remarquâmes plusieurs, qui avoient été au savant Saumaise. Nous y vîmes aussi de tres-beaux manuscrits grecs de S. Athanase, de S. Basile le Grand, de S. Chrysostome, des livres écrits en hebreu, & en arabe, sur du papier de coton. Nous y vîmes aussi un manuscrit du livre de l'imitation de Jesus-Christ, qui est attribué à un Chartreux. Il ne contient que trois livres, dont le premier est celui qui dans les imprimez est le second, le deuxiéme celui qui dans les imprimez est le troisiéme, & le dernier celui qui dans les imprimez est le premier. A la fin de celui-ci on lit ces paroles: *Hic finitur liber qui intitulatur de interna conversatione, perutilis & devotus, qui omni legenti poterit utilitatem afferre. Vere nullum legi isto meliorem, qui tamen varios devotorum tractatus discurri, à quondam sancto fratre ordinis carthusiensis, ut asseritur, factus; & puto id esse per finale capitulum, ubi de eis primo bene scripsit. Inter alios revolve ad spiritualem profectum hunc librum frequenter, & ores pro me.* Ce manuscrit est ancien; & s'il ne passe pas l'âge de Thomas à Kempis, il est au moins écrit de son temps.

Je ne parle point ici de la bibliotheque des Jesuîtes, parce parce qu'il n'y a point de manuscrits, si ce n'est un Virgile, avec les commentaires de Servius, qui n'est pas fort ancien. Outre leur bibliotheque, ils en ont encore une publique: qui leur a été donnée par monsieur Fevret: Nous ne la vîmes point, parce que le P. Recteur qui en avoit la clef étoit absent. Comme nous étions dans la bibliotheque des Jacobins, & que nous examinions quelques manuscrits qu'ils ont, il me tomba entre les mains un ancien martyrologe, dont le caractere paroît du commencement du treiziéme siecle; il est suivi des Constitutions de l'ordre, & d'un calendrier qui est d'une écriture plus recente. Comme je le feuilletois avec attention, le Prieur qui nous accompagnoit, me dit en riant: mon Pere, trouvez moy là-dedans la fête de la Conception de la Vierge; je jettai les yeux sur le calendrier, & je lui montrai aussi-tôt qu'elle étoit marquée au huitiéme decembre; il fut un peu surpris, mais il voulut se sauver sur la nouveauté

du caractere, qui ne paroît pas avoir plus de deux cens ans. Je cherchai donc dans le martyrologe, dont l'écriture a environ cinq cens ans, & je l'y trouvai fort bien marquée de la premiere main. Il ne ſçut que me répondre, & ce martyrologe m'a fait juger, que les Jacobins dans le commencement de leur ordre, faiſoient la fête de la Conception de la Vierge, & avoient ſur cette fête la creance qu'en a le commun de l'égliſe, & que ce n'eſt que depuis que S. Thomas d'Aquin s'eſt declaré contre, qu'ils ont embraſſé un ſentiment contraire.

Je ne ſçai ſi je dois marquer ici, qu'étant à la bibliotheque des Peres Minimes, celui qui nous la faiſoit voir, nous montra quelques traitez de theologie poſitive, par le cardinal Auguſtinus Oregius, duquel il prétend que la P. Petau a tiré ſes dogmes Theologiques, dans leſquels il a mis tout au long les paſſages des Peres, des Conciles, & des Auteurs eccleſiaſtiques, que ce cardinal s'étoit contenté d'indiquer dans les marges de ſon ouvrage. Si la choſe eſt ainſi, elle diminueroit beaucoup de l'eſtime qu'on a du P. Petau, qui d'ailleurs eſt recommandable par une infinité d'autres endroits.

Il ne faut point oublier le cabinet de monſieur le conſeiller de Requelaine. Car quoi qu'il ait peu de manuſcrits, il a cependant un fort beau médaillier, dans lequel il y a des médailles fort rares & fort curieuſes: il nous montra un ancien coin de Neron, qui eſt fort eſtimable, un livre Romaine, des anciennes divinitez, un calice de verre, dans lequel il prétend qu'on a dit autrefois la meſſe, & qui par cet endroit eſt beaucoup plus eſtimable que ſa divinité de Soleil, & que ſon Dieu Penate.

Enfin, pour contenter entierement notre curioſité, monſieur Vite conſeiller au Parlement, nous procura l'entrée à la chambre des comptes par le moyen de monſieur ſon pere, qui eſt maître des comptes. On nous y fit voir le decret d'Eugene IV. pour la réunion des Armeniens, dreſſé au Concile de Florence, que ce pape envoya en original au duc de Bourgogne; & les memoires & inſtructions que le duc de Bourgogne donna à ſon ambaſſadeur au Concile de Bâle.

Nous demeurâmes trois ſemaines à Dijon, & nous en partîmes le ſeptiéme de ſeptembre pour aller à l'abbaye de Prâlon, qui n'en eſt éloignée que de quatre lieuës. Cette abbaye fut fondée l'an 1149. par un Gui de Sombernon, à la ſolli- Prâlon.

citation de S. Bernard, qui en reçut la fondation. Les religieuſes prétendent que ſainte Humbeline ſa ſœur y prit l'habit, & qu'elle en fut la premiere abbeſſe. Mais cette prétention n'eſt établie que ſur un fondement ruineux, car il eſt certain que ſainte Humbeline ſe fit religieuſe dans l'abbaye de Julli, dépendante de Moleſme, qu'elle y a toûjours vêcu depuis ſa converſion, qu'elle n'a jamais été abbeſſe, & qu'elle étoit morte avant la fondation de Prâlon ; c'eſt ce qui paroît par la vie du B. Pierre prieur de Julli, qui détruit auſſi l'opinion des religieuſes de Tard, qui croyent qu'elle leur appartient.

On dit que S. Bernard venoit aſſez ſouvent à Prâlon pour conſoler les religieuſes, & les ſoûtenir dans la vertu par ſes avis & ſes conſeils. On voit encore à un quart de lieuë du monaſtere une fontaine, qu'on prétend qu'il obtint miraculeuſement du ciel ; elle a retenu le nom de la fontaine de ſaint Bernard; On nous montra auſſi ſon calice & tous ſes habits ſacerdotaux, & aſſûrément on ne peut pas douter qu'ils ne ſoient de ce temps-là. Le calice eſt un peu plus grand que celui de S. Bernard qui eſt à Clervaux, mais il eſt de la même forme, & la coupe, pour garder ſes proportions, eſt auſſi plus large. La patene eſt de même. L'amit eſt grand, & a une parure de broderie ; l'aube eſt fort grande & fort large par le bas, & ornée de broderie, comme ſont celles dont on ſe ſert encore aujourd'hui dans les égliſes cathedrales aux bonnes fêtes. La ceinture eſt comme une petite corde, dans laquelle il y a pluſieurs nœuds. Le manipule & l'étole ſont étroites ; la chaſuble eſt fort grande, & toute fermée par le bas, comme le ſont les anciennes chaſubles. Il eſt difficile de croire que ſaint Bernard, qui faiſoit profeſſion d'une ſi grande ſimplicité & pauvreté, eût des ornemens parez de broderie ; il y a plus d'apparence, que ce ſont les ornemens ordinaires du monaſtere, dont le Saint ſe ſervoit comme les autres, lorſqu'il y venoit, & qu'on les a conſervé en memoire de lui, parce qu'ils lui avoient ſervi quelquefois. On nous montra auſſi l'inſtrument dont on ſe ſervoit autrefois pour donner la paix à la meſſe : on y voit ſur une lame d'argent trois hommes égaux qui répréſentent la Trinité.

Le jour de la Nativité de la Vierge nous partîmes le matin, après avoir dit la meſſe, pour aller à ſaint-Seine paſſer la fête avec nos confreres, & le jour ſuivant nous fûmes à l'ab-

baye d'Oigny, qui n'en eſt éloignée que de trois lieues. Cette abbaye eſt ſituée dans un lieux affreux, ſur le bord de la Seine, qui prend ſa ſource à une lieuë de là. On ne peut voir un lieu plus ſolitaire : auſſi ceux qui l'ont fondé, s'étoient-ils d'abord propoſez de vivre en hermites. Ils embraſſerent l'inſtitut des chanoines reguliers, parce qu'ils ne le crurent point contraire à leur eſprit de retraite, & l'on voit par leurs premieres conſtitutions, qu'ils ont puiſé auſſi dans la regle de ſaint Benoît, dont ils ont emprunté des chapitres entiers, en changeant le mot de *monachi* en celui de *canonici*. Oigny.

Ces Conſtitutions ſont fort belles, & nous les aurions copiées toutes entieres, ſi nous avions eu aſſez de temps ; nous en eûmes toutefois aſſez pour écrire la préface qui merite d'avoir place ici.

PROPOSITUM IN EPISCOPATU EDUENSI fratrum, in loco qui dicitur Ungiacus degentium.

Gratia Dei nos præveniente & ſubſequente proponimus nos ſub regula B. Auguſtini, & ſub heremitica vita victuros : ſub regula ſua, quantum ad vitam pertinet communem, ut ſimul comedamus, dormiamus, ſervitium Dei faciamus, laboremus, &c. quæ vita expetit communis agamus ; ſub heremitica vero, quantum pertinet ad rigorem abſtinentiæ & alienationem rerum ſæcularium & ceterarum exercitationum ſpiritualium Primo enim de vita heremitica cuſtodienda apud nos tractabamus, ſed viri religioſi, quos ad noſtrum invitabamus concilium, præſentium fragilitatem perpendentes, conſilium dederunt. ut inſimul & ſub regula & abbate viveremus ; illud Salomonis ſæpius nobis inculcantes : Væ ſoli, quia cum ceciderit, non habet ſublevantem ſe. *Et* Frater fratrem adjuvans exaltabitur ſicut civitas., *quorum diſpenſationi animum accommodantes, decrevimus ut una converſaremur quantum ad vitam pertinet communem, ac deinde heremiticam exercendo, quatenus regula aſperitatem heremiticam fragilitati noſtræ paululum mitigaret : itemque heremitica aſperitas ablato delitiarum & divitiarum campo, converſationis noſtræ greſſus cohiberent.*

Comme l'égliſe eſt dans l'enclos du monaſtere, il y a de l'apparence que les femmes n'y entroient pas au commencement.

L'abbaye de Fontenet n'eſt éloignée de-là que de ſix lieues, elle eſt ſituée dans une vallée environnée de montagnes & de bois, Fontenet.

à une demie lieue de Montbart. Rainard ſeigneur de Montbart, oncle de ſaint Bernard, en fut le fondateur. Les premiers religieux s'établirent d'abord dans le fond de la vallée, dans un petit hermitage qui étoit fondé par un ſolitaire nommé Martin, qui le ceda à ſaint Bernard. Depuis, ils ſe mirent un peu plus au large, & Evrard évêque de Norvic en Angleterre leur fit bâtir une grande égliſe, qui fut conſacrée l'an 1147. par le pape Eugene III. en preſence de dix cardinaux & huit évêques, entr'autres, Alberic d'Oſtie, Ymare de Tuſcule, Humbert d'Autun, Pierre de Pavie, Lambert d'Angouleſme, Hugues d'Auxerre, Henry de Troye, & Hardoüin de Coſme, & d'un grand nombre d'abbez, ſur tout de ſaint Bernard. Outre le tombeau d'Ebrard de Norvic qui eſt au milieu du preſbytere, & celui d'Etienne évêque d'Autun, qui eſt proche de l'autel, du côté de l'évangile, on voit encore pluſieurs autres tombeaux élevez ſans épitaphes; on croit qu'ils ſont des ſeigneurs de Montbart. Euſtache femme de Dreux de Mello, parente d'Edouard roi d'Angleterre eſt enterrée ſous le portique de l'égliſe, avec cette épitaphe: *Hic jacet illuſtris mulier Euſtachia uxor quondam Domini Drogonis de Molloto Edoardi illuſtris regis Anglorum conſanguinea, quæ apud Cartaginem migravit ad Dominum anno Domini MCCXXX.* On lit auſſi dans la ſacriſtie cette épitaphe: *Hic jacet nobilis vir Symondus Rupifortis, & Margareta mater ejus, quorum animæ requieſcant in pace, amen.* On voit encore à l'entrée du monaſtere, un palais des ducs de Bourgogne, qui pour ſe délaſſer de leurs affaires, venoient quelquefois à Fontenet, afin de s'édifier des exemples des religieux: car la vertu a cela de propre, qu'elle ſe fait aimer & admirer de ceux qui la pratiquent moins. Quoique l'abbaye de Fontenet ne ſoit pas tout ce qu'elle a été autrefois, elle ne laiſſe pas d'être encore une des meilleures de l'ordre de Cîteaux; elle conſerve bien des reſtes de ſon ancienne ſplendeur, & elle poſſede un grand nombre de manuſcrits, qui ſont la plûpart des ouvrages des Peres de l'égliſe. Comme il n'y avoit pas long-temps que l'abbé étoit mort, nous ne pûmes voir le chartrier, à cauſe que le ſceau y étoit encore appoſé. Nous y ſéjournâmes néanmoins un jour & demi, parce que nous ne pûmes nous défendre des inſtances que nous fit le prieur pour reſter; nous prîmes enſuite le chemin d'Autun.

Autun.

Tout le monde ſçait que cette ville étoit autrefois une des

premieres des Gaules, & qu'elle diſputoit avec Rome : aujourd'hui c'eſt aſſez peu de choſe, mais ce qui reſte d'anciens monumens donne une idée aſſez avantageuſe de ce qu'elle étoit autrefois. Nous y arrivâmes le 13. de Septembre ſur le midi, & auſſi-tôt après dîné, nous fûmes voir monſieur le Doyen & quelques-uns des principaux Chanoines de la cathedrale. Lorſque nous arrivâmes à l'enceinte de l'ancienne ville, nous fûmes frappés de la beauté de la porte, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Elle eſt d'un goût admirable, qui ne cede en rien aux portiques & aux arcs de triomphe des anciens Romains. L'on voit deux grandes portes élevées en rond à côté de ces deux portes, deux autres plus petites portes en rond ; au deſſus de ces portes, regne une corniche, ſur laquelle s'élevent de beaux pilaſtres avec leurs chapiteaux, dominez par une ſeconde corniche. Et ce qui ſurprend davantage, c'eſt que tout cela eſt conſtruit de groſſes pierres de taille, ſans chaux & ſans ciment, & ſi bien unis enſemble, qu'à peine s'apperçoit-on de la jointure des pierres. Il y en a encore une ſemblable, que tous les étrangers ne peuvent aſſez admirer. Le Doyen & meſſieurs les Chanoines nous reçûrent avec beaucoup d'honnêteté, & ayant ſçû le ſujet de notre voyage, ils s'aſſemblerent extraordinairement, & députerent deux ou trois de leur corps pour nous accompagner, & nous communiquer tout ce que nous pouvions deſirer ; & aſſurément on ne peut pas faire les choſes de meilleure grace. Nous viſitâmes premierement les archives, où nous trouvâmes dequoy nous ſatisfaire, & enſuite la bibliotheque, où il y a des manuſcrits auſſi anciens qu'en aucune cathedrale de France. Les principaux ſont, un manuſcrit de ſaint Auguſtin ſur les pſeaumes, d'environ onze cens ans ; les inſtitutions de Caſſien auſſi anciennes ; deux textes des évangiles écrites en lettre unciale, d'environ mille ans ; il y en a un qui a été écrit par un certain Gondoinus, à la demande du moine Freculfe, l'an troiſiéme du roi Pepin, c'eſt à-dire, d'environ neuf cens ſoixante-quatre ans, les dialogues de ſaint Gregoire écrits en lettre mérovingienne ou approchant de la mérovingienne, qui ont au moins mille ans d'écriture, ce qui fait voir que ces dialogues ne ſont pas ſi recens que quelques critiques ſe ſont efforcez de le perſuader, & que leur véritable auteur, c'eſt ſaint Gregoire le grand ; l'Enchiridion de ſaint Auguſtin en mêmes caracteres ; un Sacramentaire de ſaint Gregoire, qui

a cela de particulier, que celui qui l'a écrit, a pris peine à le purger de toutes les additions qui y avoient été faites de ſon temps, diſtinguant & même ſéparant tout ce qu'il y a ajoûté, comme il nous apprend lui-même dans ſa préface qui a été imprimée par Pamelius, tome 2. page 388. Il a eû auſſi ſoin d'y répréſenter en particulier les miniſtres ſacrez, chacun avec leurs habits eccleſiaſtiques, & avec les marques de leur ordre. Comme cette peinture eſt inſtructive, & qu'elle nous apprend beaucoup de choſe, il eſt à propos de la rapporter ici. L'on y voit premierement la diſtinction des ordres ſacrez & des ordres mineurs, parmi leſquels le ſoudiacre tient le premier rang. 2. Que tous les miniſtres ſacrez avoient la tête raſe à peu prés comme les religieux aujourd'hui. 3. Que les prêtres s'aſſeyoient devant les évêques, & les diacres demeuroient debout. 4. Que les ſieges des évêques & des prêtres n'étoient que des plians, & non pas des fauteuils. 5. Que celui de l'évêque étoit plus grand que celui du prêtre. 6. Que la dalmatique du diacre avoit des manches, venoit juſqu'aux pieds, & avoit des franges ou des orfrois, aulieu que la tunique des ſoudiacres ne venoit qu'à mi-jambe, & n'avoit ni franges ni orfrois, & que les manches étoient plus étroites que celles de la dalmatique des diacres.

Part. 1. Pag. 153.

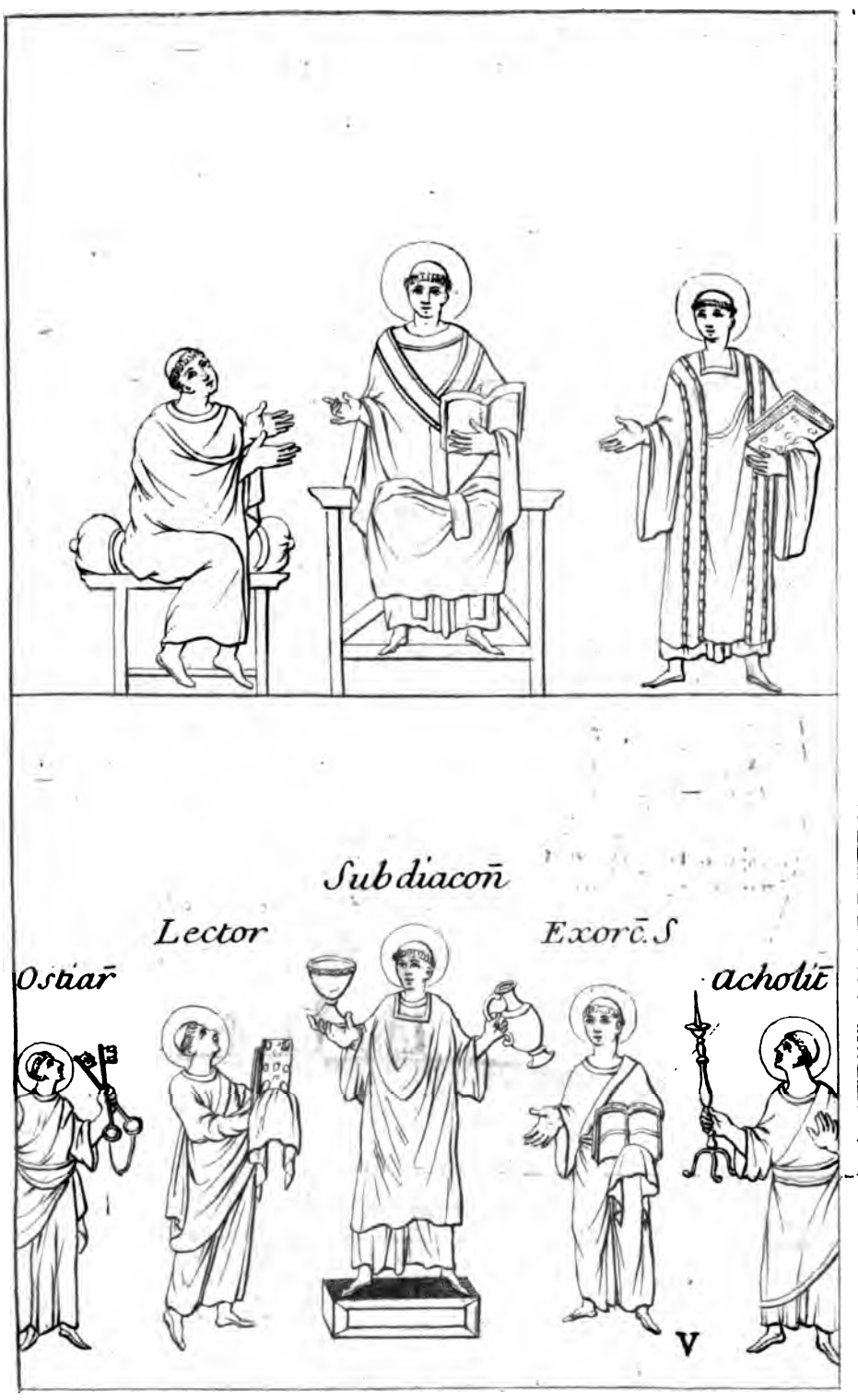

Devant les oraiſons qui ſe diſent pour l'ordination des ſacrez miniſtres, le correcteur ou le copiſte de ce ſacramentaire a eu ſoin d'écrire ces quatre vers, deux au haut de la page & deux en bas.

Pontificum eſt proprium conferre per ordinem honores,
Quos qui ſuſcipiunt ſtudeant ſervare pudice.

Pontifices caveant Domini ne myſtica vendant,
Cumque gradus dederint videant ne munera ſumant.

Enfin à la tête des benedictions épiſcopales qui ſe donnoient avant la communion, il a répreſenté la maniere de la donner & de la recevoir, comme on peut voir dans la table ſuivante.

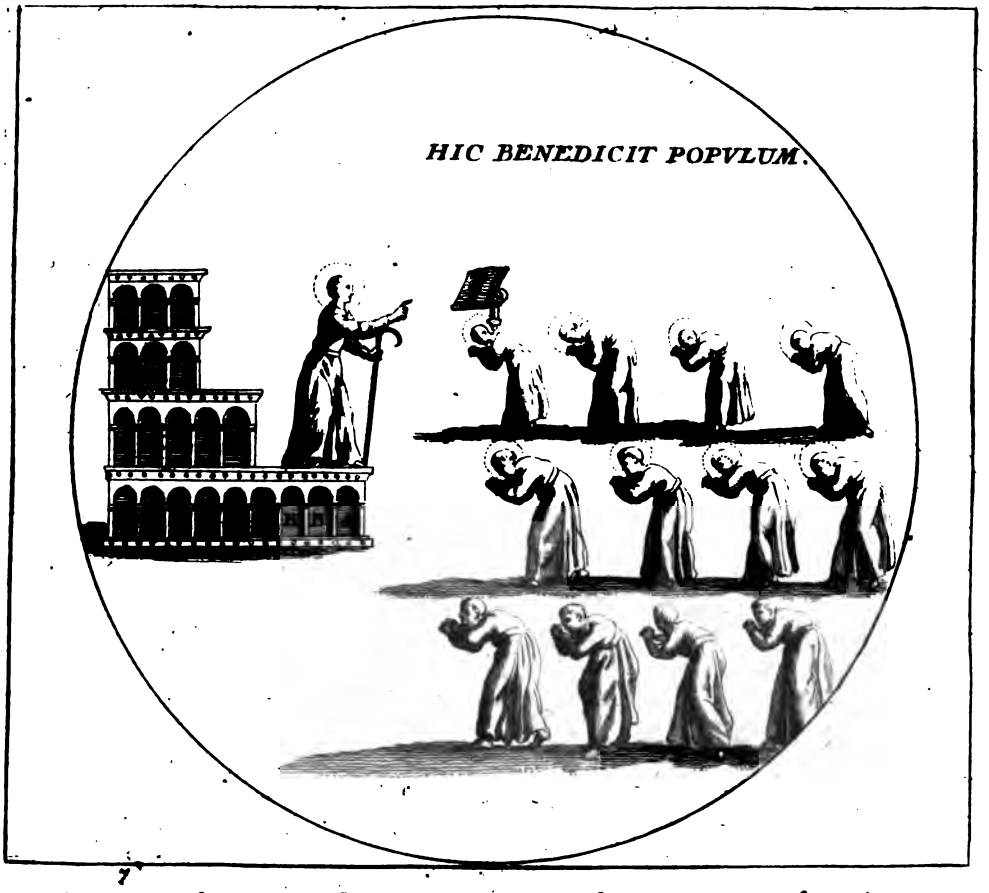

Outre les manuſcrits, nous trouvâmes encore dans cette bibliotheque une expoſition ſur le Pentateuque, tirée des paſſages de ſaint Auguſtin, de ſaint Ambroiſe, de ſaint Jerôme, d'Origene, de ſaint Fulgence & de ſaint Gregoire. Le cara-

ère de ce manuſcrit eſt de mil ans; mais l'ouvrage eſt du temps de ſaint Gregoire, comme il paroît par ces mots du titre : *Et noſtri temporis Gregorio.* Nous y vîmes auſſi une explication du livre de Job diviſée en cinq livres, qui a bien neuf cens ans d'écriture; Caſſiodore ſur les pſeaumes; quelques ouvrages de Bede & d'Alcuin; un traité de Remy moine d'Auxerre, ſur le cantique des cantiques qui n'a point été encore imprimé. Enfin, des actes des martyrs & une vie de ſaint Germain évêque d'Auxerre, à la tête de laquelle on lit ces vers :

Signat magnificos tomus hic pro parte triumphos,
Magni Germani geneſim, miracula, mores,
Qualiter à tenero pueritia floruit ungui,
Auſpiciis quanto Sophiæ compluta fluento,
Faſces patricios, inſignia nobilitatis,
Clarum conjugii rebuſque & germine nomen,
Poſt habitum tandem conſtanti pectore mundum,
Ordinis ut ſacri metas & pontificatus
Sumſerit inſignem meritis & nomine dotem,
Indictaſque cruces carni, jejunia longa,
Noctes inſomnes, & duri ſtramina lecti,
Longæque quadrifidum documenta aſperſa per orbem,
Clara & apoſtolicis miracula digna tropæis,
Exceſſum ad ſuperos & ſacri jura ſepulcri.

On lit encore ces mots écrits en lettres majuſcules à la fin de cette vie:

Vir apoſtolicæ recordationis dominus Germanus epiſcopus pridie calendas auguſtas de hoc corpore deceſſit, & migravit ad Dominum. Quem venerabilem diem omnes eccleſiæ, præcipue in provinciis Gallicanis prædicabili devotione concelebrant, excolunt, venenerantur, ut ſuffragiis illius miſericordiam Domini conſequi mereantur.

Cet endroit eſt remarquable, pour prouver combien le culte de ſaint Germain étoit étendu dans l'égliſe, ſur tout en celle des Gaules. Je ne parle pas d'un autre livre qui a pour titre : *Lectura compilata per bonæ memoriæ magiſtrum Thomam de Courcellis regentem in facultate theologiæ.... ſuper primæ ad Corinthios*, ny d'un autre ouvrage dont l'auteur eſt *Egidius*

de Foſcuriis civis Bononienſis decretorum doctor, parce que ces ouvrages n'ont pas plus de 400. ans.

De la bibliotheque nous deſcendîmes dans la ſacriſtie, où il y a des tableaux d'un tres-grand prix. Nous en vîmes ſur tout un où le mariage de la Vierge & de ſaint Joſeph eſt repreſenté. C'eſt un preſent que la republique de Florence fit à Jacques Hurauld évêque d'Autun, au bas duquel on lit ces mots : *Jacobo Huraldo, Heduorum epiſcopo, Ludovici XII. Francorum regis legato fidiſſimo, Senatus populuſque Florentinus dono dedit anno* M. DXII. Pour le treſor de la cathedrale, il n'eſt pas fort conſiderable ; la principale relique eſt le corps de ſaint Raco évêque d'Autun, qui a été découvert il y a peu d'années derriere l'autel de l'égliſe de ſaint Nazaire. Nous y vîmes auſſi une petite croix qui contenoit une partie de celle à laquelle Notre Seigneur fut attaché, envoyée par notre ſaint Pere Clement XI. à monſieur l'évêque d'Autun en reconnoiſſance d'une autre relique d'un Saint qui eſt dans ſon dioceſe, & qui eſt invoqué pour les goutes. On nous montra de plus une petite boëte d'yvoire haute de trois doigts, & à peu prés de même largeur, dans laquelle on gardoit autrefois le ſaint Sacrement, & une croix du bois de ſainte Lucie, dont le travail eſt admirable.

L'égliſe de ſaint Lazare, qu'on nomme communément ſaint Ladre, eſt ancienne & fort belle. On y remarque un ordre d'architecture qui reſſent aſſez le goût que les Romains avoient introduit à Autun pour les bâtimens. Je crois que c'eſt l'égliſe de ſainte Croix, qui fut bâtie du temps de l'évêque Jonas, qui prit le nom de ſaint Lazare, aprés qu'on y eut apporté les reliques de ce Saint, & qu'on eut repreſenté à la porte la reſurrection de Lazare. On voit derriere l'autel un tombeau de Lazare, fait en forme d'égliſe par un moine nommé Martin, du temps de l'évêque Etienne. La cathedrale étoit autrefois dans l'égliſe de ſaint Nazaire, qui eſt tout proche ; ayant été détruite, les chanoines en attendant qu'elle fût rebâtie, s'emparerent de l'égliſe de ſaint Lazare, & transfererent la cure qui y étoit, en l'égliſe ſouterraine de ſaint Nazaire dédiée à ſaint Jean. L'on en commença l'édifice avec beaucoup de ſplendeur : le duc de Bourgogne y contribua de ſa part d'une ſomme de 1200 livres, & les Papes donnerent des indulgences à ceux qui le favoriſeroient de leurs aumônes. Mais le vaiſſeau qui avoit été commencé

étoit ſi magnifique, qu'on n'a jamais pû achever que le chœur, qui eſt un des plus beaux qui ſoit en France. Si la nef avoit été faite, elle auroit rendu dans l'égliſe de ſaint Ladre, & on ſeroit entré d'une égliſe dans l'autre, ce qui auroit fait une des belles choſes qu'on puiſſe voir en ce genre. On voit derriere l'autel de l'égliſe de S. Nazaire la chaire épiſcopale, qui eſt de marbre. C'eſt dans cette égliſe que l'évêque prend poſſeſſion de ſa cathedrale, qu'il benit les ſaintes huiles le Jeudy ſaint, qu'il fait prêcher l'Avent & le Carême, & tous les jours un chanoine y dit la meſſe. Nous vîmes dans l'égliſe de ſaint Ladre le martyrologe qu'on lit dans le chœur aprés prime; la regle qui fut dreſſée pour les chanoines au concile d'Aix la Chapelle, eſt à la fin de ce martyrologe; on en lit encore tous les jours quelque choſe aprés le martyrologe; autrefois on en liſoit un chapitre entier.

Aprés avoir parlé de la cathedrale d'Autun, il nous faut dire quelque choſe des trois abbayes que la reine Brunehaut y bâtit. Saint Martin étoit ſans contredit la plus illuſtre. Je crois qu'elle eſt conſtruite dans le même lieu où ſaint Martin évêque de Tours avoit détruit un temple d'idole. Ce qui reſte de ſes anciens monumens ſe reſſent beaucoup de la magnificence d'une puiſſante reine, telle qu'étoit Brunehaut. L'égliſe eſt toute bâtie de groſſes pierres de taille liées enſemble, non avec de la chaux ou du ciment, mais comme je crois avec des crampons de fer, qui ne paroiſſent pas. Tous les piliers ſont autant de colonnes d'un tres beau marbre avec leurs chapiteaux d'une hauteur extraordinaire. L'arcade qui termine le chœur vers le grand autel portée ſur deux colonnes, paſſe pour un chef-d'œuvre dans l'eſprit des experts. L'autel eſt tout de marbre, & dans le retable eſt repreſenté Notre-Seigneur reconnu par les deux diſciples d'Emmaüs dans la fraction du pain. La reine Brunehaut fut inhumée dans la chapelle ſouterraine de Notre Dame, où elle avoit cette épitaphe:

Brunechil fut jadis reine de France,
Fondatreſſe du ſaint lieu de ceans.
Cy inhumée l'an ſix cens quatorze ans
En attendant de Dieu vraye indulgence.

Comme cette chapelle menaçoit de ruine, le cardinal Ro-

lin abbé du monaſtere fit transferer le tombeau dans l'égliſe proche de la ſacriſtie ſous une arcade de pierre de taille. Il eſt d'un fort marbre gris en forme d'une auge, couvert d'un gros marbre noir marqueté de blanc; long de ſix pieds, large de deux pieds, & haut d'un pied trois pouces, élevé ſur quatre piliers de marbre avec cette épitaphe:

Cy giſt la reine Brunehaut,
A qui le ſaint pape Gregoire
Donna des éloges de gloire,
Qui mettent ſa vertu bien haut.
Sa pieté pour nos myſteres
Lui fit fonder trois monaſteres
Sous la regle de ſaint Benoiſt,
Saint Martin, ſaint Jean, ſaint Andoche
Sont trois ſaints lieu où l'on connoiſt
Qu'elle eſt exempte de reproche.

A quoy l'on a ajouté cette anagramme avec les vers ſuivans:
Brunechilde reine de France

ANAGRAMME.

Benite fleur d'innocence rare
N'écoutez donc pas ces eſprits,
Qui traitent cette bonne reine
D'ambitieuſe, d'inhumaine,
Et d'autres termes de mépris.
On ne doit condamner ſa vie,
Ny ſur un tres-lugubre ſort,
Croyez qu'elle eſt pour aſſurance
Une fleur benite en ſa mort,
Mais fleur d'une rare innocence.

L'an 1632. Nicolas de Caſtille, qui étoit abbé de ſaint Martin, fit ouvrir ce tombeau, dans lequel on trouva un coffre de plomb où il y avoit des cendres, des oſſemens, du charbon, & une molette d'éperon, on les y remit & on le referma. Il y a encore dans l'égliſe pluſieurs tombeaux d'abbez, parmi leſquels celui de Jean Petit le dernier regulier eſt à remarquer. Car il y eſt repreſenté tout nud, la mitre hors de la tête. On dit que c'eſt parce qu'on le dépoüilla de ſon abbáye, pour la donner au cardinal Rolin, quoiqu'il fût homme de

bien, & qu'il gouvernât ſon monaſtere avec édification.

L'abbaye de ſaint Andoche fut bâtie pour des religieuſes Benedictines dans le même lieu où les infideles honoroient la déeſſe Minerve. On y voit les reſtes du temple qui lui étoit conſacré. Il eſt élevé & bâti en quarré de petites pierres dures. Les religieuſes en font aujourd'hui leur cuiſine. Tout proche de ce temple, on voit une cave affreuſe dont les voûtes & les piliers ſemblent avoir le caractere d'antiquité. On prétend que c'eſt la priſon dans laquelle ont été renfermez tant de martyrs, qu'on tenoit proche du temple, afin que s'ils venoient à renoncer la foy, ils fuſſent tout portez pour offrir des ſacrifices profanes. On montre une petite fenêtre par laquelle on croit qu'on leur portoit à manger, & une autre par laquelle on leur parloit. On conſerve dans cette abbaye, les corps de ſaint Siagre, de ſaint Simplice & de ſaint Caſſien évêques d'Autun, du reſte il n'y a aucune antiquité que les burettes de ſaint Andoche, qui ſont, ce me ſemble, de bronze & bien travaillées, & ont tout le caractere d'antiquité. En voicy la figure.

L'abbaye de ſaint Jean le Grand éclate aujourd'hui dans Autun par ſa grande regularité, par le nombre de ſes religieuſes, & par la beauté des bâtimens qui ſurpaſſent tous les monaſteres de filles que nous avons vûs en province, hors ceux de Paris & de ſaint Pierre de Lyon. Elle étoit autrefois ſi celebre & ſi reguliere, que la mere de ſaint Odilon abbé de Cluni, qui étoit de grande maiſon, s'y retira, & y acheva ſa courſe dans les pratiques d'une ſainte obſervance. L'égliſe paroît ancienne auſſi-bien que celle de la paroiſſe de ſaint Jean, qui eſt tout proche, & qui, comme je crois, étoit autrefois l'égliſe des religieux ou des clercs qui adminiſtroient les divins myſteres aux religieuſes. On voit dans celle-cy derriere l'autel, un peu à côté, une petite armoire où l'on gardoit autrefois le ſaint Sacrement. Il y a quelqu'apparence que cette abbaye fut fondée ſur les ruines de quelques temples: car autrefois la ville d'Autun n'étoit pas moins ſuperſtitieuſe que Rome; & il n'y a pas long-temps que dans l'enclos du monaſtere on trouva une pierre de marbre rompuë par les deux bouts, ſur laquelle on voit une aſſez bonne partie d'une figure de Neptune, qui pourroit bien y avoir été adoré. Un curieux ayant vû cette pierre, en offrit ſoixante piſtoles à madame l'abbeſſe, qui ne voulut point la donner. On nous montra auſſi une autre pierre rompuë, ſur laquelle il n'y avoit qu'une inſcription, dont il ne reſte que cecy,

O:CIL
EVSSEDAT M.

Enfin madame l'abbeſſe nous montra une piece de monnoye d'or, trouvée prés de ſa maiſon, qu'on croit y avoir été autrefois fabriquée; parce que d'un côté on voit la figure d'un Saint avec ce mot *S. Johannes B.* & de l'autre une eſpece de fleur-de-lys avec cette inſcription *A. Denarius*, c'eſt-à-dire, *aureus denarius*, telle que nous la repreſentons icy.

Outre

Outre ces trois abbayes, il y en avoit autrefois une fort celebre bâtie par saint Euphrone évêque d'Autun, sous le nom de saint Symphorien, dont saint Germain fut tiré, pour être élevé sur le Siege de Paris, d'où il tira lui-même des religieux, pour mettre dans l'abbaye de saint Vincent, qu'il avoit bâtie au fauxbourg de sa ville épiscopale. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un prieuré conventuel possedé par les chanoines reguliers de sainte Geneviéve, qui embellissent tous les jours cette maison. L'église n'est pas grande, mais elle est jolie & fort propre. On y voit dans une crypte souterraine les premiers tombeaux de saint Symphorien, de saint Fauste son pere, & de sainte Auguste sa mere, chacun sous un autel, soutenu par des colonnes. Aujourd'hui ces trois corps saints sont dans trois autres sepulcres de pierre derriere le grand autel, où ils furent trouvez l'an 1467. du temps que le cardinal Rolin étoit prieur commendataire du monastere; & on reconnut que c'étoit leurs reliques par un tableau qui étoit proche, où ils étoient representez, & au bas duquel étoient écrits ces vers:

Faustus & Augusta jacent inter hæc duo busta,
Integer & sanus medius jacet Symphorianus.

Les corps de saint Euphrone & de saint Procul évêques d'Autun sont conservez dans le grand autel. On nous montra encore dans la sacristie une châsse de bois, dans laquelle on prétend que sont les reliques de saint Ardent abbé de Tournus, duquel on fait l'office dans cette église le même jour qu'on en fait à Tournus. Mais j'ai vû dans quelques memoires du R. P. Dom Hugues Lantenace, homme sçavant & fort exact, que ce Saint est un saint Ardent martyr. Enfin nous vîmes dans le bas de l'église un grand tombeau de marbre en forme de coffre, où l'on dit que sont les reliques de saint Franchet *Francônei* archevêque de Sens, transferées du monastere de sainte Colombe à saint Symphorien, dont la translation est marquée dans le martyrologe de ce monastere le 3 des calendes de janvier. On voit sur ce tombeau un monogramme en cette maniere:

Mais le lieu le plus venerable d'Autun, c'eſt l'égliſe de ſaint Pierre l'Etrier, à une demie lieuë de la ville, où eſt le premier cimetiere des chrétiens. On y voit une infinité de ſepulcres de pierre faits comme des auges, & tous couverts, dans leſquels il y a ſans doute une infinité de Saints, & peut-être des Martyrs. Au milieu de tous ces tombeaux on remarque celui de ſaint Amateur premier évêque d'Autun, qui n'eſt diſtingué des autres, que par une eſpece de petite chapelle, qu'on a élevée deſſus. Un peu plus loin on voit celui de ſaint Caſſien auſſi évêque d'Autun, ſous une petite chapelle à peu prés ſemblable à celle de ſaint Amateur. Il eſt tel que Gregoire de Tours le dépeint, mais dans la derniere negligence; & il eſt ſurprenant qu'un lieu auſſi venerable ſoit comme abandonné. Dans l'égliſe de ſaint Pierre l'Etrier, qui aſſurément eſt ancienne, on remarque le tombeau de ſaint Rheticius évêque d'Autun du côté de l'épitre, & dans la nef contre la muraille du côté de l'évangile celui de ſaint Pragmatius auſſi évêque d'Autun. Nous vîmes auſſi dans cette égliſe une pierre nouvellement découverte, ſur laquelle étoit l'inſcription ſuivante.

MEMORIAE AETERNAE
QVIETAE QVAE VIXIT ANN. I. D. III.
H. VIII. DECESSIT VIII. KAL NOV.
VALENTE VI. ET VALENTINIANO. II. CONSS.

Cette inſcription m'engage d'en rapporter icy une autre plus ancienne, trouvée depuis peu à Autun dans un champ ſur une groſſe pierre d'environ trois pieds & demi de long, épaiſſe de plus de deux pieds & demi, & large de deux pieds & trois quarts. Il y avoit à côté de cette pierre quatre colonnes d'un pied de diametre, & de cinq pieds & demi de long, ſous un monument de pierre en forme d'arc & peint. Les ſçavans ſeront bien aiſes de la trouver icy.

Q. SECVND
QVIGONIS.
CIVIS TREVERI
IIIIIVIR AVGVS
TALIS IN AEDVIS
CONSISTENTIS.
OMNIB. HONO
RIB. IN TEREOS
FVNCTI QVIGO
NIS ECVNDVS,
ET HIBERNALIS.
LIBERTI ET. HE-
RED. PATRONO
OPTIMO SVB AS-
CIA DEDICAVER,
L. D E X D O.

Toutes les revolutions qui ſont arrivées à Autun, n'ont pû encore effacer la memoire du temple de Janus, dont il reſte une partie aſſez conſiderable hors de la ville. Il étoit d'une hauteur extraordinaire, bâti de petites pierres ſi bien cimentées, qu'elles valoient des pierres de taille. Il avoit environ cinquante pieds en carré, ſix portes, deux à l'orient, deux à l'occident, une au midi & une au ſeptentrion, & entre chaque porte une niche en dedans, & ſeize en dehors, quatre de chaque côté, & douze fenêtres. Il avoit ſept pieds d'épaiſſeur, & il étoit au milieu de la campagne.

Il ne me reſte qu'à parler de l'amphiteatre, où combattoient les bêtes. Il eſt hors de la ville fait en demi-cercle fort élevé, autour duquel on remarque pluſieurs cavernes affreuſes où l'on enfermoit des bêtes de differentes eſpeces, qu'on lâchoit pour devorer les chrétiens dans une grande plaine, qui fait comme une demie-lune environnée de murailles. Il eſt aſſez proche du ſeminaire, que monſieur de la Roquette évêque d'Autun a fait bâtir avec une magnificence, qui le fait admirer de tous les étrangers. Les jardins & les dehors ne cedent en rien aux bâtimens les plus ſuperbes, & je ne ſçai ſi ce lieu eſt fort propre pour élever de jeunes eccleſiaſtiques, qu'on veut former à paſſer leur vie dans la ſimplicité de la campagne & avec des payſans.

Lorſque nous étions à Autun, la famine étoit extrême. On voyoit les pauvres tout décharnez, la peau collée ſur les os, couchez ſur le pavé dans les ruës, crier de toutes leurs forces la faim, & pluſieurs en mouroient. Cela me fait reſſouvenir d'une choſe que nous trouvâmes dans les archives de S. Martin d'Autun; qu'en 1438 & 1439. il y eut une ſi grande famine dans la Bourgogne, que le boiſſeau de froment coûtoit trente ſols, l'orge & l'avoine dix ſols, & que les pauvres mangeoient du pain fait d'une eſpece d'argile trouvée proche le monaſtere de ſaint Martin.

Beaune. D'Autun nous fûmes à Beaune, où nous dîmes la ſainte Meſſe au tombeau de ſœur Marguerite du ſaint Sacrement religieuſe Carmelite, ſi illuſtre par la ſainteté de ſes mœurs & la multitude de ſes miracles. Nous fûmes de là à Maiziere, Molaiſe & Cîteaux, dont nous aurions beaucoup de choſes à dire icy, ſi nous ne devions pas en parler dans un autre lieu. Notre premier deſſein étoit d'aller de là à Châlon, Mâcon & Lyon: mais les maladies contagieuſes qui deſoloient ces villes, ſur

tout Châlon & Mâcon, nous firent changer de reſolution, & entrer dans la Franche-Comté. Dole fut la premiere ville qui ſe preſenta à nous. Le college de ſaint Hierôme fut le lieu de notre hoſpice, & nos peres de l'étroite obſervance de Cluni, nous y reçurent avec une charité qui ne ſe peut exprimer. Nous y vîmes les manuſcrits, qui ſont pour la plûpart recens. Le principal eſt un volume qui contient pluſieurs pieces touchant le ſchiſme des papes d'Avignon, qu'ils eurent la bonté de nous prêter, nous y trouvâmes encore un traité de Jean de Lignan *de ſacro bello*, un livre qui a pour titre, *Regula decimarum compilata in inſula Corſicæ à magiſtro Andreæ Hiſpano ſancti Benedicti paupere.* Un diſcours du docteur Jean de Courcelles prononcé au concile de Baſle l'an 1438. Un recueil des privileges de l'ordre de Cluni. La ville n'eſt pas fort grande, mais elle eſt riche & peuplée Il y a une collegiale, aſſez belle, qui étoit autrefois un prieuré de notre ordre; l'hôpital de l'hôtel-Dieu eſt fort beau & bien bâti; le college des Jeſuites eſt grand & nombreux; leur bibliotheque eſt bien fournie de livres imprimez, & peut paſſer pour une bonne bibliotheque. Devant la porte du college on voit une figure de ſaint Ignace de Loyola avec cette inſcription: *Succeſſori ſancti Thomæ.* Dole.

De Dole nous fûmes à Bezançon, où le Pere Procureur de ſaint Hierôme nous accompagna, & nous défraya en chemin. La ville eſt tres-belle, l'entrée magnifique, les ruës ſont longues, larges & bien bâties de pierres de taille. Elle doit beaucoup de ſon embelliſſement aux conquêtes du roy. Nous fûmes d'abord deſcendre chez nos peres de ſaint Vincent, qui nous reçûrent avec toute la charité poſſible; mais le meilleur regale qu'ils nous firent, fut dans la bibliotheque, où nous trouvâmes beaucoup de manuſcrits latins, grecs, hebreux, arabes & françois. Les plus curieux ſont les memoires du cardinal de Grandvel, où il y a une infinité de belles choſes & tres-rares. On peut y joindre les lettres de Lævinus Ammonius Chartreux, ami d'Eraſme. Le lendemain nous fûmes à Viellié voir monſeigneur l'archevêque, qui nous reçut avec une grande bonté, & nous fit dîner à ſa table. Comme on ſçut dans Bezançon le ſujet pour lequel nous y étions venus, les perſonnes de diſtinction nous prévinrent; monſieur le preſident le Feron nous offrit ſon caroſſe; monſieur le preſident Boiſot, monſieur le conſeiller Lampinet & monſieur Bret Bezançon.

profeſſeur en droit nous firent l'honneur de nous rendre viſite, & le dernier nous fit un preſent du meilleur vin de Bourgogne. Nous fûmes de notre côté leur rendre leur viſite, & nous eûmes bien du plaiſir de voir le cabinet de monſieur le preſident Boiſot, où nous trouvâmes des rares peintures, grand nombre de medailles & des bronzes antiques, & une infinité de choſes curieuſes, pluſieurs anciennes divinitez, un couteau d'Augure pour ouvrir les entrailles des victimes; un autre de ſacrificateurs; un ancien ſtyle pour écrire; un portrait fait de la main de Mahomet IV. le curedent de Charles-quint. Nous ne reçûmes pas tant d'honneur des chanoines de la cathedrale, qui refuſerent de nous communiquer les choſes qui pouvoient contribuer à la gloire de leur égliſe. Mais à leur défaut le R. P. André prieur des Carmes de la grande ruë, qui avoit beaucoup travaillé ſur l'hiſtoire de la Franche-Comté, ſe fit un plaiſir de nous aider de tous ſes memoires; & ſi nous avons quelque choſe de bon ſur l'égliſe & le dioceſe de Bezançon, c'eſt à lui que nous en ſommes redevables. Il nous fit voir dans l'égliſe des Carmes un tableau qui repreſente la ſepulture de Notre Seigneur, qui eſt hors de prix.

Les viſites que nous fûmes obligez de rendre aux chanoines, nous donnerent occaſion de voir la cathedrale, qui n'eſt pas des plus grandes, mais qui eſt aſſez jolie. Il y a deux rond points, un où eſt le ſiege épiſcopal & le chœur des chanoines, & l'autre où eſt le ſaint Sacrement & le ſaint Suaire. Le ſiege de l'archevêque eſt dans le fond de l'égliſe, comme à Lyon & à ſaint Nazaire d'Autun. Le prêtre dit la meſſe tourné vers le chœur, & ne ſe tourne point pour dire *Dominus vobiſcum.* Les chanoines de cette cathedrale ſont habillez de violet, ils portent le rochet comme les évêques, & la mitre lorſqu'ils officient. Ils ont vécu en commun juſqu'en 1300. car encore bien qu'environ 1250. on eût fait des reglemens pour ſupprimer la vie commune, ces reglemens n'eurent leur effet qu'en 1300. Ainſi la cathedrale de Bezançon eſt la derniere qui ait quitté cette ſainte pratique établie dans la regle dreſſée au concile d'Aix la Chapelle, qui y étoit obſervée, & s'y liſoit tous les jours aprés le martyrologe.

Entre les belles choſes qu'il y a à voir à Bezançon, il faut mettre la citadelle, le palais de Grandvel, & l'hôtel-Dieu. Je ne crois pas qu'on puiſſe voir un hôpital plus magnifique.

Il eſt compoſé de trois grands corps de logis ſuperbement conſtruits, & enfermez d'une grille qui a coûté vingt deux mille livres, & qui en auroit coûté plus de trente, ſi elle avoit été payée ce qu'elle vaut : auſſi, dit-on, que l'ouvrier qui l'a faite s'y eſt ruiné ; & l'on rapporte d'un miniſtre, qu'ayant vû cet hôpital, il dit que les gueux étoient les mieux logez de la ville.

Aprés dix jours de ſejour à Bezançon, nous allâmes à l'abbaye de la Charité de l'ordre de Cîteaux, dans laquelle nous ne trouvâmes rien de remarquable que les tombeaux de Jean & Ethevenon ou Etienne comtes de Bourgogne, enterrez dans le chapitre, & ceux de quelques ſeigneurs d'Oiſelet & de Ray, dont les premiers ont auſſi leurs ſepultures dans le chapitre, & les ſeconds dans l'égliſe. Cette abbaye avoit d'abord été fondée pour des chanoines reguliers, qui cederent leur maiſon à Anſeric archevêque de Bezançon, & celui cy à l'abbé de Bellevaux. Ce prelat aimoit beaucoup l'ordre monaſtique, & n'omettoit rien pour l'étendre & le faire fleurir lorſque l'occaſion s'en preſentoit. Ce fut lui qui expulſa de Favernay les religieuſes, & qui mit en leur place des moines fort reguliers, qu'il tira de la Chaize-Dieu, à laquelle cette abbaye a toûjours été ſoûmiſe. Aujourd'huy elle eſt poſſedée par nos RR. PP. de ſaint Vanne, qui y ont rétabli l'obſervance, & fait revivre le premier eſprit des religieux de ſaint Robert & de ſaint Benoiſt Nous y fûmes parfaitement bien reçus. C'eſt dans cette égliſe qu'arriva en 1608. ce fameux miracle aux fêtes de la Pentecôte, auſquelles le ſaint Sacrement étoit expoſé ; car le feu ayant pris à l'autel, & conſumé le tabernacle & tout ce qui ſoûtenoit le ſaint Sacrement, l'hoſtie demeura ſuſpenduë en l'air plus de trente heures, elle fut vûë par une infinité de perſonnes, & deſcendit enſuite doucement aprés la conſecration, ſur l'autel, où un prêtre diſoit la meſſe. Ce miracle ayant éclaté, l'archevêque de Bezançon envoya ſon grand vicaire, ou quelqu'autre de ſes officiers, qui dreſſerent un procés verbal de ce qui étoit arrivé, aprés avoir entendu plus de 50 témoins. A l'occaſion de ce miracle & de celui de la ſainte Hoſtie de Dijon, on a compoſé ce diſtique :

La Charité.

Favernay.

Impiè quid dubitas hominemque Deumque fateri ?
Sanguine mortalem ſe probat, igne Deum.

Luxeuil. De Favernay nous fûmes à Luxeuil, cette abbaye ſi celebre par le grand nombre de grands hommes qu'elle a donnez à l'égliſe & à l'état monaſtique. Elle eſt encore conſiderable aujourd'hui ; & c'eſt la principale que nos Peres de ſaint Vanne poſſedent dans la Franche-Comté : mais il s'en faut bien qu'elle ait l'ancienne ſplendeur qu'elle avoit lorſqu'il y avoit ſix cens religieux, qui chantoient les loüanges de Dieu ſans interruption. Il y a pourtant encore deux égliſes, & tous les lieux reguliers ſont aſſez bien bâtis. Il reſte dans la bibliotheque quelques manuſcrits, dont les principaux ſont l'ancien lectionaire de la liturgie Gallicane écrit en lettres Merovingiennes, un commentaire ſur les pſeaumes d'environ ſept ou huit cens ans, dont les premiers feuillets ſont déchirez, que quelques perſonnes conjecturent avoir été compoſé par ſaint Colomban, les lettres de Clemangis. Outre cela on voit dans la ſacriſtie un tres beau texte des évangiles écrit avec ſoin, dont les titres & les lettres initiales ſont d'or, & ſur lequel on lit ces deux vers :

Luxovii paſtor Gerardus lucis amator
Dando Petro librum lumen mihi poſco ſupernum.

Il y a peu de reliques dans le treſor. Les principales ſont le chef & le corps de ſaint Walbert abbé de Luxeuil, les chefs de S. Euſtaſe abbé & de S. Taurin, & un bras de ſaint Colomban. Il faut que les guerres ayent cauſé de terribles revolutions dans cette illuſtre maiſon, qui a été la pepiniere de tant de Saints & de tant de grands hommes. On ne ſera peut-être pas fâché d'en voir icy une liſte.

SANCTI LUXOVIENSES.

S. Columbanus, primus abbas.
S. Euſtaſius, ſecundus abbas.
S. Walbertus, tertius abbas.
S. Ingofredus, quartus abbas.
S. Mellinus decimus quartus abbas & martyr.
S. Anſigiſus viceſimus quartus abbas.
S. Gibertus viceſimus ſeptimus abbas & martyr 14 *febr.*
S. Columbinus nepos S. Columbani 31 *maii.*
S. Tetelmus ſub S. Giberto, martyr cum pluribus aliis.

S.

S. Antonius de Frigido-monte monachus 12 martii.
S. Arnoaldus.
S. Autmarus.
B. Emmo infirmarius ſub Ingofrido abbate 28 auguſti.
B. Chuanes nobilis Burgundus ſub Walberto abbate.

Epiſcopi qui è Luxovio prodierunt.

S. Donatus, archiepiſcopus Biſuntinus.
Cagnoaldus epiſcopus Laudunenſis.
Acharius Noviomenſis.
S. Ragnacharius Æduenſis & Baſileenſis.
S. Audomarus Morinenſis, ſeu Tarvanenſis.
S. Waldebertus Meldenſis.
S. Theodefridus primus abbas Corbeienſis, deinde epiſcopus Belvacenſis.
S. Hildevertus Meldenſis 26 maii.
S. Mummolinus Noviomenſis.
S. Leodegarius Æduenſis.
Hermenfridus Virdunenſis.
S. Nivardus, archiepiſcopus Remenſis.
S. Aubertus Cameracenſis.
S. Faro Meldenſis.
Chillenus Scotus Atrebatenſis.
Hildericus Meldenſis.
Amalarius Trevirenſis.
S. Agilbertus Pariſienſis.

Abbates qui ex Luxovio prodierunt.

S. Gallus.
S. Deicolus, abbas Lutrenſis.
S. Sigisbertus, fundator monaſterii Diſſertenſis.
S. Urſicinus.
S. Walaricus.
S. Attala Bobienſis.
S. Babolenus Foßatenſis.
S. Agilus Resbacenſis.
S. Amatus Romaricenſis.
S. Bertinus, abbas Sythienſis.
S. Bertramnus, abbas S. Quintini.

S. Ermenfredus Cuſantienſis.
S. Germanus Grandivillarenſis.
S. Frodobertus Trecenſis.
S. Bercharius Altivillarenſis & Dervenſis.
Adelſius Romaricenſis.
S. Philibertus Gemmeticenſis.
Cadroe Metenſis.
Hemericus.
Vandelinus Theologienſis.
Leobardus Mauri-monaſterii.
S Goar.
Ado frater S. Audoeni.

Nous ne prétendons point garantir icy cette liſte dans tous ſes points, quoiqu'il y en ait peu qu'on puiſſe lui conteſter: mais nous rapportons les choſes, comme on les croit à Luxeuil. Au reſte le monaſtere eſt dans une fort belle ſituation, à cinq lieuës des Monts Voſges, qui le rendent fort froid en hyver. Il y a cependant des eaux chaudes & minerales qui ont beaucoup de vogue.

Lure. L'abbaye de Lure, qui n'eſt qu'à trois ou quatre lieuës de Luxeuil, doit ſon origine à ſaint Deicole, qu'on nomme communément ſaint Deſle. Elle a été autrefois fort illuſtre, & l'abbé étoit prince du ſaint Empire. Aujourd'hui elle eſt unie à celle de Morbac, & ces deux abbayes n'ont qu'un même abbé. Elle eſt habitée par des moines Allemands, qui nous reçûrent avec beaucoup d'amitié. Nous y paſſâmes le dimanche, & nous aſſiſtâmes à leur grande meſſe, qu'ils chanterent en muſique. Le chœur ne chanta point le *Gloria in excelſis*; il ne chanta même que la moitié du *Credo*, juſqu'à *Et homo factus eſt*. Comme cela nous ſurprit, nous leur en demandâmes la raiſon, & ils nous répondirent que c'étoit pour ne pas prolonger les offices. Le lundy qui étoit la fête de ſaint Simon & ſaint Jude, dont ils font une grande ſolemnité, le ſuperieur nous invita d'officier, mais nous le remerciâmes, & ce jour-là même nous partîmes pour Beaume-les-Nones, d'où nous fûmes à la Grace de Dieu, & de-là à Billon, & enſuite

Salin. à Château prés de Salin, où nous paſſâmes la Touſſaints avec nos confreres de l'étroite obſervance de Cluni. Le Reverend Pere Dom Conſtance Chaſſinet qui en étoit prieur, & le R. P. Dom Albert Chaſſinet ſon frere, religieux d'une

profonde érudition nous firent toutes les honnêtetez poſſibles. Le R. P. Dom Albert nous donna l'hiſtoire de tous les monaſteres du Comté, qu'il avoit compoſée avec beaucoup d'exactitude; il nous mena voir la ville de Salin & les Salines, qui ſont des choſes fort curieuſes à voir. Ce qu'il y a d'admirable dans les fontaines de ſel, c'eſt qu'elles ſont toutes proche d'autres ſources d'eau douce, qui n'ont que quatre doigts de diſtance ſans ſe mêler. Pour la ville elle eſt entre deux affreuſes montagnes, ſi ſerrées, qu'il n'y a dans le bas qu'une ſeule ruë, que la riviere qu'on appelle la Furieuſe lave de temps en temps. Elle eſt neanmoins aſſez peuplée, & on y voit un aſſez grand nombre de maiſons religieuſes.

Le jour des Morts nous allâmes à Vaux prés de Poligni, où il y a un tres-beau monaſtere de l'étroite obſervance de Cluni. On nous y reçut avec toutes les démonſtrations de bonté qu'on puiſſe deſirer. Le jour ſuivant le R. P. Dom Simon Poulli ſouprieur du monaſtere nous conduiſit à l'abbaye de Beaume, & en paſſant nous regala chez un de ſes parens, qui eſt une perſonne de qualité. Nous arrivâmes à Beaume comme on ſortoit de vêpres; nous fûmes d'abord ſaluer monſieur le prieur, qui nous reçut avec une grande ouverture de cœur; il nous retint en ſon appartement, & nous donna toute la ſatisfaction que nous pouvions ſouhaiter. Cette abbaye eſt fort ancienne, & recommandable par la retraite de ſaint Odon & de ſaint Adegrin, qui y ont fait profeſſion de la vie religieuſe. La ſituation eſt des plus affreuſes qu'on puiſſe voir; on n'y arrive que par une gorge ſerrée de deux rochers eſcarpez d'une hauteur prodigieuſe. Le lieu même où elle eſt bâtie eſt fort étroit, & de tous côtez on ne voit rien que des rochers ſteriles & élevez à perte de vûë, ce qui me fait croire que les premiers religieux de cette maiſon ne travailloient point des mains: car le terrain n'eſt pas ſuffiſant pour cultiver la terre; à peine eſt-il aſſez étendu pour contenir les édifices neceſſaires la conſtruction du monaſtere. Mais il eſt aſſez étendu pour y découvrir le ciel des yeux de la contemplation, & aſſez propre pour faire penitence. C'eſt ce qui y attira ſaint Odon & ſaint Adegrin: Pour ſaint Adegrin il ſe retira encore plus avant dans la ſolitude, à un quart de lieuë de l'abbaye, dans l'endroit qui termine la gorge par des rochers comme un cul de ſac. Ce fut-là même qu'à ſon exemple le bienheureux Renaud s'exerçant dans les pratiques de la vie heremitique, alla joüir

Beaume.

de la gloire l'an 1104. L'on y a bâti une petite chapelle, qui eſt un titre de prieuré, & le Vendredy Saint les religieux y vont faire l'office avant que de le faire dans le monaſtere.

Aujourd'hui ce lieu ſi ſaint, qui a ſervi de retraite à tant de ſerviteurs de Dieu, & d'aſile à tant de pecheurs convertis, eſt devenu en proye à la nobleſſe du païs, qui regarde l'abbaye de Beaume comme une décharge de leur famille : & pour y être religieux, il faut faire preuve de ſeize lignes de nobleſſe. Les gens de bien gemiſſent d'un ſi grand abus. Et un des plus conſiderables de la maiſon nous dit tout franchement, que c'étoit un deſordre, & que pour y apporter remede, il falloit reduire les choſes à leur premier état, en y introduiſant la reforme. C'eſt à Dieu à l'y établir ; c'eſt ſon ouvrage propre ; mais ſes momens ne ſont peut être pas encore ſi près.

Pour ce qui eſt de l'égliſe, elle eſt aſſez belle pour la ſituation du lieu, & pour le païs. Il y avoit autrefois d'anciens monumens, mais le dernier abbé commendataire les a tous détruits. Il s'en eſt erigé lui-même un, où l'on a mis ſon épitaphe qu'il avoit compoſée : elle ne lui eſt guere honorable ; auſſi l'a-t-il renduë inintelligible à ceux qui ne ſavent point ſa vie. La voici telle qu'elle eſt :

Italus & Burgundus in armis
Gallus in albis
In curia rectus
Presbyter abbas adeſt.

Pour l'intelligence de cette épitaphe, il faut ſavoir qu'il avoit premierement porté les armes en Italie & en Bourgogne, qu'étant enſuite en France il ſe fit Chartreux ; & qu'aprés y avoir fait profeſſion, il en ſortit pour des raiſons dont il a rendu à preſent compte à Dieu, & pour leſquelles il ſouffre peut-être des peines horribles à penſer ; qu'après cela il entra dans le barreau ; & qu'enfin aïant quitté la cour, il ſe fit prêtre, & fut abbé. Voila ſans doute un admirable Prothée.

Il ne faut pas oublier, qu'on nous fit voir à l'entrée du monaſtere devant l'égliſe une grande colonne taillée en quarré, d'un ouvrage Corinthien, tirée d'un bâtiment qui étoit à l'entrée de l'égliſe, & qui apparemment étoit le portique, ſur laquelle d'une face étoient gravé ces vers :

Abbas Albricus quod dat tibi ſuſcipe munus,
Petre, ſtruendo domum, famuli ne deſpice donum,
Qui legis hæc dicas: abbas in pace quieſcas.

Et de l'autre face:

Indicat iſtud opus quantum fuerit ſtudioſus
Abbas Albricus Chriſto tibi reddere munus,
Quod forte acceptum tibi aut poſſe fore gratum
Crimine plecto, Patris Albrici memor eſto.

Nous employâmes aſſez bien nôtre temps dans l'abbaye de Beaume; nous en partîmes le jour ſuivant, pour aller à Lions de Saulnier, d'où le R. P. Prieur nous conduiſit à Gigni, qui étoit autrefois une abbaye illuſtre, fondée par S. Bernon, & enſuite reduite en prieuré ſoumis à Cluni. Ce monaſtere auſſi-bien que celui de Beaume ſert de décharge aux familles nobles; & pour y entrer il faut faire preuve de ſeize lignes de nobleſſe. Lorſque nous y arrivâmes, nous fûmes d'abord voir monſieur le Prieur, qui avoit une grande compagnie qu'il quitta pour nous venir recevoir, & nous donna toutes les marques de bonté que nous pouvions eſperer, nous promettant que rien ne nous ſeroit caché, mais qu'il falloit attendre au lendemain. Il étoit alors incommodé d'une extinction de voix, qui lui étoit reſtée d'un accident qui luy étoit arrivé en diſant la meſſe, pendant laquelle aprés la conſecration il fut ſaiſi d'un évanouiſſement, & tombant à la renverſe, il ſe caſſa la tête; de telle ſorte qu'on fut obligé de le trépaner. Nous fûmes voir enſuite monſieur le Chambrier, fort ami de nos peres de S. Venne, qui nous reçut dans ſon appartement, & nous fit voir un manuſcrit, dans lequel il y avoit une vie de S. Odon, differente de celle que Jean ſon diſciple a écrite, en voici la préface:

INCIPIT PROLOGUS IN VITA S. ODONIS.

Reverendiſſimo patri domno Hugoni abbati S. Petri humillimus monachorum præcipuæ dilectionis votum, & totius obſequii famulatum. Cum ſummum ſtudium, ò venerabilis pater, eruditis & religioſis viris fuerit, in deſcribendis geſtis ſanctorum, ad informa-

tionem & inſtitutionem audientium, utile nobis videtur, ut & nos quamvis ignari, & à vera ſcientia procul remoti, ſecundum datum nobis modulum ingenii, ſi quid valemus, quod ex ſanctorum actibus memoria dignum agnoſcimus, auribus fidelium, & ſi non declamatorie, ſaltem humiliter & devote offeramus. Eſt enim fides vere credentis, Domino magis placere qualitatem offerentis, quam quantitatem muneris. Hoc ideo dicimus, veſtræ fraternitati notum facere volentes, quia vitam domni ODDONIS *humili quidem ſed fideli digeſtam ſtylo percurrentes, inventimus aliqua circa ejus ordinationem depravata, quædam vero de ejus tranſitu minus perfecta. Compulſus itaque hortatu ſeniorum & fratrum noſtrorum, ut in eadem vita patris Oddonis corrigendi ſtudium darem, præceptis eorum obſecundans, veteres cartas ordinationis & electionis ejus, metrumque domni* HILDEBOLDI *epiſcopi nobis nuper à vobis directum diligenter revolvi, & prout valui, in ſupradicto opere depravata mutavi & imperfecta ſupplevi. Inſerui præterea, ubi oportunus locus ſe præbuit, quomodo vel qualiter vir admirabilis fidei & ſummæ religionis* BERNO *in ſancta inſtitutione tam in laicali quam in monachali habitu poſitus profecerit, & quam piæ ſuæ profeſſionis exſequutor, & ut ita loquamur, fideliſſimus propagator extiterit. Placuit etiam commemorare in tranſitu, quemadmodum intuitu divinæ pietatis locus ille Cluniacus à Willelmo duce, ut ita fari libeat, in lineam, à patre Bernone in ſuperficiem, & à venerabili Oddone, de quo ſermo præ manibus eſt, paulatim & per incrementa temporis deductus in altitudinem velut jam ſolidum corpus ſurrexerit: quod opus quamvis parvi momenti, ideo veſtro volui conſignare judicio: quia vos conscivem ſimul & fidelem Oddonis recognoſco, & admodum mihi unanimem eſſe non dubito. Valete.*

Le lendemain matin nous retournâmes voir monſieur le prieur, qui nous reçut honnêtement, mais il avoit changé de diſpoſition à nôtre égard, ayant été détourné, comme nous avons crû, par ſa compagnie, de nous permettre l'entrée de ſes archives. Ainſi, ſans nous arrêter davantage, nous prîmes le chemin de S. Claude, & monſieur le Chambrier nous donna un garçon pour nous conduire à une demi lieuë de là. Ce bon enfant ſe mit à nous entretenir de la vie des moines de Gigny, comme ils paſſoient tout leur temps à ſe divertir: Je n'entre pas dans le détail de ce qu'il nous dit, parce qu'il ne leur eſt pas fort honorable. Voilà la gloire que Dieu retire de ces maiſons de nobleſſe, & l'édification qui en revient au

prochain. Et on appelle un grand bien pour les familles de la Province, ce qui eſt capable de leur attirer la malediction de Dieu.

Avant que d'entrer à S. Claude, nous nous arrêtâmes un moment au village de S. Lupicin, où ce Saint avoit autrefois bâti le celebre monaſtere de Laucone, dont parle Gregoire de Tours. Il n'étoit éloigné de celui de Condat, gouverné par ſon frere S. Romain, que d'une lieuë. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de ſaint Claude. Nous priâmes le curé d'avoir la bonté de nous faire voir ſon Apocalypſe: c'eſt ainſi que le vulgaire appelle un ancien manuſcrit des Evangiles. Il le fit avec beaucoup d'honnêteté, & nous trouvâmes un fort beau livre écrit en lettres unciales d'argent ſur un velin de pourpre ou violet, dont l'écriture n'avoit gueres plus de neuf cens ans. La couverture étoit d'yvoire, ſur laquelle la vie de Nôtre Seigneur étoit repreſentée d'une maniere aſſez groſſiere. Nous eûmes d'autant plus de ſatisfaction en voyant ce manuſcrit, qu'il avoit fait grand bruit dans le pays. On nous montra enſuite les reliques de S. Lupicin, qui avoient été trouvées depuis quelques années dans un ſepulcre de pierre ſous l'autel qu'on refaiſoit, avec une inſcription tres ancienne, qu'on eſtime être du temps de Charmagne, qui contenoit ces mots: *Hic requieſcet S. Lupicinus abbas*. Cette découverte a cauſé une grande conteſtation entre ceux de S. Lupicin & les religieux de S Claude, qui croyent avoir été en poſſeſſion du corps du Saint depuis le temps de l'abbé Injurioſus; qu'ils prétendent en avoir fait la tranſlation en leur monaſtere, & qu'il fut brûlé dans une incendie depuis arrivée. Mais nous avons trouvé la déciſion du procès à S. Claude même, dans une Charte de Charles le Chauve, accordée à l'abbé Rigobertus, à l'occaſion d'un differend qu'il avoit avec l'archevêque Gedeon, touchant le prieuré de Lauconne: *In quo S. Lupicinus corpore requieſcit.* Voilà qui eſt deciſif, & s'accorde parfaitement bien avec l'inſcription, & qui fait voir que ſi l'abbé Injurioſus a fait une tranſlation, cette tranſlation n'a pas été de Laucone à S Claude, ou bien il a pris un corps pour un autre, & a laiſſé celui de S. Lupicin dans l'endroit où il avoit été enterré.

S. Lupicin

L'abbaye de S. Claude eſt la plus illuſtre de toute la Franche-Comté, tant pour ſon antiquité, que pour ſes richeſſes & ſes privileges. Elle doit ſon origine à S. Romain & à S. Lupicin

S. Claude.

ſon frere, deux illuſtres & tres-ſaint abbez du cinquiéme ſiecle. Elle porta d'abord le nom de *Condat*; enſuite celui de *Jurenſe monaſterium*, puis celui de *Saint Oyant* ou *S. Eugende*, du nom de ſon troiſiéme abbé. Aujourd'hui on ne l'appelle que S. Claude. Elle eſt ſituée entre trois rochers ſteriles d'une hauteur ſi prodigieuſe, qu'on ne peut les voir ſans frayeur. Et aſſurément il n'y avoit que l'amour de la penitence, qui pût attirer des hommes dans un lieu, où l'on n'arrive qu'aprés avoir monté & deſcendu des montagnes eſcarpées, & où on ne voit rien de beau que la croix. Ce lieu pourtant a été la demeure d'une infinité de ſolitaires, qui ont fourni des prelats à l'égliſe, & des abbez aux autres monaſteres, & qui par la ſainteté de leur vie ont attiré les hommes auprés d'eux, de telle ſorte qu'il s'y eſt formé une ville, où il y a des Capucins, des Carmes Deſchaux, des Annonciades, des Hoſpitalieres: Les Princes l'ont conſideré, & ont accordé aux abbez des privileges, qui ne conviennent qu'à des Souverains. Car l'abbé de S. Claude a droit d'annoblir, de legitimer, & de donner la grace à des criminels qui ont merité la mort Et ces privileges ont été confirmez par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, par Philippe archiduc d'Autriche, & par Maximilien ſon pere. Mais ce lieu qui a été autrefois une école de ſainteté, eſt devenu aujourd'hui, comme Beaume & Gigny, une décharge des familles de nobleſſe, qui ne peuvent y mettre leurs enfans qu'aprés avoir fait preuve de ſeize lignes de nobleſſe. Les religieux qui l'habitent portent le nom & l'habit de moines, mais ils vivent preſque comme des chanoines, chacun dans des appartemens ſeparez, ſi magnifiques, qu'on a peine d'en trouver de ſi beaux parmi les ſeculiers. Ils portent tous des croix pectorales comme les évêques.

Pour conſerver toutefois quelque choſe de ce qu'ils ont été, leur froc, dont ils ont retranché les manches, & qui n'eſt preſque que comme un ſcapulaire fort large, eſt fait de poil de chevre, auſſi bien qu'à Gigny, & le celebrant fait maigre toute la ſemaine, pendant que les autres font gras: Quelques uns neanmoins, au nombre de quatre ou cinq, un peu plus zelez que les autres, mangent enſemble, & vivent dans un même appartement. Nous vîmes entre ceux-là monſieur de Grandmond, frere, ou proche parent de monſeigneur l'archevêque de Beſançon, qui mene une vie auſſi reguliere qu'on puiſſe la mener dans ſon état, exact à l'office divin, appliqué à la lecture,

ture, ou à quelque travail des mains, toûjours dans l'exercice de quelque œuvre de pieté.

Lorſque nous y arrivâmes, nous fûmes d'abord voir monſieur de Marnix, l'un des principaux de la compagnie; nous lui rendîmes des lettres de monſieur Bret, profeſſeur en droit à Beſançon, & ſon conſeil; & à l'heure même il aſſembla le chapitre, qui reſolut de nous donner le jour ſuivant la ſatisfaction que nous ſouhaitions; & aſſurément nous en tirâmes plus que nous n'avions oſé eſperer des perſonnes qu'on ſçait n'être pas fort affectionnées à la reforme. On nous fit voir une fort belle bible, qui a bien huit cens ans d'écriture, & un manuſcrit de S. Eucher, archevêque de Lyon, qui a près d'onze cens ans. Mais la plus grande conſolation que nous eûmes, fut de voir la relique de S. Claude, dont le corps eſt encore entier ſans corruption, expoſé à la veneration des fideles, à qui on permet de baiſer à nud la plante des pieds. Pour nous on nous diſtingua un peu davantage, car on lui découvre les genoux & les cuiſſes, que nous vîmes, & que nous maniâmes. On ne pouvoit pas en voir davantage, à moins qu'on ne tirât le Saint de la châſſe; ce qu'on ne fait que pour des Princes. Ce qui ſurprend le plus, c'eſt de voir que S. Claude n'étant éloigné que de ſept lieuës de Geneve, les Calviniſtes ayent épargné cette relique, eux qui en ont tant brûlé d'autres en tant d'endroits: ſur quoy on nous rapporta une choſe remarquable, ſçavoir que dans le temps que les heretiques exerçoient par tout leur fureur, ils étoient venus pour piller l'abbaye, & brûler le corps du Saint; qu'ils étoient déja à la porte, où ils avoient paſſé la nuit, lors qu'ayant entendu ſonner un tambour, & enſuite les matines, que les religieux diſoient alors à minuit, ils crurent qu'ils étoient aſſurement découverts, & s'enfuirent avec précipitation. Outre le corps de S. Claude, on conſerve encore celui de S. Oyant dans une châſſe d'argent, qui joint celle du Saint. On nous fit voir auſſi un grand cloud qui a plus d'un pied de longueur, avec lequel on prétend que Nôtre Seigneur a été crucifié, & l'on nous dit qu'il venoit de l'égliſe de Lauſanne, dont il avoit été ſauvé dans le temps que les heretiques s'emparerent de cette égliſe. Il eſt de la même forme que celui de S. Denis, mais bien plus grand.

L'égliſe de S. Claude eſt grande & belle; on y montre une chapelle dans le bas, où l'on dit qu'étoit la cellule du Saint. Mais outre cette égliſe, il y en a encore une conſacrée à

S. Pierre ; qui ſeroit bien plus belle, ſi elle avoit été achevée ; mais il n'y a que le chœur de parfait. On en admire les chaires, auſſi-bien que le tableau de l'autel, où eſt repreſenté un évêque en habits pontificaux avec l'étole croiſée. Ceux qui ont aſſiſté à la premiere ouverture de la châſſe de S. Claude, m'ont aſſuré qu'il avoit l'étole croiſée. J'ai vû la même choſe dans quelques anciens pontificaux de l'égliſe d'Autun ; ce que je rapporte, pour faire voir la temerité de quelques prêtres, qui de leur propre autorité s'égalant en cela aux évêques, ne veulent point croiſer leur étole.

De S. Claude nous nous rendîmes à Ambournay, où nous paſſâmes la fête de S. Martin avec nos confreres. Nous trouvâmes dans le chapitre de cette abbaye, une ancienne inſcription écrite en lettres Romaines tres-belles. Elle étoit autrefois dans l'égliſe devant un tombeau ; mais un prieur, perſuadé que c'étoit le tombeau d'un payen, l'ôta de l'égliſe, & mit l'épitaphe ou l'inſcription dans le chapitre, ne conſiderant pas qu'il ſe peut bien faire, que ce tombeau qui avoit ſervi premierement à un payen, ait été employé au ſepulcre d'un chrêtien, & qu'on y ait laiſſé l'ancienne épitaphe. Quoi qu'il en ſoit, nous avons cru faire plaiſir au public, de la rapporter ici.

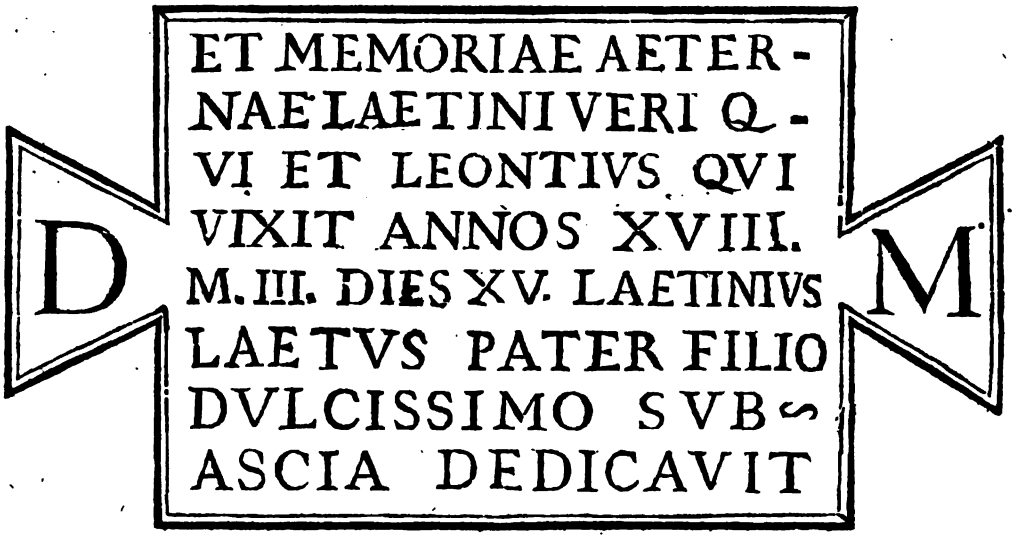

Aprés avoir visité le monastere d'Ambournay, nous crûmes qu'il étoit temps de nous retirer, & d'aller un peu respirer l'air de la regularité, qui est bien plus agreable que celui de la campagne, que nous respirions depuis tant de temps. Ainsi nous prîmes la route de Lyon; nous passâmes par l'Auvergne & le Limousin, & nous nous rendîmes à Marmoutier le 9. Decembre; nous y passâmes l'hyver & le carême; mais aussi-tôt après les fêtes de Pâques nous nous remîmes en campagne pour aller continuer nos travaux. Nous partîmes le Mercredy à cinq heures du matin, & nous arrivâmes sur les dix heures à l'abbaye de Fontaine-les-Blanches. Elle doit son origine à quelques hermites, qui se donnerent à l'ordre de Savigni, fondé au commencement du douziéme siecle par le bienheureux Vital dans le dioceſe d'Avranche, d'où il passa en l'ordre de Cîteaux sous le bienheureux Serlon, qui se donna avec tous ses monasteres à S. Bernard environ quarante ans après sa fondation. L'abbaye de Fontaine-les-Blanches ne paroît pas avoir été jamais fort considerable : L'égliſe neanmoins est assez jolie, le chœur propre, & l'autel d'un tres-bon goût. Dans une chapelle à côté du grand autel, on voit le tombeau d'un évêque, avec une épitaphe presque toute effacée. Nous crûmes toutefois y pouvoir lire : *Hic jacet venerabilis Bartholomeus Turonis quondam archiepiſcopus.* Il y a au bas de la nef une chapelle tres-propre, qu'une Mathilde d'Amboise a fait faire, dans laque est le tombeau du Seigneur Tiercelin de Brosses, avec cette épitaphe : *Cy giſt haut & puiſſant ſeigneur meſſire Adrien Tiercelin, ſeigneur de Broſſe, qui fut au temps du Roy François I. du nom, chevalier de l'ordre, conſeiller en ſon conſeil privé, gouverneur pour ſa Majeſté des pays Ponthieu, Bailliage de Giſors & ancien reſſort, commandant aux villes & châteaux de Bayeux & de Loches, & premier chambellan de meſſeigneurs les Dauphin de Vienne, & duc d'Orleans, & . . . . . ſes enfans, comme du depuis le fut de monſeigneur le Dauphin duc de Bretagne, & gouverneur de ſa jeuneſſe, lequel . . . . . roy François II. commandant ſa compagnie d'hommes d'arme; toute ſa vie employa au ſervice du roy; eſt mort au château de Blois, l'an mil cinq cens quarante-huit.* Assez proche de ce tombeau on en voit encore un autre élevé d'un seigneur de Pocé, qui mourut le 24. Avril 1508. Nous passâmes le reste de la journée à voir les manuscrits, parmi lesquels nous trouvâmes la vie de Mahomet, avec l'Alcoran, traduit de l'Arabe

en latin, à la fin duquel on lit ces mots: *Explicit liber diabolicæ legis Saracenorum, qui Arabicè dicitur Alcoran, id eſt collectio capitulorum ſive præceptorum.*

Illuſtri glorioſiſſimoque viro Petro Cluniacenſi abbate præcipiente, ſuus angligena Ketenenſis librum iſtum tranſtulit anno Domini M. CXLIII. *anno Alexandri* M. CCCCIII. *anno Alhigeræ* DXXXVII. *anno Perſarum* DXI.

Hunc librum fecit dominus Petrus Cluniacenſis abbas transferri de Arabico in latinum, Petro magiſtro Toletano juvante, Petro monacho ſcriptore, cùm eſſet idem venerabilis abbas in Hiſpaniis conſtitutus cum glorioſo imperatore Adefonſo, eo anno quo idem imperator Choriam civitatem cepit & Saracenos inde fugavit. Nous y vîmes auſſi un autre manuſcrit qui a pour titre:

Expoſitio Canticorum Salomonis à magiſtro Johanne Rouſſel epiſcopo Sabinenſi quondam de alvo Ambianenſi, approbata à ſancta Romana eccleſia, anno Domini M. CCXXXIII.

La Ouiche. Le jour ſuivant nous nous rendîmes de bonne heure à l'abbaye de la Guiche, autrement appellée de la Garde. C'eſt une abbaye de filles de l'ordre de ſaint François à deux lieuës de Blois, & une des plus illuſtres entre celles qui ſont poſſedées par les Urbaniſtes. Elle eſt redevable de ſa fondation à Jean de Châtillon comte de Blois, qui y eſt enterré avec ſa femme & quelques-uns de ſa famille dans de beaux mauſolées, qu'on voit encore aujourd'hui dans l'égliſe, avec des épitaphes. Nous apprenons le temps de ſa fondation, d'une lettre que ce comte écrivit en ces termes à l'abbé de Marmoutier pour avoir ſon conſentement.

A. Religieux home & honeſte l'abbé de Mermouſtier Jehan de Chaſtillon, Cuens de Blois, & Sires d'Aveſnes, ſalut & bone amor. Sire je vous fais ſavoir que je avois entendu de la comteſſe que vous li avoies oſtroié, ſi com li doiens de ſaint Martin de Tors, & mes Sires Guillaumes dou Quartier li avoient raporté, dendroit une abbaye, que je & elle volons fonder & commencier deſous Colonges, en voſtre parroiſſe de Chozi, & que vous voloiez bien, que elle i fuſt fondée & commenciée, en vous fezant avenant ſatisfaction de vos domages. Sire j'envoi à vous & vous fais ſavoir, que nous veons ceſte beſoigne à commencier. C'eſt dimanche prochien: pourquoi je vous pri tant com je puis, que vous i ſoies, ſi vous poés, car nous le voudroions molt, ou que vous i envoies de par vous tele gent qui aient pooir de prendre & de recevoir avenant

ſatisfaction en la place, & je la vous ferai au dit de preudommes, & vous prie, Sire, que vous ne metez pas debat en ceſte choſe, car vous nos corroceroiez trop malement, & meeſmement quant je ſui apparilliez de vous fere avenant ſatisfaction. Ce fut fet à Sarmeſes le mercredi aprés la ſaint Pierre en l'an mil deus cens ſoixante treize.

Comme nous expediâmes aſſez promptement tout ce que nous avions à faire en cette abbaye, nous allâmes coucher le même jour à Blois, d'où nous fûmes à Orleans & de-là à ſaint Benoiſt ſur Loire. Ce fut-là que nous apprîmes la mort d'un grand ſerviteur de Dieu, decedé en odeur de ſainteté il n'y avoit pas long-temps. Son air grave & ſes manieres nobles, ont fait croire que c'étoit un homme de qualité, quoiqu'il n'ait jamais voulu ſe faire connoître: on a ſçû ſeulement qu'il avoit reçu au baptême le nom de Simon. Touché de la mort de ſon pere, qui avoit perdu la vie au ſervice du roy, il reſolut d'aller ſervir lui-même le Roy des rois avec des anges terreſtres, & de ſe retirer à la grande Chartreuſe. Il ſe mit même en chemin pour y aller; mais Dieu lui ayant inſpiré un autre deſſein, il ſe retira aux environs de ſaint Benoiſt ſur Loire vers Château neuf, & là il paſſa un grand nombre d'années dans les pratiques d'une humilité tres-profonde, dans les exercices d'une penitence tres-auſtere, & dans toute ſorte d'actions de pieté. Devenu pauvre volontaire pour l'amour de Dieu, il ſoulageoit les pauvres involontaires de ce qu'il pouvoit gagner à la ſueur de ſon front: on lui donnoit toutes les ſemaines un pain, qu'il changeoit auſſi tôt avec celui qu'on donnoit dans les villages aux mendians. Il s'étoit loüé à un meunier; mais lorſqu'il étoit moins occupé, il alloit dans les bois aider les bucherons. Les dimanches & les fêtes il faiſoit des inſtructions aux enfans, leur apprenoit à connoître & à aimer Dieu; il viſitoit les malades, & enſeveliſſoit les morts. Sa vertu étoit devenuë ſi éclatante dans le pays, que tous ceux qui avoient quelques peines, venoient chercher auprés de lui de la conſolation, & l'écoutoient avec reſpect; & à ſa mort ceux qui ont pû avoir quelque morceau de ſes habits ou autre choſe qui eut été à ſon uſage, ſe ſont eſtimez fort honorez. Il eſt enterré dans l'égliſe de Château-neuf. Sa penitence a duré 32 ans.

De-là nous nous rendîmes à l'abbaye de Fontaine-Jean de Fontaine-Jean.

l'ordre de Cîteaux, de la filiation de Pontigni, dont S. Guillaume archevêque de Bourges avoit été abbé. Elle fut fondée par Pierre de Courtenai cinquiéme fils de Loüis le Gros roy de France, qui n'oublia rien pour en faire une abbaye illuſtre; mais les heretiques animez par les exemples du cardinal Eudes de Châtillon qui en étoit abbé, & dont on nous montra l'infame contrat de mariage avec Iſabeau de Haute-ville, paſſé le 1. decembre 1564. l'ont tellement ruinée, qu'à peine y reſte-il quelques veſtiges de ſon ancienne ſplendeur. Le 7. d'octobre 1562. aprés avoir maſſacré quatre religieux, ils brûlerent tous les bâtimens, & mirent l'égliſe, qui étoit grande & magnifique, dans l'état où on la voit aujourd'hui. Il n'en reſte qu'une bien petite partie, dans laquelle on voit à côté du grand autel un tombeau aſſez beau, où Jacques de Courtenay eſt repreſenté à genoux avec le manteau royal, & derriere lui ſon frere Jean de Courtenay avec ces épitaphes:

Cy giſt tres-illuſtre & tres-vertueux prince du ſang royal de France, monſeigneur Jacques de Courtenay, vivant ſeigneur de Chevillon, lequel en ſuivant la devotion de ſes predeceſſeurs envers cette abbaye de Fontaine-Jean, de laquelle monſieur Pierre de France, chef de la branche de Courtenay, cinquiéme fils de Loüis le Gros VI. de ce nom a été le principal bienfaiteur: conſiderant l'honneur d'en être iſſu par maſle legitimement; & que pluſieurs de ſes predeceſſeurs de ladite branche y avoient élû leur ſepulture, ordonna auſſi par ſon teſtament en datte du 5. janvier 1617. que ſon corps y fût pareillement inhumé, & legua aux religieux de ladite abbaye la ſomme de vingt livres par an à perpetuité pour leur être diſtribuée, & ce pour la celebration de quatre meſſes annuelles & perpetuelles, dont l'une ſe dira tous les ans au jour du treſpas dudit ſeigneur, qui fut le 8. de janvier 1617. & les autres à ſçavoir le lendemain de la ſaint Barthelemi, le jour de ſaint Remi, & la quatriéme le dernier jour de l'an.

Monſeigneur Jean de Courtenay ſon tres-cher frere ſeigneur de Chevillon, Frauville, & Briant, en conſideration de leur parfaite & cordiale amitié, a fait ériger en cette année 1618. cette commune ſepulture, afin que comme ils ont été conjoints d'affection durant leur vie, qu'auſſi aprés leur mort, ils ayent un même lieu de repos.

Cy giſt tres-illuſtre & tres-vertueux prince du ſang royal de France monſeigneur Jean de Courtenay, vivant ſeigneur de Chevillon, Frauville, Briant, &c. lequel aprés avoir paſſé une vie tres-

vertueuſe & veritablement digne de l'honneur de ſa naiſſance, eſt decedé à Paris le troiſiéme jour de Fevrier mil ſix cens trente-neuf, ayant laiſſé de madame Magdelaine-Marie ſa femme monſieur Loüis de Courtenay à preſent ſeigneur de Chevillon, & monſieur Robert de Courtenay abbé des Eſchalis, ſes fils, leſquels l'ont fait inhumer dans cette égliſe qu'il avoit choiſie de ſon vivant pour le lieu de ſa ſepulture, en ſuivant la donation de ſes predeceſſeurs envers cette abbaye, de laquelle monſieur Pierre de France cinquiéme fils de Loüis le Gros VI. du nom étoit le principal fondateur, duquel il tiroit ſon origine par maſle ſucceſſivement.

Priez Dieu pour ſon ame.

Ledit ſeigneur a legué aux religieux de cette abbaye la ſomme de vingt livres par an à perpetuité pour la celebration de quatre meſſes annuelles & perpetuelles, dont l'une ſe dira tous les ans au jour de ſon treſpas, qui fut le troiſiéme jour de Fevrier 1639. *& les autres, ſçavoir le* 2. *may, le* 2. *Août, & le* 3. *jour de novembre.*

Au deſſus du tombeau on lit cette deviſe: *Sèd tu Domine uſquequo?* On lit encore aſſez prés de-là cet autre épitaphe ſur une lame de cuivre:

Cy giſt tres-illuſtre princeſſe Marie de Lamet, dame du Pleſſis, S. Juſt, Ganne, Coievrel, Buſſy, Vallecour, femme de haut & puiſſant prince Louis-Charles de Courtenay, qui deceda à Paris le 18. *juin* 1676. Requieſcat in pace.

Enfin on lit auſſi du côté de l'épitre cette inſcription:

Cy devant eſt enclos le cœur de tres-haut & tres-illuſtre prince monſeigneur Gaſpard de Courtenay, ſeigneur de Bleneau, Villars l'Armite, La Motte meſſire Raoult, lequel eſt decedé en ſa maiſon de Bleneau le 5. *jour de janvier* 1609. *Priez Dieu pour ſon ame.*

L'éternel ſouvenir qu'à ſon époux fidele
Loyſe d'Orleans portoit quand il vivoit,
A ce marbre gravé pour témoigner ſon zele,
Combien que dans ſon cœur bien mieux empreint il ſoit.

L'on nous montra dans le chapitre une tombe ſans épitaphe, ſous laquelle on prétend qu'eſt enterré Robert de Cour-

tenay fils du fondateur. Nous paſſâmes toute la journée à voir les archives & quelques manuſcrits, parmi leſquels nous trouvâmes un Euſebe de Ceſarée avec des vignettes & des mignatures d'une grande beauté.

Le lendemain 1. jour de may nous nous apperçûmes qu'il avoit fait une gelée aſſez conſiderable, pour perdre toutes les vignes, dont les apparences promettoient beaucoup. Le même
Eſchalis. jour nous partîmes pour l'abbaye des Eſchalis de la filiation de Clervaux. Elle a été entierement ruinée tant par les Anglois que par les Huguenots & par les guerres civiles. Nous n'y trouvâmes que trois religieux, qui travailloient à la reparer. L'ancien refectoire ſert aujourd'hui d'égliſe, qui eſt aſſez propre. Nous vîmes dans le chapitre quelques tombes, ſur leſquelles étoient gravées les épitaphes ſuivantes:

Comitiſſa Aalidis Jovigniaci
Verbo veraci pollens & mente ſagaci
Ecce Johengniaci requieſcit in eccleſia cit
Comes ornatus meritis, mileſque probatus,
Nobiliter natus, largus, bene morigeratus.
Hic Chriſte comes ſit ſine fine comes.

Cy giſt meſſire Guillaume de Prunay chevallier, qui trépaſſa l'an de grace mil deux cens quatre vingt & douze, la vaule de ſeint Climant. Priez por luy bonejant, que bon mercy ly facein. Amen.

Cy giſt madame Gilles, dame de Prunay, femme jadis feu monſeigneur Guillaume chevallier ſeigneur de Prunay, qui treſpaſſa l'an de grace M. CC *quatre-vingt dix huit le dimanche dans la quinzaine de paſque.*

Cy giſt noble dame madame de Prenoyx, jadis femme monſeigneur Jean de Prency, chevaillier, laquelle treſpaſſa l'an de grace 1312. *landemain de paſques. Diex ly faſſe mercy.*

Dans le cloître nous lûmes auſſi cette épitaphe:

Hic ſum pauper mis Guillelmus comes inermis,
Materies vermis, miſerere ſuper me pater mis.
Armipotens miles Guillermus, qui fuit heres
Ordonis, viles ſolvitur in cineres.
Teſtis ſum mortis, qui legis eſto memor tis
Orate pro me Jeſum Chriſtum.

Voila tout ce que nous pûmes remarquer dans une abbaye toute

toute ruinée. Il y a devant le logis abbatial une fontaine d'eaux minerales, auſquelles on attribuë une grande vertu, principalement pour la gravelle.

Nous en partîmes le lendemain ; nous paſſâmes à la Chartreuſe de Val-profonde, à Auxerre, à Chablis, à Tonnerre, à Molome, & à Moleſme. Nous vîmes par tout de triſtes effets de la gelée, ſur tout à Chablis, qui paſſe pour le meilleur vignoble de ces cantons, & où toutes les vignes étoient perduës. Nous n'arrivâmes à Moleſme que fort tard dans la nuit, parce que nous nous étions étions égarez dans un bois, où nous fîmes deux ou trois lieuës plus que nous ne devions faire, & nous étions ſi fatiguez, que nous fûmes obligez d'y ſejourner un jour. Cela nous donna occaſion de voir dans la bibliotheque un ancien rituel, qui preſcrit l'extrême-onction avant le ſaint Viatique, & marque la forme de donner aux malades le ſaint Viatique en ces termes : *Corpus Domini noſtri Jeſu Chriſti ſit tibi remedium ſempiternum ad vitam æternam. Amen. Sanguis Domini noſtri Jeſu Chriſti cuſtodiat te in vitam æternam. Amen.* Moleſme.

Nous fûmes de-là à Clervaux, où nous avions déja été l'année paſſée ; mais il y a tant de choſes remarquables dans cette abbaye, qu'on y trouve toûjours quelque nouveauté qui fait plaiſir. Nous y vîmes les anciennes manufactures des freres convers, qui vont aujourd'hui preſque tout en ruine, parce que monſieur l'abbé n'ayant point reçu de ces freres depuis plus de trente ans, elles ne ſont plus habitées : ce qui diminuë conſiderablement le revenu de Clervaux. Les tanneries ſur tout ſont admirables. On y voit encore des auges d'une ſeule pierre, qui ont au moins quinze pieds de longueur, quatre ou cinq de largeur, & autant de profondeur. Nous étions à Clervaux dans le temps que les religieux ont coûtume d'aller aprés pâque à la fontaine de ſaint Bernard, qui eſt à une demie lieuë du monaſtere ; là étant arrivez, ils chantent un repons de ſaint Bernard, le *Regina cæli*, & mettent chacun au pied de la grande croix, qui eſt prés de la fontaine, de petites croix de bois qu'ils font, & boivent avec la main de l'eau de la fontaine. Ils ont coûtume d'y aller le mardi aprés le dimanche de *Quaſimodo* : car à Clervaux les religieux ne ſortent point du monaſtere durant l'octave de Paſque, ny durant celle de la Pentecôte, non plus que pendant le Carême. Ils avoient Clervaux.

differé d'y aller juſqu'alors, parce qu'ils avoient adminiſtré les derniers ſacremens à un de leur confrere, qui fut enterré le jour que nous y arrivâmes, & que c'eſt un uſage parmi eux de ne ſortir jamais du monaſtere lorſqu'on a donné les derners Sacremens à un religieux, juſqu'à ce qu'il ſoit enterré, ou hors de danger. Nous voulûmes être de la partie, & nous eûmes la curioſité de voir cette fontaine, qui fourniſſoit autrefois des eaux aux premiers religieux de Clervaux; nous vîmes en paſſant, un peu au deſſus de l'enclos du monaſtere une chapelle érigée dans l'endroit même où fut écrite la lettre de S. Bernard à ſon neveu Robert, au milieu d'une tres-grande pluye, ſans que le ſecretaire en fût incommodé, ni le papier moüillé. Nous apprîmes une choſe aſſez ſinguliere du religieux qui nous conduiſoit. Il nous dit que lorſque l'abbé de Clervaux vient à mourir, l'office divin ceſſe dans l'égliſe, & que l'on fait venir des religieux de Cîteaux pour le faire, juſqu'à l'élection du futur abbé. Nous remarquâmes encore dans Clervaux une pratique ſinguliere; tous les religieux prêtres ont leur autel aſſigné pour dire la ſainte Meſſe, & aucun ne la celebre ſur l'autel d'un autre; c'eſt un reſte de l'ancienne diſcipline, qui ne permettoit pas de dire en un même jour deux meſſes ſur un même autel.

Baiſe. Nous demeurâmes deux jours à Clervaux, de-là nous fûmes coucher à l'abbaye d'Aube-rive, & de celle-ci à celle de Baiſe, où nous apprîmes une hiſtoire que nous aurions eû peine de croire, ſi on ne nous en avoit convaincu. Nous la rapporterons ici pour un peu divertir les lecteurs. Un Profeſſeur de Beſançon à qui on donnoit le nom de Neveu, ſe ſentant coupable d'une conſpiration qui avoit été découverte, prit le parti de quitter le pays, de changer de religion, & de ſe retirer en Pruſſe; où on diſoit qu'il s'étoit fait miniſtre. Animé, qu'il étoit, contre la France, & reſpirant, s'il avoit pû, ſa perte, il s'aviſa de ce ſtratagême. Il ſema des billets dans la Franche-Comté & dans les pays voiſins, où il faiſoit une deſcription du royaume de Pruſſe, comme d'un pays le plus délicieux qui fût au monde; que l'or & l'argent y étoient ſi abondans, qu'on en faiſoit les clefs des portes; que les terres y étoient ſi fertiles, qu'on y faiſoit deux fois la recolte, ſans qu'il fût beſoin de ſemer une ſeconde fois, parce que les grains qui tomboient de la premiere moiſſon ſuffiſoient pour enſemencer les terres; qu'on nourriſſoit les cochons de ris,

qu'il y avoit des palais dans toute la campagne, qu'on donnoit tout pour rien à ceux qui venoient habiter dans le pays, que la reine de Pruſſe avoit donné ſix millons au roi de France pour permettre à ſes ſujets d'y paſſer; que le Pape s'étoit employé à cela, & que même il devoit y venir vingt-quatre prêtres pour avoir ſoin de ceux qui y paſſeroient, & d'autres ſemblables réveries pour inviter le monde à quitter la France & paſſer en Pruſſe. Les gens d'eſprit traiterent ce projet d'une chimere, & firent ce qu'ils purent pour inſpirer leur ſentiment à la populace: mais elle donna aveuglément dans le piege, du côté de Baiſe & en quelqu'autres endroits. Ils regardoient ceux qui vouloient les détourner de ce voyage, comme des ennemis de leur bien. On voyoit ces bonnes gens s'empreſſer de vendre leurs biens pour avoir de quoi faire leur voyage; quelques-uns même perſuadez qu'ils alloient entrer dans l'abondance, firent des donations aux égliſes des fonds qu'ils pouvoient avoir, & l'on rapporte d'une bonne femme, qu'en diſant adieu à ſon fils, qui alloit en Pruſſe, elle lui diſoit fort ſimplement: Ecoute, Pierre, ſouviens toi que tu as trois freres, & quand tu ſera au royaume de Pruſſe, garde-leur trois châteaux; un pour Jacques, un pour Bernard, & l'autre pour Jean. C'étoit une fureur qui animoit ces pauvres gens, qui alloient par troupes au nombre de quatre ou cinq cens perſonnes, chercher une agreable fortune. Ils firent de la ſorte quatre ou cinq journées, ils diſſiperent le peu de bien qu'ils avoient, & ne revinrent de leur aſſoupiſſement, qu'après avoir fait déja bien du chemin. Deux peres Capucins qui les rencontrerent, & à qui ils communiquerent le ſujet de leur voyage, leur firent ouvrir les yeux, & comprendre que la Pruſſe n'étoit pas un meilleur pays que celui qu'ils quittoient, qu'ils y auroient pour le moins autant à ſouffrir qu'en France, & que le meilleur parti qu'ils pouvoient prendre, étoit de s'en retourner d'où ils étoient venus. Nous aurions regardé cette hiſtoire comme un conte fait à plaiſir, ſi nous n'avions vû nous-mêmes quelques-uns de ces voyageurs, qui étoient encore tout honteux lorſqu'on leur parloit de cette réverie.

De Baiſe, je me trouvai engagé d'aller juſqu'à Auxonne. En paſſant par Mirebeau, où il y a à l'entrée un vieux château entouré de murailles crenellées, nous apperçûmes dans

un creneau une pierre où je lûs cette inſcription gravée en anciennes lettres Romaines.

ATTIA SACRATA
C. F. PROSCAENIUM
VETVSTATE COLLAPSUM
DE SUO RESTITUIT.

Auxonne. Auxonne eſt une petite ville ſur les frontieres de la Bourgogne, ſituée ſur le bord de la Soone, à deux lieuës & demie de Dole. Elle eſt bien fortifiée, & fort jolie. Ce fut-là où ſainte Colette bâtit le premier convent de ſa réforme, dans lequel elle demeura cinq ans. Nous y vîmes dans un manuſcrit écrit de ſon temps, les conſtitutions que la Sainte preſcrivit à ſes ſœurs, qui tout auſteres qu'elles ſont, s'obſervent encore aujourd'hui dans toute leur rigueur; car ces ſaintes filles gardent une abſtinence perpetuelle, & ne mangent pas même de viande dans leurs maladies. Elles jeûnent toute l'année, ne mangent ni beurre ni laitage en carême, marchent toûjours nuds pieds ſans ſandales & ſans ſocs, quelque froid qu'il faſſe, ne quittent jamais leur habit, travaillent elles-mêmes au jardin, & à tout ce qu'il y a de plus humiliant; leurs cellules ſont affreuſes, & leurs lits ſi petits, qu'elles ne peuvent s'y coucher entierement, elles y dorment comme aſſiſes. Mais cette grande auſterité n'altere aucunement la joye, la paix, & la tranquillité de leurs ames, & n'empêche pas qu'elles ne vivent tres-long-temps. J'y ay eu une tante, qui y eſt morte religieuſe, âgée de quatre-vingt onze ans, & qui à cet âge ne pouvoit ſouffrir qu'on luy ſervît dans ſes maladies des œufs, ou quelque choſe accommodé au beurre durant le carême. La tradition de la maiſon eſt qu'un ange en traça le plan à Sainte Collette en 1412. c'eſt pourquoy ces dignes filles d'une ſi ſainte mere n'ont jamais voulu qu'on aggrandît leur enclos, quoi qu'il ne ſoit pas fort étendu. L'abbeſſe nous fit voir deux lettres de cette Sainte, dont l'une étoit écrite de ſa propre main, à une religieuſe d'Auxonne; l'autre à ſon confeſſeur, qu'on ſera peut être bien aiſe de voir icy.

JESUS MARIA.

Ma tres-chiere & bien amée fille en Noſtre Seigneur, tant humblement & chierement comment je puis, je me recommande à vous & à vos bonnes prieres devant Noſtre Seigneur, en vous chierement priant, que vous ſoyez touſiours bonne fille, devote, humble, patiante, & oubediantes à vos prellas, & à toutes vos bonnes ſœurs, pour l'amour de Noſtre Seigneur, qui pour vous fut obediant juſques à la mort, & croyez touſiours ce bon conſele de vous bonnes ſœurs. Car je vous ay laiſſies au convent d'Auxonne pour voſtre ſalut, car c'eſt ung bon convent, & ſay de vray qu'il y at de bonnes religieuſes, & mettez parfaitement voſtre cuer en Dieu. Car nous qui avons quitté le monde, ne nous doit jamais chaloir de parens, ne de amis, ſenon pour prier Dieu pour leur ſalut, & me recommande tres-humblement à voſtre mere, quant elle vous venra voir; à noſtre mere l'abbeſſe, & à tous mes bonnes ſœurs. Je prie le Saint Eſperit qu'il vous ait a ſa ſainte garde, en accompliſſant tous vos bons deſirs. Amen.

SOEUR COLLETTE.

Et ſur le dos de la lettre:

A ma tres-chiere & bien amée fille en Dieu ſeur Loyſe Baſende, demourant au convent d'Auxonne, cet ſoit humblement preſentée.

LETTRE DE LA SAINTE A SON CONFESSEUR, Frere Pierre de Lavaux.

JESUS MARIA.

Mon tres-chier & bien amé pere en Noſtre Seigneur, je vous recommande ma pauvre ame, la plus pauvre de tout le monde. Ellas que feraige, que deveraige devant le ſouverain Juge. Cherte je n'oſſe penſer à mes horribles offenſes: quer je arois cauſe de toute deſeſperanche. Je ſuis ſans ſentiment des biens eſpirituels, mon chier pere, de tout la puiſſance de ma pauvre ame; je vous pris que vous metez toute la paine que porez d'amer Noſtre Seigneur, embraſé

voſtre ceur en la benoiſte Paſſion de noſtre benoiſt Sauveur. Portez & ſentez ſes peines comme vrays enfans, ales par tout aprés, ſi par ardant deſir maipriſies toutes autre amour que la ſienne. Voire eſperance ſoit toute en ly, & je ay eſperanche qu'il vous fera bien tant de biens..... & le mortifiez ſouvent. Sa benite tremeur ſoit touſiours en voſtre ceur, mon Pere; n'ayez queſque ſoignement de my, & ne laiſſez à faire autre bien: Noſtre Seigneur a plus pitié de my, que je ne ſuis dine. Il ſoit garde de voſtre ame. Amen.

† Voſtre indigne fille Seur COLLETTE.

S. Jean de Loone.

D'Auxonne nous prîmes le chemin de Cîteaux en paſſant par S. Jean de Loone, lieu de ma naiſſance, où je trouvay mes parens un peu affligez de la mort d'un de mes freres; ce qui m'obligea d'y ſejourner un jour pour les conſoler. Ils firent de leur côté ce qu'ils purent pour nous témoigner le plaiſir qu'ils avoient de nous voir : Ils en prenoient un ſingulier à nous raconter tout ce qu'avoient fait nos peres pour témoigner leur zele & fidelité au ſervice du Roy, lors qu'en 1636. l'armée Imperiale conduite par le general Galas, aſſiſté des troupes des roys d'Eſpagne & d'Hongrie, commandées par le marquis de S. Martin, & de celles du duc Charles de Lorraine qu'il commandoit en perſonne, vint fondre dans la Bourgogne, & mettre le ſiege devant S. Jean de Loone au mois d'Octobre. Monſieur de S. Poën gouverneur de la ville, qui n'avoit que cinq cens hommes de garniſon pour la défendre, & qui à peine trouvoit quatre cens hommes parmy les habitans qui fuſſent propres à porter les armes, voyant une armée formidable, capable d'inonder toute la Province, aſſembla les habitans, & leur repreſenta qu'il étoit impoſſible de reſiſter à une armée ſi puiſſante; que ce ſeroit une temerité à une poignée de gens de vouloir meſurer ſes forces avec tant de troupes ſi bien aguerries, que la prudence ne leur permettoit pas de s'expoſer tous à une mort certaine, qu'ils ne pourroient pas ſe diſpenſer de livrer la place aux ennemis; & qu'en l'extremité où ils ſe trouvoient, tout ce qu'ils pouvoient faire, étoit de faire une capitulation honorable Les habitans qui ne meſuroient pas tant leurs forces ſur leur nombre que ſur leur courage, eurent bien de la peine à entendre ce diſcours; & pour toute réponſe, ils dirent au gouverneur avec beaucoup de reſolution: *Monſieur, ſi vous parlez de vous rendre, nous allons vous jetter dans la riviere.* Le gouver-

neur voulut s'excuſer ſur ce que ſes troupes n'étoient point payées, & qu'il n'avoit point d'argent pour les payer. Alors un des principaux habitans pour luy fermer la bouche, lui offrit ſa bourſe, & ſur le champ luy comta une ſomme conſiderable. Le gouverneur voyant une ſi grande reſolution, leur dit, Meſſieurs, puiſque vous êtes ſi braves, je veux bien ſeconder l'ardeur que vous avez pour le ſervice de Sa Majeſté; & s'il faut perir, mourir au moins avec vous en homme d'honneur. Sur cela on renvoya le trompette qui étoit venu ſommer la ville de ſe rendre; & je me ſouviens d'avoir oüi dire à feu mon pere, qu'on dreſſa une potence pour pendre le premier qui parleroit de ſe rendre. Les ennemis qui avoient ſix vingt pieces de canon attaquerent la ville avec beaucoup de violence, & firent un grand feu: Les habitans la défendirent encore avec plus de vigueur. Tous étoient continuellement en action; les femmes travailloient auſſi-bien que les hommes, & ne ſervoient gueres moins. Celles qui étoient enceintes, les nourrices, & leurs petits enfans, étoient dans l'égliſe, & prioient Dieu devant le Saint Sacrement, qu'on avoit expoſé. Enfin, les ennemis aprés avoir fait une bréche conſiderable, reſolurent de donner un aſſaut le jour de la fête de la Touſſaint. Ils le donnent, & ils ſont repouſſez avec une grande perte. Cette perte ne les rebute pas: Reſolus d'en donner le jour ſuivant un ſecond, ils ſomment les habitans une ſeconde fois de ſe rendre, avec de grandes ménaces de leur part, ſi on ne leur livre promptement la ville. Mais les habitans s'étant aſſemblez, renouvellerent tous (excepté quatre qui prirent la fuite) leur ſerment de fidelité au Roy, reſolus de mourir tous l'épée à la main, pour le ſervice de Sa Majeſté; & au cas qu'ils vinſſent a être forcez de mettre chacun le feu dans leur maiſon, & dans le magaſin des poudres; & pour lors s'il y avoit lieu de s'évader, de ſortir par le pont de Soone, & d'en brûler une arcade en ſe ſauvant. La reſolution des habitans étonna les ennemis, qui voyant continuellement des hommes qu'on voyoit paſſer exprés ſur le pont de Soone, crurent qu'on avoit reçû un ſecours conſiderable, quoy que les habitans euſſent ſeuls ſoûtenu le ſiege juſqu'alors. Enfin, le troiſiéme de Novembre ſçachant que monſieur le comte de Rantzau, avec quinze cens hommes, avoit paſſé par Auxonne pour ſecourir la place; fatiguez d'ailleurs par les inondations de la riviere, ils furent contraints de lever honteuſement le ſiege, avec

perte de la plus grande partie de leur armée, qui étoit capable d'enlever toute la Bourgogne, & que la ſeule generoſité des habitans mit dans l'impuiſſance de rien faire cette année. On vit alors l'accompliſſement de la prophetie de la bienheureuſe ſœur Marguerite du ſaint Sacrement religieuſe Carmelite de Beaune, ſi connuë en Bourgogne par la ſainteté de ſa vie & par les miracles continuels qui ſe font à ſon tombeau; car comme elle voyoit tout le monde effrayé de la preſence d'une armée ſi formidable, elle dit: Laiſſez-les venir, le ſaint Enfant Jeſus les chaſſera avec une paille. On peut bien dire que ſaint Jean de Loone comparé à une ſi grande armée, n'eſt qu'une paille.

Lorſqu'on ſçut en cour la levée du ſiege, & qu'on apprit le détail de ce que les habitans avoient fait pour le ſervice de la couronne, le roy en eut une ſi grande joye, que pour reconnoître leur fidelité, il leur accorda de grands privileges, les exemptant à perpetuité de toutes ſortes de tailles & d'impôts, dont ils joüiſſent encore à preſent; & je me ſouviens d'avoir oüi dire à feu mon pere, que ce bon roy étant au lit de la mort recommanda à ceux qui devoient conduire le royaume aprés ſa mort, ſes fideles ſujets de S. Jean de Loone. Le grand Henri de Condé gouverneur de Bourgogne étant venu à ſaint Jean de Loone, & ayant oüi raconter ce que nous venons de dire, eut de la peine à le croire, & voulut voir la déliberation qui ſe conſerve dans la maiſon de ville. Mais lorſqu'il l'eut vûë, il admira la valeur des citoyens, & anima par cet exemple ceux qui étoient auprés de lui à bien ſervir le roy. Nous voulûmes auſſi voir cette déliberation, & on ne ſera peut-être pas fâché de la trouver icy avec les lettres patentes du Roy Loüis XIII. qui contient les privileges octroyez à ſes fideles ſujets de ſaint Jean de Loone.

RESOLUTION DES HABITANTS DE LA VILLE DE ſaint Jean de Loone, de mourir pour le ſervice de ſa Majeſté, & ſoutenir le ſiege formé par les armées de l'Empereur, des Rois d'Eſpagne & de Hongrie & le Duc Charle.

NOUS Pierre Deſgranges, & Pierre Lapre eſchevins & juges de la ville & communauté de S. Jean de Loone, ſçavoir faiſons à tous qu'il appartiendra, Que ce jourd'huy dimanche deuxiéme du mois de novembre mil ſix cent trente-ſix environ l'heure de

de midy, nous nous ſommes aſſemblez avec les habitants cy aprés nommez au corps de garde de la porte de Soone, ſçavoir Me Michel de Thouloge advocat du roy en ce baillage, Me Jean Pelletier procureur du roy, honorable Claude Martene, Jean de Lettre, Jean du May, Eſtienne Robin, François Verderet, Benigne de Vvillebichot, Philibert Michelot, Claude Farou, Benigne Ramaille & Antoine Puſſain, faiſant partie des principaux habitants de ladite ville, pour nous reſoudre preſentement ſur le ſiege qui nous a été formé, & aſſauts livrez dés le jour d'hier par les armées de l'empereur, les rois d'Eſpagne & de Hongrie & le duc Charles, même ſur ce que leurs tambours ſeroient entrez dans ladite ville il y a environ une heure, pour la ſommer une ſeconde fois de ſe rendre & ſoumettre ſous leur puiſſances & authorité; ce que faiſant, ſont ſurvenu encore quelques habitants qui ont dit que d'autres avoient traitreuſement quitté & abandonné la ville, ſçavoir Me Jean Morel, Jean Pierre, Loüis Paſſard, Jean Bataillon & autres, & d'autant que le canon ennemi avoit fait bréche, battoit inceſſamment en ruine, & envoyoit continuellement des grenades & bombes qui pouvoient étonner & affoiblir le courage de quelqu'un, & que depuis le matin leurs armées paroiſſoient en eſcadrons ſur le long de la riviere de Soone du côté du bois de Langonge, & qu'il y a apparence que c'eſt pour nous donner un ſecond aſſaut, il étoit neceſſaire de prendre une bonne & prompte reſolution, & témoigner au Roy une ſinguliere fidelité que la ville a toûjours eu à ſon ſervice, le zele & l'affection que tous les habitans doivent avoir de leurs biens, honneurs & conſervation de leur famille; par la voix commune de tous leſdits habitans a été conclu & reſolu, qu'ils prêteront de nouveau, comme par effet ils ont prêté en nos mains le ſerment de fidelité au Roy & à la ville, declarans tous vouloir courageuſement expoſer leur vie aux efforts de l'ennemi de la couronne pour la deffenſe de la place, & contre toutes autres intelligences à ce contraires. Même ſont reſolu au cas que par malheur ils vinſſent à être forcé, de mettre le feu chacun en leur maiſon, & aux poudres & munitions de guerre étant en la maiſon de ville, afin que les ennemis n'en reçoivent aucun avantage, & enſuite de ce, mourir tous l'épée à la main; & à toute extremité, où ils auroient lieu de retraite, de la faire par le pont de Soone, & brûler en ſortant une arcade d'icelui, afin d'avoir moyen de ſe retirer en ſureté; & parce qu'il y a des principaux habitans de ladite ville qui ſont en faction en leurs poſtes ſur la muraille, & ainſi ne peuvent aſſiſter en la preſente aſſemblée, a été deliberé que

la deliberation cy-deſſus leur ſera preſentement montrée par le ſouſſigné greffier commis, afin de ſçavoir s'ils y veulent adherer, en témoin de quoy nous nous ſommes ſouſſigné avec tous leſdits habitans, Jean Gagnet greffier commis pour le ſoupçon de la maladie contagieuſe etant en la maiſon de Me Claude Nivelet greffier & ſecretaire ordinaire de ladite ville ayant en ſa puiſſance le livre des deliberations par le moyen de quoy la preſente n'y a pû être inſerée, ſigné ſur l'original Deſgranges, Lapre, de Thoulorge, Pelletier, du May, de Lettre, Robin, Martene, Faron, de Villebichot, Ramaille, Verderet, Puſſain, Michelot, Perrier & Gagnet greffier.

A l'inſtant par moy ledit Jean Gagnet commis greffier, ladite deliberation a été montrée au ſieur Jannel lieutenant civil, commandant au poſte de la Tour-Creuchet, lequel a adheré auſdits ſermens & reſolution, & s'eſt ſouſſigné avec tous les habitans y étant preſens & ſçachant le faire; ſigné ſur l'original Jeannel, Boiſot, du May, Jolyclerc, Vaudrey, de Nevers, Lheüet, Darangey, Goudard, Michelot, & Gagnet greffier.

Et à l'inſtant me ſuis tranſporté au lieu de la breche, où étoit Me Claude Pouſſis procureur ſyndic, qui a adheré à la ſuſdite reſolution, & s'eſt ſouſſigné avec leſdits habitans ſçachant le faire, & étant à la breche, ſigné ſur l'original Pouſſis, Gagnet, Belot, Michel, Rouchet, Brocard, Garnier, Ferrand, de Nevers, & Gagnet commis greffier.

LETTRES D'IMMUNITE' CONCEDEES PAR SA Majeſté aux habitans de la ville de ſaint Jean de Loone à perpetuité, en reconnoiſſance des ſervices rendus à ſadite Majeſté par icelle ville aſſiegée par le general Galas, le duc Charles, & le marquis de ſaint Martin au mois d'octobre 1636.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre. A tous preſens & à venir Salut. Nos chers & bien amez les habitans de nôtre ville de ſaint Jean de Loone, ayant fait paroître ce que peut le zele, la fidelité, & la valeur des ſujets affectionnez envers leur prince, & leur patrie, en contraignant une grande armée imperiale compoſée des principales forces de l'Allemagne, où le general Galas étoit en perſonne, aſſiſté du duc Charles, & de ſes troupes, de lever le ſiege, qu'elle avoit mis devant ladite ville: & par une conſtance & reſolution exemplaire pour tous les

François aidé à repouſſer avec une tres notable perte d'hommes, d'artillerie & de munitions de guerre les ennemis qui étoient entrez en notre province de Bourgogne. Nous avons reſolu de reconnoître dignement le merite des habitans de ſaint Jean de Loone, en leur accordant une grace convenable à des actions ſi importantes & ſi ſignalées, & de laiſſer à la poſterité de ceux qui nous ont ſi fidelement & ſi courageuſement ſervi, une marque conſiderable du contentement parfait que nous avons reçû. Sçavoir faiſons, que Nous par ces preſentes ſignées de notre main, pour ces cauſes & autres conſiderations à ce nous mouvantes de l'avis de notre conſeil, de notre certaine ſcience, pleine puiſſance & autorité royale, avons dit & declaré, diſons & declarons, que notre vouloir & intention eſt, que tout & chacun les habitans de notredite ville & fauxbourg de ſaint Jean de Loone ſoient à l'avenir francs, quittes & exempts, comme dés à preſent nous les quittons, exemptons, & affranchiſſons de toutes tailles & taillon, crue des prevoſt des Mareſchaux, & tous autres ſubſides & impoſitions quelconques qui s'impoſeront en notre royaume & en la generalité de Bourgogne; & leur avons en outre continué & confirmé, & en tant que de beſoin de nouveau accordé tous les privileges, octrois, & affranchiſſemens & exemptions dont joüiſſent les villes franches de notre royaume avec le droit de mairie & échevinage & autres droits de corps de ville, pour être compoſé de tel nombre d'officiers qu'ils aviſeront bon être, à l'inſtar & en la même maniere des autres villes de notre royaume, nonobſtant que leſdits droits ne ſoient icy plus particulierement exprimez, & toutes oppoſitions, lettres, mandemens, edits, & autres choſes à ce contraires, auſquelles nous avons derogé & derogeons par ces preſentes. SI DONNONS EN MANDEMENT *à nos amez & feaux tenans notre cour de parlement de Dijon, & le bureau des treſoriers de France à Dijon, & tous autres nos juſticiers qu'il appartiendra, que ces preſentes ils faſſent lire, publier, & enregiſtrer, & du contenu en icelle joüir & uſer pleinement, paiſiblement & perpetuellement leſdits habitans de ſaint Jean de Loone, ſans y contrevenir, ny permettre qu'il ſoit contrevenu en aucune maniere.* CAR TEL EST NOTRE PLAISIR. *Et afin que ce ſoit choſe ferme & ſtable à toûjours, nous avons fait mettre notre ſcel à ceſdites preſentes, ſauf en autres choſes notre droit & l'autruy en toutes.* DONNÉ *à ſaint Germain en Laye au mois de decembre mil ſix cent trente ſix. Et de notre regne le vingt-ſeptiéme. Signé,* LOUIS. *Et plus bas ſur le repli.* Par le Roy, SUBLET.

Lorſque ces lettres furent enregiſtrées au parlement de Dijon, l'illuſtre Charles Fevret, ſi connu par ſon traité de l'abus, prononça un beau diſcours, où aprés avoir parlé du ſoin que Dieu a de conſerver les états, & rapporté pluſieurs évenemens militaires extraordinaires, il parle ainſi du ſiege de ſaint Jean de Loone. *Mais quand la poſterité apprendra un jour, qu'une petite ville en ſon enceinte, foible de murailles, peuplée de peu d'habitans comme ſaint Jean de Loone, deſolée par la peſtilence, ſans munitions, ſans fortifications; avec quarante habitans & autant d'officiers & ſoldats du regiment d'Anguien, aſſiegée par une armée imperiale & quatre generaux étrangers, battuë de ſix vingt pieces de canons, entamée par une bréche de douze toiſes, ait ſoutenu deux aſſauts generaux, & ait contraint une armée de ſoixante mille ames de lever le ſiege avec honte, ſe retirer avec perte, & emporter avec eux par cette genereuſe action, la précipitation, le deſordre & la confuſion, perdu leur honneur & leur reputation. Enfin d'avoir mis nos ennemis en proye, à la riſée & à la moquerie de toute l'Europe; qui ne dira, meſſieurs, que c'eſt un ouvrage, qui dans ſa foibleſſe, nous marque la main toute-puiſſante de ſon liberateur.* Et un peu plus bas: *Ouy, Meſſieurs, ſaint Jean de Loone ſera le glorieux trophée de nos victoires, le monument perdurable de la fidelité, l'exemple incomparable de la fermeté, l'objet immortel de l'eſtime, de la veneration, & de l'amour de nos rois & des peuples François. Cette action genereuſe eſt tellement ſignalée, qu'elle rejette tous les ornemens de la Rhetorique, & les figures empruntées dont on pourroit ſe ſervir pour la faire valoir. Elle ne veut que ſa ſplendeur naturelle, pour ébloüir toute la chrétienté de ſa ſplendeur & de ſa generoſité.*

D'ailleurs les habitans de ſaint Jean de Loone ayant eu pour theatre de leur courage cette province, pour ſpectateurs tous les François, pour illuſtres témoins autant de grands Senateurs, qu'il y en a ſur les rangs. N'eſt ce pas aujourd'huy un grand honneur pour eux, que ceux là même qui ſont icy les juges de la récompenſe qu'ils meritent ſi juſtement, ſoient auſſi eux-mêmes les arbitres de la reconnoiſſance qui eſt dûë à leur genereuſe & fidele reſiſtance?

La poſterité verra dans le recit de nos Annales, qu'au même temps que la Capelle, le Catelet & Corbie, par la lâcheté des gouverneurs de ces places, & l'infidelité de leurs habitans, ouvroient leurs portes a nos ennemis dans la Picardie, au même temps ſaint Jean de Loone, cette petite, mais illuſtre Carthage de notre ſiecle & de notre Bourgogne, a non ſeulement ſoutenu les

efforts de l'Aigle Romain, mais lui a coupé ſes aîles, abattu ſes trophées & proſterné les forces de l'Empire. N'eſt-il pas auſſi bien raiſonnable, Meſſieurs, que les regiſtres publics de cette ſouveraine cour ſoient revêtus des titres honorables & glorieuſes marques du ſalaire public que ce ſignalé ſervice a merité de toute la France?

Cette belle action eſt un annobliſſement pour eux & pour leur poſterité; c'eſt une immunité perpetuelle pour eux & leurs concitoyens à venir; une exemption de toutes charges patrimoniales & perſonnelles, & une diſtinction des habitans de ſaint Jean de Loone de tous les autres ſujets du royaume, qui ſont tous obligez au payement des tailles & impoſitions royales, pendant qu'ils en demeurent libres & exempts; tellement que ſaint Jean de Loone eſt & ſera toûjours cette inexpugnable cité, qui portera à jamais les marques honorables de ſa fidelité. Ce ſera une belliqueuſe Sparte où ſe ſeront trouvez autant de capitaines que d'habitans. Ce ſera une fortereſſe dans laquelle ſeront élevez & nourris en franchiſe tant de grands combattans, qui ont expoſé en lions leurs vics pour le ſalut commun de la patrie. Ce ſera doreſenavant le temple de Jupiter le Liberateur qui aura affermi & aſſuré le repos & la tranquillité publique. Enfin ce ſera un azile ſacré & honorable, où de toutes parts accoureront ceux qui pour fuir les miſeres generales, chercheront la faveur de l'immunité particuliere accordée par la reconnoiſſance de notre illuſtre Monarque à la fidelité des habitans de cette illuſtre cité.

J'ajouterai à ce bel éloge l'inſcription gravée ſur une pierre poſée à l'endroit de la muraille, où l'ennemi avoit fait la bréche.

Soit notoire à tous que l'armée imperiale conduite par le general Galas, celle du roy catholique d'Eſpagne par le marquis de S. Martin & de Grana, & celle du duc Charles & de leurs allicz, ledit duc Charles y étant en perſonne, leſdites armées compoſées de plus de quatre-vingt mille hommes ayant aſſiegé cette ville de ſaint Jean de Loone le mardy 15 octobre de l'année 1636 & battuë de quantité de canons, dont les boulets étoient ſemblables à ceux qui ſont icy preſentement, & dans l'égliſe paroiſſiale, pendant les premier & ſecond de novembre ſuivant, ayant envoyé dans ladite ville quantité de bombes & de grenades, aprés avoir fait bréche en cet endroit de trente-ſix pieds de longueur & juſqu'au pied de la muraille, donnerent l'aſſaut qui fut valeureuſement & genereuſement ſoûtenu, & les ennemis repouſſez avec

grande perte d'hommes, s'étant ladite armeé retirée par les mêmes chemins qu'elle avoit tenus; & par la conſideration du zele & des habitans de ladite ville, le Roy Loüis le Juſte leur auroit accordé l'exemption à perpetuité de toutes impoſitions & charges, avec les mêmes privileges qu'aux villes d'état de France qui en ont le plus, ſoit de juriſdiction ou autrement.

Nous nous ſommes peut être un peu trop étendus icy; mais j'ai cru le devoir faire, parce que ceux qui ont écrit l'hiſtoire de France, ne parlent point d'un fait ſi memorable, qui a ſauvé le royaume. Je reviens à l'abbaye de Cîteaux.

Cîteaux. Cîteaux ſent ſa grande maiſon & ſon chef d'ordre. Tout y eſt grand, beau & magnifique, mais d'une magnificence qui ne bleſſe point la ſimplicité religieuſe. L'égliſe eſt vaſte & bien decorée. Il y a des autels à tous les piliers de la nef. On y voit des tableaux d'Italie d'un prix ineſtimable. Ceux de ſaint Eſtienne martyr, de la nativité de Notre-Seigneur, la figure de la Vierge & de ſaint Bernard ſont des pieces inimitables. On compte juſqu'à ſoixante princes de la maiſon de Bourgogne enterrez dans l'égliſe, pluſieurs évêques, archevêques, & autres perſonnes de diſtinction, dont on peut voir les épitaphes que nous avons copiez.

TOMBEAUX ET SEPULTURES DU MONASTERE de Cîteaux.

Dans la chapelle des fondateurs ſous le portail de l'égliſe à main droite, eſt un tombeau élevé de 4 pieds de terre ſous un arc de pierre de taille, avec cette épitaphe écrite ſur la friſe de la tombe qui ferme le ſepulcre.

Hic jacent tres illuſtriſſimi Burgundiæ duces, ODO *fundator hujus monaſterii, qui obiit anno* M. CII. HUGO *filius ejus, qui obiit anno* M. CXLII. ODO *filius dicti Hugonis, qui obiit anno* M. CLXII. *animæ eorum requieſcant in pace. Amen.*

Au ſortir de cette chapelle, il y a ſous le même portail à main gauche, un autre tombeau élevé de terre de 5 pieds, avec cette épitaphe.

Hic jacet ſtrenuiſſimus dux Burgundiæ HUGO III. *filius Odonis II. qui glorioſa morte occubuit in expeditione orientali con-*

tra infideles anno M. CXCII. *fundaverat ſacram Divionenſem capellam anno* M. CLXXII. *vivat in calis perenniter. Amen.*

Plus avant du même côté auprés de la muraille, eſt un autre tombeau élevé de terre à la même hauteur ſous un arc de pierre de taille, qui renferme les cendres de quatre ſeigneurs de Vergi. 1. SEVERIN ou Savari. 2. GUILLAUME ſon fils. 3. HUGUES pere d'Alix femme d'Eudes III. duc de Bourgogne. 4. GUILLAUME ſenechal de Bourgogne, & de deux ſeigneurs du Mont ſaint Jean. 1. HUGUES II. 2. GUILLAUME III. avec cette épitaphe :

Hic jacent quatuor illuſtres domini & una domina de Vergiaco atque duo Dynaſtæ de Monte S. Johannis in pace quieſcant. Amen.

DANS L'EGLISE.

Dans le chœur à main droite, eſt un tombeau de marbre noir & blanc élevé de trois pieds, avec cette inſcription écrite autour:

Hic jacent dominus GUIDO DE ROCHEFORT, *integerrimus olim Franciæ cancellarius, qui obiit 15 jan.* 1507 *& illuſtriſſima domina* MARIA DE CHAMBELLAN *uxor ejus, cujus fidei tutelæ ac regimini credita eſt juvenilis ætas ſereniſſimæ principis dominæ Claudiæ à Francia majoris natu è filiabus piiſſimi regis Ludovici XII.*

Voici leur épitaphe en vers :

Cy giſt la fleur, le tiltre, l'excellence,
Le parangon, & la haute precellence,
L'honneur, le prix, le parfait des humains
La vraie miroüere de proüeſſe & vaillance,
Le grand ruiſſeau & fleuve d'éloquence,
Le bien public, excedant les Romains,
Saige, diſcret, mettant par tout les mains,
Sans épargner puiſſant, foible, ne fors,
Pour le nommer c'eſt GUI DE ROCHEFORT,
Le plus exquis qui de ſon temps regna,
De ſon pareil ainſi que je pretend

Et tiens pour vray que ſur la terre n'a.
Extrait eſtoit du trez noble ligniage
Du nom des armes & haulte vaſſeilaige
De Rochefort ou conté de Bourgoigne
Chevalier fut en loix prudent & ſaige
Et chevalier en armes bien le ſçay je
Aymant honneur, fuyant honte & vergoigne,
Vaillant, & preux, comme chacun teſmoigne.
Ung Hercules, ung Hector, ung Sanſſon,
Ung Ariſtote, homme de grand faſſon.
Ung Cicero, ung Barthol, ung Oroſe,
Ung Socrate, ung Bocaſſe, ung Platon,
Ung Cyppion, une excellente choſe.
De ſon eſtude où il acquiſt honneur,
Et tel loüange qu'on ne ſçauroit gringneur
Rendre s'en vint, comme il le devoit faire,
Au feu duc Charles ſon naturel Seigneur,
Qui bien cogneuſt qu'il ſeroit enſeigneur
De bon conſeil dont il avoit affaire,
En eſperant de le mieux ſatisfaire,
Son conſciller le retint par exprés,
Auquel eſtat le ſervit loing & prés.
Ainſi fiſt-il en ſa gendarmerie,
Armes garde à ſes deſpens & frais
Et conquiſt l'ordre de la chevallerie.
Son prince mort, à cui Dieu pardon face,
Le roy Loys unziéme de ſa grace
Sy luy pria venir ſous ſon domaine
Bien cognoiſſoit ſa vertueuſe audace
Et luy donna à Dijon lieu & place
De conſeiller en ſa cour ſouveraine
Où il fiſt tant par ſon labeur & peine
Comme celluy qui eſt de bien faire ardent
Qu'il en fuſt fait le premier preſident.
Combien qu'alors il n'en euſt appetit
Et à chacun eſtoit le droit gardant.
Faiſant juſtice au grand & au petit.
Auquel eſtat demeura par long temps
Juſqu'en l'an mil & quatre cens ans,
Qu'il fuſt trahy par gens pleins de conſens,
Larrons, meurtriers, brigands, batens, bateurs,

Sans

Sans qu'à nul d'eux il eut rien à debattre,
Leſquels le prindrent ſans defendre au cambattre,
Dedans Pleurot une ſienne maiſon,
Et le menerent en tres-forte priſon
Nommée Mont-joye, baptiſée à revers,
Car Rabajoye il ſeroit mieux raiſon
De la nommer comme lieu tres-pervers.
Sept mois entiers fiſt leans habitude
Qui eſchappa de cette ſervitude,
Et en ce lieu vint à Dieu grace rendre
Devers le Roy Charles, qui la vraye certitude
Avoit heut de la grant rectitude,
Venir le fiſt devers luy ſans attendre,
Et luy donna pour recompenſe prendre
De ſes grans pertes & de ſa dure ſouffrance
Le noble eſtat de chancelier de France,
Et au ſurplus tant la trouva loyal,
Que ſous luy priſt pour garder de ſoufrance
Tout ſon royaume & ſon ſceptre royal.
Le bon roy CHARLES *qui tous les aultres exceda,*
Par ſes vertus, toſt aprés deceda
De ce bas ſiecle, auquel le roy Loys,
Qu'eſt à preſent douziéme, ſucceda
Et au Seigneur ja nommé conceda
Ledict office, je y eſtoye, je l'ouys,
Dont pluſieurs gens ſont fort hesbays,
Car ung chacun tenoit que pour tant voir
Le roy vouloit dudit eſtat pourvoir
Denys Mercier au.....
Chacun des deux pretendoit de l'avoir.
Si la fortune leur euſt eſté ſi bonne.
Mais neanmoins il fuſt reintegré
Par le bon roy qui tant le print à gré
Qu'il luy donna tout le gouvernement
De ſon royaulme qui ne print en malgré
Veu qu'il n'en ſçut avoir plus haut degré
Et l'entretint touſiours paiſiblement.
Durant ſon temps n'y euſt aucunement
Guerre ou debat, mais que proſperité,
Paix & amour, joye & tranquillité
Tant au pays que aux nations étranges,

Bref pour en dire la pure verité
Tous ſes faits ſont dignes de grandes loüanges.
Ainſi de France il fut chef de juſtice,
Douze ans entiers mettant par tout police,
Et memement au fait du bien publique
Bien peut on dire que pour ung tel office
Il ne fut oncques homme ſi tres propice,
Si tres prudent, ſi tres ſcientifique,
Doux & courtois, conſtant & veritable,
Fort, attrempé, ployant & charitable,
Grave, peſant, elloquent, pondereülx,
Riche, puiſſant, humble, ferme & ſtable,
Tres aſſeuré, moderé, vallereülx.
Mais Attropos qui tout homme de vie,
Euſt contre luy une mortelle envie,
Et luy livra tres cruelle bataille,
Par accident qui tout luy eut ravie,
Force & vigueur, & luy oſta la vie
En le frappant tant d'eſtoc que de taille
De ſon dur glaive qui tout fend & detaille
Qui au grand Roy eſt allé rendre comte
Et dont le corps giſt deſſous cette lame
Prions à Dieu qui point ne le mecomte
Ains en repos veulle mettre ſon ame. Amen.
Cy giſt auſſi ſous cette ſepulture
Ung autre corps, comme la pourriture
Demonſtre à tous, d'une excellente dame;
Oncque ne fuſt en ſon temps creature
Créée de Dieu, ne formée par nature
Mieulx accomplie voire de corps & d'ame
En gloire, en loz, en bon regnon, & fame,
Et en vertu, je luy donne ce titre
Parquoy raiſon m'a commandé luy litre
Son épitaphe pour donner cognoiſſance
De ſon hault nom, qui tout temps adminiſtre
Bruit & honneur à cauſe de ſa naiſſance.
Et tout premier convient que je deſigne
Comme à Dijon elle print origine
Et fuſt extraite de noble geniture
Mieulx reſſembloit eſtre choſe divine
Que d'eſtre humaine, pas je ne le devine,

Ainſi que font fabuleux ou menteurs,
Qui de faulx titres donnez ſont inventeurs,
Car de beauté elle eſtoit outre paſſe
Et de bonté qui encore outre paſſe
Et l'eſcarboucle de vraye chaſteté,
De ferme amour l'emeraude & topaſſe
Et le rubi ardent en charité.
Ce fuſt Marie Chambellant ſurnommée
Dont il doit ètre à jamais renommée
Pour la valeur de ſa noble perſonne,
D'honneur eſtoit la princeſſe famée,
Et d'attrempence ne fuſt pas affamée
Ny de prudence qui à vertu conſonne
D'orgueil, d'envie, ne choſe qui mal ſonne,
Ne tenoit rien ains de benignité,
Eſtoit miroyer auſſi de loyauté
De foy, de joye, de paix, manſuetude,
Crainte, eſperance, & longanimité,
D'humilité, verité, promtitude.
De la lhoüer c'eſt à droit & raiſon
Pour les vertus que ſans comparaiſon
En elle eſtoient voire en toute affluence,
Et de ce faire j'ay auſſi à choiſon,
Car nourriture j'ay prins en ſa maiſon,
Pas ne veux mettre tel bien en oubliance.
Ingrat, ſeroy je doncques pour recompenſe
Declairer veult de ſa vie le tantaige
Lorſqu'elle fuſt promiſe & accordée
Par loyauté & foy de mariaige
Au cy giſant qui l'avoit demandée.
C'eſt le ſeigneur preux de Rochefort
Qui lors eſtoit jeuſne, puiſſant, & fort.
Et à Dijon conſeiller pour le roy,
Pleuſt à ſon cœur donner de joye renfort,
Et pour y prendre tout ſoulas & confort
Elle eſpouſa en triomphant arroy
Quoncques entre eulx ny euſt nul deſarroy,
Noiſe, ou diſcorde, mais en paix, en joye
Et en amour, qui eſt de tout bien monjoye
Ils ont veſcu enſemble tout leur temps,
Et cette dame dont fort je me resjoye.

Acquit mains biens aux ſiens comme ſantaus
Par ſon moyen pluſieurs de ſes amis
En hault eſtat ſon eſlevez & mis;
Les ungs pourveus de bons nobles benefices;
Du loyaulment ils ſe ſont entremis
A ſervir Dieu & ont gros beneficees
A ſes voiſins tant princes comme eſtranges
Dont ſont les faits tres-diſtinguez de louanges
Et a produit de ſa noble ſemence
De beaux chriſtaux auſſi doux que fontaine
Eſquels avons toute noſtre eſperance.
Lors de plaiſirs avoit plus que princeſſe
Qui fut vivant, mais ſa grande joyè print ceſſe
Car mort en fit la ſeparation,
En raviſſant par cruelle rudeſſe
Ledit ſeigneur dont elle euſt belle triſteſſe,
Telle douleur, telle deſolation
Que n'euſt eſté la conſolation,
Que luy faiſoient le roy auſſi la reine,
Luy promettant que du temps de leur reigne
Elle & les ſiens maintiendroient ſans doubtance
Elle euſt perdu vigueur, force & aillance
Dés ce jour meſme point ne faut de doutance.
Si pour donner à ſon deuil allegence
Ils luy donnerent la garde & la regence
De madame CLAUDE *leur fille aynée,*
Par ce montrant le zele & la fience
Du vray amour & de la bienveillance;
Qu'en elle avoient de long-temps aſſignée
Ainſi que celle de tout predeſtinée
Acquerir en ce bas territoire
Los immortels par heuvre meritoire
Et que plus eſt pour l'oſter de ſoucy
Le roy retint le fils, il eſt notoire,
Et la reyne retint la fille auſſi.
Auſſi eſtoit cette dame d'honneur
De hault eſtat, heraultée en greigneur,
Voyant florir ſes enfans auprés elle
Et que leur prince & naturel ſeigneur,
Si leur eſtoit de tout bien aſſigneur
Et les avoit retiré ſous ſon heſle

Lors luy croyßoit toute joye nouvelle
Et au doit eſtre pour jamais a repos
Mais deceuë feuſt, car la faulce Atropos
Qui deßus elle avoit touſiours envie
Par accident un jour mal à propos
A Dun le Roy luy fiſt oſter la vie.
Mort exerçant ſes criminels excés,
Deux ans aprés le treſpas & decés
En ce ſeigneur dont giſt icy le corps
Auprés de luy donna lieu & aſcés
A ſa compaigne dont cy je tiens procés
L'an mil cinq cens & neuf, j'en ſuis racord
Ving & deux ans ſans debat & diſcord
Avoient veſcu en loyal mariaige
Et avec deux qu'elle fut en veufvaige
Compris les quinze qu'elle avoit dejointdit
Trante-neuf ans elle avoit en droit l'aige
Or prions Dieu qu'il luy doint paradis. Amen.

Epitaphe du cœur de monſieur de Rochefort, gravée ſur une plaque de cuivre attachée au pilier de la chapelle de ſaint Claude, dans la nef.

Mort qui tout mort mordit un cœur
Lequel git cy-devant, la douce liqueur.
De ſon ſçavoir ſi haultement fleurit,
Qu'oncques juſtice en ſon temps ne perit,
Prudence & force avec temperance,
En celuy cœur firent leur demeurance,
Crainte de prince or argant ne amis
Dedans ſon clos n'ont aucune erreur mis.
Car ſi grand fut que pluſtoſt mort eut pris,
Que de faveur il eut eſté repris.
Diray-je helas ſans douleur trop penible
Le nom de luy? non, il eſt impoſſible.
Parquoy je dis en pleurant en deuil tres-fort,
Que c'eſt le cœur de Guy de Rochefort,
Chevalier preux, & chancelier de France,
Laquelle France en ſon temps n'eut ſoufrance.
Car la commun, nobleſſe, égliſe acquirent
Biens à plante, & avec paix veſquirent.

Dont regretté il eſt de tous humains.
Plus que fut Fabieux des Rommains.
C'eſt ceſtuy-là, qui a Loys douzieſme
D'immortel loz fait porter diadeſme.
Sous la juſtice il acquit ce beau nom
Pere du peuple & triomphant renom.
Luy étant roy pluſieurs guerres il eut,
Dont le ſien peuple à peine s'apperçeut,
La cauſe eſtoit de ſon bon chancelier
Qui bien ſçavoit tous les nœuds delier
De ſon affaire, en y mettant police,
Comme le veut droit, raiſon & juſtice
Concluſion en France il eſtoit comme
Jadis Catho au grand Senat de Rome.
Vous donc vivant qui juſtice honorée
Priez qu'il ſoit du regne des bienheureux.

Contre le pignon de la croiſée de l'égliſe du côté du midy, il y a un tombeau élevé avec cette inſcription:

Hic duo pontifices ſervi veri Salomonis
Pauſant, HENRICUS *Æduæ*, PETRUS *Cabilenis.*

Voicy ce qui eſt écrit autour du tombeau.

Hic jacent duo illuſtriſſimi præſules HENRICUS *epiſcopus Eduenſis, filius Hugonis II. Burgundiæ ducis, &* PETRUS *Cabilonenſis epiſcopus ex monacho hujus cœnobii, ambo obierunt anno* M. CLXXVIII.

Dans la chapelle de S. Jean-Baptiſte, du côté de l'évangile, eſt le tombeau de Philippe Pot. Il eſt repreſenté armé & reveſtu d'une cotte d'armes, couché ſur la tombe élevée de ſix pieds, & ſupportée par huit deüils chacun portant un écu des armes de ſes alliances. Il y a cette épitaphe à un pilier de la chapelle.

Quem rapit è medio mors impia plange Philippum,
Nomine POT, *cujus fama perennis eat.*
Sanguine clarus erat, præclarus moribus, ingens
Conſilio, magnus Martis & imperio.

Magnanimus quondam Burgundius ille PHILIPPUS
Dux bonus ex ſacro fonte lavarat eum.
Cujus nomen habens poſt ordine factus equeſtri
Vellere pompoſo mox decoratus abit.
Maximus ante alios camerarius extitit, inde
Laudibus immodicis præmia magna ferens.
Inſula Flandrenſis, Doachum ſimul, Orchia gaudent
Sub duce rectorem tantum habuiſſe ſibi.
Tum pater hic patriæ, tum filius eſſe videtur,
Tanta animi virtus, robur & ingenium.
Talis equo ut Priamus fidum comitatus Achatem,
Æneas facie, Tullius eloquio.
Quidquid enim prorſus fieret quod pondere magnum
Dux bonus exemplo conſtituerat eum.
Dumque per horrentes ducem rapuere PHILIPPUM
Fata per orchos illius umbra fugit.
Succedit CAROLUS *olim fortiſſimus heros,*
Quem pene dum rapiunt viveret omnis homo.
Ille hunc ad priſcos merito ſervavit honores,
Quos pater, atque bona non minus ampla dedit.
Cujus in arbitrio paces & bella gerebat,
Omnia dum duro Marte cruentus obit.
Pellitur interea populo Flandrenſibus arvis
Tantum regales actus adire domos.
Evocat hunc, nutu obediens & fronte ſereno
Maximus olim qui rex Ludovicus erat.
Cumque foret cunctis regum largiſſimus ille,
Donavit merito munera magna viro.
Aurea concha ſumit regalis & ordine torques
Vellere mutato mox decoravit eum.
Inde ſeneſchallus Burgundio magnus habetur,
Ut præeſſet bello conſilioque ſimul.
Nec minus ut pompas atque alta palatia regum
Atria catholicæ relligionis amat.
Et quia Ciſterci te noverat, ô ſacer ordo,
Relliquias animi credidit ille tibi.
Unde precor vive, quem conteris inter eundum
Reſpice, & dicas, jamque Philippe vale.
Mille quadringento nonageno ter & uno
Septembris menſe huic membra dedit loculo.

Il y a dans le preſbytere au deſſus des chaiſes du célébrant, un tombeau de marbre noir, ſur lequel eſt un homme de marbre blanc, habillé en guerrier, avec cette inſcription au deſſus:

Cy giſt monſeigneur ROBERT *duc de Bourgogne, & de madame* AGNES *jadis fille de monſeigneur ſaint Louis roy de France, lequel trépaſſa le Samedy veille de ſaint Luc, l'an de grace MCCCXXXIV.*

Au deſſus de ce tombeau, eſt un autre où repoſent le bienheureux Pierre XI. abbé & general de l'ordre, qu'il n'a gouverné que quatre ou cinq ans, & le cardinal Robert qui a été XV. abbé de Pontigny, & fut enſuite le XXVII. abbé de cette maiſon.

Epitaphe du bienheureux Pierre abbé de Cîteaux & évêque d'Arras.

Petrus doctrinæ pretioſum manna pluebat,
Huic odioſa venis præſul fuit Attrebatenſis.

Epitaphe du bienheureux Robert ſecond du nom, vingt-ſeptiéme abbé de Citeaux, enſuite cardinal, mort à Parme en Italie en MCCCVI. qui ſe liſoit à ſon tombeau qui étoit magnifique:

Quam ſit homo fragilis mortales diſcite cuncti,
Quamque brevi curſu naturæ debita ſolvens,
Occubuit velut hic quondam præclarus in orbe
ROBERTUS *domui paſtor qui præfuit iſti.*
Cardinis officio pro munere poſtea fungens,
Italiæ pago Parmæ cadit, hic tumulatur.
Annis mille ſemel centum ter quinque lapſi,
Quem tulit è medio Deus hunc det vivere cœlo.

Derriere le maître autel, du côté de l'épître, ſous les baſſes voutes, eſt une chaſſe qui renferme le cœur du pape Calixte II. qui fut mis entre les mains de ſaint Eſtienne, troiſiéme abbé de cette maiſon.

ſous

Sous la châſſe où eſt le cœur du pape Calixte II. I y a un ſepulchre, où ſont enſevelis deux princes de l'égliſe ; le premier eſt Albert patriarche d'Antioche, mort l'année MCCXLV. Vauldemare évêque de Schleſuvig, ville du duché d'Olſace, ou Holſtein en Dannemarc, fils du roy Canut. Voici leur épitaphe.

Præter cor nobile ſanctiſſimi domini papæ Callixti ſecundi, quod reconditum fuit in ſuperiori parte hujus tumuli, uti demonſtrabat ſequens & vetuſtiſſima quidem epigraphe, quæ vix legebatur, ad latus ejuſdem tumuli, ea parte qua olim aſcendebatur ad auguſtiſſimum Euchariſtiæ ſacramentum, ante annum 1667. quo extructum eſt majus altare, eo ſuperbo ac magnifico opere quo nunc cernitur.

Ecce hic eſt cor nobile domini Callixti papæ.

Hic duo quoque jacent venerabiles eccleſiæ præſules WALDEMARUS *Kanuti regis Daniæ filius, quem abdicatis epiſcopatu Scleſuvienſi (Scleſuvig urbs eſt in Holſatia) atque etiam archiepiſcopatu Bremenſi, in quem recens electus fuerat, monachum induit in hoc cœnobio, & quadriennio poſt ex hac vita migravit ad Chriſtum xv. Cal. Auguſti anno MCC. XXVI. primus reconditus eſt ac ſepultus in hoc tumulo.*

Et dominus ALBERTUS *patriarcha Antiochenus, qui ſecundus in hoc eodem ſepulchro reſedit : in cujus gratiam condita eſt ſequens definitio capituli generalis anni MCCXLVI. Bonæ memoriæ domino* ALBERTO *quondam patriarchæ Antiocheno, qui exiſtens in curia domini papæ ex maxima devotione quam habebat ad ordinem, in domo Ciſtercii quæ eſt mater noſtra, ſuam elegit ſepulturam, conceditur plenarium officium per ordinem univerſum.*

Vis-à-vis de ce tombeau, il y en a un autre ſemblable à côté de l'évangile, en forme d'une grande châſſe, qui renferme deux corps des onze mille vierges, ſçavoir de ſainte Palladie & ſainte Samnie, avec cette épitaphe.

Hic jacent corpora ſanctarum Palladiæ & Samniæ quæ ſunt de numero undecim millium virginum.

Autrefois on diſoit la meſſe ſur leur tombeau.

Enſuite de cette châſſe, on voit dans l'épaiſſeur du mur, le tombeau de quatre illuſtres évêques, avec cetre épitaphe.

Hic duo ROBERTI, *Lingonenſis, Cabilonenſis*
Pontifices pauſant ſimul, & PETRUS *Podienſis.*
His eſt DONATUS *Caſſellenſis ſociatus*
Præſul honoratus, noſtrique comes monachatus.

Il y a encore une autre épitaphe dans un tableau auprès de ce tombeau.

D. O. M.

Sub eodem lapide quatuor illuſtriſſimorum eccleſiæ præſulum corpora, cum tanto interjecto temporis intervallo unius ad alterum, ſepulturæ tradi & dioceſum adeo loco diſſitarum, res ſi non inaudita, parum tamen frequens eſſe videtur. Nec dubium quin factum demireris, facti interdum rationem inquirendo. Auſcultа igitur & diſces amice lector, quod cum Ciſtercium ſanctorum ferax inſolentis odore ſanctitatis apud omnes magis ſplendeſceret, quam illius purpuræ qua tot ex ejus abbatibus jampridem affulgebant & condecorabantur etiam inviti (adeo magnos fas eſt credere tuliſſe viros) cunctos certatim ejus incolarum amicitiam ſemper coluiſſe, ſuffragia poſtulaſſe; exiſtimantes bene ſibi fore, ſi loco ponerentur, qui preces eorum non defore ſcirent. Hinc factum eſt, ut cum nondum extructa eſſet hæc ædes, niſi ea parte quæ ſanctum ſanctorum nuncupatur, nec locus ſuppeditaret ubi tot corpora quæ regum, ac principum, tum cardinalium, patriarcharum, archiepiſcoporum, &c. hujuſmodi magni nominis præſulum ibi requieſcunt apponerentur, oportuerit plurima ſimul ſepeliri.

Quorum qui primus eorum pontificum ſub eo lapide & ſatis magnifico ſarcophago jacet, è terra tres pedes ad minus alto, & ultra hunc parietem ſub arca tranſvoluto & conſtructo, eſt fama celebris & illuſtriſſimus DD. PETRUS *epiſcopus Podienſis* (Dupuys en Vellay) *qui quondam ad votum ſolemnem excepit Ludovicum VII. pro expeditione orientali ad loca ſancta in ampliſſima Pariſienſi baſilica B. Virginis. Cum autem è vivis diſceſſiſſet III. cal. ſept. an 1191. ſecundum propoſitum voluntatis ſuæ hic ſepultus eſt.*

Sexaginta poſt & tribus annis elapſis, adhuc reconditum eſt cor

pus illuſtriſſimi reverendiſſimique DD. ROBERT DE CHATILLON *S. P. N. Bernardi gentilis & Lingonenſis epiſcopi. Ipſe eſt qui Lingonas pretioſo ditavit capite fortiſſimi martyris S. Mammetæ Conſtantinopoli deportato : ex quo tempore princeps Lingonas eccleſia, quæ patronum habebat S. Johannem evangeliſtam, eumdem martyrem Mammetem cepit venerari, ut tutelarem. Porro prædictus Robertus obiit XIII. cal. apr. an. MCCVIII. cujus hic funus delatum eſt atque inhumatum.*

Huic Roberto adjunctus eſt alter ROBERTUS *Cabilonenſis, qui poſtquam hanc ædem ſacram feciſſet, & Deo optimo dicaſſet, ſub invocatione auguſtiſſimæ cœlorum Imperatricis & Deiparæ Virginis* MARIÆ, *hujus cœnobii præcipuæ & totius ordinis noſtri tutelaris ac patronæ, XVI. cal. novemb. quæ incidit in XVII. menſis octobris an. MCXCIII. dignum duxit, rei ſuæ eſſe exiſtimans, hoc in templo, quod ipſemet inauguraverat, ſepulturæ tradi, ſed potius divina ita diſponente providentia, ne quos tanto recrearat beneficio, privarentur venerandarum exuviarum ſuarum theſauro. Vixit tamen ad annum MCCXIV. quo mortuus eſt pridie idus januarii.*

His præcelſis viris appoſitum eſt aliud hujus ſæculi micans jubar DONATUS *ſcilicet cognomine* ONOLARGAN *generoſi ſtemmatis in Hibernia natus, omnium cæleſtium cariſmatum donis vere ipſe donatus, numero XI. archiepiſcopus Caſſilienſis* (Cashel en Hibernie) *qui ordini noſtro plurimum addictus, amans neſciri præter quam à Deo, cui omnia patent, ſponte ſe ſuo abdicans pontificatu, anno MCCXXIII. patriæ ſuæ fines fugiens, & dulcia derelinquens arva, appulit Ciſtercium, mox huic cœnobio, ſacro aſſumpto habitu, adſcribendus ab Galtero abbate, tum Ciſtercium & univerſum ordinem pie moderante, ubi per novennium degens cum omnibus fuiſſet admirationi & exemplo, tandem beato fine quievit anno MCCXXXII. ejus venerandum corpus hoc nobili & ſupra memorato tumulo donatum eſt.*

Sur le douziéme tombeau, on lit cette épitaphe.

Nobis donatus de culmine pontificatus
Rhemis tranſlatus jacet hic vir Guido beatus.

Et ſur la friſe de la tombe.

Beati Guidonis de Paré quondam cardinalis & legati in Ger-

mania ex monacho & abbate hujus cœnobii assumpti, & in archiepiscopum Rhemensem obiit Gandavi anno MCCVI.

Le dernier tombeau du côté de l'évangile dans le sanctuaire, est celui du B. Arnauld Almaric élû archevêque de Narbonne, après avoir été dix ans abbé de Cîteaux. Son épitaphe a été enlevée durant les guerres civiles, l'an 1356. elle étoit sur une plaque de cuivre.

Au milieu du presbytere, dans les places des diacres & soudiacres, sont sept corps de nos ducs, duchesses, princes, princesses, avec cette épitaphe.

Gy devant le grand autel, entre les places des diacres & soudiacres, gissent tres-illustres princes & ducs de Bourgogne ODO III. *de ce nom, qui déceda l'an 1218.* PHILIPPE *fils d'Odo IIII. duc de Bourgogne, qui mourut vivant son pere en l'an 1346. &* PHILIPPE *fils dudit Philippe, qui trépassa à Rouvre en l'âge de quinze ans l'an 1361 auquel la ligne masculine du grand Hugues Capet roi de France fut interrompue en cette haute maison de Bourgogne. Voici les noms des femmes & filles,* ALIX DE VERGI, *femme d'Odo III. qui déceda à Lion l'an 1218. laquelle trépassa le 3. Mai l'an 1251.* ALIX *de Bourgogne leur fille, qui mourut l'an 1266. sans avoir été mariée.* YOLAND *de Dreux, premiere femme d'Hugues IIII. fils dudit Eudes, ou Odo III. duc de Bourgogne, qui mourut l'an 1272. & est enterré au même lieu avec son épouse susdite Yoland de Dreux, laquelle trépassa l'an 1255.*

Il y a de compte fait, soixante de ces Princes enterrez à Cîteaux.

Dans la chapelle de tous les Saints est un tombeau élevé de terre d'environ trois pieds, où sont répresentez un homme & une femme de pierre, avec cette inscription.

Hic jacent dominus PHILIPPUS DE VIENNA *dominus de Pagney & domina* JOHANNA *uxor ejus filia comitis Gebennensis. Requiescant in pace.*

Dans la chapelle de sainte Magdeleine, est une tombe avec cette épitaphe.

Cy giſſent noble ſeigneur meſſire PHILIPPE DE S. HILAIRE, *chevalier, & madame* MARGUERITE DE VIENNE *ſa femme, ſeigneur & dame d'Auvilliers, & noble dame madame* HUGUETTE BOUTON, *femme de feu noble ſeigneur meſſire* PHILIPPE DE COURCELLES, *chevalier, ſeigneur dudit Auvilliers & de Portland, fille de feue dame* HENRIETTE DE S. HILAIRE, *fille dudit feu meſſire Philippe de S. Hilaire, lequel trépaſſa en l'an MCCLXIX. lequel meſſire Philippe de S. Hilaire a fondé & payé en cette égliſe de Cîteaux, un anniverſaire perpetuel, avec une Collecte des trépaſſez, au jour de la fête de ladite Marie Magdeleine, pour lui & ſes prédéceſſeurs, fondé en ladite chapelle; & ladite Huguette Bouton trépaſſa en l'an MCCCXCI. laquelle a auſſi fondé en ladite chapelle de ceans XVI. de Juillet.*

A l'entrée de la chapelle de ſaint Eſtienne, eſt une tombe avec cette épitaphe.

Clauditur ſub hoc marmore JERONYMUS DE S. MICHAELE, *vir nobilis, doctor utriuſque juris & ſedis apoſtolicæ prothonotarius, qui cathedralium Gebennenſis, Maurianenſis, Cabilonenſis, & collegiatæ B. Mariæ Belnenſis, ac de Iſurra, & Baſleio, de Villaniis præpoſitis, & S. Vincentii de* Fiennes *parochialium eccleſiarum, cum tribus capellariis canonicus & rector extitit, ſed ut devotius Deo famuletur, hunc præſentem ſacratiſſimum Ciſtercii locum ſibi elegit, in quo dies ſuos clauſit extremos anno Domini MCCCCLXXXXIX. XXIX menſis martii ante Paſcha.*

Domine Jeſu Nazarene rex Judæorum per meritum crucis & amariſſimæ paſſionis tuæ facias miſericordiam ſervo tuo propter nomen tuum, & te adjuvante ſemper ſibi ſis propitia glorioſiſſima Virgo MARIA. *Amen. Orate pro eo.*

Dans le cloître. A la porte de l'égliſe où on a érigé une autel de Notre-Dame, eſt le tombeau de ſaint Eſtienne, troiſiéme abbé de Cîteaux, avec quatorze autres ſaints abbez tranſportez & inhumez en cet endroit. Il y a au deſſus un tableau dans lequel on lit cette inſcription en lettres Gotiques.

Beati ac venerabiles patres abbates monaſterii & ordinis Ciſtercienſis fundatores & amplificatores hic ſimul reconditi ſunt, vi-

delicet dominus Albericus 2. Stephanus 3. Raynardus 4. Gozovinus 5. Faſtredus 6. Gillibertus 7. Alexander 8. Guillermus 9. Bernardus 10. Guillermus 11. Petrus 12. Johannes Robertus prior, Johannes, Bonifacius 23. vir bene compoſitus & honeſtus, quorum felices animæ omnipotenti Deo viventes noſtri ſemper memores exiſtant. Amen.

Devant cet autel, du côté de la muraille, à l'entrée de l'égliſe à gauche, eſt un tombeau élevé avec cette inſcription.

Alanum brevis hora brevi tumulo ſepelivit,
Qui duo, qui ſeptem, qui totum ſcibile ſcivit.
Labentes ſæcli contemtis rebus egens ſit,
Intus converſus gregibus commiſſus alendis,
Mille ducenteno nonageno quoque quarto
Chriſto devotus mortales exuit artus.

Cet Alain eſt répréſenté ſur la pierre qui couvre ſon tombeau en habits de frere convers, tenant en la main un chapelet, à la tête deux livres, ſur l'un deſquels ſont écrits ces mots: *Tractatus plures theologiæ & philoſophiæ*; ſur l'autre qui eſt ouvert par le milieu. *de complanctu naturæ, in lacrymas riſus, de parabolis, à phœbo phebe, in Anticlaudianum autoris mendico*; & ſur la face du tombeau, on lit ces mots: *Libera animam meam.* au deſſus, on voit un bas-relief de pierre enchâſſé dans la muraille: au milieu eſt répréſentée une reſurrection avec le vers ſuivant: *Suſcipe* CHRISTE JESU *ſervorum vota tuorum.* Au côté eſt répréſenté Alain tenant un chapelet; au deſſus de ſa tête on lit ces mots: *F. Alanus magnuslector præcipuus, Alemannus.* & ſur une guirlande le vers ſuivant: *Chriſtus ſurgendo toti dat ſurgere mundo*; de l'autre côté plus près de l'egliſe, S. Bernard tenant une croce avec ce vers: *Chriſtus mortem gravi ſuperavit abyſſi.* & au bas ces deux lettres J.C. qui ſemblent ſignifier Jean de Cirey 1487. au deſſus de ce bas relief eſt cette épitaphe.

Ce grand docte Alanus, qui fut tout admirable,
Rend ce lieu de Citeaux par tout plus mémorable.
Car il y fut berger, convers & ſerviteur;
Encore y ſert d'exemple, de vertu & d'honneur;
Donc vous religieux convers & paſſans
Imitez ce docteur, qui cy bas eſt giſſant.

Proche l'Autel de Saint Eſtienne, ſous une arcade dans l'enfonçure de la muraille du chapitre, il y a un tableau où ſont écrits ces mots :

Abbates hoſpites hic ſepulti, Pruliaci, Locedii, Sarneii, Altereſti, Francævallis, Oliveti, Petroſæ, Tyronelli, Boxeriæ,
Parienagh, Vallæ-ſanctæ, Walt Saxen, & alii plures abbates, quorum animæ requieſcant in pace.

Devant la chapelle de S. Jean Baptiſte, ſe voyent les tombeaux ſuivans, au côté de l'Evangile, à fleur de terre.

Hic jacet venerabilis pater VINCENTIUS MARLETUS, *quondam abbas de Bullione ordinis Ciſtercienſis dioceſis Biſuntinenſis, ac prior commendatarius Magnæ Vallis-caulium ipſius ordinis caput, qui obiit 10. Julii 1545. anima ejus requieſcat in pace. Amen.*

Dans la chapelle des ducs de Bourgoigne, à fleur de terre ſont cinq tombes, ſur l'une deſquelles qui eſt à l'entrée, eſt l'épitaphe ſuivante :

Hic jacet dominus Guillelmus de Marrigné.

Les autres n'en ont point.

Au deſſus du tableau de l'autel ſont repreſentez au naturel Eudes, le fondateur, preſentant à ſaint Robert l'égliſe de Cîteaux, la ducheſſe Mathilde ou Mahault ſon épouſe, Hugues II. leur fils, & Eudes III. fils d'Hugues II. qui ſe ſuccederent, il y a cette inſcription au bas.

Odoni, Mathildi dulciſſ & ſuaviſſ. conjugi, Hugoni & Odoni Amantiſſ. filio ac nepoti, inclytis Burgundiæ ducibus, quorum pietate & largitate monaſterium Ciſtercii fundatum fuit & erectum S S. P P.

De l'autre côté ſont repreſentez ſaint Robert, revêtu de noir, recevant entre ſes mains une égliſe ; & trois autres religieux revêtus de blanc, avec cette inſcription au bas :

Domino Roberto primo abbati, D. Alberico ſecundo abbati Ciſtercii, D. Stephano Anglo tertio abbati Ciſtercii, D. Bernardo primo abbati Claræ-vallis, qui morum integritate & vitæ ſanctimonia viri religionem Ciſtercienſem inſtituerunt, auxerunt, ornarunt, & illuſtrarunt, SS. PP.

Au deſſus de l'arcade qui renferme le tombeau où repoſent les corps d'Eudes le fondateur, Hugues II. ſon fils, & Eudes III. fils d'Hugues, on voit cinq abbez de Cîteaux, chacun avec une inſcription :

Le premier du côté de l'autel eſt D. Jean Loyſier.

AD VIVUM DEPICTUS.

Frater Johannes Loyſier Ciſtercii monachus, Theologus Pariſienſis, & Ciſtercii electus abbas feria II. poſt Paſcha 1540. obiit Vogeoti die 26. menſis decembris anno 1559. præfuit annis 18. menſibus 3.

Le ſuivant eſt de Louis de Beſſey.

AD VIVUM DEPICTUS.

Frater Ludovicus de Baiſſey de Pratea monachus, de Maceriis primum, deinde Ciſtercii abbas electus die 9. menſis januarii 1560. præfuit annis 4. diebus 15. obiit in monaſterio monialium de Poiglola dicti Ciſtercii ordinis, diœceſis Montis regalis, cum à concilio Tridentino reverteretur, die decima nona menſis junii anno 1564.

Enſuite Hieroſme de la Souchiere.

AD VIVUM DEPICTUS.

Frater Hieronymus de la Souchiere de Monte-Petroſo monachus, Theologus Pariſienſis, Claræ-vallis primum, deinde Ciſtercii abbas electus die 2. julii, 1564. ac poſtremo S. R. E. tituli S. Mathæi cardinalis, præfuit annis 7. menſibus 4. diebus 9. obiit Romæ die 19. novembris anno 1571.

Enſuite

Enſuite Nicolas Boucherat, premier du nom.

AD VIVUM DEPICTUS.

Frater Nicolaus Boucherat monaſterii de Recluſo monachus, Theologus Pariſienſis, Ciſtercienſis ordinis procurator generalis, deinde Ciſtercii abbas electus die 13. menſis decembris anno 1571. qui poſtquam præfuit 14. annis & 45. diebus ceſſit fratri Edmundo à Cruce Claræ-vallis monacho & Theologo Pariſienſi.

D. Edme de la Croix.

AD VIVUM DEPICTUS.

Frater Edmundus à Cruce Claræ-vallis monachus, Theologus Pariſienſis Ciſtercii Abbas per ceſſionem fratris Nicolai Boucherat.

Sur la muraille qui eſt à l'oppoſite de l'autel eſt auſſi dépeint Nicolas Coſſard, procureur du chapitre general, & Claude Boſſu, procureur en cour de Rome, avec leurs inſcriptions, du côté de l'epiſtre, on y lit auſſi ce qui ſuit.

Ecce dies domini venit crudelis, & indignationis plenus, & iræ furoriſque ad ponendum terram in ſolitudinem, & peccatores ejus conterendos.

Annò ab Incarnatione domini milleſimo nonageſimo octavo initium ſumpſit hoc cœnobium quod dicitur Ciſtercium, & erat ipſo die luna paſchalis XIV. *ſcilicet* XII. *cal. aprilis, Indictio* VI. *epacta* XV. *concurrens* IV.

Sur la grande porte du monaſtere ſont écrits en lettre d'or les vers ſuivans:

Ad nos flecte oculos, dulciſſima virgo Maria,
Et deffende tuam diva patrona domum.

Sur le portail de l'égliſe on lit ces vers:

Salve, ſancta parens, ſub qua Ciſtercius ordo
Militat, & toto tamquam ſol fulget in orbe.

Au deſſus de l'image de la Vierge.

Hæc caput & mater Ciſterci eſt ordinis ædes
Quæ devota manet Virgo Maria tibi.
Auſpice teſtantem, rogo, protege, porrige Chriſto
Quæ fiunt intus nocte dieque preces.

Au deſſus des chaires du chœur ſont les armes de tous les chevaliers de S. Michel, créez par le roy François I. dans l'égliſe de Cîteaux, où il ſe trouva avec ſa mere, & pluſieurs ſeigneurs l'an 1521. le x. de juin.

A droite la premiere eſt du roy de France; la 2. du Dauphin; la 3. du roy de Navarre; 4. du prince Danois; 5. de Claude de Lorraine duc de Guiſe; 6. de Robert de la Mark, comte de la Marc, Seigneur de Sedan; 7. de Claude Gouffier, comte de Carral; 8. de Charles Chabot, ſeigneur de Jarnac; 9. de meſſire Jacques.

A gauche, la premiere eſt de l'Empereur; la 2. du prince d'Angleterre; 3. de Claude d'Annebault amiral de France; 4. de François de Lorraine comte d'Aumalle; 5. de Louis de Beuil comte de Sancerre; 6. de Jean d'Albon comte de S. André; 7. de Nicolas Bouſſu ſeigneur de Longueval; 8. de Guy de Maugeron ſeigneur de Dampierre; 9. de Cîteaux.

Dans un ancien tableau devant la chapelle de S. Jean, on lit l'inſcription ſuivante:

Anno ab incarnatione Domini M C. *nonageſimo tertio* XVI. *cal. novemb. à Reverendo patre domno Roberto Cabilonenſi epiſcopo dedicata eſt eccleſia S. Mariæ Ciſtercii, cujus magnum altare conſecratum eſt in honore Dei ac B B. Genitricis ejus ſemper Virginis Mariæ & omnium ſanctorum, in quo reliquiæ iſtæ habentur, &c.*

Les vers ſuivans, compoſez par Gerlon, abbé de l'Aumone, ſe liſoient autrefois à l'infirmerie.

Mundus abit, res nota quidem, res uſque timenda.
Nota tibi mundi ſit nota, mundus abit.
Mundus abit, non mundus, id eſt hæc machina mundi,
Dico, ſed mundi gloria, mundus abit.
Mundus abit, tria ſunt, erit, eſt, fuit: hæc tria mundum
Mota movent, clamant hæc tria mundus abit.

Mundus abit, ſequitur mors, ſtrictam vita ſalutem
Longa, brevem lætam nubila, mundus abit.
Mundus abit, nil quod quæras, ſatis unde queraris,
Mundus abit, quod abit reſpue, mundus abit.
Mundus abit, fortis ſim, non ero: ſim ſpecioſus,
Non ero: ſim dives, non ero, mundus abit.
Mundus abit, nihil in nihilum, tamen ejus abire
Non abit, error abit, quo duce mundus abit.
Mundus abit, mundus qui verbo fallit in omni.
Neſcit in hoc uno fallere. Mundus abit,
Mundus abit, non Chriſtus abit; cole non abeuntem
Dices non abiero me ſine. Mundus abit,
Mundus abit quoties iterabo? ceſſet abire
Mundus, ceſſabo dicere mundus abit.

Dans le cloître devant le refectoire:

Hic Jacet dominus. . . . . quondam abbas monaſterii
Sancti Joannis. . . . .
Anno domini MCCC. *quadrageſimo ſexto in die Eufemiæ Virginis & Martyris.*

Devant le chapitre:

Hic Jacet quidam abbas de. .

Hic Jacet dominus Raduardus quondam abbas Loci ſancti Bernardi in Brabantia, oriundus de Mechlinia, qui obiit anno milleſimo trecenteſimo undecimo in Exaltatione S. Crucis. Requieſcat in pace.

Hic Jacet dominus Johannes de Breteneria quondam abbas Fontis Johannis qui obiit anno Domini milleſimo trecenteſimo tertio, cujus anima requieſcat in pace.

Hic Jacet venerabilis pater domnus Johannes abbas monaſterii Loci Dei in Anglia. . . .
Seculo migravit die. . . anno Domini milleſimo. . . quadrageſimo.
Requiem obtineat beatorum Amen.

Anglia quem genuit, Robertus ibi tumulatur.
Abbas unde fuit hic Ribreſteda vocatur.
Anno milleno trecenteno duodeno.

Mono minus pleno finivit fine ſereno,
Matthæi feſto cui cunctipotens pius eſto.

Natum Divione Stephanum premit lapis iſte intus. Monachus factus, ac exinde cellerarius, regens Quinciacum trahitur ad Pontigniacum, quod ter denis bonus pater rexit annis, duobus mille cum quadringento quinquageno quoque anno octavo Domini migrat vicena quinta Junii Edmundi precibus ſancti fruatur æterna luce, amen.

Hic Jacet dominus abbas Elyas quondam abbas de...
qui obiit anno Domini milleſimo ducenteſimo octogeſimo
calendas octobris. Orate pro eo.

Hic Jacet frater Johannes dictus Vivien profeſſus & amator hujus domus, diligenſque proceſſuum & agendorum Ciſtercii ac ordinis proſecutor, nec non molitor, novarum rerum expugnator, etiam temporibus quibus in monaſteriis Vallis-dulcis & Bellæ-vallis & abbatizavit. Obiit apud Divionem decima ſeptembris anno Domini 1494. vivat in Domino.

Entre les pilliers des portes du chapitre & du parloir, eſt une tombe, ſur laquelle eſt une croce avec ces deux mots:

Abbas de Stanlée.

On ſera peut-être ſurpris de trouver un ſi grand nombre de princes & d'autres perſonnes illuſtres inhumez dans l'égliſe, pendant que le fondateur & les trois premiers ducs de Bourgogne decedez imediatement aprés la fondation, ne ſont enterrez que dans le portique de l'égliſe: mais il faut attribuer cela à la ſimplicité des premiers peres de l'ordre, qui ne vouloient point enterrer de ſeculiers dans leurs égliſes. Le refectoire a plus de ſix vingt pieds de long. Il eſt large & élevé à proportion. La grande ſalle des morts, qui étoit l'ancienne infirmerie, eſt encore plus grande d'un quart; c'eſt un des plus beaux vaiſſeaux qu'on puiſſe voir. On lit devant la croix qui eſt au milieu ces deux vers:

Hic deponuntur monachi quando moriuntur,
Hinc aſſumuntur animæ ſurſumque deferuntur.

Les trois cloîtres ſont proportionnez au reſte des bâtimens. Dans l'un de ces cloîtres on voit de petites cellules comme à Clervaux, qu'on appelle les écritoires, parce que les anciens moines y écrivoient des livres. La bibliotheque eſt au deſſus; le vaiſſeau eſt grand, vouté & bien percé. Il y a un bon fond de livres imprimez ſur toutes ſortes de matieres, & ſept ou huit cens manuſcrits, dont la plûpart ſont des ouvrages des peres de l'égliſe. Les plus conſiderables ſont la bible en ſix volumes, que ſaint Etienne troiſiéme abbé de Cîteaux fit corriger par des Rabins, le manuſcrit qui contient la regle de ſaint Benoît, les anciens Us de Cîteaux, le martyrologe & pluſieurs autres choſes qui regardent l'ordre. Les actes du concile de Conſtance & pluſieurs autres pieces touchant le ſchiſme des papes d'Avignon. Il y a auſſi beaucoup d'autres ouvrages qui ne ſont pas de ſi grande conſequence, mais qui ſont compoſez par des auteurs moins connus, dont voici la liſte.

Tractatus magiſtri Richardi abbatis de Dora doctoris in theologia ſuper ſalutatione angelica.

Guillelmi monachi Clarevallenſis ſumma de virtutibus ſcripta anno 1240.

Sermones magiſtri Durandi ordinis Prædicatorum.

Nicolai abbatis Prulliacenſis ſermones.

Guiberti de Tornaco ordinis Minorum ſermones.

Diſtinctiones Nicolai de Biaren.

Sermones Nicolai Vercellenſis abbatis S. Andreæ prope Januam ordinis Ciſtercienſis.

Scrutinium ſcripturarum per dialogum depoſitum ab epiſcopo Burgenſi Paulo de S. Maria.

Gaufridi Babuini ſuper Matthæum.

Radulphi in Apocalypſim.

Bartholomæi de Parentinis ordinis Prædicatorum de officio miſſæ. 1342.

Nicolai Oreſmes de poteſtate papali & regali.

Johannis Pecham ordinis Minorum in Ezechielem.

Jacobi Anglici monachi Melrorenſis ſumma theologica 1270.

Ejuſdem de ſacramento altaris, item de quatuor vitutibus moralibus.

Inſolubilia Richardi de Kylermgercon.

Brouvaldi monachi Ciſtercienſis de gratia & libero arbitrio contra Pelagianos. 1340.

Jacobi de Altavilla abbatis de Eberbaer *in libros quatuor ſententiarum. Floruit* 1393.

Quotlibeta Godefridi Goberti de Fontibus.

Petri Holkot, *monachi Clarevallenſis in libros* 4. *ſententiarum.* 1355.

Guillelmi Benedicti monachi Ciſtercienſis ordinis abbatis monaſterii de Killes *in Moravia Flos florum floruit.* 1350.

Franciſci Maronis ordinis Minorum in 4 *libros ſententiarum.* 1320.

Adæ de Corlandon moralia ſcripta ante annos 500.

Liber Victoriæ à Porcheto de Salva-ignis Januenſi adverſus Judæos ſcript. ante 400 *annos.*

Gervaſii Tilberienſis epiſtola ad Maſſilienſes.

Outre ces manuſcrits nous vîmes dans le treſor le pſeautier qui fut apporté à Cîteaux par ſaint Robert, au commencement duquel on lit ces mots: *Beatus Pater Robertus, Spiritu ſancto inſpirante, exiens de monaſterio Moliſmi, quod ipſemet fundaverat, & tamquam apis argumentoſa Domino cum ſancta confratrum ſuorum comitiva veniens ad locum cælitus ſibi oſtenſum, in quo erat ſacrum Ciſtercienſe monaſterium, caput tam excellentiſſimi & devotiſſimi ordinis, fundaturus, inter alia attulit præſens pſalterium: quod per compoſitionem poſtmodum auctoritate apoſtolica inter Ciſtercienſes & Moliſmenſes factam, remanſit apud Ciſtercium, ſuper quo totius religionis pſalteria tranſſumi & in littera & accentu ac punctuatione debent. Sed ordo non acceptavit præcedens calendarium, nec ſequentem litaniam.* Le calendrier qui eſt à la tête de ce pſeautier & les litanies qui ſont à la fin, contiennent les noms de pluſieurs Saints de Flandre, ce qui me fait croire qu'il avoit d'abord été écrit à l'uſage de quelque monaſtere des Pays-bas; à la fin de chaque pſeaume il y a une collecte, & à la fin du pſeautier, les cantiques qui ſe chantent à l'égliſe, pluſieurs belles oraiſons, le *Pater* & le *Credo*, mais l'*Ave Maria* n'y eſt pas

Nous vîmes auſſi dans le treſor les anciens breviaires des religieux de Cîteaux, écrits d'un caractere fort menu dans des petits cahiers amovibles, que l'on tiroit aiſément pour donner aux voyageurs. Ce fut là auſſi que nous vîmes la chaire dont ſe ſervoit ſaint Bernard lorſqu'il étoit novice à Cîteaux, un autel portatif d'un tres-beau marbre, long d'environ un pied & demi, & large d'un pied, qui fut donné aux premiers religieux de cette ſainte maiſon par le duc de Bourgogne; un

tres-beau voile de calice fait d'écorce d'arbre dont le travail eſt tres-beau ; la maſſe d'armes des ducs de Bourgogne & leur porte-lettres, auſſi bien que leur oratoire. La plus conſiderable relique qui ſoit dans le treſor, eſt le bras de ſaint Jean-Baptiſte, qui eſt enfermé dans un fort beau reliquaire de vermeil doré, ſur lequel ſont gravez ces cinq vers grecs :

ΗΝ ΒΑΡΒΑΡΟC ΧΕΙΡ ΧΕΙΡΑ ΤΗΝ ΤΟΥ ΠΡΟΔΡΟΜΟΥ
ΚΑΤΕΙΧΕΤΟ ΠΡΙΝ ΝΥΝ ΕΚΕΙΘΕΝ ΕΛΚΥCΑC
ΑΝΑΞ ΜΕΤΗΞΕ ΠΡΟC ΠΟΛΙΝ ΚΟΝCΤΑΝΤΙΝΟC
ΤΑΥΤΗΝ ΔΕ ΤΗΔΕ ΘΕ CΑΥΡΩ ΘΗCΑΥΡΙCΑC
CΚΕΠΟΥCΑΝ ΑΥΤΟΝ, ΕΠΛΟΥΤΗCΕΝΤΟ ΚΡΑΤΟC.

On peut ainſi traduire ces vers en latin :

Quam barbara manus manum Præcurſoris
Poſſidebat prius, poſtea inde eruens
Imperator adduxit in urbem Conſtantinus.
Eamdem vero, qui iſtuc in theſarum contulit
Quæ protegebant ipſum, ditatus imperio eſt.

Par cette main barbare on entend le Sultan d'Antioche ; par la ville où ce bras fut d'abord apporté, on entend Conſtantinople, par l'empereur Conſtantin, Conſtantin Porphyrogenite qui regnoit l'an 956. & par celui qui a enrichi l'abbaye de Cîteaux & qui avoit été élevé à l'empire, Baudoüin comte de Flandre fait empereur de Conſtantinople l'an 1204. C'eſt l'explication qu'en a donné le R. P. Hardoüin ſçavant Jeſuite de Paris. Ce n'eſt pourtant pas l'empereur Baudoin qui en a fait preſent à Cîteaux, mais Otton Cycons prince de Cariſtie, qui l'avoit eu de cet empereur.

Un des plus venerables endroits de Cîteaux, c'eſt l'ancien monaſtere, qui fut habité par les premiers religieux de ce ſaint lieu, & où ſaint Bernard fut reçû. L'égliſe en fut conſacrée l'an 1106. par Gautier évêque de Châlon. Elle eſt aſſez petite, & je ne crois pas qu'elle ait plus de quinze pieds de largeur ; la longueur eſt proportionnée ; le chœur peut avoir trente pieds. Elle eſt voutée & fort jolie. Il y a dans le ſan-

ctuaire trois fenêtres & deux dans la nef ; & c'eſt aſſurément ce que l'on entend par cet endroit de la vie de ſaint Bernard, où il eſt dit, qu'il étoit ſi mortifié, qu'il ne ſçavoit pas qu'il n'y avoit dans l'égliſe que trois fenêtres, ce qui doit s'entendre du ſanctuaire. Ce fut-là que ſaint Etienne & ſaint Alberic furent enterrez. On l'appelle aujourd'hui la chapelle de ſaint Edme, par la devotion particuliere que quelque abbé aura eu à ce grand Saint. Le dortoir & le cloître ſubſiſtent encore aujourd'hui ; ils n'ont rien que de tres-ſimple : mais c'eſt cette ſimplicité même, qui a attiré & formé un ſi grand nombre de Saints. Au reſte nous ne pouvons trop nous loüer de toutes les honnêtetez que nous reçûmes de monſieur l'abbé de Cîteaux ; qui tout âgé qu'il fut de quatre-vingt ans conſervoit toute la vigueur de ſon eſprit, & faiſoit aſſez paroître dans ſa converſation, qu'il avoit autrefois étudié, & qu'il étoit docteur de Sorbonne. Ce bon vieillard prenoit un ſingulier plaiſir à nous entretenir de tout ce qu'il avoit fait pour ſoutenir les droits de ſon ordre contre les entrepriſes des évêques & de quelques perſonnes puiſſantes.

Meſieres. Nous le quittâmes pour aller à l'abbaye de Meſieres de la filiation de la Ferté. Les religieux de l'étroite obſervance qui la poſſedent aujourd'hui, font voir que pour rétablir les maiſons religieuſes, il ne faut qu'y mettre la reforme. Il n'y a que cinquante ans que ce n'étoit qu'un cloaque, où à peine cinq ou ſix religieux y pouvoient vivre : aujourd'hui c'eſt une des plus belles abbayes de l'ordre, capable de nourrir plus de vingt religieux. Tout y eſt grand & riant ; l'égliſe & tous les lieux reguliers ſont d'une propreté qui fait plaiſir ; les jardins & la baſſe-court répondent à tout le reſte. La bibliotheque eſt excellente ; tous les livres qui ſont en grand nombre, ſont choiſis & parfaitement bien conditionnez, mais il n'y a point de manuſcrits. Nous vîmes les archives qui ſont en fort bon état, & ce fut par l'inſpection des titres que nous apprîmes, que pluſieurs ſeigneurs de Montaigu, cadets de la maiſon de Bourgogne ſont enterrez dans leur monaſtere, quoy qu'aujourd'hui on ne voye aucun de leurs tombeaux. Car à Meſieres on ne voit de mauſolée, que ceux de deux évêques de Chalon dans l'égliſe, & celui de Falco de Reon le fondateur, & de ſes enfans dans le cloître.

Châlons. Nous allâmes de Meſieres à Chalons, qui n'eſt éloigné que de trois bonnes lieuës. La ville ſituée ſur le bord de la Saone, n'eſt

n'eſt pas fort grande, mais elle eſt jolie, peuplée, & marchande, le peuple y eſt poli & humain. La cathedrale ne nous parut pas avoir rien de conſiderable. Elle eſt pourtant plus belle que pluſieurs autres cathedrales que nous avons vûës. On conſervoit autrefois au milieu du chœur l'Ecriture Sainte ſur l'aigle; & c'eſt pour cela qu'on a retenu encore aujourd'hui l'uſage de ne point paſſer devant l'aigle, & de l'encenſer à la meſſe. Monſeigneur l'évêque nous reçût avec toutes les demonſtrations de bonté qu'on pouvoit ſouhaiter; il nous entretint pluſieurs fois, & fort long temps, du nouveau Breviaire qu'il meditoit, de la maniere qu'il faiſoit élever les eccleſiaſtiques dans ſon ſeminaire, du ſoin qu'il avoit de les faire bien étudier, & de les rendre capables de ſervir l'égliſe; & quoy que nous ayons un monaſtere dans la ville, il voulut toutefois nous faire l'honneur de nous donner un dîné fort ſplendide.

Aprés la cathedrale, l'abbaye de S. Pierre eſt la plus conſiſiderable de Chalon. Elle étoit autrefois hors de la ville, dans une ſituation fort agreable, & tous les évêques y étoient enterrez, mais elle fut entierement détruite pour faire une citadelle. Les religieux furent transferez pour lors dans la ville, dans une maiſon particuliere, où ils ont demeuré juſqu'à l'établiſſement de la reforme de la Congregation de Saint Maur, qui a rendu au monaſtere toute la ſplendeur qu'il pouvoit avoir dans un lieu aſſez étroit, mais pourtant agreable. L'égliſe que nos peres y ont bâtie depuis peu, eſt aſſurément la plus belle qui ſoit dans Chalon; & il eſt ſurprenant que de pauvres religieux dont le revenu eſt fort modique, ayent pû faire un édifice de cette conſequence.

L'abbaye de ſaint Marcel fut fondée par le roy Gontran à un quart de lieuë de Chalon, il y établit l'uſage de chanter les loüanges de Dieu ſans interruption, ce qu'on appelle en latin *Laus perennis*, & il y voulut être enterré. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un prieuré conventuel poſſedé par les reformez de Cluni, qui ont renouvellé tous les bâtimens, & en ont fait une maiſon qui ne cede point en beauté & en magnificence à celle du fondateur. On voit dans l'égliſe ſur le grand autel une châſſe ſuperbe dans laquelle ſont conſervées les reliques de ſaint Marcel martyr & de ſaint Agricole évêque de Chalon. Les corps de ſaint Deſiré & de ſaint Sylveſtre évêques de Chalon ſont auſſi dans la même égliſe; mais ils n'ont jamais été élevez de terre. On y voit auſſi dans le collate-

ral le ſepulcre du fameux Pierre Abailard, où il eſt repreſenté avec ſon habit monachal. Il étoit autrefois dans la chapelle de l'infirmerie, où il avoit été enterré avant qu'il fût tranſporté au Paraclet : mais cette chapelle ayant été détruite, les religieux pour ne point laiſſer perir cet ancien monument, l'ont tranſporté dans l'égliſe.

La Ferté. Nous partîmes de Chalon le mercredi des Rogations pour aller à la Ferté, où nous paſſâmes la fête de l'Aſcenſion. Monſieur Languet nommé par le Roy à l'abbaye de S. Sulpice, qui en étoit prieur, nous y reçut avec toute la cordialité poſſible. Il nous accompagna preſque toûjours dans le chartrier & dans la bibliotheque, qui étoit ſon ſejour ordinaire, & il nous retint le plus qu'il lui fut poſſible. L'abbaye de la Ferté eſt la premiere fille de Cîteaux. Elle avoit été brûlée en mil cinq cens ſoixante & dix par Gaſpard de Coligni, & cette incendie jointe à la negligence de quelques abbez l'avoit miſe dans un état déplorable : mais monſieur Claude Petit qui en a été le dernier abbé, a relevé ſes ruines par ſon œconomie & par ſa ſageſſe avec tant de ſuccés, qu'aujourd'hui elle ne cede à aucune maiſon de l'ordre, en grandeur, en beauté, & en magnificence. L'égliſe eſt une des belles choſes qu'on puiſſe voir. Le ſanctuaire eſt magnifique, l'autel en forme de ſepulcre eſt d'une pierre qui approche du marbre. Le Saint Sacrement eſt élevé dans un ciboire ſoutenu par une ſainte Vierge enlevée dans le ciel par les anges. Tout autour ſont des ſculptures d'un goût merveilleux. Dans le ſanctuaire on voit les tombeaux de quatre évêques, deux de Chalon, un de Mâcon, & un de Carleon, mais ils n'ont point d'épitaphe.

Les chaires du chœur peuvent paſſer pour un chef-d'œuvre des plus accomplis qu'on puiſſe voir en ce genre. Le travail ſurpaſſe tout ce qui ſe peut imaginer de beau. On y voit au deſſus de chaque ſiege des religieux ; d'un côté les apôtres, & de l'autre les prophetes en buſtes, avec des hieroglifes, qui font connoître ceux qu'on a voulu repreſenter, & entre chaque buſte, des figures qui repreſentent differentes vertus. La boiſerie de la ſacriſtie eſt du même ouvrier, c'eſt-à-dire, que le travail en eſt exquis. La chapelle d'argent qui s'y conſerve, eſt d'une richeſſe immenſe. Les ornemens répondent à tout le reſte.

Il y a dans les cloîtres, qui ſont tres-grands & tres-beaux,

trois tombeaux élevez ; un de Beatrix de Chalon, avec cette épitaphe : *Anno Domini* MCCXXVII. *obiit Beatrix comitiſſa Cabilonenſis* VII. *Idus aprilis, cujus anima requieſcat in pace. Amen.* Et deux de quelques Seigneurs de Marcilli, comme il paroît par les armes, ſur l'un deſquels eſt gravée cette épitaphe : *Anno Domini* MCCCI. IX. *calendas maii obiit Reverendus Daloatiaci vicecomes Cabilonenſis & Dominus Marcilliaci.* On voit ſur ce tombeau un religieux repreſenté avec l'ancien habit de l'ordre de Cîteaux ; c'eſt-à-dire, avec une coule dont le capuchon n'eſt point ſeparé. Nous remarquâmes la même choſe ſur les tombes des abbez qui ſont dans le chapitre, leſquels tous juſqu'en 1387. ont le capuchon attaché à la coule. Le premier qui porte le chaperon détaché eſt de l'an 1419. ce qui fait voir que les religieux de l'ordre de Cîteaux n'ont changé leur premier habit, que depuis environ trois cens ans. Heureux ceux qui n'ont point changé le premier eſprit, ou qui ont eu le bonheur de le reprendre.

La bibliotheque répond à tout le reſte ; le vaiſſeau bâti exprés eſt grand, large, & élevé à proportion, tres bien parqueté, & boiſé ; mais ce qui eſt de plus admirable, ce ſont les livres qui y ſont tous bien choiſis, & bien conditionnez, & en tres-grand nombre. Enfin tout ce qu'on voit à la Ferté, reſſent la grandeur. L'abbaye, comme nous avons dit, eſt redevable de toute ſa ſplendeur à Dom Claude Petit, qui en trente-trois ans de gouvernement, a trouvé le moyen de faire tant de belles choſes, dignes d'une éternelle memoire, en rechant ſon caroſſe & ſa table abbatiale : beau modele pour certains abbez, dont le luxe & le train ne conviennent guere à leur profeſſion & à leur dignité, & moins encore à l'eſprit de leur fondateur.

Nous partîmes le lendemain de l'Aſcenſion de la Ferté aprés dîné, pour nous rendre à Cluny, où nous arrivâmes fort tard. Le R. P. Dom Placide Deſporte, qui en étoit prieur, & tous nos Reverends Peres nous y reçûrent avec toute l'affection poſſible, & il ne ſe peut rien ajoûter au bon accueil qu'ils nous firent. Nous y reſtâmes dix-ſept jours, & nous y travaillâmes avec beaucoup d'aſſiduité durant tout ce temps-là. Tout nous y fut ouvert, & bibliotheque & chartrier. Dans la bibliotheque on voit encore un aſſez bon nombre de manuſcrits, beaux & anciens, mais qui ne ſont qu'une bien petite partie de ceux qui y étoient autrefois, dont on a encore le catalogue écrit il Cluny.

y a cinq ou ſix cens ans, ſur de grandes tablettes, qu'on ferme comme un livre. On dit que les Huguenots les ont emportéz à Genéve, & que c'eſt ce qui enrichit aujourd'hui la bibliotheque publique de cette ville. Le chartrier eſt un des plus beaux qui ſoient dans le royaume. Outre la fondation de Cluny par Guillaume comte d'Aquitaine, & une infinité de titres originaux; on y voit de tres-beaux cartulaires, dans leſquels tous les premiers abbez de cette illuſtre maiſon ont fait tranſcrire les titres de leur temps. Nous en avons tiré beaucoup de bonnes choſes pour nôtre deſſein: Mais ce qu'il y a de plus remarquable, ce ſont tous les privileges que les empereurs, les roys, & les autres princes ſouverains ont accordez aux évêques de Rome, que le pape Innocent IV. fit tranſcrire au concile de Lyon dans de grands rouleaux de parchemin, auſquels pendent les ſceaux de quarante Peres de ce concile. Pour les conſerver à la poſterité, il les mit en dépôt dans l'abbaye de Cluny, qui les a conſervez juſqu'à preſent, comme un des plus precieux monumens dont elle eſt dépoſitaire.

On voit dans l'enceinte de l'abbaye trois égliſes; la premiere, & la plus ancienne qui eſt fort petite, eſt dans le cimetiere des religieux. La ſeconde, qu'on appelle S. Pierre le Vieux, où S. Aimart, & peut-être S. Bernon ſont enterrez, eſt dans le cloître. On dit auſſi qu'il y a des cendres de l'Apôtre S. Pierre. Elle n'eſt pas entiere. La troiſiéme qui fut bâtie par S. Hugue, d'un ordre gotique, étoit la plus magnifique de ſon temps. Elle a cinq cens cinquante-cinq pieds de longueur, & ſix-vingt de largeur, & eſt haute à proportion. Il y a deux collateraux, deux croiſées, & deux jubez dans le milieu du chœur, où il y a deux cens vingt ſieges pour les religieux. On admire ſur tout le rond point. C'eſt un octogone fort delicat, ſoûtenu par huit petits piliers de marbre. On voit dans cette égliſe les tombeaux du pape Gelaſe, de Rainal archevêque de Lyon, de Guerin, évêque d'Amiens, & de quelques autres évêques; celui de S. Hugues, de Pierre le Venerable, de Ponce ſon predeceſſeur, où il eſt repreſenté les pieds liez, & la main coupée, pour montrer qu'il eſt mort excommunié, & ceux de quelques autres abbez.

L'office divin s'y fait avec une pompe & une majeſté digne d'un temple ſi auguſte. Toutes les ceremonies y ſont regulieres & graves; on a tâché depuis quelques années, d'en rétablir quelques anciennes qui avoient été abolies; mais on en a

auſſi introduit quelques-unes de nouvelles. Les dimanches & toutes les fêtes, ſix enfans de chœur, qu'on éleve gratuitement dans Cluny, tous fils de gentishommes, ſont revêtus en aube, & portent des manipules. Les grandes fêtes on commence les vêpres par l'encenſement de l'autel ; aprés quoi le celebrant entonne à l'autel le *Deus in adjutorium*. On ſe leve pour matines à minuit & demi ; à la proceſſion qui precede la grande meſſe, les officiers de l'autel marchent les premiers. 1. Le porte benîtier. 2. Le ſoudiacre portant la croix, ayant à ſes côtez les deux acolytes. 3. Le thuriferaire. 4. Le diacre, & les deux aſſiſtans, portant entre leurs mains des reliquaires ; enſuite les religieux revêtus en chapes. A l'offertoire tous les communians vont offrir leur petite hoſtie, que les aſſiſtans leur donnent, & baiſent la patene, & le chantre met le vin dans le calice. La principale ceremonie eſt la communion ſous les deux eſpeces, qui ſe fait par une partie des miniſtres qui ſervent à l'autel. Autrefois il y avoit à Cluny une petite fenêtre aux grilles de fer qui ſont à côté de l'autel, par laquelle on alloit communier les laïcs, qui n'entroient jamais dans le chœur. Ce même jour-là tous les religieux malades qui peuvent marcher, viennent dîner au refectoire, ſelon l'ancienne coûtume, auſſi bien que les petits enfans de chœur.

Parmi les reliques qu'on montre dans le treſor, le chef de S. Hierôme eſt une des plus conſiderables ; une partie des chaînes de S. Pierre, qu'on dit être ſemblables à celles qui ſont à Rome. La croce de S. Hugue, qui eſt de bois couvert de feüilles d'argent, dont le deſſus eſt d'yvoire ; le coûteau qu'il portoit à la ceinture ; ſa robe & ſon ſcapulaire, qui ſont de couleur brune ; les manches de la robe ont bien deux pieds de circonference ; pour le ſcapulaire, il eſt aſſez large pour couvrir tout les bras, & le capuchon qui y eſt attaché eſt tout d'une venuë, & comme un ſac.

Outre les tombeaux que nous avons dit être dans l'égliſe de Cluny, on en voit encore d'autres dans les cimetieres, & ailleurs, qui ſont de perſonnes de grande diſtinction. On en voit par exemple, un derriere l'égliſe de S. Pierre le Vieux avec cette épitaphe :

Hic requieſcit Wido comes Matiſconenſis, qui nullum hæredem ſæculo relinquens, converſionis gratia, Domino ducente, Cluniacum venit, una cum uxore, filiis ac filiabus, & triginta mi-

litibus, qui omnes monachi facti ſunt, & comes Albionenſis Wigo ſepultus eſt in loco hoc, qui & ipſe hujus eccleſiæ meæ devotionis monachus extitit. Requieſcant in pace. Amen.

Sic Cluniacenſis ſoboles virtute refulget
Principibus clarens, tantis ornata columnis.
Hic prior infauſta converſus ſorte parentis,
Alter cæleſti converſus numinis aura.

On voit encore hors de l'égliſe, à la porte des Allemans, ainſi appellée, parce que c'eſt par cette porte que les religieux d'Allemagne entroient autrefois, lors qu'ils venoient au chapitre general: on voit, dis-je, un ancien tombeau incruſté dans la muraille, qui nous a paru plus ancien que l'égliſe, & qui par conſequent doit y avoir été tranſporté, lors qu'on l'a bâtie, autour duquel on lit cette inſcription:

Hinc homo perpende, mors mortis metuendæ
Omne quod hic degit, hæc ſine lege legit.
Dos decus æris heræ huic magnæ nil valuere,
Quoniam cuncta rapit mors inimica rapit.
Nunc cum patre duce ditetur Delphia luce.

On ne ſçait point à Cluny quelle étoit cette Delphie, ni quel étoit ce duc ſon pere.

Tournus. Nous avions deſſein d'aller de Cluny à Mâcon, ſans paſſer par Tournus, parce qu'outre l'hiſtoire qu'a fait le Pere Chiflet ſur les titres de l'abbaye, nous ſçavions que monſieur Juenin, ſçavant chanoine de cette égliſe, avoit envoyé à Paris tous les memoires que nous aurions pû recueillir nous-mêmes: mais les lettres reïterées que les chanoines nous firent l'honneur de nous écrire, nous déterminerent à prendre cette route; ainſi nous partîmes le lundy aprés la Trinité de Cluny, & nous arrivâmes à Tornus vers le midy: auſſi-tôt aprés dîné nous fûmes voir monſieur Juenin, qui nous fit avoir la communication des principaux titres, & de quelques manuſcrits; ſur tout de celui de la vie & tranſlation de S. Philibert, des actes de S. Valerien, & de la chronique de Tournus, compoſée par Falcon, moine de ce monaſtere, dans laquelle il nous fit remarquer que le Pere Chiflet, qui a imprimé cette chronique, a fait quelques mépriſes, & qu'au lieu que la chronique parlant du regne de Gautier, qu'elle fait ſecond abbé de Tournus, dit qu'il a gouverné *bis*

quaternis annis; le Pere Chifflet ne dit que *quaternis annis*, omettant le *bis*; & qu'au lieu que la chronique rapporte la mort d'Aimin, ſeptiéme abbé *poſt* XVIII. *ſui regiminis annos*; ce Pere n'a lû que *octo*, retranchant tout d'un coup dix ans de gouvernement.

Il nous montra encore pluſieurs anciens titres de Louis le Débonnaire, de Charles le Chauve, &c. deux bulles du pape Jean VIII. écrites en lettre lombarde ſur de l'écorce. Dans une charte de Louis le Débonnaire de l'an 839. il nous fit remarquer que le pere Chifflet qui l'a imprimée au lieu de *Meginarius notarius*, a lû *Ego mercharius notarius*, & qu'en deux autres chartes de Charles le Chauve, il a auſſi mal lu les noms des notaires, mettant *Hirmin major & Aramboldus* pour *Hirminmaris* & *Erkambaldus*.

Il voulut auſſi nous faire voir tout ce qu'il y a de plus conſiderable dans l'égliſe, qui paroît fort ancienne, ſur tout le ſanctuaire, le tour des chapelles, & l'égliſe ſouterraine. C'eſt-là qu'on voit trois anciens tombeaux. On croit que les deux premiers ſont ceux de ſaint Valerien martyr, & de ſaint Philibert, ce qui eſt aſſez vrai-ſemblable; ſur le couvercle du troiſiéme, on lit ces deux mots d'une tres ancienne écriture *Adargarius epiſcopus*, ce qui doit s'entendre d'Adalgaire évêque d'Autun, mais ce couvercle paroît avoir été rapporté. On voit auſſi dans l'égliſe ſuperieure, le tombeau que le cardinal de la Palue s'étoit fait conſtruire de ſon vivant, mais il n'y a pas été enterré. On y voit encore la couverture d'un ancien tombeau que monſieur le cardinal de Bouillon a fait ôter pour faire une chapelle. On croit que c'étoit le tombeau de Pierre I. abbé de Tournus. Le ſaint Sacrement n'eſt point au grand autel, mais dans une chapelle hors du chœur; autrefois il ſe conſervoit dans une armoire à côté du maître autel.

Enfin on nous fit voir dans le treſor deux choſes conſiderables, les reliques de ſaint Philibert dans une châſſe de bois, & un éventail ou un *flabellum*, dont le diacre ſe ſervoit autrefois à la meſſe pour écarter les mouches de l'autel. Il a été fait à peu près comme ceux dont les dames ſe ſervent aujourd'hui, excepté qu'il a beaucoup plus d'étendue, & que le manche, qui eſt d'yvoire, a plus de deux pieds. On lit en gros caractere ces vers de chaque côté:

Flaminis hoc donum, regnator ſumme polorum,
Oblatum puro pectore ſume libens.
Virgo parens Chriſti voto celebraris eodem.
Hic coleris pariter, tu Philiberte ſacer.
Sunt duo quæ modicum confert æſtate flabellum,
Infeſtas abicit muſcas & mitigat æſtum.
Et ſine dat tedio munus guſtare polorum.
Propterea calidum qui vult tranſire per annum,
Et tutus cupit ab atris exiſtere muſcis
Omni ſe ſtudeat æſtate munire flabello.

Autour de l'éventail, ſont répréſentez les ſaints dont voici les noms.

S. Lucia, S. Agnes, S. Cecilia, S. Maria, S. Petrus, S. Paulus, S. Andreas.

Et de l'autre côté ſont les vers ſuivans:

Hoc decus eximium, pulcro moderamine geſtum
Concedet in ſacro ſemper adeſſe loco
Namque ſuo volucres infeſtas flamine pellit
Et ſtrictim motus longius ire facit.
Hoc quoque flabellum tranquillas excitat auras,
Æſtus dum eructat ventum excitatque ſerenum,
Fugat & obcœnas importunaſque volucres.

Et autour, les images des Saints dont voici les noms.

Index, S. Mauricius, S. Dionyſius, S. Philibertus, S. Hilarius, S. Martinus, Levita.

Sur la premiere pomme du manche, *S. Maria, S. Agnes, S. Philibertus, S. Petrus.* Sur la ſeconde pomme, ce vers qui marque le nom de l'auteur:

Johel me ſanctæ fecit in honore Mariæ.

On voit un ſemblable évantail au monaſtere de Prouille, de l'ordre de S. Dominique, dans le doiceſe de Toulouſe.

Macon. Nous partîmes de Tournus le jour ſuivant, & nous nous rendîmes

rendîmes à Mâcon le même jour. Comme Monſeigneur l'évêque n'y étoit point, nous eûmes bien tôt fait ce qu'il y avoit à faire. Nous vîmes la cathedrale, qui eſt aſſez jolie, mais qui n'approche pas de la magificence des grandes égliſes cathedrales. La ſacriſtie eſt un reſte de l'ancienne égliſe, qui eſtoit une des plus anciennes que j'aye vûës. Outre la cathedrale, il y a dans Mâcon une égliſe collegiale illuſtre, dont tous les chanoines doivent faire preuve de nobleſſe, comme ceux de S. Jean de Lyon. C'étoit autrefois une abbaye de chanoines reguliers ſous l'invocation de S. Pierre. Comme nous avions peu de travail à Mâcon, mon compagnon alla à Belleville, & à Joug-Dieu; pour moy je paſſay la fête de Dieu à Mâcon, & j'aſſiſtay aux premieres vêſpres & aux matines de la cathedrale. Le célebrant & les chantres y portent la mitre. Ceux-cy ſe promenent, & annoncent les antiennes en preſentant un petit livre, où elles ſont; pour les leçons, c'eſt le maître des ceremonies qui les va annoncer. Le lendemain j'aſſiſtai encore à la grande meſſe & à vêpres. Les ceremonies s'y font avec gravité, mais elles n'ont rien de ſingulier. Le celebrant, le diacre, le ſous-diacre, & les deux chantres portent la mitre. Un eccleſiaſtique tient la chandelle devant le celebrant, & deux petits enfans de chœur chantent la proſe.

Le lendemain je partis dans le batteau pour Lyon, où je trouvai mon compagnon. Nous fûmes loger chez les Peres Carmes, qui nous reçûrent avec beaucoup de charité. Je ne m'étend pas icy ſur toutes les choſes remarquables qui ſont dans Lyon, parce que l'on a fait des livres exprés, où tout y eſt exactement décrit. Nous y ſejournâmes onze jours, pendant leſquels nous reçûmes de grandes marques de bonté de Monſeigneur l'Archevêque, de monſieur le Comte de Foudras, de meſſieurs les Chanoines d'Aîné; ſur tout de monſieur le Prevôt, & de monſieur l'abbé Michel, des RR. PP. Chanoines Reguliers de S. Irenée. Mais celuy dont nous avons plus ſujet de nous loüer, c'eſt monſieur de la Vallette, ſubdelegué de monſieur l'Intendant, qui demeure en la place de Bellecour. C'eſt un homme ſçavant, fort curieux, & communicatif. Il a une bonne bibliotheque, pluſieurs manuſcrits, & en particulier tous les memoires de feu monſieur Guichenon, auteur des Hiſtoires de Breſſe & de Savoye, & beaucoup d'autres curioſitez. Voicy une ancienne inſcription trouvée depuis peu à Lyon, qu'il nous fit voir. Lyon.

D M
N AMERIAE
TITVLLAE
L. HELVIVS
FRVGI
CONIVGI
SANCTISSIMAE.

Il nous fit voir auſſi une autre épitaphe, gravée ſur un marbre, il y a environ cinq cens ans, laquelle a exercé beaucoup de gens d'eſprit, ſans qu'aucun ait pû dénoüer la difficulté qu'elle renferme. La voicy.

Hic jacet Groſſa de Varey filia Humberti de Varey majoris, relicta Humberti Flamens. IX. *calendas decembris obiit Catarina relicta ejuſdem Humberti Flamens. Animæ eorum per miſericordiam Dei requieſcant in pace. Amen. Hic jacet Bartholomeus Flamens & Peroneta de Chandonay ejus uxor.* La difficulté eſt de ſavoir comment un homme a pû avoir deux femmes aprés ſa mort. Je ne ſçai ſi on ne pourroit pas dire que cet homme auroit eu deux femmes, qu'il en auroit repudié une de ſon vivant, & que toutes deux luy auroient ſurvecu; ou bien il faudroit dire que le graveur a fait une mépriſe.

Mais puiſque nous ſommes ſur les inſcriptions, je veux en rapporter icy une que nous trouvâmes à S. Irenée devant l'égliſe, ſur une pierre qui étoit à moitié enterrée. Nous fîmes apporter un pic & une beſche, & nous la découvrîmes entierement. Elle eſt en anciennes lettres Romaines, & fort bien gravée en cette ſorte.

D M

ET MEMORIAE ETERNAE
SEXTI IRENEI LVCILLI PVERI DVLCISSIMI
QVI VIXIT ANNIS XIII. DIEBVS XXXXVII.
ELICIANVS AVG Ñ VERNA EX DISPENSATOR B.
PA.. ER ET DAT... LVCILLA MATER PARENTES
FILIO KARISSIMO PONENDVM CVRAVERVNT
ET SVB ASCIA DEDICAVERVNT.

En voicy encore une que nous trouvâmes derriere l'égliſe.

D M
Q. IGNII SILVINI
[IIII] VIRI
AVG. LVG.
IGNIA ELPIS
COLLIB. OPTIMO.

L'égliſe de S. Irenée eſt aſſurément l'un des plus venerables lieux qui ſoient dans Lyon. Elle étoit autrefois pavée à la Moſaïque, comme il paroît par une partie de ce pavé conſervé ſous quelques planches, & ſur lequel on lit ces vers :

Ingrediens loca tam ſacra jam rea pectora tunde.
Poſce gemens veniam, lacrymas hic cum prece funde.
Præſulis hic Irenei turma jacet ſociorum,
Quos per martyrium perduxit ad regna polorum.
Iſtorum numerum ſi noſſe cupis, tibi pando;
Millia dena novem qui fuerunt ſub duce tanto,
Hinc mulieres & pueri ſimul excipiuntur,
Quos tulit atra manus, nunc Chriſti luce fruuntur.

On voit dans l'égliſe ſouterraine le puits où furent jettez

par les idolâtres les corps des premiers martyrs de Lyon, dont le ſang rougit la terre de telle ſorte, qu'elle n'a point perdu depuis ſa couleur. Car quoique toute la terre d'alentour ſoit noire, celle-là eſt toûjours demeurée rouge, & ſert aujourd'hui de ſouverain remede aux malades qui s'en ſervent avec foy. Tout proche de là on montre à travers d'une grille quantité d'oſſemens; mais comme les heretiques y ont mêlé des os de bêtes, on n'en peut porter un juſte jugement. Cette égliſe paroît fort ancienne; tous les autels ſont d'une eſpece de marbre. Nous y vîmes la tombe d'une devote de nos jours, qui aprés y avoir paſſé ſept ans jour & nuit, y voulut être enterrée. Sa pieté meritoit bien cela. Hors de l'égliſe on voit une tombe ſur laquelle un chanoine eſt repreſenté avec la mitre.

Aprés ſaint Irenée l'abbaye d'Ainai merite plus de veneration qu'aucune autre, puiſqu'on tient par tradition qu'elle eſt bâtie dans le lieu même qui ſervit de priſon aux premiers martyrs de cette grande ville. Elle eſt ſituée dans les conflens de la Saone & du Rhoſne dans un endroit fort agreable, & eſtoit autrefois fort agreable. Paſchal ſecond en avoit fait la dedicace, comme nous apprenons de ces vers qu'on lit devant l'autel ſur le pavé qui eſt à la Moſaïque:

Hoc altare ſacrum Paſchalis papa dicavit.

Du côté de l'épitre on lit auſſi ces vers ſur le même pavé:

Huc expande manus quiſquis reus ante fuiſti.
Hic vinum ſanguis, hic panis fit caro Chriſti.

Et ces autres du côté de l'évangile:

Huc huc flecte genu veniam quicumque precaris.
Hic pax eſt, hic vita, ſalus, hic ſanctificaris.

Comme la fête de ſaint Jean patron de la cathedrale arriva dans le temps que nous étions à Lyon, nous voulûmes aſſiſter à vêpres & à la meſſe. Le Doyen y officia. Tout le chœur fut le prendre à la ſacriſtie, & le conduiſit à l'autel en chantant avec beaucoup de gravité. Là étant arrivé, il poſa derriere l'autel une relique de ſaint Jean qu'il tenoit entre ſes

mains, & aprés que meſſieurs les comtes & tous les autres eccleſiaſtiques l'eurent baiſée avec grand reſpect, il entonna le *Deus in adjutorium*, & fut ſe placer dans le fond du chœur derriere le grand autel. Les petits enfans de chœur entonnerent les antiennes, & les deux premiers comtes de chaque côté les pſeaumes. Ils étoient tous revêtus en ſurplis ſans dentelle; aucun ne portoit de chappe. Celui des comtes qui devoit faire l'office de thuriferaire à *Magnificat* étoit ſeul revêtu d'une belle aube fine à dentelle. On ne ſçait là ce que c'eſt que la muſique; mais le plain chant qui ſe chante par chœur, eſt ſi grave & ſi beau, qu'il n'y a point de muſique qui en approche. Il enleve tous ceux qui l'entendent. On ne dit point d'hymne aprés les pſeaumes, aprés le *Magnificat* on repeta deux fois l'antienne, puis on chanta un hymne de ſaint Jean, le verſet & l'oraiſon, & enfin le *Benedicamus Domino*, qui fut chanté par dix huit enfans de chœur. Aprés quoi on fut dire complies à un autel hors du chœur.

Le lendemain monſeigneur l'archevêque eut ſoin de nous faire bien placer, afin que la foule ne nous empêchât point de voir les ceremonies de la meſſe. Il y avoit cinq prêtres, cinq diacres & cinq ſoudiacres. Ils entrent aprés la proceſſion par la porte du ſanctuaire, & lorſqu'ils ſont arrivez au haut du chœur, le ſoudiacre qui doit chanter l'épitre fait la reverence au celebrant & va s'aſſeoir à la premiere des baſſes chaires du chœur la mitre en tête, & ayant à ſes côtez les autres ſoudiacres aſſiſtans qui demeurent là juſqu'au *Gloria in excelſis*. Les ceroferaires accompagnent les autres officiers à l'autel, où aprés avoir mis leurs chandeliers au bas des gradins, ils vont au milieu du chœur vers le ſoudiacre. Le celebrant commence la meſſe avec tous ſes officiers à ſes côtez; quand il monte à l'autel, les prêtres y montent auſſi & ſe placent aux deux coins ſe regardant face à face, & baiſant l'autel lorſqu'il le baiſe. Pour ce qui eſt des diacres, ils reſtent en droite ligne au bas de l'autel dans le ſanctuaire. Aprés que le celebrant a commencé la meſſe, les ſoudiacres qui étoient aux baſſes chaires du chœur viennent derriere l'autel, où ils ſe rangent en droite ligne regardant les diacres face à face.

Le celebrant entonne le *Gloria in excelſis Deo* au milieu de l'autel, mais il le continuë & le finit au coin; cependant les prêtres aſſiſtans vont s'aſſeoir, le celebrant & les diacres s'aſſeyent auſſi du côté de l'épitre, & les ſoudiacres du côté de

l'évangile derriere l'autel. Celui qui doit chanter l'épitre prend le livre ſur l'autel, baiſe l'épaule du celebrant, s'en va à la premiere haute chaire du chœur, & là aſſis il chante ou plûtôt recite l'épitre d'un ton aſſez bas. Deux acolythes ou enfans de chœur chantent l'*Alleluia* dans le même endroit, qui eſt ſuivi d'une longue proſe dont le chant enleve les aſſiſtans. Durant que le diacre chante l'évangile au jubé, on prepare la matiere du ſacrifice derriere l'autel. Aprés le *Credo* le celebrant ſe lave les mains, le ſoudiacre donne au diacre le calice & la patene, & le diacre les preſente au celebrant, qui fait l'oblation du pain & du vin par une ſeule oraiſon. Aprés l'oblation le celebrant ſe lave une ſeconde fois les mains. Cependant le ſoudiacre ſoutient la patene toute nuë qu'il tient avec ſon manipule, & qu'il reporte au *Pater noſter* ſur l'autel devant le celebrant à qui il baiſe l'épaule. Lorſque le celebrant a dit *Panem noſtrum quotidianum*, il éleve le calice avec l'hoſtie, & dit tout haut l'oraiſon *Libera nos quæſumus*. A l'*Agnus Dei*, on donne la paix à monſeigneur l'archeveſque & non au chœur. Aprés la communion, le celebrant eſſuye luy-même le calice, & l'ayant couvert de la patene le preſente renverſé au diacre, qui le donne de même maniere au ſoudiacre. A la fin de la meſſe monſeigneur l'archeveſque donna la benediction, & le celebrant auſſi bien que les autres la reçut à genoux. Voilà une partie des ceremonies de ſaint Jean de Lyon, qui ſont tres-ſimples, mais qui dans leur ſimplicité ont une majeſté auguſte & venerable.

Je ne parle point ici du chartrier dans lequel nonobſtant les fortes recommandations de monſeigneur l'archeveſque, nous eûmes bien de la peine d'entrer. Nous y vîmes pluſieurs manuſcrits de ſaint Auguſtin, de ſaint Jerôme & des autres peres de l'égliſe, écrits du temps de Leidrade, d'Agobard, d'Amolo, & de Remi archeveſques de Lyon; il y en a même de plus anciens & qui paſſent mille ans.

Ambournay. Aprés onze jours de travail dans Lyon, nous en partîmes pour Ambournay. Dans le peu de ſejour que nous y fîmes, nous allâmes à Varembon tres-petite ville du Bugei. Il y a une collegiale fondée par le cardinal de la Paluë, qui eſt enterré au milieu du chœur dans un tombeau de marbre aſſez beau, ſur lequel on lit cette épitaphe. *Hic jacet reverendiſſimus in Chriſto pater & dominus Ludovicus titulo S. Anaſtaſiæ S. R. E. cardinalis de Varambono vulgariter nuncupatus, epiſcopus Mau-*

rianenſis, qui obiit die XXII. *menſis ſeptembris anno Domini* M. CCCCLI. Comme nous retournâmes au monaſtere, nous aperçûmes une multitude de payſans qui moiſſonnoient des bleds; & comme cela nous ſurprit, celui qui nous accompagnoit, nous dit que la coûtume du pays permettoit à tout le monde de moiſſonner, & que chacun levoit pour récompenſe la dixme de ſon travail: on ajoûta qu'on avoit le même uſage lorſqu'on battoit les bleds, qui ſe battent à la campagne, parce qu'en ce pays-là il n'y a point de granges.

S. Rembert.

D'Ambournai nous fûmes à ſaint Rembert. C'eſt une abbaye d'anciens Benedictins ſur la croupe d'une montagne dans une agreable ſolitude. L'égliſe eſt fort ancienne. On y garde les reliques de ſaint Rembert & de ſaint Domitien, qui en a eſté le premier abbé. Le ſaint Sacrement y eſt conſervé dans une tour vitrée, & par conſequent tranſparente. Les religieux, quoique de la commune obſervance, y diſent tous les jours l'office de la Vierge. Au bas de la montagne eſt la ville de ſaint Rembert environnée de tous côtez de rochers, ſituée ſur la riviere d'Arbarine. Nous y paſſâmes pour aller à l'abbaye de ſaint Sulpice, où nous n'arrivâmes qu'aprés avoir paſſé une montagne aſſez roide, qui a plus d'une demie lieuë. L'abbaye n'a rien de fort conſiderable. On y voit dans l'égliſe quatre tableaux venus d'Italie, qui ſont fort eſtimez, ſur tout un ſaint Jerôme & une ſainte Catherine. Il y a dans la bibliotheque quelques manuſcrits; du reſte les bâtimens ſont en aſſez mauvais état, & un religieux qui nous faiſoit voir la maiſon, nous dit franchement que pour la rétablir, il faudroit la reforme, dont on eſt aujourd'hui tant ennemi, quoiqu'elle faſſe par tout tant de bien.

S. Sulpice.

Bellay.

La ville de Bellay, où nous fûmes de ſaint Sulpice, n'a rien de conſiderable. La cathedrale eſt auſſi fort peu de choſe; elle eſt redevable de ce qu'il y a de beau à Jean Paſſelaique un de ſes derniers évêques, qui avoit été Benedictin. Ce fut de ſon temps, qu'en fondant une cloche, par le moyen du metail qui s'étoit perdu en terre, on découvrit le corps de ſaint Antelme évêque de Bellay, qui depuis environ ſix cens ans s'eſt conſervé ſans corruption. On le tira de terre, & on le mit dans une belle châſſe ſur un autel, où on le voit encore tout entier; mais il a le viſage tout noir. On prétend que ceſt le metail de la cloche qui a cauſé cette noirceur, mais un chartreux m'a dit qu'il l'avoit vû vermeil & fort beau. Der-

riere le grand autel on voit quelques tableaux ſur le bois qui ſont d'un prix ineſtimable.

Pierre-Chaſtel. La chartreuſe de Pierre Chaſtel, qui n'eſt qu'à une lieuë de Beſlay, eſt bâtie ſur la pointe d'un rocher dans une forteresſe qui ſert de clef à la France pour paſſer en Savoye. Bonne de Bourbon pour executer le teſtament de ſon mari la fonda. Les ducs de Savoye l'ont toûjours fort conſiderée ; c'eſt-là qu'ils ont donné commencement à l'ordre militaire de l'Annonciade, & autrefois lorſqu'on y recevoit un chevalier, on lui donnoit l'habit de Chartreux, qu'il portoit tout le jour de ſa reception, & il aſſiſtoit ainſi à l'office.

Haute-combe. Nous entrâmes dans le dioceſe de Geneve par l'abbaye de Haute-combe. Elle eſt ſituée ſur le bord du lac du Borget. Ce lac a trois lieuës de longueur & une de largeur. Le poiſſon y eſt beaucoup meilleur que celui des rivieres. On y prend des brochets de trente ſix livres, des truites de trente, & des carpes de vingt-cinq & de vingt huit.

Pour ce qui eſt de l'abbaye, ſa ſituation eſt des plus agreables qui ſoient dans le pays. Les ducs de Savoye en ſont les fondateurs, & la choiſirent pour leur ſepulture. Ils aimoient tant autrefois cette maiſon, qu'ils avoient un palais tout proche, où ils paſſoient ordinairement trois ou quatre mois de l'année, pour s'édifier des bons exemples des ſaints religieux qui l'habitoient, & y prendre auſſi le divertiſſement de la chaſſe. On voit encore dans l'égliſe pluſieurs de leurs tombeaux & de quelques perſonnes de qualité, mais il n'y a point d'inſcription. Il y en a un de bronze fort beau à côté du grand autel ſur lequel on lit cette épitaphe: *Hic jacet Bonifacius de Sabaudia Cantuarienſis archiepiſcopus, operibus bonis & virtutibus plenus. Obiit apud ſanctam Helenam anno Domini MCC. ſeptuageſimo, XVIII die julii.* † *Magiſter Henricus de Colonia fecit hanc tumbam* Cette abbaye étoit autrefois fort jolie, & le refectoire, dont on voit encore les mazures, fort beau. On dit que ſaint Bernard l'ayant vûe en fut ſcandaliſé, & que d'un eſprit prophetique il dit : *Tu es trop belle, Haute-combe ma mignone, tu ne pourras pas ſubſiſter.* Elle n'eſt effectivement rien aujourd'hui en comparaiſon de ce qu'elle a été.

La choſe la plus remarquable que nous ayons vû à Haute-comte, c'eſt la fontaine, qu'on appelle la fontaine des merveilles. Elle eſt ſur le panchant d'une montagne, aſſez prés du monaſtere, & forme trois étangs. Ce qui y attire l'admiration

tion de tout le monde, c'eſt qu'en un même jour elle ſourd & tarit pluſieurs fois. Lorſque nous arrivâmes elle étoit tarie: un moment aprés nous la vîmes couler inſenſiblement du roche, & ſe groſſir à meſure qu'elle couloit. Enfin aprés avoir coulé ainſi durant un quart d'heure, elle commença à diminuer inſenſiblement juſqu'à ce qu'elle ſe tarit entierement, & en ceſſant de couler, elle fit un bruit ſemblable à celui d'une bouteille qui ſe vuide; aprés être demeurée tarie environ un quart d'heure, elle commença à recouler de même maniere. Il y a des temps où elle ſe tarit plus ſouvent, & d'autres moins. Les philoſophes ſe ſont exercés à découvrir le principe d'une choſe ſi merveilleuſe; mais ceux qui raiſonnent le mieux, ce ſont ceux qui diſent qu'ils n'en ſçavent rien.

Nous ſejournâmes le dimanche à Haute-combe, & le lundi nous nous rendîmes à Anneci, où le ſiege épiſcopal de Geneve a été tranſporté depuis que les heretiques en ont chaſſé les catholiques. L'égliſe des Cordeliers ſert de cathedrale. Il y a trente chanoines qui doivent tous être ou docteurs ou nobles. Ils portent l'habit des chanoines de ſaint Pierre de Rome, par un privilege particulier que ſaint François de Sales leur a obtenu étant prevôt. Comme ils ont toûjours voulu conſerver quelque reſte de l'ancienne ſplendeur de leur cathedrale, ils entretiennent muſique dans leur égliſe, & de douze mille livres, qui ſont tout le revenu du chapitre, ils en conſument neuf en charges; ſi bien qu'il ne reſte que trois mille livres à partager entre trente chanoines, c'eſt pourquoi comme leur revenu eſt tres-modique, on leur permet d'avoir des cures ou d'autres benefices. Anneci.

Nous arrivâmes tout au ſoir à Annecy; le lendemain aprés avoir dit la ſainte Meſſe devant le corps de ſaint François de Sales, nous fûmes ſaluer monſeigneur l'évêque, qui nous fit l'honneur de nous retenir deux heures auprés de lui, & de nous reconduire juſques dans la ruë. C'eſt un prelat qui marche ſur les traces de ſaint François de Sales, homme d'oraiſon, d'un zele & d'une humilité exemplaire. Nous fûmes charmez dans l'entretien que nous eûmes avec lui, de tout ce qu'il nous fit l'honneur de nous dire de l'état de ſon dioceſe, & ce fut pour nous une conſolation tres-ſenſible d'apprendre que tous les environs de Geneve, excepté ce qui eſt du côté de Berne, ſont tous catholiques, & que les prêtres y reçoivent beaucoup plus de meſſes des habitans de Geneve,

qu'ils n'en reçoivent de leurs paroiſſiens. Il nous fit voir pluſieurs lettres originales de ſaint François de Sales pleines de vigueur pour ſoutenir ſes droits. Il en ſort une odeur qui embaume tous ceux qui ſont preſens. Il nous montra auſſi un état de ſon dioceſe écrit de la propre main du Saint, tel qu'il l'envoyoit au pape de cinq ans en cinq ans. Il paroît par cet état que ſaint François de Sales n'avoit de revenu, charges faites, que ſept cens ducatons. (Je crois qu'un ducaton vaut trois livres dix ſols.) L'évêque d'aujourd'hui n'en a güeres davantage, & cela n'empêche pas qu'il ne ſoit autant évêque, que ceux qui ont cinquante ou ſoixante mille livres de rente. Il eſt vrai qu'il n'a ni caroſſe, ni train; mais il n'en eſt pas moins heureux, & il eſt plus conforme aux apôtres & aux ſaints évêques, qui ſe ſont fait un merite d'être pauvres, & qui n'ont eu des richeſſes que pour les diſtribuer aux miſerables. Lorſque nous quittâmes ce ſaint Evêque, il nous donna ſon aumônier qui nous mena chez ſon grand vicaire, docteur de Sorbonne & tres-ſaint homme, pour lui dire de ſa part d'écrire à monſieur le Prevôt de Sales qui étoit à deux lieuës d'Annecy, le ſujet de notre arrivée, & lui mander de venir inceſſamment pour nous communiquer tous les memoires qu'il avoit de ſon égliſe.

L'après dîné, nous fûmes aux abbayes de Bonlieu & de ſainte Catherine, toutes deux de l'ordre de Cîteaux. Celle-ci eſt à une petite demie-lieue d'Annecy, ſur une haute montagne, d'où l'on découvre toute la ville. Lorſque nous y arrivâmes, les religieuſes, qui ne gardent point la clôture, étoient à la promenade, & ne revinrent que le ſoir; mais madame de ſaint Thomas, qui en eſt abbeſſe, nous y reçut, & nous donna toute la ſatisfaction que nous pouvions deſirer; elle nous fit voir un ancien martyrologe dans lequel ſes religieuſes liſent tous les jours au chapitre lorſqu'elles annoncent la fête des Saints du jour ſuivant, car elle ne veut pas qu'elles liſent dans un martyrologe imprimé. Elle nous mena auſſi à l'égliſe, où l'on voit ſous le portique un tombeau élevé, avec cette inſcription: *Hic jacet felicis memoriæ piiſſimus Willelmus Gebennarum comes, hujus abbatiæ inſignis benefactor, & pater Beatricis à Sabaudia ejuſdem abbatiæ fundatricis in capitulo recumbentis.* Il y a auſſi le tombeau d'un bienheureux Guigue parent de la fondatrice, à qui les peuples ont une grande dévotion. Je ne doute point que ce ne ſoit le tombeau de Guigo

ou Guy de Geneve, évêque de Langres, enterré à ſainte Catherine, dont il eſt fait mention dans le martyrologe de cette abbaye, l'onziéme des Calendes de Decembre. Avant que de ſortir de ſainte Catherine, madame l'abbeſſe nous donna à ſoupé avec un des petits neveux de ſaint François de Sales, & voulut nous retenir à coucher; mais comme nous avions affaire à Annecy, elle nous donna des chevaux pour nous en retourner.

Le lendemain, comme nous venions de dire la ſainte meſſe au tombeau de ſaint François de Sales, le pere de Bellegarde ſçavant Barnabite, & parent du fameux Octave de Bellegarde archevêque de Sens, vint nous prendre, & nous donna toutes les marques d'eſtime & de veneration qu'on puiſſe donner aux plus ſavans. Il nous mena dans leur college, & nous fit voir tout ce qu'il y a de curieux. Nous fûmes enſuite chez monſieur le Prevôt de Sales, qui étoit venu exprès pour nous voir, & nous communiquer ce qu'il y avoit de plus rare dans les archives du chapitre. Il nous fit part de la liſte des Prevôts de Geneve qu'il a faite lui-même, & de ſes remarques ſur les évêques de ſon égliſe; il nous retint à dîner, & nous regala d'un concert de muſique. Nous travaillâmes toute la journée chez lui, & ſur le ſoir, nous fûmes voir monſeigneur l'évêque, qui nous fit l'honneur de nous mener lui-même à l'égliſe du ſaint Sepulcre, pour y voir le tombeau d'un bienheureux André, qu'on fait fils d'un prince d'Achaïe, & enſuite religieux & prieur du monaſtere, qui étoient autrefois de chanoines reguliers. Nous admirions l'humilité & la modeſtie de ce ſaint prélat, qui ſe découvroit pour ſaluer tous les pauvres gens qui ſe levoient dans les rues pour lui faire la révérence.

Le jeudi nous vîmes les archives du ſaint Sepulcre, où l'on nous avoit dit que nous trouverions bien des antiquitez. Le plus ancien titre que nous y maniâmes, étoit de 1347. & commençoit ainſi: *Nos frater Andreas de Antiochia, canonicus claviger S. Sepulcri Hieroſolymitani, prior domorum in Lombardia, Ungaria, Campania, Marchia, Pedemontio.* Il y a bien de l'apparence que c'eſt ce bienheureux André prieur de cette maiſon, dont on voit le tombeau dans l'égliſe, & qu'elle n'eſt pas plus ancienne: ce qui ſe confirme par le Nécrologe, qui met la mort du quatriéme prieur en 1408. Nous fûmes de là viſiter les archives de monſeigneur, dans leſquelles nous vîmes pluſieurs titres qui prouvent tres clairement,

qu'il eſt non ſeulement évêque, mais prince & ſeigneur ſouverain de Geneve; nous prîmes enſuite congé de ſa Grandeur, qui ſouffrit avec peine que nous reſtaſſions ſi peu à Annecy, & nous fit l'honneur de nous rendre viſite dans nôtre hôtellerie.

Taloire. Nous nous rendîmes le même jour au monaſtere de Taloire, qui originairement n'étoit qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de Savigni dans le dioceſe de Lyon, & fondé par Ermengarde, femme de Raoul roi de Bourgogne. Claude Granier qui fut enſuite évêque de Geneve, & qui fit ſaint François de Sales ſon coadjuteur, en avoit été religieux & prieur, & y avoit établi une réforme, qui depuis s'eſt unie à la congregation du Mont-Caſſin. A preſent c'eſt une abbaye ſituée ſur le bord du lac d'Annecy, dans laquelle il y a vingt religieux qui gardent l'abſtinence dans le monaſtere, & recitent tous les jours l'office de la ſainte Vierge. Ils nous firent tout l'accueil poſſible, ſur-tout monſieur l'abbé, & nous retinrent deux ou trois jours. Nous vîmes pendant ce temps-là les manuſcrits, qui ſont pour la plûpart fort beaux & anciens. Il y en a entr'autres un tres-ancien, qui contient les loix des Allemands, celles des Bourguignons par Gondebaut, la loi Salique & les loix Romaines; un ouvrage qui a pour titre Polipticon ou Perpendiculum, compoſé par un Felanus évêque d'Eſpagne; un Poëme ſur le martyre de la legion Tebaine, compoſé par Ogerius évêque d'Ivrée, *Yporienſis epiſcopi*, un ancien Antiphonaire, dans lequel il y a un traité d'Agobard qu'il adreſſe aux chantres de l'égliſe de Lyon; un ouvrage d'Amalaire, qui a pour titre, *Liber de ſignificatione myſteriorum eccleſiæ*; un ouvrage ſur l'oraiſon dominicale & ſur la ſalutation de l'Ange, par Nicolas de Gange, profeſſeur en Theologie de l'ordre des Mineurs en la province de Sicile; un livre des vertus & des vices, par un religieux de l'ordre des Mineurs, appellé Johannes Wialenſis. Nous vîmes auſſi dans la ſacriſtie une ancienne chappe, & une chaſuble d'un fond d'or, avec des figures faites à l'aiguille, & un morceau du bois de la vraie croix, avec laquelle on donne la benediction au peuple à la porte de l'égliſe, à la fin de la meſſe.

Tamied. A trois ou quatre lieues de Taloire, eſt l'abbaye de Tamied, qui dans la Savoye a la même réputation que la Trape en France. Dom Arſene Jougla qui en eſt abbé, eſt François, né à Toulouſe d'une maiſon illuſtre; il quitta les biens & les hon-

neurs qu'une grande famille lui offroit, & de riches benefices qu'il poſſedoit, pour embraſſer la vie pauvre & pénitente des religieux de la Trape. Après y avoir fait profeſſion, il y exerça la fonction de Pere maître ; de-là il fut envoyé en Toſcane au monaſtere de Bonſolazo, dont il fut fait prieur. L'abbé de Tamied étant mort, les religieux qui étoient déja réformés, l'élurent pour leur abbé. Comme il trouva en eux de bonnes diſpoſitions, il n'eut pas de peine à leur perſuader de ſe réformer davantage. Ils embraſſerent ſans difficulté le ſilence perpetuel de la Trape, le travail des mains durant deux heures, une entiere ſeparation du monde. Ils boivent du vin, mangent des œufs, & accommodent leurs legumes avec du beurre, & ne s'accordent l'uſage du poiſſon que trois ou quatre fois l'année Ils répandent l'odeur de leur vertu dans tout le pays, & certainement il eſt impoſſible de les voir, ſans être touché de leur modeſtie, & de leur recueillement. Cette modeſtie paſſe des religieux aux domeſtiques, qui gardent également le ſilence, ſe voyent & font leurs ouvrages enſemble ſans ſe parler. Les hoſtes y ſont reçûs avec toute la charité & la propreté poſſible ; mais leur appartement eſt tellement ſeparé de celui des religieux, qu'ils ne peuvent avoir de communication avec eux. Nous y trouvâmes monſieur le baron de la Villette de Chevron, dont on regarde les ancêtres comme fondateurs de l'abbaye. Nous avions eû l'honneur de le voir à Taloire, & il vint exprés à Tamied à cauſe de nous. Comme nous étions là, monſieur l'abbé de Siſſery, frere naturel du duc de Savoye, y arriva ; nous eûmes l'honneur de ſouper avec lui, car il eſt fort familier. Il nous témoigna l'eſtime qu'il faiſoit du pere dom François de Lami, dont il a toûjours les ouvrages entre les mains, les portant même en campagne avec lui ; il but à ſa ſanté. Il nous entretint auſſi de ſon Alteſſe Royale, & nous en parla comme d'un prince tres-pieux qui faiſoit tous les jours trois heures d'oraiſon, & qui avoit fait une ordonnance, par laquelle il défendoit à tous ſes ſujets de cauſer à l'égliſe, ſous peine aux perſonnes de la premiere qualité, d'être enfermez trois mois dans une citadelle ; aux perſonnes de moindre qualité, de garder trois mois la priſon ; & au menu peuple, de ſubir une punition exemplaire.

La grande retraite des religieux de Tamied n'empêche pas qu'ils n'ayent une bibliotheque. Nous y trouvâmes même des manuſcrits, parmi leſquels il y a un ouvrage de Pierre Abai-

lard, qui a pour titre *Petri Abaëlardi de univerſalibus & ſingularibus ad Olivarium filium ſuum Tractatus.* Leur chartrier eſt le plus propre & le mieux arrangé que j'aye vû. Nous vîmes dans la ſacriſtie une main de ſaint Pierre de Tarentaiſe, ſes habits pontificaux, & un morceau du bois de la vraye croix.

Tarentaiſe. L'abbaye de Tamied eſt l'unique du dioceſe de Tarentaiſe, qui eſt tres petit, & qui dans dix lieues de longueur & trois de largeur, n'a pas plus de ſoixante & dix paroiſſes; mais elles ont l'avantage d'être toutes renouvellées & bâties à neuf par les ſoins, & aux dépens du dernier archevêque: quelques-uns croient néanmoins que les dioceſains y ont un peu contribué, & voicy comment. Tous les ans il ſort de Tarentaiſe & des autres pays d'alentour, une infinité de Savoyards, qui ſe partagent par bande, & ſe répandent en pluſieurs royaumes. Les uns vont en Allemagne, les autres en France, les autres en Italie, tous ſous un chef qui a ſoin d'eux, & à qui ils remettent ce qu'ils gagnent à ramonner les cheminées. Avant que de partir ils vont tous recevoir la benediction de l'évêque, & aprés l'hyver ils font la même choſe à leur retour. Pour lors on partage en trois ce qu'ils ont apporté. La premiere partie eſt pour l'égliſe, la ſeconde pour les pauvres, & la troiſiéme pour eux. C'eſt donc en partie de ce premier lot qu'ont été rebâties toutes les égliſes du dioceſe. La cathedrale eſt aſſez belle pour le pays. Elle doit auſſi une partie de ſa ſplendeur à ſon dernier archevêque, qui a rendu encore magnifique ſon palais archiépiſcopal, qui n'étant point habité depuis la mort de ce grand prelat, ſervoit alors de corps de garde aux ſoldats. La ville épiſcopale eſt peu conſiderable. On l'appelle Montier. Ceux du pays croyent que c'eſt parce qu'elle eſt entre trois montagnes: mais elle eſt plûtôt entre cinq que trois, & le mot latin de *monaſterium* fait voir que c'eſt parce qu'originairement l'égliſe cathedrale étoit deſſervie par des moines.

Maurienne Nous en partîmes le 25 juillet pour aller à ſaint Jean de Maurienne. On nous conſeilla de paſſer par la montagne, parce qu'en prenant cette route nous gagnerions dix lieuës de chemin, qu'on pouvoit y aller en toute aſſurance, parce que la cavalerie Françoiſe y avoit paſſé; mais on ne nous diſoit pas que cette cavalerie avoit été quinze heures à faire quatre lieuës. Pour nous, nous les fîmes en dix heures; mais nous

étions ſi fatiguez lorſque nous arrivâmes à la Chambre, petite ville à deux lieuës de Maurienne, que nous n'en pouvions plus. Le jour ſuivant fête de ſainte Anne nous fûmes dire la meſſe aux Cordeliers, & aprés nous allâmes à Maurienne qui n'eſt qu'à deux petites lieuës de là ſur la riviere d'Arc. L'évêque qui a beaucoup de merite, nous reçut parfaitement bien, & non ſeulement nous ouvrit ſes archives, mais il nous retint chez lui. Son palais épiſcopal eſt fort magnifique, quoi qu'il n'y ait que des châſſis de papier. Car dans toute la Savoye & dans une partie du Dauphiné on n'employe le verre aux fenêtres que dans les égliſes. On voit dans la cathedrale de Maurienne quelques tombeaux d'évêques, & à l'entrée quelques uns des ducs de Savoye. Le ſaint Sacrement non plus qu'à Moutier ne ſe conſerve pas au grand autel, mais à côté, dans un tabernacle d'un tres-beau travail. Il eſt dans un vaſe de marbre, dans lequel il y a une petite boëte où il eſt renfermé. On ne l'expoſe jamais dans la cathedrale de Maurienne, & ce n'eſt que depuis environ huit ans qu'on y donne la benediction avec la ſainte Euchariſtie, depuis que l'égliſe de la paroiſſe étant interdite, elle fut transferée à la cathedrale. On montre dans le treſor deux doigts en chair & en os de ſaint Jean Baptiſte, & on prétend que le roy Gontran fonda l'égliſe de Maurienne pour les y mettre. Nous vîmes auſſi dans le treſor une croce d'yvoire; car les anciens évêques aimoient mieux employer leur argent à ſoulager les pauvres, qu'en des ornemens vains & ſuperflus.

Nous ſejournâmes deux ou trois jours à Maurienne, & nous en partîmes comblez des bontez de monſeigneur l'evêque, pour aller à l'abbaye de Beton de l'ordre de Cîteaux. Madame de la Roche d'Alberi ſœur du comte de la Roche, qui défendit Turin aſſiegé par les François, en eſt abbeſſe. Nous fûmes de là à l'abbaye des Hoyes à deux lieuës de Grenoble, fondée par Marquiſe ou Marguerite, de Bourgogne, qui y eſt enterrée dans le chapitre.

Nous arrivâmes à Grenoble au commencement du mois d'Août, & nous fûmes d'abord deſcendre à notre monaſtere de ſaint Robert, qui eſt à une lieuë & demie au de-là de la ville. C'eſt un prieuré qui dépend de la Chaize-Dieu, fondé dans l'onziéme ſiecle par Guigue le Gras Dauphin de Vienne, qui s'y fit religieux, & dont on voit le tombeau dans le cloître avec cette inſcription: Grenoble.

Hic jacet Guigo Craſſus Delphinus primus & monachus magnæ pietatis.

Et contre le mur.

D. O. M.

GUIGONIS COMITIS
ANASTASIS.
Quam cernis tumuli effigiem,
Viator,
Monumentum eſt, non ſepulcrum,
GUIGONIS *comitis Albonenſis*
Memoriæ adornatum.
Is cognomento Craſſus,
Inclytæ ſtirpis proles & parens,
Delphinorum caput,
Tanto ſplendore nobilitavit nepotes,
Ut eorum dignitas
Ad Francorum thronum
Facta ſit neceſſarius gradus,
Nec aliter extingui potuerit
Clariſſimum Delphinorum nomen,
Quam regia ſobole
Evaſerit immortale.
Audi amplius.
GUIGO *carnali poſteritate illuſtris,*
Spirituali felicior,
Dum S. Roberti Caſæ-Dei abbatis
Filios adoptat,
In proprio caſtro inſtituit,
Hoc monaſterium Cornilionenſe,
Ubi tot filios cælo educavit,
Quot aluit monachos.
Et carnalium nepotum linea deficiente,
In ſpiritualium filiorum ſucceſſione
Non defecit.
Audi & mirare.
GUIGO *tantus dum creſcere cupit,*
Minuitur totus,
Et abjecto mundo ac ſeipſo,

Fit

Hujus cœnobii factus alumnus
& auctor.
Jam luge viator.
GUIGO *vir magnæ pietatis,*
Ut tradiderunt majores,
Et opera conteſtantur,
Morti debitum ſolvit XIIII. *calendas februarii*
Labente ſæculo XI.
Sepultus loco humili,
Ubi conſepulta memoria
Jacere videbatur.
At Cornilionenſes cœnobitæ Congregationis S. Mauri
Optimi parentis memoriam
E tenebris vindicare cupientes,
Inſtaurato monaſterio,
E veteri tumulo collectas
In hunc locum honorificè tranſtulerunt
Anno reparatæ ſalutis M. DC. LXII.

Le lendemain nous fûmes rendre nos reſpects à monſeigneur l'évêque de Grenoble, qui nous reçut fort bien & prit plaiſir à nous montrer lui-même ſon palais épiſcopal qui eſt tres-ſomptueux. C'eſt le cardinal le Camus qui l'a mis dans l'état où il eſt. Au lieu de riches tapiſſeries, il a mis dans ſes ſalles des tableaux de prix de la vie & de la paſſion de Notre-Seigneur, les portraits de tous les évêques de Grenoble, les noms de toutes les paroiſſes de ſon dioceſe, des villages dont il tire les dixmes, & de tous les lieux où il donne des predicateurs. Cela eſt modeſte & inſtructif en même temps.

Le jour ſuivant qui étoit la fête de ſaint Dominique, nous fûmes dire la meſſe aux Jacobins, qui nous retinrent à dîner. Nous vîmes auſſi monſieur de Beaumont maître des comptes, qui nous fit la grace de nous communiquer quelques manuſcrits, & nous procura l'entrée dans la chambre des comptes. Comme nous trouvâmes de l'occupation à Grenoble tant dans les archives de l'évêque que dans celles du chapitre & de la chambre des comptes, nous y allions tous les matins, & nous retournions le ſoir à ſaint Robert : mais comme cela nous emportoit tous les jours quatre heures de temps, nous prîmes le parti de manger & de coucher chez les peres de l'Ora-

toire, qui nous reçurent chez eux durant trois jours avec beaucoup de charité.

Lorſque nous étions ſur le point de prendre congé d'eux, il y vint un homme aſſez bien mis, tirant un peu ſur l'âge, mais auſſi vif qu'un jeune homme, qui nous divertit un peu, & nous fit en même temps compaſſion ſur ſon aveuglement & ſur ſon entêtement. Il ſe plaignit avec beaucoup de chaleur à ces Reverends Peres, de ce qu'on vouloit lui faire des affaires ſur une ſcience qu'il avoit acquiſe par ſon étude & par une dépenſe de quinze cens livres. Que cette ſcience conſiſtoit à dire certainement, ſi un homme qui eſt malade, doit mourir de ſa maladie; ſi un homme qui ſe bat en duel ſera tué; ſi un homme qui eſt bleſſé, a une bleſſure mortelle: qu'aprés bien des recherches il avoit enfin trouvé cette ſcience dans les ouvrages du venerable Bede, qui étoit un ſaint & un des plus ſçavans hommes de ſon ſiecle: qu'il prioit ces Peres de lui faire voir les ouvrages de cet illuſtre auteur. Nous tâchâmes d'abord de le deſabuſer, & nous lui dîmes que Bede étoit trop éclairé pour donner dans une rêverie ſemblable à celle-là. Mais il ſoutint toûjours ſon ſentiment avec chaleur & une action ſi animée, que nous avions bien de la peine à nous empêcher de rire: cependant comme il faiſoit beaucoup d'inſtances pour voir les ouvrages de Bede & pour nous y découvrir ſa ſcience, nous crûmes que le meilleur moyen pour le deſabuſer, étoit de les lui mettre entre les mains. Nous montâmes à la bibliotheque, & aprés bien des recherches, il trouva à la fin d'un volume de Bede, une roüe avec une lettre adreſſée à Meneſyppus roy d'Egypte, qui avoit pour titre: *De divinatione vitæ & mortis Pitoſiris ad Meneſyppum regem Ægypti epiſtola.* Lorſqu'il eut trouvé cette lettre, il triomphoit & avec ſes manieres échaufées, Liſez mon Pere, diſoit-il, voilà où j'ai puiſé la ſcience qui m'attire aujourd'hui tant d'affaires. Nous lui dîmes que cette lettre n'étoit point de Bede, & qu'elle étoit indigne de lui. Il ſoutint au contraire qu'elle en étoit. Pour le convaincre, nous lui dîmes qu'il n'avoit qu'à faire attention ſur le titre de la lettre, & que bien loin d'être de Bede, il verroit qu'elle eſt d'un auteur qui s'appelloit *Pitoſiris*. Il ſe récria beaucoup là-deſſus, & ſoutint que *Pitoſiris* n'étoit pas un nom d'homme, mais un mot grec qui ſignifie *cognitio*. Nous admirâmes l'ignorance & la hardieſſe de cet homme de dire que *Pitoſiris* ſignifioit *cognitio*; mais il

falloit le convaincre. Nous cherchâmes donc, & nous trouvâmes dans Pline que Pitoſiris étoit un fameux aſtrologue qui vivoit long-temps avant la venuë de JESUS-CHRIST. Nous lui montrâmes cela ſi demonſtrativement, qu'il fut obligé de ſe rendre, il en fut tout honteux, & fort fâché de s'eſtre vû deſabuſer, & d'avoir perdu ſur ſon admirable ſcience l'autorité d'un homme auſſi venerable que Bede.

La grande Chartreuſe.

Etant à Grenoble, nous ne pouvions pas nous diſpenſer d'aller à la grande Chartreuſe. Elle eſt ſituée dans un deſert affreux, où l'on n'arrive qu'aprés avoir monté deux lieuës par un chemin tres-étroit, au deſſous duquel ſont des précipices, & au deſſus des rochers à perte de vûë. Elle n'a rien d'agreable que ce qui plaît aux ames touchées d'une vive componction, & animées des ſentimens d'une tres-auſtere penitence. On ne peut preſque concevoir comme il eſt pû venir dans l'eſprit d'un homme, d'établir une communauté dans un lieu auſſi horrible & auſſi ſterile que celui là. Mais ce qu'il y a de plus admirable, c'eſt que l'horreur d'une ſi vaſte ſolitude n'ôte point la joye aux religieux qui l'habitent. Nous paſſâmes avec eux la fête de l'Aſſomption & nous aſſiſtâmes à leurs matines, qui durerent quatre heures entieres. Ils nous montrerent leurs ornemens qui ſont tres-riches, ſur tout celui qui leur a été donné par ſaint Loüis roy de France, & une fort belle châſſe de criſtal, qui eſt un preſent du pape Innocent XI. La maiſon ayant été brûlée ſept fois, a été fort bien rebâtie, & au lieu de bardeau on l'a couverte d'ardoiſes. Elle eſt belle; mais elle n'a rien de trop magnifique, ni qui bleſſe la ſimplicité religieuſe. A l'entrée on trouve quatre gros pavillons fort ſolidement bâtis, pour recevoir les prieurs de divers royaumes, qui viennent au chapitre general. Sur quoy il eſt à remarquer, que tous les prieurs venant à la Chartreuſe, mettent pied à terre à la porte; mais les prieurs Allemands, à cauſe que ſaint Bruno étoit de leur pays, par un privilege ſpecial, entrent à cheval dans la cour. Outre ces quatre pavillons, dans leſquels il y a bien du logement, il y a un grand corridor, où ſont beaucoup de cellules pour les capitulans; dans ce corridor on voit les plans de la plûpart des Chartreuſes de l'ordre. Celui de la Chartreuſe de Marſeille, qui eſt admirablement beau, ſe reſſent du zele du Pere Dom Innocent Maſſon; car ce grand general indigné d'y voir trop d'ornement, prit plaiſir à le défigurer. Au bout de ce corridor eſt la

ſalle du definitoire, dans laquelle on voit de fort belles peintures de la vie de ſaint Bruno, & au deſſus les portraits de tous les generaux de l'ordre. Quoique les incendies frequentes qui ſont ſurvenuës à la grande Chartreuſe, en ayent fait perir preſque tous les anciens monumens, on ne laiſſe pas d'y trouver encore un nombre de manuſcrits; mais ce n'eſt que par les ſoins du R. P. Maſſon, qui les a fait venir de la Chartreuſe des Portes.

S. Joire. Nous ſortîmes de ce ſaint lieu fort édifiez pour aller à l'abbaye de ſaint Joire, où il y a douze religieuſes Benedictines, ſi pauvres, qu'elles ſont obligées d'aller entendre la meſſe à la paroiſſe, mais pourtant ſi attachées à leur état, que dans la chere année, qui obligea tant de religieuſes à ſortir de leur cloître, aucune d'elles n'alla chez ſes parens. Nous y étions allez, comme par tout ailleurs, pour viſiter le chartrier; mais nous fûmes fort ſurpris qu'à notre arrivée on nous pria de faire la ceremonie de la ſepulture d'une religieuſe qui étoit morte.

S. Chef. Le lendemain nous fûmes à l'abbaye de ſaint Theudere, qu'on nomme vulgairement ſaint Chef. Jean XXII. unit la dignité & la manſe abbatiale à celle de l'archevêque de Vienne, & Paul III. la ſecularisa en 1535. Il y a vingt-huit chanoines, qui font preuve de quatre degrez de nobleſſe du côté de pere & de mere, un doyen & huit perſonnats. Le doyen a quatre mille livres de rente, & l'archevêque douze.

Tous ces meſſieurs nous comblerent d'honnêteté, & nous communiquerent de la meilleure grace du monde ce qui leur reſte d'anciens monumens de la fureur des heretiques. Car ces impies brûlerent en 1562. toutes les chartes; mais jamais ils ne pûrent brûler l'égliſe. Un plus determiné que les autres monta à la charpente pour mettre le feu au lambris; mais il laiſſa à la poſterité des marques viſibles de la punition de ſon impieté. Car s'étant laiſſé tomber, il rougit tout le pavé de ſon ſang, qui n'a pû s'effacer depuis ce temps-là quoiqu'on l'ait lavé fort ſouvent. Saint Theudere premier abbé du monaſtere & ſaint Theobalde archevêque de Vienne ont été enterrez en ce lieu, mais aujourd'hui on n'a aucune de leurs reliques, ſoit qu'elles ſoient demeurées en terre, ſoit qu'elles ayent été brûlées par les heretiques, ce qui eſt plus probable: car nous trouvâmes une ancienne inſcription d'environ quatre cens ans, qui porte qu'un prêtre nommé Jean

de ſaint Geneſt fit faire un tres-beau chef d'argent à ſaint Theobalde, & je ne ſçai ſi ce n'eſt pas ce qui a donné occaſion d'appeller l'abbaye ſaint Chef. Nous ne vîmes dans l'égliſe aucun tombeau, parce qu'on n'y a jamais enterré perſonne.

Bonnevaux.

L'abbaye de Bonnevaux n'en eſt pas fort éloignée. Elle fut fondée par Gui archevêque de Vienne, qui peu aprés fut élû pape ſous le nom de Calixte II. C'étoit autrefois la demeure des Saints, & l'on y en compte juſqu'à quinze : c'eſt aujourd'hui une maiſon toute ruinée. On voit dans les mazures de la nef quelques tombeaux, entr'autres celui de Gautier évêque d'Aire, qui avoit été religieux de Clairvaux. Nous y paſſâmes la fête de ſaint Bernard, & de-là nous fûmes à la Côte ſaint André où il y a une abbaye de Bernardines, qui à cauſe de la miſere du temps, s'étoient retirées chez leurs parens. Mais l'abbeſſe qui y étoit nous communiqua tout ce que nous ſouhaitions.

Vienne.

Nous fûmes de-là à Vienne où nous arrivâmes aſſez tard. Le lendemain nous fûmes ſaluer monſeigneur l'archevêque, qui nous reçut avec toutes les démonſtrations d'amitié qu'on peut ſouhaiter. Il nous retint chez lui & nous fit donner chacun une chambre dans ſon palais archiepiſcopal, & ne ſouffroit qu'avec peine qu'on nous retint ailleurs à dîner. Nous vîmes dans ſa chambre un portrait au naturel de ſaint Eſtienne évêque de Die & un de Barthelemi des Martyrs archevêque de Brague, & dans ſa bibliotheque un manuſcrit qui contient pluſieurs lettres originales de Charles IX. d'Henri II. & de Catherine de Medicis à monſieur de Montaré qui étoit ſon parent. Il nous montra auſſi un marbre qu'on avoit découvert depuis peu, ſur lequel étoit gravée cette inſcription :

HIC REQVIESCIT IN
PACE MERCASTO QVI
FLORENTE MAEWM
DECIT PER ANNOS
IVCVNDAM VI
TAMHAEC PERTEM
PORA DVXIT.

Le lendemain veille de ſaint Barthelemi nous aſſiſtâmes à une partie de la meſſe à la cathedrale. Les miniſtres ſacrez étoient revêtus de noir comme en Avent & en Carême. Durant la preface le diacre étoit derriere le celebrant, mais fort éloigné; le ſoudiacre & l'acolythe étoient au coin de l'autel du côté de l'épître, où ils demeurerent à genoux durant le canon. A l'oraiſon dominicale le celebrant tint le calice ſur l'autel, & l'éleva lorſqu'il dit *panem noſtrum quotidianum*, puis le remit ſur l'autel; alors le diacre couvrit le calice & prit la patene qu'il éleva. A la fin de la meſſe il dit le *Benedicamus Domino* au coin du marche-pied de l'autel, il n'y a ſur l'autel que la croix & quatre chandeliers, & le ſaint Sacrement n'y eſt point. On le garde à un autre autel comme dans la plûpart des cathedrales que nous vîmes cette année.

Comme l'égliſe de Vienne n'a pas eu moins de zele que celle de Lyon à conſerver ſes anciennes ceremonies, nous voulûmes aſſiſter à une grande meſſe entiere. C'eſt pourquoy le jour de ſaint Barthelemi, qui étoit un dimanche, aprés avoir dit la meſſe à l'abbaye de ſaint André le Haut, nous nous rendîmes à la cathedrale. On étoit à la proceſſion lorſque nous y arrivâmes, & on faiſoit une ſtation dans le cloître qui touche à l'égliſe; le celebrant revêtu en chappe accompagné d'un porte-benitier alloit cependant faire l'aſperſion dans toutes les chapelles, recitant des oraiſons. A ſon retour il traverſa toute la proceſſion, & aprés avoir dit une collecte ou deux, on entra dans l'égliſe en chantant un répons ou une antienne. Le celebrant dit encore dans le chœur une oraiſon ou deux, puis entonna le *Deus in adjutorium* d'un ton élevé, le chœur répondit d'un ton plus bas, & l'on dit tierce d'un chant fort ſimple & comme *in directum*. On n'y dit point d'hymnes, car dans l'égliſe de Vienne on n'en dit qu'à complies, & cependant deux novices apporterent deux chappes aux deux chantres, leſquels n'ont point de chaires au milieu du chœur, mais ils ſe tiennent debout durant l'introïte, ſe promenent durant le *Gloria* & s'aſſeyent aux baſſes chaires durant l'épitre & le graduel.

Lorſque le celebrant arrive à l'autel, il y vient accompagné de deux novices revêtus en aube avec des chandeliers, d'un thuriferaire & d'un ſoudiacre revêtu d'aube & de tunique, & du diacre revêtu de ſa dalmatique. Arrivez à l'autel ils ſe diviſent tous face à face, & l'archevêque accompagné

de deux chanoines & de ſon porte-croix vient au milieu du ſanctuaire dire l'introïte & la confeſſion. Durant le *Gloria* & les oraiſons le diacre, le ſoudiacre & le thuriferaire ſont en droite ligne au coin de l'autel. On ne fit aucune commemoraiſon du dimanche, mais on dit une oraiſon pour le roy, que l'on joignit à celle de la fête ſous une même concluſion.

Aprés l'oraiſon le celebrant va s'aſſeoir ſur un banc de pierre proche de la credence, qui n'eſt couverte que d'une ſimple nappe, ſur laquelle il met le miſſel. Le diacre, le ſoudiacre & le thuriferaire ſe mettent ſur un autre banc de pierre plus bas de l'autre côté de la credence. Pour ce qui eſt des acolythes, aprés avoir mis leurs chandeliers ſur les degrez du ſanctuaire, ils ſe retirent dans le chœur avec les autres novices.

Le ſoudiacre chante l'épitre au pupitre du chœur, & ayant pris la benediction de l'archevêque, vient donner ſon texte au diacre encore aſſis vers la credence. Le diacre aprés avoir étendu le corporal ſur l'autel, vient accompagné des autres miniſtres prendre la benediction de l'archevêque, & lui faire benir l'encens, mais c'eſt lui-même qui met l'encens dans l'encenſoir. Il chante l'évangile au coin de l'autel ſur un petit pupitre de bois ſans tapis, ayant à ſon côté le ſoudiacre, le thuriferaire derriere le pupitre qui le regarde face à face, & les deux acolythes à côté du texte qui ſe regardent auſſi face à face. L'évangile & l'épitre ſe chantent d'un ton particulier, à peu prés comme celui de nos paſſions. Aprés l'évangile les acolythes mettent leurs chandeliers ſur l'autel, & le ſoudiacre porte baiſer le texte à l'archevêque, au celebrant, aux chantres & à tout le chœur. L'on donne auſſi au commencement de la meſſe le texte à baiſer à l'archevêque, au celebrant, & au diacre.

A l'offertoire le celebrant aprés avoir encenſé la matiere du ſacrifice, encenſe l'autel & tourne tout autour. L'encenſement de l'autel fait, le thuriferaire quitte ſa tunique, va encenſer le chœur, puis reprend ſa tunique. Le chant de la preface eſt un chant particulier, & quand on la chante, le ſoudiacre prend la patene qu'il ſoutient nuë avec une écharpe qu'il a ſur l'épaule droite. A la fin de la preface il la remet ſur l'autel, & ſe met avec le thuriferaire à genoux au coin. A l'élevation les deux acolythes tenant des flambeaux chantent dans le ſanctuaire *O ſalutaris hoſtia.* A l'oraiſon Do-

minicale le ſoudiacre reprend la patene comme auparavant, & la rend au diacre aprés que le celebrant en élevant le calice & l'hoſtie a dit *Panem noſtrum quotidianum*, & ſe remet à genoux au coin de l'autel juſqu'aprés la communion. A la fin de la meſſe le diacre dit *Ite miſſa eſt*, *alleluia*, *alleluia*, ce qu'il fait à toutes les fêtes doubles, & l'archevêque donne la benediction, que tous, même le celebrant, reçoivent à genoux.

Les grandes fêtes lorſque l'archevêque officie, il y a à l'autel ſept prêtres, ſept diacres & ſept ſoudiacres, & l'on commence la meſſe tout au bas de la nef à dix pas de la grande porte. L'office s'y fait en tout temps avec une gravité qui ne ſe peut exprimer. On en bannit entierement l'orgue, & la muſique, mais le plain chant eſt ſi beau, & ſe chante avec tant de meſure, qu'il n'y a point de muſique qui en approche. Les matines ſont fort longues, & ſe commencent les grandes grandes fêtes à deux heures, quelquefois à trois, & tout au plus tard à quatre heures. On les chante tout debout ſans s'aſſeoir, & l'on y eſt ſi exact, qu'un chanoine qui y manque, excepté aux fêtes ſimples, perd ce jour-là ſa retribution pour tout le jour, ne peut aſſiſter à aucun autre office, ni même dire ce jour-là la meſſe dans l'égliſe. Les enfans de chœur ſont incorporez au chapitre, & ne peuvent être chaſſez. On les appelle novices.

Pour ce qui eſt de l'égliſe cathedrale, qui eſt dédiée à S. Maurice, elle eſt une des plus belles du royaume, ſoit pour ſa longueur, ſoit pour ſa largeur, ſoit pour l'élevation, ſoit pour être bien percée.

Il y avoit autrefois dans Vienne douze abbayes de notre ordre; aujourd'hui ce nombre eſt fort diminué. La plus conſiderable eſt celle de ſaint Pierre, qui fut ſecularisée en 1612. les chanoines y doivent faire preuve de nobleſſe. L'égliſe eſt un veritable ſanctuaire. On y compte juſques à vingt-deux archevêques enterrez, la plûpart ſont reconnus pour ſaints canoniſez. Nous ne rapportons pas ici les épitaphes de tant de grands prelats, & de quelques autres perſonnes illuſtres qui y ont choiſi leur ſepulture. On peut les voir dans Chorier qui les rapporte. Monſieur l'abbé des Halles, parent de monſieur le maréchal de Villars, qui en eſt doyen, nous procura l'entrée des archives de cet illuſtre chapitre, & nous mit entre les mains deux ou trois beaux cartulaires. Il voulut même nous faire l'honneur de nous donner à dîner, & nous fit voir dans

dans ſon cabinet quelques tableaux de prix, ſur tout une Notre-Dame peinte ſur du bois par Raphaël, eſtimée ſix mille livres, un S. Sebaſtien & un S. Jerôme.

Il y a dans Vienne deux abbayes ſous l'invocation de ſaint André, toutes deux de notre ordre, l'une d'hommes au bas de la ville, & l'autre de filles tout au haut. Nous commençâmes par celle-ci. Madame de Villars qui en eſt abbeſſe avoit pour lors quatre-vingt-deux ans, mais ſon eſprit ne vieillit point. Il ne ſe peut rien ajoûter à l'accueil qu'elle nous fit, & ſon exemple anima toutes ſes religieuſes à nous bien recevoir. Nous découvrîmes par les titres de cette abbaye, qu'elle avoit été fondée par S. Leonien abbé de S. Pierre; qu'il y avoit eu juſqu'à cent religieuſes, & que le monaſtere ayant été ruiné par les Vandales, il fut rétabli par le roy Raoul à la priere de la reine Ermengarde ſa femme. Nous vîmes dans la cour de l'abbaye une ancienne inſcription fort belle & fort bien conſervée. Comme Chorier ne l'a point rapportée, je croi qu'il eſt bon de lui donner place ici.

DRVSOCAESARI
TIB. AVG. F. DIVI AVG.
NEPOTI DIVI IVL.
PRONEPOTI TRIB.
POTEST. II. COS. II

L'abbaye de S. André le Bas peut avoir été autrefois plus conſiderable qu'elle n'eſt aujourd'hui. Ancemond duc de Bourgogne en fut le fondateur, & le roy Conrad le reſtaurateur. Ils y ſont enterrez l'un & l'autre, & on y voit encore leurs épitaphes, qui ſont rapportez par Chorier. L'on croit que l'office du ſaint Sacrement a commencé dans cette égliſe, & que c'eſt pour cela qu'on y prêchoit autrefois l'octave de la fête du ſaint Sacrement. Mais je ne vois pas ſur quoi cela peut être appuyé: à moins que cela ne s'entende de la reception de l'office du ſaint Sacrement dans Vienne ſeulement. Tout proche de l'abbaye on voit une table ronde de pierre, qui étoit autrefois un aſyle.

Sainte Colombe eſt un des plus anciens monaſteres de la ville; il eſt ſitué ſur le bord du Roſne, dans une ſituation admirable; mais il ne conſerve rien de ſes anciens monumens, qu'une voûte ſouterraine, qu'on appelle Ergaſtule, où l'on croit qu'on mettoit en priſon les premiers chrétiens, ce qui n'eſt pas hors de vrayſemblance. Nous eûmes la devotion d'y deſcendre, & ce lieu nous parut affreux; car outre la voûte ſouterraine, nous y remarquâmes encore des cachots, qu'on ne peut voir ſans fremir.

L'abbaye de la Claire eſt la moins ancienne; car elle fut fondée pour des religieuſes de ſainte Claire, qui peu aprés leur fondation embraſſerent la regle de ſaint Benoît. Nous y vîmes madame la comteſſe de Veruë, qui ayant mépriſé les plus grands honneurs de la cour de Savoye, s'étoit retirée dans cette maiſon depuis vingt ans, pour y vivre dans un parfait détachement, dans les exercices d'une humilité profonde, & dans les pratiques d'une penitence ſincere. Ce fut-là que dans une entiere reſignation à la volonté de Dieu, elle apprit la mort de ſon mari & de ſes deux petits fils tuez à la bataille d'Hoſtet, ſans verſer une ſeule larme: dégoûtée de tout ce que le monde eſtime, elle met en Dieu ſon unique conſolation; & elle nous diſoit que Dieu lui ayant enlevé ce qu'elle avoit de plus cher ſur la terre, elle ne pouvoit s'attacher aux creatures. C'eſt pourquoi elle a volontiers conſacré à Dieu ſes deux petites-filles, qui ſont religieuſes auprés d'elle.

Je ne parle point de la ville de Vienne, parce qu'on trouve une deſcription de tout ce qu'il y a de beau dans Chorier. La porte triomphale bâtie du temps des Romains eſt d'un tres-bon goût. Notre-Dame de la Vie qui eſt aujourd'hui une paroiſſe, étoit autrefois, à ce qu'on dit, un pretoire & un des plus beaux monumens d'antiquité qu'on puiſſe voir: cet édifice étoit compoſé de colonnes d'un ordre Corintien, élevé d'environ quatre-vingt pieds avec des chapiteaux & des corniches. Il formoit un long quarré, qui dans les deux faces plus étroites avoit ſix piliers éloignez l'un de l'autre au moins de huit pieds, & dans les deux autres faces huit piliers d'égale diſtance, au bout deſquels il y avoit deux portes qui répondoient l'une à l'autre. Ceux qui ont converti en égliſe ce précieux monument, l'ont preſque tout maſſacré. Mais il en reſte encore aſſez pour attirer l'admiration de tous les étran-

ges, qui ne peuvent ſe laſſer de voir un ſi bel édifice.

Hors de la ville on voit encore un ancien monument qu'on appelle l'Eguille. C'eſt une piramide élevée ſur quatre gros piliers en forme de voûte à la hauteur d'environ douze pieds. Il n'y a aucune inſcription, mais on croit que c'eſt un tombeau de quelque Romain.

Nous demeurâmes à Vienne juſqu'au commencement du mois de ſeptembre, comblez des honnêtetez de monſeigneur l'archevêque, & édifié du bon ordre de ſa maiſon. Car ce grand archevêque mangeoit avec ſes eccleſiaſtiques & tous ſes domeſtiques dans un refectoire où l'on faiſoit la lecture. Il recitoit ſon office avec un eccleſiaſtique dans une fort belle chapelle où l'on gardoit jour & nuit le ſaint Sacrement, & où ſont les portraits de tous les ſaints Archevêques de Vienne, & par un vœu qu'il avoit fait à Dieu; il ne logeoit jamais dans ſon palais archiepiſcopal aucune femme de quelque condition qu'elle fût, quand bien elle auroit été de ſes parentes.

Comme nous nous diſpoſions à partir, il vint à nous un homme que nous ne connoiſſions pas, qui nous dit que ſi nous ſouhaitions voir des inſcriptions, il en avoit dans ſa maiſon une que jamais perſonne n'avoit pû lire, que les philoſophes, les notaires & les plus habiles déchifreurs n'avoient pû en venir à bout; que pour lui il y avoit trente ans qu'il perdoit la vûë à vouloir la déchifrer ſans ſuccés. Cela nous donna envie de la voir, & nous trouvâmes que c'étoit quatre petits vers françois, gravez d'un caractere de trois ou quatre cens ans ſur une pierre, miſe ſur un pont, pour exciter les paſſans à mettre quelque choſe dans un tronc, pour l'entretien du pont. Auſſi-tôt cet homme les écrivit, & fut ſi joyeux qu'il ne ſe poſſedoit pas. Il nous regardoit comme les plus habiles hommes qui fuſſent ſur la terre, & voulut nous mener voir une autre inſcription en ancienne lettre romaine que je rapporterai ici, parce que je ne ſçai ſi elle eſt dans Chorier.

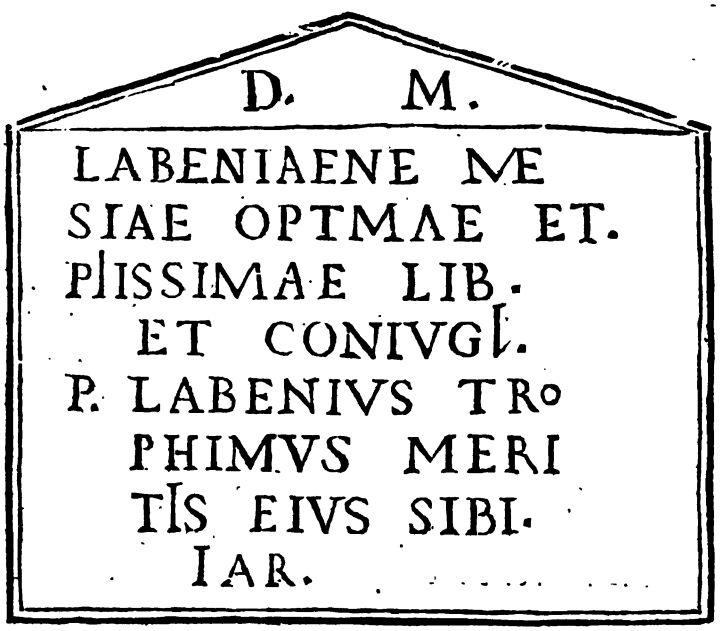

Il nous auroit volontiers conduit par toute la ville, mais
S.Antoine. nous voulions aller à Beaurepert, & de-là à ſaint Antoine.
L'abbaye de S. Antoine qui eſt aujourd'hui un chef d'ordre & une des plus illuſtres du Dauphiné, n'étoit dans ſon origine qu'un prieuré de moines Benedictins, dépendant de Montmajour. Les reliques de S. Antoine y ayant été transferées dans l'onziéme ſiecle, pluſieurs malades infectez du mal qu'on appelle le feu de S. Antoine, y venoient chercher leur guériſon dans les merites du Saint, & ils y abordoient en ſi grand nombre, qu'on fut obligé d'y bâtir deux hôpitaux, un pour les hommes, & l'autre pour les femmes. Gaſton gentilhomme François & ſon fils Guerin, qui y avoit recouvré la ſanté, s'y conſacrerent au ſervice des pauvres, & leur exemple en ayant excité d'autres à faire la même choſe, ils formerent une petite communauté qui fut ſoumiſe aux religieux du Mont-majour, reſidans dans le prieuré dont ils dépendoient entierement. Les ſervices que ces hoſpitalitaliers rendoient aux pauvres malades leur attirant l'eſtime de tout le monde, on leur permit de ſe bâtir une petite chapelle, où ils pûſſent prier Dieu, mais à condition qu'ils iroient les fêtes à l'office dans l'égliſe des moines, & qu'ils recevroient d'eux les ſacremens. Cela dura juſqu'à Aimon de Montagni, qui ennuié de la qua-

lité de maître de l'hôpital, & portant avec impatience le joug des religieux, obtint du pape Boniface huitiéme une bulle qui le rendoit maître lui & ſes confrères du prieuré qu'il érigea en abbaye ſous la regle de S. Auguſtin, à condition qu'ils feroient une redevance annuelle au Mont-majour.

Cette abbaye eſt aſſûrément magnifique; l'égliſe aprés la cathedrale de Vienne eſt la plus belle du Dauphiné; l'autel eſt d'un marbre noir accompagné de quatre belles figures de bronze d'un travail admirable. On conſerve dans l'autel le corps de S. Antoine dans une belle châſſe d'ébene couverte de lames d'argent. On dit que l'autel avec tous ſes ornemens a coûté dix mille écus, & aſſurément il les vaut bien. Le chœur eſt derriere l'autel dans le fond de l'égliſe, orné de pluſieurs tableaux de prix, auſſi-bien que tous les autels de cet auguſte temple. La ſacriſtie eſt fournie d'ornemens & d'argenterie; on y garde auſſi les ſaintes reliques, parmi leſquelles on voit pluſieurs corps tirez des Catacombes, que les religieux de S. Antoine ont pû avoir facilement, dautant que la vigne de leurs confreres de Rome eſt ſituée dans un ancien cimetiere. Ils nous montrerent des phioles de verre & des lampes d'argile, qu'on avoit trouvées dans ce cimetiere, & apparemment avec les corps dont ils ſont en poſſeſſion. Les phioles de verre pleines de ſang ſont des marques indubitables du martyre de ceux auprés deſquels elles ſe trouvent; les lampes & les pots d'argile étoient des vaiſſeaux dans leſquels on mettoit des aromates, qu'on enterroit avec les chrétiens. Nous vîmes auſſi des marbres ſur leſquels étoient les inſcriptions ſuivantes:

IVSTI. ANORVM.
SEX. INSEPTE. PARENTES. BENEMERENTES
L. THEODORI

Une des belles choſes qu'on voye à S. Antoine, c'eſt le refectoire. Il a cent onze pieds de long, trente-quatre de large, il eſt élevé à proportion, bien percé, ſans piliers & ſoutient trois étages qui ſont deſſus. Je ne parle point des beaux tableaux d'Italie dont il eſt orné.

La bibliotheque n'eſt pas fort grande, mais les livres ſont aſſez bons. Nous y vîmes un manuſcrit des livres de l'Imitation de JESUS-CHRIST, d'environ trois cens ans : mais il eſt ſans nom d'auteur, & les livres ſont dans un autre ordre que celui que nous avons aujourd'hui. Car notre premier livre eſt dans le manuſcrit le quatriéme ; le ſecond livre auſſi le ſecond ; notre troiſiéme livre eſt le premier, & notre quatriéme eſt le troiſiéme. Ils ſont dans un même volume avec un ouvrage de S. Bonaventure, & des meditations du Cardinal de Turrecremata qui ont pour titre : *Meditationes RR. P. Domini Johannis de Turrecremata ſacro-ſanctæ Romanæ Eccleſiæ cardinalis poſitæ & depictæ de ipſius mandato in eccleſiæ ambitu S. Mariæ de Minerva Romæ.* Et à la fin on lit ces mots. *Finitæ ſunt contemplationes ſupradictæ & continuatæ Romæ per Ulricum Han anno Domini* M. CCCCVII. *die ultima menſis Decembris.* Nous vîmes auſſi une lettre originale du fameux Eraſme, dans laquelle il dit en des termes fort expreſſifs, qu'il aimeroit mieux être haché en pieces, que de ne pas croire la verité du corps & du ſang de JESUS-CHRIST dans le ſaint Sacrement.

Nous avons dit que les malades infectez du feu S. Antoi-

ne, avoient donné occaſion à l'établiſſement de l'ordre, qui porte le nom de ce Saint. Cette maladie ayant diſcontinué durant cent ans, avoit commencé à ſe faire ſentir depuis un an, & les religieux avoient charitablement r'ouvert leurs hôpitaux fermez depuis ſi long temps aux pauvres miſerables qui en ſont attaquez. Nous y en vîmes avec beaucoup de compaſſion une vingtaine, les uns ſans pieds, les autres ſans mains, & quelques-uns ſans pieds & ſans mains. Car on ne peut guerir ce mal qu'en coupant les membres auſquels il s'attache d'abord. Il y avoit là un frere fort habile, qui n'en manquoit aucun. Il nous fit voir des mains & des pieds coupez il y a cent ans, qui ſont ſemblables à ceux qu'il coupoit tous les jours, c'eſt-à-dire, tout noirs & tout ſecs.

Nous partîmes de S. Antoine le ſixiéme de Septembre, & nous allâmes à Romans ville du Dauphiné plus grande & plus belle que Vienne, où il y a des Cordeliers, des Capucins & des Recolets, une abbaye de Bernardines, des Urſulines, & des religieuſes de la Viſitation. La principale égliſe eſt la collegiale, qui dans ſon origine étoit une fameuſe abbaye, fondée par S. Barnard archevêque de Vienne dont elle porte le nom. On voit à l'entrée de la ville un vieux château, qui ſert aujourd'hui de priſon, qu'on dit être celui qui fut vendu au Saint, lorſqu'il y bâtit l'abbaye. Quoiqu'il en ſoit, l'égliſe qui ſubſiſte aujourd'hui eſt grande, belle & délicate, mais elle ſe reſſent un peu du ravage des Huguenots. Elle eſt deſſervie par un chapitre conſiderable, qui a pour abbé l'archevêque de Vienne, quoiqu'il ſoit immediat par ſa fondation au ſaint Siege; on croit même que l'abbaye ne s'appelle Romans, que parce que S. Barnard la ſoumit à l'évêque de Rome. Elle a eu le malheur d'être ruinée ſix fois. 1. par les Maures. 2. par l'archevêque Sebon. 3. & 4. par le feu. 5. par Guigue Dauphin dans le douziéme ſiecle, & 6. par les Calviniſtes. Romans.

Valence n'eſt qu'à trois lieuës de Romans. La ville eſt aſſez jolie, mais peu peuplée. L'égliſe cathedrale a été conſacrée en 1096. par le pape Urbain II. & par douze évêques en l'honneur de ſaint Corneille & de ſaint Cyprien, quoyqu'on l'appelle ſaint Apollinaire. Elle eſt aſſez belle pour ſon temps. On croit dans Valence que c'étoit autrefois une abbaye de Benedictins, & que la cathedrale étoit à ſaint Valence.

Jean, qui eſt aujourd'hui une paroiſſe. Nouy y vîmes cette ancienne inſcription.

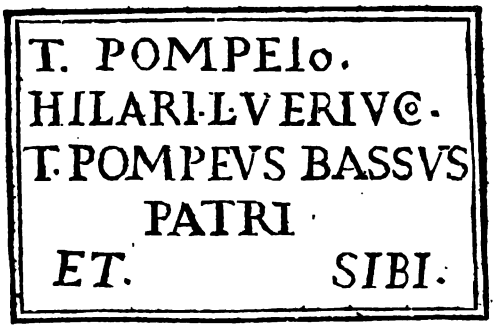
T. POMPEIo.
HILARI·L·VERIVC·
T·POMPEVS BASSVS
PATRI
ET. SIBI.

Il y a dans Valence trois abbayes; S. Rufe de l'ordre de S. Auguſtin, Vernaiſon de l'ordre de Cîteaux, & Soyon de l'ordre de S. Benoiſt. Celle ci auſſi-bien que les autres étoit autrefois hors de la ville; mais ayant été ruinée, les religieuſes furent obligées de ſe retirer à Valence, où Jean de Montluc qui en étoit évêque, les reçut dans ſon palais épiſcopal, leur permit ſans peine de faire l'office dans ſa cathedrale, & d'y tenir un chœur avec les chanoines. Quelques-uns ont prétendu juſtifier cet évêque, qui d'ailleurs étoit ſçavant & avoit de l'eſprit: mais il fut ſoupçonné d'avoir abuſé de cette abbeſſe, laquelle depuis proſtitua ſa religion étant morte Calviniſte hors de ſon cloître. Nous avons vû à Valence des anciens chanoines, qui ſçavent de leurs ancêtres, qu'on l'avoit vû prêcher en habit long & couvert de ſon chapeau. Nous connoiſſons auſſi des perſonnes qui ont vû une lettre qu'il écrivoit au maréchal de Montluc ſon frere, dans laquelle il avoit l'inſolence de lui mander, que ſi l'évêque de Rome vouloit faire du bruit, il ébranleroit de telle ſorte ſon clocher, qu'il tomberoit par terre.

Die. De Valence nous fûmes à l'abbaye de Leoncel, & de-là à Die dont l'évêché étoit autrefois uni à celui de Valence. Les chemins ſont tres-difficiles & même dangereux. C'eſt pourquoi nous n'y arrivâmes que ſur les neuf heures du ſoir. Environ un mois auparavant on avoit découvert une conſpiration; on avoit trouvé des magaſins de poudres, on avoit auſſi ſurpris des lettres originales des Etats d'Holande & de la Reine Anne pour lever des ſoldats, & leur faire tenir de l'argent;

&

& ſelon le projet des conjurez en même temps que les Anglois firent leur deſcente dans le Languedoc, les Allemans devoient fondre dans le pays de Die par le Gapençois, & tout le monde prendre les armes, égorger l'évêque, le gouverneur, le ſubdelegué de l'intendant, tous les chanoines & tous les anciens catholiques. Cette conſpiration avoit obligé de faire des perquiſitions; on prenoit toutes les précautions poſſibles, & l'on avoit déja arrêté priſonniers une vingtaine de ceux qui étoient entrez dans la conſpiration, qui ne nioient pas le fait. Comme nous arrivâmes tard, les gardes qui étoient à la porte nous crierent *Qui va là?* mais nous étions tellement occupez à chercher notre chemin, que nous ne les entendîmes pas, nous ne vîmes pas même la porte de la ville qui étoit tout proche de nous. Il eſt vray qu'elle étoit ſi petite, qu'elle n'avoit pas l'apparence d'une porte de ville. Comme nous ne répondîmes pas, & que nous avancions toûjours notre chemin en nous éloignant de la porte par laquelle nous devions naturellement entrer, les gardes tirerent ſur nous, & furent auſſi-tôt donner avis au gouverneur, que deux camiſars, habillez en prêtres, montez ſur des chevaux, étoient venus à la porte de la ville, qu'on leur avoit crié *Qui va là?* & qu'au lieu de répondre, ils avoient fui dans les vignes. Le gouverneur avertit auſſi-tôt l'évêque & le ſubdelegué de l'intendant de l'avis qu'on vient de lui donner; l'épouvante ſe met dans les eſprits, & l'on conclud qu'il falloit promptement commander une compagnie de canonniers pour courir aprés les camiſars. On donne les ordres, & on met toute la ville en émotion pour prendre deux perſonnes, qui venoient ſe livrer elles-mêmes. Comme nous ne ſçavions rien de ce qui ſe paſſoit, nous ſuivions toûjours les murailles de la ville dans l'eſperance que nous trouverions enfin une porte; nous fîmes beaucoup de fort méchant chemin, & aprés aſſez de temps & bien des inquietudes, nous en trouvâmes une qu'on venoit apparemment d'ouvrir pour laiſſer ſortir les ſoldats qui devoient courir aprés nous. Il y avoit un homme qui tenoit un falot & trois ſoldats armez qui nous regarderent depuis les pieds juſqu'à la tête. Nous les priâmes de nous faire la grace de nous mener en quelque hôtellerie. Ils nous y menerent, mais en même temps ils donnerent avis au gouverneur, que les camiſars étoient dans la ville, dans une telle hôtellerie. Le gouverneur en avertit auſſi-tôt l'évêque,

& un moment aprés il entra dans nôtre auberge avec le ſubdelegué de l'Intendant, & un autre officier. Il nous demanda fort honnêtement ſi on pouvoit ſçavoir d'où nous venions; nous luy répondîmes que nous venions de l'abbaye de Leoncel; il ajoûta ſi nous avions quelque affaire dans la ville; nous lui dîmes qu'oüi; que nous avions affaire à monſeigneur l'évêque: Le ſubdelegué de l'Intendant prenant la parole, nous demanda pourquoy nous n'avions pas répondu, lors qu'on avoit crié, *qui va-là*; nous lui dîmes que nous n'avions rien entendu. Pour lors le gouverneur nous dit, Mes peres, vous n'avez gueres la mine de Camiſars: cependant comme nous ſommes dans un temps où l'on eſt obligé de prendre des précautions, puiſque vous avez à faire à monſieur l'évêque, vous voulez bien que nous vous y menions. Cela nous fit un fort grand plaiſir, quoy que d'ailleurs nous euſſions un peu de peine d'aller voir ſi tard un prélat dont nous avions beſoin. L'évêque nous attendoit, & nous reçut avec beaucoup d'honnêteté; & aprés que nous luy eûmes dit le ſujet de nôtre voyage, & qu'il eut vû les lettres que nous avions de l'aſſemblée du clergé, il congedia ceux qui nous avoient amené, & nous retint un peu auprés de lui, puis il nous donna un laquais pour nous conduire dans nôtre logis.

Le lendemain, à ſept heures du matin, il nous envoya querir pour voir ſes archives; & d'un air fort agreable nous dit, Mes Peres, comme vous êtes des gens ſuſpects, je dois avoir l'œil ſur vous; ainſi il faut que vous dîniez avec moy; & je vous prie, tandis que vous ſerez à Die, de ne vous pas engager ailleurs. Nous travaillâmes donc chez luy tout le jour & aux archives du chapitre, où nous trouvâmes la vie d'Amedée de Rouſſillon, l'un des plus grands prélats qui ayent gouverné les dioceſes de Die & de Valence. Il avoit été Benedictin, religieux de ſaint Claude, abbé de Savigny, & enſuite évêque de Valence & de Die: car ce fut lui qui procura l'union des deux évêchez, & par tout il a fait de grandes choſes. Car je diray en paſſant, que dans nos recherches, nous avons trouvé preſque par tout, que les plus grands évêques ſont ceux qui ont été religieux. Nous y trouvâmes auſſi les informations de la vie & des miracles de ſaint Eſtienne, évêque de Die, faites par les évêques de la province de Vienne, pour ſervir à ſa canonization. Ce grand ſaint avoit été Chartreux, & ſon corps s'étoit conſervé ſans corruption juſqu'au

temps que les Calviniſtes s'étant rendus maîtres de la ville, le brûlerent au milieu de la place. Nous voulûmes enſuite voir le tour que nous avions fait quand nous arrivâmes à Die, & nous fûmes ſurpris de voir tous les méchans pas où nous avions été dans la nuit ſans aucun guide. Cela nous donna occaſion de prendre cette inſcription que nous trouvâmes dans les murailles de la ville.

D. M.
CARINIANI. VA-
LERIANI. FIL.
ANNORVM. XV.
ACNE. FIL. CARISS.
ET SIBI. VIVA. FEC.

En voicy encore une qui étoit proche de la cathedrale.

D. M.
C. MELLINI
SECVNDINI
MELLINI
VERVS ET SEVE-
RVS PATER.

Celle qui ſuit étoit dans un autre endroit de la ville.

D. M.
LIBERORVM AC CON-
IVGIBVS PVBLICI CALIS-
TI ET IPSIVS CONSECRATV
CVMBESAE VINEAE AREP.
EX CVIVS REDDITV OMNIB.
ANNIS PROLIBARI VOLO
NE MINVS XV. V. S. E.
H. T. H. N. S.

Aprés avoir achevé tout ce que nous avions à faire à Die, nous heſitâmes aſſez long-temps quelle route nous prendrions, parce que les chemins étoient deteſtables : mais enfin nous

Gap. nous déterminâmes pour Gap. Nous y arrivâmes la veille de Saint Mathieu, & nous fûmes auſſi-tôt ſaluer monſeigneur l'évêque, qui nous reçut avec bien de la bonté, & nous fit l'honneur de nous retenir pour collationner avec luy. C'eſt un évêque tres zelé, devot à la ſainte Vierge, & fort auſtere pour ſa perſonne, car il ne mange que des viandes groſſieres ; les jours maigres il s'abſtient de poiſſon ; il porte le cilice, couche ſur la dure, & pour couverture de ſon lit, ſe ſert d'un drap mortuaire. Le lendemain, aprés avoir travaillé aux archives du chapitre, nous aſſiſtâmes aux vêpres de la cathedrale, qui eſt nouvellement bâtie, & dont le chœur eſt derriere l'autel auſſi bien qu'à Die.

Aprés les vêpres on fit une proceſſion generale pour le troiſiéme dimanche du mois ; les vierges y marchoient les premieres, portant une croix de bois couverte d'un voile blanc, & chantant les litanies de la Vierge. Les veuves les ſuivoient portant une croix de bois couverte d'un voile ou d'un creſpe noir, & ne chantoient point. Les Capucins marchoient aprés, puis les Cordeliers & les Jacobins, & enfin la cathedrale. Au retour de la proceſſion les vierges continuerent leur chant, & les veuves ſe mirent devant un autel de la Vierge ; lor que le clergé entra, elles interrompirent leur chant. A la fin lorſque tout le monde ſortit, elles chanterent encore un cantique.

Embrun. De Gap nous allâmes à Embrun, qui n'en eſt éloigné que de ſept lieuës. Monſeigneur l'archevêque nous y reçut avec beaucoup de bonté, & nous fit ouvrir ſon chartrier & celui du Chapitre. C'étoit un venerable vieillard, alors âgé de quatre-vingt-deux ans, qui s'étoit fait preparer ſon tombeau dans le cimetiere, où il avoit choiſi ſa ſepulture ; il faiſoit bâtir un ſeminaire ſomptueux, qu'il avoit donné aux Jeſuites auquel on diſoit qu'il faiſoit une dépenſe de cent mil écus. Sa cathedrale peut paſſer pour une belle égliſe dans le Dauphiné ; les collateraux ſont anciens ; à côté de l'autel il y a deux petites tribunes, comme deux chaires de predicateurs, dans leſquelles on chante l'épitre & l'évangile. Elle a eu un archevêque pape, & dix cardinaux. Comme nous deſcendions du chartrier, nous trouvâmes dans l'égliſe un prêtre avec pluſieurs laïques qui

faiſoient les prieres des agonizans, pour un homme qui étoit à l'extremité, à la fin des prieres il donna la benediction avec le ſaint ciboire. Peu de temps aprés, le malade étant mort, nous entendîmes les Penitens qui faiſoient pour lui des prieres. Je crois qu'on fait la même choſe à tous les agonizans & à tous les morts.

Boſcodon. L'abbaye de Boſcodon eſt à deux lieuës d'Embrun, dans une agreable ſolitude; il y a douze anciens Benedictins qui vivent en commun dans un même refectoire, & couchent dans un dortoir. Ils ſe levent à quatre heures, chantent en notes tout l'office, font enſuite une demie heure de méditation, & partagent le reſte du temps entre la lecture & le travail manuel. Cette abbaye fut fondée l'an 1130. non pas pour des Chanoines reguliers, comme l'a écrit ſans fondement le pere Fournier, mais pour des Benedictins qui ſuivoient l'inſtitut de l'abbaye de Chaleſ dont nous trouvâmes les anciens reglemens, que nous avons imprimez au quatriéme tome de nos Anecdotes.

Nôtre-Dame du Laure. De là nous fûmes coucher à Nôtre-Dame du Laure, où depuis environ quarante ans une pauvre bergere a donné lieu à une grande devotion. Dieu qui ſe plaît à ſe communiquer aux ames ſimples, a prevenu de telle ſorte la ſœur Benoîte, c'eſt le nom de la Bergere, qu'on la regarde dans tout le païs comme une ſainte, ſur tout aprés que pluſieurs perſonnes ont aſſuré qu'elle leur avoit découvert des ſecrets de leur conſcience que perſonne ne pouvoit ſçavoir, les avertiſſant de ſe confeſſer de certains pechez qu'ils croïoient être inconnus. On accourt à elle de tout le Dauphiné, de la Provence & de la Savoye, comme à un oracle, & il n'y a pas même juſques aux évêques qui ne croïent point trop s'humilier de la venir voir, la conſulter, & ſe recommander à ſes prieres. Nous en avons vû un qui nous a aſſuré qu'elle lui avoit dit des choſes qui le regardoient, ſi ſecrettes, qu'elle ne pouvoit les avoir appriſes que de Dieu ſeul. Voicy ce qu'on nous dit de cette bonne Bergere, qu'on peut regarder comme la Ste Geneviéve de nôtre ſiecle. S'étant renduë digne des viſites du Seigneur, un jour qu'elle paiſſoit ſon troupeau à un quart de lieuë de là, la ſainte Vierge s'apparut à elle, lui fit connoître qu'elle vouloit être honorée en ce lieu, & lui ordonna d'y faire bâtir une égliſe en ſon honneur. Benoîte étant venuë ſur la montagne, trouva tout le plan de l'égliſe tracé, la terre s'étant élevée pour en marquer les bor-

nes. Elle découvrit avec ſimplicité ſa viſion, & on bâtit l'égliſe, qui fut achevée l'an 1668. L'archevêque dEmbrun qui fut miraculeuſement guéri d'une maladie par l'interceſſion de la Vierge, que la ſœur Benoîte avoit invoquée pour lui, donna cent ſoixante-quatre écus pour bâtir le portail; il y a aujourd'hui quatre prêtres pour ſatisfaire à la devotion des peuples. Monſieur l'archidiacre de Gap, qui a choiſi ce lieu pour ſa ſepulture, a deſſein d'y donner tout ſon bien pour y fonder une Collegiale. On ne ſçauroit dire la foule de monde qui accourt de toute part dans cette ſolitude; le jour de la Nativité on y compta juſqu'à dix-ſept proceſſions. Lorſque nous y fûmes, il y avoit des Dames de Marſeille, qui y étoient venuës exprés, elles étoient là depuis un mois, s'eſtimant heureuſes de recevoir quelque conſolation de la Bergere. Toutes les bonnes gens qui y viennent en pelerinage, aprés avoir fait leur devotion à la Vierge, vont la voir dans ſa petite maiſon. Elle les fait prier Dieu devant l'image de ſa ſainte maîtreſſe, les exhorte à ſe bien confeſſer, à communier, & à être devot envers la Vierge. Nous voulûmes auſſi la voir, elle nous reçut dans ſa chambre avec beaucoup de reſpect, & pria Dieu de benir nos travaux. Nous remarquâmes en elle une grande ſimplicité & une grande droiture.

Ciſteron. Nous entrâmes dans la Provence, par la ville de Ciſteron, ſituée ſur le côteau d'une montagne, dans le conflan de la Bouech & de la Durance, ſur laquelle on voit un Pont d'une ſeule arche fort hardi; La citadelle eſt bâtie au ſommet du rocher. La cathedrale faite en croix eſt ancienne, on croit qu'elle a été bâtie par Charlemagne; nous y vîmes dans la ſacriſtie une fort belle argenterie, qui a été donnée par un des derniers évêques.

Digne. Nous allâmes de là à Digne, qui n'en eſt éloigné que de ſix lieuës. L'évêque qui avoit aſſiſté à l'aſſemblée du Clergé, n'y étoit pas encore arrivé. C'eſt un prelat fort eſtimé dans ſon ſon dioceſe, qui s'eſt acquis l'affection de ſes peuples par les grandes aumônes qu'il fit aux pauvres dans la chere année; en ſon abſence nous vîmes monſieur le Prevôt dont nous reçûmes toutes les honnêtetez poſſibles. La cathedrale qu'on croit être du temps de Charlemagne, eſt faite en croix & hors de la ville. Les Calviniſtes l'ayant pillée, les Chanoines furent obligez de ſe retirer dans la ville, pour y faire l'Office dans la paroiſſe de ſaint Jerôme, où ils ſont encore à preſent. Nous aſ-

ſiſtâmes à leurs Vêpres le jour de la fête du Saint. Celui qui officioit étoit revêtu de chappe proche de l'autel avec le prêtre aſſiſtant auſſi en chappe. On y conſerve le ſaint Sacrement, non au maître autel, mais dans une chapelle; Dans l'ancienne cathedrale il étoit à côté de l'autel, dans une tour de bois, qu'on voit encore aujourd'hui.

En ce temps-là on faiſoit une grande perquiſition des faux-monnoyeurs dans le Dauphiné & dans la Provence, & il y a peu de villes où on n'en pendît quelques-uns, parce que le nombre en étoit fort grand. Cela étoit cauſe qu'on avoit de la peine à faire paſſer de certaines monnoyes. Les Loüis d'or ſur tout étoient fort décriez, & quelque bons qu'ils fuſſent, perſonne ne vouloit s'en charger. Nous avions déja éprouvé cela à Gap, où nôtre hôteſſe aima mieux nous faire crédit, que de nous donner la monnoye d'un Loüis d'or. Nous éprouvâmes la même difficulté à Digne, où nous fûmes une heure & demie à trouver dans la ville de la monoye, quoique tous ceux qui voyoient nos Loüis d'or avoüaſſent qu'ils étoient de bon or & au bon coing. Cela fut cauſe que nous partîmes un peu tard pour aller à Sennez, auſſi n'y arrivâmes nous qu'à l'entrée de la nuit; parce que les chemins ſont tres-méchans, qu'il faut preſque toûjours marcher dans des pierres, ſur des montagnes, & par des voïes étroites qui ſont environnées de precipices. Lorſque nous arrivâmes à Sennez, nous croyions entrer dans une ville, & nous ne trouvâmes qu'un village. Un bon païſan que nous rencontrâmes, nous demanda ſi nous voulions qu'il nous meneroit au meilleur logis; nous lui dîmes qu'il nous feroit plaiſir: mais nous fûmes bien ſurpris, lorſqu'aïant fait entrer nos chevaux dans l'écurie nous n'y vîmes point de ratelier, & encore plus, lorſque pour nôtre ſoupé on ne trouva qu'un œuf pour nous deux. Nous nous contentâmes de manger du pain & des fruits, ce qui nous eſt arrivé aſſez ſouvent en Provence, & nous plaignions le ſort de l'illuſtre évêque de Sennez, qui aprés s'être fait admirer dans Paris par ſes predications, ſe voyoit comme exilé dans un païs deſert & affreux. Le lendemain, aprés avoir vû la cathedrale, nous fûmes le ſaluer en ſon palais épiſcopal, qui eſt ſur une éminence à un demi quart de lieuë de là. Il nous reçut de la maniere la plus obligeante du monde, & nous fit des reproches de ce que nous n'avions pas été deſcendre chez lui. Il envoïa prendre nos chevaux & nous retint deux jours. Nous mangeâmes avec lui dans ſon petit refectoire, où l'on fait la

Sennez.

lecture, & nous aſſiſtâmes le ſoir à la priere : qu'il fait lui-même à tous ſes domeſtiques.

Le lendemain nous le quittâmes pour prendre le chemin de Grace, qui eſt très-difficile. Comme mon compagnon étoit un peu incommodé, nous marchâmes un peu lentement, & nous ne nous propoſions que d'aller coucher à l'Ecrinolle, gros village à deux lieuës de Grace, il faiſoit encore du ſoleil que nous n'en étions qu'à une lieuë ; mais comme les lieuës de Provence ſont fort grandes, la nuit nous ſurprit avant d'y arriver : un petit clair de lune à travers d'un broüillard aſſez épais, nous découvroit aſſez le chemin pour nous conduire, & nous étions ſur le point d'arriver, lorſque nous trouvâmes une ſi grande quantité de groſſes pierres, que nous ne pûmes pas nous perſuader que ce fût là nôtre chemin ; nous crûmes d'autant plus aiſément que nous nous étions égarez, que nous avions vû pluſieurs lumieres dans des villages qui étoient à côté de nous, & les traces d'un torrent ſec, qui nous avoit paru être un chemin. Nous ne deliberâmes pas à retourner ſur nos pas, & aprés avoir bien marché nous trouvâmes ce prétendu chemin, nous le ſuivîmes & nous vîmes qu'il ſe terminoit à un precipice & à un terrain impratiquable, nous ne ſavions plus que devenir, & nous allions à la garde du bon Dieu. Il y avoit proche de là un arbre ſur une éminence, nous y allâmes au hazard, pour voir ſi nous ne découvririons pas quelqu'endroit où nous puſſions aller coucher ; Nous y trouvâmes heureuſement un petit ſentier qui aboutiſſoit à la maiſon d'un berger qui gardoit ſes moutons ; lorſque nous y fûmes arrivez, nous criâmes pour ſavoir s'il n'y avoit pas quelqu'un, le berger nous répondit, nous lui dîmes que nous étions des religieux, que nous nous étions égarez, & que nous le prïons de nous mener quelque part où nous puſſions paſſer la nuit. Avant que de nous ouvrir, il monta ſur un arbre pour ſavoir qui nous étions, & vint nous conduire à l'Ecrinole par le même chemin qui nous avions quitté. Lorſque nous fûmes arrivez aux pierres que nous avions rencontrées quand nous retournâmes ſur nos pas, il vouloit nous quitter, mais nous le priâmes de nous mener juſques dans le logis, & aſſeurément nous n'aurions jamais touvé le chemin. Nous arrivâmes enfin heureuſement, nous recompensâmes graſſement nôtre guide, & joyeux d'avoir trouvé un gîte, nous oubliâmes tout le mal que nous avions eu.

Grace. Le jour ſuivant nous allâmes à Grace par les chemins les plus

plus deteſtables qui ſoient ſur la terre. La ville n'a rien de beau que ſa ſituation, qui étoit fort agreable avant la gelée des oliviers. Ce que nous y avons remarqué, c'eſt qu'à toutes les portes il y a une image de la Vierge avec une lampe qui brûle devant toute la nuit, & tous les ſoirs on y chante les Litanies. On dit que c'eſt un vœu de monſieur Godeau, qui mit la ville ſous la protection de la Vierge, & en reſſentit les effets, lorſque les ennemis s'étant préſentés devant Grace, ſe retirerent au bout de trois jours ſans y faire de mal.

Vence n'eſt éloigné de Grace que de trois lieuës. L'évêché eſt très-petit, il n'y a ni religieux, ni religieuſes. On croit que la cathedrale, au moins le ſanctuaire, étoit un ancien temple. Nous eſperions y trouver quelque monument érigé à la memoire de monſieur Godeau, qui en a été durant ſa vie le plus bel ornement; mais on n'a pas plus ſongé à lui faire honneur après ſa mort, que s'il n'avoit jamais été dans le monde. Voilà le ſort des grands hommes ſur la terre; heureux s'ils ſont écrits dans le livre de vie. On voit quelques inſcriptions dans le Palais épiſcopal, mais la pluſpart ſont imprimées dans Bouche. Vence.

Nous partîmes de Vence dans le deſſein d'aller à Lerins; nous paſsâmes à Antybe, petite ville ſur le bord de la mer, & bien fortifiée, d'où le ſiege épiſcopal a été transferé à Grace. Comme nous ſavions que l'abbé de Lerins étoit en ſa maiſon de plaiſance de Vallori, nous crûmes qu'il étoit de nôtre devoir de l'aller ſaluer. Je ne ſçai s'il nous vit venir de ſa fenêtre, mais il eſt certain que nous fûmes deux heures ſans lui pouvoir parler, & qu'après avoir attendu ſi long-temps, lorſqu'on nous introduiſit dans ſa chambre, il nous demanda d'un ton fier ce que nous voulions; nous lui dîmes que le Clergé de France nous avoit chargés d'un grand ouvrage, dans lequel on devoit parler de ſon abbaye, & que nous étions deputez pour y aller chercher quelqu'ancien monument qui pût lui faire honneur, que nous avions des lettres de l'aſſemblée du Clergé pour avoir entrée par tout, & que dans toutes les cathedrales & dans toutes les abbayes on nous ouvroit tout. Il prit nos lettres, & aprés les avoir lûës, il nous dit que le Bibliothecaire de Lerins étoit allé prendre une recreation dont il ne reviendroit d'un mois, & qu'ainſi il n'y avoit rien à faire pour nous à Lerins. La charité m'oblige de paſſer ſous ſilence le reſte de nôtre entretien. Le lendemain nous prîmes congé de lui; il nous offrit de prendre un morceau de pain avant que de par-

tir, mais nous lui dîmes que nous étions bien aiſes d'aller dire la meſſe à Lerins, plûtôt pour ſatisfaire nôtre devotion, que pour y voir la maiſon. Il fit tout ce qu'il put pour nous en détourner, & voyant que nous étions réſolus d'y aller il nous demanda excuſe de ce que nous avions été ſi mal reçûs. Je lui répondis, que nous n'étions pas venus là pour y faire bonne chere, que nous n'aurions ſouhaité qu'une bonne parole, que ſa regle & la nôtre l'ordonnoit, mais que nous ne l'avions pas trouvée chez lui. Lorſque nous fûmes à Cannes les bateliers nous demanderent un écu pour nous paſſer à Lerins; nous l'aurions bien donné, mais comme nous n'avions pas aſſez d'argent blanc pour payer nos repas & nôtre coucher, & qu'on ne vouloit point de nôtre or, nous fûmes obligés de nous contenter de voir Lerins ſans y entrer, d'offrir à Dieu cette petite mortification, & de prendre le chemin de Frejus, où nous arrivâmes tout au ſoir.

Frejus. Frejus eſt une ancienne ville, fort celebre du temps des Romains, qui y firent un aqueduc de neuf grandes lieuës, qui traverſoit les rochers; on en voit encore de beaux reſtes. Ils firent auſſi un port & un amphiteatre qui eſt encore tout entier. La cathedrale n'a rien de ſingulier, qu'un ancien baptiſtaire, il eſt ſeparé de l'égliſe, d'une figure octogone, ſoûtenuë par de petits piliers, autour duquel il y a pluſieurs autels. Monſieur le Prevôt Antelmi frere du ſavant Joſeph Antelmi, dont nous avons de ſi beaux ouvrages, nous communiqua tous les memoires de monſieur ſon frere, & nous pouvons dire que ſi nous avons quelque choſe de bon ſur l'égliſe & le dioceſe de Frejus, c'eſt à lui que nous en ſommes redevables. Il nous fit voir quelques anciens manuſcrits, & en particulier un vieux rituel, qui m'auroit bien ſervi lorſque je travaillai ſur les rits eccleſiaſtiques. Ce Rituel preſcrit qu'à la meſſe le prêtre aprés la preface diſe avant le canon l'oraiſon ſuivante:

ORATIO POST *SANCTUS*, DICENDA.

Aperi Domine os meum ad benedicendum nomen ſanctum tuum, mundaque cor meum & corpus ab omnibus variis & nequiſſimis cogitationibus, ut exaudiri merear, deprecans pro populo tuo, quem elegiſti tibi; & in ſpiritu humilitatis & in animo contrito ſuſcipiamur à te, & ſic fiat ſacrificium noſtrum in conſpectu tuo hodie, ut placeat tibi Domine Deus, Per Dominum

noſtrum Jeſum Chriſtum filium tuum, qui tecum vivit & regnat Deus in unitate Spiritus ſancti per omnia ſæcula ſæculorum.

Pour monſeigneur l'évêque c'eſt un prelat d'un très grand merite & ſavant; il nous fit l'honneur de nous donner à dîner tout le temps que nous fûmes à Frejus, nous offrit un lit dans ſon ſeminaire, & nous fit la grace de nous donner de l'argent blanc pour nôtre or, que ſon homme d'affaire trouva très-bon.

De Frejus nous fûmes à Draguinant, & de Draguinant à l'abbaye du Toronnet, de l'ordre de Citeaux. Comme nous étions à un quart de lieuë du monaſtere, il ſurvint un orage accompagné de grêle & de tonnerre ſi furieux, qu'en un moment les chemins furent changez en torrens. Les Religieux nous y reçurent avec beaucoup de charité, & nous obligerent à cauſe des pluyes, de ſejourner le lendemain. Nous vîmes cependant la maiſon, qui eſt une des belles de l'ordre. L'égliſe eſt grande, vaſte; & bien bâtie, monſieur Phelippeaux qui en eſt abbé met la plus grande partie de ſon revenu à la bien décorer. Le cloître, le dortoir & les autres lieux reguliers tous bâtis de pierres de taille répondent à l'égliſe. Toronnet.

Du Toronnet nous fûmes à Yers, & de-là à Toulon; C'eſt aſſeurément le plus beau païs de la Provence.

Avant la mort des oliviers & des orangers c'étoit un charme de voir toute la campagne. La ville de Toulon eſt grande, peuplée & bien bâtie, le port eſt très-beau, l'arſenal l'eſt encore davantage, la maiſon des Jeſuites eſt magnifique. L'égliſe cathedrale peut paſſer pour une belle égliſe dans la Provence, mais l'on n'y garde point le ſaint Sacrement. L'évêque qui étoit ſourd, avoit fait paroître ſon zele peu de temps auparavant que la ville fût aſſiegée par le duc de Savoye & par les Allemands, mettant l'union parmi les Commandans, fourniſſant de l'argent & des farines, & demeurant intrepide au milieu des bombes qui tomberent au nombre de treize dans ſa maiſon, même au coin de ſon lit. En reconnoiſſance de ſon zele la ville lui a fait dreſſer un monument dans la chambre de ville avec cette inſcription: Toulon.

ARMANDO
Ludovico Bonnin de Chalucet
Epiſcopo Tolonenſi
Quod
Urbe terrâ marique
à Germanis, Anglis, Batavis & Sabaudis obſeſſa
Inter miſſiles hoſtium ignes
& dijectæ domus ruinas
intrepidus,
Optimates conſilio & exemplo firmavit,
plebem frumento & pecunia juvit,
conſules
& civitas Tolonenſis
poſt depulſos hoſtes
grati animi
monumentum.
P P.
1708.

Marſeille. Marſeille eſt beaucoup plus grand, plus peuplé & plus beau que Toulon; ſur tout la ville-neuve, dans laquelle on entre par une ruë longue d'un quart de lieuë, large à proportion, ornée d'une belle allée d'arbres, & dont tous les édifices de même hauteur & de même largeur, ſont non ſeulement magnifiques, mais encore très-ſomptueux, & je ne crois pas que dans Paris on trouve une ruë ſi belle. L'ancienne ville n'a pas le même agrément: mais le port eſt très-vaſte & très-marchand. Nous y vîmes près de trente galeres, & ſur le bord de petites baraques dans leſquelles les galeriens travaillent durant le jour, les uns à faire des ſouliers, les autres des bas, les autres à d'autres métiers. On leur permet d'aller quêter dans la ville, mais ceux qui ſont galeriens pour des crimes, ſont ſuivis par des gardes, & ſont toûjours deux à deux attachez par les pieds à une chaîne qu'ils traînent. Pour les galeriens Turcs on leur permet d'aller ſeuls avec un anneau ſeulement au pied.

La cathedrale bâtie ſur le bord de la mer, n'eſt pas fort magnifique. On y voit un tableau de monſieur Puget fort eſtimé, & une grande chapelle bâtie pour mettre le corps de Jean-Baptiſte Gaud évêque de Marſeille, decedé en odeur

de ſainteté, & illuſtre en miracles. Il s'en fit après ſa mort une ſi grande quantité & de ſi averez, qu'on ſongea dés-lors à proceder à ſa canonization, & tous les Marſeillois avoient pour lui une ſi grande veneration, qu'ils étoient diſpoſez à fournir tous les frais neceſſaires à cela; mais une perſonne qu'on crut fort intelligente en ces ſortes de procedures, leur ayant dit qu'il falloit commencer par faire ceſſer toute ſorte de culte, & faire un procès verbal *de non cultu*, on l'a ſi bien fait ceſſer, qu'à preſent on n'y penſe plus. Monſieur l'abbé de Foreſta Colong qui en eſt Prevôt, nous fit toutes les honêtetez poſſibles, il nous procura l'entrée des archives du Chapitre, & parce que nous étions un peu éloignés de nôtre logis, il voulut nous donner à dîner.

L'abbaye de ſaint Victor eſt le lieu le plus venerable de Marſeille. Elle eſt hors de la ville aſſez près du port. Tout le terrain d'alentour s'appelloit autrefois *Paradiſus*, à cauſe de la ſainteté des religieux qui l'habitoient au nombre de cinq mille. Caſſien ſi illuſtre dans l'antiquité, & ſi fameux par ſes pieux & ſavans écrits en fut le fondateur. On y voit ſon ſepulcre qui eſt de marbre, auſſi-bien que celui de ſaint Iſarne abbé de ſaint Victor, dans leſquels ſont renfermez leurs oſſemens, excepté le chef de Caſſien & le bras de ſaint Iſarne, qui ſont dans le treſor fort bien enchâſſez. On voit auſſi le ſepulcre de ſaint Mauron abbé de ce monaſtere & évêque de Marſeille, qui fut enterré dans un mauſolée de payen, comme il paroît par l'inſcription. Celui du pape Urbain V. qui avoit auſſi été abbé de ſaint Victor eſt de marbre, il eſt à côté du grand autel, & au deſſus ſe conſerve la bierre de bois, dans laquelle il fut apporté d'Avignon. On voit encore dans l'abbaye ſa croce d'yvoire, ſes ornemens pontificaux, ſa chappe & ſes ſandales; ce pape eſt un des plus ſaints pontifes, qui ait gouverné l'égliſe: on conſerve encore à ſaint Victor les informations qui furent faites de ſa vie & de ſes miracles pour proceder à ſa canoniſation. Le monaſtere eſt redevable à ce grand pape du grand buſte de vermeil doré qui renferme le chef de ſaint Victor. S. Victor.

Je ne parle pas des autres reliques qui ſont dans le treſor, de la croix de ſaint André qu'on croit y avoir, ni de la grote où l'on pretend que ſainte Madelaine fit penitence. Il y a dans le veſtibule de l'égliſe des tombeaux de pluſieurs évêques & abbez, ce qui fait juger qu'anciennement on ne les enterroit

pas dans l'égliſe. Pour ce qui eſt de l'egliſe elle eſt grande & plus venerable que délicate. Elle eſt double, c'eſt à dire qu'il y a une égliſe ſoûterraine & une ſuperieure, dont la Dedicace a été faite par un Pape. Elle eſt déſervie aujourd'hui par trente-neuf moines, qui avoüent que Dieu y ſeroit mieux ſervi, & le public plus édifié, ſi l'on y mettoit la reforme: quelques-uns même nous témoignerent ſoûhaiter d'y voir nôtre congregation pour le bien de la maiſon; mais c'eſt un ouvrage de Dieu, dont les momens ne ſont pas encore venus. Nous n'eûmes pas le temps de voir leurs ceremonies; nous ſavons ſeulement qu'ils vont les dimanches faire la benediction de l'eau benite au puits. A Lyon, & je crois à Vienne on la fait au benitier de la nef.

S. Sauveur. Saint Sauveur eſt une ancienne abbaye de Benedictines, qu'on croit avoir été originairement Caſſianites; car il eſt aſſez probable que Caſſien, qui bâtit le monaſtere de ſaint Victor pour des moines, en bâtit auſſi un pour des vierges. Quoiqu'il en ſoit, on ne peut douter que cette abbaye n'ait été autrefois fort illuſtre. On y garde aujourd'hui l'abſtinence & les jeûnes ſelon la regle. Madame de Janſon niéce de monſeigneur le Cardinal de Janſon, nous y reçut avec beaucoup de bonté, & nous ouvrit ſes archives de la meilleur grace du monde. Elle voulut auſſi nous faire voir quelques antiquitez, qui ſont dans l'interieur du monaſtere, où l'on montre pluſieurs caves que nous croyons être un ouvrage des Romains, deſtinez à faire des proviſions pour l'armée, comme on voit que Jule Ceſar en avoit faites à Amboiſe, plûtôt qu'un temple de la Deeſſe du Soleil, comme le croit monſieur Rufi, fondé ſur ce que l'on y a trouvé une figure, qu'il eſtime ancienne, d'une Deeſſe environnée de raïons & portant une couronne d'étoiles. Mais nous croïons qu'il ne faut pas être grand connoiſſeur pour juger que cette figure n'eſt point du tout ancienne, & qu'elle repreſente la Sainte Vierge figurée par cette femme de l'Apocalypſe, entourée du Soleil & couronnée de douze étoiles, qui ſont les douze prérogatives de cette Sainte Mere de Dieu, comme l'explique ſaint Bernard. Nous vîmes auſſi dans ces caves une ancienne inſcription, mais nous ne la prîmes pas, dans la penſée qu'elle pourroit être rapportée par monſieur Rufi.

L'égliſe des Accoules étoit autrefois une paroiſſe, qui dépendoit de l'abbaye de ſaint Sauveur: aujourd'hui c'eſt une colle-

giale de huit chanoines, ſur leſquels les religieuſes ont pluſieurs droits. Nous y vîmes un crucifix habillé avec une mitre en tête, pour montrer la qualité de Pontife en Jeſus-Chriſt.

Aix. De Marſeille nous fûmes à Aix, qui n'en eſt éloignée que de cinq lieuës. La ville eſt non-ſeulement la plus belle de Provence, mais après Paris, nous n'en avons point vû de plus belle en France. Les ruës ſont grandes & larges, les édifices magnifiques, tous de pierres de taille avec des ornemens; la cathedrale eſt la plus belle égliſe que nous ayons vûe en Provence, le collateral du côté de l'épitre eſt plus ancien que le reſte, & ſi l'on en croit les chanoines, c'étoit l'ancienne nef de l'égliſe. Dans ce collateral on voit une petite chapelle aſſez baſſe, dont la voûte eſt faite en forme de berceau. On pretend que ſaint Maximin y a communié ſainte Magdelaine. Elle eſt ſans doute fort ancienne, & je n'aurois pas de peine à croire, que c'eſt la premiere égliſe d'Aix, qui a été enfermée dans celle qu'on voit aujourd'hui. De ce collateral on entre encore dans un ancien Baptiſtaire ſeparé de l'égliſe. C'eſt une voûte très-élevée, qui finit en forme dedôme percé à jour, au haut duquel eſt ſuſpenduë une colombe. Tout l'édifice eſt ſoûtenu de huit colonnes hautes, très-délicates, qui forment un bel octogone, au milieu duquel ſont les fonts baptiſmaux, & entre chaque colonne des autels.

Quoique monſeigneur l'archevêque ne fût point à Aix, monſieur le prevôt ne laiſſa pas de nous procurer l'entrée de ſes archives, où nous trouvâmes pluſieurs deputations données par le concile de Trente à l'archevêque Antoine Filioli, où il eſt parlé de lui avec beaucoup d'éloge, & le privilege qu'Henry II. lui donna pour faire imprimer quelques decrets du Concile de Trente, long-temps avant qu'il fût terminé. Nous reçûmes auſſi beaucoup d'honnêteté de monſieur d'Ache, & du R. P. Pagi Provincial des Cordeliers, qui nous fit communiquer par le Pere Martini les memoires de monſieur Juvenis ſur l'Hiſtoire du Dauphiné.

Arles. Nous partîmes d'Aix ſur la fin du mois d'Octobre, & nous allâmes coucher à Salon, petite ville, celebre par la ſepulture de Noſtradamus, & de là nous fûmes à Arles. La ville eſt aſſez bien bâtie, mais irreguliere & peu peuplée. Le monde y eſt humain, ſpirituel & bien faiſant. La maiſon de ville eſt fort belle; tous les étrangers y admirent une voûte plate, qui peut avoir trente pieds en quarré. Il y a devant cet édifice, qui eſt

magnifique, un grand obeliſque qui fut trouvé dans un jardin il y a peu d'années. L'égliſe cathedrale, dediée à ſaint Trophime eſt fort belle, l'entrée ou le portail eſt remarquable par ſon antiquité, le chœur eſt derriere l'autel. L'abbaye de ſaint Cæſaire, qui eſt aujourd'huy un monaſtere de Benedictines, eſt très-ancienne, puiſqu'elle a pour fondateur le Saint dont elle porte le nom; mais il n'y reſte preſque plus d'ancien monument, que le tombeau de marbre du Saint, qui ſert de grand autel, & la chapelle de ſainte Agathe, qui ſert de cimetiere.

L'égliſe des Minimes, qui étoit autrefois un prieuré dépendant de Lerins, eſt un lieu des plus vénerables de la ville. Elle fut bâtie par ſaint Vigile en l'honneur de ſaint Honorat. L'égliſe ſoûteraine inſpire un reſpect qui ne ſe peut exprimer. L'on y voit ſept tombeaux de marbre, entr'autres celui de ſaint Hilaire d'Arles, de ſaint Concorde, de ſaint Geneſt & de ſaint Rotland, dont on voit par des petites fentes les ſacrez oſſemens. Mais ce qui ſurprend le plus, c'eſt que dans un de ces ſepulcres, qui eſt aſſez élevé, il y a de l'eau qui croît & qui décroit. On voit autour de l'égliſe une infinité de tombeaux de marbre, ou au moins de pierre, ce qui fait juger que c'étoit autrefois un cimetiere.

Nous travaillâmes beaucoup dans Arles aux archives de la cathedrale & de ſaint Ceſaire. Comme on nous avoit dit que nous pourrions trouver quelques choſes dans les écrits de feu monſieur Marcel, ſi connu dans la republique des lettres par les beaux ouvrages qu'il a donnés au public, nous crûmes que nous devions voir madame ſon épouſe, qui eſt une femme d'eſprit & fort honnête. Elle nous communiqua de bonne grace les papiers de ſon mari, & nous dit que quand il étoit mort, il avoit encore d'autres ouvrages prêts à mettre ſous la preſſe, entr'autres un Dictionnaire pour apprendre pluſieurs langues, & un livre de ſignaux dont elle ſeule & un de ſes amis ont la clef, à ce qu'elle dit, il ſeroit d'une grande importance pour l'Etat. Puiſque nous ſommes tombez ſur ce grand homme, on ne ſera pas fâché de voir ici ſon épitaphe.

D. O. M.

D. O. M.

Inclito præſtantiſſimoque D. D. Guillelmo Marcel,
J. V. D. Toloſa oriundo,
Viro in omni ſcientiarum, doctrinarum, linguarumque peritiæ verſatiſſimo,
Ingenii perſpicacitate, tenaciſſimaque memoria celeberrimo,
Tabulis chronologicis, hiſtoriaque Gallorum ac ceteris ſcriptis per univerſam Europam notiſſimo,
Qui Gallici commercii rebus in Ægypto probe excuſſis & reſtitutis, paceque varie tentata ac penè deſperata inter Gallos & barbaros Algerienſes, ut Ludovici Magni Legatus, anno 1677. inita, & quaſi in perpetuum fœdus totius Chriſtianæ reipublicæ bono firmata, ac demum per XII. *annos in urbe & tractu Arelatenſi honorifice functus maritimarum rerum claſſiumque regiarum præfectura, repentino apoplexiæ morbo occubuit decembris* XXVII. *die, reparatæ ſalutis anno* M. DCCVIII. *ætatis verò* LXI.

Nobiliſſima piiſſimaque Maria de Batilli mœrens ac dolens, ut altera Artemiſia in æternum connubialis amoris pignus & monumentum hoc epitaphium cariſſimo & incomparabili conjugi P. C.

Nous paſſâmes la fête de la Touſſaint en nôtre monaſtere du Montmajour, ſitué ſur une petite éminence, à trois quarts de lieuë de la ville. L'on y a commencé un bâtiment fort ſolide & beau, qui ſera un grand ornement dans le pays lors qu'il ſera fini. L'égliſe qui eſt double ſeroit aſſez belle, ſi elle étoit achevée. Les cloîtres ſont fort jolis. En deſcendant au jardin on trouve une chapelle pratiquée dans le roc, qu'on dit par tradition être le lieu où Saint Trophime aſſembloit les premiers fideles d'Arles. Mont-majour.

On voit aſſez proche du monaſtere une petite égliſe fort ancienne conſacrée à la Sainte Croix; on croit qu'elle a été bâtie par Charlemagne : Il y a tout autour un grand nombre de tombeaux, où l'on prétend que les ſoldats de ce prince tuez dans un combat contre les Sarazins furent inhumez. J'inclinerois plûtôt à croire, que c'eſt l'ancien cimetiere des religieux, qui étoit hors le monaſtere, & au milieu duquel il y avoit une chapelle, ſelon l'ancienne coûtume des moines.

Avignon. Le lendemain nous partîmes pour Avignon ; nous admirâmes en arrivant la beauté des murailles & des dehors de la ville ; le jour ſuivant nous fûmes ſaluer monſeigneur l'archevêque, qui nous fit ouvrir ſon chartrier de la meilleure grace du monde, & pour ainſi dire nous en rendit les maîtres. Le palais de ce prélat eſt beau, mais celui du Vice Legat l'eſt incomparablement plus. Jean XXII. étant archevêque d'Avignon l'avoit fait bâtir pour lui ; mais les papes qui le ſuivirent le trouverent ſi beau, & ſi digne d'un ſouverain pontife, qu'ils s'en rendirent les maîtres, & dédomagerent les archevêques. L'égliſe cathedrale n'a rien qui reſſente la grandeur que ſes ornemens. Le vaiſſeau eſt fort peu de choſe, mais les decorations ſont belles, & le rétable de l'autel eſt d'argent. Le chœur eſt derriere l'autel ; l'hoir des chanoines majeſtueux. Les tombeaux de Jean XXII. & de Benoiſt XII. ſont dans une chapelle à côté. Celuy d Innocent VI. eſt aux Chartreux de Villeneuve, qui le reconnoiſſent pour leur fondateur. Il voulut y être enterré ſous la piſcine, ce qui n'a pas empêché qu'on ne lui ait érigé un fort beau monument dans la chapelle prochaine, auſſibien qu'au cardinal ſon neveu. Au milieu du chœur des Chartreux eſt le tombeau de monſieur le prince de Conti. Il eſt de marbre noir, & il y a une grande épitaphe que nous n'ûmes pas le tems de copier.

La Chartreuſe de Villeneuve eſt la plus riche qui ſoit en France. Elle a fondé celles d'Aix & de Marſeille, & pourroit bien peut être en fonder encore d'autres. Il y a dans la bibliotheque pluſieurs manuſcrits hebreux, mais l'endroit de la maiſon le plus curieux, c'eſt la ſacriſtie. La propreté, les ornemens & l'argenterie s'y font admirer. Le coadjuteur qui nous la montroit eſt un homme d'un merite diſtingué, ſur lequel la grace & la miſericorde de Dieu ont éclaté d'une maniere merveilleuſe. Il eſt Danois de nation, d'une maiſon illuſtre, mais engagée dans l'hereſie ; il avoit été ambaſſadeur en Eſpagne, & employé en d'autres negociations de conſequence : lorſque touché de Dieu, & éclairé de ſa grace aprés avoir ſatisfait aux commiſſions dont il étoit chargé, il quitte la cour, ſon pays, ſes parens, ſes honneurs, ſes biens, ſes amis, paſſe en France, fait abjuration ; & par reconnoiſſance d'une ſi grande grace, ſe conſacre pour toute ſa vie au ſervice de Dieu dans une des plus auſteres religions qui ſoient dans l'égliſe. Ces ſortes de converſions ſont des preuves manifeſtes de la verité de la religion catholique ; car

il n'y a que la grace ſeule qui puiſſe faire de ſi grands changemens. On voit quelquefois des catholiques, même des religieux, ſe retirer parmi les proteſtans; mais il eſt clair comme le jour, que c'eſt le libertinage qui les y fait paſſer.

Lorſque nous travaillions dans Avignon, le Roſne ſe déborda de telle ſorte, que nous ne pûmes retourner en nôtre monaſtere. Nous fûmes obligés de nous retirer chez les peres de Cluny à Saint Martial, qui nous reçûrent charitablement. Leur égliſe eſt aſſez belle. On y voit le tombeau du Cardinal Jean de la Grange, évêque d'Amiens, qui eſt tres-magnifique. L'égliſe des Cordeliers eſt peut-être la plus belle qui ſoit dans Avignon, tant pour ſa longueur, que pour ſa largeur, & les autres agrémens qu'on y remarque. Celle des Celeſtins auroit été admirable, ſi elle avoit été achevée, car elle devoit avoir ſix Collateraux, trois de chaque côté. C'eſt dans cette égliſe qu'on voit les tombeaux de ſaint Pierre de Luxembourg Cardinal, de ſaint Benezé berger, les deux plus jeunes ſaints Confeſſeurs qui ſoient reconnus dans l'égliſe, puiſque le premier eſt mort âgé de dix-huit ans, & le ſecond de vingt-deux, tous deux illuſtres en miracles, ſur tout par l'incorruption du ſecond. Le tombeau de Clement VII. eſt au milieu du chœur; on voit encore ſon calice dans le treſor, & ſon miſſel dans la bibliotheque.

Lorſque nous étions à Avignon le Cardinal Conti y arriva. Le Vice-Legat fut au-devant de lui avec un grand cortege; tous les officiers de la ville à cheval, habillez de rouge avec des galons d'or, & l'épée à la main, l'attendirent plus de quatre heures. A ſon arrivée on fit une décharge de canons, & on lui porta les clefs de la ville; car c'eſt une coûtume dans Avignon, qu'on en porte les clefs aux Cardinaux qui y arrivent, pour leur témoigner qu'ils ſont les maîtres de la ville tout le temps qu'ils y ſont, & que le Vice-Legat leur cede en tout.

Nous partîmes d'Avignon le douziéme de novembre pour aller à Cavaillon, où nous arrivâmes ſur les trois heures. Peu de temps aprés nôtre arrivée nous entendîmes une décharge de canon, & l'on nous dit que c'étoit pour la fête de ſaint Veran évêque de Cavaillon, & patron de la ville, qui devoit ſe celebrer le jour ſuivant, auquel on devoit faire les Conſuls. L'on prétend à Cavaillon, que c'eſt ſaint Veran qui a fait bâtir la cathedrale, quoy qu'elle n'ait été conſacrée que par Innocent IV. qui en fit la dédicace à ſon retour du Concile de. Cavaillon.

Lyon. Et assurément on ne peut pas nier qu'elle ne soit tres-ancienne, & que l'architecture ne soit d'un tres-bon goût. L'on admire sur tout le chœur, sur lequel on voit un clocher d'une masse extraordinaire, soûtenu par quatre piliers. Au tour de la corniere regne une bande de hierogliphes extrêmement ancienne, qui fait voir que cette église dans son temps étoit magnifique. La tradition du chapitre est qu'elle étoit autrefois déservie par des Benedictins. Ceux d'Avignon croyent aussi que sous le pontificat de saint Agricole il y avoit des moines Benedictins dans leur cathedrale, lesquels dans la suite se sécularisérent, que sur la fin de l'onziéme siecle on y mit des chanoines reguliers, qui aussi se sont enfin sécularisez.

Dans la cour du prevôt de Cavaillon, & dans la cour de l'évêque, on voit un ancien monument, qu'on croit être un arc de triomphe; mais comme nous y remarquâmes deux anges qui tiennent d'une main une couronne, & de l'autre une palme; nous croyons que c'est plûtôt un ouvrage de Chrêtiens, & peut-être étoit-ce la porte du palais épiscopal bâti par saint Veran, car la structure paroît assez conforme à ces hierogliphes qui regnent autour de l'église.

Nous trouvâmes dans la ville une abbaye de Benedictines reformées, qui nous étoit inconnuë. Elle étoit autrefois dans une solitude. Jean XXII. les transfera à Cavaillon, & leur donna une maison de Templiers hors de la ville, laquelle ayant été ruïnée dans les guerres, Urbain V. leur en donna une autre dans la ville qui avoit été aussi aux Templiers. Le premier patron de leur monastere fut saint Marcel; aujourd'hui elles reconnoissent saint Jean, quoy que communément leur église s'appelle l'église de saint Benoît.

Synanque. De Cavaillon nous fûmes à l'abbaye de Synanque, de l'ordre de Cîteaux, qui n'en est éloigné que de trois lieuës. Elle est dans une solitude affreuse, resserrée par des montagnes incultes & arides d'une hauteur prodigieuse. Le cloître & le dortoir, qui subsistent encore aujourd'hui sont magnifiques; le refectoire qui est ruïné l'étoit aussi. Nous en partîmes un peu tard pour aller à Apt, où nous n'arrivâmes que bien avant dans la nuit.

Apt Le lendemain aprés avoir dit la sainte messe aux Carmes, nous fûmes saluer monseigneur l'évêque, qui nous fit toutes les honnêtetez possibles, & nous retint chez lui tout le temps

que nous ſejournâmes à Apt. Il envoya querir monſieur de ſaint Quentin, gentilhomme du lieu, homme d'erudition, qui a compoſé une ſçavante hiſtoire d'Apt, qu'il nous communiqua de la meilleure grace du monde. Il ne nous quitta point, & ſe fit un plaiſir de nous faire voir tout ce qu'il y a de curieux dans la ville. Il nous fit voir le treſor de la cathedrale, dans lequel on montre le chef de ſainte Anne dans un reliquaire d'or, ceux de ſaint Auſpice, de ſaint Caſtor évêques d'Apt,& de S. Marcien abbé, avec une petite fiole,dans laquelle on conſerve l'humeur ou la graiſſe qui étoit autour du cœur de S Marcien, qui eſt encore liquide: ce qui ne peut ſe faire que par un miracle continuel. Il nous fit voir enſuite les cryptes ſouterraines qui ſont aſſurément fort anciennes. Nous y vîmes ſix urnes ou châſſes de marbre, ou au moins d'une pierre auſſi belle; nous ne doutâmes point qu'elles n'euſſent été faites pour y mettrre des reliques de quelques Saints, car elles n'étoient pas aſſez grandes pour faire un tombeau ordinaire: Nous en fûmes pleinement perſuadés, lorſqu'on nous dit que ce lieu étoit autrefois appellé *Ubi ſunt ſepulcra ſanctorum.* Pompée évêque d'Apt en ayant ouvert un, le trouva plein d'oſſemens, avec un vieux parchemin où étoit écrit *oſſa ſancti Amanrueſii abbatis*; & dans un autre, *oſſa ſancti Thedoriti martyris.* Les autres ne furent pas ouverts. Il y a tout proche une autre crypte, où fut trouvé autrefois le corps de ſaint Auſpice, premier évêque d'Apt & martyr. Le lieu où l'on prétend avoir trouvé les oſſemens de ſainte Anne eſt tout proche de là. Les actes de l'Invention de ſaint Auſpice, diſent qu'en ce même lieu étoient *oſſa neſcii cujus.* Nous vîmes un ancien martyrologe manuſcrit de ſept ou huit cens ans, dans lequel il n'eſt pointfait mention de ſainte Anne, ny du paſſage de ſainte Magdelaine, & de ſainte Marthe en France, ſi ce n'eſt que pour ſainte Marthe on a ajoûté d'une main aſſez recente, *apud Taraſconem S. Marthæ hoſpitæ Domini.*

L'on prétend à Apt que le couvent des Cordeliers eſt du temps de ſaint François, & que ce fut le Saint même qui en accepta la donation: Il eſt au moins certain que l'égliſe eſt tres-ancienne, puis qu'au portail on voit le portrait de deux religieux, revêtus de l'ancien habit des Cordeliers, ſemblable à celui que portent aujourd'hui les Capucins. Au grand autel eſt le tombeau de marbre de ſaint Elzear, que le Cardinal Anglicus, neveu d'Urbain V. fit conſtruire. Toute la vie du Saint

y eſt repreſentée. Ses reliques avec ſes heures, & le petit Jeſus de ſainte Delphine ſon épouſe, ſont dans la ſacriſtie. Avant que de laiſſer ce qui regarde Apt, il faut rapporter ici quelques anciennes inſcriptions que monſieur de ſaint Quentin nous communiqua. En voicy une qui fut trouvée l'an 1696. ſous les ruines d'un aqueduc de la ville d'Apt.

NYMPHIS
V. S. L. M.

On prétend que ces quatre dernieres lettres ſignifient *votum, ſolvit, libens merito.* Celle qui ſuit fut trouvée à deux lieuës d'Apt; & ſous la pierre où elle étoit gravée on trouva huit ou neuf têtes d'hommes, que Vectirix avoit immolé à Mars.

MARTI
VECTIRIX REPP.
AVIT V. S. L. M.

Celle qui ſuit eſt à Arles chez les Jacobins.

D. M.
IVL. C. F. TERTVLIN
FLAM. COL. APT.
L. VALERIVS ATILAN.
NEPOS.

L'on trouva il y a cinquante ans à Apt, ſur le pied-d'eſtal d'une ſtatuë de Minerve la ſuivante.

MINERVAE
V. S. L. M. OPTATVS
FRONTONIS F.

Et au deſſous de la ſtatuë on trouva cette autre inſcription,

CORNELIAE L. F.
SERVANDAE
RVFINVS
S. D. S. P.

On veut que ces quatre dernieres lettres ſignifient *ſuis denariis ſepulcrum poſuit.* Et que Serranda à qui ce tombeau eſt érigé, ayant été affranchie par la famille de Corneille, elle en prend le ſur nom.

Dans le territoire de ſaint Saturnin on a trouvé celle-cy,

IOV. OPT. MAX.

La ſuivante prés de Cadenet.

DEXSIVIAE
V. S. L. M.
A COM SVE.

Les ſuivantes ont été trouvées prés de Cucuron, dans la Viguerie d'Apt.

SEX. FIL. SEX. F. VOLM.
TERTIAE TERTIO CELIN
L. IVL. SEX. F. VOL.
OPTATVS SIBI ET SVIS.

T. AEMILIVS
G. ÆMILIVS IIIIII VIR SVIS

D. M.
OBRIAE TITI F.
MAXIMILLAE
FLAMINIC. AVG.
COL. IVL. APT.
VENNONIA M. F. MAXIMILL.
MATRI OPTIMAE
EX TESTAMENTO.

Dans le territoire de Ruſtrel qui eſt auſſi de la Viguerie d'Apt.

T. TROCIVS VIRILIS
SIBI ET.
MARIAE PRIVATAE
VXSORI T. F. I.

Ces trois dernieres lettres ſemblent ſignifier *Teſtamento fieri juſſit.*

Carpentras. Monſeigneur l'évêque d'Apt, non content de nous avoir comblez de ſes bienfaits durant nôtre ſejour, ne voulut pas nous laiſſer partir ſans nous donner des lettres de recommandation pour monſieur le prevôt de Carpentras, qui gouvernoit en l'abſénce du nouvel évêque, parent du pape, qui n'étoit pas encore arrivé. Comme la journée étoit un peu forte, nous n'arrivâmes qu'au ſoir à Carpentras. Le lendemain nous fûmes dire la ſainte Meſſe aux Jacobins, qui nous inviterent à prendre nôtre logement chez eux, mais nous les remerciâmes. Nous fûmes enſuite donner nos lettres à monſieur le prevôt, qui nous procura l'entrée des archives de l'évêque, & de celles du chapitre, dans leſquels nous trouvâmes la fondation du chapitre, & quelques manuſcrits d'égliſe. C'eſt une tradition dans cette cathedrale, qu'elle a été déſervie par des Benedictins, avant qu'on y mît des chanoines, qui n'ont commencé d'y être que dans le neuviéme ſiecle. La cathedrale

drale eſt tres-belle & recommandable, particulierement pour ſa largeur. Elle honore pour ſon patron ſaint Siffren, religieux de Lerins, & évêque de Carpentras, dont elle poſſede les reliques dans une tres-belle chaſſe d'argent. Elle prétend auſſi avoir un des cloux dont Nôtre-Seigneur fut crucifié, & celuy-là même que l'Empereur Conſtantin mit au frein de ſon cheval. Il y a cinq cens ans que le ſceau dont le chapitre ſe ſert, repreſente ce clou en forme de fer de cheval de la maniere qu'on le montre. Il y a à Carpentras une grande devotion à cette relique. Le palais épiſcopal bâti par le cardinal Bichi eſt un des plus magnifiques que j'aye jamais vû ; mais en le bâtiſſant on a maſſacré un ancien arc de triomphe érigé en l'honneur de Marius, dont on voit encore quelque reſte dans une cuiſine, qui ſuffit pour regretter ce qui a été détruit. Pour ce qui eſt de la ville, elle eſt aſſez grande, belle, peuplée & marchande. L'égliſe des Carmelites eſt quelque choſe de fort joli ; preſque tout y eſt d'un marbre tres-rare.

Il y a à Carpentras environ ſept cens Juifs, qui ſont tous riches. Le quartier qu'ils habitent eſt tres-vilain, & ſent tres-mauvais. Nous aurions ſouhaité aſſiſter à une de leurs aſſemblées, mais le peu de temps que nous avions aprés nôtre travail ne nous le permit pas. Nous ne voulûmes pas pourtant nous en aller ſans voir leur ſynagogue. Elle eſt petite, & a deux étages. Les hommes ſont dans l'étage d'enhaut, & les femmes dans celui d'enbas. Ils conſervent dans le fond du premier, la Loy dans un tabernacle, avec un rideau qui le cache. Il y a devant une lampe, qui brûle toûjours, & un baluſtre avec une chaire pour le rabin. Vis-à-vis il y a une eſpece de tribune d'où le rabin lit la Loy à l'aſſemblée ; & tout autour de la ſynagogue il y a bien deux cens lampes, qui brûlent dans le temps des aſſemblées. Devant le baluſtre il y a une petite grille, par laquelle le rabin montre la Loy aux femmes, qui font alors de grands élancemens. Dans leurs aſſemblées ils chantent des Pſeaumes en hebreu, dont le chant eſt charmant. Nous en fîmes chanter un à des petits Juifs, qui nous enlevoient. L'endroit où ils font la circonciſion dès enfans eſt hors de la ſygogue.

Comme monſeigneur l'évêque de Vaiſon étoit venu à Carpentras pour donner les Ordres ſacrez au Recteur, qui avoit été nommé par ſa Sainteté à l'évêché de Rieti, nous ne voulûmes pas partir ſans avoir l'honneur de le voir. Il nous fit

toutes les honnêtetez poſſibles, voulut que nous allaſſions loger à Vaiſon dans l'évêché, & envoya Dom Philippe ſon homme d'affaires pour nous y recevoir.

Vaiſon. La ville de Vaiſon eſt aujourd'hui ſur une petite montagne, mal bâtie, & fort irreguliere. Autrefois elle étoit dans la plaine, ſur le bord de la riviere d'Auvaiſe, qui va ſe jetter dans la Sorgues prés d'Avignon. Elle étoit grande, peuplée, & digne d'être une ancienne colonie Romaine, dont les peuples ſont appellez dans les commentaires de Ceſar *Voconienſes*. On y voit encore l'ancienne égliſe cathedrale, qui eſt incomparablement plus belle que celle de la nouvelle ville. La tradition du païs eſt qu'elle étoit autrefois déſervie par des Benedictins. Cette tradition peut être confirmée par des anciens tombeaux d'évêques, autour deſquels on voit des moines repreſentez avec de longues robes, des manches larges, & l'aumuſſe ſur la tête, quelques-uns avec le capuchon au lieu d'aumuſſe. Quoi qu'il en ſoit, cette égliſe eſt tres-grande, élevée, & tres-belle. On voit derriere l'autel le ſiege épiſcopal, qui eſt de pierre ſimple & ſans ornement, à côté deux petites armoires, deſtinées apparemment pour conſerver le S. Sacrement, & les vaiſſeaux ſacrez qui devoient ſervir au ſacrifice. L'épitaphe du ſenateur Pantagatus s'eſt conſervée dans la nef. Elle merite d'être rapportée ici, mais je me contenterai d'imiter le caractere des deux premiers vers.

† INLVSTRIS TITVLIS MERITISQVE HAVT DISPARAVORVM
PANTAGATVS FRAGILEM VITAE CVM LINQVERIT VSVM

Malluit hic propriæ corpus committere terræ,
Quam precibus quæſiſſe ſolum. Si magna patronis
Martyribus quærendæ quies, Sanctiſſimus ecce
Cum ſociis paribuſque ſuis Vincentius ambit
Hos aditus, ſervatque domum, dominumque tuetur
A tenebris, lumen præbens de Lumine vero.
Militiam ſi forte roges quam geſſerit ille
Præſtiteritque boni poſitis in luce ſuperna,
Quem ſic chriſticolæ celebrent poſt fata jacentem;
Invenies quod jura dedit, juſtiſſima ſanxit
Arbitriis, nam cuſtus patriæ, rectuſque vocatur
A patriâ, rexit quoniam promptiſſima cives

Libertate animi, parcus ſibi, largus amicis,
Et fidus Dominis. Primum quod poſtulat ordo,
Vitæ ei æternum fama tranſmittit in orbem.
Abſtulit hunc rebus decimo mors invida luſtro,
Namque ſenatoris poſuit poſt ſingula vitam.

C'eſt bien dommage qu'une auſſi belle égliſe demeure abandonnée ſans aucun ornement, & ſans office divin. Le cloître qui joint à l'égliſe eſt magnifique; on y voit cinq piliers faits d'une ſeule pierre tout proche On voit la cellule d'un hermite, qui eſt le maître de l'un & de l'autre. Monſieur Suarez, évêque de Vaiſon avoit autrefois propoſé aux chanoines de ſe bâtir un logement proche de ce venerable temple, & offroit de ſe reduire à fort peu pour ſon entretien, & d'employer tout le revenu de ſon évêché pour les bâtimens, mais il ne trouva pas les eſprits diſpoſez.

Un peu au-delà eſt l'égliſe de ſaint Quinin évêque de Vaiſon, qui étoit autrefois une abbaye. Cette égliſe fort ancienne fut reparée il y a quelques années par l'illuſtre Joſeph-Maria Suarez, qui y fit graver ces deux vers:

Sancto Quinidio reparo venerabile templum,
Ut mihi cæleſtem præparet ipſe thronum.

L'autel eſt d'un très-beau marbre, il eſt creux, & je ſuis bien trompé ſi ce n'eſt point le tombeau de ſaint Quinin.

On trouve tout au tour une infinité de tombeaux qui font juger que c'étoit autrefois un cimetiere, & pluſieurs pierres ſur leſquelles on voit des inſcriptions. En voicy quelques-unes que nous prîmes.

VOTO SVO

RVSTICVS

FECET

MORITVR BONAE MEMORIAE
MATER MEA STEPHANIA
XVIII. CAL. NOVEMBRIS DIE LVNAE
LVNA XVII. VIXIT ANNIS XXVIII.
SEVERO E IORDANE CŌN.
VT. PROVOTO SVO FECIT.

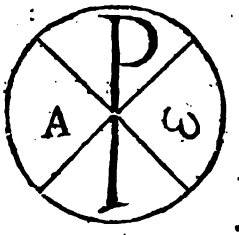

NEC UCĪA
PAX TECV
ΛΛ CASTA
CRISTIANA.

Celle qui ſuit eſt ſur une grande pierre qui ſert aujourd'hui de table à un bourgeois, qui a ſa maiſon tout proche. Elle n'eſt pas ſeulement difficile à expliquer, mais elle l'eſt encore beaucoup à lire, ſur tout à ceux qui ne ſçavent pas que dans les inſcriptions un double I ſignifie un E. Nous l'avons copié le plus fidelement qu'il nous a été poſſible, nous en laiſſons l'explication à de plus habiles que nous.

MACRAIISIIVE
SIIVFIRINIIM
IIMORIA IIAIIT
IIRNII AVRIILI
VSVALIIRIAN
VSSIWIVOCO
IVCIIIT · SIBII
CIVIS VIIR VIIRG
IILIIISIIS MACISII
VIIRINI SORORT
RIIBVNI LIICION
ISSIICVNDIISIT
ALICIIS.

MARTI
ET VASIONI
TACITVS

On voit un peu plus loin ſur une petite éminence les reſtes d'un amphitheatre, auquel on montoit par un chemin creuſé dans le roc de la montagne. Les Jacobins qui ne ſont pas éloignez, ont trouvé en bâtiſſant de longues caves qui vont juſqu'aux Cordeliers. Les voutes ſont fort élevées, & de diſtance en diſtance il y a des conduits des deux côtez. On ne doute point que ce ne ſoit un ouvrage des Romains, auſſi-bien que le pont qui eſt ſur la riviere, & je ne ſçai ſi ce ne ſeroit point pour faire des proviſions pour l'armée. Puiſque nous ſommes tombez ſur les Jacobins, je dirai en paſſant, qu'à Vaiſon ils vivent ſelon le premier eſprit de ſaint Dominique, ſans aucun revenu, des ſeules aumônes qu'on leur fait, que leur nouriture eſt auſtere, qu'il font abſtinence de viande en tout temps, & jeûnent la plus grande partie de l'année. Ils ſont ſeize religieux dans ce convent de la reforme du Pere Antoine, dont il n'y a que ſix maiſons.

Outre les inſcriptions que nous venons de marquer, en voici encore quelques-unes qui ſont dans le palais épiſcopal.

IMP. CAES
D. L. GALLIEN
INVICTO P. F.
AUG. VASIEN-
SES.

En la cour de l'évêché.
elle étoit autrefois à S. Quinin.

GENIO
COLLEGICEN
TONARIOR
VAS. R. P. R.

MARTI.
TRAGILEIVS Q. F. RVFVS
SEX. AGILEIVS Q. F. PED.
V. S. L. M.

Au bas de l'évêché.

D. SALVSTIO AC
CEPTO OPIFICES
LAPIDARI
OB SEPVLTVRAM
EIVS.

Orange. De Vaiſon nous allâmes à Orange, qui n'en eſt éloigné que de quatre lieuës. La cathedrale de cette ville eſt ancienne, mais pauvre & peu decorée. On pretend qu'elle eſt bâtie du temps du ſecond concile d'Orange ; c'eſt dequoi on peut douter. Monſieur Prevôt homme ſavant & fort intelligent dans l'antiquité, qui en eſt capiſcole, nous communiqua une hiſtoire de cette égliſe qu'il a compoſée, & nous fit voir chez lui quelques pierres, ſur leſquelles étoient gravées les inſcriptions ſuivantes.

NVM. AVG.
MATRI DEVM
PRO SALVT. IMP.
M. AVR. COMMO
DI ANTONI PI
FELICIS
TAVROPOLIVM
FECERVNT
SEX. PVBLICIVS
..... ANVS

D M
IVLIAE
PAVLLINAE
IVL. PATERNA
MATER ET TOGI
VS PAVLLINIANVS
PATER PIISSIMAE FIL.

L'inſcription ſuivante étoit gravée ſur la baſe d'un benitier, qui étoit à Orange dans un monaſtere de religieuſes avant que les Huguenots s'en fuſſent rendu les maîtres.

CONSTANTINO PIO
NOBILI CÆSARI
DIVI CONSTANTINI
PII AVGVSTI
FILIO.

Deux choſes ſont particulierement remarquables à Orange. La premiere eſt un ſuperbe reſte d'un theatre magnifique. Il eſt au bout de la ville prés de la montagne. Toute la face ſeptentrionale eſt preſque entiere. Elle a environ deux cens pieds de longueur ſur ſoixante ou quatre-vingt de hauteur. Il y a devant une place où l'on faiſoit les courſes, derriere étoit le theatre. Le peuple qui demeuroit au haut, où l'ancienne ville étoit bâtie, deſcendoit de la montagne au theatre pour aſſiſter aux ſpectacles des deux côtez: On y voit encore des loges. L'autre choſe eſt l'arc de triomphe de Marius, qui eſt ſi entier que je ne ſçai ſi dans Rome il y a aucun monument qui luy ſoit comparable. Il a quatre faces, dont les deux pricipales ſont vers la ville. Il y a trois portes deſquelles celle du milieu eſt beaucoup plus élevée. Elles ſont travaillées avec une delicateſſe admirable. Il y a au-deſſus des trophés & des bas reliefs, qu'on ne peut aſſez admirer malgré l'injure des temps. Les princes d'Orange le choiſirent pour le lieu de leur demeure, & firent bâtir deſſus un château fort maſſif, qui par la peſanteur fait que ce riche monument commence à menacer de ruine. L'on trouve pluſieurs actes d'eux donnez dans le château de l'Arc.

D'Orange nous prîmes la route de S. Paul-Trois-Châteaux, mais la nuit nous ayant ſurpris, lorſque nous étions à un quart de lieuë de la ville, nous nous égarâmes, & nous pouſsâmes à une grande lieuë & demie au de-là, obligez de coucher dans une hôtellerie, qui eſt ſeule ſur le grand chemin de Montlimart; nous y apprîmes que nous étions aſſez proche de l'abbaye d'Aïgue-belle de l'ordre de Ciſteaux; nous y allâmes dire la meſſe, & après dîné nous prîmes le chemin de Viviers;

mais nous ne pûmes arriver ce jour-là à la ville, & nous fûmes obligez de coucher à Château-neuf, qui eſt un gros bourg de l'autre côté du Rhoſne.

Viviers. Le lendemain, qui étoit le premier dimanche de l'Avent, après avoir dit la meſſe à la paroiſſe pour la commodité des peuples, nous paſsâmes le Rhoſne, & nous aſſiſtâmes à la grande meſſe de la cathedrale. On y chanta l'évangile de l'entrée de JESUS-CHRIST en Jeruſalem, l'on n'y dit qu'une oraiſon, au lieu du graduel, de l'offertoire & de la poſt-communion, on chanta en muſique quelques verſets du pſalme *Quam dilecta tabernacula*. Nous vîmes enſuite monſieur le Prevôt qui nous retint à dîner & à coucher chez lui, & nous procura l'entrée des archives, nous n'y trouvâmes rien de conſiderable, qu'un Concile provincial de Vienne en original, auquel pendoient encore les ſceaux des évêques. Nous croyons avoir trouvé des preuves que l'égliſe cathedrale a été déſervie par des Benedictins. C'eſt pour cela que Loüis le Debonnaire dans une ancienne charte pour l'égliſe de Viviers appelle ceux qui y faiſoient le ſervice, *Servi Dei*, qui eſt le terme ordinaire dont les Princes ſe ſervoient dans leurs privileges pour marquer les moines, ne lui donnant point d'autre ſignification. De plus l'auteur de la vie de ſaint Venant évêque de Viviers dit qu'il fit profeſſion de la regle de ſaint Benoiſt au monaſtere d'Albavic. *B. Venantius filius Sigiſmundi regis Burgundiæ monaſterium ſub regula B. Benedicti in Albavico in ſupercilio montis ad Rhodanum ædificatum adiit, ubi monachus factus, ob vitæ ſanctitatem defuncto B. Valerio in epiſcopum eligitur.* Or on ſçait très-certainement que ce monaſtere d'Albavic ſur la pointe de la montagne au bord du Rhoſne eſt la cathedrale de Viviers. Il eſt vrai que du temps de ſaint Venant la regle de ſaint Benoiſt n'avoit point été encore apportée en France; mais l'auteur de ſa vie qui a écrit long-temps après, ne dit qu'il avoit fait profeſſion de la regle de ſaint Benoiſt que parce qu'il la voyoit obſervée de ſon temps à Viviers.

Nous repaſsâmes enſuite le Rhoſne pour aller prendre nos chevaux, & le chemin de l'abbaye de Cruas. Lorſque nous eûmes paſſé Montlimard, nous fûmes obligez de repaſſer une ſeconde fois le Rhoſne à une demie lieuë de là. Auſſi-tôt que nous fûmes arrivez au bord, quatre gardes vinrent à nous, & nous demanderent nôtre paſſeport. Nous fûmes extrêmement ſurpris, & nous leur dîmes que nous venions de Château neuf,

teau-neuf que nous allions à Cruas, que nous étions François, & que nous n'avions pas cru qu'il fallût un passeport pour aller de France en France. Ils nous dirent qu'on étoit obligé d'en avoir à cause des Camisars qui continuoient toûjours à maltraiter les Catholiques, que si nous n'avions point de passeport, étant religieux nous devions avoir une obedience qui nous serviroit de passeport. Je donnai aussi-tôt nôtre obedience à celui qui commandoit, & en la prenant il fut surpris de la trouver en latin; il dissimula pourtant qu'il n'entendoit pas la langue, & après avoir lû trois ou quatre lignes, il dit d'un ton fort serieux; Voilà qui est en bonne forme, oüi les Peres vont à Cruas, & en nous rendant nôtre obedience, il nous demanda excuse, & nous montra le chemin que nous devions prendre.

Cruas est une abbaye d'anciens Benedictins sur le bord du Rhosne, à trois grandes lieuës de Viviers, toute ruinée. Elle est ancienne & fut d'abord bâtie sur le penchant de la montagne, à l'endroit où est aujourd'hui le château, où l'on voit encore l'église & une partie des lieux reguliers. Les abbez pour leur commodité la rebâtirent en bas, & je suis bien trompé si Urbain II. n'en fit point la dedicace; car sur le pavé du Sanctuaire, qui est à la Mosaïque, on lit ce vers,

Urbanus decorat templum quo sæpius orat
. . . . . *anni* M XCV.

qui est tout juste l'année que ce pape passa en France, & celebra un concile à Clermont. On voit encore dans l'église l'armoire où on enfermoit les livres, contre la coûtume des autres monasteres de l'ordre, qui avoient cette armoire dans le cloître. On y lit ces vers d'un caractere qui peut avoir cinq cens ans:

Pastor jejunat qui libros non coadunat,
Nec panem præbet subjectis quem dare debet,
Pascunt pastores, pascunt pecuis expositores.
Lex nova commentis, & lex vetus esca legentis
Sunt epulæ lætæ, sed per commenta prophetæ.

Nous retournâmes de-là en nôtre monastere de S. André d'Avignon, pour y mettre en ordre nos memoires, & les envoyer à Paris.

S. André de Ville-neuve.

L'abbaye de S. André est au de-là du Rhosne, à Ville-neuve, sur une petite éminence, bâtie dans le fort que les rois de France ont fait construire pour faire une place de guerre. La maison est fort jolie, quoiqu'un peu irreguliere à cause de la montagne.

Il y a deux égliſes toutes deux belles & de même grandeur. Elles ſemblent n'en faire qu'une, parce qu'il y a un grand paſſage large & élevé qui les unit enſemble. La premiere où l'on fait l'office eſt dédiée à S. André, la ſeconde a été conſacrée par le pape Gelaſe II. en l'honneur de S. Martin, quoiqu'aujourd'hui elle porte le nom de ſainte Caſarie. On voit dans le paſſage qui eſt entre les deux égliſes le tombeau du cardinal Pierre Blavus, avec cette épitaphe.

EPITAPHIUM
PETRI BLAVI CARDINALIS
IN ECCLESIA S. ANDREÆ QUIESCENTIS.
Carmen quantulæ laudis ſed meritiſſimæ bonæ memoriæ Domini PETRI BLAVI Cardinalis S. Angeli hic tumulati.

HAC TEGITUR PETRA PETRUS COGNOMINE BLAVI
Gaballitanus. Sis ſibi Chriſte pius.
Livide quam redimit leo candidus area ſignat
In clipeo praavis qui fuit iſte cluens,
Virtutum meritis hunc induit infula bina,
Canonis iſta ſacri, cardinis illa fuit.
Præbuit huic titulum Sacer Angelus, ordine fulſit
Quem tenet alma levi ſtirps bene promerita.
Officiumque ſuum bene geſſit dum fuit illi
Ceu petra firma fides juſtitiæque libra.
Huic pretium favor, & odium, timor, & fuit hoſtis
Mens intenta tamen tota placere Deo.
Templa gemunt, inopes plorant, viduæque, puellæ,
Quod patronus abeſt, publica reſque ſimul.
Prudens & caſtus, humilis, pius, atque benignus,
Sobrius, & largus & requietus erat.
Spiritui carnem docuit ſervire domatam,
Stratus cui durus, ſitque carina cibus
Carmine Davidico Dominum placare ſolebat,
Semperque cantare, Tu miſerere mei.
Sciſſio tum veſtis dum fuit inſita menti
Hujus ſarciri ſi queat arte bona.
Sed contendentum Petri retinere curile
Ambitio turpis obſtitit inde ſibi.
Hujus nempe rei teſtis ſynodus generalis
Eſt ſacra, quæ Piſis concelebrata fuit

Heu mors ſæva virum metit hunc dum craſtina ſanctæ
Paſſio Luciæ commemoranda foret
Mille quater centis annis ter jungito ternos
Chriſti dic iterum ſis ſibi Chriſte pius. Amen.

Outre ces deux égliſes, on voit encore dans le jardin ſur la pointe du rocher une petite chapelle tout proche de la grote, où ſainte Caſarie a fait penitence; dans laquelle chapelle eſt l'épitaphe que S. Valence évêque d'Avignon ſon mari, avec lequel elle garda une perpetuelle continence, lui fit dreſſer aprés ſa mort. Je ne parle point des lieux reguliers qui ſont jolis & fort commodes, non plus que de la biblioteque dans laquelle nous trouvâmes quelques manuſcrits qui nous firent plaiſir.

Nous partîmes d'Avignon le 13 decembre, & nous fûmes coucher à Nôtre-Dame de Rochefort, d'où nous fûmes à Uzez. Mais en y allant nous nous détournâmes un peu pour voir le Pont du Gard ſur la riviere de Chardon. C'eſt un aqueduc bâti par les Romains pour conduire les eaux d'Uzez à Niſmes, ouvrage des plus admirables qu'on puiſſe voir. On l'appelle Pont, parce qu'il eſt ſur une riviere, & qu'il a la forme de trois ponts l'un ſur l'autre; le premier qui eſt plus étroit a ſix arcades, le ſecond en a onze, & le troiſiéme trente-quatre, toutes inégales. Les pierres ſont d'une groſſeur prodigieuſe, ſans chaux & ſans ciment. Il n'y a perſonne qui n'admire cet ouvrage. Uzez.

La ville d'Uzez eſt aſſez jolie, peuplée & marchande; les fauxbourgs contiennent preſqu'autant de monde que la ville; la cathedrale eſt recente, mais belle & fort decorée. Il ne reſte de l'ancienne qu'une grande tour qu'on peut regarder comme un beau morceau d'architecture; le chapitre eſt regulier, mais il cherche à ſe ſeculariſer. Il feroit bien mieux d'y remettre des chanoines reguliers de ſainte Geneviéve, qui y ont été pendant quarante ans, & qui n'en ont été expulſez que par la fantaiſie d'un évêque qui aprés a fait ce qu'il a pû pour les y remettre, mais en vain. Monſeigneur l'évêque n'y étoit point lorſque nous y arrivâmes: mais nous ne laiſsâmes pas de voir ſes archives. Monſieur le Capiſcole, homme ſavant & verſé dans les antiquitez de l'égliſe & de la ville d'Uzez nous communiqua auſſi quelques memoires touchant ſon égliſe, & nous fit toutes les honnêtetez poſſibles; Il nous fit l'honneur de nous accompagner par tout, & prenoit plaiſir à nous faire voir ce qu'il y a de curieux dans la ville. Il nous fit voir entr'autres une ancienne crypte ſoûteraine découverte depuis.

peu, où l'on croit avec beaucoup de vraye-ſemblance que les premiers Chrétiens d'Uzez s'aſſembloient pour celebrer les divins myſteres. Le lieu eſt fort petit & on y voit un crucifix en relief habillé & couronné avec des cloux aux mains & aux pieds, & des petites croix de tous côtez, deſorte qu'on ne peut douter que ce ne fût là un lieu Saint & deſtiné à la priere. Cette découverte, qui s'eſt faite par hazard chez les Jeſuites, a déconcerté les Proteſtans qui ſont en grand nombre à Uzez. Et ce qui eſt encore de plus ſurprenant, c'eſt que cet endroit ſervoit de lieu commun à un Huguenot avant que les Jeſuites en fuſſent les maîtres. Monſieur le Capiſcole nous fit voir encore un recueil qu'il a fait des inſcriptions qui ſont dans Uzez & aux environs, qu'on ne ſera peu-être pas fâché de voir icy.

Sur le portail du parterre du duché.

.....X.·.POMPEIVS.·.COGNOMINE.·.PANDVS

QVOIVS.·.ET.·.HOC.·.AB.·.AVIS.·.CONTIGIT.·.ESSE.·.SOLVM.·.

DICULAM.·.HANC.·.NVMPHIS.·.POSVIT.·.QVIA SAEPIVS.·.VSSVS.·.

HOC.·.SVM.·.FONTE.·.SENEX.·.TAN.·.BENE.·.QVAM.·.IVENIS.·.

Dans le Duché.

Maximi. CAESIO CATTONIS *MXSIA... LATIONIS MARCVS
F. FILIA SIBI ET PARENTIBVS.

D. M.
MARCI PORTII CATTONIS
CONSVLARIS.

A la grande Egliſe du côté du temple de Mars.

D M
SEVERINO SAC.
VERI FIL.
POMPONIA
TERTVLIA
P P P.

D M
ATTIAE T. F
MARCELLAE
T. QVINTIVS
MATERNVS
MATRI

Hors de la ville, à saint Ferreol.

SILVIVS
PALATINVS
VT MORIENS VIVERET
VIXIT
ET MORITVRVS

HOSPES QVID SIM
VIDES
QUID FVERIM NOSTI.
FVTVRVS IPSE QVID
SIS COGITA

D. M.
MARCIANO T.
ORTELLVS
MARCIANVS
PATRI
OPTIMO

D. M.
T. SPVRII VOLT..
GRATI NI
T. SPVRIVS VITAL..;
PATRONO
RARISSIMI EXEMPLI

D M
T. PRIN. FI.
TI TVLLI
SEVERINA
PATRI OPTIMO

A la porte de S. Etienne.

D. M.
TITIA
PHILEMATIO
VIVA SIBI ET SVIS
FECIT

D M.
L. VALERIAE VOLT
NASSONIS ET LAELIAE
C. F. QVATILLAE
L. VALERIVS PATERNVS
FILII ET VXORI

D M
PARASSIO
ANTONIA
RECETA
FRATRI
PIISSIMO

D M
SEX. VALERI
ERESISTRATI
VALERIAM. F.
MARCELLA PARONI
P.

D. M.
FLVVIAE,
MARCIANAE.
NIS Q. T. Q. M.
SEXTILLVS
MATRI OPTIMAE
POSVIT.

PROXI
MI S
LE DAE

C. DOMITIO PATERNI F. MILIT. LEG. XV.	C. DOMITIO PATERNO	LAVRINO CELTI F.

LAVRINVS CELTI F. HERES TESTAMENTO ROGATVS

L. PORCIO LEVOLTIN
K. RO. MILITI LEG. II. AVG.
OPTIONI SIGNIFERO

D. M.
BETVTIAE
OLIMPINAE
SEX BETVTIVS
EVPREPES
LIBERTAE OPTIMAE
TES..... SIBI

D M
COMAGIAE
COMAGI FIL.
SEVERAE
L. VALERIVS NVALIS
VXSORI OPTIMAE

Prés du village de Treſgues
FLAVIVS PONTIFEX
MAXIMVS SORORI
PIISSIMAE.

Au village de Bouſarques.

D M
IVLIAE QVINTILLAE
Q. IVLIVS QVINTILIVS
PATER OPTIMVS
V. P.

D M
L. PETRONI
LVCILIANI
PETRONIA
RHODE FIL.
PIISSIM. G. P.

In vico de Columbiers dioceſis Uticenſis infra eccleſiam.

D M
K. PVTONISSAE
PERPETVI CVRTATI
L. A. C. VATI. P. P. P.

MARTIS
FOEMINAE H. I. N. C.
OPTIMÆ

Litteræ ſingulares ita explicantur, heres illius nomine conſtitus Lucius Aurelius Curtatus poſuit pro pietate vel propria pecunia vel pietatis plenus.

Dans l'égliſe de Colombiers.

D M
LVCILLI TVCI SECVNDI
LITVCIA SECVNDINA
FRATRI PIISSIMO

D M
SERVATÆ JCARI
FILIÆ DEFVNCTÆ
ANNORVM
JCARVS PATER
FILIÆ PIISSIMÆ

Alibi

D M
VALERIÆ
C. FIL.
VERVLÆ
HEREDES

A Flaux, paroiſſe à demie lieuë d'Uzez.

D M
T. MACRIN
SEVERINI
PARENTES

A Gravia.

L. BAEBIO. L. F. L.
VOLT CASSIANO
DOMITIA DOMI†
FIL. LABVLIA VXOR

Au

M. I.	Au Pont de Gard.
MDIIAIIS	Du côté de la façade du Nord, sur la 2e. pile, proche le chemin de saint Privat.
MLNS.	Sous la grande arcade de l'eau.
RIVM.	
RIVM	
AFRSIII.	Sous la 6e arcade du 2e pont sur l'avenuë d'Uzez.
ERDIV.	

A saint Privat sur la base de l'autel.

Du côté de l'évangile.	SANCTI
D. M.	TATI
T. SICADVLI	JOVIS ET
TITVLLI	AVGVSTI
FILII HÆREDES.	LVCILIVS
PATRI OPTIMO	CESTI Q. F.

Sur le dégré du château de Saint Privat.

D M	D. M.
VETVLLIÆ	Q. KARII. VIVELIS
TERENTVLÆ	KARIVS MACRINVS
TITIÆ, DANO	ET. KARIVS CAMPANVS
TALE, MATRI	PATRI
P.	

Sous l'autel de Poſſilien.

D M
SEX VALERI I
AVCI I PATRI ET
ACCEPTAE MATRIS
SEX. VALERIVS
PERPETVVS FIL.
T. F. T.

Niſmes. On ne compte que trois lieuës d'Uzez à Niſmes; mais ces trois lieuës en vallent bien quatre. La ville eſt grande, peuplée, riche, & marchande: ce n'eſt pourtant qu'une ombre de ce qu'elle étoit du temps des Romains, comme il paroît par ce qui reſte de ſon ancienne enceinte. Trois choſes ſe font particulierement admirer dans Niſmes pour leur antiquité. Le temple de Diane bâti par les Romains; proche d'une agreable fontaine, qui forme une riviere à ſa ſource. Quoique cet édifice ne ſoit pas entier, il l'eſt pourtant aſſez pour ſe faire admirer. Car on y voit encore toute la ſymetrie, l'autel où l'on immoloit les victimes, celui où l'on brûloit les parfums, un reſte de la cheminée d'où ſortoit la fumée des victimes, & au-deſſus comme un morceau d'Aqueduc. Les pierres ſont d'une grandeur prodigieuſe, comme dans les autres ouvrages des Romains. L'emphiteatre, qu'on appelle les Arenes, eſt encore plus admirable. Car il eſt tout entier, & je ne ſçai ſi aucun s'eſt ſi bien conſervé dans l'Europe. Tout autour regnent des galeries, qui ſervoient ou à ſe promener en attendant les ſpectacles, ou à placer les perſonnes de plus grande diſtinction. Des galeries on monte au-deſſus de l'amphiteatre où on voit quinze ou ſeize rangs de bancs de pierre, qui de compte fait pouvoient tenir trente milles perſonnes. La maiſon quarrée, qui ſert aujourd'hui d'égliſe aux Auguſtins, eſt un quarré long de ſix piliers pardevant, ſur neuf de côté, avec des pilaſtres & des corniches: Elle eſt ſemblable à l'égliſe de Nôtre Dame de la Vie qui eſt à Vienne, mais elle s'eſt mieux conſervée, & elle n'eſt point défigurée. Elle eſt d'une beauté & d'une regularité ſi exacte; que les plus habiles architectes

HARVARD COLLEGE
JAN 19 1921
LIBRARY
The Author

DOM MARTENE

CHANSONNÉ PAR DOM LOBINEAU,

PAR M. H. OMONT.

Dans la première partie, publiée en 1717, du *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, DD. Martene et Durand, qui avaient visité Nîmes en 1710, ont inséré le texte en fac-similé (p. 309) d'une inscription latine, suivie de quatre vers grecs, découverte dans cette même ville peu avant leur passage. C'est l'épitaphe d'un jeune homme de seize ans, C. Vibius Licinianus, gravée par les soins de ses parents et accompagnée de ces quatre vers [1] :

ΑΝΘΕΑ ΠΟΛΛΑ ΓΕΝΟΙΤΟ ΝΕΟΔΜΗΤΩ ΕΠΙ ΤΥΜ-
ΒΩ·ΜΗ ΒΑΤΟΣ ΑΥΧΜΗΡΗ ΜΗ ΚΑΚΟΝ ΑΙΓΙΠΥΡΟΝ
ΑΛΛΙΑ ΚΑΙ ΣΑΜΦΟΥΧΑ ΚΑΙ ΥΔΑΤΙΝΗ ΝΑΡΚΙΣΣΟΣ
ΟΥΕΙΒΙΕ ΚΑΙ ΠΕΡΙ ΣΟΥ ΠΑΝΤΑ ΓΕΝΟΙΤΟ ΡΟΔΑ.

Les auteurs du *Voyage littéraire* en proposaient, au bas de la même page, la traduction française, quelque peu libre, qui suit :

« Que beaucoup de fleurs naissent sur le tombeau de Neomet, ce tombeau n'est pas fait pour être un buisson ou un désert, non plus que le grain n'est fait pour être donné aux chèvres, que ny le jonc, ny le sureau, ny l'humide narcisse ne croissent point ici ; mais que pour vous, Neomet, toutes choses se changent en roses. »

Mais bientôt les éditeurs prenaient soin de faire apposer un papillon au bas de cette page dans la plupart des exemplaires pour recouvrir le texte de cette première traduction et lui substituer la version suivante, assurément plus exacte : « Que les fleurs croissent en abon-

[1] *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII, p. 492, n° 4015.

dance sur ce tombeau que nous venons de vous ériger, notre cher Cuibius; que ni le buisson, ni l'ægipyrus mauvaise plante n'en fassent pas un désert, mais que le sureau et le narcisse aquatique y paroissent seulement, et qu'il ne naisse que des roses autour de vous. »

Dans cette seconde traduction, il n'est plus question de Neomet, dont le nom se lit à deux reprises dans la première. Quel était et d'où venait ce personnage quelque peu énigmatique, qui ne figure pas dans l'inscription latine? Un autre bénédictin, D. Lobineau, l'historien de la Bretagne, nous l'apprend dans la spirituelle lettre suivante, qui accompagne une chanson sur D. Martene à propos de Neomet, adressée en même temps par lui à l'un de ses correspondants bretons [1] :

Paris, 11 may 1726.

Pour vous mettre, Seigneur, au fait de Neomet, il faudroit avoir à la main le premier *Voiage littéraire* de Martenne. Il est vrai qu'en lisant la traduction qu'il a voulu se mesler de donner d'une épitaphe grecque qu'il rapporte, je pensai mourir de rire. De *Neodmétos*, qui veut dire *nouveau* [2], il a fait un Monsieur Neomet: N'entendant point *αἰγίπυρος*, qu'est de la folle avoine, il s'est imaginé le datif d'*αἴξ*, chèvre, et de *πύρος*, qui veut dire du froment. De plus, du terme qui signifie de la *marjolaine*, il en a fait du *sureau*. Je fis donc sur ce sujet la chanson que vous verrez, où j'ai adjousté une beveüe, qui est dans l'épistre dédicatoire de ses *Anecdotes* au cardinal de Rohan [3]. Celui qui l'avoit faite et qui peignoit fort bien, y avoit mis bien au net *vividam imaginandi vim*. Le bon Martenne, copiant cet ouvrage, crut qu'il y avoit faute, et lisant *viridam*, corrigea savamment *viridem*. Tellement que cela vouloit dire en conclusion que Son Éminence

[1] Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. franç. 22435, fol. 57-58. — On lit en haut de la lettre cette mention : « Cette lettre a son application à la page 309 [de la première partie du *Voyage littéraire*]; elle est du Père Lobineau, qui vint l'année suivante mourir à l'abbaye de Saint-Jagu », près de Saint-Malo.

[2] Mercier de Saint-Léger relevait plus tard la même méprise dans une lettre à Chardon de La Rochette, du 10 avril 1793 (Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 814, fol. 84 et v°) : « Je soupçonne là d'autres bévues, Martene et Durand n'étant pas plus habiles Grecs que moi. J'en trouve la preuve encore à la page 309, où ils parlent d'un tombeau d'un prétendu *Néomet*, qui est une chimère; le tombeau *νεοδμήτου* n'étant autre chose, si je ne me trompe, qu'un tombeau *nouvellement bâti*. »

[3] *Thesaurus novus anecdotorum* (1707), tome Ier, page 3 de l'épître dédicatoire.

avoit l'imagination verte. Mais, avant que de vous donner la chanson, il faut vous donner l'épitaphe, telle que je la traduisis alors :

Qu'il naisse mille fleurs autour de ce tombeau,
Et vous, halliers piquans, ronces, mauvais herbage,
Éloignez pour toujours de tout le voisinage,
Ne nous cachez jamais ce monument nouveau.
Mais que le serpolet, la marjolaine tendre,
Et l'humide narcisse environnent ta cendre;
Que tout autour de toi, cher fruit de nos amours,
La belle rose naisse et fleurisse toujours.

Or, escoutez maintenant la chanson. Elle est sur l'air : *Voici le jour solennel de Noël :*

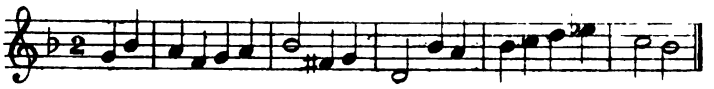

Ci gît sous ce marbre net Neomet,
Mort à seize ans de ses fièvres.
Ce lieu n'est pas un désert. On y sert
Tous les jours du grain aux chèvres.

×

Voyageant en Languedoc Sous un froc,
Le taumaturge Martenne,
Par un miracle nouveau, En sureau
A changé la marjolaine.

×

Son prélude monacal, Assez mal,
Promettoit mainte avanture.
On y voit Nostre manteau Percé d'eau,
Nostre argent, Nostre monture.

×

Tavernier, Spon et Weler (1) Ont bien l'air
D'estre effacez par Martene.
Tesmoin déjà Neomet, Qui se fait
Chanter à perte d'haleine.

(1) Voyageurs en Orient au XVIIe siècle.

×

Déjà maint peuple arresté, Enchanté
Devant la Samaritaine,
Veut acheter pour un liard Le gaillard
Épitaphe de Martenne.

×

Le parrain de Neomet, Fort discret,
Sans parler de la brûlure,
Dit qu'un saint dans un four chaud, Pas trop haut,
Entra jadis sans blessure.

×

N'entendant pas *vividam* Le quidam,
Dans une épistre diserte,
Dit qu'il a ce gros Rohan Alleman,
L'imagination verte.

×

Arresté pour Camisart Quelque part,
Il alloit à la potence,
Sans qu'Ursin [1] par bon esprit L'avertit
De montrer son obédience.

×

Que n'a-t-il pas ramassé, Entassé
Dans son voiage, où tout entre?
Jusqu'à sainte Verguigneuil Au recueil
Trouve place. Tout fait ventre.

Si cette chanson ne vous fait pas rire, ce sera contre l'intention du fondateur ou fondeur, tout comme il vous plaira.

Si vous m'aviez marqué l'enchassure de votre *friquenelle* [2], j'aurois tasché de deviner ce que c'est. En attendant, je m'imagine que c'est quelque rillon, ou autre pièce de gueule, frite à la poële.

Vostre procureur général a eu son dimissoire. Il a bien dégluti des

[1] «S'estant présenté la nuit aux portes d'une ville voisine des Sevennes, il fut pris pour un Camisart déguisé. Il n'avoit pas eu l'esprit de montrer le mandement de l'Assemblée du Clergé dont il estoit muni. Dom Ursin Durand, son compagnon, l'avertit de le montrer, sans quoi il alloit estre branché.» (Note marginale de D. Lobineau.)

[2] Friandise; cf. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. IV, p. 150.

vapeurs glaciales à la suite de l'aule basilique. Il n'y avoit que le sanhedrin des choses sacrosaintes qui le vouloit matter pour avoir vilipendé l'illustrissime mitraille. Car, du reste, le sphragidophylax n'avoit aucune part à son voiage, non plus que le grand hyperète Coclès, autrement dit Monophthalme[1]. À une autre fois le reste. Soiez toujours sain et joieux, Seigneur, et aimez un pèlerin qui est tout vostre.

À Monsieur Monsieur des Fossez, à son chasteau de Kerrio, à Lamballe, Rennes. Bretagne.

La critique de D. Lobineau, si elle n'est pas indulgente pour son confrère, ne manque pas d'esprit, non plus que sa chanson. L'une et l'autre viennent confirmer les dernières phrases de la notice consacrée à D. Lobineau par P. Levot dans sa *Bibliographie bretonne*[2], ainsi que les remarques d'Arthur de La Borderie, dans sa *Correspondance historique des Bénédictins bretons*[3], sur la bonne humeur et la verve railleuse de son laborieux et savant compatriote.

[1] Allusion à l'*Arrest du Conseil d'Estat du Roy portant suppression d'un réquisitoire du procureur général du Parlement de Bretagne*, du 4 mai 1726 (Bibl. nat., F. 21102, fol. 117 et 118), au sujet d'un arrêt du Parlement de Bretagne, du 27 février précédent, portant suppression d'une *Lettre du Clergé, assemblé en 1725, au Roy*. Dans une lettre au président Bouhier, du 3 mai 1726, Mathieu Marais appréciait ainsi ce premier arrêt : «J'ai lu l'arrêt de Bretagne, qui est bien extraordinaire et assez mal conçu. On dit que c'est un bénédictin, frère du procureur général, qui est l'auteur de ce beau réquisitoire. (*Journal et mémoires de Mathieu Marais*, publiés par M. de Lescure, t. III, p. 413-414.)

[2] Tome II (1857), p. 356; cf. un article récent sur D. Lobineau, publié par le P. Pierre Guilloux dans la revue les *Études*, du 20 avril 1917, p. 220-235.

[3] Paris, 1880, in-8°, introduction, p. XXXIX : «Toutes les lettres de Lobineau respirent la gaîté, la bonne humeur. Il y circule une verve comique, plaisante, railleuse, qui tourne aisément à l'ironie.»

(Extrait du *Bulletin philologique et historique* [*jusqu'à 1715*], 1918.)

IMPRIMERIE NATIONALE. — 1920.

demeurent des deux heures en admiration en la conſiderant. On eſt fort en peine à Niſmes de ſavoir ce qu'étoit cette maiſon quarrée. Pluſieurs ont raiſonné là-deſſus, nous n'avons pas vû leurs diſſertations : mais je crois que ſans tant de raiſonnemens, il eſt plus ſûr de s'en tenir aux anciens titres de la ville qui l'appellent capitole, & encore aujourd'hui on appelle le quartier où il eſt la ruë du capitole.

L'on voit dedans la ville pluſieurs inſcriptions ; mais comme elles ſont toutes imprimées, je me contenterai d'en rapporter icy une qui a été découverte il n'y a pas long-temps.

D. M.
CVIBILI ENIAN.
ANN. XVI. M. VI.
CVIBIVS.
AGATHOPVS ET
LICINIA NOMAS.
FIL OPTIMO PLISSIM.

ΑΝΘΕΑ ΠΟΛΛΑ ΓΕΝΟΙΤΟ ΝΕΟΑΜΙΤΩ ΕΠΙΤΥΜ
ΒΩ ΜΗ ΒΑΤΟ ΣΑΙΚΜΗΡΗΜΗ ΚΑΚΟΝ ΑΙΓΙΠΥΡΟΝ
ΑΜΙΑ ΚΑΙ ΣΑΜΥΟΥΚΑ ΚΑΙ ΥΔΑΤΙΝΗ ΝΑΡΚΙΣΣΟΣ
ΟΥ ΕΛΒΙ ΕΚΑΙ ΠΕΡΙ ΣΟΥ ΠΑΝΤΑ ΓΕΝΟΙΤΟ ΡΟΔΑ.

Qu'on peut ainſi traduire.

Que beaucoup de fleurs naiſſent ſur le tombeau de Neomet, ce tombeau n'eſt pas fait pour être un buiſſon ou un deſert, non plus que le grain n'eſt pas fait pour être donné aux chèvres ; Que ny le jonc, ny le ſureau, ny l'humide narciſſe ne croiſſent point icy : mais que pour vous, Neomet, toutes choſes ſe changent en roſes.

Lorſque nous arrivâmes à Niſmes, le nouvel évêque n'y étoit pas arrivé : mais M. l'abbé Robert qui eſt prevôt de la cathedrale, nous fit avoir l'entrée du chartrier. Nous vîmes auſſi M. de Genas qui nous fit voir pluſieurs lettres originales du roy Loüis XI. nous nous contentâmes d'en copier trois, l'une regarde l'élection de Jacques de S. Gelais à l'évêché d'Uzez, la ſeconde la penſion de Quinot de Lauziere qui lui avoit amené en France S. François de Paule, & dans la troiſiéme il demandoit des citrons, des oranges douces, des poires muſcadeles & des paſtenargues pour ce Saint homme qui ne mangeoit ni chair ni poiſſon. On ne ſera peut-être pas fâché de les voir icy.

COPIE DES TROIS LETTRES DU ROY LOUIS XI. qu'il écrivoit à François de Genas General des Finances du Languedoc, Lionnois, Forêts & Beaujolois.

LETTRE DUDIT SEIGNEUR ROY LOUIS XI. qui écrivoit audit François de Genas pour Meſſire Jacques de Saint Gelais pour l'Evêché d'Uzés.

Monſieur le General, j'ay écrit à nôtre Saint Pere pour meſſire Jacques de Saint Gelais, qu'il ſoit ſon plaiſir de le pourvoir de l'évêché d'Uzés, & pour ce gardés ſur tout, que les religieux d'Uzés ne fiſſent autrement que ledit de S. Gelais ſe voulu prandre à l'élection. Car je ne voudrois pour rien, que autre que luy en fut pourveu, & tenés toûjours bien la main audit S. Gelais en tout ce quy faudra ; Ecrit au Montelz lés Tours XIX jour d'Aouſt. LOUIS. *TERTRAN.* Et au deſſus de la lettre il y a : *A noſtre amé & feal Conſeiller & General de nos Finances, François de Genas, en Languedoc.*

Lettre du Roy Loüis XI. à François de Genas, conſeiller & General des Finances, concernant Guynot de Lauziere, Senéchal de Quercy, quy amena audit Roy Loüis XI. ſçavoir, le bon ſaint homme François de Paule, le patron des Reverends Peres Minimes.

Monſieur le General ; Le Senechal de Quercy Guynot de Lauziere qui m'a amené le bon ſaint homme, ſe plaint à moy que luy aviez oſté la moitié de ſa pantion, qui monte ſix cens livres tournois, & que luy avez dit que l'avois fait, & non pas ce que je n'entendis jamais,

& vous aſſeure que je n'en ſuis pas contant de vous, & pour ce gardés, ſur tout craignés me déſobeir, que incontinant ces lettres veües il en ſoit entierement appointé & payé en maniere que n'en oye plus parler, car s'il y a faute, jamais ne me ſervirez une heure. Et vous ſouveniés que ce je ne fuſſe, vous eſtiés eſté entre les mains de Monſieur d'Alby, & de cette heure & juſques à ce qu'il ſoit content, je arreſte en mes mains les gages & pantions que avéz de moy; Ecrit au Plaiſſis du Part le 15. jour de May 1482.- LOUIS. Signé, *TERTRAN.* Et au deſſus de la lettre il y a:

A noſtre amé & féal Conſeiller & General de nos Finances en Languedoc, François de Genas.

Autre Lettre du même Roy, écrite audit de Genas pour le ſaint homme nommé S. François Martotille, natif de Paule qu'il fit venir du fond de la Calabre, Inſtituteur de l'ordre des Reverends Peres Minimes, ſur la renommée que Dieu operoit par ſon miniſtere.

Monſieur le General, je vous prie de m'envoyer des citrons; & des oranges, douces & de poires muſcadelles, & des paſtenargues, & c'eſt pour le ſaint homme, qui ne mange ny chair ny poiſſon, & vous me ferés un fort grand pleſir, Ecrit à Clery le XXIX. Juin 1482. Signé, *LOUIS, TERTRAN.* Et au deſſus il y a, *A noſtre amé & feal Conſeiller General de nos Finances, François de Genas en Languedoc.*

De Niſmes nous fumes à Saint Gilles, ancienne abbaye de nôtre ordre, où il y avoit quatre-vingt religieux, lorſque Paul III. la ſecularisa. Aujourd'hui il y a quinze chanoines & quinze beneficiers. Si l'on en croit une bulle de Jules II. Charles-magne commença à bâtir l'égliſe, mais il n'eut pas le temps de l'achever; le portail paroît aſſez de ces temps, & il eſt d'une magnificence qui ſurpaſſe tout ce que nous avons vû en ce genre du temps de cet empereur. Ce qui reſte de l'égliſe, qui fut entierement détruite par les Huguenots, ſuffit pour faire regreter la perte d'un ſi bel édifice; & je doute fort que du temps de Charles-magne il y eût en France une baſilique ſi auguſte. S. Gilles.

L'abbaye de Franquevaux de l'ordre de Ciſteaux, de la filiation de Morimond, ſituée dans une grande plaine, à une lieuë de S. Gilles, a éprouvé la fureur des Fanatiques. Ils ont Franquevaux.

profané l'égliſe qui étoit belle, tué deux domeſtiques, brûlé leur grange & leurs troupeaux, & mis la derniere déſolation dans une abbaye, qui étoit privée de tout ſecours.

Delà nous vimmes à Montpellier, où nous arrivâmes un dimanche au ſoir. Le jour ſuivant nous fûmes ſaluer monſeigneur l'évêque, qui nous combla d'honnêtetez. Il nous fit ouvrir ſes archives & celles du chapitre, & nous mena à ſa bibliotheque, où il y a au moins treize milles volumes, tous bien choiſis & bien conditionnez, & pluſieurs manuſcrits fort curieux. Son palais épiſcopal eſt des plus grands & des plus beaux qu'on puiſſe voir. Il a été bâti ſur les ruines d'un monaſtere de nôtre ordre, dont on voit encore les veſtiges des lieux reguliers. Il ſervoit de college aux religieux de ſaint Victor de Marſeille. Urbain V. l'avoit fait bâtir, avec l'égliſe, conſacrée à ſaint Germain & à ſaint Benoiſt, qui bien qu'elle ſoit la plus grande & la plus belle de Montpellier, ne paroiſſoit à ce grand pape qu'une chapelle. Aujourd'hui on ne la trouve pas petite pour une grande cathedrale, où les Etats de Languedoc viennent aſſiſter au ſermon durant l'Avent. Le ſiege épiſcopal étoit autrefois à Maguelone ſur le bord de la mer. Paul III. le tranſfera à Montpellier, dans le college de ſaint Victor, ſecularisa les moines, & des deux corps n'en fit qu'un. Nous travaillâmes deux jours à Montpellier, aſſiſtés de monſieur l'abbé Pouget & de M. Aubier, & nous en partîmes la veille de Noël pour aller paſſer les Fêtes à Aniane. Nous crûmes après cela qu'il étoit temps de nous retirer, & d'aller un peu prendre de repos durant l'hiver & le Carême. Nous prîmes donc la route de Toulouſe, où le jour de l'Epiphanie nous renouvelâmes nos vœux avec nos confreres, de-là nous allâmes à Cahors, & à Limoges, d'où nous nous rendîmes à Marmoutier avant la fin du mois de Janvier.

Fin de la premiere Partie.

VOYAGE

LITTERAIRE

DE DEUX RELIGIEUX BENEDICTINS
de la Congregation de Saint Maur.

SECONDE PARTIE.

VOYAGE
LITTERAIRE
DE DEUX RELIGIEUX BENEDICTINS de la Congregation de Saint Maur.

SECONDE PARTIE.

LE déſir que nous avions d'avancer l'ouvrage, qui étoit la cauſe de nôtre voyage, ne nous permit pas de reſter dans le monaſtere long-temps aprés Paſque ; & l'octave de cette grande feſte finie, nous partîmes auſſi-tôt, pour aller commencer nos recherches par l'abbaye de Fontevrault. Elle fut fondée au commencement du douziéme ſiecle par le bienheureux Robert d'Arbriſel, qui y aſſembla deux communautez, une d'hommes, & une de filles, dont la premiere, par une nouveauté inoüie, étoit ſoumiſe à la ſeconde. Nous y arrivâmes le 14. d'avril, comme on étoit occupé à faire les obſeques d'un jeune religieux qui étoit mort ce jour-là. Le matin on l'avoit porté dans l'égliſe des religieuſes, où l'on avoit chanté pour le repos de ſon ame une grande meſſe, & toutes les religieuſes luy avoient donné l'eau benite ; de-là on l'avoit tranſporté dans celle des religieux, où il étoit revêtu de ſes habits monaſtiques, tenant en ſa main une bougie, avec ſa regle, qui étoit comme la ſentence de ſon bonheur éternel, s'il l'avoit bien gardée ; ou de ſa damnation, s'il l'avoit mal obſervée. Nous paſſâmes le reſte de la journée à voir la bibliotheque, qui eſt tres-grande & bien remplie de livres. On y voit quelques manuſcrits, dont les plus curieux ſont des heures qu'on croit avoir ſervi à un duc de Bretagne, écrites en lettres d'argent ſur du

Fontevrault.

talque : dont toutes les marges ſont ornées de vignettes & de mignatures tres-délicates : & le breviaire en deux volumes de madame Renée de Bourbon reformatrice de l'abbaye, qui luy avoit été donné par le cardinal Loüis de Bourbon.

Le lendemain, accompagnez du R. P. Aubert prieur des religieux, revêtu de ſon ſurpelis, nous entrâmes dans le monaſtere des dames, dont tous les lieux reguliers, ſans bleſſer la modeſtie religieuſe & l'eſprit de pauvreté, reſſentent la magnificence du plus illuſtre monaſtere de filles qui ſoit en France. Les cloîtres ſont grands, bien voûtez & vîtrez, le refectoire long d'environ ſix ou ſept vingt pieds, large à proportion & voûté, le chapitre tres-vaſte & peint. On y voit les portraits de toutes les abbeſſes, qui ont gouverné depuis madame Renée de Bourbon. Les dortoirs, au nombre de trois, n'ont rien de grand que la longueur & le nombre des cellules : tout y eſt ſimple, & ſe reſſent de la modeſtie religieuſe. L'abbeſſe y a la ſienne comme les autres religieuſes, & quoiqu'elle ait un appartement magnifique ſeparé, elle couche pourtant toûjours au dortoir, aſſiſte toutes les nuits à matines qui ſe chantent à minuit, & porte la ſerge pour donner l'exemple aux autres, quoiqu'elle ſoit d'une complexion fort délicate. L'égliſe eſt aſſez belle. On y voit à côté de l'autel le tombeau de Robert d'Arbriſel, & dans le tour des chapelles celuy de Pierre évêque de Poitiers, ſur lequel on voit des prêtres repreſentez avec leurs étoles pendantes, comme les portent aujourd'huy les curez aux enterremens & aux proceſſions. Dans le chœur des religieuſes ſont les mauſolées de Henry & de Richard rois d'Angleterre, & de la reine Eleonor, qui ayant été repudiée par Loüis le Jeune, épouſa le roy de la grande Bretagne.

Dans l'abbaye de Fontevrault il y a cent cinquante religieuſes. On dit qu'il n'y en a jamais eu moins, & qu'il y en avoit autrefois cinq cens. Nous trouvâmes dans les archives un reglement fait du temps du pape Boniface VIII. qui les réduit à trois cens. Le monaſtere a preſque toûjours été gouverné par des princeſſes : madame de Vivone qui le conduit aujourd'huy, quoique d'une naiſſance illuſtre, n'a point cette qualité, mais elle en a tout le mérite, & a l'honneur d'avoir dans ſa communauté, une princeſſe du ſang. C'eſt madame Marie Gabrielle Eleonot de Bourbon, fille aînée de Loüis de Bourbon prince du ſang, & de Loüiſe Françoiſe de Bourbon de France, qui âgée de ſix ans entra dans le cloître au mois de Juin 1696. y prit l'ha-

bit religieux le 20. may 1706. & y fit profeſſion le 26. may de l'année ſuivante. Cette princeſſe, quoique tres-foible & tres-délicate, ſert à ſon tour ſes ſœurs au refectoire, exemple rare d'humilité ; & a ſa cellule dans le dortoir, quoique d'ailleurs on luy ait donné un appartement ſéparé. On eſpere que mademoiſelle de Sens ſa ſœur, qui eſt avec elle, ſuivra un jour ſon exemple. Cette princeſſe eſt encore jeune, mais les beaux modeles de vertu qu'elle a devant les yeux, ſont aſſez capables de luy inſpirer le mépris des vanitez du monde.

Dans l'enceinte du monaſtere il y a trois communautez ſéparées. Celle du Grand-moutier, celle de la Magdeleine & celle du Lazare ; les deux dernieres ne ſont compoſées que de dix religieuſes, que l'abbeſſe renouvelle tous les ans. Elles ont toutes la même obſervance, excepté qu'on ne s'y leve point à minuit, comme dans le Grand-mouſtier ; auſſi n'y envoye-t-on ordinairement que celles qui ont beſoin de ſoulagement. Nous vîmes dans le monaſtere de la Magdelaine un grand cuveau pour faire la lexive, qui eſt ſi profond, que pour y deſcendre il faut avoir une échelle. Il y a auſſi à Fontevrault deux communautez d'hommes, la plus nombreuſe dans le monaſtere de l'Habit, où l'on éleve la jeuneſſe, & l'autre compoſée des confeſſeurs des religieuſes tout proche de l'abbaye. Nous demeurâmes trois jours à Fontevrault comblez des bontez de madame l'abbeſſe & de ſes religieuſes, & nous en partîmes pour aller à Thoüars, où il y a deux abbayes, celle de ſaint Laon poſſedée par les chanoines reguliers, & celle de ſaint Jean deſſervie par des Benedictines. Thoüars.

Nous deſcendîmes à la premiere, où les religieux nous reçûrent avec leur honnêteté ordinaire, & nous ouvrirent auſſi-tôt leurs archives, qui nous apprirent que cette abbaye avoit eſté fondée par un nommé Achard au commencement de l'onziéme ſiecle pour des chanoines ſéculiers, qui dans le douziéme prirent la regle de ſaint Auguſtin & ſe firent réguliers. Pour l'abbaye de ſaint Jean elle eſt beaucoup plus ancienne, mais les ravages qu'y ont fait les Calviniſtes le ſiecle paſſé, en ont diſſipé la plûpart des monumens, auſſi-bien que la pieté : car Philippe de Chataigner qui étoit alors abbeſſe, ſe retira à Genéve avec huit religieuſes, pour avoir plus de liberté de ſe marier. Une ſeule qui reſta fidelle à ſa religion & à ſon état, ſauva la maiſon des mains des ſeigneurs de Thoüars, qui étant eux-mêmes Huguenots, étoient fort aiſes de cet évenement, pour avoir plus de facilité de s'emparer du bien de l'abbaye.

Cette genereuſe fille demanda au roy une abbeſſe, & en obtint une qui répara cette maiſon abandonnée. Aujourd'huy il y a dans le monaſtere trente religieuſes, qui gardent une regularité exacte ſous la ſage conduite de madame de Châtillon leur vertueuſe abbeſſe, laquelle, ſuivant les veſtiges de ſes deux ſœurs & de ſes deux tantes, immédiatement abbeſſes avant elle, conſerve la bonne obſervance qu'elles y ont établie. Elle nous ouvrit avec beaucoup de bonté ſon chartrier, & nous fit voir tous les lieux reguliers du monaſtere, qui n'eſt pas ſeulement beau, mais auſſi tres-commode. Nous vîmes dans le dortoir ſa cellule qui eſt tres-petite & tres-pauvre, où elle couche toutes les nuits, pour ſe trouver avec ſes filles à matines, qu'elles chantent ſelon la regle à deux heures.

Outre la viſite que nous fîmes à Thoüars des deux abbayes qui y ſont, nous fûmes voir monſieur Goule tréſorier de la Sainte chapelle, c'eſt ainſi qu'on appelle une petite collégiale, qui par ſa fondation jotiit des privileges de la Sainte chapelle de Paris & de ſaint Martin de Tours. Il nous fit préſent d'un livre qu'il avoit compoſé contre les Proteſtans, & nous dit que dans le ſchiſme qui s'éleva en Angleterre ſous Henry VIII. il ne ſe trouva aucun évêque, qui voulût ordonner des évêques dans la nouvelle ſecte; que trois prêtres apoſtats voyant ce refus, s'ordonnerent eux-mêmes évêques, & enſuite en ordonnerent d'autres de la même maniere qu'ils s'étoient ordonné eux-mêmes, c'eſt-à-dire qu'ils n'en ordonnerent aucuns, & que tous les prêtres faits par l'impoſition des mains de ces ſcélerats, n'ont jamais été honoré du ſacerdoce de JESUS-CHRIST. Il nous dit encore qu'il avoit vû une ordonnance de Henry II. qui vouloit que tous les archevêques de Cantorberie fuſſent moines Benedictins, que cette ordonnance avoit été obſervée juſqu'au temps de la reine Elizabeth, qui ne pouvant l'allier avec les principes de ſa nouvelle religion, avoit ordonné qu'à l'avenir les archevêques de Cantorberie garderoient ſeulement la continence: ce qui s'étoit obſervé juſqu'à l'invaſion du prince d'Orange. Comme il eſt Irlandois, il nous parloit ſcientifiquement de ſon pays. Il nous mena au château, qui eſt un des plus beaux que l'on puiſſe voir en province; & à la Sainte chapelle, où nous vîmes trois tombeaux de marbre élevez, l'un au milieu du chœur, ſur lequel on lit cette épitaphe: *Cy giſt le corps de tres-haut & illuſtre prince Loüis de la Trimoüille, qui fut tué à la bataille de Pavie* 1524. *âgé de* 63. *ans* 4 *mois* 26. *jours, & tres-haute & tres-illuſtre princeſſe Gabrielle*

de Bourbon ſon épouſe, qui mourut à Thoüars le 3 novembre 1616. Le ſecond à côté de l'évangile, qui a cette épitaphe: *Cy giſt tres-haut & illuſtre prince Charles de la Trimoüille, qui fut tué à la bataille de Marignan le 13 ſeptembre 1516. âgé de 29 ans, & de tres-haute & illuſtre . . . . . Loüiſe de Coëtivy, qui mourut à Berrie 1533. âgée de 72 ans. Priez Dieu pour ſon ame.* Le troiſiéme à côté de l'épître, avec cette épitaphe: *Cy giſt le corps de tres-haut & illuſtre prince Jean de la Trimoüille cardinal du ſaint ſiege apoſtolique, archevêque d'Auſch, qui mourut à Milan l'an 1507. Priez Dieu pour le repos de ſon ame.* On voit dans la chapelle ſoûterraine les cercueils de plomb de toute la maiſon de la Trimoüille.

De Thoüars nous prîmes la route de Poitiers, de S. Maixen, & de S. Jean d'Angely, d'où nous fûmes à Xaintes ville épiſcopale ſur la Charente. On y a conſervé ſur le pont une ancienne porte, ouvrage des Romains. Nous eſperions y travailler, mais les ſceaux qu'on avoit mis ſur les archives de l'évêché aprés la mort de l'évêque, nous diſpenſerent de cette peine. Nous vîmes la cathédrale, qui n'a rien d'éclatant, que de triſtes reſtes du ravage des Huguenots; la tour ſeule peut mériter quelque attention des étrangers. L'abbaye de Nôtre-Dame eſt une des plus illuſtres de nôtre ordre. Il y a environ ſoixante religieuſes, les archives ſont aſſez belles, & l'on y conſerve un fort beau cartulaire. L'égliſe de ſaint Eutrope eſt beaucoup plus ancienne. Elle eſt double & tres-belle. Dans la ſoûterraine eſt le tombeau de ſaint Eutrope premier évêque de Xaintes, dont les reliques ſont en l'abbaye de Vendôme. La fleche eſt admirable. Aſſez proche de ſaint Eutrope on voit quelques veſtiges d'un amphithéâtre, d'un aqueduc, & du palais de l'empereur Galien. Xaintes.

Nous continuâmes nôtre chemin en tirant vers Bourdeaux, dont les abords ſont admirables. L'aſpect du port & de la ville eſt une des belles choſes qu'on puiſſe voir: on dit que les princes en furent ſi charmez, que monſeigneur le duc de Bourgogne voulut la deſſiner. Le chartron & le château Trompette ſont les plus belles choſes qu'on voye à Bourdeaux. Pour le château il paſſe pour un des mieux bâtis qui ſoient dans le royaume. La ville eſt grande, peuplée & marchande, mais il y a peu de beaux édifices. Les principales égliſes ſont la cathédrale conſacrée à S. André, S. Surin & ſainte Croix, dans leſquelles ſeules on baptize. Le couvent des Jacobins eſt un des mieux bâtis de cet ordre. La chartreuſe eſt un monument de la pieté du cardinal de Bourdeaux

Sourdis archevêque de Bourdeaux, qui y eſt enterré. Le ſanctuaire & l'autel ſont magnifiques : on y voit l'oratoire de Paul V. dont ce pape avoit fait preſent au cardinal de Sourdis. Les Cordeliers ont ſeuls le droit d'enterrer les Juifs, dont on compte environ cent familles dans Bourdeaux, où ils n'ont point de ſynagogue ny aucune marque qui les diſtingue. Ils mettent ſur les tombes de leurs morts des épitaphes, dans leſquelles ils comptent les années depuis la création du monde. On dit que les Peres Auguſtins ont quelques manuſcrits, nous ne pûmes les voir, parce que celui qui en avoit la clef n'étoit pas au couvent; mais nous vîmes dans leur égliſe le ſuperbe mauſolée de monſieur de Candale évêque d'Aire, un des plus beaux que j'aye vû. Les manufactures que l'on fait dans l'hôpital general ſont admirables, ſur tout pour les dentelles, dont on fait des cravates pour la cour de cinquante piſtoles. Les ſciences ſont fort négligées à Bourdeaux, mais c'eſt le ſort ordinaire des villes de commerce. On n'y voit même aucun ancien monument, qu'un reſte d'amphithéâtre derriere ſaint Surin.

La Seauve. Aprés trois jours de ſéjour, nous en partîmes, pour aller à l'abbaye de la Seauve fondée dans l'onziéme ſiecle par ſaint Gerard religieux de Corbie. Cette abbaye a été autrefois une des plus illuſtres de nôtre ordre, & les cloîtres & le refectoire qui ſubſiſtent encore aujourd'huy, font juger qu'elle ne cédoit qu'aux plus grands monaſteres. Elle a repris ſon ancien luſtre, depuis qu'elle a été unie à nôtre congregation : car le relâche l'avoit mis en tel état, que tous les bâtimens menaçoient de ruine, & à peine oſoit-on entrer à l'égliſe pour y faire le ſervice divin. Auſſi diſoit-on communément, que l'on alloit dans les autres égliſes pour y recevoir les ſacremens : mais qu'il falloit les avoir reçû avant que d'entrer dans celle de la Seauve. Et ce fut ce qui porta la reine mere d'obliger monſieur l'abbé d'y mettre la réforme.

Faiſe, Quitre, S. Emilion. Pendant que mon compagnon y travailloit, je fus à l'abbaye de Faiſe de l'ordre de Ciſteaux, qui doit auſſi ſon rétabliſſement à la réforme; à celle de Quitre d'anciens Benedictins ſur la riviere de l'Iſle, dont la ſituation eſt fort agreable; & à celle de S. Emilion de l'ordre de S. Auguſtin, que Clement V. érigea en collégiale. On prétend que S. Emilion étoit Breton, ſerviteur d'un ſeigneur de Venne, & qu'ayant été accuſé de prodigalité, changea du pain en coupeaux; qu'étant enſuite venu en Xaintonge dans un monaſtere, il entra dans un four chaud ſans ſe bleſſer, & que pour fuir la vaine gloire, il ſe retira dans le lieu qui porte aujourd'huy

jourd'huy ſon nom. On y voit ſa grote & une fontaine. Tout proche eſt l'égliſe paroiſſiale bâtie dans le rocher avec ſa nef & ſes collateraux. Elle eſt fort élevée : mais ce qui fait l'admiration des étrangers, c'eſt qu'à trois ou quatre pieds en creuſant on trouve pluſieurs ſources, & que ſur les voûtes de l'égliſe il y a un clocher de pierre fort élevé & qu'on voit de loin. Monſieur le doyen me procura l'entrée des archives, & enſuite me fit l'honneur de me donner à dîner. Je vis chez luy un ancien tableau de la Trinité, où trois hommes ſont répreſentez avec un ſeul front, & au bas eſt cette inſcription.

Pater non eſt Filius.

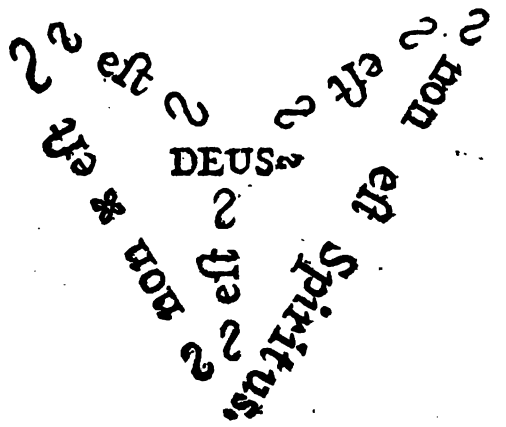

Nous nous rendîmes enſuite tous deux au monaſtere de la Reole, où nous paſſâmes la fête de l'aſcenſion. Nous aſſiſtâmes à la proceſſion generale, qui ſe fait ce jour-là ſur la riviere de Garonne. Lorſqu'on arrive à la porte de la ville, on fait une ſtation, & on chante l'*Exaudiat* pour le roy. Au bord de la riviere on en fait encore une, & un diacre chante l'évangile de S. Pierre en danger ſur la mer, & l'on récite des prieres pour être préſervé des tempêtes. On entre enſuite dans un grand bâteau, où continuant le chant on fait neuf tours ſur la riviere ; puis on revient autour de la ville, & lorſqu'on eſt arrivé proche des vignes, un diacre chante l'évangile de l'aſcenſion, & on récite des prieres pour la conſervation des biens de la terre ; puis en chantant le *Te Deum* on revient en nôtre monaſtere. La Reole.

Le lendemain nous fûmes à l'abbaye du Rivet de l'ordre de Cîteaux, & de-là à Baſas, où l'évêque nous donna à dîner. La ca- Baſas.

thédrale eſt fort belle. Elle fut détruite par les Calviniſtes, qui conſerverent neanmoins le portail, moyennant une ſomme de dix mille écus qu'on leur donna : ils firent cependant tous leurs efforts pour briſer une ſtatue de ſaint Jean patron de l'égliſe, ou de la Vierge, qui eſt au-deſſus, mais inutilement. Une main inviſible écarta toutes les balles de leurs mouſquets, dont on voit encore les marques tout-au-tour de la figure, ſans qu'aucune pût la frapper. Aujourd'huy la cathédrale a recouvert ſa premiere ſplendeur par la liberalité de monſieur de Pontac, qui donna cent mille livres pour la rétablir.

Font-Guillen. A deux lieuës de Baſas eſt l'abbaye de Font-Guillen poſſedée par des religieux reformez de l'ordre de Cîteaux. Nous y trouvâmes deux chartes, qui nous apprennent que dans le temps de ſa fondation, qui fut l'an 1128. on y enſeignoit les petits enfans. Ce ſont deux donations faites au monaſtére *ad docendum puerum*, cela n'accommode pas ceux qui veulent bannir les études des cloîtres, puiſque cela ſe pratiquoit dans la plus grande ferveur de l'ordre, & du vivant de ſaint Bernard.

S. Severe Cap de Gaſcogne. Nous avions deſſein d'aller de-là à Agen, d'Agen à Comdom, & de Comdom à Aire, mais les mauvais chemins rompus par les pluyes continuelles depuis environ trois mois, nous obligerent de prendre le chemin de S. Severe de Cap, qui quoique beaucoup meilleur, étoit pourtant ſi rempli d'eaux, que nous fûmes contraints de faire environ trois lieuës ſans en ſortir. Nous remarquâmes que les payſans des environs ſont revétus d'un ſac auquel eſt attaché un capuchon, & les femmes portent des dominos. La ville eſt aſſez jolie, ſes promenades ſont fort agréables, mais ſon plus bel ornement c'eſt l'abbaye de ſaint Severe, dont la ville peut bien avoir tiré ſon origine, auſſi-bien que le nom. Nous en partîmes aprés la pentecôte pour nous rendre à Acqs.

Acqs. Acqs, ou comme l'on prononce dans le pays, Ax ou Dax ville épiſcopale ſur la riviere de l'Adour, & fort renommée par ſes eaux minerales, qui rendent la ſanté à une infinité de malades, ſemble avoir tiré ſon nom des fontaines d'eau chaude qu'on voit bouillonner, & qui ſont la plus grande curioſité de la ville, qui d'ailleurs eſt petite, quoique peuplée & marchande, à cauſe de la proximité de l'Eſpagne. La cathédrale eſt toute ruinée, mais on l'a rebâtie. Elle étoit autrefois hors de la ville dans le lieu où eſt aujourd'huy la paroiſſe de ſaint Vincent, dans laquelle on voit encore quelques tombeaux d'évêques, ſur tout

celui de ſaint Vincent premier évêque d'Acqs & de Machaire, ſur lequel on voit une épitaphe mangée en partie par l'injure du temps, & en partie par la négligence : mais nous en tirâmes encore aſſez, pour connoître qu'il avoit été élevé dans l'abbaye de Saramon, qu'il avoit été abbé, & enſuite un des plus grands prélats de ſon ſiecle. Nous y vîmes la couverture d'un tombeau, où un évêque eſt repréſenté avec ſa croce ſans mitre. Ce qui confirme ce que nous avons écrit dans nos Rits eccleſiaſtiques, que autrefois tous les évêques ne portoient point la mitre, s'ils n'avoient un privilege particulier du pape pour la porter. Lorſque nous arrivâmes à Acqs, l'évêque n'y étoit point, mais nous eûmes des chanoines toute la ſatisfaction que nous pouvions eſperer, ſur tout de monſieur d'Inarre, qui ne nous quitta point, & qui pouſſant ſon honnêteté plus loin, défendit à nôtre hôte de prendre de nôtre argent, diſant qu'il n'étoit pas juſte que des perſonnes qui travailloient pour le public, vécuſſent à leurs propres dépens.

Nous viſitâmes enſuite quelques abbayes ruinées par la fureur des heretiques, & lorſque nous fûmes à Sordes, nous nous mîmes ſur la riviere du Gave pour aller à Bayonne. Nous partîmes ſur les neuf heures du ſoir de Perourade, & les bâteliers commencerent leur navigation par quelques cantiques ſpirituels fort dévots, qu'ils chanterent avec les litanies de la Vierge. Huit heures aprés, c'eſt-à-dire à cinq heures du matin nous arrivâmes à Bayonne, où aprés avoir dit la ſainte meſſe, nous allâmes ſaluer monſeigneur l'évêque, qui nous reçut avec beaucoup de bonté, nous invita le lendemain à dîner, & nous fit ouvrir les archives de ſon chapitre, qui ſont aſſez maigres, auſſi-bien que les autres de tous ces cantons-là. La ville eſt aſſez belle, peuplée, marchande & riche, mais on n'y voit aucun ancien monument. On ne ſçait même quand la religion y a été établie. Si l'on en croit une tradition populaire, la foy chrétienne n'a été annoncée à Bayonne que par un ſaint Leon archevêque de Roüen, qui quitta ſon archevêché pour y aller prêcher & en être le premier évêque & martyr. Mais outre qu'il y a cent ans que l'on ne connoiſſoit pas à Roüen cet archevêque, il n'eſt pas conſtant que ce ſaint Leon ait jamais été évêque de Bayonne, du moins on n'en trouve aucune preuve, non plus que de ſon martyre ; & il n'eſt pas croyable que la foy étant univerſellement reçûë dans les Gaules, dans la Navarre & dans l'Eſpagne, Bayonne ſe ſoit trouvé de tout côté environné de chrétiens, & reſté idolâtre juſqu'au neu- Bayonne.

viéme ſiecle, ſans qu'aucun auteur de ces temps-là nous ait appris comment la foy y a été reçûë. Quoy qu'il en ſoit, l'on admire principalement deux choſes dans Bayonne : la cathédrale qui eſt grande, large, élevée & fort belle, & dont le chœur à la Romaine eſt derriere le grand autel ; & le pont du ſaint Eſprit ſur la riviere de l'Adour : il n'eſt que de bois, mais il a quelque choſe de grand, qui frappe & attire l'admiration des étrangers. A un quart de lieuë de-là eſt ſituée l'abbaye de S. Bernard de l'ordre de Ciſteaux. Comme nous en revenions, nous trouvâmes quatre carroſſes tirez par des mules attelées de cordes. C'étoit la reine doüairiere d'Eſpagne, qui alloit ſe promener ſur le bord de la mer. Elle avoit les cheveux épars comme les hommes, apparemment que c'eſt la coutume d'Eſpagne, car à Bayonne toutes les femmes ſont coëffées, mais quand elles ſortent, elles portent des grands manteaux qui deſcendent preſque juſqu'à terre.

S. Palais. Nos affaires expediées, nous retournâmes à Sordes paſſer la fête du ſaint Sacrement avec nos confreres, & le jour ſuivant nous fûmes à ſaint Palais, pour y voir la bibliotheque & les memoires de feu monſieur Oënard, qui nous a donné la notice de la Gaſcogne, & qui dans ſon temps paſſoit pour un homme d'une grande érudition. Monſieur Oënard ſon petit-fils nous communiqua de bonne grace tous ſes écrits. On y voit tout le progrés de l'hereſie dans le Bearn, & pluſieurs lettres d'Henry IV. à ſes maîtreſſes ; nous y trouvâmes auſſi quelques choſes propres à nôtre deſſein, que nous copiâmes ; mais nous les trouvâmes aprés preſque toutes ailleurs. De-là nous prîmes la route d'Ortez, pour y viſiter l'abbaye de ſaint Sigiſmond de l'ordre de Cîteaux.

Oleron. Nous fûmes enſuite à celle de Sauvelade, & de-là à Oleron, où nous arrivâmes ſur les neuf heures. Il y avoit dans la ville deux regimens de Dragons, qui occupoient toutes les hôtelleries ; ce qui nous jetta dans un grand embarras, car perſonne ne vouloit nous loger, quoique nous demandaſſions ſeulement une place pour nos chevaux. Nous fûmes juſqu'à onze heures & demie allans de porte en porte chercher une place pour nos chevaux, car pour nous, nous ne nous embarraſſions pas tant, juſqu'à ce qu'un officier touché de compaſſion, nous offrit de les mettre dans une eſpece de corps de gardes. Nous acceptâmes cet offre avec bien de la joye, on les mit dans une vieille cuiſine, nous leur cherchâmes du foin & de l'avoine, & à minuit nous pourvûmes à nôtre ſouper ; on étendit enſuite un mechant matelas

ſur le plancher, ſur lequel nous paſsâmes le reſte de la nuit.

Le lendemain nous fûmes à Sainte Marie petite ville à un demy quart de lieuë d'Oleron, où eſt la cathédrale, & où l'évêque par conſéquent fait ſa réſidence. Comme nous y arrivâmes, on faiſoit les funerailles d'une femme, qu'on portoit en terre le viſage découvert. Nous partîmes de-là ſur les trois heures pour aller à Leſcare, où nous arrivâmes fort tard. Le lendemain nous fûmes ſalüer l'évêque, homme fort âgé & aveugle, qui étoit encore dans ſon lit. Nous travaillâmes le reſte de la journée, & ſur les quatre heures nous partîmes pour aller à Pau ville capitale du Bearn aſſez belle. Nous y arrivâmes aſſez tôt pour aller ſalüer monſeigneur l'évêque d'Oleron. Il prononça le jour ſuivant l'oraiſon funebre de monſeigneur le Dauphin en préſence du parlement, qui eut ſujet d'être content de ſa piece. Nous y vîmes la bibliotheque du Roy Henry IV. dont il fit préſent aux R. P. Capucins qu'il avoit fondé en cette ville, pour ſervir d'exemple dans un pays plein de Calviniſtes. Leſcare.

De Pau nous entrâmes dans le dioceſe de Tarbes. Nous viſitâmes d'abord deux abbayes de nôtre congregation, S. Pé, & S. Savin. Celle de ſaint Savin eſt ſituée dans une vallée aſſez agréable au pied des monts Pirenées. L'égliſe eſt ancienne, on y conſerve les reliques de ſaint Savin, & une croce d'yvoire, ſur laquelle on voit une inſcription d'environ ſix cens ans. Ce monaſtere étoit autrefois aſſez fameux, & toutes les paroiſſes de la vallée, qui ſont au nombre de plus de ſoixante, y venoient recevoir le baptême & la ſepulture. Nous fûmes de là à Tarbe, où nous ne trouvâmes pas grand travail, l'égliſe cathédrale & tous les titres ayant été brûlé par les Calviniſtes, qui dans tout le Bearn & dans la Bigorre ont laiſſé de funeſtes marques de leur fureur, & ſur tout de la reine Jeanne, qui chocquée de ce que le Roy d'Eſpagne s'étoit emparé de ſon royaume de Navarre, ſur le don que Ferdinand prétendoit que le pape luy en avoit fait, ſe déchaîna contre le ſaint ſiege, perſecuta les Catholiques à outrance, & n'obmit ny violence ny adreſſe pour étendre le Calviniſme dans ſes états. S. Savin. Tarbe.

Nous allâmes de-là à ſaint Severe de Ruſtang, d'où je fus à l'abbaye de Taſque, pendant que mon compagnon fut à celle de la Caſe-Dieu de l'ordre des Prémontrez, autrefois aſſez fameuſe, & mere de tous les monaſteres de cet ordre dans les environs. Il paroît par les lieux reguliers qui reſtent, que ce monaſtere étoit autrefois fort conſiderable. On y conſervoit autrefois le ſaint Sacrement à côté de l'autel.

Leſcale-Dieu. Nous nous retrouvâmes enſuite tous deux à S. Severe, de-là nous fûmes à Leſcale-Dieu abbaye fameuſe de l'ordre de Cîteaux, où ſaint Rémond fondateur des ordres militaires d'Alcantara, de Calatrave, d'Avis, de Montes, & de Chriſt avoit fait profeſſion. Elle eſt mere de neuf autres abbayes, & tous les pilliers du cloître ſont de marbre. Nous en partîmes le jour de S. Jean, pour nous rendre à Comminges petite ville épiſcopale, ſituée ſur une montagne & tres-mal bâtie, mais qui pouvoit être autrefois quelque choſe de grand : on croit même qu'elle étoit bâtie au bas de la montagne, & qu'elle s'étendoit fort loin du temps des Romains. On voit ſur la porte de la ville un reſte d'une ancienne inſcription en cette ſorte : Comminges.

IMP. XXVI. CO
V P P
CIVITAS CONVEN.

Nous vîmes ſur le portail de l'égliſe cathédrale ces deux anciennes inſcriptions :

D M
PAVLAE
MATRI
PRIMVLA
ET PAVL
VS ET
PAVLINVS

D M
ANDOSSIC
SALICIVS
FIL. PIEN
TISSIMO

Et à l'entrée d'une égliſe au bas de la montagne, celle-cy :

V C. IVLIVS EROTIS
LATTICVS.
Θ IVLIA EROTIS LIBERT.
SALVIOLA.
Θ C IVLIVS. ATTIC F. VICTOR
AN XVVIII.

Quoique la ville, qui ſe nomme communément ſaint Bertrand, ſoit fort peu de choſe, l'égliſe cathédrale eſt neanmoins fort belle, bien que petite ; les chaires du chœur ſont d'un travail admirable : le tombeau de Hugues de Châtillon évêque de Commiñges eſt magnifique. Derriere l'autel on conſerve les reliques de ſaint Bertrand, auquel on a beaucoup de dévotion : le ſaint Sacrement dans une chapelle particuliere, comme l'on fait dans preſque toutes les égliſes de ces cantons-là

Le lendemain nous partîmes d'aſſez bon matin pour aller à ſaint Gaudens, où il y a une collegiale fort ancienne, & où les Jéſuites ont le ſeminaire du diocêſe. Nous y vîmes monſieur l'abbé de Nizors, qui nous conſeilla d'aller à Bonnefont ancienne abbaye de l'ordre de Ciſteaux de la filiation de Morimond. Elle fut fondée l'an 1136. par Flandrine de Montpeſat & ſes fils, à la priere de Roger évêque de Comminges, qui crut procurer un grand bien à ſon diocêſe en y établiſſant des religieux, qui par leur regularité & leur pieté, en devoient être l'exemple ; & le ſoutien par leurs prieres. Cette abbaye a été autrefois fort illuſtre, & mere de pluſieurs autres monaſteres. Elle l'eſt encore à préſent, tous les lieux reguliers s'y étant parfaitement bien conſervez : les comtes de Comminges l'avoient en ſinguliere veneration, & la choiſirent pour le lieu de leur ſepulture. On dit qu'il y en a cinq enterrez. On voit devant le grand autel le maſolée du comte Bernard. Nous fûmes tres-bien reçû dans ce monaſtere, tout nous y fut communiqué, & nous y trouvâmes de quoy nous ſatisfaire. Nous y reſtâmes deux jours, & nous en partîmes pour aller à Nizors, qui eſt une fille de Bonnefont, dont les reſtes nous font croire que la fille valoit bien la mere, & que ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on l'appelloit *Benedictio Dei*. Aujourd'huy elle eſt toute ruinée, mais l'égliſe eſt encore toute entiere & tres-belle. Entre Bonnefont & Nizors on paſſe par un gros village, qu'on nomme ſaint Marchez : le curé qui avoit oüi dire que nous liſions toute ſorte d'écritures, & que nous devions aller à Nizors, nous attendoit au paſſage ; & ſi-tôt qu'il nous vit, nous aborda, & nous pria de luy lire cette ancienne inſcription gravée ſur un marbre.

Bonnefont

Nizors.

VLOHOXO. VLVCRRIS
ETFARINAE. GAI .F
VXORI. ET MONTANO
SERVO. FILI. F. C.

Nous luy lûmes & nous luy expliquâmes : ce qui luy fit bien du plaiſir. Comme nous étions partis tard de Bonnefont, & qu'il nous arrêta un peu, nous n'arrivâmes qu'à la nuit à Nizors, où nous fûmes fort bien reçû par le prieur, homme d'eſprit & de mérite. Nous y travaillâmes le jour ſuivant, & le lendemain

Fabas. nous partîmes pour aller à Fabas abbaye de filles de l'ordre de Ciſteaux, ſituée dans une profonde vallée au bout d'un bois, & éloignée de toute ſorte de villes, dont l'égliſe ne fut conſacrée qu'en 1231. quoique le monaſtere fût fondé long-tems auparavant. L'abbeſſe & les religieuſes nous y reçûrent avec beaucoup de plaiſir, & nous communiquerent tout ce que nous ſouhaitions de voir. Nous trouvâmes dans leur chapitre le tombeau de l'abbeſſe Rubea fille d'un comte de Comminges ; ce qui leur donna bien de la joye. Elles firent ce qu'elles pûrent pour nous retenir long-temps chez elles, & nous à nôtre ordinaire nous fiſmes ce que nous pûmes pour en ſortir au-plûtôt ; il ſurvint même une pluye, qui ne nous empêcha pas de partir pour aller à Feüillent. Nous trouvâmes de fort méchans chemins, & nous fûmes un peu mouillez : mais nous trouvâmes tant de charité dans les religieux de cette abbaye, qu'elle nous dédommagea de la peine que nous avions euë.

Feüillent. Feüillent étoit une abbaye preſque ruinée, où quatre ou cinq religieux, dont la vie n'étoit pas tout-à-fait irréprochable, avoient peine de vivre, lorſque la divine providence leur donna pour abbé Jean de la Barriere ; mais ce grand ſerviteur de Dieu l'ayant reformée, luy donna un ſi grand luſtre, qu'il y aſſembla plus de deux cens religieux, qui devinrent l'exemple de tout le royaume, rebâtirent le monaſtere avec une beauté qui fait plaiſir à voir ; & s'étant ſeparez de l'ordre de Ciſteaux, formerent une congregation en France & en Italie, dont l'abbé de Feüillent eſt general. On voit par-là le bien que font les reformes dans les monaſteres, & les deſordres qu'y cauſent ceux qui ne vivent pas conformément à l'eſprit de leur premier

mier inſtitut. Nous trouvâmes à Feüillent le teſtament que Jean de la Barriere fit la veille qu'il prit l'habit religieux ; une bulle de Sixte V. par laquelle ce pape donne aux Feüillens l'égliſe de ſainte Pudentienne, pour y établir une communauté ; & les regles d'un ancien ordre militaire érigé l'an 1229. & confirmé l'an 1231. par Amanieu archevêque d'Auſch, ſous le nom de *l'ordre de la Foy & de la Paix*, lequel étoit ſoumis à l'abbé de Feüillent. Comme ces pieces ſont curieuſes, on ne ſera pas fâché de les trouver ici.

TESTAMENT DE JEAN DE LA BARRIERE abbé de Feüillent.

Comme ainſi ſoit qu'il ait plu à Dieu que noſtre ſaint pere le pape & le roy m'ayent donnez la charge de la maiſon de Feüilhant, monaſtere de fondation comtale, baſti à l'honneur de la tres ſaincte Vierge, & pour illec eſtre ſuivi le ſaint evangile de noſtre Seigneur JESUS-CHRIST *par la vie, reglo & ſommaire interpretation de monſieur ſaint Benoiſt en l'habit de monſieur ſaint Bernard, & que par le conſeil de certains hommes devots, tres doctes, & tres vertueux, & par les leçons des ſaints Livres de Theologie, & par la ſuaſion continuelle de mon bon ange, & par l'amour que je ſens que mon Dieu me porte en ſon Fils mon Redempteur, j'ay eſté depuis longtemps en ſainte approvation & admiration de la vraye vie monaſtique, & de la ſoys, en ſuivant de plus en plus le meſme chemin, entré en la conſideration de la charge à quoy il a plu à Dieu de m'appeller, & icy aye arreſté les yeux ſur le devoir à quoy ma conſcience eſt obligée, & finalement me ſois deliberé de prendre l'habit de monſieur ſaint Bernard aujourdhuy ou demain & le pluſtoſt qu'il plaira à Dieu m'en faire la grace, ſuivant le chemin par moy depuis longtemps commencé, en la contemplation de ceſte vie, & voulant renoncer à tous biens & honneurs de ce monde, pour ne deſirer d'eſtre riche ſinon du deſir & moyen de ſervir à Dieu & aux hommes, comme tout ce deſſus ſoit ainſy, aujourdhuy huitieſme jour du mois de may 1573. Je Jean de la Barriere ſouſſigné natif de ſaint Cere, quitte, donne & legue, cede, fais ceſſion & tranſport à Leonarde d'Amadon ma mere & à François de la Barriere mon frere aiſné tous & chacuns les biens & droits que j'ay, ny que je pourrois avoir jamais en ce monde, ſi je n'y mourois point, par le veu que jay fait à Dieu de cette mienne vie, & tout ce que j'ay ny aurois jamais, ſi je ne me gou-*

fois de cet estat seculier, que jay promis à mon Dieu de laisser, je le donne & cede dores & desia par cette disposition mienne à Leonarde d'Amadon ma mere, & François de la Barriere mon frere aisné, moy estant en bonne disposition de mon corps & en meilleure de mon ame, & je prie tous ceux qui verront cette cy, de vouloir croire qu'elle est ma derniere, expresse, libre & legitime volonté. Cette mienne disposition est escripte & signée de ma propre main & de mon seing manuel, je lay declaré & levé à messire Mathurin Verniol prestre, mon bon parent & amy, & à Pierre Bagon mon bon & fidel domestique soussignez. Fait à Thoulouse au mesme jour desdits moys & an que dessus, à six heures de matin, J. DE LA BARRIERE. M. VERNIOL prestre. P. BAGON. *Ainsin signées & advenu le landemain neufiéme jour desdits moys & an, regnant tres chrestien prince Charles par la grace de Dieu roy de France, dans l'abbaye nostre Dame deux Lucs diocese & sen. de Thoulouse, à moy notaire royal soussignez par le dernier.*

Copia Bullæ concessionis & assignationis ecclesiæ sanctæ Pudentianæ.

Sixtus episcopus servus servorum Dei, ad perpetuam rei memoriam. Superna dispositione, cujus inscrutabili providentiæ ordinationem suscipiunt universa, in supereminenti dignitatis apostolicæ specula, meritis licet imparibus, constituti, inter tot curas humeris nostris incumbentes, illam libenter amplectimur, per quam provisionis nostræ ope monasteria & alia pia & religiosa loca ubilibet & præsertim in alma urbe nostra, quæ totius christianæ religionis mater & caput existit, propagentur, ac personis sub suavi religionis jugo Altissimi famulatui dedicatis, ut orationibus & piis meditationibus devotius vacare possint, de aliquibus idoneis locis provideatur. Cùm itaque nos aliàs institutionem, reformationem, & normam vivendi secundùm arctioris regularis disciplinæ observantiam in monasterio beatæ Mariæ Feuillensi, congregationis sancti Bernardi, Cisterciensis ordinis, Rivensis diœcesis restitutas confirmaverimus, & pro augmento sanctæ matris ecclesiæ & religionis propagatione licentiam acceptandi, construendi, & ædificandi monasteria, ac quosvis Christi fideles in novitios recipiendi, illosque postmodum ad professionem in quibusvis locis, terris & civitatibus totius orbis terrarum admittendi, eidem con-

gregationi conceſſerimus, ac propterea cupientes ut aliquod ejuſdem congregationis monaſterium in dicta urbe inſtituatur, conſideranteſque quòd ſi eccleſia ſanctæ Pudentianæ de eadem urbe, quæ titulus presbyteri cardinalis exiſtit, cuique dilectus filius noſter HENRICUS, *ejuſdem ſanctæ Pudentianæ presbyter cardinalis Cæſarinus nuncupatus, præeſt, ac cujus, ut accepimus, fructus, redditus & proventus ejus ab ea diſmembrati & ſeparati, ac eccleſiæ ſanctæ Mariæ Majoris urbis de urbe, & illius fabricæ applicati & appropriati fuerunt, de dicti Henrici cardinalis conſenſu, necnon vinea illi contigua ad monaſterium ſancti Laurentii in Pane & Perna ſimiliter de urbe ſanctæ Claræ vel alterius ordinis ſub regula Fratrum Minorum de obſervantia legitimè ſpectans & pertinens, eidem congregationi & dilectis filiis illius abbati & monachis ad effectum ibi conſtruendi & ædificandi unum ejuſdem congregationis monaſterium concederentur & aſſignarentur: ex hoc profectò eorumdem monachorum & aliorum Chriſti fidelium piis votis ac ſtatui divinique cultus in eadem eccleſia ſanctæ Pudentianæ augmento non parum conſuleretur. Nos itaque qui dudum inter alia voluimus, quòd perpetui beneficia eccleſiaſtica aliis uniri, tenerentur exprimere verum annuum valorem ſecundùm communem æſtimationem, & beneficii cui aliud uniri peteretur, alioquin unio non valeret, & ſemper in unionibus commiſſio fieret: vocatis quorum intereſt, ſingulares perſonas ejuſdem congregationis à quibuſvis excommunicationis, ſuſpenſionis & interdicti, aliiſque eccleſiaſticis ſententiis, cenſuris & pœnis, à jure vel ab homine quavis occaſione vel cauſa latis, ſi quibus quomodolibet innodata exiſtunt, ad effectum præſentium dumtaxat conſequendum, harum ſerie abſolventes, & abſolutas fore cenſentes, necnon quarumcumque aliarum conceſſionum & aſſignationum, unionumque, annexionum & incorporationum eidem congregationi hactenus quomodolibet factarum, & præmiſſorum omnium & aliorum neceſſariorum quorumcumque, & totos tenores ac datas præſentibus pro expreſſis habentes; motu proprio, non ad alicujus nobis deſuper oblatæ petitionis inſtantiam, ſed de mera liberalitate ac certa ſcientia noſtris, atque apoſtolicæ poteſtatis plenitudine, eccleſiam præfatam ſanctæ Pudentianæ cum illius ſacriſtia ac illi annexis, omnibuſque juribus & pertinentiis ſuis, dicto titulo eidem* HENRICO *cardinali & ejus ſucceſſoribus dictæ eccleſiæ ſanctæ Pudentianæ cardinalibus titularibus pro tempore exiſtentibus, unacum illius juriſdictione in ipſa eccleſia ſanctæ Pudentianæ, & aliis ſibi ſubditis eccleſiis & membris, ac applicatione & appropriatio-*

ne prædictis, necnon reservatione domûs in qua dilecti filii pœnitentiarii dictæ ecclesiæ beatæ Mariæ Majoris habitant, cum illius horto, salvis & illæsis remanentibus, ipsius HENRICI *cardinalis ad hoc expresso accedente consensu, necnon si dictorum superiorum ad hoc accesserit assensus, vineam prædictam eidem congregationi pro uno monasterio Cisterciensis ordinis inibi cum conventu, claustro, dormitorio, refectorio, cellulis, hortis, hortalitiis, aliisque officinis, & fabricis necessariis & solitis, pro uno abbate seu priore vel decano, & competenti monachorum ejusdem congregationis numero in illud introducendorum, qui ibidem perpetuò, juxta eorum regularia instituta, Altissimo famulentur, illorumque usu & habitatione construendo & ædificando, apostolica auctoritate tenore præsentium concedimus & assignamus, ipsumque monasterium sic construendum & ædificandum ex nunc prout ex tunc, & econtra postquam constructum & ædificatum fuerit in monasterium dictæ congregationis sub invocatione S. Bernardi, hujusmodi motu & auctoritate similibus, sine alicujus præjudicio, & perpetuò erigimus & instituimus, illique sic erecto & instituto omnia & singula, fructus, redditus, & proventus, proprietates & bona, res ac jura, obventiones & emolumenta, ei, exceptis prædictis applicatis & reservatis, assignata, ac in posterum perpetuo assignanda & relinquenda pro illius dote, ac abbatis seu prioris vel decani & monachorum congregationis hujusmodi congrua sustentatione, ita quod liceat abbati & monachis prædictis nunc & pro tempore existentibus, per se vel alium seu alios eorum, & dictæ congregationis nominibus, corporalem, realem, & actualem possessionem ecclesiæ sanctæ Pudentianæ, illiusque sacristiæ, ac annexorum, juriumque & pertinentiarum, & vineæ ac proprietatum, rerum & bonorum, juriumque, obventionum & emolumentorum hujusmodi in applicatione & reservatione prædictis non contentorum, propria auctoritate libere apprehendere & perpetuo retinere, illorumque fructus, redditus & proventus, jura, obventiones & emolumenta quæcumque percipere, exigere & levare, ac in suos & ecclesiæ & monasterii erecti hujusmodi usus & utilitatem convertere, ac eidem ecclesiæ sanctæ Pudentianæ deservire, cujusvis licentia desuper minime requisita. Similiter perpetuo applicamus & appropriamus necnon abbati seu priori vel decano monasterii erecti hujusmodi pro tempore existentibus, quod ipsi ac monasterium sic erectum, & ecclesia sanctæ Pudentianæ hujusmodi omnibus & singulis privilegiis, libertatibus, immunitatibus, exemptionibus, præeminentiis, antelationibus, concessionibus, gratiis, indultis*

indulgentiis, & plenariis & perpetuis, ac peccatorum remissionibus & relaxationibus, prærogativis, & aliis gratiis spiritualibus & temporalibus, quibuscumque & generalibus & specialibus, ac aliàs quomodolibet nuncupatis, quibus alia dicti Cistercienſis ordinis monasteria & ecclesiæ ac congregationes & abbates seu priores vel decani & monachi in genere vel specie quomodolibet utuntur, fruuntur, potiuntur & gaudent, ac in futurum uti, frui, potiri & gaudere poterunt quomodolibet in futurum, similiter & pariformiter uti, frui, potiri & gaudere possint & valeant, Itidem perpetuo concedimus & indulgemus, ac concessionem, assignationem, erectionem, institutionem posteriores, applicationem & appropriationem, ac indultum hujusmodi, præsentesque litteras nullo umquam tempore revocari, & ad quorumvis instantiam & ex quacumque causa, & ex eo quod interesse habentes seu habere prætendentes ad hoc vocati, & causa seu causæ propter quam seu quas præmissa emanarint, & coram nostro in dicta urbe & illius districtu vicario in spiritualibus generali, aut aliàs quomodolibet examinata & justificata non fuerint, seu quavis vel quibusvis aliis causis de subreptionis, vel obreptionis, aut nullitatis vitio, seu intentionis nostræ, aut quovis alio defectu notari vel impugnari, aut in jus seu controversiam revocari, seu aliàs quomodolibet infringi vel retractari posse, sed illa semper & perpetuo valida & efficacia existere, suosque plenarios effectus sortiri & obtinere, ac ab omnibus & singulis inviolabiliter perpetuo observari, sicque in præmissis censeri, ac ita per quoscumque judices & commissarios, & causarum palatii nostri apostolici auditores, ac sanctæ Romanæ ecclesiæ cardinales & de latere legatos, sublata eis & eorum cuilibet quavis aliter judicandi & interpretandi facultate & auctoritate, judicari & diffiniri debere, ac quicquid secus super his à quocumque quavis auctoritate scienter vel ignoranter attentari contigerit, irritum & inane decernimus. Quocirca predicto vicario & venerabili fratri nostro episcopo Amerinensi, ac dilecto filio curiæ causarum cameræ apostolicæ generali auditori motu simili per apostolica scripta mandamus, quatenus ipsi, vel duo, aut unus eorum, per se vel alium seu alios, præsentes litteras & in eis contenta quacumque, ubi & quando expedierit, ac quoties pro parte abbatis seu prioris vel decani, aut monachorum congregationis hujusmodi, seu alicujus eorum desuper fuerint requisiti, solemniter publicantes, eisque in præmissis efficacis defensionis præsidio assistentes, faciant auctoritate nostra easdem præsentes litteras & in eis contenta quacumque firmiter observari, ac illos præmissis om-

*nibus & ſingulis, juxta eorumdem præſentium tenorem, pacifice frui & gaudere: non permittentes eos desuper per vos eumque quemodolibet indebite molestari, contradictores quoslibet & rebelles per sententias, censuras & pœnas ecclesiasticas, aliasque opportuna juris & facti remedia, appellatione postposita, servata forma concilii Tridentini, compescendo, legitimisque super his habendis servatis processibus, sententias, censuras & pœnas ipsas & iterum vicibus aggravando, invocato & ad hoc, si opus fuerit, auxilio brachii secularis. Non obstantibus præmissis, ac privilegiis, quorum tenores præsentibus pro expressis habemus, ceterisque contrariis quibuscumque. Nos igitur hujusmodi supplicationibus inclinati, omnes & singulas litteras & quascumque inde secutas, ac quidquid in illis continetur, auctoritate apostolica tenore præsentium approbamus & confirmamus, illisque plenissimum robur & firmitatem adjicimus, & omnes defectus, si qui forsan intervenerint in illarum expeditione, supplemus. Et insuper omnes & singulas gratias, indulta, facultates, exemptiones, libertates, immunitates, privilegia, indulgentias, remissiones peccatorum, & alia spiritualia & temporalia, quæ per quascumque litteras apostolicas, tam motu proprio, quam ad instantiam quorumcumque, etiam per nos & Romanos pontifices prædecessores nostros, ac per sedem apostolicam, ac cancellariam apostolicam, etiam in corpore juris clausa, ac per nuntios, legatos, vicelegatos, rectores, gubernatores, locumtenentes, commissarios, & alios quoscumque ejusdem sedis ministros, ac per quascumque constitutiones, ordinationes, & reformationes, tam generales, quam particulares, etiam in corpore juris clausas, ac per quascumque litteras, tam in forma brevis, quam in forma bullæ, etiam per felicis recordationis Julium II. & Leonem X. prædecessores nostros

aliqua alia exquisita forma ad hoc servanda foret, illis aliàs in suo robore permansuris, hac vice dumtaxat specialiter & expresse derogamus, contrariis quibuscumque aut si aliquibus communiter vel divisim ab eadem sit sede indultum, quod interdici, suspendi, vel excommunicari non possint per litteras apostolicas non facientes plenam & expressam ac de verbo ad verbum de indulto hujusmodi mentionem. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostra absolutionis, concessionis, assignationis, erectionis, institutionis, applicationis, appropriationis, indulti, decreti, mandati, & derogationis infringere, vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attentare præsumserit, indignationem Omnipotentis Dei, ac beatorum Petri & Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum. Datum Romæ apud sanctum Marcum, anno Incarnationis dominicæ millesimo quingentesimo octuagesimo septimo. Non. Augusti. Pontificatus nostri anno tertio.

J. BROUHE.

Pro R. D. Summatore A. JUSTUS.

Locus plumbi.

Thom. Thom. GUALTERUTIUS.

REGULA MAGISTRI ET FRATRUM B. JACOBI AC FIDEI ET PACIS.

PROLOGUS.

Ad quid & quando & à quibus ordo Pacis institutus fuit.

SI stylum Josephi in lingua Jeronymi didicissem, si sapientia saperem Salomonis, & eloquentia Tullii relucerem, si omnium historiographorum pollerem . . . . . nisi sensus & rationis ipsorum perspicacitate fulcirer, ad scribendum plene me non posse sufficere reputarem, quot flagellis, quot persecutionibus, quot gladiatorum & incendiatorum cædibus ac cruciatibus miseranda seu miserabilis Auxitana provincia ab antiquis temporibus miserabiliter ac mirabiliter sit afflicta. Ad id igitur enarrandum per singula, imbecillum me prorsus fateor & ineptum, licet eversio multiplicium castrorum, civitatum, oppidorum, innumerabilium munitionum ruinæ, nec non basilicarum, ecclesiarum, monasteriorum, & omnium generum locorum

religiosorum dissipationes, clamando tacitu id satis innuant & non solum illos multis indiciis evidenter ostendant, ac si de eadem provincia sit impletum, quod dictum est ab ipso Domino Isaye... Excœca cor populi hujus, & aures ejus aggrava, & oculos claude, ne forte videat oculis suis, & auribus suis audiat, & corde intelligat, donec desolatæ sint civitates absque habitatore, & domus sine homine, & terra relinquatur, & longe faciat Dominus homines. *Et alibi :* Terra nostra deserta, civitates nostræ succensæ igni, regionem nostram alieni devorant coram nobis, & desolabitur, *&c. Et iterum :* Venient dies in te, & circumdabunt te inimici tui, coangustabunt te undique, & ad terram prosternent te, *&c. Proh dolor ! dicta provincia quondam tanta prærogativa fertilitatis, & abundantiæ frumenti, vini, & olei, mellis, piscium, carnium, & lignorum, venationumque, & omnium necessariorum humanis usibus, & tanta omnium delectabilium seu desiderabilium jucunditate gaudebat, quod præ multis aliis dictis penitus fertilior atque felicior poterat judicari : sed quæ in plenam & gratam segetem exuberare solebat, peccatis exigentibus, nunc vepres & tribulos cogitur germinare : ita quod & in locis deputatis obsequiis majestatis altissimæ, ubi quondam thura consuevérant redolere, & Dei filius immolari, milvus, cornix, pica nidificant, ursi nutriuntur & apri, & sepulturis dormientium ac quiescentium inibi, qui dum Domini diem supernæ visitationis expectant, nocte dat exequias noctua, lucem lupus. O dolor & plusquam dolor ! ex tali & tanta fertilitate & amœnitate terræ ejusdem incolis per abusum arbitror evenisse, cum ex adipe sæpe surgat iniquitas cordis transeuntibus in affectum, quod postquam comedere delectabilia & nociva, statim ludere surrexit, & ascendit ira Domini super illos, sicque in arcum pravum conversi, in atrocitatem ferinam, rabiem belluinam, sævitiam leoninam, divini punitione judicii inciderunt. Plus enim quam lupi lucris turpibus inhiant & rapinis, & quod audire miserabile, miserabilius est videre. Ibi probior judicatur qui . . . . . improbitatis sectantur, solusque nobilior reputatur qui operibus & factis ignobilioribus gloriatur, sicque fit ut non sit qui pareat orphano, vidua, & pupillo : immo juvenes & virgines, senes cum junioribus, & cujuslibet religionis & ordinis litterati, & etiam sacerdotali, nec non episcopali insula decorati, innocentes & immeriti vulnerantur, lapidantur, jugulantur, spoliati fluminibus submerguntur, tractati diversis mortis generibus per omnia vilius quam parricidæ, sicarii, vel latrones.*

*trones. Quin immo Romipetas & legatos ac nuntios apoſtolicæ ſedis, quibus à chriſtocolis & etiam divina timentibus honor & reverentia exhibetur pariter ac debetur, dicta terra ſua perfidius noſcitur extendiſſe. De ſerrata autem beati Jacobi quot & quantorum peregrinorum fuerit rubricata exiſtimo reticendum, & omnino de aliis viatoribus omittendum. Ecce qualiter juxta continuationem prophetiæ Iſaya, væ genti accidit peccatrici pro gravi iniquitate filiis ſceleratis, qui etſi verbotenus non derelinquerunt Dominum, blaſphemaverunt tranſeuntem inſimul, ab alienati retrorſum, quorum manus adeo ſunt plenæ ſanguine, quod licet vix habeant ſuper nos quod ultra percutiant : tamen adhuc ad pejus eorum brachium eſt extentum, cum quis adverſus ..... & preſſuras hominum in terris facere non veretur. Dum igitur jam non erat reſina in Galaad, nec rex vel ſacerdos in * inſimul, adverſus tantam perfidiam, qui ſe murum opponeret pro domo Domini, & clamaret :* Qui Domini eſt, accingatur mecum. *Sed dum medium ſilentium tenerent omnia, & nox tanta perfidiæ ageret curſum ſuum, omnipotens ſermo tuus, Domine, à regalibus ſedibus creditur deſcendiſſe, voce tonitrui, voce magnificentiæ & virtutis, ad cujus terrorem confundantur & convertantur retrorſum omnes qui oderunt Sion. Hæc, inquam, vox cedros Libani comminuens & confringens flammas ignium. .... ut in templo Dei omnes dicant Gloria in excelſis Deo & in terra pax hominibus bonæ voluntatis.*

* *ſ.* Iſraël.

Nuper hoc eſt anno gratiæ M. CC. XXIX. *per Dei clementiam inſpiravit cordibus filiorum ſuorum,* AMANEVI *venerabilis archiepiſcopi Auſcitani, G. Convenarum epiſcopi, & aliorum ſuffraganeorum eccleſiæ Auxitanæ, quos tamquam fideles ſervos & prudentes pater familias conſtituit ſuper familiam ſuam, ut ad inſtar templi & hoſpitalis Jeroſolimitani, & fratrum ordinis de Spata, qui in ultramarinis & Hiſpaniæ partibus per providentiam ſanctæ Romanæ eccleſiæ adverſus gentilium rabiem aſſidue pugnaturi, terribilis ut caſtrorum acies, ordinantur ad deffenſionem fidei & pacis, eccleſiaſticæ diſciplinæ ordo militum ſtatuatur, cujus potentia, cujuſque brachio, operante divina potentia, in præfata provincia pax ſervetur, oculi ſublimes humilientur & incurventur, altitudo virorum arrogans, arcus fortium conteratur, frangantur cornua peccatorum, & rurſus ob eccleſiam in eccleſia velut lampas juſti juſtitia oriatur, per quam derelinquat impius vias ſuas, & .... ad Dominum convertatur, vel ultricem ſentiat manum ejus. Hoc igitur à præfato*

archiepiſcopo & ſuis ſuffraganeis concepto & excogitato propoſito, de dicto militum ordine ſtatuendo, mox ut deſiderium mentis ſuæ nobili viro GUILLELMO DE MONTE-CATHANO *vicecomiti Bearnenſi diligenter exponitur, idem princeps, ut eſt magnanimus, dulcis, affabilis, ſapiens, & benignus, verba hæc conferens in corde ſuo ſapienter & benigne, propoſitum tam ſanctum, tam pium, tam neceſſarium, ſumma caritate & ſincera devotione laudavit, & ad promotionem ejuſdem auxilium ſuum & conſilium, ut eſt liberalis & magnificus, liberaliter contulit & conceſſit, & quorundam caſtrorum & poſſeſſionum ſuarum reddituum donis ipſum ordinem honoravit pariter & dotavit : cujus & provocati exemplo, alii terræ ejuſdem principes, barones, milites, & potentes, ac etiam nonnulli epiſcoporum ipſorum fecerunt ſimile, prout libuit & licuit unicuique, & ad ipſum ordinem protegendum, juvandum in perpetuum & fovendum, tam dictus dominus vicecomes, quam alii magnates ſe & ſuos heredes, in quantum licuit, firmis promiſſionibus obligarunt. Ex quo facto ſperatur firmiter in Domino, & in potentia virtutis ejus, quod orietur in diebus noſtris juſtitia & abundantia pacis gentium populo qui ambulat in tenebris, & habitantibus in regione umbræ mortis lux perpetua, lux indeficiens orietur : qualiter autem de ipſo ordine ſit poſtmodum ordinatum ſubſcripta capitula declarabunt.*

INCIPIUNT CAPITULA.

I. De non habenda proprietate.

DUm ſine proprio in congregatione & caſte vivere ſub magiſtri obedientia expediat univerſos ; proviſum eſt ſine proprietate debere vivere fratres militiæ Pacis & Fidei, ut obmiſſa ſolicitudine temporalium, Deo dicant liberius & expeditius : Dominus pars hereditatis meæ & calicis mei, ipſe eſt qui reſtituet hereditatem meam mihi, quando funes ceciderunt in præclaris. *Tamen cum nomine univerſitatis quoſcunque de fratribus ipſis multa poſſidere contigerit . . . . . aut quæ ſunt tamquam nihil habentes & omnia poſſidentes, ut illius eſſe diſcipulos ſe demonſtrent, qui ubi caput reclinaret in terris ſe proteſtatur non habuiſſe, licet eſſet poſſeſſor univerſorum, & curator, & conditor ſingulorum. Moriens autem qui proprietatem ſuam celaverit, in ſepultura & aliis tamquam excommunicatus vitetur, vivens vero pœnis congruis caſtigetur.*

II. Quod fratres numquam sint vel incedant soli.

Debent etiam fratres nostri gregatim vivere congregati, secundum quod ait Psalmista : Quam bonum & quam jocundum habitare fratres in unum. *Quod ipse Dominus innuit evidenter alibi, dicens :* Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ego sum in medio eorum. *Ubi dicendo duo vel tres, binarium atque ternarium commendat numerum, non pluralitatem excludit. Fratres igitur non soli incedant, sed semper sint plures, & in sensu, & in habitu, & in omnibus motibus suis nihil sit quod offendat aspectum, sed quod deceat sanctitatem.*

III. De castitate servanda.

Quod caste vivere religionem voventibus sit necessarium & honestum multifarie multisque modis sacra pagina protestatur. Nam sicut terram replent nuptiæ, sic castitas atque virginitas paradisum. Verumtamen cum viventibus adultis pariter & robustis sæpe sit & castitas onerosa, & ad arma militaria deferenda pro deffensione pacis & fidei juvenes & robusti magis sint necessarii, cum & melius sit nubere quam uri, juxta Apostolum, concedatur ad præsens fratribus ordinis supra dicti, ut inter eos uxorati cum uxoribus suis licite recipiantur, secundum morem fratrum de Spata : non in diebus tamen solemnibus vel locis, aut temporibus non concessis utantur opere conjugali : ex quo concubitu puer natus usque ad XIV. *puella usque ad* XII. *ætatis suæ annum sollicite nutriatur ibidem, ex tunc Domino si voluerint servituri inibi, vel si maluerint ex suis pertinentiis ad sæculum reversuri. Postquam ordinis ipsius signum quisquam receperit, nubendi licentiam non habebit. Quando fratres fuerint in domo, vel in ecclesia, aut ubicumque femina sint, invicem suam pudicitiam custodiant, nec femina eorum capita vel pedes lavent, vel aliàs eorum capita tangant vel membra, nisi uxoratis quando vacaverint operi conjugali. Carnis enim mulieris tactus penetrativus esse legitur velut ignis.*

IV. Quod mansiones mulierum non sint juxta maritorum mansiones.

Mulieres ipsius ordinis proprias habeant mansiones, remotas & separatas à fratrum mansionibus : ad quas etiam maritis propriis accedere non licebit, nec aliquem de non uxoratis illuc ducere, nisi pro causa sufficienti, & impetrata licentia à magistro.

V. De electione magiſtri.

Magiſter autem eligatur à fratribus, & electus archiepiſcopo præſentetur, & ſi poſt examinationem idoneus repèrtus fuerit; ſine difficultate qualibet confirmetur, & inſtituatur ab ipſo, præſtito ſacramento quod ſibi & ſuffraganeis erit fidelis, obediens, ac devotus, & idem magiſter benignitate manſuetudine & omnimoda honneſtate eſſe ſtudeat univerſis, quibus præficitur poteſtate. Cui quidem magiſtro, cum fuerit inſtitutus, omnes fratres & ſorores obedientiam & reverentiam promittant; atque ſervent fideliter, & ipſe quanto major erit humiliet ſe in omnibus: ita quod in alio non alta ſapiat, ſed ſit in illis quaſi unus ex illis, & ſic ſecure præeſſe poterit & prodeſſe.

VI. Quod magiſter promittat obedientiam.

*Idem etiam magiſter poſtquam fuerit inſtitutus, obedientiam & reverentiam * ibidem de fideli adminiſtratione rerum ſibi commiſſarum præſtet juramentum, & cum archiepiſcopus voluerit, ſemel in anno quamcumque domum ipſius ordinis viſitare, ad viſitandum, & corrigendum tamquam pater & dominus admittatur. Similiter epiſcopi in ſuis dioceſibus, in ſingulis domibus ejuſdem ordinis admittantur, juxta illud Apoſtoli* omnis, *inquit,* anima ſublimioribus poteſtatibus ſubdita ſit, *& ut breviter tranſeamus, correctionem, & procurationem, & alia quæ in aliis locis religioſis operibus ſunt conceſſa, ſecundum quod à ſanctis patribus eſt ſtatutum, in toto præfato ordine epiſcopi habeant, & omnes commendatores & fratres ſingularium dioceſium tenebuntur ſuis epiſcopis obedire.*

* *adde* archiepiſcopo.

VII. De hoſpitalitate.

Epiſcopis & aliis eccleſiæ prælatis Dei tamquam Dei miniſtris & diſpenſatoribus fidei & univerſis Chriſti fidelibus, ſpecialiter autem monachis, canonicis, templariis, hoſpitalariis, & aliis ſanctæ religionis obſervantiæ deputatis, cujuſcumque ordinis ſint, & aliis tranſeuntibus hoſpitalitatem fratres noſtri faciant hilarem & benignam, pro facultate ſua, ſecundum providentiam magiſtri, & in unaquaque domo noſtra in publica ſancti Jacobi ſtrata ſita ſit hoſpitale, quod omnium proventuum & reddituum domus decimam ſingulis annis percipiat ad ægrotos, debiles, & quotidianos Chriſti pauperes procurandos, & humana compaſſione tractandos.

VIII. De obedientia.

Sub obedientia quoque ſervire convenit Chriſti ſervis, ut obedientes abſque mora & immunes à labe, quam ex inobedientia proto-plaſti tota poſteritas noſcitur contraxiſſe, liberari, ac illius aſſequi gratiam mereantur, qui pati uſque ad mortem fuit obediens & devotus. Melior eſt enim obedientia quam victima, & pluſquam holocauſtum Deo acceptabilis, *ſcriptura ſacra teſtimonio perhibetur.*

IX. De veſtimentis.

Caveat autem magiſter quod tam ipſe quam fratres & ſorores non ſumptuoſa, non laſciva, ſed honeſta deferant indumenta, de panno ſcilicet qui dicitur Eſtamfort *albus, vel de alio blanqueto, vel camelino, ſive burello, cum pellibus agnorum non aliorum animalium, nec de coloratis pannis habeant indumenta, cum Apoſtolus veſtes redarguat pretioſas, & non in eccleſiis,* * *ſecundum regum palatiis, eſſe conveniat illos qui mollibus reſtituuntur.*

* f. ſicut in.

X. De veſtimentis & de ſigno.

Camiſiis femoralibus veſtiti ſoli dormiant, linteaminibus, lineis, culcitris, & coopertoriis non laſcivis uti poterunt. Quiſquam ex fratribus cappam habeat, ſcapulare, & mantellum; ſine quorum altero ſibi cibum vel potum ſumere non licebit: & in cappa ac mantello & ſcapulario ſignum ordinis deferant, ſcilicet virgam in modum lingua pontificis ſuper pectus lanea rubea, & enſe poſito ex tranſverſo, ut adverſus aëreas poteſtates crucis effigies prætendatur clipeus ſalutaris: cujus quidem enſis auctor extitit & inventor præfatus chriſtianiſſimus vicecomes. Virgam quidem pontificalem in ſignum ſubjectionis & reverentiæ, quam præfati fratres Pacis & Fidei tenentur exhibere eccleſiarum prælatis, & enſem ſub virga pontificali poſitum & ligatum, ad oſtendendum quod ſine mandato Eccleſiæ non debent fratres prædicti ordinis poteſtatem gladii exercere.

XI. Item de veſtimentis & armis Fratrum.

Tunicam apertam ante & retro, & ſupertunicale non è toto clauſum habere poterunt, ut aptiores militiæ habeantur, & ocreas, ſive ſtivallos ad equitandum, & ad ſtandum in domibus trebucos albos, cum parvis ſotularibus ſive botis, & licebit eis cultel-

los cum acuta cuſpide ſecum ferre : quæ & equos & omnes armaturas militiæ neceſſarias non ſibi, ſed ordini licite poſſidebunt. In armis tamen quæ ſibi fieri facient, ſigna fiant ordinis antedicta. Arma alias acquiſita nihilominus cum neceſſe fuerit portaturi.

XII. De eſu carnium & quod non debeant loqui.

Diebus dominicis ipſis fratribus, tertiis & quintis feriis, eſus carnium indulgetur. Caveant autem quod dum fuerint in refectorio, monaſterio, clauſtro, capitulo, vel in communi dormitorio non loquantur, niſi quæ ad neceſſitatem vel gratiarum actionem pertineat.

XIII. De orationibus Fratrum & Sororum.

Sequitur qualiter orare debent fratres noſtri pariter & ſorores. Clerici ſiquidem ſecundum vitam & morem canonicorum regularium, illiterati ſecundum formam traditam diſcipulis ab ipſo Domino JESU CHRISTO, *dicendo ſcilicet orationem dominicam* Pater noſter. *Quam ſcilicet orationem dicant ſingulis noctibus in feriis proſtrati pro matutinis diei* XV. *pro unaquaque aliarum horarum diei ſcilicet* VII. *pro prima, pro tertia, pro ſexta, pro nona, pro veſperis* XV. *pro completorio* VII. *quæ faciunt* LXV.

XIV. Item de eodem.

In matutinis B. Virginis ſeptem Pater noſter, *& pro prima quinque, pro tertia quinque, pro ſexta quinque, pro nona quinque, pro completorio quinque, & pro veſperis ſeptem quæ ſunt triginti novem, & pro proſperitate domini papæ & eccleſiæ Romanæ pace, & generali ſtatu eccleſiæ* VII. *& pro animabus parentum fratrum & ſororum ac benefactorum & fidelium defunctorum ſeptem, & pro inimicis pacis & fidei convertendis prædicta oratio bis dicatur. Salutationem quoque quam angelus attulit beatæ* MARIÆ *Virgini, videlicet* Ave MARIA gratia plena, *etiam omnes diligenter addiſcant, & ſecundum quod Deus inſpiraverit, cum pura devotione animi, proſtrati vel flexis genibus dicere non poſtponant. Quod ſi fecerint puro corde, de ſalute ſua propria poterunt eſſe certi.*

XV. De jejunio.

Dicta autem qualiter orare debeant fratres noſtri, dicendum

videtur qualiter & quando debeant jejunare. Jejunium enim & oratio tantam habent concomitantiam, & quasi communem unionem, quod, teste evangelica veritate, quidam sunt dæmones & quædam sunt peccata, quæ non pelluntur vel curantur, nisi in jejunii & orationis virtute. Jejunent igitur præter communem quadragesimam, & præter vigilias omnium apostolorum & festivitatum beatæ MARIÆ, *& præter alia communia jejunia, quadragesimam quæ est à festo beati Martini usque ad natale Domini, & ad instar apostolorum dies expectationis S. Spiritus qui sunt ad ascensione Domini usque ad pentecosten. In aliis autem diebus, nisi bis in die eis cibum sumere non licebit, nisi ad contrarium necessitate ducantur. Per jejunium quidem, sicut S. Isidorus attestatur, homo spiritualis effectus angelis conjungitur, Deoque liberius copulatur. Per jejunium occulta mysteriorum cælestium revelantur, divinique sacramenti arcana panduntur. Jejunia fortia tela sunt adversus tormenta dæmoniorum, immundi enim spiritus * ubi se magis ingerunt, ubi plus escam & potum viderint abundare. Unde à quinquagesima usque ad pascha ab esu carnium omnes abstineant, nisi infirmitate cogantur.*

* f. ibi.

XVI. De eleemosynis faciendis.

Orantibus autem & jejunantibus fratribus, eleemosynarum erogationi summo pietatis studio intendere est necesse, exemplo ipsius Domini JESU CHRISTI, *dicentis :* Beatius est dare quam accipere. *Sanctus quoque Jeronymus attestatur, quod omnis summa disciplina christiana in misericordia & pietate consistit. Qui aliquis sequens etsi carnis lubricum patiatur, sine dubio vapulabit : non tamen peribit. Oportet igitur quod fratres nostri ne pereant, & in quantum regularibus est licitum & concessum, erogationi eleemosynarum & aliis. . . . . & pietatis operibus intendant & invigilent studiose : quod etsi ab eis aliquando quid porrigere valeat pauperi non habetur, dent tamen quod in eorum esse poterit potestate, nec proprio vitio retardentur : compassionem benignam ac pietatis affectum *, & sic omni petenti se tribuant, dum repulsam tribuerint humilem & benignam.*

* f. monstrantes.

XVII. Quibus non sit dandum.

Dare autem quod pauperum est histrionibus, joculatoribus, cum hoc sit immolare dæmonibus, & dare ignavis parentibus, &

dare quæ danda non ſunt, & dare quibus non convenit diſtrictione firmiſſima tam magiſtro quam fratribus prohibetur.

XVIII. Quod nullus contumeliam inferat alteri.

Attendant & fratres noſtri, ſi vere propagatores pacis eſſe voluerint, & viderint quod inter ſe veram pacem & mutuam habeant charitatem, nec ſint inter eos diſcordiæ, æmulationes, murmurationes, & invidiæ. Quod ſi quis fratrum adverſus magiſtrum vel aliquem ex fratribus in verbum aliquod contumelioſum proruperit, cum omnis qui dixerit fratri ſuo Raca, reus ſit mortis ſecundum evangelii veritatem; mox per ipſum magiſtrum & fratrum ſolicitudinem emendetur, & pacificetur, & reus juxta qualitatem delicti & perſonæ paſſæ injuriam jejuniis & pœnis competentibus caſtigetur. Quod ſi in iſto, vel in alio quocumque caſu, aliquis magiſtro inobediens eſſe præſumſerit, & omnino contumax; à toto ordine expellatur, quod & in fure, ſeu latrone, proditore, in bello ſociorum deſertore, ac magiſtri verberatore, dicimus obſervandum. In nullo tamen iſtorum caſuum erga vere pœnitentem miſericordia à magiſtro vel fratribus denegatur.

XIX. De verberatoribus fratrum.

Si autem humani generis inimicus, qui tamquam leo rugiens, non ceſſat circuire quærens, quod in quemquam ipſorum fratrum clericum vel laïcum, ſeu in clericum vel religioſum alienum manus miſerit violentas; tamdiu velut excommunicatus vitetur, donec à domino papa vel ab aliquo qui ejus auctoritate fungatur, abſolutionis gratiam fuerit aſſecutus: qui & trium quadrageſimarum jejuniis caſtigetur, quavis quarta & ſexta feria, ſint in pane & aqua, aliiſque pœnis competentibus corrigatur ſecundum quod magiſtro videbitur expedire.

XX. De pœnis delinquentium injungendis.

Quia vero contra univerſa vel ſingula alia crimina, quæ humana fragilitas poteſt incurrere, competentes pœnas non poſſumus providere: cum ipſa peccata ex ſuis circumſtantiis habeant aggravari vel & moderari, in ſingulis offenſis, & ſtupris, adulteriis, & flagitiis aliis univerſis, quæ humano lapſu vel inſtinctu diaboli committi poterunt, impoſitionem pœnarum magiſtri arbitrio duximus, & ob difficultatem neceſſe habuimus relinquendam, ad diſcretionem dioceſani epiſcopi ſemper cum ne-

ceſſe

ceſſe fuerit in adjutorium prædictorum. Salvas tamen eſſe volumus ſacerdotibus injungendas & pœnas alias quas criminibus ſanctorum Patrum antiquitas ſtatuit & providit. Qui vero occulte peccaverit, occulte pœniteat; & qui in publico, publice caſtigetur.

XXI. De Fratribus infirmantibus.

De fratre vel ſorore infirmante cura diligentiſſima habeatur, ut ſtatim in principio ægritudinis ægrotans confiteatur, & communicetur honeſte. Deinde tam in cibis quam in aliis ſibi neceſſariis ſecundum poſſe domus, pia compaſſione provideatur eidem, & in diebus dominicis & feſtivis, quamdiu ægrotaverit, cum aqua benedicta, epiſtola & evangelio viſitetur.

XXII. Pro Fratribus morientibus.

Pro fratribus autem vel ſororibus viam univerſæ carnis ingreſſis præcipitur diſtrictione qua poteſt, ut in omnibus obedientiis in quibus obierunt, triginta diebus pro defuncti anima miſſa cantentur, & veſtes defuncti pauperibus erogentur, ſacerdotum quilibet celebret VII. *miſſas, clericus tria legat pſalteria, laïcus* ecc. Pater noſter, *& omni die uſque ad trigeſimum prebenda defuncti pauperibus erogetur. In anniverſariis autem provideatur ſecundum quod ſancta Eccleſia pie ſtatuit & obſervat.*

FINIS.

SEQUITUR FORMA OBEDIENTIÆ PRÆCEPTORIS ET FRATRUM ORDINIS FIDEI ET PACIS.

Hæc eſt forma juramenti, & fidelitatis, quam facit Magiſter ordinis Fidei atque Pacis, in Vaſconia conſtituti ab archiepiſcopo Auſcitano, & ſuffraganeis ejus.

Ego electus in magiſtrum ordinis Fidei atque Pacis, voveo, promitto, & juro ſuper hæc ſancta Evangelia, quod ero fidelis obediens & devotus vobis, domine Auſcitane archiepiſcope AMANEVE, *veſtriſque ſucceſſoribus, & ſuffraganeis veſtris, ac ſucceſſoribus eorumdem, in quantum ad eorum dioceſim pertinebit, & commendatores quos in dioceſibus ponam, quod fideles obedientes & devoti erunt dioceſanis ſuis promittere fa-*

ciam & ſervare, nec umquam per me vel per alium, facto vel conſilio, vel alio modo, contra formam juramenti & fidelitatis ſuperius expreſſam, aliquid procurabo, nec aliquis alius voluntate mea conſilio vel conſenſu. Et ſi quis quid faceret, revelarem vobis & epiſcopis, & impedirem pro poſſe meo, & me opponerem bona fide.

Hanc eamdem formam tenebuntur in ſingulis mutationibus jurare magiſtri.

Hæc eſt forma obedientiæ, quam faciunt Fratres & Sorores magiſtro ordinis Fidei & Pacis.

Ego frater promitto obedientiam, & fidem non fictam magiſtro ordinis Fidei atque Pacis, ſecundum regulam à domino GREGORIO *papa nono, &* AMANEVO *archiepiſcopo Auxitano, & ejus ſuffraganeis nobis traditam, & in quacumque dioceſi moram faciam, dioceſano ejuſdem loci, ſalvo noſtro ordine, ero fidelis obediens & devotus.*

Hæc eſt forma obedientiæ quam faciunt commendatores epiſcopis, in quorum dioceſibus fuerunt conſtituti.

Ego frater ODO DE PARDELHANO *commendator in dioceſi Auxitana promitto fidelitatem, obedientiam, & ſubjectionem, vobis domino archiepiſcopo, quamdiu ero in adminiſtratione iſtâ & dioceſi veſtra.*

Hæc omnia ſupraſcripta ſervantur in archivis archiepiſcopi Auxitani in antiquo mſ. codice ſive cartulario, & fuerunt tranſſumpta à quodam, cujus ſcriptum mihi fuit communicatum.

Rieux. Nous travaillâmes toute la journée à Feuillent, & vers le temps de vêpres nous allâmes à Rieux, qui n'en eſt éloigné que de deux bonnes lieuës. Nous fûmes dès le ſoir même ſaluer monſeigneur l'évêque, qui nous invita le lendemain à dîner, & nous fit ouvrir les archives du chapitre. Son palais épiſcopal eſt aſſez beau, l'entrée ſur tout eſt magnifique: on y voit au-deſſus de la porte le nom & les armes de tous les évêques de Rieux, que monſieur Bertier dernier évêque y a fait mettre, & qui a fondé pour eux tous les ans un anniverſaire, dans lequel il a ordonné qu'à l'oraiſon *Deus qui inter apoſtolicos ſacerdotes*, on nommeroit tous les évêques l'un aprés l'autre. Ce ſavant prelat ayant déterré huit têtes de quelques anciennes divinitez, les fit mettre dans ſa cour pour ſervir d'ornement, avec cette inſcription:

Hi ſunt dii, in quibus habebant fiduciam.

Et autour,

Mirentur artifex, irrideat chriſtianus.

Et plus bas,

Has idololatriæ reliquias & ignota fama delubri mutila-ta fragmenta, in agro de Martris Toloſanis reperta ad ornatum epiſcopalis aulæ Ant. Frant. Berterius epiſcopus Riverum. P. anno CIↃ IↃC. IVXX XIX.

Nous vîmes dans la ſacriſtie une fort belle mître, que le même évêque avoit achetée d'un Anglois, & dont il fit preſent à ſon égliſe, ordonnant qu'on s'en ſerviroit les grandes fêtes. C'eſt auſſi à ce prelat qu'on eſt redevable de la cérémonie d'aller chanter à Rieux les grandes fêtes l'évangile au jubé, & de fléchir le genoüil lorſqu'il paſſe dans le chœur, ou qu'on le baiſe, ce qui ſe pratique même par le célebrant. Mais puiſque nous voilà ſur les cérémonies, il ne ſera pas inutile d'obſerver icy, que l'on conſerve à Rieux le S. Sacrement à l'autel de la paroiſſe, & que jamais on ne l'expoſe au grand autel de la cathédrale.

De Rieux nous fûmes à Lezat ancienne abbaye de nôtre or- Lezat.
dre, où les religieux de la commune obſervance nous reçûrent avec le plus grand acceüil du monde, & nous retinrent chez eux le plus qu'ils pûrent. Ils nous firent voir un ancien cartulaire tres-beau, qui nous donna beaucoup de lumieres, non ſeulement pour Lezat, mais encore pour pluſieurs autres égliſes. Ce fut dans ce cartulaire que nous apprîmes qu'il y a plus de huit cent ans que l'on croit à Lezat être en poſſeſſion du corps de ſaint Antoine abbé, pere de tant de ſaints ſolitaires d'Egypte. On y montre encore ſes reliques, auſquelles il y a beaucoup de dévotion dans le pays, il s'y fait même pluſieurs miracles; & autrefois le parlement de Toulouſe faiſoit jurer ſur ces reliques pour connoître la verité. La tradition du monaſtere eſt, que ce fut deux religieux de la maiſon, qui étant allé en orient, enleverent le corps de ſaint Antoine, & l'apporterent à Lezat. Cependant on prétend l'avoir au dioceſe de Vienne dans une abbaye qui porte ſon nom, & qui eſt chef d'ordre. La ville d'Arles croit auſſi l'avoir. On y montre une tres belle châſſe, dans laquelle on prétend que ſont ſes reliques, dont les magiſtrats ont la clef.

Et on dit que lorſque les religieux de S. Antoine de Vienne, qui originairement n'étoient que des hoſpitaliers deſtinez à ſecourir les malades du feu de ſaint Antoine, érigerent leur maiſon en abbaye, & prirent la regle de ſaint Auguſtin, les religieux du Mont-majour, auſquels ils avoient été ſoumis juſques alors, voyant qu'ils avoient ſecoüé leur joug, emporterent le corps de S. Antoine en ſe retirant, comme un bien qui leur appartenoit, & le dépoſerent dans une paroiſſe de leur dépendance: C'eſt à faire aux critiques d'exercer leur plume ſur une ſi belle matiere, & de nous développer les difficultez qui s'y rencontrent. On montre encore à Lezat le chef de ſaint Vincent martyr, celuy de S. Aubin, & dans la paroiſſe du lieu une ſainte épine, où il y a une inſcription écrite du temps de ſaint Louis. Nous vîmes auſſi dans une chapelle de l'égliſe de l'abbaye un grand crucifix ancien & habillé.

Lorſque nous fûmes arrivez à Lezat, on ſçut auſſi-tôt dans la ville le ſujet de nôtre venuë, & il ſe répandit un bruit que nous liſions toutes ſortes d'écritures. Les magiſtrats crurent qu'ils devoient profiter de cette occaſion, pour ſçavoir ce qui étoit contenu dans un grand rouleau qu'ils conſervoient avec ſoin dans leurs archives. Ils vinrent en corps nous l'apporter : mais ils furent bien ſurpris d'apprendre que c'étoit des informations qui avoient été faites contre un de leurs magiſtrats, qui avoit malverſé dans ſa charge.

Nos affaires expediées à Lezat, nous partîmes pour l'abbaye
Calers. de Calors de l'ordre de Ciſteaux. Elle fut entierement détruite par les Huguenots ; mais elle a été rebâtie avec tant d'habileté dans la nef de l'égliſe, que l'on y a ménagé tous les lieux reguliers.

Boulbonne. L'abbaye de Boulbonne, ſituée autrefois proche de la ville de Mazers, a eu le même ſort ; mais on l'a rebâtie dans un lieu bien plus agréable, au confluant des rivieres de l'Aurege & de l'Ers, avec tant de magnificence, qu'elle peut paſſer pour une des plus belles abbayes de l'ordre de Ciſteaux. Elle eſt auſſi une des meilleures. Nous viſitâmes ces deux abbayes, & enſuite celle d'Eaulne & celle de l'Oraiſon-Dieu transferée à Muret ; & de-là
Lombez. nous gagnâmes Lombez ville épiſcopale de l'érection de Jean XXII. C'étoit originairement un prieuré de nôtre ordre, qui dépendoit de ſaint Tiberi. On en fit enſuite une abbaye de chanoines reguliers, & enfin un évêché. Le nouvel évêque n'y étoit point encore arrivé ; nous ne laiſſâmes pas de voir ſon palais épiſ-

copal, dont les jardins ſont magnifiques. Aprés que nous eûmes vû les archives du chapitre, le chanoine qui nous accompagnoit, nous dit qu'il y avoit ſur les voûtes de l'égliſe un milleſime gravé ſur une pierre, que jamais perſonne n'avoit pû déchifrer. Nous eûmes la curioſité de le voir, mais ce n'étoit que ces deux mots, *Ave Maria*, qu'on avoit gravez ſur la pierre qui répond à l'autel, parce que cette égliſe eſt dédiée à la Vierge.

Nous partîmes le même jour pour aller à l'abbaye de Gimon de l'ordre de Ciſteaux, où nous arrivâmes ſi tard, que les religieux alloient ſe coucher: ils nous reçûrent pourtant avec beaucoup de charité. Le lendemain nous vîmes leur monaſtere, qui eſt fort beau, l'égliſe ſur tout eſt tres-propre; dans le cloître on voit un tombeau élevé, qui a cette inſcription. *Hic jacet Odo de Mareſtagno domicellus, qui obiit anno Domini* M. CC. LXXVI. X. *Kalendas octobris, hoc eſt* XVIIII. *die menſis ſeptembris, qui tunc erat dies ſabbati ante auroram hujus diei. Dicatis pro anima ejus* PATER NOSTER. Gimon.

Nous viſitâmes enſuite trois abbayes d'anciens Benedictins; Saramon, Simorre, & Peſſant, toutes trois dans le dioceſe d'Auſch. Lorſque nous arrivâmes à Simorre, tout le monde crut que nous y venions mettre la réforme, & prendre poſſeſſion de l'abbaye. Les moines qui nous virent arriver, ſe cacherent tous; il n'y eut que le prieur qui vint au-devant de nous. Mais ayant ſçû le ſujet de nôtre venuë, ils ſe raſſurerent un peu. C'eſt dans cette abbaye que l'on conſerve le corps de ſaint Ceras, qu'on prétend avoir été premier évêque d'Auſch ou d'Eluſe, quoique dans les anciennes leçons du monaſtere il ſoit appellé évêque de Grenoble. Ce qui revient à un ancien martyrologe d'environ mille ans, dans lequel on trouve VIII. *idus Junii Gratianopoli S. Cerati epiſcopi.* Au-deſſus de la porte du lieu où repoſe ſon corps, on lit cette inſcription. Simorre.

Inter pontifices quos primum Gallia vidit,
Ceratus, Saturninuſque fuere ſodales.
Ille Auſcis Eluſiſque fidem locat, iſte Toloſa.
Iſte ibi martyrio moritur, moriturque ſenecta
Alter in his oris, corpuſque exinde ſepulcro
Tranſlatum huc, profert miracula, ſpiritus illuc,
Ambo ſui memorem populum fecere medendo,
Qui corpus colit & tumulo ſolemnia mittit.

On voit le tombeau de ce ſaint dans le chemin entre Saramon &

Simorre, dans lequel on fait couler une fontaine, dont l'eau sert de remede aux malades.

Ausch. La ville d'Auſch n'eſt point belle : mais la cathédrale paſſe avec juſtice pour une des plus ſomptueuſes du royaume. L'architecture eſt nouvelle, mais d'un tres-bon goût. Les décorations ſurpaſſent l'architecture. Les chaires du chœur & les vîtrages attirent l'admiration de tous ceux qui les voyent. On admire ſur tout dans la chapelle où ſe conſerve le ſaint Sacrement, une pierre qui eſt dans le ciel d'une groſſeur prodigieuſe. Les ſculptures qui ſont aux deux portes pour entrer au chœur, & dans tout le tour des chapelles, peuvent paſſer pour des chefs-d'œuvres. Dans l'égliſe ſouterraine repoſent les corps de ſaint Orens, de ſaint Leonide, & de quelques autres archevêques d'Auſch. C'eſt là auſſi qu'eſt enterré monſieur Trappe un des derniers archevêques, qui a ſi bien imité la vertu des premiers, qu'on dit qu'il a merité de faire des miracles. Pour monſieur de la Mothe Haudencour aumônier de la reine, il a choiſi ſa ſepulture hors de l'égliſe ſous les cloches. Autrefois on enterroit les archevêques à ſaint Orens, ancienne abbaye de nôtre ordre, qui fut réduite du temps de ſaint Hugues en un prieuré dépendant de Cluny. Aujourd'hui les moines en ont ſecoüé le joug, ſe ſécularisans de leur propre autorité : mais comme leur ſécularisation eſt nulle, il eſt tres-facile de les obliger à le reprendre. Nous vîmes dans les archives une ancienne croce de bois, qui ſervoit dans le temps que l'on avoit des évêques d'or ; & quelques manuſcrits, la plûpart de droit. Dans un antien ſacramentaire d'environ ſix cens ans, je trouvai quelques oraiſons ſingulieres dans le canon de la meſſe, que les ſçavans ſeront bien aiſe de trouver icy. Avant le *Memento* des morts, j'y lû cette priere.

Memento, quæſo Domine, & miſerere mei, & licet hæc ſancta indigne tibi, Domine ſancte, Pater omnipotens, æterne Deus, manibus meis offerantur ſacrificia, qui nec ſanctum ac venerabile nomen tuum invocare dignus ſum : ſed quoniam in honore laudis, & memoria gloriosiſſimi atque dilecti Filii tui Domini noſtri Jeſu-Chriſti offeruntur, ſicut incenſum in conſpectu divinæ Majeſtatis tuæ cum odore ſuavitatis aſcendantur. Per eumdem Dominum noſtrum. Amen.

Aprés l'*Agnus Dei*, j'y lû les oraiſons ſuivantes.

Oratio cùm conficis Corpus Domini cum Sanguine in calicem.

Hæc sacro-sancta commixtio Corporis & Sanguinis Domini nostri Jesu-Christi, fiat mihi & omnibus sumentibus salus mentis & corporis, & ad vitam capescendam æternam præparatio salutaris, te præstante, Rex regum, qui in Trinitate perfecta vivis & regnas. Fiat nobis & omnibus sumentibus, quæsumus Domine, sanctificatio & consecratio Corporis & Sanguinis Domini nostri Jesu Christi, remissio omnium peccatorum, sustentatum quoque mentis & corporis, & ad vitam capescendam æternam præparatio salutaris.

Oratio ante communionem.

Domine, JESU-CHRISTE, *non sum dignus te suscipere, sed tantum dicere propitius esto mihi peccatori, & præsta ut hæc vera Corporis & Sanguinis tui portio, non sit mihi ad judicium, neque ad condemnationem, sed sit mihi peccatorum meorum optata remissio, animæque & corporis mei pia gubernatio, & paratus ad vitam æternam introductio. Qui cum Patre & Spiritu, &c.*

Oratio alia.

Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, da mihi Corpus & Sanguinem JESU-CHRISTI *Filii tui Domini nostri, ita sumere, ut merear per illud remissionem peccatorum meorum percipere, & tui Sancti Spiritus repleri, quia ex te Deus benedictus, & præter te non est alius, cujus regnum sine fine permanet gloriosum per infinita sæcula sæculorum. Amen.*

Perceptio Corporis, &c.

Finitis his omnibus erga Patrem, dicat sacerdos hanc orationem sancti Augustini ad Filium, quem ante se tenet.

Domine Jesu-Christe, qui ex voluntate Patris, &c.

Dans l'ordre de faire les Catéchumenes, après l'oraison *Eternam & justissimam pietatem, &c.* on trouve ce qui suit.

Postea dicto à patrino nomine pueri ad presbyterum, dicat presbyter orationem hanc, faciens crucem cum pollice in manu pueri dextra.

Trado tibi signaculum crucis Domini nostri JESU-CHRISTI *in manu tua dextera, ut te conservet, ac ab adversis partibus te eripiat in sæcula.*

Et signet eum presbyter cum manu ejus dextra, ita dicendo.

Signo te signaculo sanctæ crucis Domini nostri JESU-CHRISTI, *cum manu tua dextra, ut te conservet, & ab adversis te eripiat, ut habeas vitam æternam, & vivas in sæcula sæculorum.*

Voilà quelques singularitez, que je remarquai en passant dans ce sacramentaire. Si j'avois eu le temps de le parcourir à loisir, j'y en aurois pû trouver davantage. Outre les manuscrits de la cathédrale, nous vîmes à Ausch chez un avocat un ancien cartulaire de cette église, écrit dans le douziéme siecle, à la teste duquel étoit la généalogie suivante des comtes de Gascogne, de Fezensac, d'Armagnac, & d'Astarac.

DE CONSULIBUS GUASCONIÆ.

Priscis temporibus cum Guasconia consulibus esset orbata, & Francigenæ timentes perfidiam Guasconum, consules de Francia adductos interficere solitorum, consulatum resquerent; maxima pars nobilium virorum Guasconiæ Hispaniam ad consulem Castellæ ingressi sunt, postulantes, ut unum de filiis suis eis in dominum daret. Hic autem, quamvis audita perfidia eorum, sibi & filiis suis timeret, si quis ex ipsis venire vellet, concessit. Tandem Sancius Miterra minimus filiorum ejus cum viris illis Guasconiam venit: ibique consul factus, filium, qui Miterra Sancius vocatus est, genuit. Hic Miterra Sancius genuit Garsiam Sancium Curvum, qui tres filios genuit, Sancium Garsiam, & Vuillelmum Garsiam, & Arnaldum Garsiam, quibus Guasconiam dimisit. Guillelmo Garsiæ dedit Fidentiacum, Arnaldo Garsiæ dedit Astaracum. Sancius Garsias genuit duos filios Manzeres, Sancium Sancium, & Guillelmum Sancium. Guillelmus Sancius genuit nobilem ducem Guasconiæ Sancium, & fratres & sorores ejus.

DE CONSULIBUS FIDENTIACI.

Guillelmus Garsias consul Fidentiaci ei genuit Otonem cognomine Fulsam, & Bernardum Luscum, qui construxit monasterium sancti Orientii, & dimisit illis consulatum suum; Otoni dedit Fidentiacum, Bernardo dedit Armaniacum. Oto genuit Bernardum Otonem cognomento Mancium-tineam, Bernardus genuit Aimericum, Aimericus genuit Guillelmum Astam-novam, qui cum Aus-

tense

tonda archiepiſcopo majorem ædificavit eccleſiam Auſcitanam, quæ prius parva erat. Guillelmus Aſta-nova genuit Aimericum, qui & Forto nominatus eſt. Iſte Aimericus genuit Aſtam-novam; Aſta-nova filium non genuit, ſed filiam nomine Adalmur, matrem Beatricis, quæ non genuit.

DE CONSULIBUS ARMANIACI.

Bernardus Luſcus conſul Armaniaci genuit Gerardum Trencaleonem; Gerardus genuit Bernardum Tumapater; Bernardus Tumapater genuit Geraldum; Geraldus genuit Bernardum; Bernardus genuit Geraldum & ſorores ejus.

DE CONSULIBUS ASTARACI.

Arnaldus Garſias comes Aſtaraci genuit Garſiam Arnaldi; Garſias Arnaldi genuit Arnaldum; Arnaldus genuit duos filios, Guillelmum, & Bernardum Pelagos: Vvillelmo dedit Aſtaracum, & Bernardo Pelagos dedit Pardiniacum. Guillelmus genuit Sancium; Sancius genuit Bernardum; Bernardus genuit Sancium. Bernardus Pelagos genuit Otgerium; Otgerius genuit Guillelmum; Guillelmus genuit Boamundum.

Nous demeurâmes deux jours à Auſch, pendant leſquels nous travaillâmes ſans diſcontinuer. Nous en partîmes enſuite pour aller à Flaran, petite abbaye de l'ordre de Ciſteaux, aſſez jolie, & aſſez bien ſituée. Le jour ſuivant nous fûmes à Comdom, qui n'en eſt éloigné que d'une lieuë. Nous y arrivâmes un dimanche matin, comme les chanoines chantoient la grande meſſe, nous y aſſiſtâmes, & nous remarquâmes que le diacre y communia. L'évêque étoit abſent, mais les chanoines nous donnerent toute la ſatisfaction que nous pouvions ſouhaiter. Comdom.

Nous prîmes enſuite la route d'Agen, où nous arrivâmes ſur le midy; monſeigneur l'évêque n'y étoit pas, mais il n'en étoit pas fort éloigné. Aprés que nous eûmes dîné, nous allâmes à ſon château de Mombran, pour avoir l'honneur de le voir; & nous eûmes la conſolation de trouver en ſa perſonne un excellent évêque, digne de ces ſiecles heureux, où on apprenoit dans une communauté comme il faut ſaintement conduire un dioceſe. Le ſien eſt un des mieux reglez, & il a trouvé le ſecret d'y établir le bon ordre, en ne donnant les benefices qu'à Agen.

des perſonnes dignes, & qu'il connoît luy-même : car il s'eſt fait une loy inviolable de ne jamais donner de benefices à ceux qui les demandent, ſoit par eux, ſoit par des perſonnes puiſſantes ; fermant de telle ſorte la porte aux recommandations, qu'il ſuffit qu'on luy ait demandé un benefice, pour ne le point avoir. Par cette conduite toutes ſes cures ſe trouvent remplies d'hommes capables, qui luy étant redevables du lieu qu'ils occupent, luy ſont auſſi par reconnoiſſance entierement attachez, & n'apportent aucune réſiſtance au bien qu'il veut établir.

Il nous retint chez luy, & le lendemain matin il vint exprés à Agen pour nous faire ouvrir ſes archives, & nous fit l'honneur de nous donner à dîner.

Aprés avoir vû les archives de l'évêché, nous fûmes voir monſieur de la Benaſie prieur de l'égliſe collégiale de ſaint Capraiſe, homme d'érudition & curieux, qui nous montra un beau médailler qu'il eſtime dix mille écus, & nous communiqua une hiſtoire d'Agen fort bien faite, qu'il a compoſée. Il nous fit voir dans le cloître de ſon égliſe le tombeau d'un archidiacre de Tolede, dont voici l'épitaphe.

Iſte Toletanæ fuit archidiaconus urbis,
Stirpe ſatis clarus, moribus eximius.
Natus in his oris, obiit florentibus annis.
Nunc quæ promeruit Chriſtus ei tribuit.
Ergo qui legis hæc, Montaſini memor eſto,
Exſolvendo pias funeris exſequias.

On lit auſſi dans le cloître cette autre épitaphe.

Moribus inſignis, frater, decoratus in oris,
Is fuit Eſechius, quem tegit hic tumulus,
Eccleſiæ cantor, iſtius & ordinis auctor;
Explicit hoc carmen, pace quieſcat. Amen.

Je ne ſçai ſi ces mots *iſtius & ordinis auctor*, ne marqueroient pas que l'égliſe de S. Capraiſe auroit été réguliere ; & je ſuis bien trompé, ſi je n'ai pas lû dans un cartulaire de la Réole, qu'elle dépendoit de ce monaſtere. Quoiqu'il en ſoit, aprés avoir pris congé de l'illuſtre évêque d'Agen, nous allâmes coucher à Perignac, petite abbaye ruinée de l'ordre de Cîteaux, & de là à Sainte Livrade, qui étoit originairement une collégiale de chanoines, leſquels dans le douziéme ſiecle embraſſerent la vie réguliere, & ſe donnerent à l'abbaye de la Chaiſe-Dieu. De là nous

fûmes à Ville-neuve d'Agen, monaſtere de nôtre congrégation, qui fut entierement ruiné par les Calviniſtes. Nous vîmes encore dans les débris de l'ancienne égliſe ſous le maître autel un grand tombeau de marbre blanc, avec cette inſcription : Ville-neuve.

HIC REQVIESCIT BEATISSIMVS
ADVINVS EPISCOPVS VRBIS ROMAE.

On croit que ce bienheureux Adoüin étoit un évêque envoyé de Rome, qui mourut dans ce lieu. Il y a quelques années qu'un homme d'autorité ayant vû ce tombeau, voulut l'enlever pour l'employer à un uſage profane. Il envoya du monde avec des ordres précis, auſquels on ne pouvoit pas réſiſter, pour le tranſporter dans ſon palais. On le tira de l'égliſe; mais quand il en eut été tiré, le tombeau devint immobile. Au lieu de quatre ou de ſix bœufs qu'on avoit pris pour en faire le tranſport, on les multiplia juſqu'à quatorze : mais on reconnut que ſi quatorze bœufs n'avoient pû enlever, ce que quatre devoient aiſément porter, on en emploiroit inutilement un plus grand nombre : ainſi on fut obligé de laiſſer le tombeau dans ſa premiere place. J'aurois pris ce fait pour une fable, s'il n'étoit tout à fait récent, & s'il n'étoit atteſté par des perſonnes auſquelles on n'a pû refuſer créance.

Nous partîmes de Ville-neuve pour aller au monaſtere de Moiras de la réforme de Cluni, ſitué ſur une élevation fort agreable, à une lieuë d'Agen. Il n'y avoit qu'un religieux avec le prieur, lorſqu'on y mit la réforme il y a environ trente ou quarante ans. Aujourd'huy il y en a ſept ou huit, qui édifient tout le pays, & qui ont rebâti le monaſtere avec une propreté & une beauté qui fait plaiſir à voir. Nous allâmes de Moiras à Lectour, où monſeigneur l'évêque nous reçut avec beaucoup de bonté, & nous logea dans ſon palais épiſcopal, qui eſt tres-ſomptueux. L'égliſe cathédrale ſeroit aſſez belle, ſi elle étoit achevée; mais les ravages qu'ont fait les Calviniſtes dans cette égliſe, n'ont guére favoriſé une ſi belle entrepriſe. Pour les archives elles ſont preſque entierement ruinées. Nous ne laiſsâmes pas d'y trouver un manuſcrit des anciennes conſtitutions de chanoines reguliers de S. Jean de Latran, que nous aurions copiées, ſi elles n'avoient été trop longues. Nous nous contentâmes d'en prendre les chapitres, que je rapporteray icy. Lectour.

IN NOMINE SUMMI ANIMI INCIPIT PROLOGUS.

Regulæ canonicæ juxta Romanam ecclesiam.

1. *De Humilitate.*
2. *De ordine congregationis canonicorum.*
3. *De eo quod in congregandis canonicis modus discretionis tenendus sit.*
4. *De eo quod non debent clerici in congregatione canonica constituti stipendia superflua accipere aut exigere, sed necessaria.*
5. *De eo quod in congregatione canonica æqualiter cibus & potus accipiatur.*
6. *De mensura cibi & potûs, & septimanariis coquinæ, & archidiacono vel præposito.*
7. *De Cellario.*
8. *De Portario.*
9. *De eo quod diligenter munienda sunt claustra canonicorum, in quibus dormiunt canonici.*
10. *De his quæ à clero in nocte de lecto surgente primum dicenda atque operanda sunt.*
11. *De officiis divinis in noctibus.*
12. *De vigiliarum antiquitate.*
13. *De Matutinis.*
14. *De Prima.*
15. *De opere manuum quotidiano.*
16. *De tribus horis diei.*
17. *De hora vespertina.*
18. *De Completis.*
19. *De recepto silentio post completum.*
20. *De eo quod horas canonicas canonici religiosè observare debent.*
21. *De diligentia psallendi.*
22. *De eo quod non pompaticè standum est in ecclesia.*
23. *De proficiscentibus in itinere.*
24. *De his qui in quibusdam levioribus culpis delinquunt.*
25. *De gravioribus culpis.*
26. *De reconciliatione pœnitentis capitale crimen.*
27. *De confessionibus.*

28. *Ordo ad pœnitentiam accipiendam, & confessionem faciendam.*
29. *De excommunicatione culparum.*
30. *De Quadragesimæ observationibus.*
31. *De temporibus in quibus semel aut bis in die clericis reficiendum est.*
32. *De festivitatibus sanctorum.*
33. *Ut non præsumat alter alterum cædere aut excommunicare.*
34. *Ut in congregatione canonicorum nulli liceat alterum defendere.*
35. *De zelo bono quem debent servi Dei habere invicem.*
36. *De infirmis canonicis.*
37. *De vestimentis & calceamentis clericorum.*
38. *De eleemosynis accipiendis.*
39. *De mensura sacerdotibus de eleemosyna accipienda & facienda.*
40. *De cura quam in populo sibi commisso habere debent.*
41. *Qui mitti debeant ad stipendia pauperum.*
42. *De præpositis.*
43. *Quales vice prælatorum in congregatione fungi debeant.*
44. *De pueris nutriendis custodiendisque.*
45. *Ut omnes canonici ad completorium veniant.*
46. *De cantoribus.*
47. *Quales ad legendum & ad cantandum in ecclesia constituendi sunt.*
48. *Modus correptionis.*
49. *Ut canonici cucullas monachorum non induant.*
50. *Ut in cultu vestium discretionem teneant canonici.*
51. *Quod à prælatis gemina pastio sit subditis impendenda.*
52. *De familiaritate à clericis mulierum devitanda.*
53. *De clericis non manentibus in suo proposito.*
54. *De humiliatione faciendâ propter Deum carni.*
55. *De iracundis doctoribus.*
56. *De doctrina & exemplis doctorum.*
57. *De taciturnitate.*
58. *De ebrietate à clero devitanda.*
59. *De clericis.*
60. *De regulis clericorum.*
61. *De generibus clericorum.*
62. *De sacerdotibus peccantibus.*
63. *Ut presbyter habeat unam ecclesiam.*
64. *Ut clerici nuptialia convivia vitent.*
65. *De eo quod non per ambitionem sacerdotium sit appetendum.*

66. *De eo quod removeantur presbyteri ab officio suo.*
67. *Pro infirmis orare, & ungere eos oleo præcipitur.*
68. *Oblationes in domibus offerri non oportere.*
69. *Quomodo benedicendi sunt sponsus & sponsa.*
70. *De solemnitatibus præcipuis colendis.*
71. *De decimis dividendis.*
72. *Ut presbyteri per diversa ab episcopis aut à laïcis indiscretè non mittantur.*
73. *De illis qui soli missas absque auctoritate canonica canere præsumunt.*
74. *Ut presbyteri, inconsulto episcopo, non constituantur in ecclesiis, vel de ecclesiæ expellantur ab aliquo in ecclesia.*
75. *De libris quos unusquisque secum habere debet.*
76. *De non suscipiendis alterius ecclesiæ clericis, & de susceptoribus eorum absque litteris commendatitiis, vel testibus clericis in eadem ecclesia militantibus.*
77. *Epistola cujusdam Deicolæ in Christi nomine missa ad sacerdotes & clericos, prædicationis atque institutionis causa ipsis directa.*
78. *Alia epistola ad episcopum de doctrinæ discretione.*

L'abbaye de Boüillas, qu'on appelle en Latin *Porta-glona*, de l'ordre de Cîteaux, n'eſt éloignée de Lectour que d'une lieuë. Elle eſt aſſez jolie, & conduite encore aujourd'hui par un abbé régulier. Après en avoir pris la fondation, & fait la liſte des abbez ſur les titres, nous prîmes la route de Toulouſe, & nous paſſâmes par l'abbaye de Gimon pour y voir les manuſcrits; que l'abſence du prieur nous avoit empêché de voir la premiere fois. Nous y trouvâmes entr'autres, pluſieurs MSS. de S. Auguſtin ſur la Cité de Dieu, ſur les Pſeaumes, ſur la parole du Seigneur; S. Ildephonſe contre Helvide, & pour la défenſe de la virginité de la Mere de Dieu; S. Iſidore ſur le Pentateuque; l'hiſtoire de Joſeph.

Toulouſe. Toulouſe n'eſt pas ſeulement une des plus grandes villes de France, c'eſt encore une des plus belles. L'égliſe cathedrale cederoit à peine en beauté & en magnificence à aucune autre, ſi elle étoit achevée. Le chœur eſt des plus admirables que j'aye vû: l'ancienne nef, qui ſubſiſte encore aujourd'hui, n'y répond pas; mais elle a ſes beautez, que rien n'eſt capable d'efacer. On y voit la propre chaire où S. Bernard & S. Dominique ont prêché, qu'on a conſervée juſqu'à preſent, & qui merite d'être

préferée avec raiſon à une plus ſompruenſe. La lapidation de S. Etienne qui eſt au grand autel, peut paſſer pour un chef-d'œuvre. Le chef d'argent de cē Saint qui eſt derriere, eſt d'un travail immenſe, très riche, & d'une grandeur prodigieuſe. On eſtime beaucoup une pierre précieuſe, qui eſt à l'inſtrument de la paix. On nous fit voir dans la ſacriſtie le bâton paſtoral que le Prevôt porte lorſqu'il officie ſolemnellement, & les chaſubles que le diacre & le ſoûdiacre portent en carême à la meſſe. Elles ſont très-anciennes, mais on les a un peu gâtées en les échangrant.

L'égliſe de la Daurade poſſedée par les religieux de nôtre congrégation, eſt la plus ancienne qui ſoit dans Toulouſe, & on peut dire une des plus magnifiques pour ſon temps. On prétend qu'originairement c'étoit un temple d'idoles; mais je n'y ai rien remarqué qui puiſſe le perſuader. Le Sanctuaire ſur tout eſt admirable, incruſté depuis le bas juſqu'à la voûte d'un ouvrage à la Moſaïque. C'eſt l'unique que j'aye vû en cette maniere. Il y a quelques années qu'un homme de pieté & riche en même temps, s'offrit d'y faire un autel ſompteux; mais parce que dans ſon deſſein il falloit détruire cet ancien monument, nos Peres le remercierent, & les Peres Carmes profiterent de ſa bonne volonté. L'égliſe de la Daurade dans Toulouſe eſt un lieu ſi venerable, qu'encore bien que ce ſoit une paroiſſe, on n'y enterre pourtant perſonne, non plus qu'à S. Sernin. Les comtes de Toulouſe n'ont pas été exempts de cette loy, & l'on voit encore aujourd'hui leur tombeau dans le cimetiere de cette égliſe, où ils ſont un peu trop négligez.

Saint Saturnin, qu'on nomme par corruption dans le païs S. Cernin, eſt une ancienne abbaye de notre ordre, qui fut donnée aux chanoines réguliers dans l'onziéme ſiecle, & qui aujourd'hui eſt ſécularisée. Charles le Chauve y logeoit dans le temps qu'il aſſiegeoit Toulouſe; car nous trouvons une de ſes chartes données *in monaſterio S. Saturnini in obſidione Toloſæ.* L'égliſe eſt d'une ancienne ſtructure, mais tres-belle: Elle a double collatereaux, & eſt fort recommandable pour le grand nombre des reliques qu'elle conſerve. Car outre les reliques de S. Saturnin, on prétend y avoir ſept corps d'apôtres, ſçavoir des deux ſaints Jacques, de S. Philippe, de S. Barthelemy, de S. Simon, de S. Jude, & de S. Barnabé; ceux de S. Gilles, de S. Gilbert, de S. Edmond roy d'Angleterre, & pluſieurs autres. On voit hors de l'égliſe quelques tombeaux des comtes de Toulouſe, & devant le portail la figure de S. Saturnin qui donne le baptême

à une femme plongée dans les fonts baptiſmaux, ſur la tête de laquelle il verſa de l'eau avec ces mots, qui ſont rapportez dans Catel :

Jure nova legis ſanatur filia regis
Dum baptizatur.

C'eſt à Toulouſe que ſaint Dominique jetta les fondemens de ſon ordre l'an 1216. comme il paroît par l'acte de la fondation. Ainſi le convent qu'il y bâtit eſt le plus ancien, & un des plus beaux de tout l'ordre des Freres Prêcheurs. L'égliſe eſt irréguliere, car elle a des piliers au milieu ; mais cette irrégularité a des beautez qui ne ſe peuvent payer. Le tombeau de S. Thomas d'Aquin en fait le plus bel ornement : Il eſt diſpoſé de telle ſorte, que quatre prêtres y peuvent dire la meſſe devant les reliques du Saint, qui y ſont conſervées dans une grande châſſe de vermeil doré, dont le travail ſurpaſſe la matiere. Le cloître, le réfectoire, les dortoirs ſont d'une grandeur prodigieuſe. Le vaiſſeau de la bibliothéque eſt tres-vaſte, & tout rempli de livres qui ſont ſur des pulpitres. On y voit quelques manuſcrits, la plûpart ſont des auteurs de l'ordre, & entr'autres de Bernard Guidonis. *Geraldus de Fracheto de primis patribus ordinis Prædicatorum. Stephanus de Salhanaco, Hiſt. ordinis Prædicatorum.*

L'égliſe des Cordeliers ne cede gueres à celle des Jacobins ; car elle eſt tres-grande, large, élevée, & ſans piliers. On y voit à côté droit de l'autel le tombeau du fameux Etienne Duranti, préſident au parlement de Toulouſe, qui fut maſſacré l'an 1589. dans une émotion populaire. On y lit cette inſcription :

Joannes-Stephanus Durantus hic ſitus eſt, Toloſæ natus ſenatorio ordine, primum cauſarum actor nobilis, deinde fiſci patronus, poſtremò ampliſſimi ordinis princeps fuit. In eo gradu ſtetit dum res ſtetit Gallica, cecidit cadente regno. Illius caſum luxerunt omnes boni, & civitas facta paulo tranquillior honorem habuit mortuo, quem potuit maximum. Vixit annos LV. *Obiit anno Domini* M. D. LXXXIX. IV. *Idus Februarii.*

Son petit-fils eſt de l'autre côté ; & au milieu du chœur on voit un tombeau élevé d'un comte de Toulouſe. On eſtime particulierement trois tableaux, de la Vierge, de S. Pierre & de S. Paul, peints ſur le bois, qui ſervent d'ornement dans une chapelle, & une figure de S. Jérôme qui eſt devant le chœur. Il y a dans cette égliſe quelques endroits qui rendent les corps morts incorruptibles.

ruptibles. Lorſqu'on y enterre des corps nouveaux, on porte les anciens au clocher pour y diſſiper le mauvais air, & delà on les tranſporte dans le charnier, où ils ſéchent entierement. On nous montra dans la ſacriſtie le calice d'or de S. Louis évêque de Toulouſe, ſa chaſuble, ſa tunique, & ſa dalmatique, dont les orfrois ſont de perles. Tout le cloître eſt orné de pluſieurs tableaux, entre leſquels on admire le triomphe de ſaint François.

La maiſon de ville eſt un des beaux édifices qui ſoit dans Toulouſe. On y voit dans les ſalles pluſieurs peintures, où ſont repreſentez les capitoux : dans celle des hommes illuſtres, les buſtes de tous ceux qui ſe ſont rendus recommandables dans Toulouſe, parmi leſquels on n'a pas oublié le pere Maignan Minime. C'eſt dans la cour de la maiſon de ville que fut décapité le maréchal de Montmorency ; & il fallut le faire paſſer par une fenêtre ſur l'échafaut. On voit encore de ſon ſang contre la muraille. Son corps fut tranſporté à Moulins ; mais ſon cœur fut mis dans la maiſon profeſſe des Jéſuites de Toulouſe, où il a un tombeau magnifique.

Nous reſtâmes plus de quinze jours à Toulouſe, & nous y celebrâmes la fête de l'Aſſomtion. La veille de cette fête, nous fûmes après vêpres en proceſſion à la cathédrale. On portoit la figure de la ſainte Vierge, & chaque Religieux avoit un cierge en la main. Immédiatement après nôtre retour, les chanoines de la cathédrale vinrent auſſi en proceſſion chez-nous de la même maniere, c'eſt-à-dire, avec la figure de la ſainte Vierge, & ayant des cierges à la main. Ils avoient ſix chantres revêtus de tuniques, portant ſur leurs épaules des bâtons d'argent, qu'ils appellent des bourdons.

Peu de jours après la fête, nous allâmes à Lavaur, petite ville épiſcopale, mais aſſez jolie. L'évêque n'y étoit point ; mais monſieur l'archidiacre nous procura l'entrée des archives, & monſieur Brenque, chanoine de la cathédrale, nous communiqua une hiſtoire qu'il avoit compoſée des évêques de Lavaur.

La cathédrale de Caſtres, qui étoit autrefois une celebre abbaye de nôtre ordre, a été entierement détruite par les heretiques ; mais on la rebâti aujourd'hui, de maniere qu'elle ne perdra guetes de ſa premiere ſplendeur. On voyoit autrefois dans l'ancienne égliſe un tombeau élevé, avec la figure d'un prince, qui avoit cette épitaphe : Caſtres.

Hic tumulatur princeps Beru nepos Addonis regis Barchinonensis, qui hortationibus fratris Helizachar prioris monasterii de Castris, falsam deposuit religionem & veram suscepit, una & eodem die baptizatur, moritur & vivit in æternum. Anno incarnati Verbi octingentesimo Idus Septembris.

On dit que ce roy Addo & Beru son neveu étoient Maures ou Sarrazins, qu'étant venus l'an 800. à Narbonne, ils y furent arrêtez prisonniers, conduits à Castres, & enfermez dans la grosse tour de l'abbaye, appellée Heraclia, & Beru étant mort dans trois mois, le roy Addo fut conduit à Charlemagne. Le palais épiſcopal bâti par monſieur Tubeuf évêque de Caſtre, eſt tres-beau. A un quart de lieuë de Caſtre ſur la riviere de l'Agout, il y a une fort belle chartreuſe. Elle éprouva, auſſi bien que la ville & la cathédrale, la fureur des Calviniſtes, qui n'y laiſſerent pierre ſur pierre. Les religieux dans une telle déſolation, ſe retirerent à Toulouſe, où ils ſe bâtirent un celebre monaſtere, qui peut paſſer pour un des plus beaux de l'ordre : ce qui ne les a pas empêché après que la fureur des heretiques fut un peu ralentie, de retourner en leur premiere demeure, où ils ſe ſont rebâti une maiſon, qui n'eſt pas ſeulement tres-belle, mais encore tres-riche. Ainſi Dieu d'un grand mal en a tiré un double bien, par l'établiſſement de deux grandes Chartreuſes, qui par les prieres, la vie penitente, & l'exemple des ſaints religieux qui les habitent, édifient tout le païs. Nous y paſſâmes le dimanche, & ſur le ſoir nous allâmes à l'abbaye de la Rode de l'ordre de Cîteaux. Elle a plus l'air d'un château que d'une maiſon religieuſe. Auſſi n'étoit-elle originairement qu'une grange de l'abbaye d'Ardorelle fondée par Cecile vicomteſſe de Beziers l'an 1125. dans une affreuſe ſolitude du diocéſe de Lavaur. L'abbaye ayant été ruinée par les heretiques, & une partie des religieux avec leur abbé maſſacrez & jettez dans un puits, ceux qui reſterent ſe retirerent à leur grange de la Rode, où ils ſe bâtirent une maiſon, qui a quatre pavillons en pointe, & un cloître au milieu. Nous fîmes de la Rode à Soreze monaſtere de nôtre congrégation, où on éleve gratuitement douze pauvres enfans de gentilshommes; & de Soreze à S. Papoul ancienne abbaye de nôtre ordre, érigée en évêché par Jean XXII. La régularité néanmoins y a ſubſiſté juſqu'à nos jours, que les moines ſe ſont ſécariſez. Nous n'y avons rien trouvé de remarquable, ſinon que le ſaint Sacrement ne ſe conſerve pas au

S. Papoul.

grand autel, mais à celui de la paroisse, qui est dans l'église cathédrale.

Nous en partîmes pour aller à Montolieu ancien monastere de nôtre congrégation, assez bien bâti, & de là à Carcassonne, où il y a deux villes, la cité, où est la cathédrale, & dont les habitans jouissent des privileges des nobles; & la ville basse, qui est beaucoup plus grande, plus peuplée, & plus riche, quoique les habitans soient roturiers. Comme nous avions particulierement affaire à la cathédrale, nous allâmes tout droit à la cité. L'évêque étoit encore à Toulouse, où nous aurions eu l'honneur de le saluer, mais en son absence, nous vîmes les archives de la cathédrale, & un reste de l'ancienne bibliothéque, où il y a quelques manuscrits qui sont presque tous de Droit. Le plus beau & le plus considerable contient un ouvrage d'Alcuin, qui approche de l'âge de son auteur. L'église cathédrale est petite, mais assez jolie: le chœur & la croisée soûtenus sur des piliers fort déliez, sont d'une grande délicatesse. Proche de l'autel du saint Sacrement est la sepulture de l'illustre Simon comte de Montfort, sur laquelle on fait brûler une lampe: mais il n'y a aucun monument qui conserve la memoire d'un si grand homme. Carcassonne.

Après avoir visité les archives de la cathédrale, nous vîmes celles de l'abbaye de Rieunet de l'ordre de Cîteaux, qui depuis peu d'années a été transferée dans la ville, & sur le soir nous prîmes le chemin de l'abbaye de S. Hilaire. Nous y arrivâmes fort tard. Le prieur qui alloit se coucher, nous y reçut avec beaucoup de charité. C'est un fort honnête homme, qui fait ce qu'il peut pour établir le bien dans son monastere, & il ne tient pas à luy qu'on n'y introduise la réforme. Il nous fit voir les archives, où il y a des titres fort anciens. Il y a dans le trésor deux belles châsses, une qui contient le corps de saint Hilaire évêque de Carcassonne, & l'autre une partie des reliques de S. Cernin, ou S. Saturnin, évêque de Toulouse. En effet, j'ai trouvé un acte ancien, qui nous apprend qu'un évêque de Carcassonne ayant fait l'ouverture d'un tombeau de pierre, qui étoit derriere le grand autel, y trouva les reliques de saint Hilaire, & quelques ossemens de S. Cernin. On nous y fit voir encore une crosse d'yvoire, qu'on assure avoir servi à S. Hilaire, sur laquelle sont écrits en lettres d'or d'un caractere fort ancien ces paroles: *Ave Maria gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus, & benedictus fructus ventris tui.* S. Hilaire.

L'abbaye de S. Polycarpe n'est éloignée de S. Hilaire que S. Polycarpe.

d'une lieue. Elle est située dans un fond environné de montagnes ; & l'on peut dire *in loco horroris vaſtæ ſollitudinis*. Nous y trouvâmes un jeune abbé, nouveau converti, tres-bien intentionné, qui travaillant de toutes ſes forces à y établir une bonne réforme, montre lui-même l'exemple aux autres. On prétend conſerver dans ce monaſtere un bras de ſaint Polycarpe évêque de Smyrne, & martyr.

Alet. Nous allâmes de-là à Alet par des chemins fort étroits & dangereux. Nicolas Pavillon un des derniers évêques y paſſant un jour, penſa y périr : mais voyant le péril où il étoit, par une inſpiration divine, il ſe jetta hors de ſa litiere, qui tomba avec les chevaux dans le précipice. On a depuis érigé une croix en cet endroit, avec cette inſcription : *Impulſus eram ſus ſum ut caderem, & Dominus ſuſcepit me.* Pour ce qui eſt de la ville d'Alet, elle eſt tres-peu de choſe. La cathédrale étoit une ancienne abbaye de nôtre ordre, fondée dans le neuviéme ſiecle par Borat comte de Rouſſillon. L'égliſe conſacrée à nôtre bienheureux Pere ſaint Benoiſt, étoit parfaitement belle : mais ayant été détruite par les heretiques, les chanoines ont fait leur cathédrale de l'ancien réfectoire des moines. Le cimetiere eſt aſſez proche de-là. Nicolas Pavillon, le plus ſaint des évêques d'Alet, a voulu y être enterré, & à ſon exemple monſieur Taffoureau, un de ſes ſucceſſeurs. Nous y vîmes des ſeculiers qui prioient Dieu ſur leurs combes, leſquelles ſont toutes ſimples & ſans épitaphes : car ces grands ſerviteurs de Dieu ont voulu être inconnus aux hommes. On a cependant mis ſur le cercüeil de monſieur Pavillon une épitaphe, que je veux rapporter icy.

Hic jacet Nicolaus epiſcopus Electenſis, pauperum pater, piorum conſiliarius, cleri lumen & præſidium, diſciplinæ, veritatis & libertatis eccleſiaſticæ propugnator. Vir in magna ſapientia, in virtutum cumulo, in laudum præconiis humillimus, in rerum viciſſitudine ſibi ſemper æqualis, ſpiritu fervens, ſollicitudine impiger, patientia conſummatus. Implevit annum epiſcopatus trigeſimum octavum, ætatis octogeſimum. Obiit anno Chriſti M. DC. LXXVII. *octava die menſis Decembris.*

Cette épitaphe a été traduite en vers François en cette ſorte :

Nicolas Pavillon qui repoſe en ce lieu,
Fut le pere des miſerables ;
Et par ſes conſeils charitables,
Il conduiſit les pas de ceux qui cherchoient Dieu.

Il étoit de l'égliſe une vive lumiere,
Le bouclier de ſa liberté,
Le ſoutien de ſa verité,
Qui conſerva toujours ſa diſcipline entiere.

Quand il monte à grands pas au faîte des vertus,
Quand ſa haute ſageſſe ébloüit tout le monde,
Il s'abaiſſe de plus en plus
Dans une humilité profonde.

Des dons ſi grands & ſi parfaits,
Dont la celebre renommée
Etoit en tous lieux parſemée,
Furent en luy des biens qu'il ne connut jamais.

Il vit d'une conſtance extrême
Les viciſſitudes des temps,
Et dans les maux les plus preſſans,
Fut toûjours ſemblable à luy-même.

Le zele genereux qui dévoroit ſon cœur,
Rempliſſoit ſon eſprit d'une ſainte ferveur,
Et d'une active vigilence;
Et ce feu conſomma ſur un divin autel,
Par une longue patience,
Tout ce qu'il avoit de mortel.

Il eſt mort ce prelat illuſtre,
Après avoir régi durant trente-huit ans
Son égliſe & ſes chers enfans,
Et porté ſes beaux jours juſqu'au ſeiziéme luſtre.

J'ajouterai à cette épitaphe un ſonnet fait pour luy ſervir auſſi d'épitaphe.

Icy giſt un prelat, qui de ſa ſepulture
Voulut bannir la pompe & les vains ornemens:
Mais de ſa ſainteté les fameux monumens
Parlent bien mieux de luy, que n'eût fait la ſculpture.

Son eſprit fut ſi ferme, & ſon ame ſi pure,
Son cœur ſi dégagé des faux amuſemens,
Que les peuples ont vû dans tous ſes reglemens
De la premiere égliſe une vive peinture.

Il fut d'un ſaint prelat le modele parfait,
Humble, pauvre, & caché, mais toûjours ſatisfait,
Veillant ſur ſes brebis & toûjours à leur ſuite.

O ! vous qui nous devez un exemple pareil,
Si vous ne voulez pas imiter ſa conduite,
Au moins ne cherchez pas des riches au ſoleil.

Mirepoix. D'Alet nous prîmes la route de Mirepoix, petite ville épiſcopale de peu de conſequence. La cathédrale n'a rien de remarquable, que le tombeau & les reliques de ſaint Gauderic berger, l'argenterie & les tapiſſeries que Philippe de Levis évêque de Mirepoix & abbé de la Graſſe y a donné. Nous vîmes auſſi dans les archives des livres de chœur faits par un Cordelier manchot, où il y a de tres-belles mignatures.

Pamiers. Pamiers n'eſt éloigné de Mirepoix que de trois lieuës. La ville eſt un peu plus belle. L'égliſe cathédrale bâtie par monſieur de Caulez, & ornée par monſieur de Verrament, eſt tres-ſomptueuſe. Le palais épiſcopal eſt magnifique, il y a des peintures admirables, & des tapiſſeries tres-riches.

Foix. Dans le dioceſe de Pamiers eſt l'abbaye de ſaint Volusien de Foix, ſituée dans le confluant de l'Ariege, dont le ſable eſt mêlé de pouſſiere d'or, & de l'Argentine. C'étoit originairement une maiſon de l'ordre de ſaint Benoît, qui dépendoit de l'abbaye de ſaint Tiberi. Sur la fin du onziéme ſiecle ou au commencement du douziéme, elle fut donnée aux chanoines reguliers, qui la poſſedent encore aujourd'huy. Cette abbaye avoit été, comme les autres, expoſée à la fureur des Calviniſtes, qui étoient fort puiſſans à Foix ; mais la reforme de ſainte Geneviéve a reparé tous les deſordres que l'hereſie & le relâche des anciens religieux y avoient cauſé. Nous y fûmes reçû avec tout l'accueil & toute la charité poſſibles, & comme j'avois déja eu quatre atteintes d'une fievre tierce, je m'y fis ſaigner. Nous y paſsâmes la feſte de la Nativité de la Vierge, & nous fûmes ce jour-là dire la meſſe au Montgauſi, où il y a une chapelle de Nôtre-Dame qui dépend de l'abbaye. Il y a ce jour-là un grand concours de peuple, qui y vient non ſeulement de la ville, mais auſſi de tous les environs ; & ce qui eſt de plus admirable, c'eſt que beaucoup des pelerins montent à genoux la montagne, & ballient les chemins de leurs habits. Nous fûmes touchez de la foy de ces bonnes gens, & nous ne ſommes pas ſurpris ſi Dieu les exauce plû-

tôt que les riches, qui croyent offrir à Dieu un grand sacrifice, lorsque du bout des lévres ils disent quelques formules de prieres. En faveur des paysans on prêche la veille en patois ; mais le jour de la fête on prêche en François.

Nous devions aller de-là au Mas-d'Azile, à Combelongue, & à Conserans ; mais comme j'étois incommodé, je laissai ce travail à mon compagnon, & je pris le chemin du monastere de la Grasse, pour y prendre quelque soulagement.

La Grasse est une abbaye fort illustre dans le Languedoc, fondée du temps de Charlemagne, sur une petite riviere, dans un fond environné de tout côté de montagnes. Les donations qui luy ont été faites par les princes & par les grands seigneurs, & les biens nobles qu'elle possede, l'ont renduë la plus considerable du pays. On n'y voit pourtant rien, ny dans les bâtimens, ny dans l'église, qui se ressente de son ancienne splendeur, excepté le grand autel qui est magnifique. On montre dans le trésor la châsse de saint Maxime évêque de Riez, le chef de saint Abyn archevêque d'Embrun, qu'on a long-temps fait passer pour le chef de S. Aubin évêque d'Angers ; & une boëte d'yvoire, dans laquelle on conservoit autrefois le saint Sacrement à une chapelle. Il y a dans la bibliotheque un texte des évangiles, qu'on prétend avoir été donné par l'empereur Charlemagne ; & dans les archives une bulle du pape Agapet, écrite sur de l'écorce ; avec le testament de Guillaume cardinal de sainte Marie au delà du Tybre, fait l'an 1369. Il avoit été religieux de saint Martial de Limoges, & voulut y être enterré avec son scapulaire sous le rochet. La Grasse.

Je passai six jours à la Grasse, & ma santé s'étant rétablie durant ce temps-là, mon compagnon arriva, & nous partîmes ensemble avec le R. P. prieur de la Grasse, pour aller à Fontfroid abbaye de l'ordre de Cisteaux, fondée vers l'an 1130. par Emeri vicomte de Narbonne dans une solitude affreuse. Le monastere est toutefois illustre, & a l'honneur d'avoir eu pour abbé le pape Benoist XII. une des plus brillantes lumieres de cet ordre. Quelques auteurs ont avancé, que plusieurs des vicomtes de Narbonne y étoient enterrez ; cependant il ne paroît aucun monument d'eux dans l'abbaye, que le tombeau du dernier, qui fut tué l'an 1424. dans un combat contre les Anglois. On voit son sépulcre de pierre au milieu du chœur. Fontfroid.

Nous fîmes tres-peu de chose à Fontfroid, parce que les archives étoient à Narbonne, où nous arrivâmes le 18 de Septem- Narbonne.

bre. Le lendemain, qui étoit un ſamedi des Quatre-temps, nous allâmes à la cathédrale. Nous y arrivâmes comme on chantoit la grande meſſe, à laquelle on ſe ſervoit d'ornemens de couleur verte. Le diacre & le ſoûdiacre n'avoient ny tunique, ny dalmatique, ny planetes pliées, mais ſeulement des aubes parées. On étoit à l'offertoire lorſque nous entrâmes. Je fus fort attentif au reſte des céremonies, & je remarquai que le ſoûdiacre ſoutint la patene juſqu'au *Pater*, qu'il vint la donner au diacre, qui la tint élevée juſqu'à ce qu'il fallut la remettre au célebrant. A l'élevation ſix clercs tenoient debout des flambeaux. Deux autres clers auſſi debout encenſerent le ſaint Sacrement à l'élevation, avant le *Pater*, & à *Domine non ſum dignus*. A l'*Agnus Dei* deux petits enfans de chœur vinrent prendre la paix, qu'ils donnerent premierement au diacre & au ſoûdiacre, enſuite aux deux thuriferaires, puis au chœur : cependant le diacre & le ſoûdiacre demeurerent à genoux juſqu'après la communion. Le célebrant prit la ſeconde ablution au coin de l'autel, & y purifia ſon calice.

Aprés avoir remarqué les céremonies, nous conſiderâmes l'égliſe. Elle ne comprend que le chœur, mais il ne cede en rien aux plus belles égliſes du royaume. Son élevation, ſa largeur, & ſa délicateſſe attirent l'admiration de tout le monde. Le tour des chapelles répond à cela. Il eſt large, élevé, & tres bien percé. Le grand autel eſt magnifique : c'eſt, ſi je ne me trompe, monſieur le cardinal de Bonzy qui l'a fait faire. Au milieu du chœur eſt le tombeau de Philippe le Hardy roy de France, fils de ſaint Loüis, ſur lequel on lit cette inſcription.

Sepulcrum bonæ memoriæ Philippi quondam Francorum regis, filii B. Ludovici, qui Perpiniani calida febre ex hac luce migravit tertio Nonas Octobris, anno Domini M. CC. LXXXV.

On voit dans une chapelle un tableau de la reſurrection de Lazare, peint par Michel-Ange, dont le pape Clement VII. qui avoit été archevêque de Narbonne, fit préſent à cette égliſe. On dit qu'il avoit été deſtiné pour l'égliſe de Marſeille, & qu'il en avoit fait faire un autre pour celle de Narbonne : mais que par mépriſe on envoya à Marſeille celui qu'on devoit envoyer à Narbonne ; & à Narbonne celui qui étoit deſtiné pour Marſeille ; & que chaque égliſe trouva celui qu'elle avoit reçû ſi beau, qu'elle ne voulut pas s'en déſaiſir. On nous montra auſſi un crucifix, qu'on dit être celui dont parle Gregoire de Tours ; mais il ne

nous

nous parut pas d'une ſi grande antiquité. La ſacriſtie eſt fournie de tres-riches ornemens, & de beaucoup d'argenterie. Le ſoleil où l'on expoſe le ſaint Sacrement, eſt ſi grand & ſi maſſif, qu'il faut huit preſtres pour le porter.

L'aprés-dîné nous fûmes au palais archiepiſcopal, qui eſt tres-magnifique, quoique d'une ancienne ſtructure, & qui n'eſt pas du goût d'aujourd'hui. On y voit pluſieurs anciennes inſcriptions Romaines ; mais comme nous étions perſuadez qu'elles ont été ramaſſées par pluſieurs, nous ne les prîmes pas. Il y a dans le jardin un tombeau de marbre avec des figures antiques, qui font connoître qu'il eſt d'un chrétien. La bibliotheque de monſeigneur l'archevêque eſt tres-riche, tous les livres ſont bien conditionnez. Cet illuſtre prelat étoit abſent, mais nous ne laiſſâmes pas de voir ſes archives, qui ſont tres-belles, tres-bien fournies, & fort bien diſpoſées. Nous n'en avons point vû de meilleures dans aucune cathédrale, & où nous ayons plus puiſé : auſſi reſtâmes-nous à Narbonne plus long-temps que nous n'avions crû. Monſieur Peſch chanoine de ſaint Paul nous accompagna pendant tout ce temps-là, & prenant plaiſir de travailler avec nous, il nous épargnoit toute la peine qu'il pouvoit. Il nous fit même voir quelques manuſcrits tres-rares, qui ſont à luy, dans leſquels nous trouvâmes des choſes qui nous firent plaiſir, ſur tout l'ancienne Verſion Italique du livre de Tobie & de celui d'Eſter. Il nous donna une copie d'une lettre du roy ſaint Loüis aux conſuls de Narbonne, extraite de l'original qui eſt dans les archives de cette ville, que je veux rapporter icy.

Ludovicus Dei gratia Francorum rex, dilectis ſuis conſulibus & univerſitati civitatis & burgi Narbonenſis ſalutem & dilectionem. Noveritis quod oblationem mille librarum Turonenſium nobis ſeu genti noſtræ, ſcilicet Arnulpho de Curia Ferrandi militi, & magiſtro Raymundo Marci clerico noſtris, à vobis nomine noſtro factam pro ſubſidio noſtri paſſagii tranſmarini, plurimum gratam habentes, intelligimus gratis factam & ex mera liberalitate veſtra, abſque omni præjudicio juris & libertatis veſtræ ; nec ex hoc intendimus novam inducere conſuetudinem, nec etiam vos propter hoc ad ſimilem præſtationem in poſterum obligari : in cujus rei teſtimonium præſentibus litteris noſtrum fecimus apponi ſigillum. Actum apud Aquas-mortuas die Jovis ante feſtum Aſcenſionis Domini, anno ejuſdem M. CC. *ſeptuageſimo.*

La choſe la plus curieuſe qui ſoit dans Narbonne, c'eſt le canal

qui donne communication de la ville à la mer. C'eſt un ouvrage des Romains, qui a cela de propre, qu'il s'entretient de luy-même, ſans ſe combler, & ſans qu'on ſoit obligé de le curer.

Perpignan. Aprés avoir travaillé dix jours à Narbonne, nous crûmes devoir interrompre nôtre travail, pour aller à Perpignan capitale du Rouſſillon. La ville eſt grande, peuplée & riche, mais aſſez mal bâtie. La citadelle paſſe pour une des plus fortes qui ſoient dans l'europe. Elle eſt bâtie de brique, & a trois enceintes de murailles. Elle reconnoît l'empereur Charles-quint pour ſon fondateur. On nous montra même un endroit, où l'on dit que ce prince ayant trouvé un garde endormi, il le jetta dans le foſſé, & fit la ſentinelle en ſa place. L'égliſe cathédrale conſacrée à ſaint Jean-Baptiſte, étoit originairement une abbaye de nôtre ordre, fondée, à ce qu'on prétend, du temps de Charlemagne, changée enſuite en collégiale, & enfin convertie en cathédrale par la tranſlation du ſiege épiſcopal de la ville d'Helne à Perpignan. L'ancienne égliſe de S. Jean peut bien effectivement avoir été bâtie du temps de Charlemagne, mais la nouvelle ne fut commencée que l'an 1324. que Sancius roy de Majorque y poſa la premiere pierre, avec Beranger Bajulus évêque d'Helne. Elle eſt tres-belle, grande, large & élevée, mais peu éclairée, quoiqu'il ſoit facile de luy donner du jour. Il eſt vray que dans le Rouſſillon & dans l'Eſpagne, où les illuminations ſont fort en vogue, on affecte de rendre les égliſes obſcures pour les faire paroître. Tout le grand autel eſt fait d'un marbre blanc d'une beauté charmante: mais le travail ſurpaſſe incomparablement la matiere. Le tréſor eſt derriere l'autel, on y conſerve le chef de ſainte Eulalie patrone de l'ancienne cathédrale d'Helne. Le ſoleil où l'on expoſe le ſaint Sacrement eſt au moins de la hauteur d'un homme. Il y a trois cens ans qu'un marchand drapier le fit faire. Lorſqu'on veut l'expoſer, on fait retirer par une machine la figure de Saint Jean, qui luy fait place. Le chœur eſt de marbre, la chaire du prédicateur eſt au bout tirant vers l'autel, le diacre y va chanter l'évangile à la grande meſſe, & le celebrant n'entonne point le *Credo*, qu'il n'ait auparavant baiſé le texte ſacré. L'habit de chœur des chanoines conſiſte en un ſurpelis, ſur lequel il y a une grande croix devant & derriere, & un petit domino violet doublé de rouge, qui, comme je crois, a pris la place de l'aumuſſe. Les chanoines & tous les eccleſiaſtiques ſont fort conſiderez, on ne leur fait point payer d'entrée, & ſur chaque livre de viande qu'ils achetent, ils payent un ſol moins que les ſéculiers.

Auſſi-tôt que nous fûmes arrivez à Perpignan, nous fûmes ſaluer monſeigneur l'évêque, qui nous reçut fort bien, & nous promit de s'employer pour nous procurer l'entrée des archives de ſa cathédrale. Le lendemain il nous fit dire la meſſe dans ſa chapelle, afin d'être plus en repos, nous donna à dîner, & nous fit voir les archives de ſon abbaye de la Reale, qui dans ſon origine n'étoit qu'une communauté de chanoines reguliers, qui vivoient ſous un prieur. Elle fut enſuite érigée en abbaye, & enfin en collégiale. Le lendemain nous vîmes les archives de la cathédrale, dans leſquelles nous trouvâmes d'aſſez bonnes choſes. Nous fiſmes ce jour-là tout ce que nous avions à faire à Perpignan.

Le jour ſuivant nous prîmes le chemin de S. Michel de Coxan ; mais en paſſant à Saint Feliou, nous ſaluâmes monſieur l'abbé de Taverner & d'Ardenne, chanoine de Barcelone, & grand-vicaire de Gironne, homme d'érudition, qui travaille avec ſuccès à donner au public une hiſtoire exacte du Rouſſillon. Il nous reçut avec beaucoup de bonté ; & comme ſes papiers étoient à Perpignan, il envoya un laquais exprés pour les chercher, afin de nous communiquer tout ce qui pourroit ſervir à nôtre deſſein. Il nous retint tout le reſte de la journée, & nous pria de repaſſer chez luy à nôtre retour. Madame la comteſſe de Roux ſa proche parente nous fit la même priere. C'eſt une dame d'une grande pieté, qui communie tous les jours. Comme elle a beaucoup de religion, elle étoit bien-aiſe de nous voir.

Pour Saint Michel de Coxan, c'eſt une ancienne abbaye de nôtre ordre, fondée du temps de l'empereur Charles-le-Chauve dans un lieu que l'amour ſeul de la croix peut rendre agreable. Ce fut dans ce monaſtere que S. Pierre Urſeole doge de Veniſe ſe retira pour faire penitence. On voit encore ſon tombeau ſur les formes du chœur, & ſes reliques dans une châſſe de bois, qui eſt conſervée en une chapelle. Pour l'égliſe, elle n'eſt ny belle ny ancienne : on ne peut y entrer que par le cloître, ce qui fait voir qu'autrefois les femmes n'y avoient point d'accès, puiſqu'elles n'entroient pas dans le cloître. S. Michel de Coxan.

L'abbaye de Saint Martin de Canigoux, fondée au commencement de l'onziéme ſiecle par Guifroid comte de Cerdagne, n'eſt pas fort éloignée de-là ; mais les chemins déteſtables par où il faut paſſer, font qu'on ne peut y arriver qu'en trois ou quatre heures de temps. Elle eſt ſituée ſur une haute montagne dans une affreuſe ſolitude, où il faut bien grimper pendant une heure pour y arriver. Sur la croupe de la montagne on trouve une petite ni- Canigoux.

che, où il y a un ancien crucifix vétu & couronné. Il y en a un ſemblable dans l'égliſe, & on dit que ces crucifix vétus & couronnez ſont fort communs dans la Catalogne. Le lieu où l'abbaye eſt bâtie eſt fort petit, & ſi étroit, qu'il n'y a pas même de place pour faire un jardin. Tous les lieux reguliers ſont fort reſſerrez, & l'égliſe tres-petite. Il faut ſans doute que les premiers habitans de ce déſert fuſſent bien animez de l'eſprit de penitence, & particulierement le fondateur, qui s'y retira avec ſa femme pour y finir ſes jours dans la pratique des exercices les plus ſeveres de la vie religieuſe. Aujourd'huy il eſt habité par ſix ou ſept moines ſauvages, qui étant éloignez de tout commerce, ont peu de ſocieté. Il étoit un peu tard lorſque nous y arrivâmes, nous n'y trouvâmes ny foin ny avoine pour nos chevaux, & ce ne fut que long-temps aprés que nous eûmes un peu de paille à leur donner; de ſorte que nous fûmes obligez d'envoyer chercher dans le bois des feüilles d'arbres faute de foin. Le prieur neanmoins nous reçut aſſez charitablement, il nous ouvrit même les archives qui ſont entieres: mais à peine eûmes-nous vû quelques-uns des titres, qu'un de ſes moines vint nous les arracher des mains. Nous paſsâmes la nuit comme nous pûmes, & le lendemain nous en partîmes le plus matin qu'il nous fut poſſible.

Comme c'étoit un dimanche, nous fûmes dire la meſſe à Corneillan, où il y a une petite collégiale, qui étoit autrefois une maiſon de chanoines réguliers. L'égliſe nous parut fort ancienne; il n'y a aucune feneſtre dans la nef ny dans les collateraux, mais une ſeulement à l'entrée, & trois dans le fond d'eviron trois pieds de hauteur & un demi de largeur, & une dans les chapelles de la croiſée. Aprés avoir dit la ſainte meſſe, nous fiſmes un petit déjeûné, qui nous ſervit auſſi de dîné. Nous paſſâmes par Ville-franche, place tres-forte, & nous fûmes coucher à S. Feliou, où nous trouvâmes monſieur le grand-vicaire de Gironne au lit, qui ne laiſſa pas de nous faire bien de l'amitié; & le lendemain nous retournâmes à Perpignan pour y remercier ceux dont nous avions reçû quelques ſervices, & dans le deſſein de nous rendre le jour ſuivant à Narbonne: mais monſieur Gaillard abbé d'Arles nous fit tant d'inſtances d'aller à ſon abbaye, que nous ne pûmes nous en diſpenſer. Il nous donna pour conducteur le Pere Ange Auguſtin Deſchaux, qui nous fit voir en paſſant le pont de Ceret ſur la riviere du Tet, d'une hauteur & d'une largeur ſi prodigieuſe, qu'on dit dans le pays que c'eſt le

Arles.

diable qui l'a fait. A une demie lieuë d'Arles il y a des bains chauds, où les malades viennent de pluſieurs endroits chercher la ſanté ; & tout proche ſur une montagne, un château tres-fort.

Pour ce qui eſt de l'abbaye, elle eſt à l'extremité du Rouſſillon, aſſez proche de la Catalogne, dans un lieu environné de montagnes, mais qui ne laiſſe pas d'avoir ſes agrémens. Elle a formé une petite ville qui porte ſon nom, & joüit de fort beaux privileges. L'abbé a juriſdiction comme épiſcopale ſur un nombre de paroiſſes, & ſur douze prébendiers, qui font l'office avec les moines. L'égliſe eſt fort ancienne, on prétend y avoir les corps des ſaints Abdon & Sennen, & nous avons trouvé des titres qui prouvent qu'il y a plus de ſept cens ans qu'on eſtoit dans cette croyance. On voit même à l'entrée de l'égliſe un tombeau de pierre, dans lequel on dit que les ſaints ont repoſé. Ce tombeau, poſé ſur quatre colomnes, ſans toucher à terre, ſe trouve par une merveille extraordinaire toujours plein d'eau ; les peuples y trempent des linges par un petit trou, pour les appliquer enſuite ſur les malades : ce qui a l'effet que mérite leur foy. Nous trouvâmes dans les archives deux bulles écrites ſur de l'écorce, une de Sylveſtre II. & l'autre d'un pape Jean. On nous montra dans le tréſor une couronne, qu'on dit être de l'empereur Charlemagne. Elle pourroit bien avoir été faite à l'inſtar, mais je doute fort qu'elle ait jamais ſervi à ce prince.

A nôtre retour nous paſſâmes par l'abbaye de ſaint Genis de la congregation de Valladolid, unie à celle du Montferrat. Elle eſt dans une ſituation tout-à-fait agréable. Nous y fûmes reçûs avec toute la cordialité poſſible par le prieur, homme d'eſprit, qui ſans avoir appris, fait tout ce qu'il voit, des horloges, des tableaux, des inſtrumens de mathématiques. Il nous dit qu'au Montferrat il y a un frere, qui ſans ſavoir le Latin, a cependant fait un commentaire Latin ſur les pſeaumes ; & que dans la Catalogne les abbeſſes portent l'étole. S. Genis.

L'abbaye de ſaint Genis eſt la plus ancienne du Rouſſillon, quoiqu'aujourd'huy ce ſoit la moindre. Elle a pour fondateur Loüis le Debonnaire. Mais elle fut enſuite détruite par les Sarraſins, & rétablie au commencement de l'onziéme ſiecle par l'abbé Guillaume, comme il paroît par cette inſcription qu'on lit ſur le portail de l'égliſe. *Anno Domini* XXIV. *regnante Roberto rege, Vvillelmus gratia Dei abbas iſta opera fieri juſſit in honore ſancti Geneſii cœnobii, quæ vocant Fontanas.* En ſortant de ſaint Genis

nous paſſâmes à Elne, où nous vîmes l'ancienne cathédrale, qui n'a rien de remarquable que quelques tombeaux d'évêques, qu'on voit dans le cloître.

Nous retournâmes de-là à Perpignan, où monſieur l'abbé d'Arles nous donna à dîner; & le ſoir nous fûmes coucher à Riveſalte, lieu dépendant de nos Peres de la Graſſe: nous en partîmes le lendemain pour nous rendre à Narbonne, où nous travaillâmes encore cinq jours. Nous y vîmes dans les archives de la cathédrale un fort beau manuſcrit des lettres du pape Pie II. & de quelques autres perſonnes illuſtres, dont on ne faiſoit pas grand cas: mais l'eſtime que nous en fiſmes, reveilla le ſoin des chanoines pour le conſerver.

S. Chignan. De Narbonne nous fûmes à ſaint Chignan, ancienne abbaye de nôtre congregation, ſituée dans un valon aſſez agréable ſur le bord d'un petit ruiſſeau. Elle a pour patron S. Agnan évêque d'Orleans. On l'appelle cependant par corruption ſaint Chignan, ordinairement Saint Chignan de la Corne, à cauſe des cornes de bœufs attachées aux maiſons, auſquelles les tanneurs mettent pendre leurs cuirs. L'abbaye a formé une petite ville de ſon nom, aſſez jolie, peuplée, & devenuë fort riche par les manufactures que le ſieur Rouſſet y a établies. Il a ſous luy mille ouvriers, à qui il paye toutes les ſemaines au moins mille écus, ſans parler de ceux qu'il employe hors du lieu. Son trafic eſt dans le Levant, & c'eſt principalement de ſes étoffes dont les Turcs s'habillent. Monſeigneur l'évêque de S. Pons fait ordinairement ſa réſidence à S. Chignan, où il trouve une demeure beaucoup plus agréable qu'en ſa ville épiſcopale. Son palais eſt dans une ſituation tout-à-fait belle. Il y a environ 20 ans que le dernier évêque y retira un capitaine canonier, qui touché de l'eſprit de Dieu, vint ſe jetter entre ſes bras, pour faire penitence ſous ſa direction. Ce prelat luy donna une petite maiſon dans ſon enclos, & luy abandonna ſon jardin pour s'y exercer au travail. Ce capitaine avoit un valet, qui ne voulant point quitter ſon maître, le ſuivit dans ſa penitence. Là ces deux ſerviteurs de Dieu dans leurs habits ſéculiers vivent dans une retraite tres-exacte, ne voyant perſonne; dans un jeûne perpetuel, ne mangeant ny viande ny poiſſon; dans un ſilence tres-ſevere, ne parlant entre eux que trois fois la ſemaine, & jamais aux ſéculiers; enfin dans tous les exercices d'une tres-auſtere penitence. Ils gardent la regle de ſaint Benoiſt, & paſſent tout leur temps à la priere, à la lecture des ouvrages de pieté, & au travail manuel. Les dimanches ils viennent le matin

entendre la messe à l'abbaye, & le frere Bernard, c'est le nom du capitaine, y communie.

De S. Chignan nous fûmes à Quarante abbaye de chanoines reguliers, & de-là à Beziers ville épiscopale, où il y a trois abbayes, toutes trois de l'ordre de S. Augustin; S. Afrodise, qui est sécularisée; S. Jacques, qui est de la réforme de sainte Genevieve; & le S. Esprit, qui est de religieuses, qui selon leur premier institut, doivent porter sur leur voile une croix rouge. L'abbaye de saint Tiberi de nôtre congregation, n'est qu'à trois lieuës de Beziers, & à deux d'Agde autre ville épiscopale, où il y avoit autrefois deux abbayes de nôtre ordre, S. Severe & S. André, où est aujourd'huy le seminaire possedé par les Peres de l'Oratoire. On tient que c'est dans cette église que se tint le fameux concile d'Agde en 506. Pour ce qui est de la ville elle est petite, mais dans une situation fort agreable, sur le bord de l'Heraud, assez prés de la mer, dans laquelle le canal royal qui passe à Agde, va se jetter. Monseigneur l'évêque n'étoit point à Agde lorsque nous y arrivâmes, mais son absence n'empêcha pas que nous n'y fussions bien reçus par ceux qui gouvernoient en sa place : ils nous comblerent d'honnêtetez, & nous donnerent toute la satisfaction que nous pouvions désirer. Nous fûmes de-là à Vallemagne abbaye de l'ordre de Cisteaux, dont l'église est fort belle. Le cardinal de Bonzy qui en a été abbé, y a fait des jardins admirables; & comme il y faisoit assez souvent sa résidence, il fit conduire les chemins publics par la cour du monastere, & y fit passer la poste. L'abbaye de Gigeant est à trois lieuës delà dans un petit bourg du diocese de Montpellier, dont madame sa niece est abbesse de quatre religieuses, qui y vivent dans une assez grande pauvreté. Dans le même diocese nous vîmes l'abbaye de Saint Genes, beaucoup plus ancienne & plus fameuse que l'autre, mais qui est réduite à peu prés sur le même pied, puisque l'abbesse n'a que deux religieuses sous sa conduite. Elle est aussi niece du cardinal de Bonzy, & a succedé à une autre niece du même cardinal. C'est une fort bonne dame, aussi-bien que sa sœur l'abbesse de Gigeant. Nous ne pûmes les voir sans être touchez de leur sort, & sans être indignez contre les personnes de qualité, qui pour décharger leur maison, sacrifient ainsi de pauvres filles, dignes d'une meilleure fortune, en les enfermant pour toute leur vie dans de vilains trous. On ne manque pas de chercher des moyens pour soulager le joug pesant qu'on leur impose, & leur faire trouver moins penible la prison

Beziers & Agde.

perpetuelle dans laquelle on les enferme : mais c'eſt encore un autre abus, parce qu'on les met par-là dans l'impuiſſance de s'acquitter des devoirs de l'état qu'on leur fait embraſſer, en voulant qu'elles ſoient religieuſes, & les diſpenſant des principales obligations de leur profeſſion.

Le château de Caſtres eſt à une demie lieuë de Saint Genes. Il y a un fort bel aqueduc, qui attire l'admiration des voyageurs. C'eſt pourtant un ouvrage récent, dans lequel monſieur de Bonzy, qui l'a fait faire, a voulu ſignaler ſa magnificence, & rendre ſon nom recommendable à la poſterité. La viſite que nous fiſmes des abbayes de Gigeant & de Saint Genes, & auſſi de celle de Vignegoul de l'ordre de Ciſteaux, nous donna occaſion de repaſſer à Montpellier : nous étions même bien-aiſes d'y retourner pour y voir les archives de la ville, celles de la province, & celles du clergé : mais lorſque nous fûmes informez ſur les lieux de ce que c'étoit par ceux qui en avoient la garde, nous apprîmes qu'il n'y avoit rien qui entrât dans nôtre deſſein ; ainſi nous nous contentâmes de ſaluer monſeigneur l'évêque, & de voir en paſſant l'ancienne égliſe de Maguelone. Elle eſt ſituée ſur le bord de la mer, on y voit encore les tombeaux de pluſieurs grands évêques, mais elle eſt aujourd'huy abandonnée, & il ne reſte pas même aucun veſtige de la ville. Nous prîmes enſuite le parti de nous rendre à Aniane, pour y célebrer la fête de la Touſſaints avec nos confreres.

Aniane. L'abbaye d'Aniane doit ſon origine à l'illuſtre Benoiſt comte de Maguelone, qui ayant mépriſé les vanitez du ſiecle, pour ſe conſacrer au ſervice de Dieu, fonda un monaſtere dans ſon propre fond, où il aſſembla trois cens religieux, qui reformerent enſuite toute la France, & même tout l'ordre de S. Benoiſt. Mais les Calviniſtes ont cauſé un ſi grand deſordre dans ce ſaint lieu, qu'il n'y reſte aujourd'huy aucun veſtige d'un ſi illuſtre monaſtere. On n'y voit que l'épitaphe de ſaint Ardon, diſciple de ſaint Benoiſt, & qui eſt auteur de ſa vie, laquelle eſt incorporée au grand autel. Mais nous eſperons que la réforme luy rendra ſon premier luſtre, en rétabliſſant l'égliſe & tous les lieux réguliers : ce qu'elle a déja commencé de faire avec ſuccès.

S. Guilhem A une lieuë & demie d'Aniane eſt l'abbaye de Saint Guilhem, ſituée dans un affreux déſert au milieu des montagnes. L'égliſe eſt tres-ancienne, & peut bien être la même qui fut bâtie par ſaint Guillaume duc de Gellone, qui en eſt le fondateur, & qui s'y retira pour faire penitence. Elle eſt beaucoup plus belle en dehors

dehors, qu'en dedans. L'autel eſt tres-remarquable ; car la table eſt une pierre de touche, qui a cinq pieds de long, & environ trois de large. La cellule de ſaint Guillaume joint à l'égliſe. Ses reliques furent trouvées il y a peu d'années dans un cercueil de plomb ſous l'autel, avec une inſcription qui marquoit l'année qu'elles y avoient été miſes. On voit auſſi dans l'égliſe le tombeau des deux ſœurs du Saint. Les cloîtres ſont jolis ; il n'y a pas un ſeul pilier qui ſe reſſemble. Le réfectoire eſt aſſez beau, & même la côte aſſez agreable, quoique d'ailleurs le déſert ſoit affreux.

Le lendemain de la Touſſaints nous partîmes d'Aniane pour aller à Clermont, & de-là à Lodeve, où nous arrivâmes le même jour. La ville eſt toute environnée de montagnes, & n'a rien de conſiderable. Son plus bel ornement eſt la relique de S. Fulcrand, le plus illuſtre de ſes évêques. Le corps de ce Saint étoit demeuré incorruptible juſqu'en l'an 1573. que les Calviniſtes s'étant rendus les maîtres de la ville, le prirent, le traînerent avec des cordes par la ville juſqu'à la boucherie ; & l'ayant mis en pieces, le brûlerent. Une partie de ſon ventre, & un de ſes bras, échaperent à la rage de ces furieux. On voit encore dans cette partie de ſon ventre, qui eſt dans une belle châſſe d'argent, les impreſſions de la corde avec laquelle il fut traîné par les ruës. Le Saint avoit fondé une abbaye de nôtre ordre ſous l'invocation de ſaint Sauveur, laquelle joint à la cathédrale ; en ſorte que de ſa maiſon épiſcopale, il deſcendoit également dans l'égliſe des moines & dans ſa cathédrale. Lodeve.

De Lodeve nous fûmes à l'abbaye de Nante, ancien monaſtere de nôtre ordre, qui dans ſon origine n'étoit qu'un gros prieuré dépendant de l'abbaye de Vabres. Innocent II. l'érigea en abbaye, & Urbain V. la ſoûmit à l'abbaye de S. Victor, dont elle dépend encore aujourd'hui. Nous y vîmes une Bulle de Jules III. qui nous apprend que juſqu'à ſon temps on avoit conſervé dans ce monaſtere, auſſi-bien qu'à S. Victor, l'abſtinence de la viande, les jeûnes réguliers, les veilles de la nuit, les chemiſes de ſerges, le dortoire & le réfectoire communs, la pauvreté, & la deſappropriation même dans les offices claſtraux. Il s'en faut bien qu'aujourd'hui on garde tout cela. On n'en voit pas même une ombre : & cela fait voir que lorſqu'on vient à ſe relâcher, on fait bien du chemin en tres-peu de temps. L'égliſe eſt fort ancienne. On y garde les reliques d'un S. Sulpice confeſſeur, qui fit pénitence dans une ſolitude à une lieuë & de- Nante.

mie de Nante, où les religieux vont en proceſſion aux fêtes de Pâques, & l'invoquent avec ſuccès dans les calamitez publiques. Je ne ſçai ſi ce ne ſeroit point S. Sulpice Severe diſciple de S. Martin, qui (comme dit Gennade) s'étant laiſſé ſurprendre par les Pélagiens ſur la fin de ſes jours, en fit une ſevere pénitence, & s'impoſa un ſilence de cinq ans: car cette ſolitude n'eſt pas extraordinairement éloignée du monaſtere qu'il avoit bâti dans l'Agennois.

Millaud. De Nante nous fûmes à Millaud, petite ville de Roüergue, aſſez jolie, où il y a une abbaye de nôtre ordre fondée pour des religieuſes par Hugues d'Arpajon, dont l'aîné de la famille a conſervé ju'qu'à nos jours le droit de patronage. Nous eûmes de l'abbeſſe & des religieuſes toute la ſatisfaction que nous pouvions ſouhaiter. Nous les quittâmes pour aller à une autre abbaye

Nonenque. de filles beaucoup plus illuſtre & plus ancienne, qui eſt à quatre lieuës de-là. C'eſt l'abbaye de Nonenque, de l'ordre de Cîteaux, ſituée dans une ſolitude affreuſe, au milieu des montagnes, ſur le bord de la petite riviere d'Ennon, qui a donné ſon nom à l'abbaye, appellée en Latin *Ennona*, ou *Ennonenſe*, ou *Elnonenſe monaſterium*. Elle fut fondée vers l'an 1145. par Guiraud abbé de Salvaneſe, à qui le fond d'Ennon avoit été donné quelques années auparavant. Madame de Toyras qui en eſt abbeſſe, eſt une tres bonne dame, qui conduit ſes religieuſes avec beaucoup de ſageſſe, & nous retint chez elle le plus qu'il lui fut poſſible. Sa maiſon eſt tres-magnifique: mais les religieuſes n'y gardent point de clôture. A deux lieuës de-là eſt l'abbaye de

Salvaneſe. Salvaneſe fondée par Ponce de Lairac, homme de qualité, qui touché d'une vive componction, s'appliqua à tous les exercices d'une tres-auſtere pénitence; & embraſſant la vie religieuſe, ne voulut point d'autre titre que la qualité de Frere convers dans le monaſtere dont il étoit fondateur, il y finit ſaintement ſes jours. Nous avons ſa vie écrite par un auteur contemporain nommé Hugues, qui a été donnée au public par monſieur Baluze.

Vabres. Nous fûmes de Salvaneſe à Vabres, ancienne & illuſtre abbaye de nôtre ordre, érigée en évêché par Jean XXII. Elle fut entierement ruinée par les heretiques dans le temps que les moines ſongeoient à ſe ſéculariſer. L'évêque eſt un jeune prélat, qui eſt fort aimé dans ſon diocéſe. Il nous fit un accueil fort favorable, & nous fit l'honneur de nous faire manger à ſa table. Comme ſon égliſe avoit été ruinée de fond en comble, nous eûmes bien-tôt expedié ce que nous y avions à faire; & après

dîné nous prîmes le chemin d'Albi, où nous n'arrivâmes que le lendemain, après avoir eu toute la journée la pluye ſur le dos.

Albi. La ville d'Albi eſt aſſez jolie. La cathédrale eſt une des belles du Royaume, grande, large, élevée, & tres-bien décorée. Le chœur eſt admirable; c'eſt un des monumens de la magnificence de Louis d'Amboiſe, qui en étoit évêque, & qui fit faire auſſi le rétable de vermeil doré, l'aigle, l'argenterie, les ornemens, qui n'ont pas leurs pareils dans aucune cathédrale du du Royaume. Nous vîmes dans la ſacriſtie le calice d'or du défunt Roy de Pologne, que monſieur de Seroni premier archevêque d'Albi acheta, & donna à ſon égliſe. On voit à l'entrée de la cathédrale trois figures de Jacobins, dont l'un, qui étoit Inquiſiteur, preſente à ſainte Cecile ſon évêque, que les Albigeois avoient chaſſé. Ces heretiques firent un ravage univerſel dans tout le païs: ce qui n'a pas empêché pourtant qu'il n'y ſoit encore reſté beaucoup d'anciens monumens. Les archives de l'archevêché ſont tres-belles, & en tres-bon ordre. On en eſt redevable à monſieur de la Berchere archevêque de Narbonne, qui les a fait arranger. On voit dans celles du chapitre beaucoup d'anciens manuſcrits, que nous trouvâmes la plûpart en tres-mauvais état. J'eſtime que nous en fîmes fit ouvrir les yeux aux chanoines, qui les mépriſoient; & ils nous promirent d'en avoir plus de ſoin à l'avenir. La plûpart ſont de 900. 800. ou 700. ans. Il y a pluſieurs beaux & anciens ſacramentaires, & quelques ouvrages des peres. Il y en a quelques-uns de plus réoens, mais qui ne laiſſent pas d'avoir leur merite. Parmi ceux-là on peut mettre un manuſcrit, qui contient quelques ouvrages de Ciceron, quelques livres d'Euclide & des traitez de mathématique, avec des figures. Ce livre a appartenu autrefois au pape Gregoire XI. & Clement VII. en fit preſent au duc de Berry & d'Auvergne; d'où il paſſa entre les mains de Louis d'Amboiſe, qui le laiſſa à ſa cathédrale avec ſa bibliothéque. Il y a auſſi un décret de Gratien embelli de plus de ſoixante mignatures d'une beauté charmante.

Après la cathédrale, la principale égliſe eſt celle de S. Salvi. C'eſt une ancienne abbaye de chanoines ſéculiers, qui ſur la fin de l'onziéme ſiecle, ou au commencement du douziéme, prirent la régularité, qu'ils ont enfin quittée il y a environ deux cens ans. L'on y conſerve les reliques de S. Salvi évêque d'Albi dans une fort belle châſſe, que fit faire l'illuſtre Louis d'Amboiſe: mais le chef eſt dans un beau buſte, donné par le comte

Remond. Nous vîmes auſſi dans la bibliothéque des Jacobins quelques manuſcrits, dont les principaux ſont la vie de S. Pierre martyr, écrite de ſon temps par Thomas patriarche de Jéruſalem. Une main récente l'appelle *Thomas de Lentino Siculus*, ſive *Thomas Agni de Perentino* ; & un ouvrage d'Humbert, *de Vitis Fratrum Prædicatorum.*

Nous reſtâmes cinq jours à Albi ; & comme nous y étions venus avec la pluye, nous en partîmes auſſi avec la pluye, pour aller à Candelle abbaye de l'ordre de Cîteaux. Les religieux nous y donnerent aſſez de marques de leur bon cœur : mais l'abbé ne ſuivit pas leurs inclinations. Ainſi nous en ſortîmes ſans faire grande choſe. Nous allâmes de-là à Gaillac ancienne abbaye, ſeculariſée depuis plus d'un ſiecle, auſſi toûjours avec la pluye. Nous avions deſſein d'aller de-là à Montauban ; mais les chemins étoient devenus ſi impratiquables, que nous fûmes obligez de prendre la toute de Cahors. Lorſque nous y arrivâmes, l'évêque n'y étoit point ; mais il y vint le même ſoir : & comme il devoit partir le lendemain pour Paris, nous fûmes le ſaluer à la deſcente de ſon caroſſe ; & le même ſoir nous vîmes ſes archives. Il nous fit voir auſſi ſon palais épiſcopal, qui eſt magnifique ; mais il eſt redevable de cette magnificence à monſieur le Jay ſon prédeceſſeur, l'un des plus illuſtres évêques de Cahors, qui l'a fait bâtir des propres deniers qu'il tenoit de ſa famille, employant les grands revenus de ſon évêché en aumônes, & en œuvres de pieté : auſſi ſa memoire eſt en veneration dans tout ſon diocéſe. Le lendemain nous viſitâmes les archives du chapitre. L'égliſe cathédrale eſt ancienne, & d'une ſtructure aſſez particuliere ; car les voûtes ne ſont ni plates, ni en berceau, mais en pluſieurs dômes. On prétend qu'elle a été bâtie par S. Didier évêque de Cahors ; mais je doute fort qu'elle ait cette antiquité. L'égliſe de l'abbaye de Soüillac, & celle de l'abbaye de Solignac, ſont bâties de même maniere. Il y a quatre dômes dans la premiere, & ſix dans la ſeconde, qui reconnoît S. Eloy pour ſon fondateur. L'on ſçait que dans Cahors il y a une Univerſité érigée par Jean XXII. qui étoit natif de la ville, & qui fonda auſſi la Chartreuſe de la même ville.

Candelle.

Cahors.

Après avoir fait ce que nous avions à faire à Cahors, nous crûmes que la ſaiſon avancée, & les pluyes continuelles qui rompoient tous les chemins, ne nous permettroient pas de voyager davantage, & qu'il falloit penſer à nôtre retraite, en faiſant pourtant toûjours quelque choſe ſur nôtre chemin. Nous prîmes donc

la route de Soüillac, & de Soüillac nous fûmes à Obazine. C'eſt une ancienne & illuſtre abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui reconnoît pour ſon fondateur & pour ſon premier abbé S. Etienne d'Obazine. Il y aſſembla deux communautez, une d'hommes, & une de filles, leſquelles ſubſiſtent encore aujourd'hui toutes deux. Mais après qu'elles ſe furent aggrégées à l'ordre de Cîteaux, on transfera le monaſtere des filles à un demi quart de lieuë de celui des hommes, dans un lieu fort étroit & fort affreux : mais l'amour de la Croix fait trouver tout beau. Ce Saint étoit du païs, d'une famille fort mediocre, qui depuis ſix cens ans ſubſiſte toûjours dans la mediocrité ; en ſorte qu'aujourd'hui même il y a dans l'abbaye un domeſtique qui eſt de ſes deſcendans. La maiſon de ſon pere eſt toûjours la même, & on voit encore la mets où le Saint fit ſon premier miracle. Son tombeau eſt dans l'égliſe des moines, où les peuples viennent le réverer. On y voit la forme de l'ancien habit des religieux de l'ordre de Cîteaux, de leurs freres convers, & des religieuſes. Obezine.

D'Obazine nous prîmes la route de Tulle, ville épiſcopale du Limouſin, aſſez jolie. La cathédrale, qui eſt une ancienne abbaye de nôtre ordre dédiée à S. Martin, eſt fort belle. Je n'en dis rien ici, parce que monſieur Baluze qui en a fait l'hiſtoire, a ſans doute obſervé tout ce qui merite quelqu'attention. L'évêque & le chapitre nous firent ouvrir leurs archives, où nous travaillâmes ſans diſcontinuer. Le même jour qui étoit le premier dimanche de l'Avent, ce prélat ſe retira chez les Jéſuites, pour y paſſer ce ſaint temps dans les exercices de pieté, & s'édifier des bons exemples de ces peres. Le bruit commun dans la ville étoit, que c'étoit pour y demeurer toûjours ; car il eſt fort affectionné à la Societé, & tous les dimanches il dit la meſſe aux congreganiſtes. Tulle.

De Tulle nous fûmes à Limoges, où il y a trois abbayes, celle de S. Auguſtin de nôtre congregation, celle de S. Martin, où il y a aujourd'hui des Feüillans, & celle de la Regle fondée pour des religieuſes Benedictines. La cathédrale dédiée à ſaint Etienne, eſt tres-belle, mais qui n'eſt point achevée. Saint Martial eſt une ancienne abbaye de nôtre ordre, qui fut ſécularisée il y a plus de cent cinquante ans ſur un faux expoſé, & changée en une égliſe collegiale aſſez conſiderable. On y conſerve encore près de deux cens manuſcrits, la plûpart des ſaints peres, ſur-tout de S. Ambroiſe, S. Jérôme, S. Auguſtin, S. Gregoire, monumens du travail des ſaints moines Benedictins, Limoges.

qui ont autrefois ſanctifié cette abbaye, & édifié le païs, mais aujourd'hui fort négligée par les chanoines. Il y a auſſi de tres-beaux manuſcrits dans les archives de la cathédrale. Nous y remarquâmes entr'autres une bible qui nous parut admirable, & les lettres du pape Clement IV. Nous travaillâmes à Limoges au commencement de l'Avent, & nous y paſſâmes la fête de la Conception, après laquelle nous crûmes qu'il étoit temps de nous retirer. Nous prîmes la route de Tours, où nous reçûmes à Marmoûtier un ordre du tres R. P. General de nous rendre à S. Denys, pour y travailler avec le R. P. Dom Denys de ſainte Marthe, prieur de l'abbaye, & chargé de la conduite de l'ouvrage pour lequel nous faiſons tant de courſes. Nous arrivâmes au commencement du mois de Janvier après l'Epiphanie; & nous eſperions y paſſer l'hyver en repos, & nous délaſſer des fatigues d'un ſi long voyage, lorſque nous nous vîmes tout d'un coup frappez de la plus ſenſible douleur qui pût nous arriver. On voit aſſez que je veux parler de la mort des Princes, qui faiſoient les délices de la France, & dont elle avoit conçû ſes plus grandes eſperances. En moins d'un mois on vit diſparoître madame la Dauphine, monſeigneur le Dauphin ſon époux, & le jeune Dauphin leur fils. Ils furent apportez & expoſez dans nôtre égliſe l'eſpace de cinquante-cinq jours, pendant leſquels jours & la nuit, nous offrions à Dieu devant leurs corps le ſacrifice de nos cœurs humiliez pour le repos de leurs ames.

Lagny. Auſſi-tôt après leur ſépulture, nous nous mîmes en campagne; & le 25 d'Avril nous allâmes à Lagny, petite ville ſur la riviere de Marne, à ſix lieuës de Paris, où il y a une abbaye de nôtre congregation fondée par S. Furſy, & rétablie ſur la fin du dixiéme ſiecle par le comte Herbert, qui la choiſit pour le lieu de ſa ſépulture, qu'on voit encore aujourd'hui dans le ſanctuaire, avec cette épitaphe:

Exemplar morum, procerum lux, norma bonorum,
Solamen miſeris, exitium ſceleris
Gloria virtutis, laus fama, forma ſalutis,
Quo nihil, dum viguit, clarius orbe fuit.
Inſignis late comes HERBERTUS *bonitate*
Hoc jacet in tumulo, ſub lapidum cumulo.
Cui feluris ſenſum, Mars vires, mens pia cenſum
Munere quiſque dedit.....
..... Mentem ſenſumque nitentem
Viribus indomuit ſubdere quos valuit.

Thibaud comte de Champagne, à qui on donna la qualité de Saint, que quelques-uns croyent avoir été enterré à Troyes l'an 1066. fut transferé en l'église de Lagny l'an 1076. comme nous l'apprend une ancienne chronique, que le P. Mabillon a trouvée à Rome dans la bibliothéque des Peres de l'Oratoire. Thibaud, surnommé le Grand, aussi comte de Champagne & de Brie, y mourut aussi, & y fut enterré l'an 1152. comme il paroît par une charte de Henry comte de Troyes son fils, qui le dit fort positivement. On y voit encore son tombeau qui est de marbre. On y lit aussi l'épitaphe d'un saint prêtre, à qui on donne la qualité de comte Evrin, qui est à propos de rapporter ici:

Qui pertranſitis, ſi rem penſare velitis,
Hic faciendo moras, non incuſabitis horas.
Prudens, pacificus, qui presbyter, unde pudicus,
Qui nudo veſtis, qui conſolatio mæſtis,
Qui riſus flenti fuit, & cibus eſurienti,
Hic ſitus EVRINUS, *meruit mundo peregrinus*
Nunc inter cives calorum vivere dives.
Terminus eſt iſti, Deus, alter quem poſuiſti,
Quem ſi nitatur, non eſt qui tranſgrediatur
Hunc Julii ſtendas quinto ſextoque Kalendas.
Anno ab Incarnatione Domini M. CXXVII.

Le lendemain nous fûmes à l'abbaye du Pont-aux-Dames de l'ordre de Cîteaux, où l'abbesse nous reçut avec beaucoup de bonté. Nous y remarquâmes dans l'église un tombeau de marbre noir, sur lequel on voit une grande figure de marbre blanc, qui a ses deux côtez a deux figures aussi de marbre blanc, qui representent deux enfans, avec cette épitaphe: Pont-aux-Dames.

Cy giſſent les entrailles de dame de noble memoire, madame Blanche, jadis fille du roy Charles roy de France & de Navarre, & de la reine Jehanne d'Evreux ſa femme; laquelle fille fut femme de monſeigneur le duc d'Orliens, comte de Valois & de Beaumont, jadis fils du roy Philippe de Valois, & de la reine Jehanne de Bourgogne, qui trépaſſa l'an M. CCC. XCVII. *au mois de Février. Priez Dieu paur l'ame de ly.*

Le même jour nous nous rendîmes à Meaux, ville capitale de la Brie, sur la riviere de Marne. La cathédrale nous parut assez belle, quoiqu'elle n'approche pas de la magnificence de quelqu'autres églises cathédrales de France. Elle est redevable de sa Meaux

perfection à la reine Jeanne de Navarre, dont on voit le buſte dans la clef de la voûte, auquel en reconnoiſſance tous les jours à la meſſe on donne trois coups d'encens. Nous remarquâmes dans le miſſel de Meaux une choſe aſſez ſinguliere, qui merite d'être obſervée. Le jour de Pâques après matines l'évêque accompagné de tous les chanoines va à l'autel ; & ſe tournant vers le plus honorable de chaque côté, leur dit : *Credis Chriſtum reſurrexiſſe ?* Et ils répondent : *Credo.* Ceux-ci font la même demande à ceux qui les ſuivent, qui leur répondent de la même ſorte ; & ainſi les autres ſucceſſivement. Outre la cathédrale, il y a à Meaux trois abbayes : celle de S. Faron de nôtre congregation, où l'on voit le tombeau d'Ogers & de Benoiſt, deux des plus illuſtres courtiſans de l'empereur Charlemagne, leſquels dégoûtez des vanitez du monde, & touchez de la modeſtie des religieux de ce monaſtere, quitterent la cour, & s'y conſacrerent à Dieu par la profeſſion monaſtique. Le pere Mabillon a fait graver leur tombeau dans ſes annales, & dans ſon quatriéme ſiecle des actes des Saints de nôtre ordre. La ſeconde abbaye eſt celle de Chage, fondée dans le douziéme ſiecle pour des chanoines réguliers. Et la troiſiéme, l'abbaye de Nôtre-Dame d'Ormont, transferée du diocéſe de Reims à Meaux, où il y a environ trente chanoineſſes régulieres, qui vivent dans une parfaite obſervance. Pendant que je travaillois à ces abbayes, Dom Urſin mon compagnon fut à celle de Chambrefontaine de l'ordre des Prémontrez, & à celle de Jully, autrefois de chanoines réguliers, poſſedée aujourd'hui par les peres de l'Oratoire, qui y ont un college, dans leſquelles il ne trouva rien de remarquable.

Faremoûtier. Après cinq ou ſix jours de travail à Meaux, nous allâmes à Faremoûtier, ancienne abbaye de nôtre ordre, où l'abbeſſe ſainte Fare, ſœur de S. Faron, aſſembla un grand nombre de ſaintes religieuſes, qui répandirent l'odeur de leurs vertus ſi loin, qu'elle pénétra juſqu'au de-là des mers, & attira de l'Angleterre pluſieurs princeſſes, qui ſe firent gloire de mépriſer toutes grandeurs du monde, pour embraſſer l'opprobre de JESUS-CHRIST. Les religieuſes d'aujourd'hui marchent ſur les veſtiges de leur fondatrice, & peuvent paſſer pour des plus régulieres de France. Elles ne ſont pas riches, mais elles ont tout le neceſſaire. C'eſt le bien que produit la réforme dans les monaſteres. L'abbeſſe qui eſt une dame d'eſprit, nous y donna toutes les marques d'eſtime que nous pouvions ſouhaiter. Son appartement eſt magnifique :

ſique : celui des religieuſes eſt plus ſimple, mais fort propre. L'égliſe eſt ancienne. On y conſerve les corps de ſainte Fare & des ſaintes premieres abbeſſes, une partie de la vraye Croix dans un reliquaire d'or fort riche, un os de S. Benoiſt, & le chef de ſainte Agnès, dont le P. Mabillon leur a envoyé l'authentique. Madame Anne de Gonzagues de Cleves, princeſſe de Mantouë & de Montferrat, princeſſe Palatine du Rhin, & ducheſſe de Baviere, qui avoit été penſionnaire dans la maiſon, y a laiſſé ſon cœur après ſa mort. On l'y conſerve avec ceux de madame Deſplats, de madame de la Châtre, & de madame Louiſe de Bourbon, qui ſont dans le chœur des religieuſes.

Après avoir travaillé à Faremoutier, nous allâmes paſſer la fête de l'Aſcenſion avec nos confreres de Rebais. L'abbaye de Rebais eſt ancienne, & étoit autrefois puiſſante ; mais les abbez commendataires l'ont réduit à un point, qu'elle ne conſerve rien aujourd'huy de ſon ancienne ſplendeur. Un de ceux-là, qui étoit cardinal, en a pillé les châſſes d'or & d'argent : mais Dieu après ſa mort l'a traité comme il avoit traité ſes ſaints. Car ayant ordonné par ſon teſtament que ſon cœur fût dépoſé dans l'égliſe de Rebais, auſſi-tôt qu'il y fut apporté, il fut mangé par les chiens. On n'oſeroit dire tout ce que l'on penſe des autres. Rebais.

Il y avoit ſans doute autrefois beaucoup de manuſcrits dans l'abbaye, mais après des révolutions ſi étranges, à peine y en reſte-t-il quelques-uns. Dans le peu qui y eſt nous trouvâmes un receüil diviſé en neuf livres. Le premier contient des decretales des papes ; le ſecond, pluſieurs conciles ; le troiſiéme, des extraits de ſaint Gregoire ; le quatriéme, des extraits des premiers Peres de l'égliſe ; le cinquiéme, de ſaint Auguſtin ; le ſixiéme, de S. Jerôme ; le ſeptiéme, de Bede ; le huitiéme, de pluſieurs Peres ; le neuviéme, des conſtitutions imperiales. Nous y vîmes auſſi un aſſez beau manuſcrit de vies des Saints. De tous les anciens monuments, il ne s'eſt conſervé que le tombeau de S. Agile premier abbé de ce monaſtere, qui ſe voit dans la paroiſſe de ſaint Jean.

Après la fête de l'Aſcenſion, nous nous rendîmes à Joüare, abbaye illuſtre & fameuſe, tant par ſon antiquité & ſes grands biens, que par les princeſſes qui l'ont gouvernée. Madame de Soubiſe, qui en eſt aujourd'huy abbeſſe, nous y reçut avec cette bonté qui eſt hereditaire à ſon illuſtre famille. Elle n'a rien de fier, & on ne connoît qu'elle eſt princeſſe, que par ſes manieres nobles & aiſées. L'égliſe de l'abbaye, qui attire l'admiration des Joüare.

étrangers, eſt l'ouvrage de la pieté de madame Jehanne de Lorraine, qui l'a bâtie en tres-peu de temps. Les chaires du chœur ſont d'une magnificence extraordinaire, on n'en peut aſſez admirer le travail. Il y a au-deſſus du chœur neuf ou dix châſſes, qui renferment les reliques de pluſieurs Saints, & en particulier de ſainte Thecilde & de ſainte Agliberte abbeſſes de Joüare, de S. Ebregeſile évêque de Meaux, de ſaint Potentien évêque de Sens, de ſainte Pelagie la pechereſſe, &c. Deux de ces châſſes ſont d'argent, les autres ne ſont que de bois doré. Le tréſor eſt fort riche. On eſtime dix mille écus le ſoleil dans lequel on expoſe le ſaint Sacrement. C'eſt encore un ouvrage de madame de Lorraine, qui l'a fait faire, auſſi bien que les ornemens, qui ſont tres-beaux. Nous vîmes dans le tréſor deux textes des évangiles couverts de lames d'or, ſur l'un deſquels on lit *Ermengarda abbatiſſa*. L'écriture eſt de 700 ans, l'autre en a bien 800. Les lieux réguliers répondent à l'égliſe ; les cellules du dortoire ſont faites de bois de menuiſerie. Madame de Baradat, dite de Sainte Gertrude, nous accompagna par tout ; c'eſt une religieuſe qui joint la ſcience à une profonde pieté. Elle a fait un commentaire ſur la regle de ſaint Benoiſt, & preſentement elle travaille ſur l'hiſtoire de ſon monaſtere. Hors des lieux reguliers, il y a dans le cimetiere une ancienne égliſe conſacrée à ſaint Paul premier hermite, laquelle paroît être du temps de la fondation de l'abbaye. Elle merite une vénération particuliere ; car c'eſt là qu'ont été enterrez ſainte Thecilde, ſainte Agliberte, ſaint Ebregeſile évêque de Meaux, ſaint Aguilbert évêque de Paris, dont on voit encore les tombeaux, auſſi-bien que celui d'Oſanne reine d'Ecoſſe. On lit cette épitaphe ſur celui de ſainte Thecilde.

☩ HOC MEMBRA POST VLTIMA TE-
CVNTVR FATA SEPVLCHRO BEATAE
THEODLECHELDIS. INTEMERATAE
VIRGINIS GENERE NOBILIS. MERETIS
FVLGENS. STRENVA MORIBVS
FLAGRAVIT.....

Chezy. Nous partîmes de Joüare le ſamedi ſeptiéme may pour aller

à Chezy, petite abbaye de nôtre congregation, ſur la riviere de Marne. Simon qui en a été abbé, a eu le bonheur d'être grand ami de ſaint Bernard. Nous y paſſâmes le dimanche, & nous n'y vîmes rien de remarquable, qu'une colombe de cuivre, dans laquelle on conſervoit autrefois le ſaint Sacrement. De-là nous allâmes à Orbais, monaſtere de nôtre congregation, plus renommé par la profeſſion du fameux Godeſcalque, que par ſes grands biens. Saint Rieul archevêque de Reims en eſt fondateur, & l'a choiſi pour le lieu de ſa ſepulture. On voit encore dans l'égliſe ſon tombeau, & à la porte ſa figure, où il eſt repreſenté avec une mitre ronde en pointe comme un pain de ſucre. Nous trouvâmes dans la bibliotheque qui eſt aſſez jolie, un ancien rituel manuſcrit, qui contient les prieres qu'on faiſoit autrefois ſur le prieur & ſur le cellerier, lorſqu'on les déchargeoit de leur office. Comme il eſt rare de les trouver dans les manuſcrits, je croy qu'on ne ſera pas fâché de les voir icy. Orbais.

Benedictio ſuper priorem qui remittitur à prioratu, vel ſuper cellerarium.

℣. Ter dicendus: *Benedictus es Domine Deus, qui adjuviſti me, & conſolatus es me.* Et hoc ipſum à conventu repetatur tertiò. Preces: *Salvum fac ſervum. Convertere Domine uſquequo. Dominus vobiſcum.*

OREMUS.

Domine JESU-CHRISTE, *qui ſervientibus tibi munificus adjutor clemenſque retributor exiſtis; hunc famulum tuum, qui in hac domo tua nunc uſque fideliter laboravit, & tibi ſerviſque tuis obediendo, injunctum ſibi, auxiliante te, amminiſtravit officium, laboribus ſuis ſolita pietate reſponde, & pius remunerator appare: & præſta, ut in hac domo tua jugiter permaneat, & mercedem laborum ſuorum, & hoc in retributione juſtorum, à te percipiat, largitoremque omnium bonorum te eſſe pleniſſima fide non dubitet. Per Dominum.*

Deinde ſubſequatur novus prior aut cellerarius, & dicat ter hunc ℣. *Deus in adjutorium meum intende, Domine, ad adjuvandum me feſtina.* Qui ſimiliter à conventu ter repetitur. Preces: *Salvum fac. Mitte ei. Dominus vobiſcum.*

ORATIO.

Tuam, clementiſſime Pater, omnipotentiam ſupplices depreca-

mur, ut infundere digneris ſuper hunc famulum tuum, quem tuo tuorumque ſervitio mancipamus, Spiritum ſapientiæ & intellectus, diſcretionisque: & dona ei in hac domo ita agere, & injunctum ſibi officium ita amminiſtrare, ut & tibi placere valeat, & utilitatem ſervorum tuorum, te auxiliante, perfectiſſime expleat, propter quod in futuro ſæculo mercedem laborum ſuorum in conſortio ſanctorum tuorum à te piiſſimo largitore percipiat. Per.

La Charmoye. A deux lieuës d'Orbais eſt l'abbaye de la Charmoye de l'ordre de Ciſteaux, fondée par Henry comte de Troyes, où il y a un abbé regulier. Le monaſtere eſt aſſez joli, mais il doit toute ſa beauté à la réforme : il n'y a rien de remarquable, que quelques tombeaux des meſſieurs de Conflans.

Argenſoles. L'abbaye d'Argenſoles, qui n'eſt qu'à une lieuë de-là, a été fondée pour des religieuſes du même ordre, par Blanche comteſſe de Champagne & de Brie, & reine de Navarre. Elle acheta en 1220. le fond de Raoul abbé d'Hautvillier, & y mit des religieuſes en 1222. quoique le principal titre de la fondation ne ſoit datté que de l'an 1224. On voit derriere le chœur des religieuſes cette princeſſe repreſentée, quoiqu'elle n'y ſoit point enterrée. Mais elle leur donna beaucoup de reliques, qui ſont dans le tréſor avec des inſcriptions grecques. On y voit entr'autres un petit oratoire, qui étoit apparemment celui de cette princeſſe.

Vertus. Après avoir travaillé dans cette abbaye, je fus à Vertus, où il y a deux abbayes. Celle de Nôtre Dame, de l'ordre de S. Auguſtin, eſt toute ruinée ; l'abbé commendataire en tire tous les revenus, ſans y entretenir même un religieux. Celle de S. Sauveur, de l'ordre de ſaint Benoiſt, étoit à peu prés dans le même état, lorſque le pieux évêque de Châlons Felix Vialart, touché de voir qu'une maiſon qui avoit été la retraite de pluſieurs ſaints religieux, n'avoit pour tout religieux qu'un ſeul Pere Jacobin, que l'abbé commendataire y entretenoit pour célebrer la meſſe, y introduiſit les RR. PP. Benedictins de la congrégation de ſaint Venne, qui en ont relevé les ruines, & y ont mis ſix religieux, qui ſont l'édification du pays.

Je ne trouvai dans la bibliotheque qu'un ſeul manuſcrit, encore n'étoit-il pas du monaſtere. C'étoit un miſſel de l'égliſe de Paris, dans le calendrier duquel étoient marquez quelques obits, qui méritent bien d'avoir place icy.

IV. *Nonas Januarii apud Longum-Campum obiit Ph. rex Franciæ & Navarræ.* M. CCC. XXI.

IV. *Idus Jan. anno Domini* M. CCC. XXI. *apud Murellum juxta Meulentum obiit domina regina.*

IV. *Kal. Februarii obitus nobiliſſimæ dominæ Johannæ Alenconii & Bleſenſis comitiſſæ, anno* M. CC. XCI. *circa ſolis ortum.*

VI. *Idus Februarii obitus Roberti comitis Attrebatenſis, qui gladiis infidelium occubuit in Ægypto.*

V. *Idus, anno* M. CCC. XVIII. *obiit Mag. regina Angliæ, filia dominæ reginæ Mariæ Franc.*

VI. *Obitus nobilis principis Henrici ducis Brebantiæ, cujus filia fuit regina Maria Francorum, anno* M. CC. LX.

Non. Martii obiit J. comes Drocarum circa galli cantum, M. CCC. IX.

XIV. *Kal. Aprilis obitus nobiliſſimæ dominæ Blanchæ duciſſæ Auſtriæ, filiæ Mar. reginæ Franciæ, anno* M. CCC. IV.

IV. *Nonas Aprilis obitus ſereniſſimæ dominæ Johannæ reginæ Francorum, anno* M. CCC. IV.

VII. *Idus Aprilis obiit nobilis dominus P. Alenconenſis comes, & filius B. Ludovici, anno* M. CC. LXXXIV.

V. *Kal. Maii anno Domini* M. CCC. IX. *dominica circa mediam noctem deceſſit dominus Radulfus de Monchauvet.*

VI. *Nonas Maii obitus nobilis principis Johannis ducis Brabantiæ, fratris dominæ reginæ Mar.* M. CC. LXXXIV.

XIV. *Kal. Junii obitus inclytæ recordationis L. regis Franciæ, filii quondam comitis Ebroïcarum, anno* M. CCC. XIX. *in principio noctis diei ſabbati poſt Aſcenſionem Domini apud prioratum Longi-pontis dioceſis Pariſienſis.*

Nonas Junii obiit L. Franciæ & Navarræ rex, M. CCC. XVI.

V. *Idus Julii obitus Roberti comitis Attrebatenſis, & domini Godefridi de Brabantia, fratris dominæ reginæ Mariæ, cum domino Nigellæ apud Courterium,* M. CCC. II. *cum magna multitudine aliorum.*

II. *Kal. Octobris obitus dominæ Mathildis comitiſſæ S. Pauli, ſororis Henrici ducis Brabantiæ,* M. CC. LXXXVIII.

II. *Nonas Octobris obitus Philippi regis. Deceſſit in Aragonia anno* M. CC. LXXXV.

X. *Kal. Novembris obitus Ælipdis duciſſæ Brabantiæ, filiæ ducis Burgundiæ, anno* M. CC. LXXIII.

III. *Idus Nov. obitus Beatricis dominæ de Curtriaco.* M. CC. LXXXVIII.

XIII. *Kal. Decembris obitus Felicitatis dominæ de Pyrois,* M. CC. LXXXII.

III. *Kal. Decembris obitus Philippi regis Franc. apud Fontem Bleaudi.* M. CCC. XIV.

II. *Nonas Decembris obitus nobilis domicellæ Ælipdis de Pyrois.* M. CC. LXXXXVII.

XII. *Kal. Januarii obitus nobiliſſimæ dominæ Margaritæ reginæ Francorum, uxoris B. Ludovici.* M. CC. LXXXV.

Tandis que je travaillois dans ces abbayes, mon compagnon étoit allé à Ceſanne pour y faire des recherches dans l'abbaye de Bricole de l'ordre de ſaint Benoiſt au diocéſe de Troyes, & à ſon retour dans celle du Reclus de l'ordre de Ciſteaux, & dans celle d'Andecis, qui étoit autrefois un prieuré dépendant de Molême, & qui eſt aujourd'hui une abbaye. Nous nous retrouvâmes enſuite tous deux à l'abbaye de Hautvilliers. Comme monſeigneur l'évêque de Châlons, qui en eſt abbé, étoit ſur les lieux, nous crûmes qu'il étoit de nôtre devoir de luy aller préſenter nos reſpects. Il nous reçut d'un œil fort favorable, & le lendemain il nous fit l'honneur de nous donner à dîner. On ſçait que l'abbaye de Hautvilliers fut fondée par ſaint Nivard archevêque de Reims, qu'il s'y retiroit fort ſouvent, & qu'il la choiſit pour le lieu de ſa ſepulture. On y conſerve encore aujourd'huy dans de tres-belles châſſes d'argent ſes reliques, avec celles de ſainte Heleine mere de l'empereur Conſtantin, & de ſaint Syndulfe. Ce fut dans ce monaſtere que le fameux Goteſcalque fut mis en penitence, & il y a bien de l'apparence qu'il fut fort celebre dans ſon origine : mais dans la décadence de l'obſervance, il eſtoit preſque réduit à rien, & à peine y avoit-il dequoy entretenir un petit nombre de religieux. Aujourd'huy les RR. PP. de la congregation de Saint Venne, qui y ont fait revivre le premier eſprit de ſaint Benoiſt & de ſaint Nivard par l'introduction de la réforme, l'ont remis ſur pied par leur œconomie, & il doit paſſer pour une des meilleures abbayes du royaume. De tous ſes anciens monumens, il n'y reſte qu'un texte des évangiles, écrit en lettres d'or & d'une beauté charmante, qui eſt du temps de l'archevêque Ebon. Le calendrier eſt le même que celui que le P. Fronto a fait imprimer.

Hautvilliers.

Pendant que nous étions à Hautvilliers, nous fûmes à l'abbaye de S. Martin d'Eſpernay. Nous n'y trouvâmes rien de conſiderable qu'un bon cœur dans le prieur, & dans l'égliſe le tombeau de Thibaud comte de Champagne, avec cette épitaphe récente.

Eſpernay.

Cy giſt le corps de haut & puiſſant ſeigneur Thibaud, fils aiſné

de Eudes II. comte de Champagne & de Brie, fondateur de cette abbaye en l'an 1032. mort l'an 1037. Et mourut ledit Thibaud environ l'an 1080. Requiescat in pace.

Nous nous rendîmes à Reims la veille de la Pentecôte, pour y celebrer les fêtes avec nos confreres. Nous fûmes ensuite saluer monseigneur l'archevêque, qui nous reçut avec toutes les marques de cette bonté qui lui est naturelle. Il nous fit aussi-tôt ouvrir ses archives, & nous fit l'honneur de nous inviter à dîner & de nous venir voir dans nôtre monastere. L'église cathédrale & l'archevêché ayant été brûlez dans le douziéme siecle, toutes les archives furent pour lors consumées par le feu; mais l'absence des archevêques qui n'ont pas résidé, & qui ont transporté les titres ailleurs, n'y a guéres moins fait de tort que le feu. Les archives du chapitre sont un peu mieux fournies, mais nous n'y avons rien vû qui passe le douziéme siecle. La bibliotheque de la cathédrale a conservé plus d'anciens monumens. On y voit encore plusieurs manuscrits tres-anciens, entr'autres un texte des évangiles écrit sur du velin pourpré, & une bible de l'archevêque Hincmar, dans laquelle à ces paroles de l'épitre de saint Jean, *Tres sunt qui testimonium dant in cælo, Pater, Verbum, & Spiritus-sanctus*, on a ajouté, *Et hi tres unum sunt*, comme nous lisons dans nôtre vulgare, lesquelles paroles n'y étoient point du temps de Hincmar: c'est pourquoy lorsqu'il cite ce passage, il le cite toujours sans cette addition. Reims.

Je ne parle point de l'église cathédrale, qui a quatre cens trente-cinq pieds de longueur, & plus de cent dix d'élevation. Elle est une des plus belles du royaume, & je ne croy pas qu'il y en ait aucune qui l'égale pour la beauté des dehors, & sur tout du portail.

Outre la cathédrale, il y a dans Reims cinq abbayes, trois de nôtre ordre, & deux de l'ordre de saint Augustin. La plus illustre est celle de saint Remy. L'église est venerable non seulement par sa grandeur, sa magnificence; & parce qu'elle a été consacrée par le pape Leon IX. mais encore parce qu'elle est le précieux dépôt du corps de S. Remy, qui pour avoir converti & baptizé le roy Clovis, a merité le nom d'Apôtre de la France. On y voit son tombeau derriere le grand autel, qui est d'une magnificence achevée. Les douze pairs de France sont representez tout autour dans leur figure naturelle avec leurs symboles, comme ils doivent paroître dans les sacres de nos rois. Il y a des bas-reliefs d'argent au-dessus des pairs, & au bout du tombeau on voit S. Remy S. Remy.

qui cathéchiſe Clovis proſterné à ſes pieds. Le corps incorruptible du Saint eſt dans le tombeau en une belle châſſe d'argent, qui a ſept pieds & demy de longueur, & qui eſt large & élevée à proportion. Elle eſt tres-riche ; mais le travail ſurpaſſe la matiere. La ſainte Ampoule enchâſſée dans un fort beau reliquaire d'or, ſe conſerve dans le même tombeau, dont la porte eſt auſſi d'or, & ornée d'un grand nombre de pierres précieuſes.

Le grand autel qui a été ſacré par le pape Leon IX. eſt des plus magnifiques qu'on puiſſe voir. Le retable eſt d'or, la table d'un marbre blanc tres-précieux. Sur la table s'éleve une pyramide, où on voit le corps de ſaint Gibrien dans une grande châſſe de vermeil doré ; & au-deſſus de cette châſſe celle de ſainte Ciline mere de ſaint Remy, couverte de lames d'or ; & ſur celle-ci un tres-beau reliquaire, qui renferme le bras de ſaint Philippe apôtre en chair & en os. Une grande croix d'or, ou de vermeil doré, ornée d'un tres-beau filagrame & de pierres précieuſes, termine la pyramide. Il y a devant l'autel à l'entrée du ſanctuaire un grand candelabre de cuivre, d'une hauteur prodigieuſe, & d'un travail encore plus grand. C'eſt de ce candelabre dont veut parler ſaint Bernard dans ſon Apologie, lorſque reprenant la magnificence des égliſes, il dit : *Non candelabra, ſed arbores.* Le chœur pavé de marbre à la moſaïque, eſt encore plus admirable. C'eſt auſſi de ce chœur dont veut parler ſaint Bernard, lorſqu'il dit qu'on n'y peut cracher, qu'on ne crache ſur le viſage d'un ange ou d'un ſaint.

La grande veneration qu'on a euë pour ſaint Remy, a porté un grand nombre d'archevêques ſes ſucceſſeurs à y choiſir leurs ſépultures aux pieds de ce grand Saint. Tilpin & Hincmar, qui avoient été religieux de ſaint Denys, ſont de ce nombre, auſſi bien que Raoul-le-Verd. On voit encore les épitaphes des deux premiers, que la longueur des temps n'a pû effacer, & le tombeau du dernier, que quelques habiles critiques eſtiment neanmoins être le propre tombeau d'Hincmar, qui a été tranſporté du lieu où eſt ſon épitaphe, dans celui où il eſt aujourd'hui. En effet, il paroît que les figures qui y ſont repreſentées appuyent ce ſentiment. On y voit un prince habillé à la greeque, comme on a coûtume de repreſenter Charles-le-Chauve, qui a à ſes pieds un évêque, & derriere luy un autre évêque, tenant d'une main ſa croſſe, & de l'autre un privilege qu'il preſente au prince pour le confirmer. Ce prince tient de la main gauche une égliſe, qu'il preſente à un évêque, qui la reçoit. Et au bout du tombeau,

beau, on voit un évêque qui tient une ſainte ampoule, & qui ſacre un roy. Il eſt à remarquer que la mître de ces évêques n'eſt point ſemblable à celles des évêques d'aujourd'hui, ni même comme celles que l'on voit dans les anciennes figures des évêques de quatre, cinq & ſix cens ans ; mais qu'elle reſſemble plûtôt à une coëffe qu'à une mître : ce qui fait croire que ce tombeau eſt plus ancien que Raoul-le-Verd. Ceux qui le lui attribuent prétendent, que le prince qui preſente une égliſe à un archevêque à genoux, eſt le comte de Rétel, qui reſtituë à l'archevêque quelque bien qu'il avoit uſurpé. Mais outre qu'on ne repreſenteroit pas ce prince habillé à la grecque, on ne repreſenteroit pas non plus à genoux à ſes pieds l'archevêque de Reims, dont il étoit vaſſal. Afin que les ſçavans & les antiquaires puiſſent en porter un jugement plus certain, nous repreſenterons ici le tombeau.

Part. II. Pag. 81.

Ceux qui attribuent ce tombeau à Hincmar, croyent que la figure qui eſt à la lettre A, repreſente Charles-le-Chauve habillé à la grecque, tenant d'une main un gonfanon, & de l'autre une égliſe qu'il preſente à un évêque.

B, marque l'archevêque Hincmar à genoux, tenant en main le bâton paſtoral de ſaint Remy, qui lui demande la reſtitution des biens qui avoient été uſurpez à ſon monaſtere, ou la confirmation de ſes privileges & de ſes immunitez.

C, repreſente un abbé, qui tient d'une main ſa croſſe, & de l'autre le teſtament de ſaint Remy, ou les privileges de l'abbaye, qu'Hincmar fit voir publiquement, pour le porter à cette reſtitution, comme le rapporte S. Flodoard, liv. 3. de ſon Hiſtoire de Reims, chap. 4.

D, un religieux qui accompagne ſon abbé.

E, un clerc aſſis, qui tient ſur une table ou un pulpitre un livre ouvert, qui contient les canons & les autoritez contre les uſurpateurs des biens eccleſiaſtiques, qu'Hincmar rapporte, pour perſuader à l'empereur de faire cette reſtitution : ou ſi l'on veut, le notaire qui ſe diſpoſe à expedier les lettres de reſtitution.

F, marque un évêque qui reçoit une égliſe, que Charles-le-Chauve lui preſente.

G, un autre évêque qui ſert de témoin : ſi on ne veut dire, que c'eſt Ebroin évêque de Poitiers, archi-chapellain de Charles-le-Chauve, qui entroit dans toutes les affaires qui regardoient l'Egliſe.

H, Louis le Begue, fils de Charles-le-Chauve, qui fut ſacré à Compiegne.

I, l'archevêque Hincmar, qui d'une main tient la ſainte ampoule, & de l'autre ſacre le roy.

K, c'eſt le monaſtere de ſaint Remy.

Quoiqu'il en ſoit, tous les ſçavans ſçavent que ce Raoul-le-Verd premierement chanoine, & enſuite prevôt, puis archevêque de Reims, étoit le grand ami de ſaint Bruno, & qu'ils avoient fait vœu enſemble de quitter les vanitez du ſiecle pour ſe faire religieux. Le Saint lui montra l'exemple ; & après s'être retiré dans le déſert affreux de Chartreuſe, il lui écrivit une belle lettre, pour le faire reſſouvenir de la promeſſe qu'ils avoient faite enſemble de ſe faire religieux, & l'exhorter à la mettre en exécution. Juſqu'à preſent on a crû que cette lettre n'avoit point eu d'effet : mais certainement on ſe trompe ; car Raoul ſe fit

religieux à ſaint Remy, d'où il fut tiré peu après pour être élevé ſur le ſiege de l'égliſe de Reims. On trouve ſon nom avec ſa qualité d'archevêque dans une ancienne matricule du monaſtere, où tous les noms des religieux ſont écrits d'un caractere qui eſt de ſon temps.

Ce ne furent pas ſeulement les archevêques qui choiſirent leur ſépulture aux pieds de ſaint Remy ; les rois, les reines, les princes, les grands ſeigneurs, les imiterent en cela. Carloman, fils de Pepin, & frere de Charlemagne, couronné à Soiſſons, y voulut être enterré. On voit encore dans l'égliſe un tombeau de marbre blanc d'un tres-beau travail antique, qu'on croit avec aſſez de fondement être de luy. Louis IV. & Lothaire y ont leurs ſépultures à côté du grand autel. Frederone, femme de Charles-le-Simple, qui avoit été couronnée dans l'égliſe de ſaint Remy, voulut auſſi y être enterrée. On lit au milieu du chœur l'épitaphe de Gerberge, fille de l'empereur Henry, duc de Saxe, & femme de Louis IV. roy de France. Le tombeau de Ragenolde premier comte de Roucy, & d'Aldrade fille de Louis IV. eſt tout proche. Boſon frere du roy Raoul, qui fut tué au ſiege de Saint Quentin l'an 935. fut auſſi enterré à ſaint Remy, auſſi-bien que Hugues fils du comte Roger ; & un comte Burchard, ſeigneur Anglois, qui retournant de Rome mourut à Reims.

Les lieux réguliers de l'abbaye répondent tres-bien à la magnificence & à la grandeur de l'égliſe. La bibliothéque eſt la meilleure qui ſoit dans la ville. On y trouve non-ſeulement un grand nombre de livres imprimez, tres-bien choiſis & bien conditionnez ; mais encore cinq à ſix cens manuſcrits, tant grecs, que latins, tres-anciens, ſur toutes ſortes de matieres : la plûpart ſont écrits du temps de Hincmar, & donnez par ce grand archevêque. Parmi ces manuſcrits on trouve une lettre imprimée dans les commentaires de Bucherius, avec le titre de *Philippi de Ratione Paſchali.* Bucherius dit que ce Philippe lui eſt inconnu ; mais dans le manuſcrit elle a ce titre ; *Incipit epiſtola Theophili Cæſareæ Palæſtini epiſcopi.* Dans le même manuſcrit il y a une autre lettre, qui a pour titre : *Macrini epiſcopi Alexandrini de ratione paſchali.* Les livres de Julien de Tolede, *de Comprobatione ſextæ ætatis*, ſe trouvent dans un autre manuſcrit tres-ancien ſous le nom de Julien Pomere.

S. Nicaiſe. L'abbaye de S. Nicaiſe n'eſt pas ſi ancienne ; mais elle a des beautez qui la font admirer. L'égliſe eſt une des plus délicates

& des plus belles qui ſoient en France. Le portail & les fléches de pierre font plaiſir à voir. Le tombeau de Jovin, préfet des Gaules, qui vivoit du temps de Julien l'Apoſtat, & qui fit bâtir l'égliſe de ſaint Agricole au lieu où eſt aujourd'hui celle de ſaint Nicaiſe, eſt un ancien monument, dont le travail & la matiere ne ſe peuvent payer. On le peut voir gravé dans l'hiſtoire de monſieur Marlot, & dans les Annales du pere Mabillon. Les lieux réguliers répondent aſſez à la ſplendeur de l'égliſe, ſur-tout la bibliothéque qui eſt excellente ; mais il y a peu de manuſcrits.

Entre l'égliſe de ſaint Remy & celle de ſaint Nicaiſe, on trouve l'égliſe collégiale de ſaint Timothée, fondée pour douze chanoines par un abbé de ſaint Remy. A l'entrée de cette égliſe, on voit au dehors un ancien tombeau, ſur lequel on lit cette épitaphe :

†

Hîc tegitur, cujus in factis gratia, cujus
Pax in corde fuit, cujus in ore modus ;
Quem ſic temperies juſtè libravit ut eſſet
Tum probitate bonus, tum bonitate probus.
Occaſum pateris, Vvarine, Novembris in ortu
Ejus prima dies facta ſuprema tibi eſt.

Diffidens meritis, votis confido piorum
Me reor eſſe reum, me pia vota pient,
Quo ligor ex merito, ſolvi precor ea prece nodum
Plus prece quam merito, me tibi junge precor.

S. Pierre-aux-Nones.

L'abbaye de ſaint Pierre-aux-Nones, reconnoît ſainte Bouë & ſainte Dode pour ſes fondatrices. Elle eſt tres-ancienne, & cede en magnificence à peu d'abbayes du royaume. Il y a preſentement cinquante religieuſes de chœur ; mais il n'y en a jamais eu moins. Madame de Roucy qui en eſt tres-digne abbeſſe, a beaucoup d'eſprit, de vertus & de merite. Elle nous communiqua tout ce que nous pouvions ſouhaiter. Les archives nous furent ouvertes de la meilleure grace du monde. Madame Renée de Lorraine, qui a été abbeſſe de cette maiſon, y a donné un grand luſtre. L'égliſe, le logis abbatial, les cloîtres, & les autres lieux qu'elle a fait bâtir, ſont des monumens qui rendront ſa memoire immortelle à la poſterité. Elle étoit niéce des cardinaux Charles & Louis de Lorraine, & fit ériger ſur leurs cœurs, qui repoſent dans le chœur des religieuſes, une colomne de marbre, ſur laquelle on lit cette inſcription :

D. O. M.

Illuſtriſſimis principibus CAROLO *&* LUDOVICO *à Lotharingia fratribus S. R. E. cardinalibus presbyteris, catholicæ religionis defenſoribus conſtantiſſimis, hanc columnam virtutis ſymbolum, quæ corda eorum tegeret, devotiſſima Renata à Lotharingia abbatiſſa ad æternam cariſſimorum avunculorum memoriam P. P. Anno Domini* M. DC. X.

Obiit Carolus XXVI. *Decembris* M. D. LXXIV.
Obiit Ludovicus XXIX. *Martii* M. D. LXXVIII.

Le cœur du cardinal de Guiſe eſt aſſez proche de cette colonne, avec l'inſcription ſuivante :

D. O. M.

Ludovici cardinalis à Guiſia archiepiſcopi ducis Rhemenſis, primi Par. Franc. Φωγοξατον.

Vivens in corde ſororis vixi, mortuum à ſorore
Hîc condi debui, ut cor cordi redderetur ſuo.
Anno M. DC. XXI. VII. *Kalend. Sextilis.*
Obiit XI. *Kal. Julii eodem anno.*

Il y a encore dans le même chœur des religieuſes une tombe d'une dame de Cormicy, ſur laquelle on lit cette épitaphe :

Cy-giſt madame Comteſſe de Sapigny, qui fut femme monſeigneur Jehan de Cormicy..... Por ly qui Duis en ait mercy. Pater noſter. M. CC. IIII.

L'abbaye de S. Denys de l'ordre de S. Auguſtin, eſt aſſez conſiderable ; mais nous n'y avons rien vû qui merite attention. Il y a dans la bibliothéque quelques manuſcrits, mais de peu de conſequence, la plûpart ſont des livres d'humanitez, & peu anciens. Celle de S. Etienne du même ordre, n'a rien de conſiderable que le nombre des religieuſes, qui eſt de ſoixante.

Pour ce qui eſt de la ville, elle eſt grande & riche. Les édifices ſont aſſez ſimples. L'hôtel de ville eſt neanmoins magnifique ; mais il n'eſt point achevé. Les peuples ſont bons, & portez à la pieté. Il y a quelques années que l'on découvrit un ancien monument à la porte de Mars, que quelques-uns croyent être un arc-de-triomphe érigé en l'honneur de Jules-Céſar, lorſque ſous l'empire d'Auguſte on fit les grands chemins des Gaules. D'autres eſtiment que ce monument n'eſt pas ſi ancien, &

croyent qu'on peut l'attribuer à Julien, qui retournant de ſes conquêtes d'Allemagne, & paſſant par Reims pour aller à Paris, avoit pû le faire conſtruire. Mais tout cela eſt fort incertain. Tout ce qu'on en peut aſſurer, c'eſt que c'eſt un arc-de triomphe élevé après quelque victoire en l'honneur de l'empereur qui régnoit alors, & à la gloire de la ville de Reims. On a fait graver ce monument, & monſieur Coquebert le conſeiller nous en donna une eſtampe, & nous fit l'honneur de nous mener voir cette découverte, qui attire la curioſité des gens ſçavans, & ſur-tout des antiquaires.

Pendant que nous étions à Reims, nous allâmes à l'abbaye d'Igny de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1126. par Raïnalde archevêque de Reims, qui la choiſit pour le lieu de ſa ſépulture, auſſi-bien que Samſon ſon ſucceſſeur. Les premiers abbez qui l'ont gouvernée furent le bienheureux Humbert, qui renonça à ſa dignité pour ſe retirer à Clairvaux, & dont ſaint Bernard a fait l'éloge; Guerric, ſi fameux par ſes pieux ſermons, qui ſont imprimez dans les œuvres de ſon maître ſaint Bernard; Geoffroy, qui avoit été ſecretaire de ce ſaint abbé; & Pierre Monocule, qui fut enſuite abbé de Clairvaux, auſſi bien que ſon prédeceſſeur. Tous les anciens lieux réguliers ſubſiſtent tous entiers. L'égliſe & le dortoire ne ſont que lambriſſez Le cloître, le réfectoire, le chapitre & le noviciat, ſont voûtez. Il y a dans la bibliothéque deux cens dix manuſcrits, les uns donnez par l'archevêque Samſon, les autres preſque tous écrits du temps de la fondation. La plûpart ſont des ouvrages des ſaints peres, entr'autres de S. Cyprien, S. Ambroiſe, S Jérôme, S. Auguſtin, S. Gregoire, S. Léon, S. Proſper, Caſſidore, Claudien, Bede, Raban, S. Bernard. On y voit auſſi une hiſtoire des Normands, & une d'Hibernie. Le prieur qui eſt un homme de merite & ſçavant, nous communiqua tout fort honnêtement. Igny.

Allant de Reims à Igny, on paſſe par le village de Lagery, lieu de la naiſſance du pape Urbain II. que quelques-uns font venir de la maiſon de Châtillon, quoiqu'il fût d'une tres-baſſe extraction. Sa vertu & ſon merite l'ont rendu plus grand, que ſa naiſſance.

Nous retournâmes enſuite à Reims, où nous reſtâmes juſqu'après l'octave du ſaint Sacrement. De-là nous fûmes à S. Baſle, petite abbaye de nôtre congregation, ſituée dans une agreable ſolitude ſur la pointe d'une montagne. On y voit les reliques du Saint dans une belle châſſe d'argent, & une fontaine miracu- S. Baſle.

leuſe, qui ſert de medecine aux malades. On voit auſſi dans la forêt des arbres dont les branches deſcendant juſqu'à terre, forment naturellement un berceau ; avec cela de ſingulier, qu'étant tranſportez ailleurs, ils ne font pas le même effet.

Avenay. L'abbaye d'Avenay, qui eſt à deux lieuës de-là, eſt un ancien monaſtere de nôtre ordre, qui doit ſon origine à ſaint Berte & à ſaint Gombert, dont il conſerve les reliques. Madame de Boufflers, qui en eſt abbeſſe, nous y reçut tres-bien, & nous ouvrit ſes archives avec beaucoup de bonté. Comme l'abbaye eſt dans une ſolitude, elle a eu le moyen de s'etendre beaucoup. L'enclos eſt fort grand, les jardins admirables. Je n'en ai point vû de plus beau dans aucunes abbayes, ſoit d'hommes, ſoit de filles.

Châlons. Nous prîmes enſuite la route de Châlons. Avant que d'arriver à la ville, nous rencontrâmes un homme qui couroit la poſte. Il s'arrêta tout court, & nous demanda ſi nous venions du côté de Reims ; qu'on diſoit que les ennemis au nombre de vingt mille hommes, étoient aux environs. Nous lui répondîmes que nous n'en avions point entendu parler ; & auſſi-tôt il reprit ſa courſe. Mais nous apprîmes le lendemain que le comte Groveſtheim avec deux mille cinq cens hommes, avoit fait une irruption dans la Champagne. Cette irruption cauſa une ſi grande conſternation dans tout le païs, qu'on croyoit être perdu. Elle donna même occaſion à pluſieurs fables : car comme nous venions de l'abbaye d'Avenay, & que nous étions entrez dans le monaſtere, on fit courir un bruit que trois Houſſarts habillez en Benedictins étoient entrez dans l'abbaye, & qu'ils avoient enlevé des ſommes immenſes.

Nous arrivâmes à Châlons le 5. Juin ſur les deux heures après midy, & nous fûmes deſcendre à l'abbaye de ſaint Pierre poſſedée par les RR. PP. de la congrégation de ſaint Venne, qui nous reçûrent avec toute la cordialité poſſible. Après Vêpres, nous fûmes ſaluer monſeigneur l'évêque dans ſon ſeminaire, où il faiſoit faire une retraite à ſes curez. Il nous témoigna beaucoup de bonté, nous introduiſit ſur l'heure dans ſa bibliothéque, nous fit voir ſes manuſcrits, & nous rendit maîtres de tout. Parmi ſes manuſcrits, nous en remarquâmes un de Solin, qui eſt fort beau & fort ancien ; un texte des évangiles d'environ huit cens ans ; un tres-beau ſacramentaire, qui contient beaucoup d'oraiſons ſingulieres, & à la tête duquel on voit un catalogue des évêques de Châlons, qui finit à Gibuin, afin ſans doute de pouvoir réciter leurs noms dans le canon de la meſſe.

Selon

Selon ce ſacramentaire, le clergé devoit toûjours avoir la tête nuë dans l'égliſe durant le carême. Le mercredy-ſaint à l'heure de tierce, l'évêque accompagné de ſon clergé, diſoit les oraiſons ſolemnelles, que nous chantons aujourd'hui le vendredy-ſaint après la paſſion; leſquelles étant finies, il ſortoit de l'égliſe, & y revenoit à la huitiéme heure dire la meſſe. Le jeudy-ſaint de grand matin avant prime, le même évêque avec ſon clergé alloit à l'égliſe de ſaint Meſmin, pour y faire l'abſolution du clergé & du peuple. De-là il alloit à ſaint Pierre, puis à l'égliſe des Lépreux, & enfin à celle de l'Iſle, & faiſoit en chacune la même choſe. A l'heure de ſexte, il revenoit à ſon égliſe cathédrale réconcilier les pénitens. Le vendredy-ſaint tous les prêtres, tant de la ville, que des fauxbourgs, tout le clergé & le peuple, s'aſſembloient dans une égliſe de la ville, où l'évêque indiquoit la ſtation. Là étant aſſemblez, l'évêque ſortoit de la ſacriſtie en ſilence; & étant monté à ſon trône, le ſoûdiacre liſoit une leçon, ſuivie du cantique *Domine audivi*. On diſoit enſuite une ſeconde leçon, puis le trait *Deus laudem meam*; après lequel on chantoit la paſſion, qui étoit ſuivie des oraiſons ſolemnelles. Ces oraiſons finies, deux diacres dépoüilloient l'autel, ôtant le linge qui le couvroit. Après cela, tout le monde ſortoit, & les curez alloient faire le même office dans leurs paroiſſes. A l'heure de Vêpres, on retournoit à l'égliſe faire l'adoration de la Croix. Sur la fin de l'adoration de la Croix, les deux premiers prêtres apportoient de la ſacriſtie le Corps de nôtre Seigneur, & un ſoûdiacre un calice avec du vin non conſacré, qu'ils mettoient ſur l'autel qui étoit nud. L'évêque diſoit enſuite l'oraiſon Dominicale, l'oraiſon *Libera nos*, ſe communioit en ſilence; & après communioit auſſi tous les autres qui vouloient communier. Le ſamedy-ſaint, lorſqu'on avoit baptiſé les enfans, les parrains les recevoient dans des linges, les eſſuyoient, & les habilloient. Ils les preſentoient enſuite à l'évêque, qui les confirmoit. Ils tenoient ces enfans entre leurs bras. Mais ceux qui avoient de l'âge, poſoient leur pied ſur le pied de leurs parrains quand on les confirmoit. On les communioit enſuite à la meſſe: même les enfans, avec cette difference, que les enfans pouvoient prendre le lait de leurs nourrices avant la communion, s'ils en avoient beſoin; au lieu que ceux qui avoient de l'âge, communioient à jeun. Dans l'adminiſtration de l'extrême-onction, on ne prononçoit qu'une forme pour toutes les onctions, conçûë en ces termes: *In nomine Patris, & Filii*,

& Spiritus-ſancti, ſit tibi hæc perunctio olei ſanctificati ad purificationem mentis & corporis.

Le lendemain monſeigneur l'évêque nous ouvrit ſes archives, & nous fit voir pluſieurs antiquitez curieuſes ; entr'autres, l'ancienne livre de pain qu'on diſtribuoit aux chanoines, qui eſt de 44. onces. Le vendredy ſuivant, il nous envoya ſon caroſſe pour nous mener à Sarry, où il nous fit l'honneur de nous donner à dîner. Sarry eſt la maiſon de plaiſance des évêques de Châlons, ſituée à une lieuë de la ville. Les jardins ſont admirables. Ce fut le ſaint évêque Felix Vialart, qui les fit faire pour deux motifs tres-ſaints. Le premier, pour faire gagner la vie à une infinité de miſerables dans un temps de famine. Le ſecond, pour engager les évêques ſes ſucceſſeurs, attirez par la beauté du lieu, à faire réſidence. On dit cependant qu'il en eut après du ſcrupule. Ce grand prélat contribua beaucoup à la réparation de l'égliſe cathédrale, dont on admire le portail, le jubé & l'autel, qui eſt l'ouvrage de la liberalité & de la pieté de monſeigneur le cardinal de Noailles, aujourd'hui archevêque de Paris, & auparavant évêque de Châlons.

Nous tachâmes après d'avoir entrée dans les archives du chapitre. On nous l'accorda enfin, après de grandes inſtances, avec aſſez de peine ; mais d'une maniere, qu'on auroit mieux fait de nous la refuſer : car on nous donna quatre chanoines, plûtôt pour nous obſeder, que pour nous accompagner, qui ne nous permirent pas de rien écrire. On ſe contenta de nous renvoyer à un ancien chanoine appellé monſieur de S. Remy, qu'on diſoit avoir beaucoup travaillé ſur l'hiſtoire de Châlons, & qui pouvoit avoir été aſſez habile. Mais il étoit ſi vieux, qu'il commençoit à radoter ; & tout ce que nous en pûmes tirer, c'eſt qu'il nous montra la théologie manuſcrite du P. de S. Remy Jéſuite ſon frere ou ſon oncle, où dans le traité de la Grace il dit : *De Gratia efficaci videatur Janſenius epiſcopus Yprenſis, ubi multas habet auctoritates S. Auguſtini.* Ce n'étoit pas-là ce que nous cherchions ; ce ſont des matieres dont peuvent s'embaraſſer ceux qui aiment à diſputer.

Nous travaillâmes enſuite dans les abbayes. Celle de S. Pierre eſt la plus ancienne, & la plus conſiderable. Les archives ſont tres-belles, & en tres-bon ordre. La bibliothéque eſt une des meilleures qu'on puiſſe voir en province. Les livres ſont en tres-grand nombre, bien choiſis, bien conditionnez, & rares, ſans parler des manuſcrits. Les abbayes de Touſſaints-en-l'Iſle & de

ſaint Memin de l'ordre de S. Auguſtin, doivent tout ce qu'elles ont de beau à la réforme de la congrégation de France. Tout nous y fut communiqué de la meilleure grace du monde ; & nous reçûmes toute ſorte d'honnêteté tant des ſuperieurs, que des religieux des trois abbayes, ſur-tout de celle de S. Pierre. Monſeigneur l'évêque voulut auſſi que nous viſſions la bibliothéque de ſon ſeminaire. Nous y trouvâmes un pontifical manuſcrit à l'uſage de quelques égliſes d'Angleterre, dans lequel on trouve un dénombrement de toutes les égliſes que l'évêque David avoit conſacrées ; & nous en comptâmes cent quarante-quatre, dont il avoit fait la dédicace depuis 1240. juſqu'à 1249. incluſivement. Je doute fort qu'aucun évêque en ait autant conſacré.

Après avoir reſté huit ou dix jours à Châlons, comblez des honneurs & des honnêtetez de monſeigneur l'évêque, & des RR. PP. de S. Pierre, nous partîmes pour aller travailler ſur les autres abbayes du diocéſe. La premiere qui ſe preſenta à nous fut celle de Viron de la congrégation de S. Vanne, dont le prieur nous fit voir une excellente explication des épîtres de S. Paul, qu'il avoit compoſée, & qui meriteroit bien de voir le jour. De-là nous fûmes à l'abbaye de ſaint Jacques de Vitry de l'ordre de Cîteaux ; & de celle-ci à l'abbaye de Moncé de l'ordre des Prémontrez. Nous trouvâmes dans l'égliſe un tombeau élevé, qu'on croit être celui du fondateur, & une ſimple tombe, ſur laquelle on lit cette épitaphe : *Cy-giſt madame Jehanne de S. Cheron, dame d'Aillebaudieres & du Chaſtellet, qui trépaſſa l'an de grace nôtre Seigneur* M. CCC LXXX. *le premier jour de Septembre. Priez pour l'ame de ly.* De-là nous paſſâmes à Haute-fontaine abbaye de la réforme de l'ordre de Cîteaux. On voit dans l'égliſe deux tombeaux des Seigneurs de Sainte-Liviere. De Haute-fontaine nous fûmes à S. Diſier, où il y a une abbaye de religieuſes du même ordre. L'abbeſſe & les religieuſes avoient été obligées de quitter leur monaſtere, pour ſe retirer à la ville, dans le temps que le comte Groveſtheim fit ſon irruption. Lorſque nous y paſſâmes, les religieuſes étoient déja rentrées ; mais l'abbeſſe étoit encore en ville avec tous les meilleurs effets de ſon abbaye.

L'abbaye de Trois-fontaines eſt à deux lieuës de-là. C'eſt la premiere Fille de Clairvaux, & l'une des plus anciennes maiſons de l'ordre de Cîteaux. Il y avoit auparavant des chanoines réguliers, qui avoient reçû leur fond de l'abbaye de ſaint Corneil Trois-fontaines.

de Compiegne. Guillaume de Champeaux, qui avoit béni ſaint Bernard, & qui étoit ſon ami particulier, déſirant avoir de ſes religieux dans ſon diocéſe, n'eut pas de peine de perſuader à ces chanoines de leur abandonner la place. Les abbez de ſaint Pierre de Châlons, de Cluny & de ſaint Claude, par leurs liberalitez augmenterent conſiderablement le fond : ſi bien qu'en peu de temps l'abbaye devint puiſſante, & en état d'en fonder pluſieurs autres, qui ſont de ſa filiation. Elle eſt encore aujourd'hui fleuriſſante ; & nous y trouvâmes un aſſez bon nombre de manuſcrits : la plûpart ſont des ſaints peres, ſur-tout de ſaint Cyprien, ſaint Hilaire, ſaint Auguſtin, ſaint Leon, ſaint Gregoire. Nous y trouvâmes auſſi un ancien pontifical tres-beau. Le prieur qui étoit docteur de Sorbonne, & fort honnête homme, nous les fit voir tous, & nous ouvrit ſes archives, avec beaucoup d'honnêteté. Il nous fit voir auſſi les dégats que les Houſſarts avoient faits l'année précedente dans ſa maiſon, dont ils avoient brûlé les écuries & la baſſe-cour. Pour éviter un ſemblable malheur, dont il étoit menacé, il faiſoit faire garde par une compagnie de ſoldats.

Cheminon. L'abbaye de Cheminon, qui n'eſt qu'à trois quarts de lieuë de celle de Trois-fontaines, faiſoit la même choſe. Elle eſt de la réforme, & toutes les choſes y ſont en fort bon ordre. Il y a quelques manuſcrits aſſez bons, parmi leſquels nous trouvâmes un ouvrage d'*Adalboldus ad Sylveſtrum papam de Circulo, &c.* Il paroît par les monumens de ce monaſtere, qu'il y avoit autrefois ſoixante religieux, & cent quarante convers.

Sainte Houë. Nous viſitâmes enſuite les abbayes de ſainte Houë, de l'Iſle en Barrois, de Moûtier en Argonne, de Chatrice, de Moiremont, & de Cheri. Celle de ſainte Houë reconnoît pour ſon fondateur Henry comte de Bar, qui la bâtit pour des religieuſes de l'ordre de Cîteaux, & mourut enſuite en la terre-ſainte, où il fut tué pour la foy.

L'Iſle & Moûtier. Les abbayes de l'Iſle & de Moûtier furent d'abord poſſedées par des chanoines réguliers de la congrégation d'Aroës. Peu de temps après leur fondation, elles ſe donnerent à l'ordre de Cîteaux. Il paroît par tous les lieux réguliers de ces deux abbayes, qu'elles ont été autrefois tres-conſiderables : tout y reſſent ſa grande maiſon, ſur-tout à Moûtier, où l'on trouve encore quelques manuſcrits. Nous y vîmes entr'autres un ouvrage en vers de Jean de Garlande, *de myſteriis Eccleſiæ*, dédié à E. évêque de Londres. Il reſte peu d'autres anciens monumens dans cette maiſon. Henry, comte de Vaudemont,

y fut enterré. On y lit ſon épitaphe conçûë en ces termes : *Hîc jacet dominus Henricus menoris, qui fuit comes de Vadimonte. Orate pro anima ejus.* Chatrice eſt une abbaye de chanoines réguliers, dans une ſolitude. Les Peres de ſainte Geneviéve qui l'ont réformée, l'ont toute rebâtie. Celle de Moiremont de la congrégation de S. Venne eſt à deux lieuës de-là. Elle eſt petite, mais elle eſt aſſez jolie & bien bâtie. On y conſerve les reliqees de S. Calocer. L'abbaye de Cheri fut fondée par le chapitre de l'égliſe de Reims pour des religieux de l ordre de S Benoiſt, qu'il tira de la Chalade, & qui peu de temps après ſe donnerent à l'ordre de Cîteaux.

Nous en partîmes le dixiéme Juillet pour nous rendre à Verdun, où nous celebrâmes la fête de nôtre bienheureux Pere ſaint Benoiſt avec nos Peres de S. Venne. Nous fûmes le lendemain ſaluer monſeigneur l'évêque. On dit que c'eſt un fort bon prélat, & que ſon diocéſe eſt bien reglé : mais il ne jugea pas à propos de nous faire voir ſes archives. Nous fiſmes après cela une tentative pour voir celles du chapitre. Nous vîmes monſieur le doyen, qui aſſembla le chapitre, & il conclut à nous donner ſatisfaction. En effet, on nous preſenta auſſi-tôt l'inventaire des titres, que nous parcourûmes, & on nous apporta quatre ou cinq caiſſes que nous leur déſignâmes, dans leſquelles étoit tout ce qu'ils avoient de meilleur. Nous ne perdîmes point de temps ; nous nous mîmes à travailler à l heure même ; & après avoir pris toutes les lumieres dont nous avions beſoin, nous remîmes au lendemain à voir le reſte des archives. Mais quelques chanoines, qui n'avoient point aſſiſté à la déliberation capitulaire, l'ayant ſçû, s'y oppoſerent, & ne voulurent pas même qu'on nous fiſt voir un méchant reſte d'une bonne bibliothéque qu'ils ont venduë. Ils eurent pourtant la bonté de nous faire voir leur tréſor, dans lequel on conſerve deux beaux textes des évangiles ; l'un écrit en lettres majuſcules il y a plus de 900 ans, dont tous les commencemens des évangiles ſont écrits en lettres d'or ſur du velin pourpré ; & l'autre d'environ 700. ans. Ils nous firent voir auſſi un reliquaire, dans lequel ils prétendent avoir du lait de la Vierge : mais un chanoine, homme habile & ſçavant, me dit que c'étoit du lait de vache, bénî en l'honneur de la Vierge par le pape Eugene III. Le lait de la Vierge, que l'on montre en quelqu'autres égliſes, pourroit bien être de cette nature. Ils nous montrerent encore un reliquaire, où, ſelon eux, il y a une épine de la couronne de nôtre Seigneur. C'eſt un morceau de

Verdun.

ronce, tout different des autres épines qu'on voit ailleurs, lesquelles ſont toutes ſemblables, de ſorte que ſi leur relique eſt véritable, il faut dire que toutes les autres ſont fauſſes, & que S. Louis a été trompé lorſqu'il a cru avoir la couronne du Sauveur. A moins qu'on ne veuille dire qu'elle étoit compoſée d'épines & de ronces.

Pour ce qui eſt de l'égliſe cathedrale, elle eſt grande, & couverte de plomb. Il y a quatre clochers aux quatre coins, mais elle eſt baſſe, & ne peut point paſſer pour une belle égliſe. Il y a deux chœurs aux deux extremitez. L'ancien à l'occident & le nouveau où l'on fait l'office à l'orient. L'autre eſt tout ſimple ſans retable. Lors qu'on dit la meſſe, le celebrant après avoir fait la confeſſion va s'aſſeoir, & demeure aſſis juſques à l'offertoire. On met le vin & l'eau dans le calice au commencement de la meſſe, & il n'y a que vingt-cinq ans, que l'oblation du pain & du vin ſe faiſoit encore avec une ſeule oraiſon. On dit que cela ſe pratique encore dans l'égliſe collegiale de la Magdelaine. Le ſoudiacre pendant toute la meſſe ſe tient deſſous la lampe, fort éloigné de l'autre, dont il n'approche qu'à la conſecration pour ſoûtenir la chaſuble du prêtre. L'égliſe de Verdun a cela de particulier, qu'elle ſépare toutes les heures de l'office, de ſorte qu'elle n'en dit jamais deux de ſuite. L'ancien chœur qui eſt à l'occident eſt élevé de neuf à dix pieds de la nef. Il eſt pavé à la moſaïque. L'autel eſt neanmoins tourné vers l'orient, de ſorte que le prêtre diſant la meſſe voit le peuple qui eſt dans la nef. On y fait encore l'office du Vendredy-ſaint, auquel jour les dignitez & les plus anciens chanoines accompagent l'évêque à l'autel & prononcent avec lui la liturgie. La chaire de l'évêque étoit autrefois derriere l'autel d'où il prêchoit au peuple qui étoit dans la nef.

S. Venne. Il y a dans Verdun cinq abbayes, trois de nôtre ordre, une de Premonſtrez, & une de chanoines reguliers. S. Venne eſt la plus conſiderable, & une des plus illuſtres de l'ordre de S. Benoiſt, tant pour les grands hommes, qui s'y ſont ſanctifiez, que pour avoir reformé deux fois toute la France. Au commencement de l'onziéme ſiecle, le ſaint abbé Richard rétablit la diſcipline réguliere dans plus de trente ou quarante des principaux monaſteres, qui communiquerent enſuite aux autres l'obſervance qu'ils avoient reçu de celui de S. Venne. De nos jours le venerable Dom Didier de la Cour de ſainte & heureuſe memoire, prieur du monaſtere a fait revivre le premier eſprit de S. Benoiſt dans près de trois cens monaſteres, & a donné occaſion à l'érection des con-

gregations de S. Venne, de S. Maur, & de S. Placide & à la réforme de l'ordre de Cluny, & cela avec tant de benediction, que la régularité qu'il y a rétablie se soûtient depuis près de six vingt ans dans sa vigueur. L'abbaye de S. Venne respire encore le premier esprit du saint reformateur, qui s'y fait sentir & donne de la veneration à ceux qui y entrent. Le silence, la retraite, la séparation du monde, la modestie & la pieté des religieux repandent une odeur qui embaume tous les environs. Le R. P. Dom Paul Jussi qui en étoit prieur & le R. P. Dom Athanase de la Cour petit neveu du réformateur qui en étoit sous-prieur, nous y reçurent avec toute l'honnêteté & la charité possible. Ils nous firent voir les archives & la bibliotheque qui est excellente. Il y a neanmoins peu de manuscrits; mais ce qu'il y a est tres-bon. Nous y trouvâmes entr'autres une tres-ancienne collection de canon qui contient les decretales depuis le pape Sirice (car il n'y en a point des papes anterieures,) & des conciles: nous y vîmes aussi les actes du concile de Trente recueillis par Nicolas Pseaume évêque de Verdun qui y assista. Tous les lieux reguliers du monastere sont fort propres & fort commodes. On voit à l'entrée du cloître une peinture de l'empereur saint Henri, qui vient soumettre son sceptre & sa couronne, & demander l'habit religieux au saint abbé Richard, & ce saint après lui avoir fait promettre qu'il lui obeïroit, lui commanda de reprendre le gouvernement de ses états avec ces deux vers.

Pertæsus regere Henricus venit ecce regendus.
Vult utrumque abbas, nempè regendo regi.

On conserve encore dans le threſor du monastere la ceinture & la picque de cet empereur, avec une fort belle croix trés-ancienne sur laquelle on lit ces mots *Jesu-Christo crucifixo Herimannus Dei gratia comes fieri jussit.* On y conserve aussi les corps de S. Venne, S. Sanctin, S. Pulcrone, S. Possesseur & S. Madalvée évêques de Verdun. On voit encore dans le jardin une grande tombe sous laquelle sont enterrez huit autres évêques de Verdun. S. Richard faisant travailler à la construction d'une nouvelle église, découvrit leurs tombeaux, & avoit dessein de les transferer dans un lieu plus honorable: mais ces saints apparurent à Patronomatius religieux de la maison, & lui dirent d'avertir l'abbé, que la volonté de Dieu étoit qu'ils attendissent dans ce lieu même la résurrection generale, & qu'il se gardât bien de toucher à leur corps, que pour preuve, il les trouveroit tous avec la main

droite entiere & ſans corruption dans leur gand. Richard ayant ouvert leur tombeau reconnut la verité de ce que Paronomarius lui avoit dit, & ayant refermé leur tombeau, y fit graver ces vers.

Templum Richardus abbas hoc amplificando
Octo pontificum fodiendo juncta ſepulcra
Repperit hic ſubtus, quorum ille decentius horum
Sedem mutare decreverat. Obruit hinc nox:
Dicas ut noſtris permittat ſedibus abbas
Expectare diem Domini. Sibi ſigna ſequentur.
Nulla corruptas noſtras putridine dextras
Noſtris pectoribus verum poſitas manus ipſe
Ornatas albis mane inveniet chirothecis.
Lætus analogium tumulis tunc addidit abbas
Ne quicquam hanc terram pede calcent inverecundo.

L'an mil quatre cens ſoixante on renouvella leur tombe, & on fit poſer ſur leur corps celle qu'on y voit encore aujourd'huy, autour de laquelle on lit ces vers.

Cominus aſtantes agnoſcite quique fideles:
Octo ſenatores hæc hic complectitur ades,
Quos Virduna ſedes meruit ſibi præſidiantes,
O quantus locus es, qui tot ſervas tibi patres!
Per quos tutus ades, per quos gratiſſime fulges.
Ergo ſuas plebes ſalvent huc convenientes,
Laudibus inſtantes ſervent hîc & undique fratres.

Pour S. Richard il fut enterré dans une chapelle, dediée, ſi je ne me trompe, à S. Nicolas. Cette chapelle ayant été detruite, il fut transferé dans l'égliſe ſous un tombeau de marbre; il y eſt encore à preſent aſſez près de la chapelle de ſainte Anne, dans laquelle il y a une figure de cette ſainte d'un prix ineſtimable. Il y a dans toutes les chapelles de la nef des perſonnes de diſtinction enterrées avec des épitaphes fort ſimples, que je rapporteray icy. Dans la premiere, *Godefridus dux & marchio, qui nobis dedit fontagia cum eccleſia.* Dans la ſeconde, *Lethaldus comes & monachus.* Dans la troiſiéme, *Fredericus comes & monachus, qui Barracum nobis dedit.* Dans la quatriéme, *Mathildis comitiſſa Saxoniæ mater Adalberonis . . . . . Herimanni & Frederici comitum . . . .* le reſte eſtoit caché ſous le marchepied de l'autel. Dans la cinquiéme, *Seguinus comes & monachus pater domini abbatis Vualeranni comitis Bretulienſis, qui nobis*

nobis dedit Vvaleſmeiam cum eccleſia. Dans la ſixiéme, *Manaſſes comes de Domno Martino qui inter cetera magnum tapete....* Le R. P. dom Didier de la Cour eſt enterré au milieu de l'égliſe ſous une tombe de marbre noir, ſur laquelle on lit cette épitaphe :

D. O. M. V. M. M.

Piæ memoriæ R. P. Deſiderii à Curia Lotharingi regulæ ſanctiſſimi patris Benedicti reſtitutoris eximii in Gallia, Lotharingia, Burgundia, Arduena, Belgio, Cluniaco, ab anno 1597. *quo tam pium opus hic incepit, ubi tandem in pace ſancta filiis relicta quievit* 14. *Novembris anno ſalutis* 1623. *ætatis* 72. *reformationis* 25. *hoc honoris, amoris & obſequii filialis æternum monumentum hujus domus alumni ponebant* 1634.

Reſpicite quoniam non mihi ſoli laboravi, ſed omnibus fratribus meis exquirentibus diſciplinam SS. patris Benedicti. Itaque cariſſimi inſpicite & facite ſecundum exemplar quod vobis in monte hoc monſtratum eſt. Exod. 25. Eccl. 33.

In omnibus omnes magiſtram ſequantur regulam.
O Deus, benedic ordini ſancto noſtro in pace.
Benedixi eis & erit benedictus.

Je crois que les lecteurs ne ſeront pas fâchez de voir icy une lettre d'un diſciple de ce ſaint homme, qui nous apprend les principales circonſtances de ſes derniers moments. J'en ſuis redevable au R. P. Dom Athanaſe de la Cour ſon petit neveu, qui a bien voulu me la communiquer. La voicy :

MEs reverends peres, & freres tres-chers, à mon retour de la viſite, je me ſuis ſouvenu qu'en vous annonçant la mort de feu nôtre reverend pere ancien que Dieu a voulu; je vous avois promis que lorſque je ſerois de loiſir, je vous écrirois ce que j'ay pû remarquer de ſa maladie pour ma conſolation. C'eſt pourquoy la préſente ſera pour m'acquitter de mes promeſſes, & vous dire que ce ſaint pere, (il faut que je le nomme ainſi & juſtement) tomba malade le ſeptiéme d'Octobre, & dit tout au commencement de ſa maladie qu'il n'en releveroit pas, ce que depuis il repeta pluſieurs fois, encore bien que les medecins & autres luy donnaſſent eſperance du contraire; en effet il ſembloit que Dieu luy avoit revelé ſa mort; voirement un an auparavant, attendu que depuis ce temps-là il ſe diſpoſa extraordinairement pour mourir, encore bien, que

comme chacun ſçait, ſa vie n'eût été autre choſe qu'une tres-belle préparation & diſpoſition à la mort ; de façon que pendant cette année on n'a pû luy faire prendre aucun habit neuf, diſant toûjours à celuy qui luy en préſentoit : mon frere, j'en ay aſſez, graces à Dieu, je n'uſeray pas ceux que je porte, & pendant tout ce temps-là il s'abſtint d'entrer à nôtre cuiſine ; ſi bien qu'ayant beſoin de quelque choſe, il s'y en alloit & frapoit à la porte, demandant ce qu'il deſiroit humblement, & demeuroit à la porte les yeux baiſſez, ne plus ne moins qu'un novice ; attendant qu'on luy donnât ce qu'il avoit demandé, & l'ayant reçu, il ſe retiroit incontinent à ſa chambre, ſans regarder par tout à la cuiſine. Un mois de plus devant ſa mort, commençant quelque abbregé de certain traitté de theologie, il dit aux deux confreres qui écrivoient ſous luy, qu'il eſtoit bien marri de n'avoir commencé plûtôt, d'autant qu'il n'avoit pas aſſez de temps pour l'achever ; & bien qu'il eût accoûtumé de ſe confeſſer tous les jours, ſix mois avant ſa mort il frequenta ce ſacrement avec une diligence & devotion extraordinaire, & avoit tant de reſſentiment de ſes fautes, quoique petites ; qu'une fois luy eſtant arrivé au plus fort de ſa maladie de témoigner quelque petit mécontentement à un confrere qui l'importunoit, luy parlant d'affaires temporelles, il en conçut tant de regret, que pour ſatisfaction de cette faute, ſi toutefois on la doit appeller ainſi, il demeura preſque toute la matinée à genoux devant ſon oratoire, ſuppliant nôtre Seigneur qu'il luy pardonnât : ce que voyant un de ſes infirmiers, & d'ailleurs ſçachant bien, qu'à peine ſe pouvoit-il tenir debout, attendu ſa grande debilité, il le pria de s'aſſeoir, luy diſant, que pour ſa conſolation il luy liroit quelque choſe du nouveau teſtament, à quoy le bon pere répondit : Mon frere, je vous en prie ; car j'ay reconnu qu'il n'y a rien qui m'ait jamais tant conſolé dans mes afflictions que la lecture de la ſainte écriture.

2. *Que ſi pendant ſa vie il avoit été fort amateur de la retraite & ſolitude auſſi-bien que de la lecture & du ſilence, il le fut encore davantage en cette ſienne maladie ; car au commencement d'icelle il eſtoit auſſi ſoigneux de lire & écrire ſelon ſa coûtume en ſa chambre, comme s'il n'eût été aucunement indiſpoſé, & fuyoit tellement les viſites des ſeculiers, que pour cela il ne vouloit ſortir de ſa chambre pour aller à l'infirmerie, quoiqu'on l'en preſſât grandement ; car, diſoit-il, ſi j'y vais je ſeray importuné de viſite, & ſi on ne m'y entretiendra que de nouvelles du monde & diſcours inutiles ; de façon que pour luy perſuader d'y aller, il fallut que*

je luy promiſſe que perſonne ne l'iroit voir que je ne ſçuſſe s'il l'auroit pour agreable, & que j'aurois l'œil à ce qu'on l'entretienne toûjours de choſes ſerieuſes ; & d'autant qu'en mon abſence on y manquoit quelquefois, il fit écrire dans ſa chambre, en groſſes lettres, ces paroles : L'infirme prie ceux qui le viendront viſiter, de ne luy parler d'aucunes affaires du monde, il ſe tiendra bien viſité, s'ils l'ont pour recommandé à leurs ſaintes prieres ; & non content de cela il fit encore écrire ſur la cheminée en lettres plus groſſes, ces mots, Tempus tacendi, tempus loquendi, *montrant par cela combien il deſiroit que ſes enfans fuſſent toûjours amateurs du ſilence & ſoigneux de s'entretenir en leurs conferences de diſcours ſerieux & d'édification, ſur tout dans les infirmeries, fuyant les paroles vaines & legeres, de quoy toûjours il fut fort ennemi.*

3. *La ferveur & dévotion qu'il témoigna fut admirable ; premierement, en ce qu'il ne vouloit prendre aucun relâche pour quoy que ce fuſt, ſinon, en tant qu'il s'y voyoit preſſé par l'obéiſſance, diſant toûjours lorſqu'on luy parloit de manger de la viande, porter du linge & autre choſe ſemblable, qu'il falloit vivre & mourir regulierement : & comme je luy repliquois que cela n'empêcheroit pas qu'il ne le fiſt : Mon pere, me diſoit-il, je vous ſupplie pour l'amour de Dieu, que tant & ſi long-temps que je pourray uſer de nos viandes, & coucher comme j'ay accoûtumé ; qu'on ne me preſſe pas au contraire, parce qu'il faut que les vieux donnent exemple aux jeunes, attendu qu'il s'en trouve parmi nous qui ſeroient bien aiſe d'avoir entre les dents une aîle ou une cuiſſe de chapon. Depuis le commencement juſqu'à ce qu'il s'alitât tout-à-fait, qui fut le dernier d'Octobre, il ne manqua pas de dire la meſſe à la même heure qu'il avoit accoûtumé, à ſçavoir, pendant prime, & cela avec autant de promptitude, que s'il n'avoit pas été malade, en quoy il eſt aiſé de voir qu'il ſe forçoit grandement ; & lorſque je luy repréſentois qu'il ſe faiſoit tort, & qu'il eſtoit expedient qu'il s'en abſtint quelques jours, demeurant clos & couvert dans ſa chambre, à ce que les medecins puiſſent mieux connoître la qualité du mal, il me répondit : Mon pere, je vous ſupplie au nom de Dieu de me donner ce bien & contentement de dire la meſſe, tant que Dieu m'en prêtera les forces, d'autant que c'eſt la plus grande conſolation & le plus grand bonheur qui puiſſe m'arriver au monde. Et un jour s'eſtant diſpoſé pour celebrer, il s'efforça par pluſieurs fois de ſe lever de ſa chaiſe pour s'en aller en la chapelle de l'infirmerie, ce que ne pouvant faire à raiſon que*

la fievre l'avoit grandement debilité la nuit precedente, enſorte que bien ſouvent il eſtoit contraint de ſe jetter ſur ſa couche. Enfin tirant des forces de ſa foibleſſe, il dit à l'un de ſes infirmiers : Allons dire la meſſe, j'eſpere que nôtre Seigneur m'en donnera les forces, comme en effet : car il s'en alla gayement à ladite chapelle & y celebra avec tant de facilité, promptitude & legereté, que c'eſtoit choſe merveilleuſe, ſon miniſtre diacre m'ayant depuis aſſuré qu'il y avoit plus d'un an qu'il ne luy avoit vû dire avec tant de courage & de facilité tant pour faire les genuflexions qu'autre choſe. Il portoit tant de reverence & de devotion à ce ſaint ſacrifice, que les jours qu'il ne pouvoit dire la meſſe, il la vouloit entendre, & eût communié tous les jours, s'il n'en eût été empêché, ne pouvant avaler qu'avec peine les choſes liquides qu'on luy préſentoit. Un jour entendant la meſſe de ſa couche, il pria qu'on le levât & qu'on l'aſſît dans une chaire, pour l'entendre avec plus de reverence ; & comme ſes infirmiers s'en fuſſent excuſez, diſans que cela luy nuiroit, il ne les en preſſa pas davantage pour ne contrevenir à l'obéiſſance, qui veut, diſoit-il, toûjours que les malades obéiſſent à leurs infirmiers : mais comme après cette meſſe on en celebra une autre, il pria les aſſiſtans, que puiſqu'il avoit fait en la precedente ce qu'on avoit voulu, on luy accordât ce qu'il avoit demandé, diſant, qu'il ne falloit oüir la meſſe avec ſi peu de reverence ; ſi bien qu'on fut contraint de luy donner ce contentement, & quand on vint à l'élevation, il pria qu'on le mît à genoux, pour faire honneur à ſon Créateur ; & quant aux heures canoniales, jamais il ne les a obmiſes non plus que celles de nôtre-Dame, quoiqu'elles ne fuſſent d'obligation, juſqu'à ce qu'on l'alitât tout-à-fait & qu'il n'eût plus de force pour les réciter, priant au reſte le plus ſouvent qu'on les récitât auprès de luy, auxquelles il ſe rendoit ſi attentif, qu'un jour entendant les veſpres, comme il arriva que l'un des deux qui les récitoit, cedant à ſon compagnon par honneur pour dire le Pater noſter, *ce bon pere penſant qu'ils s'oubliaſſent, dit tout haut le* Pater noſter, *& neanmoins à le voir il ſembloit qu'il eſtoit endormi. Il recevoit tant de contentement en la lecture de la ſainte écriture, que la premiere choſe qu'il me demanda au commencement de ſa maladie, fut que la lecture ne luy manquât jamais auprès de luy, & nommément celle du nouveau teſtament, de façon que pour le contenter il falloit la luy lire preſque continuellement tant de jour que de nuit, en quoy il ſe rendoit ſi attentif, que le plus ſouvent il reprenoit le lecteur lorſqu'il failloit, & diſoit un jour : J'ay peur*

que je ſeray puni à l'au re monde pour avoir pris tant de contentement à lire & entendre lire la ſainte écriture, par fois auſſi il faiſoit chanter auprès de luy, & entr'autre choſe le Stabat mater doloroſa *avec le répons, qui commence :* Vidi Dominum facie ad faciem, *luy-même chantant, & reprenoit celuy qui chantoit lorſqu'il failloit, diſant, qu'autrefois il avoit pris un ſingulier plaiſir à chanter ce répons. Quant à la ferveur & devotion qu'il témoignoit lorſqu'il reçut ſon viatique & l'extrême-onction, on ne la peut dignement expliquer : car à l'égard du viatique il voulut qu'on l'habillât de tous ſes habits monaſtiques, & puis qu'on le levât pour entendre la meſſe qui ſe diſoit à la chapelle de l'infirmerie, & pria qu'au temps de l'élevation on le mît à genoux, ce qu'on fit pour le contenter : & combien qu'on eût beaucoup de peine à le tenir en cette poſture, attendu ſon extrême foibleſſe ; quand il vit élever la ſainte hoſtie, il fit un tel effort à la nature, qu'il ſembloit qu'il n'eût aucun mal, & qu'il voulût s'élever vers nôtre Seigneur : cette meſſe eſtant dite, & les religieux venant en proceſſion pour le communier, il pria derechef qu'on le mît à genoux, & y demeura durant tout le temps des ceremonies accoûtumées en l'adminiſtration de cet auguſte ſacrement, & ſur la fin il demanda pardon auſdits freres ſe recommandant à leurs prieres, & benit tant les préſens que les abſens ; depuis il pria le reverend pere preſident & le conjura de luy donner le ſacrement de l'extrême-onction lorſqu'on verroit qu'il ſeroit temps, priere qu'il réitera ſouvent ; ſi bien que le jour qu'il le reçut, comme je luy eus demandé s'il ne ſe ſouvenoit pas bien de cette priere & ſupplique qu'il avoit faite au R.P. il me répondit, oüi, je m'en ſouviens fort bien, & derechef je demande ce ſacrement pour l'amour de Dieu, ſi on juge à propos de me le donner maintenant, à quoy répondant que le plûtôt ſeroit le meilleur ſelon l'avis des medecins, il repartit : Dieu ſois beni ; & puis levant les yeux au ciel, il dit d'une ferveur & devotion admirable. O mon Dieu, je vous remercie de la grace & faveur ſinguliere que vous me faites en ce que je reçois tous mes ſacremens avec un ſain & entier jugement. Après luy demandant ſi je ferois venir ſon confeſſeur, il me dit : hé, mon pere, je vous prie de m'entendre en confeſſion pour la derniere fois : s'eſtant confeſſé il me pria d'aviſer qu'on n'obmît aucune ceremonie accoûtumée en l'adminiſtration de ce ſaint ſacrement, ce que je luy promis, & il le reçut avec une tres-grande devotion, répondant à tout, voire même aux proteſtations, & ſi à propos, qu'on eût dit qu'il liſoit dans le livre ; & comme*

on reportoit la ſainte huile à l'égliſe, il me dit, qu'entr'autre choſe il luy ſembloit que les rubriques portoient, qu'il falloit lire la paſſion auprès des malades, & par ainſi qu'il me ſupplioit qu'on la lût, laquelle depuis il fit encore lire pluſieurs fois, témoignant en recevoir beaucoup de contentement.

4. *Il me pria de mettre par écrit certaines oraiſons qu'il deſiroit que l'on recitât ſouvent auprès de luy, à ſçavoir,* Domine Jeſu-Chriſte Filii Dei vivi pone paſſionem, *& ainſi qu'elles ſe trouvent dans les heures de la Croix; la ſeconde,* Anima Chriſti ſanctifica me, *& puis les trois hymnes de nôtre Dame avec* Stabat mater doloroſa, *& l'hymne des complies de careſme, qui commence,* Chriſte qui lux es & dies, *ſelon qu'il eſt porté dans l'ancien breviaire de Caſſien, me priant que l'on n'obmît pas ces paroles lors même qu'il tireroit à la fin, que pour la derniere on recitât le dernier hymne,* Chriſte qui lux es & dies, *& ainſi que l'on fiſt en telle ſorte que ſi-tôt que l'on eut achevé le dernier verſet d'iceluy, il rendit le dernier ſoupir, en quoy il ſemble que ce bon pere avoit prévû qu'il mourroit comme il fit, ainſi que je diray cy-après à l'heure de complies, & à raiſon qu'il ne ſçavoit pas entierement par cœur la ſuſdite priere* Anima Chriſti, *il pria un de nos confreres de la reciter d'une voix intelligible auprès de luy, afin qu'il la pût apprendre par cœur pour ſa conſolation; auſſi recevoit-il un grand contentement entendant reciter ou chanter* Stabat mater; *ſi bien qu'une fois il dit à un qui recitoit les ſuſdits hymnes, qu'il ne ſçavoit ce qu'il leur pourroit rendre pour reciproque, attendu le plaiſir qu'il en recevoit.*

5. *Et pour ce qui eſt de l'humilité, ſi ce bon pere l'avoit pratiquée pendant ſa vie, il la pratiqua encore mieux au temps de ſa mort, parce qu'il ne put entendre la moindre parole au temps qu'elle fut à ſa loüange ſans tourner incontinent la teſte & impoſer ſilence, ou faire autre ſigne par lequel il témoignoit que ce qu'on luy diſoit ne luy agreoit pas, donnant toûjours l'honneur à Dieu de tout ce qu'il avoit fait, notamment pour la réforme; & prenant ſujet de ſe mépriſer & confondre des loüanges que luy donnoient les perſonnes de marque auxquelles il ne vouloit donner ſa benediction, quoiqu'ils l'en priaſſent, & nonimément s'ils eſtoient prêtres, ſinon avec grande répugnance, diſant à un chacun: monſieur,* major non benedicitur à minore, *c'eſt à vous, s'il vous paît, de me benir, comme je vous en prie. Sortant une fois de convulſion je le priay de faire un petit mot d'exhortation à l'aſſiſtance, il répondit: Puiſque vous l'avez pour agreable, ſi j'avois quelque*

pouvoir ſur vous, je vous défendrois par toute ſorte d'excommunication, qu'après ma mort vous n'ayez à parler en bien de moy, attendu que j'ay mené une vie commune devant le monde & fort pechereſſe devant Dieu, ce que déja il m'avoit fait donner par écrit, afin d'en aviſer après ſa mort les ſuperieurs & religieux de nôtre congrégation : Car, diſoit-il, frere Didier n'a rien fait qui merite loüange ; & néanmoins il s'en eſt trouvé qui ont dit devant certains grands ſeigneurs : Frere Didier a fait ceci, Frere Didier a fait cela. Mais qu'a-t-il fait, Frere Didier ? rien qui vaille, ſinon qu'il a été un peu grave, & un peu retenu ; & voilà tout. Et pour montrer combien il abhorroit toute ſorte de jactance, il nous diſoit : Mais que ſert-il de dire, nous avons des beaux eſprits, nous avons des bons religieux ? cela ne ſert de rien, mes freres ; je vous recommande l'humilité, l'obéiſſance & le ſilence. Et de peur qu'on ne crût que durant cette convulſion il eût eu quelque viſion, il diſoit : Ne penſez pas que j'aye vû quelque choſe ; non, je n'ai rien vû, & ſi je ne vois rien, combien que problablement on pouvoit croire le contraire : mais c'étoit ſon humilité qui le faiſoit parler ainſi, & tenir caché ce que Dieu lui communiquoit, comme ſouvent on s'en eſt apperçû pendant ſa maladie, faiſant ſemblant, par exemple, d'être aſſoupi, lorſqu'il étoit plus récolligé & uni avec Dieu. Voyant certains ſuperieurs qui quittoient leurs maiſons pour le venir viſiter, s'acquittant en cela de leur devoir, il diſoit avec un grand mépris de ſoy-même : Eſt-il poſſible que pour le moindre & indigne de la congrégation, on prend tant de peine ? Helas ! on montre bien en cela qu'il y a parmi nous acception de perſonnes. Et dautant qu'il appréhendoit qu'après ſa mort on ne mît quelque choſe ſur ſon tombeau qui ne lui aggréoit pas, il me fit donner par écrit ce qu'il déſiroit qu'on y mît, remettant le tout néanmoins à ma volonté ; à ſçavoir : Hîc jacet Frater Deſiderius, à Curia religioſus hujus monaſterii, qui obiit die..... & cujus anima veſtris precibus commendatur.

6. *Touchant ſa patience, elle fut telle, que jamais devant ſa maladie on ne l'entendit ſe plaindre en façon quelconque, combien qu'il endurât beaucoup, & ſur-tout une grande chaleur, avec une grande ſéchereſſe & débilité extrême, outre que d'ailleurs il prenoit fort peu d'alimens ; en ſorte que pendant ſa maladie, qui dura cinq ſemaines & davantage, il ne mangea point le gros d'un œuf de chair, & fut quatre jours devant ſa mort ſans prendre choſe quelconque, ſinon un bien peu de vin fort trempé, dont on*

lui rafraîchiſſoit la langue avec une plume. Et s'appercevant le plus ſouvent que nous étions en peine de le voir en cet état, il nous diſoit d'une face riante en nous conſolant : Mes freres, je vous ſupplie de n'être point en peine de moy, dautant que je ſuis bien, & ai davantage que je ne merite : ce me ſera beaucoup d'allegreſſe, ſi vous daignez toûjours avoir ſoin de moy en vos prieres. Depuis ſa maladie, il déclara ce que depuis un an il avoit toûjours tenu caché, ſçavoir que ſa fiévre l'avoit toûjours travaillé, parce qu'ordinairement il reſſentoit en ſe levant des petits friſſons, & après matines il enduroit une chaleur. Un jour priant qu'on le tournât ſur ſon côté, dautant que pour avoir demeuré long-temps couché ſur ſon dos, il l'avoit (diſoit-il) tout écorché, on lui répondit que ſelon l'avis des medecins, il y avoit bien du danger de le remuer ; c'eſt pourquoi il n'en parla plus, & dit que tres-volontiers il demeureroit en cette poſture pour l'amour de Dieu.

7. Il ſe montra toûjours ſi obéïſſant tant à ſes infirmiers, qu'à ſes medecins, qu'il ſe laiſſoit gouverner ne plus ne moins qu'un enfant, & prenoit tout ce qu'on vouloit, combien qu'il y reſſentît beaucoup de peine & répugnance, & que même il prévoyoit que toutes les drogues qu'on lui donnoit ne lui ſervoient de rien. Si bien qu'une fois il me dit : Or ſus, mon Pere, j'ai fait tout ce qu'on a voulu, & néanmoins je ne reſſens aucun allégement, ſinon de la lecture & des prieres que font nos confreres auprès de moy.

8. Pour ſa réſignation à la divine volonté, il n'eſt ja beſoin d'en parler, attendu qu'elle fut telle, qu'un jour me diſant : Hé bien, mon Pere, que ferai-je maintenant ? Je répondis : Mon Reverend Pere, il faut que vôtre Reverence continuë à ſe tenir toûjours bien réſignée à la volonté de Dieu. Il me répliqua : Cela va bien ; mais j'entend pour telle choſe, que je paſſe ſous ſilence, & qu'il me déclara.

Quant à la pauvreté, il imita ſaint François, ou pour mieux dire le Fils de Dieu, en ce qu'il dit à l'un de ſes infirmiers, qu'il eût bien déſiré mourir tout nud. Et en effet, ſortant d'une convulſion, quoiqu'il ſe ſentît fort foible, & qu'à peine il ſe pût tenir ; néanmoins s'évertuant, & faiſant un effort à la nature, il ſe mît en devoir d'ôter ſa chemiſe ; & de fait il l'ôta, ſans que jamais on l'en pût empêcher. Et craignant de mourir proprietaire, il me dit une fois : Mon Pere, je vous ai ſouvent prié d'une choſe, de laquelle je vous ſupplie encore maintenant. Et

quoi,

quoi, lui dis-je ? Mon R. P. c'eſt (repliqua-t-il) que vous alliez à ma chambre, & que vous viſitiez bien par tout ; enfin, que vous preniez tout, ſans laiſſer un petit papier, de peur que je meure proprietaire. Au reſte, j'ai donné à mes parens quelques petites images de papier, & penſe l'avoir fait avec vôtre avis & conſentement ; néanmoins je laiſſe à vôtre volonté de les repeter, ſi vous le trouvez bon.

10. *Mais que dirons-nous de ſa foy, laquelle fut ſi grande, que ſortant d'une convulſion, & voyant qu'on lui preſentoit le crucifix, comme ſi à l'heure même il eût dût rendre l'ame, il dit en nous conſolant :* Quis eſt qui vos conturbat ? *s'appercevant bien que nous étions tous étonnez & penſifs de le voir en cet état,* Tota anima meâ in me eſt ; *je ſuis auſſi quiete & tranquile que je l'étois avant le dîner : ſi bien que je vois que par la grace de Dieu, je ne ſçaurois avoir une plus grande foy que celle dont je joüis à preſent. Car je crois tout ce que doit croire un bon chrétien, & un vrai religieux. Voilà pourquoi il me pria qu'après ſa mort, que je fiſſe graver ſur une lame de plomb, ou bien ſur une pierre, ces paroles de Job :* Credo quod Redemptor meus vivit, *juſqu'à ces mots incluſivement,* poſita eſt hæc ſpes mea in ſinu meo ; *& qu'on les appliquât, comme on a fait, ſur ſa poitrine. Et afin de ſe confirmer davantage en cette foy, il lût au commencement de ſa maladie le Catéchiſme de Bellarmin, diſant que c'étoit pour ſe rémemorer de plus en plus ce qu'il croyoit fermement des ſacremens & autres choſes de la foy, comme pour ſe diſpoſer plus particulierement à la mort.*

11. *Son eſperance auſſi ne fut pas moindre ; car le plus ſouvent, comme je lui demandois comment il ſe trouvoit, il me répondoit : J'attends la miſericorde de Dieu. Et donnant un jour la raiſon de ce qu'il m'avoit fait bailler par écrit, ſçavoir qu'il eût bien déſiré, ſi je le trouvois bon, d'être enterré entre les deux pulpitres du chœur, ou bien en la chapelle S. Richard, qui eſt au cloître ; c'eſt parce (diſoit-il) que pendant ma vie j'ai reçû tant de contentement entendant les novices & nouveaux profez chanter les loüanges de Dieu, que je déſire joüir encore de la même conſolation après ma mort : ou bien je déſirerois être mis à S. Richard, parce que j'eſpere en Dieu, qu'en la réſurrection generale je reſſuſciterai parmi les cendres de ce ſaint Pere.*

12. *Et à l'égard de ſa charité envers le prochain, elle parut premierement, en ce qu'au commencement de ſa maladie il ne vouloit point ſortir de ſa chambre pour aller à l'infirmerie, crai-*

quant d'incommoder deux autres malades qui y étoient ; & jamais n'y fus allé, si je ne lui eusse assuré, qu'il seroit aussi commodément ailleurs qu'il seroit à la chambre où je le désirois mettre ; & quand il y fut, il demandoit souvent comment ces malades se portoient ; & sortant une fois de convulsion, il les voulut voir, & leur presenta la main avec une grande bienveillance, puis leur donna sa benediction. Il avoit tant de compassion de ceux qui l'assistoient pendant sa maladie, que le plus souvent il les prioit de se reposer, & leur disoit : Helas, mes freres ! que vous sçaurois-je rendre pour tant de peines que vous prenez à mon occasion ? Et quant aux séculiers de sa connoissance qui le venoient voir, il ne manquoit pas de leur dire leur verité, & assenoit si bien en peu de mots, qu'on n'en a vû pas un sortir d'auprès de luy, que fort content & la larme à l'œil, témoignant par là que Dieu leur parloit par la bouche de ce bon Pere, & pénétroit au plus profond de leur conscience. Cette même charité lui faisoit appréhender qu'on ne se relachât après sa mort en l'observance réguliere, de quoi il parloit fort souvent avec un grand ressentiment. Quant à l'amour de Dieu, il en faisoit à tout coup des actes, tantôt disant : Mon Dieu, pour l'amour de Dieu, je veux ceci ou cela ; tantôt priant quelqu'autre d'en produire en son nom, disant que cela lui donnoit tant de contentement ; & toûjours il fut si uni avec Dieu, que continuellement il étoit ou priant, ou méditant, ou entendant lire, toûjours avec un jugement si sain & entier, que nonobstant le défaut d'aliment & l'ardeur de la fiévre qui le travailloit, jamais il ne s'abstint de parler fort intelligiblement jusqu'à la mort : sinon que le jour qu'il mourut, on avoit beaucoup de peine à l'entendre ; en sorte que d'un mot qu'il disoit, il falloit en deviner les conceptions. Comme par exemple, repetant souvent tragedie, on lui dit : Hé, mon Pere, nous entendons bien ce que vôtre Reverence veut dire. N'est-il pas vrai qu'elle nous veut apprendre & enseigner par ce mot, que cette vie n'est autre chose qu'une tragédie, & que vous avez joüé vôtre personnage de religieux sur le théatre de ce monde ? A quoi baissant la tête, il répondit : Ouy ; & plusieurs autres semblables, montrant par là comme toûjours son esprit étoit rempli de saintes conceptions. Et pour preuve de l'amour qu'il portoit à JESUS-CHRIST crucifié, un jour il advint que sortant d'une convulsion, qui dura fort long-temps, & en laquelle il fut travaillé, en sorte que pour sa grande débilité qui lui en resta, à peine pouvoit-il parler & se remuer, ouvrant les yeux, & re-

gardant la croix qui étoit au pied de son lit, laquelle étoit fort pesante, il fit signe qu'on lui donnât ; & la prenant, il l'appliqua tout seul contre sa poitrine ; puis la bouche collée contre l'image, laquelle il tenoit embrassée, les bras croisez & d'une bonne grace, il récita tout seul d'une voix pleine & fort intelligible l'oraison susdite, qu'il m'avoit tant recommandée, sçavoir Domine Jesu-Christe Fili Dei vivi pone passionem ; & à la fin de laquelle il me pria de l'aider à réciter, Anima Christi sanctifica me : dautant qu'il ne la sçavoit par cœur, & la disant avec moy, il baisoit à chaque verset fort devotement son Crucifix, lequel par après il fit donner à l'un de nos confreres qui étoit au pied de sa couche, le priant de faire la même que luy, & disant qu'il étoit fort aise & consolé quand ses confreres embrassoient la croix. Le lendemain forsant d'une convulsion, il fit encore le même ; & lorsqu'il étoit éveillé, il avoit presque toûjours les yeux fichez sur ce Crucifix, aussi-bien que sur une image de Nôtre-Dame qui étoit devant luy, & à laquelle il a toûjours témoigné une singuliere devotion : ce qui se peut colliger de ce qui a été dit, & de ce qu'il pria en particulier l'un de nos confreres, que quand il le verroit tirer à la fin, il recitât souvent : Maria mater gratiæ, mater misericordiæ, &c.

13. Sa fiévre se changea en continuë cinq ou six jours avant sa mort ; & le jour qu'il mourut, qui étoit le quatriéme Novembre, il fut souvent accueilli de convulsions, à la fin desquelles ouvrant les yeux, & nous regardant amoureusement, il disoit, ou montroit par signes, qu'on ne fût point en peine de luy, & qu'il étoit bien. Sa derniere convulsion le prit sur les quatre heures du soir, & le tint jusqu'à ce que l'on eut récité les prieres accoûtumées en la recommandation de l'ame, avec les oraisons susdites, qu'il avoit tant recommandées : si bien que si-tôt qu'on eut achevé (ainsi que j'ai déclaré cy-dessus) le dernier verset de l'hymne Christe qui lux es & dies, il expira, & rendit fort doucement sa bonne ame, pour aller jouïr, comme nous croyons, de l'ample récompense que Dieu lui avoit préparée.

14. Le corps étant lavé & accommodé, on le mit aussi-tôt dans la chapelle de l'infirmerie, où il demeura toute la matinée jusqu'environ le midy, & ce pour la commodité du peintre que je fis venir pour le tirer, lequel par parenthese n'a pas si bien réüssi, qu'un autre que je fis venir pour le tirer dans l'église. Sur le midy on porta ledit corps à l'église, afin de l'exposer au peuple, qui accouroit de tout côté à grande foule : si bien que l'on fut contraint de

le mettre au-dedans du baluſtre de nôtre bienheureux Pere ſaint Benoiſt ; où tous ceux qui le voyoient diſoient n'avoir jamais vû un ſi beau mort. Et en effet, il étoit tres-beau : car c'eſt une choſe tres-aſſurée, & de quoi pluſieurs dépoſeroient avec moy, s'ils en étoient requis, que ſa face changea depuis qu'on l'eut porté à l'égliſe, & devint toute vivante : de quoi le ſuſdit ſecond peintre m'a depuis aſſuré, & dit que pendant le temps qu'il ſe mît à le tirer dans l'égliſe, il s'appercevoit que ſa face ſe changeoit, de quoi il demeura fort émerveillé, encore plus empêché, avec toute ſa diligence & ſon induſtrie, de le tirer : combien que ſur la fin des vigiles, il s'étudiât aucunement de le peindre comme elle paroiſſoit ; mais encore n'eſt-ce rien en comparaiſon de ce qui en étoit.

15. *Comme après les vigiles on eut porté ledit corps en proceſſion au milieu de la nef, ce fut choſe merveilleuſe que de voir la devotion du peuple, qui l'aborda inconſinent, les uns lui baiſant les mains, les autres faiſant toucher leurs heures & chapelets à ſes habits, pour ne parler de ceux qui même lui ont coupé des cheveux, non plus que nos confreres qui lui changeoient à tout moment de calotte. L'encenſement fait, & autres cérémonies achevées, on le porta dans le chœur, où il fut enterré honorablement entre leſdits pulpitres, ſelon qu'il l'avoit demandé. Et avant de le mettre en terre, ce fut encore choſe merveilleuſe de voir la pieté & devotion, non-ſeulement de nos confreres, mais encore d'autres religieux, Capucins & Récollets, qui fendoient la preſſe, & s'approchoient pour le baiſer. Et après que les RR. PP. de ſaint Nicolas & moy deſcendans dans la foſſe l'eûmes embraſſé, & mis dans un tres-beau cercueil de pierre fait en ovale, que l'on avoit trouvé, encore nous preſenta-t-on des chapelets pour faire toucher à ſes habits ; l'on renverſa ſur ſa poitrine une pierre, en laquelle on avoit gravé, pour memoire de ſa proſperité, ce qui s'enſuit....*

Et tout le cercueil étant couvert, on le cimenta fort proprement tout à l'entour. Et depuis ſon enterrement, j'ai appris qu'à l'heure de midy, qui fut le temps (comme dit eſt) qu'on expoſa ſon corps en la chapelle de nôtre Pere ſaint Benoiſt, plus de cinquante perſonnes virent une étoile ou flambeau ardent ſur nôtre égliſe ; & pluſieurs non-ſeulement de nos confreres, mais auſſi des externes, tant religieux, que ſéculiers, m'ont preſſé d'avoir de ſes reliques ; en quoi j'ai tâché de ſatisfaire à leur devotion. Mais la plus belle relique qu'il nous a laiſſée, c'eſt de ſa bonne vie, ce ſont de ſes vertus qu'il a ſi bien pratiquées, & en ſa vie & en ſa mort, leſquelles je ſupplie nôtre Seigneur nous faire la grace

de bien ſuivre & imiter ; en quoi, comme je crois, ce ſaint Pere nous aidera beaucoup, attendu les promeſſes qu'il a faites, que ſi Dieu lui faiſoit miſericorde, & l'introduiſoit en ſa gloire, il auroit un ſoin particulier de le prier pour nôtre congrégation, & notamment pour ceux qui l'avoient aſſiſté & viſité pendant ſa maladie, de quoi pluſieurs, à ce que je vois, ſentent déja des effets.

L'abbaye de S. Ayric n'eſt pas ſi conſiderable ni ſi ancienne que celle de S. Venne, mais elle a le bonheur d'avoir conſervé juſqu'à preſent des abbez reguliers. Elle fut fondée vers l'an 1037. par Rembert évêque de Verdun, & poſſede les ſacrées reliques du ſaint dont elle porte le nom. S. Ayric

Celle de S. Maur fut fondée par l'évêque Haimo pour des religieuſes Benedictines, qui dans la ſuite des temps éprouverent le ſort de la fragilité humaine. Elles ſe relâcherent tellement de leur premiere ferveur, qu'elles n'avoient preſque plus de regularité au commencement du ſiecle paſſé. Comme le relâche eſt ordinairement ſuivi de la pauvreté & de la miſere, elles étoient réduites à neuf ou dix religieuſes, qui à peine avoient de quoy vivre. Mais l'exemple du R. P. Dom Didier de la Cour & des religieux de S. Venne les ayant reveillées de leur aſſoupiſſement, elles réſolurent de ſe réformer vers l'an 1609. & afin d'être conduites par de bons guides dans la voye qu'elles vouloient ſuivre, elles obtinrent des bulles du pape pour être toûjours dirigées par les religieux de ce monaſtere. Ces peres l'ont fait juſqu'à preſent avec tant de benediction, & les ſemences de régularité qu'ils ont jettées dans cette communauté, ont ſi heureuſement fructifiées, qu'elle peut ſervir de modele aux autres maiſons religieuſes, vivant dans une exacte obſervance, ſans s'être relâchées d'un ſeul point depuis plus de cent ans. Elle eſt compoſé aujourd'hui de quarante religieuſes qui ſont fort à leur aiſe, bien bâties, & qui n'éxigent aucune dote des filles qu'elles reçoivent. S. Maur.

L'abbaye de S. Paul eſt plus ancienne : Elle fut d'abord fondée pour des Benedictins, qui la poſſederent juſqu'au douziéme ſiecle, que S. Bernard la fit donner aux Premontrez. Ils la regardent aujourd'hui comme une des meilleures & des plus riches maiſons de leur ordre. S. Paul.

Celle de S. Nicolas des Prez ſituée ſur le bord de la riviere n'a pris ſon commencement que dans le treiziéme ſiecle. Elle obſerva d'abord les conſtitutions de S. Victor. Aujourd'hui elle garde celles de la congregation de nôtre Sauveur, érigée par le S. Nicolas des prez.

P. Pierre Fourrier curé de Matincour, qui réforma les chanoines réguliers de Lorraine vers l'an 1630. Elle conserve aujourd'hui le premier esprit de son réformateur. Le prieur nous fit un grand accueil, & nous communiqua de bonne grace tout ce qui regardoit sa maison & quelques autres de sa congregation.

Il y avoit encore autrefois dans Verdun une petite abbaye de chanoinesses regulieres, qui portoit le nom de S. Louis. Mais comme elle étoit fort pauvre, elle fut supprimée, les Minimes possedent aujourd'hui l'église. Du reste il n'y a rien dans Verdun de remarquable, que l'église des religieuses de la congregation bâtie sur le modele de celle du Val de grace, elle est magnifique, & peut passer pour une des plus belles qu'on puisse voir en province.

Metz. Aprés avoir travaillé quinze jours à Verdun, nous allâmes à Mets l'une des plus grandes villes du royaume, où nous restâmes trois semaines. Nous descendîmes à l'abbaye de S. Arnoul, où le R. P. Dom François Jobal qui en étoit prieur, & tous les religieux nous reçurent avec la plus grande cordialité du monde. Le lendemain le R. P. prieur nous fit la grace de nous presenter à monseigneur l'évêque de Mets & aux principeaux du chapitre. Ils nous reçurent tous fort gracieusement. Le prélat nous fit ouvrir ses archives, & les chanoines leur bibliotheque, composée de quelques anciennes éditions & de quelques manuscrits. Quoiqu'on en ait enlevé les meilleurs, pour leur donner place dans la bibliotheque de monsieur Colbert; il en reste neanmoins encore quelques-uns, qui ne sont pas indifferens. Nous y vîmes entr'autre une trés-belle bible de sept ou huit cens ans; les grands & les petits prophetes écrits en lettres Saxone, un trés-beau sacramentaire, des actes des martyrs, plusieurs grands legendaires d'une beauté charmante, un Virgile avec des notes de plus de huit cens ans, & plusieurs ouvrages de medecine. Monsieur de Labatie qui en avoit la garde, monsieur de Serron & monsieur de Cisé nous firent tout voir d'une maniere fort obligeante. Ils nous firent ensuite admirer la beauté de leur église, qui cede en délicatesse à fort peu d'église du royaume. On dit que ce fut Thieri II. évêque de Mets, qui la fit commencer vers l'an 1000. & qu'étant demeurée fort long-temps imparfaite, l'évêque Ademar fit publier en 1324. des indulgences pour la faire continuer. Cependant la nef ne fut achevée qu'en 1480. Pour lui rendre le chœur semblable le chapitre se taxa volontairement vers l'an 1500. Henry de Lorraine évêque de Mets y contribua de

ſon côté ; mais étant mort en 1505. & Jean de Lorraine ayant été pourvû de l'évêché dans un tres-bas âge, on en donna l'adminiſtration au chapitre, qui employa la troiſiéme partie du revenu à la fabrique de l'égliſe, qui fut enfin achevée en 1519. Elle eſt faite en croix qui traverſe le chœur, la nef a 227. pieds 7. pouces de longueur, 47. pieds de largeur, & 133. pieds de hauteur. Le chœur 51. pieds 6. pouces de longueur, 45. de largeur. Le ſanctuaire juſqu'à l'autel du théſor qui eſt dans le fond 59. pieds 2. pouces de longueur ; de ſorte que la nef, le chœur, & le ſanctuaire ont 338. pieds 3. pouces de longueur, à quoy ajoûtant le derriere du chœur, l'égliſe a 373. pieds de longueur. L'architecture eſt toute gotique, mais belle, on admire ſur tout la voûte du milieu de la croiſée ſur le chœur, qui eſt tres hardie. On y voit une étoile entre les ogives à 8. rayons, l'angle où la pointe deſquels eſt appuyée ſur les quatre arcs doubleaux de la voûte, & ſemble être hors d'œuvre. Les collatéraux n'ont de hauteur que 44. pieds, & de largeur 22. pieds deux pouces, au-deſſus deſquels regne une plate forme. Toute l'égliſe eſt percée à jour de grandes fenêtres, & en ſi grand nombre que je doute fort qu'aucune égliſe de France l'égale en delicateſſe. Dans la nef on voit un vaſe de porphire d'une grandeur prodigieuſe, qui ſert de fonts baptiſmaux.

Comme l'égliſe de Mets eſt tres-ancienne nous eûmes la curioſité de voir les ceremonies. Nous choiſiſmes pour cela le jour de l'invention de S. Eſtienne, qui en eſt patron. L'évêque officia, & aprés prime le chœur le fut prendre ſolemnellement dans ſon palais épiſcopal, & l'amena en proceſſion dans l'égliſe. Entré dans le chœur il commença dans ſa place l'heure de tierce par l'*Avé Maria* qu'il dit tout haut & le *Deus in adjutorium*. Il alla enſuite à la ſacriſtie s'habiller pendant qu'on chanta tierce. Il vint à l'autel accompagné du diacre & du ſoûdiacre, de deux prêtres en chappes, de deux autres prêtres en chaſubles, & de ſix eccleſiaſtiques en tuniques, dont les deux premiers portoient deux croix proceſſionales. Tous ces miniſtres ne font aucune fonction à l'autel, le diacre & le ſoûdiacre y montent ſeuls. On ſuit tout le rit Romain. Voici ſeulement ce que je remarquai de ſingulier. Aprés l'évangile on porte au chœur le texte de l'évangile, mais les chanoines ne le baiſent point. Ils lui font ſeulement une inclination. A l'offertoire l'évêque encenſe tout autour de l'autel, le diacre encenſe le haut chœur, & le ſoûdiacre le bas chœur. Aprés la préface le célebrant ſe lave les mains. A la conſecration tous les miniſtres ſe tiennent à genoux juſqu'au

Pater. Alors un eccleſiaſtique revêtu en aube qui ſoûtenoit la patene, vient la preſenter au ſoûdiacre, qui la donne au diacre, & celui-cy au célebrant, qui aprés la communion ſe purifie au coin de l'autel.

Il y a peu de villes où l'ordre de ſaint Benoiſt ait été ſi floriſſant qu'à Mets, puiſque ſans parler des maiſons qui ne ſubſiſtent plus, on y compte encore ſept monaſteres, quatre d'hommes, & trois de filles. Le plus illuſtre aujourd'hui eſt S. Vincent, quoique la derniere fondée. Elle doit ſon origine à l'évêque Theodoric, qui l'enrichit des précieuſes reliques de ſainte Lucie vierge & martyre de Syracuſe, & de celles de pluſieurs autres ſaints martyrs & confeſſeurs, qu'il apporta d'Italie, où il étoit allé vers l'empereur Othon. Il la choiſit pour le lieu de ſa ſépulture; & on conſerve encore aujourd'hui ſes oſſemens, avec la chaſuble dans laquelle il fut enterré, qui a été trouvée toute entiere. Elle eſt de violet, & toute ronde, comme le ſont toutes les anciennes chaſubles. Entre les prérogatives de l'abbaye de ſaint Vincent, l'abbé eſt le premier chapellain de l'évêque; & en ſon abſence, il a droit d'officier toutes les grandes fêtes à la cathédrale. Le ſamedy ſaint, les chanoines envoyent querir à ſaint Vincent du feu nouveau. L'égliſe de ce monaſtere, aprés la cathédrale, eſt la mieux bâtie & la plus belle de la ville. Elle fut preſervée de l'incendie qui conſuma toute la maiſon il y a près de vingt ans. Les RR. PP. de la congrégation de S. Venne qui y ont introduit la réforme, l'ont rebâtie avec tant de ſoin & de magnificence, ſans néanmoins bleſſer la modeſtie & la ſimplicité religieuſe, qu'elle peut paſſer pour la plus belle de leur congrégation. Ils ont fait graver ſur la porte qui va dans le jardin ces deux vers:

Hæc Domus in cineres iterate ſorte redacta
Splendidior forma nunc meliore nitet.

S. Vincent.

Entre le peu de manuſcrits qui reſtent dans la bibliothéque, nous y vîmes un tres-beau texte des évangiles, dont les commencemens des quatre évangeliſtes ſont écrits en lettres d'or; l'hiſtoire de Paul Oroſe; Bede ſur la Geneſe, &c.

L'abbaye de ſaint Arnoul en conſerve un plus grand nombre. Ils contiennent la plûpart des ouvrages des ſaints peres, ſur-tout de S. Auguſtin, de S. Ambroiſe, de S. Jérôme, de S. Gregoire, de S. Cyprien, de S. Céſaire d'Arles, de Juvencus, &c. Cette abbaye qui étoit autrefois hors de la ville, & magnifique, avoit l'honneur d'être dépoſitaire des cendres de l'empereur Louis le Débonnaire:

S. Arnoul

Débonnaire : mais elle fut entierement raſée avec celles de ſaint Clement, de ſaint Symphorien, de ſaint Pierre & de ſainte Marie, au ſiege de Mets formé par l'empereur Charles-quint, & les religieux furent transferez dans la ville. On leur donna par ordre du Roy le convent des Jacobins, qui étoit comme abandonné par la déſertion d'une partie des religieux, qui avoient embraſſé la nouvelle hereſie de Luther : ſi bien qu'il n'y reſta plus que trois ou quatre religieux, qui prirent l'habit de S. Benoiſt, & moururent dans la maiſon. Depuis ce temps-là les Jacobins ont fait pluſieurs tentatives pour rentrer dans leur maiſon ; mais ils ont toûjours ſuccombé dans leur entrepriſe. Elle a changé de face depuis qu'elle a paſſé entre les mains des Benedictins, ſur-tout depuis que les R R. P P. de la congrégation de S. Venne y ont mis la réforme ; car ils l'ont rebâtie entierement, & l'ont renduë ſi magnifique, que je doute fort que les Jacobins pûſſent les rembourſer des dépenſes qu'ils y ont faites, s'ils vouloient leur rendre le monaſtere. Il eſt inutile de parler ici plus au long de cette illuſtre abbaye, parce que Valladier qui en étoit abbé, & qui étoit un homme ſçavant, en a écrit l'hiſtoire. Je dirai ſeulement qu'on y voit encore le tombeau de Louis le Débonnaire, dans lequel il y a huit corps, qui y furent tranſportez lorſque l'abbaye fut démolie. On en peut voir la figure dans les Annales du P. Mabillon, qui l'a fait graver.

Saint Clement & ſaint Symphorien eurent le même ſort que l'abbaye de ſaint Arnoul. Saint Clement eſt aujourd'hui ſuperbement bâti dans la ville près de ſaint Vincent, dont il n'eſt ſéparé que par les jardins, dans leſquels il y a des portes de communication : ſi bien qu'on peut aller d'un monaſtere en l'autre ſans ſortir. Il ne reſte à S. Clement aucun ancien monument ; mais il a l'avantage de poſſeder les corps ſaints de la plûpart des premiers évêques de Mets. Voici ceux dont nous avons lû les noms ſur les châſſes : *S. Clemens, S. Celeſtinus, S. Felix, S. Victor, S. Victor, S. Symeon, S. Rufus, S. Firminus, S. Felix confeſſor, S. Adelphus epiſcopus, S. Auctor epiſcopus, S. Terentius epiſcopus, S. Sperus, S. Epletius epiſcopus, S. Petrus epiſcopus, S. Leguntius epiſcopus.* A ces Saints, il faut ajoûter *S. Aprincia virgo*, & *S. Kadroë abbatis*, qui accompliront le nombre de dix-huit corps ſaints entiers, dont ce monaſtere eſt dépoſitaire.

L'abbaye de ſaint Symphorien eſt la ſeule qui ne ſoit pas encore rebâtie. Elle étoit auſſi, comme les autres, hors de la ville ; & on dit que l'égliſe étoit auſſi ſomptueuſe & délicate, qu'elle S. Symphorien.

aujourd'hui la cathédrale. Nous y vîmes un ancien miſſel manuſcrit, dans lequel il y a cela de ſingulier, qu'au canon de la meſſe, après le nom de l'évêque, on nomme celui de l'abbé. Avant le *Memento* ordinaire, le prêtre y fait memoire de luy-même, en ces termes : *Memento mei, quæſo Domine, & miſerere, & licet hæc ſancta meis manibus offerantur ſacrificia, qui nec invocare ſanctum ac venerabile nomen tuum dignus ſum : ſed quoniam in honore, laude, & memoria glorioſiſſimi & dilecti Filii tui Domini noſtri* JESU CHRISTI *offeruntur, ſicut incenſum in conſpectu divinæ majeſtatis tuæ cum odore ſuavitatis accendantur. Per eumdem Chriſtum Dominum noſtrum. Memento etiam famulorum, &c.* Dans l'oraiſon *Communicantes*, après les noms des ſaints Côme & Damien, on lit ceux-ci : *Martini, Maximini, Benedicti, Galli & Columbani.* Dans l'oraiſon *Nobis quoque peccatoribus*, après le nom de ſainte Anaſtaſie, on trouve celui de ſainte Euphemie. Et dans l'oraiſon *Libera nos*, après le nom de ſaint André, on y lit : *Atque Johanne necnon & ſanctis martyribus tuis Stephano, Laurentio, Dionyſio, Nazario, Cyriaco ; ſed & venerabilibus confeſſoribus tuis Eucharío, Valerio, Materno, Martino, Maximino, Paulino atque Benedicto.* Le canon ſe termine par l'*Agnus Dei*. Dans la benediction du cierge paſchal, on ne lit pas ces mots : *O certe neceſſarium Adæ peccatum.*

S. Martin. Outre ces quatre abbayes, qui ſont aujourd'hui poſſedées par les R R. P P. de la congrégation de S. Venne, il y en avoit encore une de nôtre ordre ſous l'invocation de ſaint Martin hors de la ville : mais la paſſion extrême que les évêques de la Maiſon de Lorraine avoient d'ériger à Nancy une égliſe primatiale, & d'en faire un gros benefice qui pût être poſſedé par les puînez de cette Maiſon, les a portez à ſupprimer cette abbaye, & d'en unir le revenu à cette primatiale, avec beaucoup d'autres grands biens de l'ordre de S. Benoiſt, dont on dit aujourd'hui qu'une partie eſt entrée dans le domaine du prince : Et on apporte pour exemple les moulins de Nancy, dont le prince tire ſeize mille livres, qui ont été enlevez à l'abbaye de Clairlieux.

S. Gloſſinde. S. Pierre. Sainte Marie. Il y a encore à Mets trois abbayes de filles, S. Gloſſinde, S. Pierre, & ſainte Marie. Elles ſont toutes anciennes, principalement les deux premieres. Madame l'abbeſſe de S. Gloſſinde nous communiqua tout ce qui étoit dans ſes archives, parce qu'elle aime ſa maiſon, & qu'elle eſt bien-aiſe qu'on ſçache ce qu'elle a toûjours été. Mais pour les deux autres abbeſſes qui

tâchent de ſe ſéculariſer, & qui commencent à prendre de leur propre autorité la qualité de chanoineſſes, elles appréhenderent tellement que nous ne les fiſſions paſſer pour des Benedictines, qu'elles ne voulurent jamais nous rien montrer. Mais elles ont beau faire, toute la poſterité ſçaura que ſainte Waldrade premiere abbeſſe de S. Pierre, étoit religieuſe. C'eſt le ſentiment de tous ceux qui ont écrit de l'origine de l'abbaye de S. Pierre. Walfridus Strabus tres-ancien & tres-grave auteur, leur apprendra que Frideburge fille du duc Gozon, promiſe en mariage au roy Sigebert, ayant été délivrée du démon par les prieres de ſaint Gal, pria ce prince de lui permettre de quitter le ſiecle, & qu'elle ſe fiſt religieuſe à S. Pierre de Mets. Le concile de Mets tenu à l'abbaye de S. Arnoul l'an 888. leur apprendra que deux religieuſes de l'abbaye de S. Pierre ayant été aſſez malheureuſes pour s'oublier de leur devoir, elles furent dévoilées & chaſſées du monaſtere ; mais qu'étant un peu rentrées en elles-mêmes, il ordonna qu'on leur rendît leur voile, qu'on les reçût dans le cloître, & qu'on ſe contentât de leur faire faire pénitence dans une priſon avec un peu de pain & d'eau. Si cela ne les contente pas, elles n'ont qu'à voir la fondation de l'abbaye de Nôtre-Dame-au-Bois, à preſent de Pont-à-Mouſon ; & elles y verront que l'abbeſſe & les religieuſes de S. Pierre donnerent le fond pour cette fondation : & comme elles faiſoient profeſſion d'une vie retirée, & entierement ſéparée du monde, elles ne demanderent pour toute récompenſe que des prieres : ce que ces religieux leur accorderent volontiers, mettant leurs noms dans leur necrologe, afin qu'on priât Dieu pour elles, comme pour les religieux. Et afin qu'on n'en doute point, je rapporterai ici quelques extraits de ce necrologe.

IV. *Februarii Guieta dicta Regina monialis ſancti Petri Metenſis.*

XIII. *Feb. Hadevidis prioriſſa, Helvidis & Sophia monialium ſancti Petri Metenſis.*

II. *Martii domna Havidis de Princeio monialis & profeſſa ſancti Petri Metenſis.*

XXII. *Martii Judith abbatiſſa ſancti Petri Metenſis.*

I. *Aprilis Alvidis* de Morfontaine *monialis ſancti Petri Metenſis.*

II. *April. domina Clementia abbatiſſa ſancti Petri Metenſis.*

XIII. *April. Eliſabeth* de Morhange *monialis ſancti Petri Metenſis.*

XIV. *April. Ideta de Grangia monialis ſancti Petri.*

XVII. *Aprilis Mathildis abbatiſſæ, Gertrudis, Hauvedis, Petronillæ, Aleïdis, Margaritæ, Odelictæ monialium ſancti Petri Metenſis.*

XXVIII. *April. Beatricis monialis ſancti Petri Metenſis.*

XXIX. *April. Eliſabeth monialis ſancti Petri Metenſis.*

IX. *Maii dominarum Johannæ* de Princeio, *Iſabellæ* de Feneſtrange, *Iſabellæ* de Paris, *Jehannetæ* de Flin *monialium ſancti Petri Metenſis.*

Item dominarum Johannæ de Vendieres *& Marietæ* de Duni *abbatiſſarum ſancti Petri Metenſis.*

X. *Maii Odæ monialis & incluſæ ſancti Petri.*

XVIII. *Maii Loretæ monialis ſancti Petri Metenſis.*

XXIII. *Maii dominæ Eliſabeth monialis ſancti Petri Metenſis.*

XXVIII. *Maii Eliſabeth monialis ſancti Petri Metenſis.*

XXIX. *Beatricis abbatiſſæ ſancti Petri Metenſis.*

XIV. *Junii Loretæ monialis ſancti Petri Metenſis.*

XIV. *Julii Mathildis monialis ſancti Petri Metenſis.*

XV. *Julii dominæ Beatricis electæ adminiſtricis* de Groſenge *ſancti Petri Metenſis.*

XXII. *Auguſti Odæ abbatiſſæ.*

XXX. *Aug. Eliſabeth monialis ſancti Petri Metenſis.*

XI. *Sept. Aleïdis monialis ſancti Petri Metenſis.*

XXV. *Sept. dominarum Eliſabeth* de Sarrebruche *& Elvidis* de Morhange *monialium ſancti Petri Metenſis.*

XXV. *Octobris Cecilia monialis ſancti Petri Metenſis.*

IV. *Novembris domnæ Eliſabeth abbatiſſæ ſancti Petri Metenſis.*

XXII. *Nov. Lorretæ abbatiſſæ.*

Cet endroit ne doit point être ſuſpect à madame de S. Pierre, puiſqu'il eſt tiré d'une abbaye de Prémontré qui n'eſt point de l'ordre de S. Benoiſt. Il luy eſt même fort honorable, puiſqu'il nous apprend qu'elle eſt fondatrice d'une abbaye, qui aujourd'huy eſt aſſez conſiderable; mais il luy eſt encore plus honorable en ce qu'il nous fait voir quelle étoit la pieté des religieuſes de S. Pierre; puiſque non ſeulement elles gardoient une étroite clôture, mais même qu'il y en avoit parmi elles qui vivoient en

recluſes. Voicy encore un témoignage qui ne leur ſera pas ſuſpect, puiſqu'il eſt tiré des archives de monſieur l'abbé de Gorze leur bon ami. C'eſt le procès verbal de l'élection de Hallix de Montalbe abbeſſe de S. Pierre du 10. Janvier 1442. où elle & toutes ſes religieuſes ſont qualifiées religieuſes de l'ordre de S. Benoiſt. En 1468. Paul II. donna un bref, par lequel il exempta les abbayes de S Vincent, de S. Arnoul, de S. Clement, de S. Symphorien & de S. Martin de la juriſdiction de l'ordinaire, & ſoumit les abbayes de S. Pierre & de ſainte Marie à l'abbé de S. Symphorien comme à un ſuperieur de leur ordre. Enfin toutes les archives de l'évêché & de S. Symphorien ſont pleines d'actes qui prouvent que ces dames ſont veritablement Benedictines; ce qu'il ne ſeroit pas difficile de faire voir par les differentes ſocietez qu'elles ont euës avec les autres monaſteres, par pluſieurs ceremoniaux, par pluſieurs proviſions de benefices, par pluſieurs reſcrits de Rome, par pluſieurs arreſts de parlement, & par les propres billets qu'elles diſtribuent dans les égliſes après la mort de leurs dames. Mais cela reſſentiroit plûtôt la diſſertation que la deſcription d'un voyage. Je diray ſeulement que la dame abbeſſe de ſainte Marie m'avoüa elle-même, que ſes titres appelloient ſa maiſon *convent*, & ſes dames *religieuſes de l'ordre de S. Benoiſt:* mais cela, diſoit-elle, ne veut rien dire, car ce ſont les vœux qui font les religieuſes, & nous n'en faiſons point. C'eſt ainſi que la verité ſe fait connoître par celles-là mêmes qui luy ſont plus contraires. Il eſt vray que depuis environ vingt ans ces dames ont cru ſe mettre à couvert, en ne faiſant plus de vœux. Mais c'eſt ce qui doit les couvrir de confuſion, puiſque par là elles ſe ſeculariſent par leur propre autorité, ſans bulles de papes, ſans lettres patentes du roy, ſans ordonnances des évêques, ſans permiſſion & contre la volonté de leur ſuperieur, & qu'on ne peut plus les conſiderer que comme des filles mondaines qui uſurpent un bien deſtiné pour de ſaintes ſervantes de Dieu, qui devroient vivre comme leur premieres meres, dans la clôture & dans l'obſervance de la regle de S. Benoiſt. Elles s'imaginent cacher le ſcandale qu'elles cauſent à tout le public ſous le voile d'une prétenduë qualité de chanoineſſes qu'elles n'ont jamais euë. Quel effroyable aveuglement! on peut bien leurrer les ſimples, mais on ne trompe point Dieu. Elles n'ont pas même pû tromper ſon vicaire en terre. Car quoique les deux abbeſſes d'aujourd'huy ayent pû faire auprès du pape pour ſupprimer dans les bulles qu'il leur a accordé la qualité de religieuſes

de l'ordre de S. Benoiſt & ſuſtituer en la place celle de chanoineſſes; elles n'ont jamais pû ni par amis, ni par argent en venir à bout. Comme je crois qu'on ſera bien aiſe de voir ici ces bulles, je vais les rapporter avec leur fulmination.

Copie des bulles de dame Marguerite Duhamel pour l'abbaye de S. Pierre de Metz, ordre de S. Benoiſt, & fulmination deſdites bulles.

JOSEPHUS SERON *presbyter, ſacræ facultatis Pariſienſis doctor theologus ſocius Sorbonicus, eccleſiæ Metenſis canonicus & archidiaconus, illuſtriſſimi ac reverendiſſimi domini D. Henrici Caroli du Cambout de Coiſlin, permiſſione divinâ, & ſanctæ ſedis apoſtolicæ gratiâ epiſcopi Metenſis, ſacri Romani imperii principis, ordinis Sancti-Spiritus commendatoris, regia majeſtatis eleemoſynarii primi Vicarius generalis, officialis Metenſis, judex commiſſarius in hac parte ſpecialiter & expreſsè à ſancta ſede apoſtolica ad infra ſcripta deputatus; Omnibus & ſingulis presbyteris, clericis, notariis apoſtolicis, & aliis nobis, & ſedi apoſtolicæ quomodolibet ſubjectis ad præſentium executionem requiſitis, aut in poſterum requirendis, ſalutem in Domino. Noveritis nobis per illuſtrem & reverendam dominam Margaritam Duhamel*, monaſterii monialium S. Petri Metenſis, ordinis S. Benedicti, *hujus diœceſis Metenſis, juxta morem & conſuetudinem ejuſdem monaſterii expreſsè profeſſam, præſentatas fuiſſe litteras ſeu bullas apoſtolicas, Romæ ſub plumbo cum cordula cannabis impendente more Romanæ curiæ, anno incarnationis Dominicæ milleſimo ſeptingenteſimo primo, quarto Nonas Decembris, pontificatus ſanctiſſimi domini, domini noſtri Clementis papæ undecimi anno primo expeditas, ſanas & integras, non vitiatas, neque cancellatas, aut aliqua ſui parte ſuſpectas, ſed omni prorſus vitio & ſuſpicione carentes, quarum tenor ſequitur:*

CLEMENS *epiſcopus, ſervus ſervorum Dei, dilectio filio officiali venerabilis fratris noſtri epiſcopi Metenſis, ſalutem & apoſtolicam benedictionem. Inter ſollicitudines varias, quibus aſſiduè premimur, illa potiſſimum pulſat & excitat mentem noſtram, ut circa ſtatum eccleſiarum, monaſteriorumque omnium, quæ vacationis incommoda deplorare noſcuntur, ſolerter intendentes, eis, ne ob diutinam illorum vacationem in ſpiritualibus & temporalibus de-*

trimenta ſuſtineant, quantùm nobis ex Alto permittitur, ſalubriter providere curemus. Cum itaque, ſicut accepimus, monaſterium moniaſium ſedi apoſtolicæ immediatè ſubjectum S. Petri Mo-tenſis ordinis S. Benedicti, *per obitum illius ultimæ abbatiſſæ, quæ extra Romanam curiam diem clauſit extremum, abbatiali regimine deſtitutum ſit ad præſens, Nos cupientes* eidem monaſterio, *ne illud longæ vacationis exponatur incommodis, de perſona ſecundùm cor noſtrum utili & idoneâ, per quam circumſpectè regi & ſalubriter dirigi valeat, providere ; ac ſperantes quod dilecta in Chriſto filia Margarita Duhamel,* quæ, ut aſſerit, habitum per moniales dicti monaſterii geſtari ſolitum ſuſcepit, & profeſſionem per eaſdem emitti ſolitam expreſsè emiſit regularem, *de cujus apud nos religionis zelo, vitæ munditiâ, honeſtate morum, ſpiritualium providentiâ, & temporalium circumſpectione, aliiſque multiplicium virtutum donis fide digna teſtimonia perhibentur, eidem monaſterio eſſe poterit plurimùm utilis ac etiam fructuoſa, ipſamque Margaritam à quibuſvis excommunicationis, ſuſpenſionis & interdicti, aliiſque eccleſiaſticis ſententiis, cenſuris & pœnis, à jure vel ab homine quavis occaſione vel causâ latis, ſi quibus quomodolibet innodata exiſtit, ad effectum præſentium tantum conſequendum, harum ſeriè abſolventes, & abſolutam fore cenſentes, diſcretioni tua per apoſtolica ſcripta mandamus, quatenus ſi per diligentem examinationem dictam Margaritam ad monaſterium præfatum regendum & gubernandum utilem & idoneam eſſe repereris, ſuper quæ conſcientiam tuam oneramus, dicto monaſterio, cujus & illi forſan annexorum fructus, redditus & proventus vigìnti quatuor ducatorum auri de camera, ſecundùm communem exiſtimationem & valorem annuum, ut dicta Margarita etiam aſſerit, non excedunt, ſive præmiſſo ſive alio quovismodo, aut ex alterius cujuſcumque perſonæ, ſeu per liberam dictæ ultimæ abbatiſſæ vel cujuſvis alterius ceſſionem de dicto monaſterio, illiuſque regimine & adminiſtratione in dicta curia vel extra eam, etiam coram notario publico & teſtibus ſponte factam, aut aſſertionem alterius beneficii eccleſiaſtici ordinaria authoritate collati vacet, etiam ſi tanto tempore vacaverit, quod ejus proviſio juxta Lateranenſis ſtatuta concilii ad ſedem apoſtolicam legitimè devoluta exiſtat ; illaque ex quavis cauſa ad ſedem eamdem ſpecialiter vel generaliter pertineat, & dicto monaſterio cura juriſdictionalis tantùm immineat, ac ſuper regimine & adminiſtratione dicti monaſterii inter aliquos lis, ſeu illorum poſſeſſorio vel quavis moleſtia ; cujus litis ſtatum præſentibus haberi volumus*

pro expreſso, pendeat indeciſa; & dummodo ſaltem duarum ex tribus partibus dilectarum in Chriſto filiarum monialium dict. monaſterii *capitulariter & per ſecreta ſuffragia præſtandus ad hoc expreſſus accedat conſenſus, & tempore datæ præſentium eidem monaſterio de abbatiſſa proviſum canonice non exiſtat, cum illi forſan annexis ac omnibus juribus & pertinentiis ſuis, de perſona dictæ Margaritæ authoritate noſtra provideas, illamque illi in abbatiſſam præficias, curam dicti monaſterii ac hujuſmodi regimen & adminiſtrationem & in ſpiritualibus & temporalibus plenariè committendo; ac dictæ Margaritæ in adipiſcenda poſſeſſione regiminis & adminiſtrationis præfatorum ac bonorum dicti monaſterii authoritate noſtra præfata aſſiſtens, facias ei à conventu prædicti monaſterii obedientiam & reverentiam debitas & devotas, ac dilectis filiis, vaſſalis, & aliis ſubditis ipſius monaſterii conſueta ſervitia & jura ſibi ab eis debita integrè exhiberi; contradictores authoritate noſtra præfata, appellatione poſtpoſita, compeſcendo: nonobſtantibus fœlicis recordationis Bonifacii papæ octavi prædeceſſoris noſtri, & aliis Apoſtolicis conſtitutionibus, ac monaſterii & ordinis hujuſmodi etiam juramento confirmatione apoſtolica, vel quavis firmitate alia roboratis ſtatutis & conſuetudinibus contrariis quibuſcumque. Aut ſi conventui, vaſſallis, & ſubditis præfatis, & quibuſvis aliis communiter vel diviſim ab apoſtolica ſede ſit indultum, quod interdici, ſuſpendi, vel excommunicari non poſſint, per litteras non facientes plenam & expreſſam de verbo ad verbum de indulto hujuſmodi mentionem. Nos etiam, ſi proviſionem hujuſmodi per te vigore præſentium fieri contigerit, ut præfertur, Margaritæ præfatæ, ut à quocumque quem maluerit Catholico antiſtite gratiam & communionem dictæ ſedis habente munus benedictionis recipere libere valeat, & eidem antiſtiti, ut munus ipſum illi impendere licite poſſit, earumdem tenore præſentium concedimus facultatem. Volumus autem quod idem antiſtes qui præfatum munus dictæ Margaritæ impendet, antequam illud ei impendat, ab ea noſtra & Romanæ eccleſiæ nomine fidelitatis debitæ ſolitum recipiat juramentum, juxta formam quam ſub bulla noſtra mittimus intercluſam, ac formam juramenti hujuſmodi, quod dicta Margarita præſtabit nobis de verbo ad verbum, per ejus patentes litteras ſuo ſigillo munitas per proprium nuntium quanto citius deſtinare procuret. Præterea volumus ut dicta Margarita poſtquam ad id reperta fuerit idonea, & antequam dicto monaſterio de ejus perſona provideatur, fidem catholicam juxta articulos jampridem à ſede apoſtolica propoſitos in manibus*

nibus tuis emittere, illamque sic emissam ad dictam sedem sine mendis cum tui & dicte Margarite subscriptione quanto citius transmittere omninò teneatur; alioquin dictum monasterium vacet eo ipso.

Datum Rome apud sanctum Petrum anno Incarnationis Dominica milleſimo ſeptingenteſimo primo, quarto Nonas Decembris, pontificatus noſtri anno primo. Signatum, PLACENTINUS *pro magiſt.* PALLAVICINUS, *cum aliis pluribus ſubſcriptoribus, & in plica,* DE PRESSIAT, NERIUS, *&c.*

Poſt quarum quidem bullarum ſeu litterarum apoſtolicarum præſentationem ac earumdem receptionem Nobis & per Nos, ea quæ decuit reverentia & obedientia, factas; fuimus pro parte ſupradicte illuſtris & reverende domine Margarite Duhamel principaliter in eiſdem litteris denominate requiſiti, ut ad illarum execution em, juxta mandatum & ordinem Nobis à ſupramemorato ſanctiſſimo domino noſtro præſcriptum, procedere vellemus: cui quidem requiſitioni, utpote juſtæ & rationi conſonæ, attendentes, volentesque mandata apoſtolica nobis commiſſa rite & fideliter, ut tenemur, exequi; viſis & maturè perpenſis iiſdem bullis apoſtolicis, & poſtquam per diligentem inquiſitionem, dictam dominam Margaritam Duhamel ad monaſterium præfatum ſancti Petri Metenſis regendum & gubernandum utilem & idoneam eſſe reperimus, dicto monaſterio cum illi forſan annexis ac omnibus juribus & pertinentiis ejuſdem, de perſona dicte illuſtris ac reverende domine Margarite Duhamel authoritate apoſtolica nobis in hac parte commiſſa providimus, & per præſentes providemus, ipſamque eidem monaſterio in abbatiſſam præficimus, ejuſdem curam, regimen & adminiſtrationem ipſi in ſpiritualibus & temporalibus plenarie committentes; emiſſa prius per eam in manibus noſtris, juxta articulos jam pridem à ſancta ſede apoſtolica propoſitos, profeſſione fidei, ad eamdem ſedem ſine mendis cum noſtra & ejuſdem domine Margarite ſubſcriptione quanto citius transmittenda. Quapropter vobis omnibus & ſingulis veſtrum, aliiſque ad quos ſpectare poterit, præfata authoritate injungimus, ut quoties ad id fueritis requiſiti, eamdem dominam Margaritam Duhamel in realem corporalem & actualem dicti monaſterii juriumque omnium & pertinentiarum ejuſdem poſſeſſionem ponatis & inducatis; ſervatis omnibus in tali re ſervandis & ſervare conſuetis. Univerſis autem reverendis dicti monaſterii monialibus *eadem authoritate mandamus, ut obedientiam & reverentiam debitas & devotas eidem domine Margarite exhibeant, eamque ut veram & legiti-*

manu dicti monasterii abbatissam habeant & agnoscant. Vassallis vero & aliis ejusdem monasterii subditis præcipimus & injungimus, ut consueta servitia & jura ab eis debita eidem in omnibus præstent & integrè pendant : nonobstantibus iis quæ prafatus sanctissimus Dominus noster velnit non obstare. In quorum omnium & singulorum fidem, presentes manu nostra subscriptas, & per actuarium curiæ nostræ ecclesiasticæ subsignatas, ejusdem curiæ sigillo munire curavimus.

Datum Metis in palatio episcopali die decima octava mensis Novembris anni millesimi septingentesimi secundi, præsentibus venerabilibus viris dominis Jacobo Maurin presbytero ecclesiæ Metensis canonica, & Johanne-Baptista Canon presbytero sacræ facultatis Parisiensis licentiato, ad præmissa vocatis & nobiscum subsignatis. Sic signati,

J. SERON, *officialis generalis.*

MAURIN, CANON.

Et inferius de mandato venerabilis domini officialis generalis,

CAMBRAY.

Pro copia extracta ex registris insinuationum ecclesiasticarum diœcesis Metensis de die 28. mensis Novembris anni 1702. fol. 48. verso, & 46. recto & verso secundi registri. Signatum,

GUICHARD.

Copie des bulles de dame Charlotte Marie de Mechatin pour l'abbaye de Sainte Marie de Metz, ordre de S. Benoist, & fulmination desdites bulles.

JOSEPHUS SERON *presbyter, sacræ facultatis Parisiensis, doctor theologus socius Sorbonicus, ecclesiæ etensis canonicus & archidiaconus illustrissimi ac reverendissimi domini domini Henrici Du Cambout de Coislin, permissione divinâ & sanctæ sedis apostolicæ gratiâ episcopi Metensis, sacri Romani imperii principis, ordinis Sancti Spiritus commendatoris, regiæ majestatis eleemosynarii primi vicarius generalis, officialis Metensis, judex commissarius in hac parte specialiter & expressè à sancta sede apostolica ad infra scripta deputatus, Omnibus & singulis presbyteris, clericis, notariis apostolicis, & aliis nobis & eidem sedi aposto-*

licæ quomodolibet subjectis ad præsentium executionem requisitis aut in posterum requirendis, salutem in Domino. Noveritis nobis per illustrem & reverendam dominam Carolam Mariam De Mechatin monialium monasterii de Remiremont, Tullensis diœcesis unam, *præsentatas fuisse litteras seu bullas apostolicas Romæ, sub plumbo cum cordula cannabis impendente, more Romanæ curiæ anno Incarnationis Dominicæ millesimo septingentesimo primo, quarto Nonas Decembris, pontificatus sanctissimi domini nostri Clementis papæ undecimi anno primo expeditas sanas & integras, non vitiatas, neque cancellatas, sed omni prorsus vitio & suspicione carentes, quarum tenor sequitur.*

CLEMENS *episcopus, servus servorum Dei, dilecto filio officiali venerabilis fratris nostri episcopi Metensis, salutem & apostolicam benedictionem. Inter sollicitudines varias quibus assiduè premimur, illa potissimum pulsat & excitat mentem nostram, ut circa statum ecclesiarum & monasteriorum omnium, quæ vacationis incommoda deplorare noscuntur, solerter intendentes, eis, ne ob diutinam illorum vacationem in spiritualibus & temporalibus detrimenta sustineant, quantùm nobis ex alto permittitur, salubriter providere curemus. Cum itaque, sicut accipimus,* Monasterium monialium sedi apostolicæ immediatè subjectum beatæ Mariæ Virginis Metensis, ordinis sancti Benedicti, *cui quondam cognominata de Floranville ipsius monasterii abbatissa, dum viveret, præerat, per obitum dictæ cognominatæ de Floranville, quæ extra Romanam curiam diem clausit extremum, abbatissæ regimine destitutum existat ad præsens; nos cupientes eidem monasterio, ne illud longa vacationis exponatur incommodis, de persona secundùm cor nostrum utili ac idonea per quam circumspectè regi & salubriter dirigi valeat, providere; ac sperantes quod dilecta in Christo filia Carola Mariæ de Machatin,* quæ, ut asserit, monialis monasterii monialium oppidi de Remiremont ejusdem ordinis, Tullensis diœcesis expressè professa existit, *utique apud nos de religionis zelo, vitæ munditiâ, honestate morum, spiritualium providentiâ, & temporalium circumspectione, aliisque multiplicum virtutum donis fide digna testimonia perhibentur, primo dicto monasterio esse poterit plurimùm utilis ac etiam fructuosa; ipsamque Carolam Mariam à quibusvis excommunicationis, suspensionis & interdicti, aliisque ecclesiasticis sententiis, censuris, & pœnis à jure vel ab homine quavis occasione vel causa latis, si quibus quomodolibet innodata existit, ad ef-*

fectum præsentium tantùm consequendum, harum seriè absolventes, & absolutam fore censentes, discretioni tuæ per apostolica scripta mandamus, quatenus constito prius legitimè coram te quod in priori monasterio par vel arctior quàm in posteriori monasterio vigeat observantia regularis; quodque dilectæ in Christo filiæ primodicti monasterii moniales *capitulariter congregatæ, pro duabus saltem ex tribus partibus earum per secreta suffragia in personam dictæ Carolæ Mariæ sponte ac libere consentiant: tu eidem Carolæ Mariæ ad primodictum monasterium, servatis conditionibus & formis præscriptis, se transferendi licentiam pro tuis arbitrio & conscientia tribuas & concedas: ac si per diligentem examinationem dictam Carolam Mariam ad primodictum monasterium regendum & gubernandum utilem atque idoneam esse repereris, super quo conscientiam tuam oneramus, primodicto monasterio, cujus & illi forsan annexorum fructus, redditus & proventus viginti quatuor ducatorum auri de Camera, secundùm communem existimationem & valorem annuum, ut dicta Carolæ Maria etiam asserit, non excedunt; sive premisso, sive alio quovis modo, aut ex alterius cujuscumque personæ, seu per liberam dictæ cognominatæ de Florauville abbatissæ, vel cujusvis alterius cessionem de primodicto monasterio illiusque regimine & administratione in dicta curia vel extra eam, etiam coram notario publico & testibus sponte factam, aut affectationem alterius beneficii ecclesiastici ordinaria authoritate collati vacet; etiam si tanto tempore vacaverit, quod ejus provisio juxta Lateranensis statuta concilii ad sedem apostolicam legitimè devoluta existat, illaque ex quavis causa ad sedem eamdem specialiter vel generaliter pertineat, & primodicta monasterio cura jurisdictionalis tantùm immineat, ac super regimine & administratione primodicti monasterii inter aliquas lis, seu illorum possessorio, vel quavis molestia, cujus litis statum præsentibus haberi volumus pro expresso, pendent indecisa; dummodo saltem duarum ex tribus partibus* dictarum monialium *primodicti monasterii capitulariter & per secreta suffragia præstendus ad hæc expressus accedat consensus; & semper data præsentium primodicto monasterio de abbatissa provisum canonicè non existat, cum illi forsan annexis ac omnibus juribus & pertinentiis suis, de persona dictæ Carolæ Mariæ authoritate nostra provideas, ipsamque illi in abbatissam præficias, curam primodicti monasterii, ac hujusmodi regimen & administrationem ei in spiritualibus & temporalibus plenarie illi committendo, ac eidem Carolæ Mariæ in adipiscenda possessione regimi-*

nis & administrationis præfatorum ac bonorum primodicti monasterii authoritate nostra præfata assistens, facias ei à conventu primodicti monasterii obedientiam & reverentiam debitas & devotas, ac à dilectis vassallis & aliis subditis ipsius primodicti monasterii consueta servitia & jura sibi ab eis debita integre exhiberi. Contradictores authoritate nostra præfata, appellatione postposita, compescendo : Nonobstantibus fælicis recordationis Bonifacii papæ octavi prædecessoris nostri, & aliis apostolicis constitutionibus, ac primodicti monasterii & ordinis præfati etiam juramento, confirmatione apostolica vel quavis firmitate alia roboratis, statutis & consuetudinibus contrariis quibuscumque ; aut si conventui, vassallis, & subditis præfatis vel quibuscumque aliis communiter vel divisim ab apostolica sit sede indultum, quod interdici, suspendi, vel excommunicari non possint per litteras apostolicas non facientes plenam & expressam ac de verbo ad verbum de indulto hujusmodi mentionem. Nos enim, si provisionem hujusmodi per te vigore præsentium fieri contigerit, ut præfertur, Carolæ Mariæ præfatæ, ut à quocumque quem maluerit catholico antistite gratiam ac communionem dictæ sedis habente, munus benedictionis recipere libere valeat, & eidem antistiti, ut munus ipsum illi licitè impendere possit ; earumdem tenore præsentium concedimus facultatem. Volumus autem quod idem antistes, qui præfatum munus dictæ Carolæ impendet, antequam illud ei impendat, ab ea nostro & Romanæ ecclesiæ nomine fidelitatis debitæ solitum recipiat juramentum, juxta formam quam sub bulla nostra mittimus intercluſam ; ac formam juramenti hujusmodi, quod dicta Carola præstabit nobis de verbo ad verbum, per ejus patentes litteras suo sigillo munitas per proprium nuntium quantocitius destinare procuret : Quodque dicta Carola Maria postquam ad id reperta fuerit idonea, & antequam dicto primo monasterio de ejus persona provideatur, fidem catholicam juxta articulos jam pridem à sede apostolica propositos in manibus tuis emittere, illamque sic emissam ad dictam sedem sine mendis cum sui & tui subscriptione quantocitius transmittere teneatur, alioquin primodictum monasterium vacet eo ipso. Volumus autem quod Carola Maria postquam translata fuerit, illum gestet habitum qui in primodicto monasterio geritur & habetur, illiusque regularibus institutis se conformet. Datum Romæ apud sanctum Petrum anno Incarnationis Dominicæ milleſimo septingenteſimo primo quarto Nonas Decembris, pontificatus anno primo. Signatum, PLACENTINUS *pro Magist.* PALLAVICINUS *cum aliis pluri-*

bus ſubſcriptionibus, & in plica DEPRESSIAT, NERIUS, *&c.*

Poſt quarum quidem bullarum ſeu litterarum apoſtolicarum præſentationem & earumdem receptionem nobis apud nos eâ quæ decuit reverentiâ & obedientiâ factas; fuimus per ſupradictam illuſtrem & reverendam dominam Carolam Mariam de Mechatin in eiſdem litteris principaliter denominatam requiſiti, ut ad illarum executionem juxta mandatum & ordinem nobis à ſupra memorato ſanctiſſimo domino noſtro præſcriptum procedere vellemus: cui quidem requiſitioni utpote juſtæ & rationi conſonæ attendentes, volenteſque mandata apoſtolica nobis commiſſa ritè & fideliter ut tenemur exequi, viſis & maturè perpenſis eiſdem bullis apoſtolicis, eidem Carolæ Mariæ de Mechatin ad monaſterium monialium beatæ Mariæ Metenſis ordinis ſancti Benedicti; dummodo more & ordine ſolitis in ejuſdem monaſterii ſanctimonialem recipiatur & admittatur, *ſe transferendi licentiam tribuimus & concedimus. Et poſtquam per diligentem examinationem dictam dominam Carolam Mariam ad primodictum monaſterium regendum & gubernandum idoneam eſſe reperimus, primodicto monaſterio, cum illi forſan annexis ac omnibus juribus & pertinentiis ejus, de perſona ejuſdem illuſtris ac reverendæ Carolæ Mariæ authoritate apoſtolica nobis in hac parte commiſſa providimus, & per præſentes providemus, ipſamque eidem monaſterio in abbatiſſam præficimus, ejuſdem curam, regimen & adminiſtrationem in ſpiritualibus & temporalibus plenariè ipſi committendo; emiſſa prius per eam in manibus noſtris, juxta articulos jam pridem à ſancta ſede apoſtolica propoſitos, profeſſione fidei, ad eamdem ſedem ſine mendis cum noſtræ & ejuſdem dominæ Carolæ Mariæ ſubſcriptione quantocitius tranſmittenda. Quapropter vobis omnibus & ſingulis veſtrum, aliiſque ad quos ſpectare poterit, præfata authoritate injungimus, ut quoties ad id fueritis requiſiti, eamdem dominam Carolam Mariam de Mechatin in realem, corporalem, & actualem dicti monaſterii jurium que omnium & pertinentiarum ejuſdem poſſeſſionem ponatis & inducatis; ſervatis omnibus in tali re ſervandis & ſervari conſuetis.* Univerſis autem dicti monaſterii reverendis monialibus *eadem authoritate mandamus, ut obedientiam & reverentiam debitas & devotas eidem dominæ Carolæ Mariæ exhibeant, eamque ut veram & legitimam dicti monaſterii abbatiſſam habeant & agnoſcant. Vaſſallis verò & aliis ejuſdem monaſterii ſubditis præcipimus & injungimus, ut conſueta ſervitia & jura ab eis debita eidem in om-*

nibus præſent & integre pendant: nonobſtantibus iis omnibus quæ eidem ſanctiſſimus dominus noſter voluit nonobſtare. Datum Metis in palatio epiſcopali die decima octava menſis Novembris anni milleſimi ſeptingenteſimi ſecundi, præſentibus venerabilibus viris dominis Jacobo Morin presbytero, eccleſiæ Metenſis canonico, & Johanne-Baptiſta Canon presbytero, ſacræ facultatis Pariſienſis licentiato, ad præmiſſa vocatis & nobiſcum ſubſignatis. Sic ſignatum J. SERON *officialis generalis*, MAURIN, CANON: *& inferius, de mandato venerabilis domini officialis generalis.*

S. CAMBRAY.

Pro copia extracta ex regiſtris Inſinuationum eccleſiaſticarum diœceſis Metenſis de die prima menſis Decembris anni 1702. *fol.* 48. 49. *&* 50. S. GUICHARD.

Outre ces ſept abbayes dont nous venons de parler, il y en a encore deux dans Mets de l'ordre de Ciſteaux : l'une d'hommes, qui ſe nomme Pontifroy, qui fut fondée du temps du pape Jean XXII. & qui eſt reduite aujourd'hui à un abbé regulier ſans religieux : l'autre de filles qu'on appelle Clairvaux. On prétend que celle-ci fut fondée du temps de S. Bernard en reconnoiſſance de la paix qu'il avoit procuré à la ville de Mets : mais il n'y a pas d'apparence qu'on l'eût placée dans une grande ville, dans un temps où les monaſteres de l'ordre étoient bâtis dans les plus ſombres ſolitudes. Il y a pourtant au moins quatre cens ans qu'elle eſt dans la ville, & ce n'étoit en ce temps-là qu'un prieuré. Aujourd'huy on luy donne le nom d'abbaye, je ne ſçay pas ſur quel fondement. Il y avoit encore à Mets autrefois une abbaye de Prémontré hors de la ville au-delà de la Moſelle, qui avoit été fondée ſous l'invocation de ſainte Croix, elle fut depuis transferée dans la ville & appellée ſaint Eloy. Elle eſt aujourd'huy poſſedée par les peres Jeſuites ; nous fûmes voir le R. P. Recteur pour le prier de vouloir bien nous faire voir les anciens titres de ce monaſtere ; mais il nous aſſura qu'il n'en avoit aucun, & je crois qu'il diſoit la verité ; car il nous reçut fort civilement, nous mena dans ſa chambre, où nous y trouvâmes une hiſtoire manuſcrite des évêques de Mets, qu'il nous la prêta de bonne grace.

Après avoir demeuré à Mets durant trois ſemaines, nous en partîmes le 20. d'Aouſt pour aller à Pont-à-mouſſon, petite ville de Lorraine ſur la Moſelle aſſez jolie. Il y a une univerſité fon- Pont-à-mouſſon.

dée pour des Jeſuites par le cardinal de Lorraine à fort peu de frais. Car il chaſſa les religieux de S. Antoine d'une de leur meilleure maiſon pour la donner à ces reverends peres, & y unit de grands biens des monaſteres de l'ordre de S. Benoiſt. C'eſt ainſi qu'on s'acquiert un grand nom ſans qu'il en coûte beaucoup. Les Antonins ainſi expulſez de leur monaſtere ſans eſperance d'y pouvoir rentrer, furent obligez de ſe rebâtir une nouvelle maiſon, où ils ſont à preſent ſept ou huit religieux. Il y a auſſi à Pont-à-mouſſon un monaſtere de chanoines reguliers, des convens de Carmes chauſſez, & de Carmes Deſchaux, de Capucins, de Minimes, de Carmelites, & de religieuſes de ſainte Claire de l'obſervance de ſainte Collette. Mais le principal monaſtere de la ville eſt l'abbaye de ſainte Marie aux-bois de l'ordre des Prémontrez, que le R. P. Servais Lairuel réformateur de cet ordre, y transfera d'une grande ſolitude où il avoit été fondé. Il y fit un grand & vaſte bâtiment, mais tres-ſimple, pour loger les religieux qui voudroient venir étudier à l'univerſité. Lorſque nous y arrivâmes, l'abbé étoit allé aux eaux; mais en ſon abſence le prieur nous communiqua tout ce qui nous étoit neceſſaire. Il nous fit voir la bibliotheque, dans laquelle nous vîmes deux belles bibles manuſcrites d'environ 500 ans, des anciens ſtatuts des Premontrez, & un miſſel d'environ 300 ans traduit en François, qui avoit été à l'uſage de Philippe de Gueldres femme de René roy de Sicile & duc de Lorraine, laquelle après la mort de ſon mary ſe fit religieuſe au convent de ſainte Claire, & y mourut en reputation de ſainteté âgée de 85. ans, comme il paroît par l'épitaphe qui ſe voit à ſon tombeau. Comme nous avions aſſez de temps, nous fûmes bien aiſe de voir la maiſon des Jeſuites, le prieur nous y conduiſit lui-même par une allée de communication, par laquelle on va à couvert de l'abbaye au college. Auſſi-tôt que nous parûmes, un Jeſuite vint nous aborder, & nous montra avec beaucoup de bonté tout ce qu'il y a de beau dans la maiſon. La bibliotheque eſt aſſez grande; mais il n'y a point de manuſcrits. L'égliſe eſt jolie. On y voit à côté de l'autel un tableau de ſaint Antoine qui eſt fort eſtimé, & quelques tombeaux, entr'autres celui de Theod. de Chaumont abbé de S. Antoine de Vienne commiſſaire apoſtolique contre les Lutheriens.

S. Mihel. Le lendemain nous partîmes de Pont-à-mouſſon pour aller à S. Mihel. Cette abbaye eſt la plus illuſtre & l'une des plus anciennes de toute la Lorraine. Volfoad maire du palais la fonda environ l'an 708. dans une grande ſolitude, qu'on appelle le

vieux

Vieux mouſtier. Il n'y reſte plus aujourd'huy qu'une tres-ancienne égliſe, dans laquelle on voit encore le tombeau du fondateur & celuy de ſa femme. L'abbé Smaragde illuſtre & pour ſa pieté & pour ſon érudition, qui vivoit ſous Louis le Debonnaire, la transfera ſur la riviere de Meuſe, où elle a enſuite formé la ville de ſaint Mihel, une des plus belles de la Lorraine. Les religieux neanmoins conſerverent un attache ſi grande à leur premiere demeure, que juſqu'au temps d'Urbain II. ils ne voulurent point avoir d'autre lieu pour leur ſepulture, quoyqu'il y ait au moins une grande lieuë. Mais ce pape les diſpenſa de cette fatigue, leur permettant de s'enterrer dans le nouveau monaſtere. Le R. P. Dom Henry *Henzon* religieux de la congregation de S. Venne & abbé regulier de S. Mihel, homme d'une grande pieté & d'un génie ſuperieur, encheriſſant ſur ſes predeceſſeurs, y a fait un des plus ſomptueux édifice qui ſoit dans la Lorraine, & même dans l'ordre de S. Benoiſt. C'eſt un corps de bâtimens de 350. pieds de long, dont la face eſt toute de pierres de tailles, avec des pilaſtres, des corniches & d'autres ornemens. Outre les officines ſouterraines, il contient une ſacriſtie, un chapitre, un réfectoire, une cuiſine & des ſales d'hoſtes, le tout voûté; & au deſſus un grand dortoire qui n'eſt que l'ambriſſé. Le logis abbatial qui a été bâti par le cardinal de Lorraine eſt des plus beaux qu'on puiſſe voir. L'égliſe eſt toute riante, & tres-bien percée, les collateraux ſont auſſi élevez que la nef. Le chœur eſt derriere le grand autel qui eſt tout de marbre, tous les autels ſont tres-bien décorez, & leur décoration a été tirée des démolitions d'un ancien jubé, dont l'ouvrage étoit admirable. On y voit une châſſe tres-riche de S. Anatole évêque de Chaors, dont l'abbaye eſt en poſſeſſion depuis long-temps, quoyqu'aujourd'huy on n'ait aucune connoiſſance de la vie de ce ſaint. L'on nous montra dans la ſacriſtie une croix d'argent de ſix pieds de hauteur, toute couverte de pierres précieuſes, de rubis, de topaſes & d'agathes, dans laquelle il y a du bois de la vraye Croix. Nous y vîmes auſſi un ſoleil d'or d'une belle grandeur, orné de perles, de diamans, de rubis, ſoûtenu ſur un pied d'argent d'un fort beau travail. Le reſte de l'argenterie répond à ces deux pieces. La bibliotheque eſt une des plus belles & des meilleures qu'on puiſſe voir en province. Elle contient un tres-grand nombre de livres imprimez, & quelques manuſcrits, parmi leſquels nous trouvâmes un tres-beau pſeautier écrit en Grec & un Alcoran écrit en lettres d'or. La paroiſſe eſt au bout du jardin, il y a

un ſaint ſepulcre fait d'une ſeule pierre où il a plus de quinze figures toutes dans leur grandeur naturelle, mais dont on peut dire ſans exagerer, que l'art ſurpaſſe la nature. Car je ne ſçai ſi l'on peut trouver quelque choſe de mieux fait.

Nous reſtâmes une ſemaine à S. Mihel, pendant laquelle nous fûmes aux abbayes de l'Etanche de l'ordre des Prémontrez, & de S. Benoiſt de l'ordre de Ciſteaux. Le R. P. abbé, le P. ſouprieur & tous les religieux après nous avoir comblez d'honnêtetez durant nôtre ſéjour, firent ce qu'il purent pour nous retenir plus long-temps, ſe plaignant de ce que nous quittions ſi-tôt, & nous donnerent un guide pour nous conduire à Rangevalle, abbaye de l'ordre des Prémontrez, dont tous les bâtimens ſont magnifiques. L'abbé étoit abſent, mais le prieur en ſon abſence nous donna la ſatisfaction que nous pouvions ſouhaitter.

Toul. Le lendemain nous nous rendîmes à Toul, qui n'en eſt éloigné que de quatre lieuës. La ville eſt bâtie ſur la Moſelle, dans une belle plaine, bordée d'agreables colines, qui ſont couvertes de vignes. La cathédrale eſt tres-belle & bien décorée, le portail eſt admirable. Dans une croiſée eſt le lieu de la ſepulture des anciens évêques, dont les tombeaux étoient les uns ſur les autres dans la muraille. Monſieur l'abbé de l'Aigle qui en eſt chanoine, & grand vicaire, & qui n'eſt pas moins recommandable par ſa modeſtie & par ſa pieté, que par ſon érudition, nous témoigna toute ſorte de bonté, & il ne tint pas à lui que nous n'euſſions entrée dans les archives du chapitre. Pour monſeigneur l'évêque, il nous ouvrit de bonne grace les ſiennes, nous donna pluſieurs fois à dîné, & nous fit des reproches de ce que nous n'étions pas deſcendu chez lui.

Outre la cathédrale, il y a à Toul trois abbayes, deux de l'ordre de S. Benoiſt & une de chanoines réguliers, l'abbaye de S. Evre qui eſt hors de la ville, eſt la plus ancienne & la plus conſiderable, mais elle a éprouvé le malheur des guerres, qui n'ont point toutefois endommagé les archives. On y conſerve auſſi le corps de S. Evre évêque de Toul & de quelques autres évêques. Celle de S. Manſui fondée par S. Gerard a eu le même ſort, les guerres & le feu y ont mis la derniere déſolation, de ſorte qu'on eſt obligé de faire ſervir d'égliſe le réfectoire. On y conſerve encore le corps de S. Manſui premier évêques de Toul & de quatre autres ſaints ſes ſucceſſeurs, avec le calice de S. Gerard, dont la coupe eſt fort large & qui a des anses; & ſon aube qui eſt auſſi fort large par le bas. L'abbaye des chanoines régu-

S. Evre.

S. Manſui.

liers eſt conſacrée à S. Leon pape neuviéme du nom, qui avoit été évêque de Toul avant que de monter ſur le ſaint ſiége. On y conſerve les reliques de ſainte Libaire, & le procès verbal des informations faites pour la canonization du P. Pierre Fourrier curé de Matincour, qui a réformé les chanoines réguliers de Lorraine. S. Leon.

Après deux ſemaines de ſéjour à Toul, comblez des honnêtetez des prieurs de ſaint Manſui & de ſaint Evre, & conduits par le pere procureur, nous allâmes de ſaint Evre à l'abbaye de Clair-lieu de l'ordre de Cîteaux, fondée par Mathieu duc de Lorraine, qui y eſt enterré avec ſa femme & ſes enfans. On y voit auſſi quelques tombeaux de meſſieurs de Lenoncourt, & quelques-uns de meſſieurs de Luxembourg, ſur leſquels on lit ces épitaphes : Clair-lieu.

Cy-giſt dame Marguerite de Chamble, femme de meſſire Jehan de Fleville, chevalier, que Dieu pardoine, qui trépaiſſait le XXVIII. *jour de Janvier de l'an* M. CCCC. XXXVII. *Priez Dieu pour elle.* Amen.

Cy-giſt un tres-noble chevalier meſſire Jehan de Fleville, voyagier de Jéruſalem, bailly de Voſge auſſi, qui à Dieu l'an M. CCCC. XXX. *rendit l'ame, le* XIII. *de Novembre.*

Cy-devant giſt honorable meſſire Varry de Fleville, chevalier, en ſon vivant ſeigneur dudit Fleville, & bailly d'Allmengne, lequel trépaſſa l'an de grace nôtre Seigneur M. CCCC. LXVI. *le* XV. *jour de Septembre.*

Cy-giſt auſſi honorée dame Mengay de Haſſonville, en ſon vivant femme dudit Varry, laquelle trépaſſa l'an M. CCCC. LVII. *le* X. *d'Avril ; leſquels ſeigneur & dame, & autres ſeigneurs dudit Fleville cy-devant giſſans, ont fondé une meſſe par chacun jour à toûjoursmais en cette leur chapelle, pour le repos de leurs ames & de leurs patens. Priez Dieu pour eux.*

Cy-giſt honorée dame Bietrix de Germinu, en ſon vivant femme d'honoré ſeigneur meſſire Varry de Luxembourg, chevalier, ſeigneur de Fleville, laquelle dame Bietrix trépaſſa l'an M. CCCC. XCV. *le* X. *jour de Février. Priez Dieu qu'il veüille avoir ſon ame.*

Meſſire Vvarry de Luxembourg ſeigneur
Tres-vertueux, chevalier plein d'honneur

En ſon vivant, & ſeigneur de Fieville,
Droit conſeiller du feu Roy de Sicile.
Le bon René, que Dieu abſoille, icy
Repoſe & giſt, conſeiller fut auſſi
Du tres-illuſtre & noble duc Antoine,
Fils dudit Roy, & preux duc de Lorraine:
Lequel défunt en l'évêché de Mets
Durant un regne a été bailly Mets,
Par Atropes qui corps humain détruit,
A ſouffert mort l'an mil cinq cens vingt-huit,
Quinziéme jour de Septembre. La grace
De Dieu prions que l'ame au ciel ait place.

Le Chevalier qui giſt ſous cette lame,
Fut Nicolas de Luxembourg nommé,
Qui de prudent, excellent don de l'ame,
Veſquit jadis hautement renommé,
En ſens, en pace, en vertu conſommé:
Mais dure mort qui de ſa vûë oblique
Un tel ſupport veit à la République,
A l'une l'heur la vie, à l'autre prit.
Or immortel, maulgré la mort inique,
Son cos eſt en terre, au ciel vit ſon eſprit.

Nancy. Le même jour nous allâmes coucher à Nancy, qui n'eſt éloigné de cette abbaye que d'une lieuë. Nous fûmes deſcendre à S. Leopold, où le R. P. abbé Dom Mathieu Petit-Didier, auſſi recommandable par ſa régularité, que par ſon érudition, nous reçut avec toute la cordialité poſſible. Le lendemain il nous fit voir l'ancienne & la nouvelle ville. Le palais du prince, & la citadelle, ſont dans l'ancienne ville, qui eſt beaucoup plus peuplée. Il y a des manufactures comme aux Gobelins. On y voit chez les Cordeliers les tombeaux des princes, entre leſquels celui du cardinal Charles de Lorraine attire l'admiration des étrangers. La ville neuve eſt tout tirée au cordeau, & beaucoup plus belle. Elle renferme preſque toutes les maiſons religieuſes. Les Jéſuites y en ont deux, une pour le college, & l'autre, qui eſt fort belle, pour le noviciat. Le monaſtere des Benedictines du ſaint Sacrement fut fondé par madame Catherine de Lorraine, qui préfera la qualité de religieuſe Benedictine, à celle d'épouſe de l'empereur Maximilien. Elle étoit abbeſſe de Remiremont: mais comme ſa pieté ſurpaſſoit ſa grande naiſſance, & qu'elle

aſpiroit toûjours à ce qui eſt de plus parfait, elle fonda dans Nancy une abbaye ſous le titre de Nôtre-Dame de Conſolation, pour y garder avec celles qui voudroient imiter ſon exemple, la régle de ſaint Benoiſt à la lettre. Elle le fit durant ſa vie, qui fut trop courte pour executer un ſi pieux deſſein. Après ſa mort, la nouvelle abbaye paſſa aux religieuſes réformées de l'adoration perpetuelle du ſaint Sacrement, auſquelles elle laiſſa tous les bijoux dont les princes lui avoient fait preſent, pour ſatisfaire ſa pieté. Nous y vîmes un ſoleil d'or, avec ſa niche d'argent, l'un & l'autre enrichis de diamans; un morceau conſiderable du bois de la vraye Croix; une ſainte épine de la couronne de nôtre Seigneur; & pluſieurs autres reliquaires enrichis d'agathes & de pierres précieuſes; une annonciation de la Vierge, repreſentée en mignature ſur une pierre.

L'égliſe de ſaint Nicolas celebre par ſon pelerinage, & la plus belle qui ſoit dans la Lorraine, eſt à deux lieuës de Nancy. Elle a formé & donné le nom à une petite ville, qui eſt aſſez jolie. Il y a un tres-beau monaſtere de la congrégation de ſaint Venne. Nous y deſcendîmes pour ſaluer le R P prieur; mais comme il étoit abſent, nous nous contentâmes d'entrer dans l'égliſe, où nous vîmes quantité de vœux, & particulierement de groſſes chaînes des captifs qui avoient été délivrez par les merites de ſaint Nicolas; & nous remontâmes à cheval, pour aller par une belle levée à Lunéville, où eſt la cour du prince, & où il y a une abbaye de chanoines réguliers, dans laquelle la réforme du pere de Matincour a pris naiſſance. Nous y reſtâmes aſſez peu, parce que l'abbaye n'eſt pas conſiderable, & qu'il n'y a pas d'anciens monumens; & après une heure de travail, nous remontâmes à cheval, pour aller à celle de Beaupré. Mais à peine étions-nous ſortis de la ville, que nous fûmes ſurpris d'un orage effroyable, qui penſa nous inonder; & qui donna lieu à la charité des ſaints religieux de cette maiſon: car auſſi-tôt que nous fûmes arrivez, ils nous rendirent tous les devoirs de l'hoſpitalité, avec un zéle & une devotion, qui ſurpaſſent toutes les expreſſions dont je pourrois me ſervir. Il n'y avoit que deux ans que cette maiſon avoit été réformée par l'autorité de Son Alteſſe Royale. On y mît douze religieux tirez de l'abbaye d'Orval, qui vivent comme des anges, & qui embaûment tout le païs de l'odeur de leurs vertus. Ils gardent à la lettre les anciens Us de Cîteaux, un ſilence perpetuel, un travail de trois heures par jour, les jeûnes preſcrits par la régle juſqu'après nones qu'ils chantent à deux heures, & ceux

S. Nicolas.

Beaupré.

du carême juſqu'à quatre heures. Une fois la ſemaine ſeulement ils mangent du poiſſon, & une fois des œufs ; les autres jours ils ne mangent que des légumes ; mais leur ame ſe raſſaſie des délices du ciel. Nous y arrivâmes le 14. Septembre ; & le lendemain le R. P. abbé voulut nous faire l'honneur de ſoûper avec nous ; mais ce fut pour augmenter ſa mortification par cet acte de charité ; car au lieu que ſes religieux mangerent après nones, il ne mangea qu'à ſix heures du ſoir. Leur monaſtere eſt fort propre ; mais ſur-tout l'égliſe, dans laquelle on voit le tombeau de Raoul duc de Lorraine, avec cette épitaphe :

Mort qui de tout prendre étant grande,
Fût moult piteuſe & grande
En Raoul, qui marquis & duc étoit,
Et o tous bien rendu ſaige courtois ;
Et plein d'honneur
En luy, & large d'honneur,
A Creſcy bien le défendit,
Toutes les batailles fendit :
Si mourut, n'en ſoit reproche,
Trouvé fût le plus approche
Des Anglois. Cy en giſt li corps,
Dieu lui ſoit vrai miſericors.

Cy-giſt tres-noble & haut prince Raoul duc de Lorraine, & marquis, qui trépaſſa en M. CCC. XLVI. *en la darraine ſemaine d'Aoſt.*

Hoc monumentum omnino dirutum ſub auguſtiſſimo Leopoldo feliciter reduce, ac felicius pro populis imperante, reparatum eſt anno Domini M. DCC. IV.

Nous y vîmes auſſi pluſieurs tombes des ſeigneurs de Parroy & autres, ſur leſquelles nous lûmes les épitaphes ſuivantes :

Cy-giſt noble baron meſſire Vvoirri de Parroy, ſire de Savigny, qui premier s'en ſurnommé étoit fils de meſſire André de Parroy, deſcendu directement des comtes de Mets, Luneville & d'Albourg, premiers fondateurs de l'égliſe & monaſtere de ce lieu, inhumé en cette dicte égliſe le jour de Paſque Fleuris M. CCC. XXXIII ; *& étoit ſa femme madame Iſabelle de Belrain. Priez Dieu pour eux.*

Cy-giſt noble damoiſeau André de Savigny, fils de meſſire Vvoir-

ry de Parroy, & de madame Iſabelle de Belrain, qui trépaſſa l'an M. CCC. LXVIII ; *& étoit ſa femme madame Catherine de Jeinville, fille de meſſire André dudit Joinville. Priez Dieu pour eux.*

Leurs armes ſont trois Lions rempans.

Cy-giſt noble homme meſſire Barri Bales, chevalier, que Dieu pardon, fils de meſſire Thiedry Baiez de Bomert, chevalier, & fils de Dame Blanche de Feneſtrange, qui treſpaſſait l'an de nôtre Seigneur M. CCCC. XL. *le* VI. *jour du mois de May l'an deſſus dit.*

Cy-giſt meſſire Ferry de Parroy, chevalier, jadis bailly de Nancy, qui treſpaiſſait l'an M. CCCC. LVIII ; *& meſſire Jehan de Parroy, chevalier de ſon fils, & dame Jehanne de Lenoncourt ſa femme, laquelle treſpaſſait l'an* M. D. XXIV. *lequel treſpaiſſait l'an* M. D. LXII.

Cy-giſt nobles eſcuyers Jacques & Philippe Vviſſe de Gerbevillier, freres germains, fils de meſſire Jehan Vviſſe, ſeigneur dudit Gerbevillier & de Vvaſmont, bailly de Nancy, & de dame Catherine de Lenoncourt ſa femme, qui treſpaſſant le XX. *jour d'Aouſt* M. CCCC. LXXV. *en l'an que le duc Charles de Bourgogne commença la guerre à duc René de Lorraine, à qui ils eſtiens ſerviteurs. Dieu leur faſſe mercy.*

Nous reſtâmes deux jours à Beaupré, arrêtez tant par le travail que nous y fiſmes, que par le plaiſir que nous avions de nous édifier des exemples admirables de ces ſaints religieux. Nous en partîmes pour aller à Moyen-moûtier, où nous arrivâmes le même jour. Comme nous mettions pied à terre, le reverend pere abbé Dom Humbert Belhomme, preſident de la congrégation de S. Venne, & recommendable par ſon érudition & par ſa prudente conduite, vint auſſi tôt à nous, & nous donna toutes les marques d'amitié qu'on peut attendre d'un bon cœur. L'abbaye de Moyen-moûtier reconnoît pour ſon fondateur & premier abbé ſaint Hidulfe archevêque de Tréves, qui ayant quitté ſon évêché, ſe retira aux Monts-Vôges dans une affreuſe ſolitude, & y aſſembla une communauté de religieux, qui vivoient comme des anges. Il y avoit autrefois cinq égliſes, dédiées à la ſainte Vierge, à ſaint Pierre, à ſaint Jean, à ſaint Martin, & à ſaint Gregoire : celle-ci étoit hors de l'enceinte

Moyen-moûtier.

dans le cimetiere. Saint Hidulfe y fut enterré, & on y voit encore aujourd'hui ſon tombeau : mais ſon corps eſt dans l'égliſe de Nôtre-Dame dans une belle châſſe d'argent, qui a plus de ſix cens ans d'antiquité. On y conſerve auſſi ceux de S. Benigne & de S. Spinule ſes compagnons, & celui de S. Boniface martyr de la légion Thébaïne. L'égliſe de S. Jean étoit bâtie à l'entrée du monaſtere pour les ſéculiers, afin qu'ils ne troublaſſent point le repos des moines. Cette abbaye a été fort fameuſe ; & il y a aſſez d'apparence que c'eſt dans ce monaſtere que le pape Leon IX. fit profeſſion de la vie monaſtique : au moins eſt-il certain que ſes parens s'y ſont retirez, & y ont demeuré aſſez long-temps. Le cardinal Humbert ſi connu par ſes diſputes contre les Grecs, en fut tiré. L'union de ce monaſtere avec celui de ſaint Venne, a donné commencement à la congrégation de ſaint Venne & de ſaint Hidulfe, qui a réformé enſuite tous les monaſteres de France. Il eſt encore aujourd'hui fort illuſtre ; & les bâtimens magnifiques que le R. P. abbé y fait faire, lui donneront une nouvelle ſplendeur. La bibliothéque, où il a déja mis pour plus de dix mille francs de livres, ſera auſſi une des meilleures du païs. Nous n'y vîmes que quatre manuſcrits. L'un écrit en lettres merovingiennes l'an troiſiéme du roy Childeric, contient les épîtres de ſaint Jérôme ; un autre, les homelies de ſaint Remy d'Auxerre ; & un autre, les homelies que nous avons dans la Bibliothéque des Peres ſous le nom d'Euſebe Emiſſene, mais qui dans le manuſcrit portent celui d'Euſebe évêque de Céſarée.

Senone, Eſtival, S. Dié.

L'abbaye de Moyen-moûtier eſt bâtie entre celles de Senone, d'Eſtival & de S. Dié. Senone n'en eſt éloigné que d'une lieuë. L'abbaye eſt rebâtie tout à neuf : on voit à l'entrée de l'égliſe une ancienne figure de ſaint Pierre, dont la mître eſt ronde, & pointuë comme un pain de ſucre. On y conſerve les reliques de ſaint Simeon évêque de Mets dans une châſſe d'argent. L'abbaye d'Eſtival de l'ordre des Prémontrez, eſt auſſi toute rebâtie. L'abbé y a juriſdiction ſpirituelle ſur quatorze villages. Saint Dié étoit autrefois une abbaye de nôtre ordre, qui doit ſon origine à ſaint Dié évêque de Nevers, qui ayant quitté ſon évêché pour vacquer aux exercices de la contemplation, ſe retira dans une ſolitude affreuſe des Monts-Vôges, ſerrée de tout côté par les rochers. Il y a aujourd'hui un petit village qu'on appelle le Bonhomme. C'eſt ainſi que les peuples d'alentour nommerent le ſaint évêque, à cauſe de ſes vertus éclatantes ; & ce nom eſt reſté depuis au lieu de ſa retraite. Cette éclatante lumiere ne pût pas

ſe

ſe cacher ſi bien dans les creux des montagnes, qu'elle ne répandît fort loin de ſes rayons. Pluſieurs perſonnes éclairées & touchées d'un ſi rare exemple, quitterent le ſiecle, & ſe retirerent auprès de luy, pour vivre ſous ſa conduite. Le nombre de ſes diſciples s'étant fort augmenté, & le lieu ſe trouvant trop reſſerré pour contenir une ſi grande multitude, il en chercha un plus vaſte, où il pût fixer leur demeure. Il le trouva à trois ou quatre lieuës de-là; & il y bâtit un monaſtere dans une ſituation fort agréable, quoiqu'environnée de montagnes. Ce monaſtere forma dans la ſuite une petite ville, qui porte ſon nom. Il fut ſécularisé il y a plus de ſix cens ans, & converti en un chapitre conſiderable, qui a juriſdiction ſpirituelle. Le prevôt eſt habillé de violet, & porte la croix comme les évêques. On y voit encore les anciens cloîtres & une chapelle de la Vierge qui eſt auſſi tres-ancienne.

Le R. P. abbé de Moyen-moutier nous fit l'honneur de nous mener lui-même dans tous ces lieux. Il vint encore avec nous aux abbayes de Peris de l'ordre de Ciſteaux & de Munſter dans la vallée Gregorientale, & nous défraya en chemin. Celle de Peris, nommée en Latin *Pariſium*, eſt dans les montagnes à l'entrée de l'Alſace. Elle eſt du dioceſe de Baſle, & fut fondée par les ſeigneurs de Ferret. Ayant eſté ruinée, elle fut unie à celle de Mulbrune dans le dioceſe de Spire; mais celle-cy étant tombée entre les mains des Lutheriens, l'abbé ſe retira à Peris, rétablit la maiſon, & y fit revivre le titre abbatial qui étoit éteint depuis long-temps. Peris.

L'abbaye de Munſter à deux ou trois lieuës de là eſt beaucoup plus ancienne. Elle reconnoît S. Gregoire le Grand pour ſon patron, & prétend que ſes premiers religieux ſont venus du monaſtere de S. André de Rome fondé par ce ſaint pape. C'eſt pour cela que l'on appelle le lieu où il eſt ſitué la Vallée Grégorientale, qui aujourd'hui eſt preſque toute Lutherienne. Il a donné des évêques à Straſbourg & à d'autres égliſes. Mais dans la ſuite des temps les guerres & l'héreſie l'avoient réduit à rien, & c'étoit comme une maiſon abandonnée, lorſque Dieu inſpira monſieur Marchant religieux de S. Germain des Prez, qui en étoit abbé, de l'unir à la congrégation de S. Vanne. Elle y a fait revivre le premier eſprit de S. Benoiſt & de S. Gregoire, & l'a tirée de la pouſſiere; & par la bonne œconomie de ceux qui l'ont conduite, elle en a fait une des meilleures maiſons de la réforme. On y conſerve la couronne de Dagobert, qui ſert de mitre aux abbez de ce monaſtere. Munſter.

Ce fut là que nous nous ſeparâmes du R. P. abbé de Moyenmontier, mais avant que de nous quitter, il voulut encore nous donner un témoignage de ſa generoſité. Car comme nous entrions dans un païs où l'on ne parle qu'Allemant, il nous donna un religieux qui ſçait la langue pour nous mener dans toute l'Alſace. Ce fut le reverend pere dom Benoiſt Brunleger avec lequel nous partîmes de Munſter le 28 Septembre pour
Morbac. aller à Colmar, & de là à l'abbaye de Morbac, l'une des plus illuſtres non ſeulement de l'Alſace, mais auſſi de toute l'Allemagne. On n'y reçoit perſonne, qui ne faſſe preuve de ſeize quartiers de nobleſſe, & avant que de donner l'habit à un novice, ſept gentils-hommes jurent ſur les ſaints évangiles devant monſieur l'abbé, que le ſujet a tous les degrez de nobleſſe requis. La même choſe ſe pratique à Fulde, à Kempten & à Wiſſembourg. Mais je doute fort que le comte Eberard qui a fondé cette abbaye, que les anciens appelloient *Vivarium peregrinorum*, dans un deſert affreux, ſerré de tout côté de hautes montagnes, qui n'a point d'autres charmes, que ceux que l'amour de la penitence inſpire, en ait voulu fermer l'entrée à tous ceux qui n'auroient pas tant d'extraction. De la maniere que le monaſtere eſt bâti, il paroît qu'autrefois l'on n'entroit dans l'égliſe que par l'interieur de l'abbaye, & par conſequent que l'entrée en étoit fermée aux femmes. On y voit le tombeau du fondateur à côté du grand autel, & à l'oppoſite celui de ſept religieux martyrs, maſſacrez par les Huns. La bibliotheque, dont les plus rares livres ſont les manuſcrits, eſt dans le clocher. Nous y trouvâmes entr'autres les Morales de S. Gregoire écrite en lettres Merovingienne, un autre manuſcrit des Morales de S. Gregoire, qui contient auſſi quelques ſermons de S. Auguſtin, dont le caractere nous parut d'onze cens ans, un Pompeius, un Donatus & un autre Grammairien dont le caractere nous parut auſſi ancien. Deux beaux volumes de concordance ſur les évangiles d'environ mil ans, des homelies d'Origene, avec un Rufin *de benedictionibus* XII. *patriarcharum* de mil ans, *Quæſtiones Vincentiana & variæ S. Auguſtini quæſtiones* de mil ans. Les œuvres de Donat, un traité des poids & quelques ouvrages de S. Eucher de neuf cens ans, une collection de canons de neuf cens ans, la grande grammaire de Pompée du même temps, un commentaire ſur les évangiles avec un traité d'Alcuin *de Catechumeno*, les poëſies de Prudence auſſi de huit cens ans. Les livres de Boëce de la conſolation de la philoſophie écrits en lettres

Lomdardes. Un Priſcien *de Eloquentiæ doctrina* avec un traité de *Remiſavini de ponderibus & menſuris* de ſept cens ans, les Offices de Ciceron du même âge, les vies de S. Auguſtin, de S. Ambroiſe, de S. Jerôme, de S. Gregoire auſſi de même temps. Un fort beau nouveau Teſtament en lettre Saxonne de mil ans, un Sedulius, un ouvrage de S. Hilaire & les canons des Apôtres de mil ans, un pſeautier Grec en lettres majuſcules qui pourroit bien être du même temps, un Paſtoral de S. Gregoire & des Poëſies de S. Paulin de 800. ans. Un manuſcrit qui a pour titre *Guillelmi de Boldenſele ad Petrum abbatem Aulæ-regiæ ordinis Ciſtercienſis de deſcriptione Terræ-ſanctæ anno* 1336. *ad inſtantiam Talairandi Petracoricenſis titulo S. Petri ad Vincula preſbyteri cardinalis.* Enfin un autre qui a pour titre, *Articuli Huſſitarum cum earum reformatione*, qui contient auſſi pluſieurs pieces touchant le ſchiſme. Nous trouvâmes dans un manuſcrit de mil ans l'ordre des livres de l'écriture ſainte qu'on liſoit alors aux offices divins ; & comme il y a des choſes ſingulieres, je le rapporteray tout entier.

De auctoritate ſacræ ſcripturæ quæ legitur in eccleſia in circulo anni.

IN Paſcha Actus apoſtolorum, Apocalypſim, & Epiſtolas canonicas uſque ad Penteceſten, poſtea in tempore æſtatis libri Regum quatuor.

Poſt Regum, Paralipomenon, deinde Salomonis libri quinque, deinde Job, Tobias, Judith, Eſther, Eſdræ libri duo, Machabæorum libri duo.

Deinde prophetarum libri Iſaias, Jeremias, Ezechiel, Daniel, & XII. *Prophetas.*

Quindecim diebus ante Natale Domini legitur Exaias uſque in Theophaniam. Et poſt Theophaniam revertitur ad Prophetas ubi relinquitur, & legitur uſque in ſexageſimam.

In ſexageſima uſque in hebdomadam majorem ante Paſcha legitur Eptatencum.

Deinde in hebdamada majore uſque in Paſcha legitur Jeremias.

In vigilias cœnæ Domini legantur tres lectiones de Lamentationibus Jeremiæ prophetæ, tres de tractatu pſalmi LXII. Exaudi Deus, *tres de Apoſtolo, ubi ait in epiſtola ad Corinthios :* Ego

enim accepi à Domino quod & tradidi vobis.

Item in cœna Domini ad missam lectio epistolæ beati Pauli apostoli ad Corinthios. Convenientibus ergo vobis in unum jam non est dominicam manducare *usque* ut non cum hoc mundo damnemur.

In paraſceve leguntur tres lectiones de Lamentationibus Jeremiæ, & tres de ſermonibus S. Auguſtini, tres de Apoſtolo, ubi ait in epiſtola ad Hebræos : Feſtinemus ergo ingredi in requiem illam.

In ſabbato leguntur tres lectiones de Lamentatione Jeremiæ, tres de ſermonibus S. Auguſtini, tres de Apoſtolo, ubi prius in paraſceve.

Il paroît par là qu'on liſoit autrefois les prophetes juſqu'à la ſeptuageſime, & qu'on ne liſoit point les epîtres de S. Paul, peut-être parce qu'on en liſoit la plus grande partie à la meſſe, ou plûtôt parce que ſelon la regle de S. Benoiſt les leçons du troiſiéme nocturne étant du nouveau teſtament, elles étoient tirées principalement des épîtres de S. Paul dans les autres temps.

Maſminſter. Nous étions encore à Morbac le premier d'Octobre ; & comme le jour ſuivant on celebroit la fête de S. Leger patron du monaſtere, & que ce jour-là il devoit y avoir une premiere meſſe & une vêture de deux novices ; on attendoit au moins quatre-vingt perſonnes ; c'eſt pourquoy pour ne pas être incommode, & pour éviter cet embarras, nous partîmes le même jour pour aller à l'abbaye de Maſevaux, ou Maſminſter, en Latin *Maſonis monaſterium*. Cette abbaye a été fondée par le comte Maſo parent du comte Eberard fondateur de Morbac, pour des religieuſes Benedictines, qui dans la ſuitte ont pris la qualité de chanoineſſes. Elles vivent encore en commun, & font quelques vœux. L'abſence de l'abbeſſe fut cauſe que nous ne pûmes avoir communication des archives.

Le lendemain deuxiéme d'Octobre nous prîmes le chemin de Baſle en la compagnie d'un curé, qui nous conduiſit juſqu'à ſa paroiſſe à quatre lieuës de là. Nous y dîmes la ſainte meſſe, car c'étoit un dimanche. Nous entendîmes enſuite la meſſe paroiſſiale, & nous remarquâmes que les hommes y étoient ſéparez des femmes, les hommes à la droite, les femmes à la gauche, & qu'ils demeurerent à genoux durant toute la meſſe. A l'offertoire une fille tenant un enfant nouvellement baptiſé commença l'offrande ſuivie de toutes les femmes ;

elles mirent leur offrande ſur l'autel du côté de l'épître, & firent le tour de l'autel : le chœur cependant chantoit des cantiques en l'honneur de la Vierge, ce qu'il fit auſſi à l'élevation. Aprés la communion, on apporta à l'autel le nouveau baptizé, auquel le curé donna de l'ablution, en lui diſant ces mots ou de ſemblables : *Hæc ablutio calicis ſit tibi ſalutaris & ad vitam æternam capeſcendam, amen.* Reſte de l'ancienne pratique de l'Egliſe, qui donnoit la communion aux enfans après leur baptême, qui ſe pratique dans tout le dioceſe de Baſle ; aprés la meſſe le curé voulut nous donner à dîner, & au lieu d'aller à Baſle, il nous conſeilla d'aller à S. Apollinaire. Nous ſuivîmes ſon avis, & ce jour-là nous fiſmes douze lieuës la pluye ſur le dos.

S. Apollinaire étoit autrefois une abbaye de Benedictines, qui fut donnée à l'ordre de Ciſteaux il y a environ quatre cens ans. Aujourd'hui c'eſt un prieuré dépendant de l'abbaye de Lucelle, où il y a quatre religieux qui nous reçurent charitablement. Le lendemain nous fûmes à Lucelle la plus fameuſe & la plus riche abbaye du pays, la mere de toutes les maiſons de l'ordre de Ciſteaux qui ſont dans la Suiſſe & de pluſieurs d'Allemagne. Elle eſt ſituée dans un deſert affreux, preſſé de tous côtez de hautes montagnes ſur le bord de la petite riviere de Lucelle, qui a donné ſon nom au monaſtére, & qui le ſépare de la Suiſſe. Elle fut fondée l'an 1123. par les ſeigneurs de Monfaucon parens de S. Bernard, qui, à ce qu'on prétend, y mit la premiere pierre, elle eſt dans un lieu ſi anguſtié de toutes parts, que pour y faire un jardin aſſez petit, il a fallu couper les montagnes. L'incendie qui conſuma tout le monaſtére en 1699. nous priva du plaiſir d'y voir une tres-riche bibliotheque en manuſcrits, que les flammes ont reduit en cendre avec le religieux qui y étoit entré pour tâcher de les ſauver. Elle eſt aujourd'hui rebâtie tout à neuf, & gouvernée par un jeune abbé qui paroît fort honnête homme, & duquel nous eûmes toute la ſatisfaction que nous pouvions deſirer. Lucelle.

La ville de Polentru lieu ordinaire de la réſidence de l'évêque de Baſle, n'étant qu'à deux lieuës de Lucelle, nous crûmes que nous devions y aller pour ſaluer le prince, & tâcher par ſon moyen d'avoir quelques memoires de ſon égliſe. Lorſque nous y arrivâmes, il étoit à la chaſſe aux allouettes, à laquelle il ſe plaît. Nous fûmes le trouver au lieu de ſon divertiſſement, & nous lui vîmes prendre quelques allouëtes en nôtre préſence. Il nous reçut fort favorablement ; mais il nous dit qu'il ſeroit fort en peine Polentru.

de nous communiquer quelque choſe digne de nos recherches. Son chancelier qui étoit préſent, nous aſſura que nous ne trouverions rien dans ſes archives, & que lui-même dans une affaire qu'il avoit euë à ſoutenir pour ſon alteſſe, avoit été obligé d'avoir recours au P. Mabillon qui luy avoit donné plus de lumiere que ſes archives. Neanmoins il nous renvoya à ſon grand vicaire, & celui-cy aux RR. PP. Jeſuites, qui nous reçurent bien, mais qui en l'abſence du pere recteur ne purent nous donner aucune lumiere. Ainſi nous prîmes le parti de retourner à Lucelle.

Nôtre Dame de la Pierre. Nous en partîmes le lendemain pour aller a Nôtre-Dame de la Pierre. C'eſt un monaſtere de nôtre ordre de la congregation de Suiſſe à deux lieuës de Baſle. Il eſt fameux par ſon pelerinage, qui eſt ſi grand, qu'en une année on y a compté juſqu'à cinquante-deux mille pelerins, attirez par les miracles que Dieu y fait par les merites de la Vierge dans l'égliſe qui eſt fabriquée dans le roc. Il y a une fort belle argenterie dans celle où les religieux font l'office. Le grand autel eſt l'ouvrage de la magnificence du roy de France Louis XIV. L'abbé dom Maur Baron étoit natif de Reims; mais comme il avoit été élevé en Suiſſe, il avoit même aſſez de peine à parler François; c'étoit un fort honnête homme, qui avoit du ſcavoir, & qui nous donna toutes les marques d'un bon cœur. Il nous retint un jour dans ſon abbaye, qui autrefois étoit à quatre lieuës de là, & s'appelloit Beinvillers, & nous donna un de ſes religieux pour nous conduire à Baſle.

Baſle. Auſſi-tôt que nous y fûmes arrivé, le P. Dom Vincent, c'eſt le nom du religieux qui nous accompagnoit, fut voir le recteur magnifique de l'univerſité, medecin de ſon monaſtere, qui étant empêché, nous envoya monſieur ſon fils, homme d'eſprit, bien fait & ſçavant, qui nous accompagna par tout, & nous fit voir toutes les curioſitez que des perſonnes de nôtre état peuvent voir dans une grande ville toute proteſtante. Il nous mena d'abord à la bibliotheque de l'univerſité, où le bibliothecaire dans ſon habit de cerémonie nous attendoit. Elle eſt placée dans le lieu même où le fameux concile de Baſle fut tenu ſous le pontificat d'Eugene IV. Il y a un tres-grand nombre de manuſcrits, parmi leſquels on nous fit voir un nouveau Teſtament grec qui peut bien avoir mil ans, & pluſieurs autres de S. Chryſoſtome, de S Athanaſe, de S. Gregoire de Nazianze, de Theodoret, de Theophilacte tous en grec & beaucoup de manuſcrits latins, la pluſpart ont été tirez de la Chartreuſe de Baſle. Nous vîmes auſſi les

actes du concile de Basle en dix ou douze gros volumes in folio. Le testament en original d'Erasme, ses armes, & des recueils de lettres des plus fameux protestans. Les portraits des hommes illustres de l'université sont autour de la bibliotheque, parmi lesquels on remarque celui du pape Pie II. qui en a été le fondateur. Nous fûmes de là à la cathedrale, dont l'édifice bâti sur le bord du Rhein est tres-ancien & fort beau. On en a détruit tous les autels, mais on y a conservé tous les autres monumens. Le baptistaire est placé dans l'endroit où étoit autrefois le grand autel. C'est dans cette église qu'Erasme fut enterré, on y voit son épitaphe dans un lieu honorable. Pour Oecolampade, il est inhumé dans le cloître avec un épitaphe qui ne lui convient pas, puisqu'on l'appelle *primus verus Basileæ episcopus*, titre injurieux à tous ces grands évêques, qui ont gouverné ce siége avant que cet héresiaque y eut répandu le venin de sa mauvaise doctrine. De l'autre côté du Rhein, on voit la Chartreuse & toutes les cellules des religieux, que les protestans n'ont point détruit, car ils ont assez conservé tous les édifices des catholiques, qui étoient dans la ville avant leur révolte. Toutes les églises subsistent avèc des croix au-dessus des clochers, comme elles étoient avant leur séparation de leur freres. Enfin on nous fit voir des cabinets de médailles & d'antiquititez ; & dans le peu de temps que nous fûmes à Basle, nous eûmes toute la satisfaction que peuvent souhaiter des personnes de nôtre état. Nous y étions un samedi, & comme les dimanches toutes les portes de la ville sont fermées, pour pouvoir dire la messe le lendemain, nous allâmes coucher à une lieuë de là. Nous passâmes devant Huningue ville de guerre tres forte sur le bord du Rhein à un quart de lieuë de Basle.

Le dimanche jour de S. Denys, après avoir dit la messe, nous fûmes dîner à Othmershem, où il y a une abbaye de nôtre ordre, dont les religieuses prennent la qualité de chanoinesses. Elles font des vœux, mais elles sont habillées en demoiselles seculieres. Il paroît pourtant par les tombes des abbesses qui sont dans l'église, qu'en 1584. elles portoient encore leurs habits de religieuses Benedictines. Leur église en forme de Rotonde est ancienne & assez jolie, mais ceux qui prétendent qu'elle a été un temple d'idoles se trompent fort, car je ne crois pas qu'elle soit plus ancienne que l'abbaye, dont on ne sçait pas bien le commencement. Cette abbaye étant exposée au theatre de la guerre a perdu ses anciens monumens, & nous n'y trouvâmes rien qui dût nous ar-

Othmersheim.

reter, c'eſt pourquoi nous prîmes auſſi-tôt la route de Briſſac, d'où le lendemain nous fûmes dîner à Sceleſtat. Après le dîner nous eûmes la curioſité de voir l'égliſe paroiſſiale qui eſt aſſez belle, nous y trouvâmes l'épitaphe grec & latin du ſçavant Beatus Renanus, qu'on ne ſera pas fâché de voir icy au moins en latin:

Sceleſtat.

Beato Renano Antonii ex veteri Bildiorum familia, cujus excellens in omni doctrina græca & latina lingua cognitio, innocentia, humanitas, frugalitas, pudicitia celebris erit, donec rerum hæc univerſitas conſtabit. Studium antiquitatis declarant aliquot latini ſcriptores ſacri prophanique ab eo purgati ac prope integri reſtituti. Item Germania quam omnem tum veterem tum novam tribus libris mira diligentia illuſtravit. Viro magno immortalique memoria digno Rodulfus Berſus hoc pietatis monumentum poſuit. Obiit Argentorati XIII. *Kalendas Junii ætatis ſuæ anno* LXII. *à Chriſto nato* M. D. XLII. *Indè elatus hèic jacet, ne optimi ac doctiſſ.mi civis reliquiis careret patria, quam vivus tot egregiis monumentis exornavit.*

Te capiunt lato venientem ſydera plauſu,
Sed quæ te genuit patria terra dolet.

Eberſmonſter. Le même jour nous fûmes coucher à l'abbaye d'Eberſmonſter, en Latin *Apri monaſterium*, autrefois appellée *Novientum*, où nous trouvâmes un bon abbé Allemand, qui faiſoit rebâtir ſon monaſtere. Nous y arrivâmes dans le temps des minutions, & ce jour-là la moitié de la communauté avoit été ſaignée. Le lendemain nous mangeâmes au refectoire; & tant à nôtre conſideration, qu'à cauſe des minutions, l'abbé fit ceſſer la lecture & donna le *Colloquium*.

Andelau. D'Eberſmonſter nous fûmes à Andelau, ancienne abbaye de nôtre ordre, fondée par ſainte Richarde femme de l'empereur Charles le Gros. On y voit encore le ſepulcre dans lequel elle fut enterrée, & d'où le pape Leon IX. la transfera dans un nouveau tombeau derriere l'autel, où elle eſt encore à preſent. Aujourd'hui les dames d'Andelau prennent la qualité de chanoineſſes. Elles diſoient encore le breviaire Benedictin, il n'y a que deux cens ans. De là nous allâmes à l'abbaye d'Altorf, d'où nous fûmes à Straſbourg.

Straſbourg Straſbourg eſt une des plus grandes, des plus belles, des plus peuplées, des plus riches, & des plus fortes villes du royaume.

L'égliſe

L'égliſe cathedrale eſt d'une magnificence achevée. Nous n'avons rien vû qui ſoit comparable au portail & à la tour, à laquelle on donne au moins cinq cens pieds de hauteur. L'argenterie & les ornemens que le roy Louis XIV. y a donné répondent à la magnificence de l'égliſe. Il y a vingt-quatre chanoines, tous princes ou comtes, douze capitulaires & douze domiciliaires, qui ſuccedent aux capitulaires à meſure qu'ils meurent. Ils ne ſont obligez qu'à trois mois de reſidence, & ils ſont cenſez reſider pourvû qu'ils ſoient dans le dioceſe. Cela eſt cauſe que bien ſouvent il n'y a aucun chanoine, & lorſque nous y arrivâmes il n'y en avoit aucun: mais un jour ou deux aprés monſieur le prince d'Auvergne qui en eſt prevôt y vint. Auſſi-tôt que nous ſçûmes ſon arrivée, nous fûmes lui preſenter nos reſpects, & il nous reçut avec un accueil favorable, il nous donna ſon carroſſe pour nous mener où nous avions affaire, & il nous ſervit en tout ce qui dépendoit de lui. Mais comme il étoit ſeul chanoine à Straſbourg, lorſqu'il voulut nous procurer l'entrée des archives du chapitre, celui qui en avoit la garde lui dit fort nettement, qu'il ne pouvoit faire cela ſans le conſentement de meſſieurs les comtes. Cela nous obligea de nous contenter de voir ſeulement quelques gens de lettres & d'en tirer les lumieres que nous pourrions. Monſieur Le Laboureur, communément appellé monſieur l'abbé de S. Denys, avocat general au conſeil d'Alſace, nous fit l'honneur de nous venir voir en nôtre logis & nous communiqua de bonne grace quelques memoires qui étoient entre ſes mains; monſieur Simon candidat en droit & élevé du fameux Schilter & monſieur Kinals avocat nous marquerent beaucoup de bonté & nous procurerent l'entrée de la bibliotheque publique, dans laquelle nous vîmes pluſieurs manuſcrits de huit cens ans, quelques-uns grecs & quelques autres hebreux. Nous vîmes auſſi dans le monaſtere de S. Jean pluſieurs manuſcrits, mais tous aſſez recens & d'aſſez peu de conſequence. Nous fûmes auſſi chez les RR. PP. Jeſuites dans l'eſperance d'y trouver quelques memoires de deux abbayes de nôtre ordre unies à leur college. Le R. P. provincial nous y reçut de la maniere la plus obligeante du monde, il nous fit voir la bibliotheque, qui eſt des plus belles & des meilleures qu'on puiſſe voir en province; il y a même des manuſcrits, mais en petit nombre & recens. Le principal eſt un commentaire de Toſtat ſur l'hiſtoire eccleſiaſtique d'Euſebe; l'abſence du pere procureur nous priva du plaiſir de voir les titres, ce que nous ſouhaitions davantage.

y auroit une infinité de choſes à dire de la ville de Straſbourg; mais le peu de temps que nous y fûmes, ne nous permit pas de faire attention à tout. Avant que le roy fût maître de la ville, elle étoit toute Lutherienne, aujourd'hui la moitié eſt catholique. Les Lutheriens y poſſedent encore ſept égliſes, dont deux leur ſont communes avec les catholiques. Celle de S. Thomas eſt la plus belle & la plus conſiderable. On y voit encore le tombeau d'Adalocus évêque de Straſbourg, qui la bâtit en 830. Celle de S. Eſtienne ne lui cede gueres. C'étoit autrefois une abbaye de nôtre ordre, qui paſſa enſuite à celui de S. Auguſtin, dont les Lutheriens s'emparerent. Mais enfin le deſordre des abbeſſes Lutheriennes les obligea de l'abandonner au roy, qui mit en leur place des religieuſes de la Viſitation, qui font aujourd'hui l'édification de la ville.

Saverne. De Strabourg nous allâmes aux abbayes de Neubourg & de Marmoutier, en latin *Mauri-monaſterium*, & enſuite à Saverne pour avoir l'honneur d'y préſenter nos reſpects à monſeigneur le cardinal. Il nous retint chez lui cinq jours avec une bonté digne d'un prince, il nous fit voir ſes archives dans leſquels nous nous dédommageâmes du peu que nous avions trouvé à Straſbourg. Nous vîmes cependant le château d'Haubarre fortifié par Jean de Mandercheſt évêque de Straſbourg & l'abbaye de S. Jean des Choux deſſervie par des religieuſes Benedictines, qui dépendent de S. George en la Foreſt-noire, où à côté de l'autel on voit un petit armoire, dans lequel autrefois on conſervoit le S. Sacrement. Nous vîmes auſſi la bibliotheque des Recolets de Saverne dans laquelle il y a beaucoup d'anciennes éditions.

S. Avod. Longeville Nous prîmes enſuite la route de S. Avod, qui eſt une abbaye de nôtre ordre dans la Lorraine Allemande. Nous ne pûmes y arriver qu'en trois jours de temps, à cauſe des boües & des chemins qui étoient déteſtables, nous fiſmes neanmoins une demie lieüe fort agreablement ſur un chemin Romain, qui s'eſt conſervé juſqu'à préſent. De S. Avod nous fûmes aux abbayes de Longeville, de Frieſtrof, de Villaire-Bethnac & de là à Mets où nous paſſâmes la fête de Touſſaints avec nos reverends peres de S. Vincent.

Gorze. Nous ne voulûmes pas en ſortir ſans voir la fameuſe abbaye de Gorze, qui étoit autrefois une pepiniere de ſaints religieux, & un ſeminaire d'abbez & d'évêques. Mais lorſque nous y arrivâmes, nous fûmes bien ſurpris de ne plus trouver Gorze dans Gorze. Les cardinaux de Lorraine toûjours attentifs à l'aggrandiſſement de leur maiſon, ayant uni tous les grands revenus de cet illuſtre mo-

naſtere à la primatiale de Nancy, dont ils vouloient faire un riche benefice pour un puîné de Lorraine, l'ont tellement détruit, qu'ils n'y ont laiſſé pierre ſur pierre, & qu'on ne ſçait pas même aujourd'hui où étoit l'égliſe, en ſorte que ſept ou huit chanoines qu'ils ont ſubſtitué à cinquante ou ſoixante ſaints moines, ſont obligé de faire l'office dans l'égliſe paroiſſiale, dont ils payent deux cens livres de loüage. Voilà les grands ſervices que ces meſſieurs ont rendu à l'égliſe. Ou plûtôt le ſcandale qu'ils ont cauſé par l'abus qu'ils ont fait de cette multitude de benefices qu'ils accumuloient les uns ſur les autres, & qui ſelon le ſentiment d'une pieuſe princeſſe de cette maiſon ont attiré la malediction de Dieu ſur leur famille, & ont cauſé cette effroyable dérangement qu'on y a vû.

Après cela nous ne penſâmes plus qu'à nous retirer, ſans abandonner le travail, que nous continuâmes dans les abbayes de nôtre route. Nous fûmes donc de Mets à Juſtemont de l'ordre des Prémontrez, & de là à ſaint Pierremont, la plus fameuſe abbaye des chanoines réguliers de la réforme du pere de Mataincour; nous y trouvâmes un capitaine Suiſſe, qui ayant abjuré les erreurs de Calvin, dans leſquelles il avoit été élevé, s'étoit entierement ſeparé du monde, & vivoit en ce monaſtere dans une ſi grande retraite, qu'il ne parloit à perſonne, étant tout occupé de Dieu, dont la penſée lui étoit incomparablement plus agréable que toutes les converſations des creatures. Son fils touché d'un exemple de vertu ſi rare avoit voulu ſe faire religieux; mais comme il étoit auſſi jaloux de ſa ſanctification que de la ſienne propre, il ne voulut pas qu'il fût religieux de chœur, mais ſeulement frere convers. Nous demeurâmes un jour entier à S. Pierremont comblez des honnêtetez de monſieur l'abbé, qui ne nous laiſſa partir qu'avec peine, & qui nous donna un guide pour nous conduire à quatre lieuë de là dans une maiſon qui lui appartient, où il nous donna encore à dîner, & le ſoir nous fûmes coucher à l'abbaye de Chaſtillon qui eſt de l'étroite obſervance de l'ordre de Ciſteaux. La maiſon eſt aſſez belle, mais elle doit ce qu'elle a de beau à la réforme. On voit dans l'égliſe près du grand autel les tombeaux de Gerard & de Henry de Grandſon évêques de Verdun qui l'ont rebâtie. On a repreſenté autour de ces tombaux des eccleſiaſtiques avec leurs habits & leur tonſure ſemblable à celle des moines. Il y a dans une chapelle les tombeaux des ſeigneurs d'Armoiſe, & dans une autre ceux des meſſieurs de Mercy, où nous lûmes cette épitaphe: *Cy gît haut & puiſſant ſeigneur,*

S. Pierremont.

Chaſtillon.

meſſire Henry, baron de Mercy, ſeigneur de Joppe-cour, Cinqville, Auviller, Landre, & Manteſeld, maréchal, lieutenant general des armées de l'empereur, & colonel de cavalerie & infanterie mort le 24. Decembre 1659. Requieſcat in pace.

Juvigny. L'abbaye de Juvigny n'eſt éloignée de celle de Chaſtillon, que de quatre lieuës. Elle fut fondée l'an 874. en l'honneur de ſainte Scholaſtique par l'imperatrice Richilde femme de l'empereur Charle-le-Chauve. Cette princeſſe y mit une partie des reliques de cette ſainte, qu'on y voit encore aujourd'hui. Dieu y a été ſervi en eſprit & en verité durant pluſieurs ſiecles, mais le relâchement, ſuite ordinaire de la fragilité humaine, ayant terni le luſtre de cette auguſte maiſon, on la vit réduite à trois ou quatre religieuſes, qui prenant la qualité de chanoineſſes, avoient peine de ſubſiſter. Tel étoit l'état de l'abbaye de Juvigny, lorſque Dieu ayant ſuſcité l'eſprit de S. Benoiſt & de ſainte Scholaſtique dans la perſonne de madame Scholaſtique Gabrielle de Livron, elle y rendit ſon premier éclat par le rétabliſſement de la réforme, qu'elle prit l'an 1629. Au lieu de trois ou quatre mauvaiſes religieuſes, elle en reçut plus de trente, qui répandirent l'odeur de leur vertu par toute la France. Elle leur tolera à la verité l'uſage de la viande & leur permit de ne ſe lever pour matines qu'à trois heures, mais elle fonda ſa réforme ſur une grande retraite, un profond ſilence, un recueillement continuel, un détachement parfait des creatures, & ſi grand, qu'il y a dans ſa maiſon des religieuſes qui paſſent des trente années ſans aller au parloir. Elle bannit des offices divins les orgues, les inſtrumens & la muſique, & pour avoir la liberté de recevoir de bons ſujets, elle ne voulut pas qu'on exigeât de dottes; nous y paſſâmes la fête de S. Martin, charmez de la vertu de ces ſaintes vierges, & particuliérement de l'abbeſſe, qui dans un jeune âge renferme la perfection d'une perſonne conſommée dans les pratiques de régularité.

Orval. Le lendemain nous partîmes pour l'abbaye d'Orval, plus attirez par l'envie de voir des religieux qui font l'admiration de tout le pays, ou pour mieux dire de toute la France, & même des pays étrangers, que par la neceſſité que nous avions d'y travailler. Nous eûmes toute la ſatisfaction que nous deſirions. Nous y vîmes des anges dans un corps mortel, des hommes qui ſoupirans continuellement après le ciel, ne touchent à la terre que par la moindre partie d'eux-mêmes. Ils gardent la regle de S. Benoiſt & les anciens Us de Ciſteaux à la lettre. Zelez imitateurs de leurs premiers peres, ils obſervent même les heures inégales dans

la diſtribution de leurs exercices, ils vont travailler à la campagne, ils y font les moiſſons, & même y prennent leur repas au milieu des champs & y font leur meridienne. Leur nourriture eſt tres-pauvre, mais ſupportable; deux fois la ſemaine ils ont pitance, une fois d'œufs & une fois de poiſſon. Nous mangeâmes à leur réfectoire le jour de la fête des ſaints moines de l'ordre, leur pitance ce jour là fut de la mourüe aprêtée à l'huile, ſi deſſalée qu'elle étoit inſipide; mais leurs grands travaux & l'amour exceſſif pour la pénitence donne du goût à tout, & fait trouver bon les plus mauvais mets. Ils traitent neanmoins fort bien les hôtes, perſuadez que c'eſt *Jeſus-Chriſt* qu'ils reçoivent en leur perſonne. Les offices divins ſont tres-grands parmi eux, ils chantent tout en notes, mêmes les matines, qui, pour cette raiſon doivent être fort longues. Ils n'uſent point d'ornemens de ſoye, ils obſervent les cerémonies des premiers peres de Ciſteaux, c'eſt pourquoi ceux qui ſervent aux baſſes meſſes les répondent debout, & ne ſe mettent à genoux qu'à l'élevation. Lorſqu'ils communient, ils communient au coin de l'autel, & avant ils ſe donnent à tous la paix. Les chaſubles du celebrant faites à l'antique, ne ſont point eſchancrées du côté des bras. Leur égliſe eſt tres-belle & fort grande, on y voit les tombeaux des comtes de Chiny, celui du prince Venceſlas eſt au milieu du chœur où on lit cette épitaphe : *Cy giſt tres-excellent & vaillant prince Vincelaus de Boheme duc de Brabant de Luxembourg, de Lotrin, & comte de Chiny, qui treſpaſſait l'an* M. CCC. LXXXII. *la nuit de la conception nôtre Dame. Priez pour lui que Dieu en ait l'ame.* Leur grande retraite ne les rend point farouches, ils ſont toûjours gays, & on voit la joye de leur ame peinte ſur leur viſage. Leur ſilence quoyque perpetuel ne les empêche point d'étudier, & ils ne croyent point agir ni contre l'eſprit de S. Benoiſt, ni contre les pratiques de l'ordre de Ciſteaux, enſeignant à leurs religieux les principales queſtions de la philoſophie & de la theologie. Leur bibliotheque eſt fort bonne. Il y a pluſieurs manuſcrits, entr'autres les lettres de S. Auguſtin, de S. Jerôme, de S Bernard, pluſieurs ouvrages d'Origene, la chronique de Freculfe, celle de Gille d'Orval, quelques ouvrages d'Etienne archevêque de Cantorbie, &c

D'Orval nous fûmes à l'abbaye de Mouſon de la congrégation de S. Venne, où nous reçûmes de nouveaux témoignages de la cordialité de nos peres. L'abbaye eſt fort belle, l'égliſe faite ſur le modele de S. Remy de Reims, eſt la plus belle de leur con- Mouſon.

grégation. On y conſerve dans de belles chaſſes les corps d'un S. Arnoul & d'un S. Victor. Nous vîmes dans la bibliotheque quelques manuſcrits, dont les principaux ſont le pſeautier de S. Jerôme, les poëſies de S. Avit, & la chronique du monaſtere.

Le Mont-Dieu. La Chartreuſe du Mont-Dieu, eſt à trois lieuës de Mouſon. Elle fut fondée par Odon abbé de S. Remy de Reims des deniers qui lui revenoient des offrandes que les fidoles faiſoient à ſaint Gibrien, dont le corps eſt à S. Remy. Aujourd'hui elle eſt une des plus magnifiques de l'ordre. Nous y vîmes la regle de S. Benoiſt, que l'abbé Odon donna aux premiers habitans de ce deſert, les ſtatuts de Guigues écrits de ſon temps, les ſtatuts des premiers chapitres generaux des Chartreux, une ancienne verſion de l'épître au frere du Mont-Dieu, faite il y a plus de quatre cens ans, dont l'on a effacé le nom de l'auteur pour y mettre celui de S. Bernard, la préface eſt courte & il n'y eſt point fait mention des ouvrages de Guillaume abbé de S. Thierry, qui par conſequent n'en doit point être regardé auteur. Nous vîmes auſſi les chroniques de S. Jerôme & d'Adon, les memoires du pere Gagneron. On nous montra dans la ſacriſtie une ancienne aube, qu'on prétend avoir ſervi a S. Bernard lorſqu'il venoit au Mont-Dieu.

Elan & Signy. Nous fûmes de là à l'abbaye d'Elan de l'ordre de Ciſteaux, celebre par le tombeau du bien-heureux Roger, qui en fut le premier abbé, & qui y eſt en grande veneration. Cette abbaye autrefois conſiderable, comme il paroît par le refectoire, étoit comme abandonnée lorſque monſieur l'abbé de Ciſteaux y mit pour prieur un homme d'eſprit, qui l'a ſi bien rétablie, qu'aujourd'hui il y a communauté & elle eſt tres-jolie. L'abbaye de Signy, & qui eſt à quatre ou cinq lieuës d'Elan, a toujours été tres-illuſtre. L'égliſe eſt un des beaux vaiſſeaux qu'on puiſſe voir, mais mal entretenu; les cloîtres ſont vaſtes, larges, voutez & délicats, le réfectoire, la ſalle des novices grande, & le dortoire tres-beau. L'on y conſerve pluſieurs manuſcrits, la pluſpart ſont des ouvrages des peres, ſur tout de S. Auguſtin, la ſeconde ſeconde de S. Thomas, &c. L'on nous fit voir dans le cloître le tombeaude trois grands abbez, qui quitterent leurs abbayes pour ſe faire religieux à Signy, Guillaume abbé de S. Thierry, Arnoul abbé de S. Nicaiſe, & Gerard abbé de Florine, dont la memoire eſt en veneration à Signy.

Bonne-fontaine. L'abbaye de Bonne-fontaine, à trois lieuës de celle de Signy, fut fondée par les ſeigneurs de Rumigny qui y ont leur ſepulture.

Nicolas ſeigneur de Rumigny frere de Clairembault ſeigneur de Roſoy, Chaumont, &c. en fut le fondateur. Il mourut l'an 1175. le 12. May & fut enterré dans la muraille du cloître entrant à l'égliſe à main droite. Il laiſſa trois fils, Baudoin qui mourut l'an 1192. & fut enterré ſous le degré de l'égliſe deſcendant dans le cloître près de ſes freres Nicolas, & Godefroy. Nicolas eut trois fils, Nicolas ſeigneur de Rumigny, Hugues ſeigneur de Florine, de Gerondelle & des autres, & Robert évêque de Laon. Nicolas mourut l'an 1256. le 6. de Fevrier & fut enterré dans le mur du cloître entrant à l'égliſe à gauche. Il eut ſix fils, Nicolas, Hugues, Robert, Jean, Jacques, Morin. Nicolas mort avant ſon pere laiſſa la ſucceſſion à Hugues. Robert fut ſeigneur de Fouzi, Eſtrebay, & autres lieux, Jean archidiacre de Cambray & depuis ſeigneur de Rumigny, Jacques ſeigneur de la Roche & après la mort de Jean ſon frere, ſeigneur de Rumigny, Gerondelle, Morain fut ſeigneur de Signy le petit & autres lieux. Il eſt enterré dans le mur du cloître avec Louis de Sorbay. L'an 1270. Hugues ſeigneur de Rumigny & de Florine, ayant vêcu après ſon pere 14. ans mourut le 2. Aouſt & fut enterré au-delà du chapitre dans la muraille dans un tombeau de pierre noire. Il laiſſa deux filles Eliſabeth & Marguerite. La premiere épouſa Thibault fils du duc de Lorraine, dont elle eut quatre fils & quatre filles. Frederic ſon premier fils fut tenu ſur les fons de baptême par Maurice abbé de Liége de l'ordre de S. Benoiſt, Gavin de Foigny, Eloy de Bonne-fontaine & Jean de Girondelle archidiacre de Cambray. Marguerite ſa ſœur épouſa le fils du comte de Simay & de Soixons, dont elle eut en 1291. Jean & Hugues qui tous deux furent comtes après leur pere. Jean mourut ſans enfans, Hugues mourut auſſi jeune & laiſſa ſa femme enceinte d'une fille qui fut nommée Marguerite. L'an 1313. Jean de la Roche ſeigneur de Rumigny mourut, & fut enterré dans le cloître de la Collation avec ſa femme Ruelle dans un tombeau de pierre blanche. Il eut quatre fils & deux filles Hugues, Nicolas, Jean, Robert, Helene & Marguerite. L'an 1317. le 3. May mourut Thibault duc de Lorraine, mary d'Eliſabeth. Il fut inhumé entre la chapelle de ſaint Jean & de ſaint Benoiſt ſous un tombeau élevé. Son premier fils fut ſeigneur de Rumigny, Martigny, Aubanton, la Bouve, Chauſſe &c. L'an 1320. le 20. Avril mourut Frederic duc de Lorraine ſeigneur de Rumigny. Nous nous ſommes un peu étendu ſur la genealogie des ſeigneurs de Rumigny qui ont leurs ſepultures à Bonne-fontaine dont ils ſont fondateurs; parce que

nous avons cru que cela ne ſeroit pas deſagreable aux lecteurs.

De Bonne-fontaine nous allâmes à la Chartreuſe du Val S. Pierre, l'une des plus belles & des plus magnifiques qui ſoient dans l'ordre : de là nous gagnâmes Laon, Soiſſons, Long-pont, où nous nous arrêtâmes un jour pour voir les manuſcrits qui ſont en grand nombre & fort beaux, mais dont pluſieurs ont été tronquez par des gens trop hardis, à qui on a permis de les voir trop facilement ſans connoître leur caractere. La plus grande partie de ces manuſcrits ſont des ouvrages des ſaints peres ſur l'écriture ſainte, parmi leſquels il y en a un de Geoffroy De Hautecombe ſur les Cantiques dédié à Henry abbé de Clairvaux, & un qui a pour titre : *Liber qui dicitur Megacoſmos auctore Bernardo Silveſtri.* Nous trouvâmes ſur la couverture d'un livre un feüillet d'un ancien ſacramentaire qui contenoit une partie du canon, dans lequel il eſt fait mention des ſaints ſuivans, *Quintini, Victorici, Caſſiani, Remigii, Benedicti, Martini, Medardi atque Eligii*, & dans lequel le Memento eſt exprimé en cette ſorte : *Memento Domine famulorum famularumque tuarum . . . . . propter pietatem tuam, Deus meus in bonum ut deleas peccata mea grauia, & efficias me tibi toto orbe devotum & vita aterna participem, & fratrum hujus congregationis & patris mei & matris, & fratrum ac ſororum, & cognatorum, & familiarium, & benefactorum, & eorum qui mihi conſanguinitate & amicitia conjuncti ſunt, & omnium circumaſtantium.* Le monaſtere eſt ancien, & l'un des plus beaux, non ſeulement de la réforme, mais auſſi de tout l'ordre de Ciſteaux. Tous les lieux ſont tres-grands & ſpacieux, & bien voûtez. L'égliſe a trois cens vingt-huit pieds de long, quatre-vingt-deux de large, quatre-vingt-quatre d'élevation & cent-cinquante cinq pieds dans la croizée. La ſtructure eſt admirable. On y voit le tombeau du bienheureux Jean de Monmirel avec l'ancien habit des religieux de Ciſteaux, celui de Marie de Fare ſa fille, & d'Enguerrant de Coucy ſon petit fils. En ſortant du Long-pont nous ne penſâmes plus qu'à nous rendre à S. Denys pour y paſſer l'hyver & le carême.

Longpont.

Nous avions réſolu d'aller après Pâques travailler dans les électorats de Treves, Mayence & Cologne : mais la guerre qui porta les armes en Allemagne, nous obligea à changer de deſſein. Ainſi le jeudi vingtiéme d'Avril 1713. nous partîmes de S. Denys par un temps fort incommode pour aller à l'abbaye de Royaumont. Mais la charité des Religieux & le plaiſir que nous eûmes de voir un des plus beaux monumens de la pieté de S. Louis

Royaumont.

Louis, nous fit oublier tout le mal que nous avions ſouffert du froid, du vent & de la neige. Nous y vîmes une des belles égliſes qui ſoient dans l'ordre de Ciſteaux, longue de trois cens pieds, élevée de 86. & demi ſous voûte. Nous y vîmes la chapelle où le ſaint roy faiſoit ſes prieres, le lieu où il prenoit la diſcipline dans la ſacriſtie, l'endroit où étoit ſa chambre dans le dortoire des religieux, les lieux réguliers qui reſſentent une magnificence vrayement royale. L'affection que S. Louis avoit pour cette maiſon le porta à y faire enterrer quelques-uns de ſes enfans, dont on voit encore les tombeaux avec celui de Philippe d'Artois décedé en 1291. & de Louis fils du comte d'Alençon. On y voit auſſi près de la ſacriſtie celui de monſieur le comte d'Harcourt, avec cette épitaphe :

Celſiſſimo principi Henrico à Lotharingia, Harcurii comiti, ſummo regii ſtabuli præfecto, Ludovicus filius titulorum heres, laudum æmulus poſuit.

Hic vir hîc eſt.

Qui maximos inter ævi ſui bellatores fide, fortitudine præcellens, Lerinenſibus inſulis totoque mari Gallico Hiſpanos exterminavit, eoſdem Caſale circumvallantes caſtris exuit ac fudit, Taurinum obſeſſor idem & obſeſſus, ceteris ter caſis, factioſis ejectis, legitimo principi aſſeruit, Querium in Pedemontio, Laurenſium in Catalaunia victoriis inſignivit, Normanniam in officio, Flandriam in metu continuit, in Aquitania denique majeſtatem regiam ſtrenue ultus, obiit in hoc ſeceſſu palmis & annis gravis ætatis LXVI. *Domini* M. DC. LXVI.

On dit que ſaint Louis laiſſa ſa bibliothéque à Royaumont, & aux Cordeliers. On y trouve effectivement quelques manuſcrits, qui viennent de ce ſaint Roy : mais aujourd'hui il en reſte tres-peu qui ſoient dignes de la liberalité d'un ſi grand prince ; car nous n'y vîmes que quelques ouvrages de ſaint Auguſtin, de ſaint Gregoire, de ſaint Thomas, la Somme d'Eſtienne archevêque de Cantorberie, & une hiſtoire de la maiſon de Laval, écrite par Pierre Lerzan il y a environ deux cens ans.

Le lendemain nous fûmes à l'abbaye de Reſſon, & de-là à celle de Macheroux de l'ordre des Prémontrez, deux petites maiſons preſque ruinées, qu'on a abandonnées aux religieux de

la réforme pour les réparer. La premiere reconnoît pour fondateurs meſſieurs d'Oumont, qui y ont leur ſépulture, & dont voici les anciennes épitaphes :

Cy-giſt Jehan d'Omont, eſcuyer, qui treſpaſſa l'an M. CCC.

Icy-giſt damoiſelle Agnès, femme de feu Jehan d'Omont, qui treſpaſſa l'an M. CCC.

Icy-giſt monſieur Etienne de Mortefontaine, chevalier, ſeigneur de ladite ville, & madame Phelippe ſa femme, fille de monſieur Gilles de Montchevreüil, chevalier; & treſpaſſa ledit chevalier l'an M. CCC. IV. *la veille de la feſte Nôtre-Dame en Avent; & ladite dame treſpaſſa l'an* M. CCC. XV. *le jour de la Theophanie.*

Icy-giſt damoiſelle Jehanne de Mortefontaine, fille meſſire Robert de Mortefontaine, chevalier, & de noble dame Jehanne de Flocour ſa femme, qui treſpaſſa l'an M. CCC. XIX. *le dernier jour d'Aouſt. Priez pour s'ame.*

Cy-giſt madame Emengarde d'Aumarez, jadis femme de feu meſſire Thibaud de Vallangon, chevalier, qui treſpaſſa l'an de grace M. CCC. XXXIII. *le ſamedy devant la Touſſaints.*

Icy-giſt meſſire Guy de Joüy, jadis chevalier de nôtre ſire le Roy, qui treſpaſſa l'an de grace M. CCC. XLIII.

Cy-giſt noble homme Jehan de Bois-Gillouſt, eſcuyer, jadis ſeigneur dudit lieu, de Rebes, & de Hardivillers en partie, qui treſpaſſa l'an de grace M. CCC. LXXI. *le* VI. *jour de Decembre. Dieu en ait l'ame.* Amen.

Cy-giſt damoiſelle Antoine de Loiſy, jadis femme de Jehan de Bois-Gillouſt, auparavant femme d'Etienne de Leurs-maiſons, laquelle treſpaſſa l'an M. CCC. LXXXI. *le* XXVI. *jour de Mars. Dieu ait l'ame d'elle.* Amen.

Cy-giſt noble homme Girard de Louge, eſcuyer, qui treſpaſſa l'an de grace M. CCC. LXXXIV. *le* VI. *jour de Septembre. Dieu en ait l'ame.* Amen.

Cy-giſt damoiſelle Jehanne de Bois-Gillouſt, fille de feu Jehan de Bois-Gillouſt, eſcuyer, & de damoiſelle Antoine de Loiſy, & femme de feu Regnault de Bouconvillier, eſcuyer, ſeigneur de Serans ſur Bois-Gillouſt . . . . . & de damoiſelle de

Bouconvillier, fille des ſuſdits Regnault de Bouconvillier & de damoiſelle Jehanne ſa femme, qui treſpaſſa l'an de grace M. CCC. LXXXVIII. *le* VIII. *Septembre. Dieu ait l'ame d'elle.* Amen.

Cy-giſt madame Jacqueline de Chaſtillons, dame de Carmoiſy, jadis femme de meſſire Hutin d'Omont, chevalier, chambellan du Roy, laquelle treſpaſſa le XVII. *jour de Decembre l'an* M. CCC. LXXX.

Cy-giſt monſieur Pierre d'Omont, chevalier, chambellan du Roy, qui treſpaſſa le X. *jour d'Avril* M. CCC. LXXXI. *Priez Dieu pour l'ame de luy.*

Cy-giſt madame Jehanne du Delouge, dame d'Omont, ſa femme, laquelle treſpaſſa le XII. *jour de Septembre* M. CCC. XCII. *Priez Dieu pour elle.*

Cy-eſt la ſépulture de feu meſſire Philippe d'Omont le Chauve, chevalier, qui treſpaſſa devant la Cruc en Armenie ſur les Sarrazins, où étoit le bon roy de Chypre.

Cy-eſt la ſépulture de feu meſſire d'Omont, chevalier, aîné dudit meſſire Philippe, qui treſpaſſa à Châteauneuf en Thimerés priſonnier des Anglois.

Cy-giſt madame Jehanne de Mello, jadis femme de noble & puiſſant ſeigneur Pierre d'Omont, dit Hutin, conſeiller & premier chambellan du Roy nôtre ſire, garde de l'Oriflemme, qui treſpaſſa le vendredy III. *jour d'Aouſt l'an de grace* M. CCCC. VIII. *Priez Dieu pour elle.*

Cy-giſt noble & puiſſant ſeigneur monſieur Pierre, ſeigneur d'Omont, dit Hutin, conſeiller & premier chambellan du Roy nôtre ſire, garde de l'Oriflemme, qui treſpaſſa l'an M. CCCC. XIII. *Priez Dieu pour l'ame de luy.* Amen.

Cy-giſt noble homme Etienne de Leurs-maiſons, eſcuyer, jadis ſeigneur dudit lieu & de Corbilliſart, & eſcuyer du corps du Roy nôtre ſire, qui treſpaſſa l'an M. CCCC. XIII. *le* XX. *jour de May. Dieu ait l'ame de luy.*

Cy-giſt damoiſelle Iſabelle Latruie, jadis femme Etienne Leurs-maiſons, laquelle treſpaſſa l'an M. CCCC. XCIIII. *le* XXIV. *jour de Juin. Dieu ait l'ame d'elle.* Amen.

Cy-giſt haut & puiſſant ſeigneur meſſire Jacques d'Omont, baron de Chappes, conſeiller de monſeigneur Philippe duc de Bourgogne, qui treſpaſſa le Janvier M. CCCC. LXX....

Cy-giſt le cœur de Ferry d'Omont, qui déceda l'an M. D. XXVI. *le* XXIII. *Février, qui a laiſſé* LXXII *livres de rente ceans.* Requieſcat in pace.

Beauvais. Le dimanche 24 d'Avril nous arrivâmes à Beauvais ; & le lendemain nous fûmes ſaluer meſſieurs les chanoines de la cathédrale, qui députerent quatre des plus venerables de leur corps, pour nous faire voir leurs archives & leur bibliothéque. Nous y trouvâmes un grand nombre de manuſcrits tres-anciens ; entr'autres, un texte des évangiles en lettre merovingienne ; un ouvrage de ſaint Auguſtin écrit du temps du roy Lothaire ; des collections de conciles & de décretales ; pluſieurs ouvrages des ſaints peres ; des ſacramentaires, & de fort belles bibles. Outre la bibliothéque des manuſcrits, nous y vîmes celle des livres imprimez, qu'Auguſtin Potier évêque de Beauvais donna à ſa cathédrale. On nous y montra le buſte au naturel de Louis de Villers, le dernier évêque élû par le chapitre. On dit qu'il étoit ſi ſaint, que lorſqu'il fut élû le peuple l'enleva, & le porta dans le ſiege épiſcopal. Monſieur de Buzanval a été un de ſes plus plus dignes ſucceſſeurs. On aſſure que durant ſa vie il a donné plus de ſix cens ſoixante mille livres à ſon ſeminaire ; qu'il étoit le pere des pauvres ; que dans un temps de peſte, il s'eſt expoſé comme un bon paſteur pour ſecourir ſon troupeau affligé ; que par ſa benediction il a guéri une femme malade, & qu'il a prédit qu'il viendroit après luy un évêque, qui le ſurpaſſeroit en pieté. On ſe flatte de voir l'accompliſſement de cette prédiction dans la perſonne du nouvel évêque, qui pour ne pas avoir pluſieurs benefices, a quitté une abbaye qui étoit à ſa bien-ſéance.

Quoique l'égliſe cathédrale ne ſoit pas achevée, elle paſſe avec juſtice pour une des plus belles du Royaume. Elle a 147. pieds d'élevation ; & ſa délicateſſe rend encore cette hauteur plus admirable. On nous y montra de tres beaux ornemens : mais ceux que j'eſtime le plus, ſont des anciennes chaſubles toutes rondes, qui ſervent ſeulement le jour du jeudy ſaint à la benediction du ſaint crême, & le vendredy-ſaint. Outre la cathédrale, il y a dans la ville ſix collégiales, dont la plus conſiderable a pour patron ſaint Michel. On eſtime fort les vîtres de celle de ſaint Vaaſt. Il y a trois abbayes hors la ville, ſaint Lucien,

ſaint Quentin & ſaint Symphorien. La premiere eſt la plus illuſtre. On y conſerve dans une tres-belle châſſe les reliques de l'apôtre & du patron du païs. On y voit le tombeau du cardinal Cholet, avec cette épitaphe gravée ſur des lames de cuivre doré qui ſont autour de ſon tombeau :

Hic vir compoſitus, vir verax, virque peritus,
Juſtus, munificus, regum ſpecialis amicus.
Ergo necem plores præclari patris, & orès,
Ut poſt hos flores fructus capias meliores.

De l'autre côté du tombeau :

Hac in capſella latet orbis fulgida ſtella,
Cujus fulgore regio fuit hæc in honore.
Francia legatum ſuſcepit eum ſibi gratum,
Formam virtutum, Francorum nobile ſcutum.

Dans un cadre ſur le velin :

Iſta legens ſiſte, penſa quantus fuit iſte,
Cujus tam pulcrum cernis fulgere ſepulcrum.
Eſt roſa ſub petra, quam produnt ſubdita noſtra,
Et tanti floris vis ſe diffundat odoris.
Ecce ſub hoc tumulo venerabilis oſſa Johannis
Cecilia titulo decorat, pluribus annis,
Poſtea legatus fuit inclytus atque probatus,
Vir magni cordis, cujus mens neſcia ſordis,
Gloria Francorum, decus orbis, formaque morum,
Fautor juſtorum, conſtans ultor vitiorum,
Canonis & legum profeſſor erat generalis,
Francorum regum conſul bonus & ſpecialis,
Provocat ad fletum pietas recolendo Choletum,
Tamquam deletum fontem bonitate repletum.
Mors quid feciſti? vitæ reſerans iter iſti,
Multa gregi Chriſti cariſmata ſubripuiſti,
Dapſilis & mundus, verax fuit, atque fidelis.
Floreat in cœlis quia nunc ſibi nemo ſecundus.
Annos deponas octo de mille trecentis,
Auguſti nona quarto lux eſt morientis.

Les vers qu'on lit à Paris ſur le portail du college des Cholets, ſont bien meilleurs :

Belgarum me primus ager nutrivit, honorat
Roma, Senis cura fœdera pacis erant.
Religio, pietas, studiorum insignia crescunt,
Me duce quis fuerit comprobat ista domus.

Froidmont. Nous reſtâmes quinze jours à Beauvais, pendant leſquels nous fûmes à l'abbaye de Froidmont, qui n'en eſt éloignée que de trois lieuës. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & la plus réguliere des maiſons de la commune obſervance. Le prieur eſt un fort honnête homme, il eſt docteur de Sorbonne, & fort zelé pour la régularité. Il nous fit voir dans la bibliothéque, dont les vîtres peintes ſont tres-belles, quelques manuſcrits. Les principaux ſont la chronique d'Helinaud religieux de Froidmont; les vies de ſaint Bernard, de ſaint Pierre Tarentaiſe, de ſaint Thomas de Cantorberie, & des Peres du déſert. On voit devant le chapitre la tombe de Claude de Baiſe dernier abbé régulier. Comme il n'avoit pas été élû par les religieux, ils refuſerent de le recevoir, & lui dirent: *Nolumus te, quia non te elegimus.* Et il leur répondit: *Non vos me elegiſtis, ſed ego elegi vos.* Il fut un fort bon abbé; & ſes armes qu'on voit par-tout, marquent qu'il a beaucoup travaillé pour ſon monaſtere. Il n'y a que quatre cens ans qu'il y avoit encore à Froidmont cinquante religieux de chœur, & cent convers. Ces convers faiſoient la richeſſe des maiſons; ils en faiſoient valoir les biens avec un profit ſi notable, que dans une ſeule année environ l'an 1230. à Froidmont ils vendirent juſqu'à ſept mille toiſons de brebis. On prétend que Céſar a campé à un quart de lieuë de l'abbaye, ſur une petite élevation, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Mais puiſque nous ſommes ſur l'abbaye de Froidmont, les curieux ne ſeront pas fâchez de voir ici les anciens ſtatuts de cette maiſon, que nous trouvâmes dans les archives.

STATUTA SINGULARIA

Pro monaſterio Frigidimontis.

De Specialibus Conſuetudinibus.

1. *AD vigilias albæ cuculæ habeantur uſque ad primam in hyeme, in æſtate uſque poſt laudes.*

2. *Intervallum hyemale fiet* XXX. *psalmorum maxime per Adventum : quadragesimale autem* VII. *psalmorum.*

3. *Exiens de majori missa, & qui non interfuit repetitioni introitus missæ, & sabbato principio mandati, & vigiliis pro defunctis veniam inde petat.*

4. *Dominica recipiens benedictionem faciat coquinam & legat ad mensam, licet alius sabbato fuerit intitulatus.*

5. *Missa pro uno nostro præsenti defuncto ad citius post unum ordinem missarum celebratur.*

6. *Conversi intersint vesperis vigiliarum solemnium, exceptis Adventus, S. Benedicti, S. Trinitatis, & Dedicationis.*

7. *Cereus paschalis sit librarum* XI. *vel* XII.

8. *Ascendunt & implent per se juniores alterius chori superiora stalla per diem.*

9. *Sacrista perdit orationes & benedictionem collationis.*

10. *Cantus horologii non mutetur.*

11. *Pulsetur major campana modice ante vigilias post casum horologii.*

12. *Fiunt hostiæ inter pascha & pentecosten, & candelæ inter S. Johannem & Magdalenam.*

DORMITORIUM.

13. *Lectus non mutetur nisi per priorem & vestiarium, absente procul abbate.*

14. *Meridiana vel post completorium nullus ibi legit, nisi sermocinatores & aliqui spiritales rotulos, & rudes psalteria.*

15. *Jaceant cooperti usque ad cingulum, nec diu sint sine habitu dum se exuunt.*

CAPITULUM.

16. *Nullus ibi loquetur nisi in* V. *casibus in Usibus præter quinque specialiter assignatos. De gula autem & remissione nullus. In modico transgressor vapulet : in multo, ad minus vino careat. Inobediens quoque pertinaciter gravius puniatur, & gradum interim non ascendat.*

17. *Fugitivus moraus per* VII. *dies recipitur ad gravem culpam.*

18. *Hospiti defuncto redditur collecta vel* VII. *psalmi.*

19. *Constituti extra terminos intersint capitulis, nisi necessariis occupati.*

20. *Sententiæ in Ramis palmarum intersint conversi, novitii*

& familiares, nec dicitur in fine nisi resipuerit.

21. *Confessores omnes quos crediderint aliquatenus excommunicatos, vel alium mendaciter diffamasse vel multum gravasse, disseminatores discordiæ & mentitos publicè abbati ad ipsum remittant, nisi in articulo mortis. Similiter frangentes silentium maxime ad mensam vel eis pœnam Usuum imponant.*

22. *Nolentes detegere à quo audierint aliquid ponderosum ad gravamen alterius maxime, pro mendacibus & adinventoribus habeantur, & confitentes non absolvantur.*

23. *Officiales autem excedentes summam sibi ab abbate concessam ultra* VI. *denarios prior etiam non absolvat, alii vero confessores ultra trium denariorum.*

24. *Criminosi occulti à gradu altaris prius consilio postea præcepto abbatis arceantur.*

CLAUSTRUM.

25. *Syllabicantes, scribentes creta, carbonibus, vel hujusmodi aliis, nisi occasione sui officii, ponentes manum super alios per apertam iram, vel dissolutum ludum proclamentur, & acriter puniantur: qui postquam potuit hujusmodi proclamare, & scienter non proclamaverit, altaris gradum non ascendat, donec proclamaverit. Similiter syllabicans, scribens, & ponens per dissolutum ludum super alium abstineat donec recognoscat.*

26. *Significans in ecclesia, dormitorio, refectorio, ad collationem absque utilitate, & juniores, orationem propter colloquium perdentes fere omnes vapulent.*

REFECTORIUM.

27. *Perdit versum qui non interest nisi pro ludere necessarie vel pro gravissima infirmitate, ille etiam qui non est ante justitiam suam occasione ministrandi.*

28. *Festis transpositis & solemnibus sexta feria quadragesimæ consueta pitantia fiat cum altero pulmentorum tantum quod subtrahitur semper cum fit pitantia generalis & solemnis, mixtantibus ex consuetudine nihil datur, neque mutatur pitantia ei qui aliquando ex ea, aliquando non, quando mittitur pitantia à priore ex parte abbatis præsentis fiat signum: quo absente, prior ultra tres pitantias non faciat fieri. Qui cum fuerit coquinarius poterit dare conventui aliquid præter pisces. Quod nullus alius fieri faciat neque propter pitantias aliquis capiatur. Hostias tamen facientibus aliquid detur diebus quibus nihil datur conventui.*

29.

29. *In visitatione mane ultra duo fercula piscium abbatibus non detur, nec monachis hospitibus ultra unum, nec ultra duas justitias vini, prater primam singulis abbatibus apponitur, excepto visitatore. In cœna autem unum solum ferculum piscium solis abbatibus apponitur, unum possit hospitibus & quibusdam provideri.*

INFIRMITORIUM.

30. *Ibi nullus legit prater divinum officium providendum, & qui assidue infirmatur.*

31. *Sabbato tantummodo post mandatum conventus, lavet pedes qui voluerit & potuerit breviter & in publico.*

32. *In coquina presente infirmario ceteri silent, excepto converso coquinario. Similiter presente subinfirmario. Utroque absente, ceteri secundum prioratus suos cum coquinario vel silenter loquuntur.*

33. *Eodem modo cum infirmario breviter, ubi & quando pitantia dividuntur, & in dispensaria vel loco ad hoc specialiter assignato. Subinfirmarius autem cum infirmo non loquitur presente ministro ejus. Carnes anserina, & anatica & bovina non edantur, & silvestres non emantur.*

34. *Assidui ministri non dormiant super culcitras, nisi jacuerint circa infirmum super terram.*

35. *In cameris, exceptis gravibus infirmis, nullus sit, nisi cum abbate: quo absente, nec minister cum ministro, nec minister cum infirmo, nec infirmus cum alio loquatur.*

36. *Ante signum tertia non comedunt tempore hyemis.*

37. *Medici non nisi pro valde necessariis personis adducantur.*

38. *Prior non det licentiam utendi electuariis & ceteris speciebus maxime odoriferis, exceptis etintibere & liquericia. De seminibus autem feniculi, petrosilis, seleris montani, & hujusmodi potus, licentiam generalem non det: nec equitandi, nisi urgente utilitate evidenti, & ex consilio eorum per quos domus regitur. Eorumdemque consilio potest dare usque ad valorem* V. *solidorum eadem de causa. Alias vero potest dare usque ad valorem* XII. *denariorum; sed secularibus, absente dumtaxat cellerario & medio celleratio. Nec ingrediatur infirmitorium, nec de labore remaneat pro solatio hospitis, nisi auctentici.*

39. *Subprior nullo modo presumat exceptis domis modicis & de majoribus cum predicto consilio, & qui in claustro & alibi conventui studeat interesse.*

40. *Cellerarius non mutuet ultra* XX. *solidos, nec mutuum accipiat ultra* C. *solidos, nisi personis & à personis ordinis securis & authenticis. Donare potest secundum quod sibi constitutum fuerit ab abbate. Circa quem & alios sic abbas dispenset, ne ejus vilescat auctoritas. Omnes bestias etiam silvestres & nostras ter in anno ad minus per se vel per alium faciat computari.*

41. *Subcellerarius solutares, corrigias, & hujusmodi non dat, nec de his quæ custodit, nisi conventui & familiis & hospitibus in abbatia, extra vero non mittit nisi de licentia speciali.*

42. *Mercator cellerario subjectus sit. Dare tamen poterit usque ad valorem* XII. *denariorum, ubi necesse fuerit. Penes se tamen pecuniam non servet, nisi viaticum modicum ad vivendum.*

43. *Vestiarius pannos speciales ad acceptionem personarum non faciat, nec alicui tres cucullas sive* vandiquet *sustineat. Caputia conversorum cum dantur secularibus deformentur. Studeat autem, ut vestimenta, calceamenta, corrigiæ, & cutelli, & alia sint absque superfluitate & curiositate, & maxime de cappis & vestibus conversorum. Botæ, caligæ quam rarius poterit dentur secularibus: cappæ vero & Thabar numquam. Vestes novitiorum in receptam cellerarii convertantur.*

44. *Portarius societatem cum secularibus in animalibus & aliis habeat. Mappas & alia necessaria ibi comedentibus & jacentibus inveniat & conservet. Nihil emat, ut carius vendat. Porcos per curiam non habeat, sicut nec infirmarius pauperum ultra* XX. *solidos Parisienses penes se non servet: nec ultra duos famulos ad portam habeat, nec ultra* XX. *ribaldos hospitetur, nec eosdem infra quindenam scienter. Mulieres lascivas & comptas repellat. Fugitivis nihil det, vel dari faciat antequam ab abbate licentiam habeant expectandi, nec postea nisi de reliquiis pauperum, si tamen se tenuerint in loco ab abbate constituto.*

45. *Leprosos præbendarios solus abbas augmentet. Panes etiam integros in parasceve recipiat, & partem vini concessam.*

46. *Magister conversorum infirmos, & officinas visitet singulis septimanis uno vel pluribus diebus.*

GRANGIA.

47. *Ibi vitra urinatia non habeantur & botæ. Magister potest dare aliquando usque ad* VI. *denarios. Ad valorem autem* XII. *denariorum rarissime, & hoc quasi compellente necessitate. Non equitet extra territorium grangiæ suæ, nisi missus à supe-*

riore vel abſque perneceſſaria cauſa aliquibus de ſociis intimata. Aliis vero equitandi licentiam non concedat.

48. *Converſus abbatis & hoſpitalis ſuli abbati in refectorio loquatur.*

Nos affaires étant terminées à Beauvais, nous fûmes à l'abbaye de ſaint Paul de l'ordre de ſaint Benoiſt. Il y a plus de quatre-vingt religieuſes, qui peuvent ſervir de modéle à toutes les abbayes de leur ſexe : car à l'uſage de la viande près qu'on leur permet, elles vivent dans une pureté, un détachement du monde, un amour pour leur état, un zéle pour la pénitence, une exactitude pour toutes les pratiques du cloître ſi grande, qu'il s'en trouve peu dans le Royaume qui les ſurpaſſent, ou qui les égalent. L'abbeſſe ſert d'exemple à ſes filles, qui ne peuvent ſe tromper en ſe formant ſur un ſi beau modéle. Elle n'a point de logis abbatial ; une cellule du dortoire fait tout ſon appartement. Elle ſe leve à minuit comme les autres, mange avec elles dans le même réfectoire, & ne ſe diſtingue de ſes religieuſes que par ſon humilité, ſon exactitude & ſa charité. Le bœuf eſt la nourriture ordinaire du convent : les jours maigres, on y mange rarement du poiſſon ; durant le carême, on en ſert ſeulement une fois la ſemaine ; les autres jours, on ſe contente de légumes. L'auſterité ne rend point les religieuſes triſtes. On ne vit jamais des religieuſes plus heureuſes ; & la joye qui eſt peinte ſur leur viſage, rend témoignage de leur contentement. On eſt redevable de tout le bien qu'on admire dans cette ſainte maiſon aux dames de Clermont, qui ſe ſont ſuccedées les unes aux autres dans la charge d'abbeſſe depuis un tres-long temps. L'égliſe eſt grande & bien bâtie. Nous y vîmes deux épitaphes, que je rapporterai ici : S. Paul.

Cy-giſt haut & puiſſant ſeigneur meſſire Charles de Clermont, chevalier, comte de Toury, conſeiller du Roy en ſes conſeils, gentilhomme ordinaire de la chambre, ſeigneur de Rertangle, Rivery, Mailly, Fivier, Bouchicourt, & autres lieux, décedé en ſon château de Toury le III. *Aouſt* M. DC. LXXI.

Paſſant, ce blaſon vous apprend,
Que ce nom digne de memoire
Merite l'honneur qu'on lui rend
Par ce monument à ſa gloire.

Quece Seigneur fut par les ſiens
Allié des Princes chrétiens
De tous les endroits de la terre ;
Et ces clefs encore aujourd'huy
Font voir qu'il a été l'appuy
D'un des ſucceſſeurs de ſaint Pierre.

Mais ſa parfaite charité,
Son invincible patience,
Son éminente probité,
Eclatent plus que ſa naiſſance.

Pour mieux s'immoler à ſon Dieu,
Il a préferé ce ſaint lieu
Aux fameux tombeaux de ſes peres.

Voulant comme un phénix nouveau
Y renaître par les prieres
Des vierges, qui ſuivent l'Agneau.

Et auprès des marches du ſanctuaire du côté de l'épître :

Icy eſt le cœur de tres-haut & puiſſant ſeigneur Louis Henry, legitimé de Bourbon, prince de Neufchaſtel, qui mourut à Paris le 8. jour du mois de Fevrier 1703.

Nous vîmes dans l'oratoire de madame l'abbeſſe un portrait de ſaint François de Paule peint de ſon temps ou peu après ſa mort. On dit que ce ſaint avoit une dilection particuliere pour cette abbaye, & que de ſon vivant, il envoya ſon cordon à l'abbeſſe, qu'on conſerve dans le threſor avec des morceaux de ſa robbe & des lettres d'aſſociation, dans leſquelles il prend la qualité de correcteur general. Elles ſont dattées du convent de Jeſu-Maria du Pleſſis-lez-Tours le 5. Octobre 1501. & ont pour ſceau un Jeſus qui porte ſa croix.

S. Germer. Nous paſſâmes un jour entier à S. Paul, bien conſolez du bien que nous y remarquâmes. Nous en partîmes le lendemain pour aller à S. Germer, ancienne abbaye de nôtre ordre & de nôtre congregation. Nous n'y remarquâmes rien de ſingulier que la chapelle de la Vierge, qui peut paſſer pour une des plus délicates du royaume ; les jardins, qui ſont magnifiques ; & le college, dans laquelle on éleve par charité un nombre de pauvres gentils-hommes.

Beaupré. De là nous fûmes à l'abbaye de Beaupré de l'ordre de Ciſteaux,

qui releve immédiatement d'Orcamp. Elle eſt ſituée ſur la riviere du Tarrain, & fut fondée par Manaſſez de Milli dont on voit le tombeau dans le cloître avec cette épitaphe :

Clauditur hoc tumulo clarus pietate Manaſſes
Milliaci dominus Prati fundator ameni.

On lit ces deux autres épitaphes un peu plus bas :

Cy giſt meſſire Raous de Mouchi ſire de Moyen-mont, qui mourut l'an de grace mil deux cens ſoixante & dix, au mois de May.

Chi giſt meſſire Jean de Conty, ſire de Belleuſe, qui mourut en Arragon.

Outre ces épitaphes qui ſont dans le cloître, on voit dans l'égliſe devant l'autel de S. Bernard, celle de Guillaume de Crevecœur évêque de Coutances, conçûë en ces termes :

Cy gît noble homme monſeigneur Guillaume de Crevecœur jadis évêque de Coutence, qui treſpaſſa le mercredi vingtiéme jour d'Avril, aprés Pâques l'an M. CCCC. VII. *priez Dieu pour ſon ame.*

Et tout proche ſur une tombe de pierre celle-cy :

Cy giſt noble homme monſeigneur Jean de Crevecœur, chevalier, & jadis ſeigneur de Crevecœur, & de Thoré, qui trépaſſa le jour de ſaint Michel au mois de Septembre M. CCCC. II.

Cy giſt noble dame Marie de Saveuſe ſa femme dame deſdits lieux, qui treſpaſſa l'an M. CCCC. VI.

On liſoit auſſi autrefois dans le chapitre celle de Simon de Clairmon, comme nous l'allons rapporter :

Nobilitate cluens generis Simon animique
Juſti etiam juris nil quicquam geſſit inique,
De Claromonte decus, dominuſque Nigellæ
De cordis fonte pietate fluens ſine felle
Regnum diſpoſuit ternorum tempore regum,
Et per eum viguit patriarum regula legum.
Magnus, magnificus, forma, famaque decorus,
Quem chorus angelicus deducat ad aſtra canora
Anno milleno centum bis & octuageno
Ipſe die primo Februi migravit ab imo
Sic Deus oretur à cunctis, ut ſocietur

In calis anima ſua, nec deſcendat ad ima.

On croit que celle qui ſuit eſt de Raoul de Clermont ſon fils, & frere de Simon de Neſle évêque de Beauvais :

Hic Radulfe jaces de Claromonte vocate,
Te genus & probitas, te laudat gratia morum.
Quem comitis ſtabuli Francorum munere ſunctum
Abſtulit in media crudelis Parca juvente.

Ces deux épitaphes ne ſubſiſtent plus aujourd'huy ; mais on lit encore celle qui ſuit ſur une tombe de pierre devant le chapitre :

Cy giſt madame Beatrix, qui fut fille du comte de Joigny, & femme de monſeigneur Jehan de Neſle, ſeigneur de Talleu & de Herel, priez que Dieu ly donne le repos de ſon paradis.

Il paroît par les perſonnes illuſtres qui ont été enterrées à Beauprés, que cette abbaye étoit autrefois conſiderable. C'eſt l'idée que nous en donne le beau & grand refectoire qui ſubſiſte encore aujourd'hui, le dortoire, & la grange qui eſt des plus grandes & des plus belles qu'on puiſſe voir. Il y avoit autrefois beaucoup de manuſcrits ; mais nous n'y en vîmes que deux ou trois, dans l'un deſquels étoient quelques ouvrages de S. Ephrem. Nous vîmes le chartrier & nous parcourûmes le cartulaire. Nous y trouvâmes une choſe ſinguliere qui eſt une ſentence renduë contre un taureau qui avoit tué un homme, avec toutes les informations faites contre cet homicide. Par cette ſentence le taureau eſt condamné à être pendu aux fourches patibulaires ; & comme elle me paroît extraordinaire, pour la rareté du fait, je la rapporteray ici toute entiere.

A Tous ceux qui ces preſentes lettres verront. Jean Sondar, Lieutenant du Bailly du temporel de l'égliſe & abbaye nôtre Dame de Beauprés de l'ordre de Ciſteaux, pour venerables & diſcretes perſonnes & mes tres-honorez ſeigneurs, meſſeigneurs les religieux abbé & convent de ladite abbaye, ſalut. Comme à la requeſte du procureur de meſdits ſeigneurs, & par leur juſtice temporelle qu'ils ont en leur terre & ſeigneurie du Caurroy eût été nagaires prins & mis en la main d'icelle leur juſtice ung thorreau de poil rouge, appartenant à Jean Boullet cenſier & fermier de meſdits ſeigneurs, demeurant en leur maiſon & cenſe dudit Caurroy, lequel thorreau étant aux champs & ſur le territoüere d'i-

celle égliſe, auroit par furioſité occis & mis à mort un joine fils, nommé Lucas Dupont, de l'âge de quatorze à quinze ans, ou environ, ſerviteur dudis cenſier, lequel il avoit mis à la garde de ſes beſtes à corne, entre leſquelles eſtoit ledit thorreau. Duquel thorreau ledit procureur de meſdits ſeigneurs requeroit la juſtice eſtre faite, & qu'il fut executé juſqu'à mort incluſivement par la juſtice de meſdits ſeigneurs pour occaſion d'icelui crimme d'omicide & de la deteſtation d'iceluy. Sur quoy enqueſte & information euſſent été faites de la forme & maniere iceluy homicide, par laquelle ledit procureur nous euſt requis ſur ce luy eſtre fait droit. Savoir faiſons que veu laditte enqueſte & information & ſur tout en conſeil & advis, nous par noſtre ſentence & jugement, avons dies & jugié, que pour raiſon de l'omicide, dont deſſus eſt touchié, fait par ledit thorreau en la perſonne d'iceluy Lucas, & pour la deteſtation du crime d'iceluy homicide, ledit thorreau nommé confiſqué à meſdits ſeigneur ſera executé juſques à mort incluſivement par leurdite juſtice, & pendu à une fourche ou potence es mettes de leurdite terre & ſeigneurie dudit Caurroy, aupres du lieu où ſolloit eſtre aſſiſe la juſtice. Et ad ce le avons condamné & condamnons. En teſmoing de ce avons mis noſtre ſcel à ces lettres qui furent faites & pronunchiés audit lieu du Caurroy en la preſence de Guillaume Gave du Mottin, Jehan Cuſtien l'aiſné, Jehan Henry, Jehan Boullet, hommes & ſubjets de meſdits ſeigneurs, Jehan Charles, & Clement le Carpentier, & pluſieurs autres le ſeizieſme jour de May l'an mil quatre cens quatre-vingt-dix-neuf. Ainſi ſigné, Ileugles, ad ce commis.

Toutes les informations & procedures du procés ſont au monaſtere de Beaupré.

L'abbaye de Lannois de l'ordre de Ciſteaux n'eſt qu'à une lieuë de Beaupré; elle n'eſt pas ſi conſiderable: mais l'avantage qu'elle a d'eſtre poſſedée par les religieux de la réforme lui procure celui de ſon entier rétabliſſement. On dit qu'elle fut fondée par Jean ſeigneur de Rocheroles, dont on voit le tombeau dans la croiſée de l'égliſe. Il eſt élevé & il y eſt repréſenté vêtu de ſa cuiraſſe, le caſque en tête, la viſiere grillée, avec cette épitaphe: Lannois.

Militiæ florem tegit hic lapis, unde dolorem
Mundus agit magnum, fundens fletus quaſi ſtagnum.
Bellorum fuit hic animoſus ut Hector,
Manſuetis humilis, reprobis trux atque virilis,

Noſter fundator fuit iſte Johannes, amator
Juſtitiæ, JESU, *tecum ſit quæſumus iſte,*
Qui ſe devotè nobis dedit & ſua pro te.

Il y a pluſieurs autres ſépultures de perſonnes illuſtres dans l'égliſe, dont voici les principales. Au milieu du ſanctuaire, on voit celle de Raoul de Preaux accompagnée de cette épitaphe:

Cy giſt meſſire Raoul de Preaux, chevalier & ſire de Rayneval, qui trépaſſa au revenir d'Arragon en l'an de grace M. CC. LXXXV. *au mois de Decembre.*

Jean de Praiaus ſon pere eſt enterré derriere le chœur dans la chapelle de la Trinité, où l'on voit deux tombeaux en forme de voûte. Celui du côté droit repreſente un ſeigneur armé, avec ſon écuſſon, ſur lequel eſt gravée une croix chargée de cinq coquilles; & à ſa gauche, on voit une dame qui ſans doute eſt ſa femme. Et devant la chapelle eſt une tombe fort uſée, ſur laquelle on lit ces mots: *Cy giſt noble homme Jehan de Praiaux chevalier jadis ſire de Rayneval.*

Immédiatement après cette tombe, on en voit une autre, où ſont repreſentez un chevalier & ſa femme ſans inſcription. Ils portent d'argent à la croix de gueule recroiſelée de petits fautoirs. Pour la femme, elle porte trois pals vairez & un chef. On n'en connoît pas le métail. Mais on croit que c'eſt un vicomte de Poix.

Il y a dans la chapelle des Martyrs deux tombeaux de cette famille avec cette inſcription: *Cy giſt noble homme Pierre vicomte de Poix, ſeigneur des Caines, qui treſpaſſa l'an de grace* M. CC. LXXXIII.

A côté on voit une autre tombe avec cette inſcription:

Cy giſt meſſire Robert vicomte de Poix, chevalier, ſire des Caines, fils de Vicomte Pierre, qui treſpaſſa en Flandre en la bataille de Mons l'an M. CCC.

Cy giſt madame Marguerite fille meſſire Pierre de la Tournelle, vicomteſſe de Poix, dame des Caines, femme du vicomte Robert, qui treſpaſſa l'an M. CC. LXXXVIII. *au mois de Mars.*

Et plus bas à l'entrée de la chapelle de S. Eloy, près de la muraille:

Cy giſt Marguerite des Queſnes, fille jadis meſſire Huon des Queſnes,

Queſnes, qui treſpaſſa l'an M. CCCC. LVII. *au mois de Decembre.*

On lit auſſi cette épitaphe dans la croiſée devant cette même chapelle :

Cy giſt noble dame madame Perronne de Villars en ſon vivant dame de Lannois & de Getencourt, laquelle treſpaſſa l'an de grace M. CCC. LXXXXVIII. *le* XII. *jour de Novembre.*

Outre ces ſepultures qui ſont dans l'égliſe, il y en avoit encore d'autres dans le cloître, qui ne paroiſſent plus aujourd'hui ; mais voici au moins une épitaphe qu'on a conſervée :

Cy giſt Marie de la Haye, femme de Simon de Rochois, leſquels eurent un fils nommé Jehan, qui fut moine de S. Germer, puis aumonnier de Fecamp, & aprés abbé de S. Vandrille, & tante de Simon de la Haye, abbé de cette égliſe, laquelle treſpaſſa l'an de grace M. CCC. XCII. *le* XIII. *d'Aouſt.*

Il reſte encore dans la bibliotheque quelques manuſcrits dont les principaux ſont les ſept livres de la Vie de ſaint Thomas archevêque de Cantorberie compoſée par Herbert de Boſchan & dediée à l'archevêque Baudouin, Raoul de S. Germer ſur le Levitique, Haimon ſur les épîtres de ſaint Paul, & les ſermons de l'abbé Serlon. On voit auſſi à la fin d'un manuſcrit des paraboles ſous le nom de S. Anſelme & une confeſſion de S. Patrice.

De l'abbaye de Lannoy nous nous rendîmes à celle de Breteüil, où il n'y a rien de remarquable que le refectoire, qui eſt fort beau, & les reſiques de ſaint Conſtantien qui ſont conſervées dans une belle châſſe de vermeil doré, leſquelles attirent beaucoup de monde par les gueriſons journalliers des inſenſez. De Breteüil nous fûmes à l'abbaye de ſaint Juſte de l'ordre des Prémontrez, qui doit ſon entier rétabliſſement à monſieur de Villeroy archevêque de Lyon, qui en étoit abbé commendataire ; & de-là nous fûmes à ſaint Martin au Bois, abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de ſaint Auguſtin, qui à leur ordinaire nous reçurent avec beaucoup de charité. Leur égliſe eſt fort délicate & le jardin admirable. Ils nous communiquerent avec beaucoup d'ouverture tous leurs anciens monumens, ils nous firent voir entr'autre un ancien ordinaire de leur maiſon, écrit depuis deux cens ans, dans lequel nous remarquâmes quelques rites particuliers pour la proceſſion du S. Sacrement. Les principaux

* Breteuil, S. Juſte & S. Martin au bois.

ſont l'aſperſion de l'eau benite qui doit la préceder, la confeſſion generale avant que de la commencer, & le ſoin que l'on avoit de reſſerrer le S. Sacrement après la proceſſion. Ce qui fait voir qu'on ne l'expoſoit point encore en ce monaſtere il y a deux cens ans; voici les termes de l'ordinaire qu'on ſera peut-être bien aiſe de voir icy.

Pulſato ad Tertiam in die ſolemnitatis S. Sacramenti, omnes canonici ingrediantur ad Tertiam, quam incipit prior. Qua hora finita, choriſtæ incipiant: Aſperges me, *& fiat aſperſio aquæ benedictæ more ſolito. Quo finito, omnes induendo cappas revertantur ad ſedes ſuas. Et interim ponatur corpus Chriſti à quodam ſacerdote ſupra magnum altare in vaſculo conſueto. Tunc dominus abbas ſtans in ſtallo ſuo incipiat alta voce* Veni Creator Spiritus, *hunc hymnum alii canonici flexis genibus devotè proſequantur, & tunc dominus abbas recedat immediatè in loco ſuo cum priore: euntes ante altare, ut incenſum offerant flexis genibus ſanctiſſimo Sacramento. Quo hymno finito, ſurgat dominus abbas, & ſtando dicat hunc verſiculum,* Emitte ſpiritum tuum & creabuntur, *cum hac oratione* Deus qui corda fidelium, *& poſtea dominus abbas indutus ſtola ſtando juxta altare dicat* Confiteor *& alii canonici etiam poſt eum. Quibus expletis, incipiant choriſtæ antiphonam B. Mariæ, ſcilicet,* Ave regina cælorum. *Interim dominus abbas aſſumat corpus Chriſti in manibus ſuis, qui etiam egrediatur ordine ſuo poſt, ſicut decet. Et circa eum ſint quatuor clerici portantes pallium ſupra ipſum, & alii quatuor habentes cereos accenſos, & ante eum ſit quidam ſacerdos, qui deferat baculum paſtoralem. Proceſſione autem peracta, revertatur dominus abbas ad altare, ibi dimittat corpus Chriſti, & ſtatim induat veſtimenta ſacerdotalia. Interim amoveatur corpus Chriſti ab uno ſacerdote à vaſculo ſupradicto, & reponatur in loco conſueto; & ſic incipit miſſa.*

Corbie. De là nous paſsâmes à l'abbaye de Moreuil, qui originairement étoit un prieuré dépendant de Breteüil; & de-là à Corbie. L'abbaye de Corbie eſt ſi illuſtre, qu'il ſuffit de la nommer, pour en donner l'idée qu'elle merite. Elle doit ſon origine à la pieté de ſainte Bathilde reine de France. C'eſt de là que ſont ſortis tant de grands hommes illuſtres par leur naiſſance, leur ſainteté, leur doctrine, & les grands ſervices qu'ils ont rendu à l'égliſe; un S. Adalard parent de l'empereur Char-

ſemagne ; un Wala, un ſaint Anſchaire apôtre des pays ſeptentrionaux, un ſaint Paſchal Radbert, & un Ratram illuſtres par leurs ouvrages, un S. Hildeman que l'égliſe de Beauvais regarde avec juſtice comme un de ſes plus grands évêques, un ſaint Gerard abbé & pere de tant de moines, & pluſieurs autres prélats qui en ont été les principaux ornemens. Il y avoit autrefois un tres-grand nombre de manuſcrits. Les principaux ont été apportez à S. Germain des Prez, mais il en reſte bien encore deux cens dans l'abbaye. Le refectoire & le cloître ſont deux pieces admirables.

La ville d'Amiens eſt à quatre lieuës de Corbie. L'égliſe Cathedrale eſt un chef-d'œuvre accompli, on ne peut rien voir de plus parfait, ni de plus beau, & dans tout le royaume, il n'y en a aucune qui lui puiſſe diſputer. Il y a dans la ville quatre abbayes. Saint Martin aux jumeaux étoit originairement une abbaye de nôtre ordre, laquelle ayant été détruite, fut rebâtie ſur la fin de l'onziéme ſiecle, & donnée aux chanoines reguliers, qui d'abord ne prirent que la qualité de prieur. Thierry évêque d'Amiens en 1145. les honora du titre d'abbé. Ils l'ont poſſedée juſqu'au temps qu'on a bâti la citadelle. Pour lors comme il n'y avoit plus que deux religieux, on donna leur maiſon aux peres Celeſtins, qui l'ont rebâtie magnifiquement dans l'endroit même où ſaint Martin n'étant que catéchumene, partagea ſon manteau, pour en donner une partie à Jeſus Chriſt, qui lui demandoit l'aumône en la perſonne d'un pauvre, en memoire d'une ſi grande action ; on y lit ces vers gaulois : Amiens.

En l'an trois cens ajoûtez trente-ſept,
Saint Martin chi diviſa s'en mantel.

Et ces autres Latins :

Hic Chriſto clamidem Martinus dimidiavit,
Ut faciamus idem nobis examplificavit.

L'égliſe eſt tres-propre, la boiſerie de la ſacriſtie eſt admirable, la bibliotheque eſt fort bonne. On y trouve même quelques manuſcrits dont les plus conſiderables ſont un Lactance, quelques ouvrages d'Okam, de Petrarque, de Thomas de Cracovie ſur l'Euchariſtie, la Vie de ſaint Pierre Celeſtin, l'épître aux freres du Mont-Dieu ſous le nom de ſaint Bernard, deux commentaires ſur la regle de ſaint Benoiſt, l'un du V. P. P. Porquet Celeſtin, qui mourut en 1546. & l'autre de Pierre de Lanx vric Celeſtin de Brabant, qui vivoit en 1569.

L'abbaye de S. Acheul eſt poſſedée par les chanoines reguliers, qui y ont un abbé regulier. Nous y vîmes cinq tombeaux anciens découverts depuis peu d'années ſous le grand autel, qui font aujourd'hui la matiere d'une grande conteſtation. Outre ces cinq tombeaux il y en a un ſixiéme ſous l'autel, où l'évêque S. Firmin eſt repreſenté en habits pontificaux tenant la croſſe en main, mais ſans mitre avec cette inſcription: *Sanctus Firminus epiſcopus.* AIDIVIIII.

L'abbaye de ſaint Jean appartient aux Prémontrez, qui y ont une excellente bibliotheque, où il y a pluſieurs antiquitez. Lorſque nous y fûmes, le prieur étoit abſent, mais le procureur nous donna toute la ſatisfaction que nous aurions oſé eſperer de lui.

L'abbaye de Paraclet qui fut fondée par les ſeigneurs de Boſſe à trois lieuës d'Amiens pour des religieuſes de l'ordre de Ciſteaux eſt aujourd'hui transferée dans la ville. Je ne parle point de celle de ſaint Fuſcien éloignée de la ville d'environ deux lieuës, ni des paroiſſes de la ville. Je diray ſeulement que celle
Le Gard. de S. Martin eſt ſituée dans l'hotellerie ou maiſon où le ſaint étant encore ſoldat, faiſoit ſa reſidence.

L'abbaye du Gard de l'ordre de Ciſteaux eſt à quatre lieuës d'Amiens. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Somme. Il paroît par les bâtimens qui reſtent aujourd'hui qu'elle étoit autrefois fort illuſtre. On voit dans le chœur d'anciennes formes, telles que les avoient les premiers religieux de l'ordre. Le chœur des convers occupoit toute la nef, ce qui paroît dans les murailles & les pierres brutes des pilieres qui étoient cacheés par les formes des convers. Il y a dans l'égliſe une pierre qui ſervoit de piſcine aux religieux pour ſe laver les mains. Le ſieur de Vert leur a dit que c'étoit là que l'on lavoit les corps morts, en quoi il a fait voir combien il étoit peu juſte dans ſes ſentimens. Le ſoûprieur en l'abſence du prieur nous reçut avec beaucoup de charité, mais
Selincour. le procureur ne ſe trouva pas diſpoſé à nous faire voir les archives. Ainſi nous ne ſéjournâmes pas au Gard, & le même jour nous allâmes à l'abbaye de Salincour de l'ordre de Prémontré, qu'on nomme communément ſainte Larme, à cauſe d'une ſainte Larme de nôtre Seigneur, que Bernard de Moreuil apporta de la Terre-ſainte & qu'il donna l'an 1206. au monaſtere où elle attire un grand nombre de pelerins. Elle eſt fluide, & ſe conſerve dans

un tres-beau reliquaire. Lorſque nous y arrivâmes, le prieur avoit été fait abbé d'une autre maiſon, mais le ſoûprieur nous reçut avec beaucoup de cordialité, il nous fit ouvrir les archives & la bibliotheque, où il y a un aſſez bon nombre de manuſcrits, la plus part des ouvrages des peres. L'égliſe après la cathedrale eſt la plus belle du dioceſe. Nous y remarquâmes dans la ſeconde chapelle trois tombes ſur leſquelles on lit ces épitaphes:

Chi giſt meſſire Vvillame Tivaux chevàllier ſire de Pois, priez pour s'ame.

Chi giſt medame Marguerite, Ki fut femme monſeigneur Vvillame Tivaux chevallier ſeigneur de Pois. Priez pour s'ame.

Cis giſt demizelle Marrie fille me ſires Vvillames Tirel ſires de Pois, priez pour s'ame.

De Selincour nous nous ſéparâmes, mon compagnon fut à l'abbaye d'Aumale, & moy à celle de Seri de l'ordre de Premontré qui a été fondée par Anſel de Cayeux à une portée de mouſquet de Blangy. Elle eſt aſſez jolie, mais elle eſt redevable de ſon entier rétabliſſement à la réforme, qui l'a toute rebâtie & même l'égliſe. De là je fus à l'abbaye de Lieu-Dieu de l'ordre de Ciſteaux, qui fut fondée par un ſeigneur de Dreux & de S. Wallery l'an 1191; & rétablie par la réforme. Je fus également bien reçu & dans l'une & dans l'autre. Seri. Lieu Dieu.

Nous nous retrouvâmes enſuite mon compagnon & moy à l'abbaye de S. Wallery où nous paſſâmes la fête de la Pentecôte. Elle doit ſon origine au ſaint dont elle porte le nom, & ſon rétabliſſement à la pieté de Hugues Capet. Et c'eſt en récompenſe de ce rétabliſſement, que les hiſtoriens attribuent l'élevation de ce prince ſur le thrône de la monarchie Françoiſe. S. Wallery fut enterré dans une petite chapelle aſſez prés du monaſtere, où il y beaucoup de devotion, & où pluſieurs inſenſez reçoivent leur guériſon; mais aujourdhui ſon corps eſt conſervé dans l'abbaye en une tres-belle châſſe d'argent, auſſi-bien que celui de S. Blitmont abbé ſon ſucceſſeur, celui de ſaint Sevole comte de Ponthieu & martyr, celui de ſaint Wlganius archevêque de Cantorbie, & celui de S. Ribert. S. Vvalleri.

Nous paſſâmes les fêtes à S. Wallery, & nous fûmes de-là à S. Riquier, une des plus fameuſes abbayes de nôtre ordre, tant par ſon antiquité, que par les grands hommes qu'elle a donné à l'ordre monaſtique. S. Riquier la fonda il y plus de mille ans; mais S. Angilbert gendre de l'empereur Charlemagne, la mit dans un S. Riquier.

tel point de ſplendeur, que de ſon temps elle avoit peu d'égales. Il rebâtit non ſeulement le monaſtere avec une magnificence vrayment royale ; mais il y aſſembla trois cens religieux & cent novices, qui étant partagez en pluſieurs bandes, chantoient ſans interruption les loüanges de Dieu. La ſainteté de leur vie répondoit à leur nombre, & pour ſçavoir bien vivre, il ſuffiſoit de venir à S. Riquier. Le ſaint voulut aprés ſa mort être enterré à la porte de l'égliſe, pour être foulé aux pieds de tous les paſſans ; mais vingt-huit ans après l'abbé Ribbodus le tranſporta dans l'égliſe & le mit dans la nef près du chœur avec ces vers :

Ære ſub obſcuro Angilbertus membra recondi
Juſſit, ut ad templum ſemita duxque foret.
Sed bis poſt decies annos ac inſuper octo
Incorrupta tulit Ribbodus ante chorum.

Le corps du Saint eſt demeuré depuis dans ce même lieu ; & on ignoroit où il étoit, lorſqu'en l'an 1685. il fut trouvé en travaillant à l'égliſe. On le mît dans une belle châſſe d'argent, que lui fit faire monſieur d'Aligre, abbé commendataire de ſaint Riquier. C'eſt ce que nous apprenons de cette inſcription : *Corpus ſancti Angilberti hîc reconditum anno Domini* DCCC. XLII. *elevatum eſt nono Septembris* M. DC. LXXXV. Aujourd'hui il eſt dans le ſanctuaire, avec les corps de ſaint Riquier, de ſaint Vigor évêque de Bayeux, de ſaint Maugul, & de quelqu'autres. Mais puiſque nous ſommes tombez ſur monſieur l'abbé d'Aligre, je ne puis me diſpenſer de dire qu'on le regarde à ſaint Riquier comme le reſtaurateur de la maiſon, & comme un ſecond ſaint Angilbert. Avant l'introduction de la réforme l'abbaye étoit dans un ſi grand déſordre, & dans un état ſi pitoyable, qu'on héſita ſi on accepteroit cette maiſon. La réforme l'a entierement relevée, & l'a mis en état d'entretenir un bon nombre de ſaints religieux : mais monſieur l'abbé d'Aligre s'eſt efforcé de lui rendre ſon premier luſtre par les beaux bâtimens qu'il y a fait faire, & par les décorations admirables dont il a orné l'égliſe. L'autel de marbre, le chœur & le ſanctuaire pavez de même matiere, la riche argenterie, les chaiſes du chœur, les beaux grillages, la boiſerie des chapelles, les admirables tableaux qu'on y voit, ſont des monumens éternels de ſa pieté, & qui rendront ſa memoire immortelle dans le monaſtere. C'eſt par reconnoiſſance de tant de bienfaits, que nos confreres lui ont fait dreſſer cette inſcription dans l'égliſe :

D. O. M.

Et
Illuſtriſſimo Abbati
CAROLO D'ALIGRE,
Stephani Cancellarii filio,
Regi à ſanctioribus conſiliis,
ANGILBERTO ALTERI.
Quod Benedictinæ diſciplinæ renovandæ curam adhibuit,
Violatam hoſtili furore Baſilicam reſtituit,
Argenteis aneiſque vaſis ac libris ornavit,
Altare marmore, tabulis argenteis, ſacella picturis ditavit,
Chori ſedilia, pulpitum, pavimentumque conſtruxit,
Capſam, cancellos, valvas magnificè erexit
Monaſterii muros ſeptumque ampliavit,
Horrea, & abbatis hortum, domumque ædificavit
Perficiendis denique monachorum ædibus, largam opem contulit,
Tot beneficiorum acceptorum memores.
Prior & monachi Centulæ,
Privatum ſingulis hebdomadis ſacrum,
Cum annuâ poſt exitum ſolemni memoriâ.
XIII. *Kal. Decembres anni* M. DC. LXXXVIII.

STATUERE.

On trouve peu d'autres inſcriptions dans l'égliſe ; en voici une ſeulement que je ne veux pas omettre ici :

Meſſire Jehan de Bruges, prince de Steneuſe, ſeigneur de la Greteuſe, & chevalier de l'Ordre, gouverneur & lieutenant general du Roy ès païs de Picardie, capitaine de cent hommes d'armes, treſpaſſa à Abbeville en l'an mil cinq cens & douze ; & fut grand & rédouté ſeigneur.

Ce ſeroit ici le lieu de parler de la belle bibliothéque qui étoit autrefois à ſaint Riquier : mais le malheur des guerres, & le peu de ſoin des religieux avant la réforme, l'ont tellement diſſipée, qu'il n'y a plus que deux manuſcrits, qui meritent quelque attention. Le premier eſt un texte des évangiles écrit en lettres d'or ſur du velin pourpré, donné à ſaint Angilbert par l'empereur Charlemagne. L'autre eſt la chronique du monaſ-

tere écrite par Hariulfe religieux de ſaint Riquier. Le manuſcrit eſt du temps de l'auteur, & pourroit bien être l'original. On y lit ſon épitaphe, qu'on ſera bien-aiſe de trouver ici.

EPITAPHIUM SCRIPTORIS.

Pontivo natus, pronus ſtudiis Hariulfus,
Almi Richarii clauſtra puer ſubiit.
In quibus imbutus, deceat quid noſſe magiſtrum,
Aldenborgenſis tertius abba fuit.
Rem ſibi commiſſam pro viribus amplificavit,
Creſcere, Petre, tuis ſemper opes ſitiens.
Fratribus exemplum prætendens compatientis,
Multa nimis tenuit, quaque loqui decuit.
Centula quos fratres retinet coluit ſeniores,
Illis quod ſit honor cernere ſemper amans.
Centula diligo te, doctoris captus amore,
Ultima cum tibi do munuſcula, mater, aveto,
Atque vicem referens dic nato nate valeto.

Nous viſitâmes enſuite quatre abbayes de filles ; celles d'Eſpagne & de Villencourt de l'ordre de Cîteaux, qui ſont dans la ville d'Abbeville ; celle de Bertancourt de l'ordre de ſaint Benoiſt, qui eſt à la campagne ; & celle de ſaint Michel de Dourlans. Lorſque nous arrivâmes à Dourlans, il y avoit des troupes, qui occupoient toutes les hôtelleries de la ville. Dans l'embarras où nous étions de nous loger, un Dragon par une charité, qui n'eſt pas ordinaire à ceux de ſa profeſſion, nous traîna comme par force en ſon logis, & obligea ſes camarades à nous ceder leur chambre, où il y avoit trois lits : mais comme elle étoit ſur une écurie, elle étoit ſi échauffée, & ſentoit ſi mauvais, que je fus obligé de paſſer la nuit ſur une chaiſe la fenêtre ouverte.

Dourlans.

Le lendemain nous allâmes à l'abbaye de Cercamp de l'ordre de Cîteaux, de la filiation de Pontigny, qui comme il paroît par la nef de l'égliſe, qui ſeule eſt reſtée, étoit autrefois magnifique. Les jardins & les dehors ſont admirables, & n'ont rien ſouffert des dernieres guerres. Les comtes de Saint Pol, qu'on dit en être les fondateurs, y avoient choiſi leurs ſépultures. Ils avoient leurs tombeaux dans le chœur. Mais ayant été ruiné, on a transferé leurs cendres dans une chapelle de la nef, dans laquelle on a mis cette inſcription :

Cercamp.

A l'illuſtre & éternelle memoire des Comtes de Saint Pol fondateurs de cette Abbaye, dont les cercueils ont été ici tranſportez de l'ancien chœur, qui a été démoli.

Paſſans, arrêtez-vous, & pleurez nos malheurs,
Qu'en cet endroit a fait la guerre.
Ce temple alloit être par terre,
Si Dieu n'eût fait ceſſer nos maux & nos douleurs.

Venez en même temps en cet écrit apprendre,
Quels ſont les trois Princes fameux
Tranſferez & mis dans ces lieux,
Dont on doit reſpecter & les os & la cendre.

C'eſt Guy de Chaſtillon, & Anne de Bretagne,
Pierre de Luxembourg, la dame des Eſſaux,
Jacques de Luxembourg. Priez pour le repos
De ces héros connus juſqu'au fond de l'Eſpagne.
Le XXV. Septembre M. DC. LXXXIV.

Nous paſſâmes à Cercamp la fête de la Trinité; & de-là nous fûmes à l'abbaye de Blangy, qui fut fondée dans le diocéſe de Boulogne pour des religieuſes par ſainte Berte, dont elle poſſede les reliques; & rétablie dans l'onziéme ſiecle pour des moines, qui furent tirez de l'abbaye de Fecamp, à laquelle celle de Blangy a été aſſez long-temps ſoûmiſe. Elle l'étoit encore au commencement du quatorziéme ſiecle. Lorſque nous y arrivâmes, l'abbé étoit abſent; mais le prieur nous donna toute la ſatisfaction que nous ſouhaitions. Blangy.

L'abbaye de Rouſſeauville de l'ordre de ſaint Auguſtin, & la troiſiéme de la congrégation d'Arouaiſe, n'en eſt éloignée que d'une lieuë & demie. Nous n'y eûmes aucune ſatisfaction. Nous y trouvâmes même un curé ſéculier de campagne, qui nous inſulta, voyant que nous étions bons François, & tres-fideles ſujets de nôtre Prince. Le lendemain nous partîmes de grand matin ſans dire adieu, & nous fûmes dire la meſſe à l'abbaye d'Auchy, qui dépend de celle de S. Bertin; & de-là nous fûmes à S. André-aux-Bois de l'ordre de Prémontré, où nous reſtâmes trois jours. Rouſſeauville.

Cette abbaye eſt ſituée à deux petites lieuës d'Heſdin. Elle n'étoit en ſon origine qu'une dépendance de celle de Dom- S. André-aux-Bois.

Martin. Thierry évêque d'Amiens l'érigea en abbaye en 1163. Il paroît par quelques titres que la prévôté de Magdebourg lui étoit autrefois unie. Elle n'a aucune cure : ce qui eſt aſſez particulier dans l'ordre des Prémontrez. Elle a eu l'avantage de n'avoir eu juſqu'à preſent que des abbez réguliers. Celui qui l'eſt aujourd'hui eſt un homme de Dieu, plein de zéle, plus pauvre que le dernier de ſa communauté, charitable, qui ne reſpire que la réforme, & qui a répandu dans tout le voiſinage l'odeur de ſes vertus.

Dom-Martin. L'abbaye de Dom-Martin n'eſt éloignée de celle-ci que d'une lieuë & demie. Elle fut fondée dans le commencement de l'ordre par Milon évêque de Therouenne ſous l'invocation de ſaint Joſſe. Je ne ſçai d'où vient qu'elle porte le nom de Dom-Martin ; car tous les anciens titres l'appellent ſaint Joſſe-aux-Bois. Elle eſt tres-belle, & l'une des meilleures & des plus floriſſantes de l'ordre de Prémontré.

Valloire. L'abbaye de Valloire de l'ordre de Cîteaux fut d'abord fondée à une lieuë d'Abbeville par Guy comte de Ponthieu. Trois ou quatre ans après, elle fut transferée à Balance, où il y avoit des chanoines réguliers, qui cederent leur monaſtere aux religieux de Cîteaux : mais comme le lieu étoit élevé & ſerré, ils n'y reſterent pas long-temps, & vinrent s'établir à Valloire dans une vallée aſſez agréable, ſur la riviere d'Autis. Jeanne reine de Caſtille, de Tolede & de Leon, & comteſſe de Ponthieu, y fut enterrée dans une chapelle proche de l'égliſe, laquelle ayant été ruinée par la négligence des commandataires, on a tranſporté ſon corps à côté du grand autel. On prétend auſſi que Jean de Luxembourg roy de Boheme, tué à la bataille de Crecy, fut enterré à Valloire ; mais qu'il fut enſuite tranſporté en Hongrie. On y voit auſſi le tombeau d'un Seigneur d'Aumale, mais ſans inſcription.

Monſtreüil. Nous fûmes de Valloire à Monſtreüil, où il y a deux abbayes, l'une de nôtre congrégation, qui a pour patron ſaint Sauve évêque d'Amiens, & qui n'eſt recommandable que par les ſaintes reliques qu'elle poſſede ; & l'autre de ſainte Auſtreberte, où il y a des Benedictines, qui gardent les conſtitutions du Val-de-Grace. On trouve à deux lieuës de-là l'abbaye de ſaint Joſſe-ſur-Mer, où nous n'avons rien vû de remarquable, que le calice de ſaint Joſſe, qu'on ne peut nier être tres-ancien. Il eſt de fonte, & peu élevé ; mais la coupe eſt fort large ; elle a deux anſes ; & on y lit cette inſcription :

S. Joſſe.

HCVMVINOMIXTA FIT XPI SANGVIS EVNDA
TALIBVS HS SVMPTIS SALVATVR QUISQ: FIDELIS

Sur la coupe eſt repreſenté un Chriſt dans ſon ſiege, entre ſaint Pierre & S. Paul; & de l'autre côté un agneau entre deux anges. Sur le pied du calice ſont repreſentées quatre figures de Saints; l'un revêtu en prêtre, avec cette inſcription..... *S. Sacerdos Chriſti & Confeſſor.* L'autre en habits pontificaux, mais ſans mître, avec ces mots : *Hic eſt ſanctus Martinus archiepiſcopus.* Le troiſiéme en habits ſacerdotaux, tenant la croſſe en main, ſans mître, avec ces mots : *Pater monachorum benedictus abbas.* Enfin le quatriéme revêtu en habits pontificaux, tenant la croſſe en main, mais ſans mître, avec cette inſcription : *Hic eſt S. Vedaſtus epiſcopus.*

De ſaint Joſſe nous fûmes à l'abbaye de Samer de nôtre congrégation, où mon compagnon étant tombé malade, je fus ſeul à celle de Longvillier, qui n'en eſt éloignée que de deux lieuës; & à Boulogne, qui n'eſt qu'à trois lieuës. Il y a deux villes à Boulogne, la ville haute, & la ville baſſe. La cathédrale & l'abbaye de ſaint Wulmer ſont dans la ville haute. La cathédrale dans ſon origine étoit l'abbaye de Nôtre-Dame, de chanoines réguliers. Elle fut ſécularisée & donnée aux chanoines de Theroüenne, pour y transferer l'évêché & leur chapitre, après la ruine entiere de la ville par Charles V. Elle étoit fort fameuſe par le pelerinage à la ſainte Vierge; & les princes, & les rois mêmes, ſe faiſoient un principe de religion d'y offrir leurs vœux à Dieu dans leurs plus grandes néceſſitez. J'y vis derriere l'autel le roy Louis XIII. & le roy Louis XIV. repreſentez en bas relief, offrant leurs cœurs à la ſainte Vierge, avec cette inſcription, qui ſera un monument éternel de leur pieté :

Cet autel & la clôture furent commencez l'an 1653. & achevez l'an 1656. de la ſomme de douze mille livres adjugée par nôtre roy Louis XIV. à preſent regnant, aux doyen, chanoines & chapitre de cette égliſe, à l'inſtance de monſieur le maréchal d'Aumont, gouverneur de Boulogne & du païs de Boulonois, par Arrêts du Conſeil des 9. Mars 1644. & 12 Juillet 1645. verifiez & enregiſtrez en Parlement le 3., & en la

Chambre des Comptes le 15 Juillet 1647. pour l'eſtimation de deux hommages d'un Cœur d'or chacun d'eux en ladite égliſe, à cauſe du Comté de Boulogne, l'un par le feu roy de tres-glorieuſe memoire Louis XIII. & l'autre par Sa Majeſté; enſuite de l'infeodation que le roy Louis XI. fit de ce Comté à Nôtre-Dame de Boulogne, par ſes Lettres Patentes du mois d'Avril 1478. enregiſtrées audit Parlement le 18 Aouſt de la même année.

Je reçû toutes ſortes d'honnêtetez de meſſieurs du chapitre, qui eurent la bonté de me communiquer tout ce qui pouvoit contribuer à ma ſatisfaction. Ils me firent voir entr'autres une hiſtoire du Boulonois aſſez bien faite, & compoſée par monſieur Feramus, qui étoit entre les mains de monſieur Habot tréſorier de la cathédrale. Ils me montrerent leur tréſor, où eſt la couronne de Godefroy de Bouillon roy de Jéruſalem, dans laquelle il y a une partie d'une épine de la couronne de nôtre Seigneur. On voit encore dans ce tréſor une grande image d'argent de la Vierge, donnée par le roy Henry II; un morceau conſiderable de la vraye Croix; un coffre d'argent en forme de livre, ſur lequel eſt repreſenté l'image de la Vierge. On prétend que c'eſt un ouvrage de S. Eloy, quoique l'écriture qu'on y lit n'ait pas plus de trois cens ans. Ce coffre étoit fermé avec des cloux: mais à ma conſideration, ces meſſieurs le firent ouvrir, & nous y trouvâmes un fragment d'une bible d'environ neuf cens ans, qu'on dit avoir été trouvé avec l'image de la Vierge.

On croit auſſi avoir à Boulogne le corps de ſaint Maxime évêque de Riez, que les religieux de la Graſſe prétendent auſſi avoir. Il eſt certain qu'on croyoit à Therouenne être en poſſeſſion d'un ſaint Maxime il y a cinq cens ans, puiſqu'en M. CC. XVI. le chapitre de cette illuſtre cathédrale fit preſent de quelques-unes de ſes reliques à celuy de Vernon, comme nous apprenons de ces mots, qui ſe trouvent à la fin d'une tres belle bible manuſcrite, qui eſt en la bibliothéque de monſieur Foucaud. XI. *Kal. Maii. Tranſlatio B. Maximi, cujus reliquiæ in fœdere dilectionis perpetuæ cum omni reverentia & devotione à venerabili A. Morinenſi epiſcopo, & ejuſdem loci reverendo capitulo eccleſiæ B. Mariæ Vernonenſis, per ejuſdem eccleſiæ fideles miniſtros tranſmiſſæ ſunt, & ibidem honorifice ſuſceptæ anno Domini* M. CC. XIV. Cela nous apprend à la verité qu'il y avoit à Therouenne un ſaint Maxime; mais il ne dit pas qu'il fût évêque de

A
B
C
D
PL
Vne
des
red
Fra
de C
d'as
apr
en f
que
on
aug
oire des Chevaux .
ses pieces d'Artillerie .
es pieces d'Artillerie .
des pieces d'Artillerie .
R Dix grandes pieces d'Artillerie .
S Dix huit pieces d'Artillerie .
T Douze pieces de grosse artillerie .
V Place d'Artillerie .
CC
DD
AA
BB
EE
X
R
V
NN
S
T
I
O
Z
Y
une de Vandeville ,
Enseignes de bas
ns et quatre de
Huynniers .
MM Mr. d'Egmont, quinze cens Chevaux, trois Enseignes de Pietons .
NN Le Chateau
X
Y
Z
A

Riez, ni même qu'il eût le caractere épiſcopal.

L'abbaye de ſaint Wulmer appartenoit à des chanoines réguliers de l'ordre de ſaint Auguſtin. Elle fut donnée aux Minimes il y a près de cent ans ; mais ils n'en jouirent pas long-temps. Aujourd'hui elle eſt poſſedée par les peres de l'Oratoire, qui y ont un collége. Les couvens ſont dans la ville baſſe, auſſi-bien que le ſeminaire, où je trouvai l'hiſtoire des comtes de Guiſnes écrite par Lambert chanoine régulier de l'ordre de S. Auguſtin, & un ancien miſſel de l'égliſe de Therouenne d'environ quatre cens ans. Il y en a un grand nombre dans les archives de la cathédrale. J'étois deſcendu à Boulogne dans une hôtellerie de la haute ville, pour être plus à portée de la cathédrale ; mais les RR. PP. Minimes me retinrent par force chez eux, & envoyerent prendre mon cheval à mon logis.

Mes affaires étant expediées à Boulogne, je retournai à Samer, où mon compagnon ſe rétabliſſoit. Nous en partîmes après la fête de ſaint Pierre, pour aller à l'abbaye de S. Auguſtin de l'ordre des Prémontrez. Nous paſſâmes en y allant ſur une levée, qu'on dit être un ouvrage des Romains ; & avant que d'y arriver, nous vîmes le lieu de l'ancienne ville de Therouenne, dont on remarque encore toute l'enceinte, mais dont il ne reſte aucun débris. Charles-quint l'ayant aſſiegée, & l'ayant priſe d'aſſaut après une tres longue & opiniâtre réſiſtance, la fit entierement raſer. La ruine de la ville entraîna avec elle celle de l'abbaye de ſaint Jean de nôtre ordre, ſituée ſur une petite éminence, qui dominoit la ville. Les chanoines ſe retirerent à Boulogne ; & après la paix, l'évêché fut diviſé en deux. On mit un évêque à Boulogne, & un à S. Omer ; & peu de temps après, on fit un démembrement de l'évêché de S. Omer pour ériger celui d'Ypres. Ainſi d'un ſeul évêché, on en a fait trois. Celui de Boulogne a plus d'étenduë, mais il a moins de revenus.

S. Auguſtin de Therouënne.

On ne ſera peut-être pas fâché de voir ici l'ancien plan de la ville de Therouenne, & du ſiege formé par Charles-quint, tel que nous l'avons trouvé à Ypres.

On dit que cet empereur tira contre cette place cent quarante mille coups de canon ; & que ce fut pour ſe venger de la peine qu'il avoit euë à la prendre, qu'il la ruina entierement. L'abbaye de S. Auguſtin qui étoit hors de la ville ſur la Lyſſe, ſubſiſte encore aujourd'hui avec éclat. Il y a un abbé régulier, qui nous reçut avec cordialité.

Aire. De S. Auguſtin nous allâmes à Aire pour y voir monſieur le gouverneur, qui eſt proche parent de mon compagnon. Nous y vîmes en même temps les triſtes débris du dernier ſiege ; l'égliſe collégiale de ſaint Pierre, une des plus grandes, des plus délicates, & des plus décorées des Païs-Bas, entierement ruinée. La tour admirable, qui faiſoit l'ornement de la ville, avoit réſiſté à la violence des canons, qui l'avoient percée en pluſieurs endroits ; mais par l'indiſcretion des magiſtrats, qui voulurent faire ſonner les cloches le jour qu'on évacua la place, & qu'on la rendit au Roy, elle fut écroulée par le mouvement des cloches, qui étoient tres belles & tres-groſſes, & qui en cette occaſion furent toutes briſées.

Ham. Le lendemain nous allâmes à l'abbaye de Ham, qui n'eſt éloignée d'Aire que de deux lieuës. Elle fut fondée dans l'onziéme ſiecle pour des religieux de l'ordre de ſaint Benoiſt par un ſeigneur de Lilers, qui pour y établir la régularité, tira des moines de l'abbaye de Charroux dans le Poitou. On en tira auſſi tous les abbez qui ont gouverné juſqu'au milieu du treiziéme ſiecle, que les religieux de Ham ſecoüerent le joug de ceux de Charroux. On montre dans le cloître un tombeau, qu'on croit être celui du fondateur, ou de quelques-uns de ſes deſcendans, ſur lequel on lit cette épitaphe :

Hic flos militiæ, Paridis gena, ſenſus Uliſſis,
Æneæ pietas, Hectoris ira jacet.

L'abbaye eſt ſituée entre deux rivieres qui l'environnent, dans un lieu aſſez agréable, ornée de belles avenuës d'arbres. L'abbé nous combla d'honnêteté, & nous communiqua tout ce que nous pouvions déſirer.

Choque. Nous fûmes de-là à l'abbaye de Choque de l'ordre de ſaint Auguſtin, autrefois de la congrégation d'Aroaiſe, ſituée à une lieuë de Béthune. L'abbé avoit été emmené & conduit à la citadelle de Tournay par les Hollandois, qui prétendoient n'avoir pas été ſatisfaits de quelques redevances qui leur étoient dûës avant la Paix. Cela fut cauſe que nous n'y pûmes rien voir. Ainſi après avoir dîné, nous retournâmes à Aire voir monſieur le Gouverneur, qui nous invita à dîner. Le lendemain comme on celebroit la canonization de ſaint Felix de Cantalis, nous fûmes dire la meſſe aux Capucins ; & en revenant, nous entrâmes dans une égliſe de paroiſſe, où nous vîmes un Crucifix habillé avec une couronne royale ; & à côté de l'autel, une pyramide

de marbre d'un travail admirable, qui s'éleve presque jusqu'à la voûte, dans laquelle on conserve le tres-saint Sacrement. On en voit beaucoup de semblables dans les églises des Païs-Bas, où communément le saint Sacrement n'est pas conservé au grand autel.

Après dîné nous partîmes pour aller à Saint Omer, qui n'est éloigné d'Aire que de trois lieuës. Nous fûmes descendre à saint Bertin, où le grand prieur, en l'absence de l'abbé, nous reçut tres-bien. Le lendemain nous fûmus saluer monseigneur l'évêque, qui à l'instant nous mena à la bibliothéque de sa cathédrale, qui est assez bonne, & où nous trouvâmes de fort beaux manuscrits. Il nous arrêta à dîner, & nous donna toutes les marques de bonté, qu'on peut esperer d'un bon prélat. Nous vîmes aussi la cathédrale : on y conserve les reliques de saint Omer dans une belle châsse d'argent, longue d'environ six pieds, & élevée à proportion, mais dont le travail surpasse de beaucoup la matiere. Nous vîmes aussi à côté de l'autel le tombeau de monsieur . . . . . prevôt de Saint Omer, & ensuite évêque d'Arras, dont le travail est fort estimé. Mais on estime encore plus un tableau original de Rubens, qui represente une descente de la Croix, qu'on ne peut payer. Ce qui nous fit plus de plaisir, fut de voir dans le tréſor le calice de saint Omer. Il est d'or massif ; il a plus d'un pied d'hauteur. La coupe qui a des anses, a plus d'un demi pied de profondeur, & presque autant de diametre. Il falloit des calices de cette grandeur pour suffire à la communion des Fidéles. La patene aussi d'or, a plus d'un pied de diametre ; il y a au milieu un agneau representé avec un A & un Ω. Je ne parle pas du reste de l'argenterie, qui est tres-belle & tres-riche. S. Omer.

Pour ce qui est de l'abbaye de S. Bertin, elle est une des plus illustres non seulement des Païs-Bas, mais aussi de l'ordre de S. Benoist. L'église est grande, auguste, bien bâtie & tres-decorée. Le retable de l'autel est d'or, enrichi de figures de vermeil doré & de pierres précieuses. C'est l'ouvrage de l'abbé Guillaume, qui après avoir été évêque de Toul & de Tournay, gouverna l'abbaye de saint Bertin, &, à ce que disent les religieux, y fit profession de la vie monastique. C'est ce que nous apprennent ces deux vers : S. Bertin.

Guillelmus præsul Tullensis & istius abbas
Conventus, opus hoc tibi Trino sanxit & Uni.

La vie de ſaint Bertin peinte ſur des fenêtres de bois qui couvre ce retable, n'a point de prix. On dit que le fameux Rubens s'offrit de la couvrir de loüis d'or, ſi on vouloit la lui donner, & d'autres en ont offert davantage. Le threſor eſt enrichi de pluſieurs reliquaires & de beaucoup d'argenterie. On y voit entr'autre une croix d'or qui a été donnée, à ce qu'on prétend, par Charlemagne. Mais la piece la plus conſiderable eſt le chef de S. Bertin de vermeil doré & enrichi de pierres precieuſes. C'eſt un des plus beaux reliquaires qu'on puiſſe voir. Les cloîtres ſont voûtez & vitrez. Il y a deux refectoires, l'un d'été & l'autre d'hyver. Le refectoire d'été eſt un des beaux vaiſſeaux que j'aye vû. Il a environ cent cinquante pieds de long ſur quarante de largeur, il eſt élevé & percé à proportion. La bibliotheque eſt remplie d'un tres-grand nombre de manuſcrits fort anciens. Mais à peine nous permit-on d'y entrer, & le peu que nous en vîmes nous fit regretter de ne pouvoir pas en profiter. Les plus anciens que nous y vîmes furent un manuſcrit de S. Baſile, un de S. Ambroiſe & un de S. Gregoire qui ont plus de mil ans. Nous aurions ſéjourné plus long-temps à S. Bertin, ſi nous avions eu la liberté d'y voir les manuſcrits & les archives; mais il ne fut pas poſſible. Je ne ſçai ſi c'eſt parce que nous ſommes reformez. Car ces meſſieurs craignent fort ceux qui portent ce nom. Il y a environ ſoixante ans qu'un abbé avoit voulu établir la réforme à S. Bertin; mais étant mort ſans pouvoir executer ſon deſſein, les religieux lui donnerent pour ſucceſſeur le prieur qui y avoit apporté le plus d'oppoſition. Celui-ci ayant été beni, & ayant reconnu par ſa propre experience combien l'abbaye en avoit beſoin, fit venir des religieux de S. Denys de Mons, gagna quelques-uns de ſes confreres, & revêtit un nombre de novices de l'habit des réformez: les choſes prenoient déja un aſſez bon train, & Dieu beniſſoit leurs entrepriſes, lorſque les moines indiſciplinez ſouleverent la populace, exciterent une ſédition & chaſſerent par violence ceux qui étoient venus pour leur procurer le plus grand bien qui pût leur arriver, & à peine donnerent-ils au bon abbé le temps de reprendre ſon ancien habit, pour échapper leur fureur. Ainſi les religieux de Bertin éloignerent de leur maiſon ce qu'ils auroient dû ſouhaiter avec plus de paſſion.

Clairmareſt. Avant de partir de S. Omer nous fûmes voir monſieur l'abbé de Clairmareſt dans ſon refuge. C'eſtoit un venerable vieillard d'un merite diſtingué, qui nous reçut avec une bonté vraiment paternelle,

paternelle, & pour nous faire plaisir, il renvoya à son abbaye tous ses manuscrits qui avoient été refugiez pendans la guerre. Elle est à deux lieuës de S. Omer dans un lieu marécageux, & assez proche d'une isle flotante. Elle est une des plus illustres & des plus considerable de l'ordre. L'église a quatre cens pieds de longueur, & quatre-vingt de hauteur. Il y a trois rangs de fenêtres, qui sont au nombre de cent soixante & dix. Les piliers de la nef sont décorez de diverses figures de saints, & les collateraux ornez de tableaux qui representent la vie de S. Benoist. Les deux autels qui terminent la nef du côté du chœur, sont enrichis de deux beaux bustes d'argent, dont l'un represente la sainte Vierge, & l'autre S Bernard. Le chœur est tout pavé de marbre, les chaires sont toutes neuves d'un travail exquis. Tout le sanctuaire est orné de tableaux de prix qui representent la vie de nôtre Seigneur. L'autel est magnifique, le devant est d'argent. Le tour des chapelles est un des plus beaux qu'on puisse voir. Les autels sont distribuez à tous les prêtres, chacun a soin de celui qui lui est assigné, & il y dit la messe. L'orgue qui est dans le fond de la nef est d'un travail immense, & le plus beau que j'aye jamais vû. Le cloître, le refectoire & le chapitre répondent à la beauté de l'église. Devant le chapitre on voit la tablette avec laquelle on avertit les religieux de venir assister de leurs prieres leurs freres agonizans, au-dessus de laquelle on lit ces vers :

Dira sum sortis, quia sum pronuncia mortis,
Et me clangente, turbantur corda repentè,
Quando quis moritur, ad me currendo venitur,
Et certis horis prætendo signa laboris.

La bibliotheque est remplie d'un grand nombre de manuscrits ; la plus grande partie sont des peres de l'Eglise & des auteurs ecclesiastiques, dans l'un desquels nous trouvâmes ces vers faits à la loüange des principaux peres de l'Eglise :

ORIGENES.

Ille Origenis ego doctor missus olim,
Quem primum fidei gratia clara dedit.
Si mihi credere vis, studui tot millia libros,
Quot legio missos ducit in arma viros.
Nulla meos umquam tetigit blasphemia sensus,
Sed vigil & prudens tutus ab hoste fui.

Sola mihi casum Periarchon dicta dederunt
His me conjectum impia tela premunt.

HILARIUS.

Gallia me genuit, me Pictavis ere sonanti
Docterem Hilarium misit alumna suum.

AMBROSIUS.

Ambrosius doctor signis insignis & hymnis,
Enitet hic titulis, enitet eloquiis.

AUGUSTINUS.

Mentitur qui te totum legisse fatetur,
Aut qui cuncta tua lector habere potest.
Namque voluminibus mille, Augustine, refulges,
Testantur libri, quod loquor ipse, tui.
Si Augustinus adest sufficit ipse tibi.

HIERONYMUS.

Hieronyme interpres variis doctissime linguis,
Te Bethleem celebrat, te totus personat orbis.

JOHANNES CHRYSOSTOMUS.

Nonne Johannes Chrysostomus inde vocatus,
Aurea quod nostrum lingua corruscet opus?
Constantinopolis me praceptore refulget
Et celebrior libris doctus ubique meis.

CYPRIANUS.

Clarior eloquio cunctis, Cypriane, refulges,
Tu modo doctor ades, tu modo mater ades.

GREGORIUS.

Quantum Augustino clares tu, Hyppone, magistro
Totum Roma suo præsule Gregorio.

Nous trouvâmes auſſi un manuſcrit qui contient pluſieurs traitez de Richard de Rouen, ou de Richard de S. Laurent, dans lequel eſt Robert abbé de Clairmares repreſenté avec l'ancien habit des religieux de Ciſteaux; un autre de Guillaume de Aleona de l'ordre de S. Dominique. Tous ces manuſcrits, comme nous avons dit, étoient à S. Omer lorſque nous arrivâmes à

Clairmares ; mais monſieur l'abbé eut l'honnêteté de les faire rapporter pour nous donner le plaiſir de les voir, il nous fit même la grace de nous en preſter un, d'où nous avons tiré la genealogie des comtes de Flandre, que nous avons imprimé dans nôtre troiſiéme Tome de nos Anecdotes.

L'abbaye de l'Oſtine de l'ordre de Ciſteaux n'eſt qu'à une lieuë de Clairmares. Lorſque nous y arrivâmes l'abbeſſe qui eſt fort âgée prit l'épouvante. Elle crut que nous venions pour faire la viſite de ſon monaſtere, & nous dit, qu'elle ne ſouffriroit jamais que des religieux qui n'étoient pas de ſon ordre fiſſent la viſite dans ſon monaſtere ; ſes religieuſes eurent aſſez de peine à diſſiper cette terreur panique. Oſtine.

L'abbeſſe de Ravelberg qui eſt du même ordre à trois lieuës de-là, quoique percluſe nous reçut avec bien plus de cordialité. La prieure qui avoit alors 80. ans & la chapeline ſont deux filles d'eſprit. Nous paſſâmes la nuit dans leur monaſtere, & le lendemain nous fûmes dîner à Bourbourg où il y a une abbaye de nôtre ordre, où les religieuſes doivent faire preuve de nobleſſe. Nous y vîmes le calice d'or de S. Thomas de Cantorberi, à peu prés comme celui de S. Bernard, que l'on conſerve à Clairvaux. Ravelberg. Bourbourg

Nous arrivâmes enſuite dans le dioceſe d'Ypres, & nous commençâmes par l'abbaye de ſaint Vinoc. Lorſque nous y arrivâmes, l'abbé étoit allé à ſa maiſon de campagne avec monſieur l'intendant ; & comme nous n'eûmes pas grande raiſon de ſon prieur ni de ſes religieux, nous prîmes le parti de l'y aller trouver. Il nous y reçut favorablement, nous donna une lettre pour ſon receveur, & nous invita à dîner ; mais comme nous étions bien aiſe d'aller à Dunkerque, où il y a une abbaye de Benedictines Angloiſes, nous prîmes congé de lui. S. Vinoc.

Lorſque nous arrivâmes à Dunkerque, nous fûmes arreſté à la premiere garde & on nous mena à ſept ou huit tribunaux. Cela nous donna occaſion de voir toute la ville, qui eſt grande, belle, riche, peuplée & bien bâtie. Après avoir dîné nous fûmes viſiter nos ſœurs Angloiſes. Elles furent ravies de nous voir, & de nôtre côté nous n'eûmes pas moins de conſolation de remarquer en elles ce que peut la charité. Ce ſont toutes filles de qualité, qui pour conſerver leur foy & leur virginité, ont quitté leurs biens, leurs pays, leurs parens, leurs amis, pour travailler à leur ſanctification dans une terre étrangere. Nous admirâmes leur vertu & leur zele à vivre conformément à leur état : car bien qu'elles ſoient réduites à manger de la viande à cauſe de leur grande Dunkerque.

pauvreté, & du grand nombre de religieuſes qu'elles reçoivent; elles s'obligent neanmoins par ſerment, avant leur profeſſion, à prendre l'abſtinence & la réforme, lorſqu'elles ſe trouveront en état de le faire. Du reſte elles vivent dans une grande régularité. Nous fûmes enſuite voir le port & le baſſin, dont nous admirâmes la beauté, & ſans perdre de temps nous retournâmes à Bergues S. Winoc, où nous travaillâmes le jour ſuivant tant dans l'abbaye de S. Winoc, que dans celle de Neuf-cloitre, qui eſt de chanoineſſes régulieres de l'ordre de S. Victor, où les religieuſes ne portent point de ſurplis, mais des ſcapulaires de ſerge.

Furnes, Lo, & Eversham.

Nous paſſâmes enſuite aux abbayes de Furnes, de Lo, & d'Eversham. La premiere eſt de Prémontrez, les deux autres de l'ordre de S. Auguſtin, qui originairement n'étoient que de prevôtez, qui ont été erigées en abbaye depuis aſſez peu de temps. Nous trouvâmes dans celle d'Eversham une choſe qui merite d'être icy remarquée, ſçavoir, qu'en 1549. l'abbé obtint diſpenſe du pape pour faire manger du laitage à ſes domeſtiques en carême, ce qui fait voir quelle étoit encore la diſcipline de ces temps-là ſur l'obſervance du carême.

Ypres.

D'Eversham nous fûmes à Ypres. La ville grande, riche & peuplée. Il y a deux belles grandes places. L'égliſe cathedrale dediée à ſaint Martin étoit orignairement une prevôté de l'ordre de ſaint Auguſtin, qui fut ſecariſée lorſqu'on érigea l'évêché, l'on y joignit un démembrement de l'égliſe de Theroüenne & on y unit la collegiale de Furnes, afin de faire un chapitre conſiderable, on n'y a pas cependant confondu les manſes. Car ces trois corps réunis ont leurs biens & leurs chapitres ſeparez. L'égliſe cathedrale eſt aſſez belle, Robert de Bethune XXIII. comte de Flandres y eſt enterré dans le ſanctuaire ſous une tombe noire avec cette épitaphe;

Chi giſt noble & puiſſant prince de bonne memoire monſeigneur Robert comte de Flandres, qui treſpaſſa l'an de grace M. CCC. XXII. *le* 17. *du mois de Septembre le jour de S. Lambert, priez pour ſon ame à Dieu.*

Et vis-à-vis du côté du ſeptentrion, ce prince eſt peint armé ſur la muraille avec cette inſcription:

Robertus de Bethunia princeps, virtute clarus, audax & belli-coſus, comes Flandria XXIII. *Ipris obiit* 17. *Septembris* M.

CCC. XXII. *ætatis ſuæ* LXXXII. *in hujus chori medio ſepultus jacet. Renovatur menſe Maio* M. DC. XXVIII.

Au bas de cette inſcription on voit un tombeau de marbre noir élevé, ſur laquelle eſt giſante le ſtatuë d'une femme, avec cette inſcription:

Cii giſt noble dame madame Loyſe de Laye veufve de feu meſſire Guillaume Hugonet chevallier ſeigneur de Saillant, & vicomte de ville & chaſtellenie d'Ipres, &c. laquelle treſpaſſa le VII. *jour d'Octobre* M. D. LII. *priez Dieu pour ſon ame.*

On voit encore dans le chœur une nôtre Dame ſur du bois, faite par le premier peintre qui a peint en huile. Monſieur Vander-Meeſch chanoine & archiprêtre nous faiſoit remarquer tout cela. Il nous fit voir auſſi les ornemens, & entr'autres la chappe que le pape Clement VII. avoit ſur lui lorſqu'il fut ſacré pape, dont il fit préſent à l'égliſe de Theroüenne. Il nous fit voir les archives & la bibliotheque de la cathedrale, dans laquelle il y a un manuſcrit d'Iperius & une Hiſtoire des troubles cauſez par les heretiques, qui a pour titre *Gueuſiſmus Flandriæ occidentalis*; enfin il nous fit voir les principales bibliotheques de la ville, & nous donna toutes les marques d'un bon cœur. Nous ne pûmes pas voir monſeigneur l'évêque, parce qu'il étoit malade à l'extremité; mais le bon archiprêtre nous tint lieu de tout.

Outre la cathedrale il y a dans Ypres quatre abbayes, trois de nôtre ordre, & une de celui de ſaint Auguſtin. L'abbaye de ſaint Jean eſt la plus ancienne. Elle avoit été bâtie d'abord ſur une petite éminence à la porte de Theroüenne, & on l'appelloit ſaint Jean au mont. Dans le onziéme ſiecle elle fut donnée & ſoumiſe à celle de Fecamp. La ville de Theroüenne ayant été ſaccagée & entierement ruïnée par Charles V. Elle ſuivit le même ſort. Les religieux s'étant retiré & bâtis à Bailleul, y furent une ſeconde fois ruïnez par les Gueux, c'eſt ainſi qu'on appelle dans le païs les heretiques d'Hollande. Après cette ſeconde deſolation, ils s'établirent à Ypres où ils ſont encore aujourd'hui dans une aſſez bonne obſervance. Outre cette abbaye qui eſt d'hommes, nous en avons deux autres de nôtre ordre qui ſont des filles, Nonenboſc qui a été transferée d'une ſolitude dans la ville, & les Benedictines Irlandoiſes, qui ont pris leurs obſervances des Angloiſes de Dunkerque. La quatriéme abbaye eſt celle des chanoineſſes regulieres de Roiſebrech, qui ne portent point de ſur-

plis, mais un ſcapulaire d'étoſe ſemblable à celle de leur robe.

Pendant que nous étions à Ypres, on celebra la canonization de S. Felix de Cantalice. L'ouverture s'en fit un dimanche par une proceſſion generale, où l'on porta le S. Sacrement. L'aprés-diné on celebra le triomphe du ſaint par une autre proceſſion moins ſerieuſe. Elle commençoit par quelques violons, qui étoient ſuivis de trois confrairies, de S. Michel, de ſainte Barbe, & de S. Sebaſtien. Les confreres de S. Michel portoient ſur l'épaule de grandes épées & avoient au milieu d'eux un homme habillé en diable, qu'un petit enfant habillé en ange tenoit enchaîné, & qui de temps en temps faiſoit mine de lui donner de ſon épée pour le terraſſer, & de le fouler aux pieds. Les confreres de ſainte Barbe & de S. Sebaſtien avoient des mouſquets dont ils faiſoient de frequentes décharges. Ceux-ci étoient ſuivis d'une troupe de jeunes garçons habillez en Mores, qui lançoient de temps en temps des fléches & avoient leur roi derriere eux. Aprés ceux-ci marchoit un grand char de triomphe où étoit le pape au milieu de ſes cardinaux, avec un écriteau derriere, qui marquoit que l'égliſe de Rome reconnoiſſoit la ſainteté du B. Felix. Enſuite de ce triomphe ſuivoit une compagnie de Turcs ou de Perſans, qui avoient tous un turban & portoient une veſte bleuë, & étoient ſuivis de leur monarque. On voyoit aprés un ſecond char de triomphe, qui portoit quarante ou cinquante enfans habillez en anges & en vierges, au milieu deſquels étoit S. Felix. Et derriere le char étoit écrit: *Felix a Cantalicio queſtor Romanus*; anagramma; *O quanta felicitas! es lux, dux, & norma.* Enſuite venoient les chevaliers Romains. C'étoit de jeunes écoliers vêtus tres-richement à la Romaine, & montez ſur les plus fins chevaux qui fuſſent dans le païs. Ils étoient ſuivis d'un troiſiéme char de triomphe, remplis de petits enfans, qui tenoient des écriteaux qui marquoient les vertus du ſaint. Ce char étoit ſuivi d'une troupe de Sauvages ou de garçons habillez avec des feüilles d'arbre. On avoit deſſein de faire marcher tout ce grand attirail le matin à la tête de la proceſſion: mais l'évêque, tout mourant qu'il étoit, ne voulut point ſouffrir qu'on joignît une comedie ſemblable, à une choſe auſſi ſerieuſe & ſi ſainte qu'une proceſſion generale où l'on portoit le S. Sacrement.

Nous partîmes d'Ypres le 26. Juillet pour aller à Fermeſſelle qui eſt une abbaye de l'ordre de S. Auguſtin; mais comme il n'y avoit ni abbé, ni prieur, & que nous n'eûmes pas grande raiſon des religieux, nous en partîmes auſſi tôt pour aller à l'abbaye de Meſ-

ſines de l'ordre de S. Benoiſt, où l'on ne reçoit que des demoiſelles qui ſont preuves de leur nobleſſe. L'abbeſſe y prend la qualité de princeſſe de Croiſettes, & donnoit autrefois la liberté aux priſonniers lorſqu'elle prenoit poſſeſſion de l'abbaye. Nous fûmes de là à l'abbaye de Warneton de l'ordre de S. Auguſtin, où l'abbé & les religieux nous reçurent avec beaucoup de cordialité, & ce fut pas ſans peine qu'ils nous laiſſerent partir pour aller à l'abbaye de Zonebec de l'ordre de S. Auguſtin.

Nous fûmes de-là à Bruges, l'une des plus grandes & des plus belles villes des pays-bas. Elle étoit autrefois le lieu de la réſidence des comtes de Flandre, & cela a duré juſqu'à Charles V. qui étant né à Gand, s'y plût & y fit ſa demeure. Mais cela n'a rien diminué de la beauté de Bruges ni de ſes agrémens. Les ruës ſont larges, les édifices ſuperbes, ſur tout la maiſon de ville, les places grandes & magnifiques. Les canaux qu'on trouve de quartiers en quartiers, qui conduiſent dans les principales villes du pays, ſont d'une commodité admirable, & contribuent beaucoup au commerce. Les richeſſes ſont immenſes & le peuple à l'infini. Il y a environ ſix-vingt ans que dans une année il y mourut d'une maladie contagieuſe quatre vingt mille perſonnes. On compte dans la ville plus de cinquante cloîtres. L'égliſe cathedrale eſt tres-belle, auſſi-bien que la collegiale de nôtre-Dame. C'eſt dans celle-ci qu'on voit le tombeau magnifique de Charles le Hardi duc de Bourgogne & comte de Flandre, qui fut tué devant Nancy, & celui de Marie de Bourgogne femme de l'empereur Maximilien, dont le travail eſt exquis. Ces deux tombeaux ſont toûjours couverts & fermez à trois clefs, gardées par trois perſonnes particulieres. Les ornemens que cette princeſſe fit de ſa propre main, & qu'elle donna à cette égliſe ſont bien auſſi admirables que ſon tombeau. Ils ſont d'un drap d'or friſé, les orfrois ſont tout couverts de perles fines, mais le travail ſurpaſſe infiniment la matiere. L'on admire encore dans cette égliſe une figure de la Vierge en marbre blanc, qui merite aſſurément d'être vûë. Parmi ce grand nombre de monaſteres qui ſont à Bruges on compte ſept abbayes, trois d'hommes & quatre de filles. L'abbaye de ſaint André eſt la plus ancienne. Elle n'eſt pourtant que du commencement du douziéme ſiecle, & dans ſon origine elle dépendoit de celle d'Afflighem. L'abbaye des Dunes eſt la plus illuſtre. Elle étoit autrefois du diocéſe d'Ypres, ſituée entre Dunkerque & Furnes. Ayant été ruinée par les guerres d'Hollande, & non par les inondations

Bruges.

bâtie ; la bibliotheque eſt fort bonne, mais il n'y a pas de manuſcrits. L'abbaye de Trunchin de l'ordre de Prémontré eſt hors de la ville. Les abbayes de filles ſont le Riche hôpital de l'ordre de ſaint Benoiſt, & les Benedictines Angloiſes, qui vivent comme celles de Dunkerque ; l'abbaye de Nonenboſe, où le ſaint Sacrement eſt conſervé non au grand autel, mais à côté ; Biloke fondée dans le treiziéme ſiécle pour avoir ſoin d'un hôpital, dans lequel l'abbeſſe entretient encore huit ſœurs converſes pour gouverner les malades, Doreſel, Teraghem, & Ooſtreclo. Ces cinq abbayes ſont de l'ordre de Ciſteaux. Elles étoient originairement toutes à la campagne, excepté Biloke qui a toûjours été dans la ville, mais les frequentes révolutions, les ont obligé de ſe mettre à couvert des inſultes des ſoldats. L'abbaye de Gronimbrile eſt de chanoineſſes régulieres de l'ordre de S. Auguſtin. Pour ce qui eſt des autres maiſons religieuſes qui ſont à Gand, je dirai ſeulement que la bibliotheque des Jeſuites paſſe pour la meilleure de la ville & qu'on eſtime fort l'égliſe & le réfectoire des Jacobins. Entre les choſes qui attirent plus la curioſité des étrangers, on doit mettre les deux Beguinages. On compte dans le grand juſqu'à neuf cens Beguines, & dans le petit environ quatre cens. Ces Beguinages ſont des communautez de filles devotes, qui vivent ſeparées de leurs familles. Elles ne ſont liées par aucun engagement, qui les oblige à demeurer toute leur vie dans l'état qu'elles ont embraſſé. Elles peuvent ſortir & ſe marier, & ſi elles font des vœux, ce n'eſt que pour le temps qu'elles demeurent dans le Beguinage. Ces Beguinages ſont diviſez en couvents, on en compte vingt dans le grand & ſept dans le petit. Dans chaque couvent, il y a vingt Beguines, & elles y demeurent juſqu'à l'âge de vingt-huit ans. Lorſqu'elles ont atteint cet âge, elles peuvent avoir des chambres & même des maiſons ſéparées. Elles vivent dans une grande liberté & ſortent ſeules en ville avec la permiſſion de la ſuperieure. Mais hors de la ville, elles ſont toûjours deux. Nous reſtâmes huit jours à Gand dans l'abbaye de ſaint Pierre, où nous reçûmes beaucoup d'honnêteté du prieur & des religieux.

Afflighen. L'abbaye d'Afflighen, qui n'en eſt éloignée que de ſix lieuës, eſt la plus illuſtre du Brabant. Le bienheureux Fulgence abbé & Franco qui nous a donné un ouvrage ſur le libre arbitre, en ont été les plus brillantes lumieres ; dans ces derniers temps, Dom Benoît Haeffren, qui en a été prevôt, après avoir établi la réforme en 1626. & l'avoir ſoûtenu autant par ſes exemples que par

paternelle, & pour nous faire plaiſir, il renvoya à ſon abbaye tous ſes manuſcrits qui avoient été refugiez pendans la guerre. Elle eſt à deux lieuës de S. Omer dans un lieu marécageux, & aſſez proche d'une iſle flotante. Elle eſt une des plus illuſtres & des plus conſiderable de l'ordre. L'égliſe a quatre cens pieds de longueur, & quatre-vingt de hauteur. Il y a trois rangs de fenêtres, qui ſont au nombre de cent ſoixante & dix. Les piliers de la nef ſont décorez de diverſes figures de ſaints, & les collateraux ornez de tableaux qui repreſentent la vie de S. Benoiſt. Les deux autels qui terminent la nef du côté du chœur, ſont enrichis de deux beaux buſtes d'argent, dont l'un repreſente la ſainte Vierge, & l'autre S Bernard. Le chœur eſt tout pavé de marbre, les chaires ſont toutes neuves d'un travail exquis. Tout le ſanctuaire eſt orné de tableaux de prix qui repreſentent la vie de nôtre Seigneur. L'autel eſt magnifique, le devant eſt d'argent. Le tour des chapelles eſt un des plus beaux qu'on puiſſe voir. Les autels ſont diſtribuez à tous les prêtres, chacun a ſoin de celui qui lui eſt aſſigné, & il y dit la meſſe. L'orgue qui eſt dans le fond de la nef eſt d'un travail immenſe, & le plus beau que j'aye jamais vû. Le cloître, le refectoire & le chapitre répondent à la beauté de l'égliſe. Devant le chapitre on voit la tablette avec laquelle on avertit les religieux de venir aſſiſter de leurs prieres leurs freres agonizans, au-deſſus de laquelle on lit ces vers :

Dira ſum ſortis, quia ſum prænuncia mortis,
Et me clangente, turbantur corda repentè,
Quando quis moritur, ad me currendo venitur,
Et certis horis prætendo ſigna laboris.

La bibliotheque eſt remplie d'un grand nombre de manuſcrits; la plus grande partie ſont des peres de l'Egliſe & des auteurs eccleſiaſtiques, dans l'un deſquels nous trouvâmes ces vers faits à la loüange des principaux peres de l'Egliſe.

ORIGENES.

Ille Origenis ego doctor miſſ. mus olim,
Quem primum fidei gratia clara dedit.
Si mihi credere vis, ſtudui tot millia libros,
Quot legio miſſos ducit in arma viros.
Nulla meos umquam tetigit blaſphemia ſenſus,
Sed vigil & prudens tutus ab hoſte fui.

admirables. On y voit un crucifix de la main du même ouvrier qui a fait à Gand le tombeau de l'évêque Triest. C'eſt une piece qui ne ſe peut payer. L'égliſe eſt tres-belle, le dôme qui eſt au milieu de la croiſée y donne un agrément qui fait plaiſir. Les chaires du chœur ſont d'un bon goût, il y a au-deſſus des ſtalles de deux à une la figure d'un ſaint au naturel tres-bien travaillée. Toute la nef eſt boiſée, la ſculpture des confeſſionnaux ne ſe peut payer. La bibliotheque a 150. pieds de long, la claſſe eſt toute boiſée. Enfin tout eſt beau dans cette maiſon. Nous y paſſâmes la fête avec les religieux, qui ce jour-là garderent l'abſtinence & le ſilence. Ils font l'office divin avec beaucoup de gravité & de modeſtie, nous remarquâmes qu'à la meſſe le diacre encenſa à l'offertoire tous les religieux en particulier; & après la meſſe, il donna de l'eau benite au chœur.

Anvers. Nous partîmes de ſaint Bernard le 16. d'Aouſt pour aller à Anvers par une grande pluye, qui avoit tellement rempli les chemins, que ſans une protection divine j'y ſerois péri. Mais enfin nous arrivâmes à Anvers ſains & ſauves d'aſſez bonne heure. Nous fûmes auſſi-tôt voir monſeigneur l'évêque, qui a été tiré de l'égliſe de Cologne pour remplir le ſiege qu'il occupe aujourd'hui. Il nous reçut fort favorablement. Monſieur Snelard chanoine de la cathedrale, recommandable par ſa vertu & par ſon érudition nous fit auſſi bien de l'amitié. Nous fûmes auſſi aux Jeſuites pour y voir le pere Papebroch, tant pour l'eſtime particuliere que nous avions pour ce ſçavant homme, que pour tâcher de profiter de ſes lumieres: mais on nous dit qu'il étoit incommodé. Un jeune Jeſuite qui avoit de l'eſprit & de la pieté nous montra la maiſon, dans laquelle il n'y a rien de recommandable que l'égliſe, qui eſt pavée & incruſtée d'un tres-beau marbre & ornée d'une infinité de tableaux faits par les plus habiles peintres des Pays-Bas. La bibliotheque eſt bonne, mais nous n'y vîmes preſque que des livres imprimez. Les manuſcrits étoient dans le Muſeum du P. Papebroch, qui âgé de 94. travailloit encore tous les jours, & joignant la pieté à l'étude, diſoit tous les jours ſon chapelet & l'office de la Vierge.

L'egliſe cathedrale eſt la plus belle de la ville. Le dôme qui eſt dans la croiſée eſt d'une ſtructure tres-fine & tres-délicate; à tous les piliers de la nef il y a des autels, la pluſpart ſont de marbre & ornées de riches tableaux. Les tombeaux des évêques ſont dans le chœur. On les peut voir gravez dans Jacques le Roy. Aubert Miree ſi fameux par les ouvrages qu'il a laiſſé à la poſterité

y eſt enterré. Plantin & ſa famille y ont auſſi leur ſépulture.

L'abbaye de ſaint Michel eſt une des plus riches & des plus anciennes des Prémontrez. Elle a été honorée de la préſence de ſaint Norbert, & on y voit encore l'autel où il diſoit la meſſe, lorſqu'il vint à Anvers réfuter l'hereſie de Tanchelin. Les gravûres que le P. Papebroch a fait des bâtimens de cette abbaye, en donnent une idée toute extraordinaire. Cependant nous n'y avons rien vû qui paſſe le commun des abbayes de France. La claſſe & le dortoire ſont ce qu'il y a de plus beau, la claſſe eſt une grande ſale pavée de marbre & ornée d'une tres-belle boiſerie. La bibliothéque eſt remplie de livres imprimez; mais il n'y a point de manuſcrits. Le réfectoire n'eſt pas fort grand, mais les tableaux dont il eſt orné ſont de prix. On en voit encore dans l'égliſe qui ſont fort eſtimez. Ortelius & Rubens y ſont enterrez. Je ne parle point de la ville, dont il eſt inutile de parler après toutes les deſcriptions qu'on nous en a fait. La maiſon de ville eſt le plus beau morceau d'architecture qui ſoit dans Anvers. La place de mer eſt auſſi admirable, tant par ſon étenduë, que par la beauté des bâtimens.

L'abbaye de Nazareth de l'ordre de Cîteaux, eſt à quatre lieuës d'Anvers. Elle eſt ſituée à un quart de lieuë de la ville de Liere, appellée en latin *Lyra*, & reconnoît pour ſon fondateur Barthelemy Aa, qui fonda encore deux autres abbayes du même ordre, dont trois de ſes filles furent abbeſſes. Il fut enterré à Nazareth, où ſon épitaphe nous apprend qu'il ſe conſacra à Dieu, & au ſervice des religieuſes en la qualité de frere convers, & que dans le ſiecle il étoit châtellain de Bruxelles. Cependant ſa vie que nous avons vûë dans un manuſcrit de Rouge-Cloiſtre, ne lui donne que la qualité de *Civis Tenenſis*. Nazareth.

Nous fûmes de Nazareth à l'abbaye de Tongrelo, qui en eſt éloignée de cinq lieuës. Elle eſt de l'ordre de Prémontré dans le diocéſe de Boiſleduc, & paſſe pour la plus riche des Païs-Bas. Les dehors ſont magnifiques. Ce ſont de tous côtez des avenuës d'arbres à perte de vûë, & des eaux qui environnent le monaſtere. Le dedans répond au dehors, tout y eſt beau; mais il y a ſur-tout deux choſes remarquables, l'égliſe & la bibliothéque. Dans l'égliſe, le grand autel eſt d'un tres-bon goût, & d'une magnificence achevée. Le tabernacle qui eſt à côté de l'autel, eſt la plus belle choſe qu'on puiſſe voir en ce genre. C'eſt une pyramide d'albâtre, qui s'éleve juſqu'à la voûte, ſur laquelle ſont repreſentez tous les ſymboles, & tout ce qui eſt écrit du ſaint Tongrelo.

Sacrement, avec un travail immenſe. Tous les autels, & tous les ornemens, ſont admirables, ſur-tout un tableau de la Cene de nôtre Seigneur. La bibliothéque eſt la plus belle que nous ayons vûë dans les Païs-Bas. Le vaiſſeau eſt tres-grand, & tout rempli de livres. Il y a même des manuſcrits, parmi leſquels nous remarquâmes l'hiſtoire d'Occident de Jacques de Vitry ; l'hiſtoire des Prieurs de la grande Chartreuſe & des monaſteres, & une apologie de cet ordre ; les ceremonies de la benediction des vierges Chartreuſes ; les épîtres de Pierre de Blois ; les actes du concile de Conſtance ; l'hiſtoire de Boiſleduc ; la vie de Luther année par année. Les religieux ne ſe contentent pas d'avoir une excellente bibliothéque, ils en font l'uſage pour lequel elle eſt deſtinée ; c'eſt-à-dire, qu'ils étudient fort bien. On les éleve d'abord dans la pieté durant quelques années, après leſquelles on les envoye étudier, les uns à l'Univerſité de Louvain, les autres à Rome, où les abbez de Tongrelo ont fondé un college pour leurs religieux. Il n'y a ordinairement dans la maiſon que quarante-deux religieux réſidens, quoiqu'il y ait cent trente profès : les autres ſont, ou dans les Univerſitez, ou deſſervent des cures, même dans la Hollande.

Averbode. A une lieuë ou deux de Tongrelo, on trouve l'abbaye d'Averbode, qui n'eſt gueres moins celebre. Elle a toûjours quatre-vingt-dix religieux ; mais il n'y en a que quarante ſeulement qui réſident. Elle eſt ſituée dans le centre de quatre évêchez, Liege, Malines, Anvers & Boiſleduc. L'égliſe eſt dans le païs & dioceſe de Liege ; le logis abbatial dans le Brabant, & dans le dioceſe de Malines. L'évêque de Liege eſt néanmoins en poſſeſſion de benir les abbez. Nous y paſſâmes le dimanche dans l'octave de l'Aſſomtion, & nous aſſiſtâmes à la meſſe, qui fut précedée d'une proceſſion du ſaint Sacrement, pour demander à Dieu du beau temps. Nous y remarquâmes quelques rits particuliers, que les lecteurs ſeront bien-aiſes de voir ici. Lorſque le celebrant dit *Dominus vobiſcum*, le diacre ſe met à genoux, & baiſe ſa chaſuble. Pendant l'épître, les deux acolytes vont à la ſacriſtie, & en apportent la matiere du ſacrifice ; l'un le calice avec l'hoſtie, & l'autre les burettes. Après l'évangile, on porte à baiſer le texte ſacré au chœur, & en même temps on l'encenſe. Après l'offertoire, le diacre encenſe tout autour de l'autel. Tous les dimanches on fait prêcher le matin un jeune religieux.

S. Bernard de Diſte. L'abbaye de ſaint Bernard de l'ordre de Cîteaux, aujourd'hui transferée à Diſte, n'eſt qu'à deux lieuës d'Averbode. L'ab-

beſſe, quoique fort pauvre, nous retint à dîner : Et pendant que nous étions à table, on vint donner le ſignal de l'agonie de la prieure ; & auſſi-tôt on quitta tout pour l'aller aider à bien mourir ; & peu après elle trépaſſa.

Herkenrode.

Nous fûmes le même jour à l'abbaye d'Herkenrode. C'eſt un des plus puiſſans monaſteres de l'ordre de Cîteaux dans le diocéſe de Liege. L'on n'y reçoit que des demoiſelles, qui pour ſe diſtinguer des autres maiſons de l'ordre, où l'on ne fait pas preuve de nobleſſe, portent un habit noir. L'abbaye a une apparence de grandeur, qui n'eſt pas ordinaire. L'égliſe eſt aſſez belle ; l'autel eſt ſomptueux. C'eſt une impériale ſoûtenuë par huit colomnes de marbre blanc. On y conſerve une hoſtie, dont on prétend qu'il eſt ſorti du ſang. Le tombeau de Gerard de Los fondateur du monaſtere, eſt devant l'autel ; & dans le chœur, celui de l'abbeſſe qui a fait faire l'autel, qui eſt un chef-d'œuvre. Les chaires du chœur ſont incomparables ; le bois eſt tres-beau : mais les bas reliefs qu'on y voit, & qui repreſentent l'hiſtoire du nouveau Teſtament, avec les figures de l'ancien, ne ſe peuvent payer.

S. Tron.

Quoique le temps ne nous permît pas d'entrer dans le païs de Liege, la proximité de l'abbaye de Saint Tron, qui n'eſt qu'à trois lieuës d'Herkenrode, nous y attira. Elle eſt ancienne & recommandable par les grands hommes qu'elle a eus, par ſes grands biens, & par l'éxil de ſaint Eucher évêque d'Orleans, dont elle conſerve encore les reliques, avec celles de ſaint Tron & de ſaint Libert. Les religieux y ſont fort réguliers. Ils mangent de la viande quatre fois la ſemaine ; mais ils n'en mangent jamais le ſoir. Ils ont deux réfectoires, l'un pour le maigre, qui eſt le principal, & l'autre pour le gras. Leur bibliothéque eſt aſſez bonne. Il y a même un nombre de manuſcrits aſſez conſiderables ; la plûpart ſont des Peres de l'égliſe, principalement de ſaint Auguſtin, de ſaint Jerôme, de ſaint Ambroiſe, de ſaint Gregoire, & de ſaint Lanfranc contre Beranger. Nous y vîmes auſſi l'hiſtoire manuſcrite du monaſtere imprimée par Dom Luc d'Acheri, avec ſa continuation ; une hiſtoire des derniers rois de France par Hugues de Fleuri ; deux manuſcrits du livre de l'Imitation de JESUS-CHRIST, l'un & l'autre ſans nom d'auteur. Le premier ne contient que les trois premiers livres, & commence ainſi : *Incipiunt ammonitiones ad ſpiritualem vitam valde utiles & notabiles, & primo de Imitatione Chriſti caput* 1. *Qui ſequitur me.* A la fin du troiſiéme livre, on lit ces mots :

Hunc libellum fecit fieri Vualterus de Stapel prior monaſterii S. Trudonis, qui perfectus fuit anno M. CCCC. XXVII. Ce qui décide la queſtion touchant Thomas à Kempis, qu'on a fait auteur de cet admirable livre, puiſque ſon prétendu original n'a été écrit qu'en 1442. L'autre manuſcrit n'a point de datte; mais il eſt aſſurément du temps de l'auteur.

L'abbaye de Saint Tron étoit originairement dans une ſolitude; mais inſenſiblement elle a formé une ville, dont le roy a démoli les fortifications. Il y a des Capucins, des Récolets, des Capucines, des Sœurs Begardes ou du tiers-ordre, habillées de blanc, & des Sœurs-Griſes, qui ont ſoin des malades, ſelon leur inſtitut; des Alexiens, & un Beguignage. Il y a à une demie lieuë de la ville deux abbayes, qui apparemment doivent leur origine à celle de Saint Tron. L'abbaye de Millen eſt de Benedictines: on n'y reçoit que des demoiſelles, qui doivent faire preuve de leur nobleſſe. Sainte Leutgarde en a été premiere prieure: on y voit encore ſon ſiege. Elle quitta Millen pour paſſer dans une abbaye de l'ordre de Cîteaux. L'abbaye de Trebeeck étoit auſſi dans ſon commencement de l'ordre de ſaint Benoiſt: aujourd'hui elle eſt de celui de Cîteaux. C'eſt une abbaye qui commence à ſe relever des ruines d'un incendie.

Magdendal. Nous partîmes de Saint Tron le 25 Aouſt pour aller à l'abbaye d'Orient, & de-là à celle de Magdendal, autrement appellée le Val Virginal, proche de Lintres. Elles ſont toutes deux de l'ordre de Cîteaux. La premiere eſt peu de choſe. La ſeconde eſt fort belle, & fort réguliere. Barthelemy Aa qui fonda Nazareth & Florival, en fut auſſi le fondateur, & y mît pour premiere abbeſſe une de ſes filles. Il y a deux réfectoires, un de ſilence, & l'autre de colloque. Dans l'égliſe on lit les épitaphes ſuivantes:

Hîc jacent Arnoldus de Vveſemale miles & uxor ejus Alixis, qui huic domui munifice benefecerunt circa annum M. CC. LXXV. *Item Franca de Vveſemale miles, qui obiit anno* M. CC. XCVI.

L'abbaye de Valduc de l'ordre de Cîteaux, n'eſt qu'à deux lieuës de Magdendal. Nous en partîmes pour aller à celle de Villers. Villers, l'une des plus illuſtres & des plus fameuſes, non-ſeulement du Brabant, mais auſſi de tout l'ordre, tant à cauſe des grands biens qu'elle poſſede, qu'à cauſe des grands hommes qu'elle a donnez à l'égliſe. Elle eſt ſituée dans une gorge entre deux

deux montagnes, qui ne rendent point la ſituation deſagréable. On dit que ſaint Bernard étant venu faire la fondation de ce monaſtere, qu'étant ſur la montagne, il planta ſon bâton en terre, & dit : *In hoc loco ſalvabuntur multorum animæ ;* & que ce bâton prit racine, & devint un arbre, qui a duré juſqu'en l'an 1697. qu'il mourut en même temps que l'abbé Thomas. Sur quoi on a fait ces quatre vers :

Villaria quondam tellure recondita phœnix
Emorior pariter, commoriente Thoma.
Quinque & dimidium luſtravi ſæcula, & annum
Quo Bernardi me dextra ſacra ſevit.

L'égliſe eſt aſſez belle : mais comme elle a été renouvellée, il n'y reſte plus d'anciens monumens que deux tombeaux ; l'un, à ce que l'on dit, du fondateur ; & l'autre, d'un comte de Louvain. On lit ſeulement dans une chapelle ces cinq vers, qui nous apprennent qu'en 1590. on y transfera les oſſemens de dix perſonnes illuſtres par leur ſainteté :

Anno milleno ac nono decieſque noveno
Poſt quingentenum, dum ſanum Antonius ornat,
Paſtorale pedum mitramque gerente Roberto,
Dena beatorum oſſa humili ſublata ſacello
Conduntur ſacra, qua ô lector ſuſpicis æde.

Les noms de ces Bienheureux ſont ſainte Julienne, le bienheureux Guillaume, la bienheureuſe Hedwige, la bienheureuſe Marie, la bienheureuſe Martine, les bienheureux Abonde, Godefroy, Boniface, Henry & Arnoul. Outre cela, on voit encore dans le cloître le tombeau de Gobert d'Apremont, l'un des plus grands & des plus ſaints religieux, qui ait fleuri dans cette maiſon. La bibliothéque eſt remplie d'un aſſez grand nombre de manuſcrits ; mais on en a enlevé les meilleurs. Les principaux de ceux qui reſtent, ſont quelques ouvrages de ſaint Auguſtin, de ſaint Jerôme, de ſaint Gregoire, de ſaint Bernard, d'Algerus, d'Yves de Chartres, avec les lettres de ſaint Hildegarde. Il paroît par le plan de l'ancien monaſtere, qui ſert aujourd'hui de moulin, que tout y étoit fort ſimple. Aujourd'hui les jardins ſont fort beaux ; & on a ménagé ſur la montagne des allées d'arbres, qui font un agrément admirable. Quoique l'abbaye de Villers ſoit encore fort illuſtre, on peut dire néanmoins qu'elle n'eſt plus qu'une ombre de ce qu'elle a été autrefois ;

mais elle a l'avantage d'avoir conſervé l'abſtinence plus long-temps, qu'aucune abbaye de l'ordre, & de l'avoir abandonnée la derniere : heureuſe ſi elle avoit été aſſez ferme pour la conſerver toûjours !

Gembloux. L'abbaye de Gembloux, qu'on nomme dans le Païs-Bas Gibloux, eſt à trois lieuës de celle de Villers. Elle reconnoît pour ſon fondateur ſaint Guibert, comte de Gembloux, qui dégoûté des vanitez du ſiecle, conſacra non-ſeulement ſes biens à JESUS-CHRIST, mais auſſi ſa propre perſonne, ſe faiſant religieux de l'abbaye de Gorze. Il ne voulut point prendre l'habit dans l'abbaye qu'il avoit fondée, de crainte qu'on ne l'en fiſt abbé, ou qu'on ne l'y conſiderât trop. Son corps néanmoins y fut apporté après ſa mort ; & on voit encore ſon tombeau & ſon tableau, qui ſe ſont conſervez entiers dans l'incendie qui conſuma il y a trente ans tout le monaſtere. La perte qu'on fit alors de la bibliothéque eſt ineſtimable, & irréparable : car comme l'abbaye de Gembloux avoit eu des hommes illuſtres par leur érudition, & que les ſciences y avoient fleuri, elle avoit conſervé tous les manuſcrits que les abbez Otbert, Anſelme & Guibert, & le moine Sigebert, y avoient amaſſez. Le peu qu'on a ſauvé de l'incendie ne ſert qu'à regreter la perte qu'on y a faite. On voit encore l'original de la chronique de Sigebert, les lettres de l'abbé Guibert, quelques ouvrages de Ratherius, la vie de Tancredus écrite par un de ſes amis, & quelqu'autres dont monſieur l'abbé eut la bonté de nous donner communication. L'incendie qui conſuma tous les bâtimens, n'a fait aucun tort aux privileges & aux droits de l'abbé, qui eſt comte de Gembloux, primat & le premier noble du Brabant ; il a droit de faire battre monnoye, & de donner la liberté aux priſonniers. Aujourd'hui l'abbaye de Gembloux eſt de la congrégation de Burſfelde. Il y a environ vingt-cinq religieux, qui nous édifierent par leur régularité ; car ils ont conſervé juſqu'à preſent l'uſage d'aller faire eux-mêmes la moiſſon dans les champs au temps de la récolte.

Florival, & Valduc. Nous reſtâmes trois jours à Gembloux, d'où nous fûmes à l'abbaye de Florival, & de-là à celle de Valduc, deux belles abbayes de filles de l'ordre de Ciſteaux. Marguerite fille de Henry duc de Brabant, fut la premiere abbeſſe de Valduc. On voit ſon tombeau au milieu du chœur des religieuſes ; mais on n'en peut lire l'épitaphe.

Nous en partîmes un dimanche troiſiéme de Septembre, pour

aller à Louvain, qui n'en eſt éloigné que de deux lieuës. Comme on celebroit ce jour-là la fête de la Dédicace dans la ville, & qu'on y faiſoit une proceſſion generale, à laquelle tous les religieux aſſiſtoient, nous allâmes à l'abbaye d'Ulierbeeck de l'ordre de ſaint Benoiſt, de la congrégation de Bursfelde, qui eſt à une demie lieuë de la ville. C'étoit dans ſon origine une dépendance de l'abbaye d'Affligheu. Aujourd'hui l'abbé a le premier rang du clergé réguller dans les Etats de Brabant. L'abbaye néanmoins eſt aſſez peu de choſe; il n'y a que les jardins qui ſont tres-beaux. Le lendemain nous fûmes à Louvain. La ville eſt grande: mais on n'y remarque pas les beautez qu'on trouve dans les autres villes des Païs-Bas. Son plus bel ornement eſt l'Univerſité, dans laquelle il y a quarante colléges. Un des plus fameux docteurs qu'elle a eu dans ces derniers temps, a été le pere Lupus, ſi renommé par ſa profonde érudition, & par ſes beaux ouvrages. On ne ſera peut-être pas fâché de voir ici ſon épitaphe, qu'il compoſa luy-même avant que de mourir: Louvain.

Heres peccati, natura filius iræ
Hic jaceo, dignus nomine reque Lupus.
Indignus, non re, ſed ſolo nomine doctor,
Verbis, non factis me docuiſſe fleo.
Perdocuiſſe alios, & non docuiſſe ſeipſum
Quid juvat? ô mundi fumus, inane, nihil!
Agne Deus, Patris doctrina, redemtio mundi,
Nunc tibi proſtratum commiſerare reum
Et latro & meretrix gratis tua regna ſubintrant,
Gratia peccatis fiat & iſta meis.

L'égliſe collégiale de ſaint Pierre eſt la principale de la ville. Elle eſt belle; & on y voit au milieu du chœur le tombeau de Henry duc de Brabant. Celle des Jéſuites & leur bibliothéque meritent d'être vûës. Il y a dans la ville deux abbayes; ſainte Gertrude de chanoines réguliers de ſaint Auguſtin, où l'on ne reçoit que des gentilshommes, qui font preuve de ſeize quartier de nobleſſe; & Vignette petite abbaye de l'ordre de Ciſteaux, fondée ſeulement en 1518. L'abbaye du Parc de l'ordre de Prémontré, eſt à un quart de lieuë de la ville. Il y a trente religieux réſidens dans la maiſon, & vingt dans les cures. Elle eſt tres-bien bâtie. La bibliothéque eſt bonne. Il y a même pluſieurs manuſcrits, dont les principaux ſont les actes du concile

de Bâle, & des lettres de pluſieurs perſonnes illuſtres ; une hiſtoire des guerres de la Terre ſainte. L'abbé eſt un fort honnête homme, qui nous reçut fort bien, & qui nous fit preſent de l'hiſtoire de ſon monaſtere.

Malines. Nous fûmes de-là à l'abbaye de Vrauparc de l'ordre de Ciſteaux, qui n'en eſt éloignée que de deux ou trois lieuës ; & de Vrauparc à Malines, l'une des quatre grandes villes du Brabant, qu'on nomme ordinairement la jolie, pour la diſtinguer d'Anvers la riche, de Bruxelles la noble, & de Louvain la docte. La ville eſt effectivement jolie, & l'égliſe cathédrale tres-belle, dont la tour qui eſt fort élevée ſe fait voir de loin. On trouve à une demie lieuë de Malines l'abbaye de Roſendale, en latin *Vallis-Roſarum*, de l'ordre de Ciſteaux, qui eſt tres-belle ; & entre Malines & Bruxelles celle de Courtenberg de l'ordre de S. Benoiſt, dont les religieuſes gardent la clôture.

Bruxelles. Nous paſſâmes la fête de la Nativité de la Vierge à Bruxelles, la plus grande & la plus belle ville du Brabant. Elle eſt riche & bien bâtie, & je m'étonne que Sanderus n'ait pas fait graver la maiſon de ville, qui eſt un des beaux édifices qu'on puiſſe voir. L'égliſe collegiale de ſainte Gudule eſt la plus belle de la ville. Celle des Jeſuites merite auſſi d'être vûë. La cour eſt ce qu'il y a de plus curieux dans Bruxelles. On a conſervé dans l'arſenal les armes des ducs du Brabant, on y voit auſſi l'étendard de François Premier, qui fut pris à la bataille de Pavie, ſon bouclier eſtimé dix mille florins, la peau du cheval ſur lequel l'Infante Iſabelle fit ſon entrée à Bruxelles. Il eſt ſurprenant que dans une auſſi grande ville que Bruxelles, il n'y ait point d'abbaye. Il n'y a que celle des Benedictines Angloiſes, qui n'a gueres que cent ans. Elles ſont trente religieuſes, toutes filles de qualité, qui n'ont point d'autre fond que leurs dotes. La princeſſe Iſabelle voulut les fonder, mais la crainte qu'elles eurent qu'on ne prît de-là occaſion de leur donner des abbeſſes, pour ſe conſerver dans le droit d'élection, elles remercierent cette pieuſe princeſſe du bien qu'elle vouloit leur faire. Et dans la pauvreté volontaire qu'elles ont embraſſée, elles ont trouvé un fond inépuiſable, en ſorte qu'elles n'ont jamais manqué. C'eſt de cette maiſon que ſont ſorties les abbayes de Dunkerque, d'Ypres, & de Pontoiſe.

La Cambre. L'abbaye de la Cambre eſt ſituée à une demie lieuë de Bruxelles. Elle fut fondée en 1201. par Henry duc de Brabant pour des Religieuſes de l'ordre de Ciſteaux. L'on y voit le ſepulcre

du B. Boniface évêque de Lozane, qui après avoir quitté ſon évêché s'y retira, y vêcut 18. ans, & y mourut en odeur de ſainteté. La chambre qu'il habitoit eſt aujourd'hui convertie en chapelle. On a dans ce monaſtere une grande veneration pour ſainte Aleide, qui en étoit religieuſe. Devenuë lépreuſe, elle fut ſéparée ſelon la coûtume, & on voit encore la fenêtre par laquelle elle venoit recevoir la communion. Le refectoire & le cloître ſont ce qu'il y a de plus beau dans les édifices. Les ſœurs converſes au nombre de trente y font toutes ſortes d'ouvrages juſqu'à la ſerge & aux étoffes.

Rouge-Cloître.

Le monaſtere de Rouge-Cloître n'eſt qu'à cinq quarts de lieuës de la Cambre. C'eſt une des plus belles maiſons que les chanoines réguliers ayent dant le Païs-Bas. Trois choſes y attirent principalement l'admiration des étrangers. Les cloîtres qui ſont tres-grands, bien voûtez & vîtrez, le réfectoire orné de tableaux faits par les plus habiles peintres du païs, & dont les vîtres ſont auſſi toutes peintes avec tant de délicateſſe, qu'on ne peut aſſez les admirer; & la bibliotheque où il y a un grand nombre de manuſcrits, la pluſpart à la verité recens, mais qui ne laiſſent pas d'avoir leur merite. On trouve dans un manuſcrit de S. Bernard le portrait de ce ſaint repreſenté avec l'ancien habit des religieux de Ciſteaux, qui avoient le capuchon attaché à la robbe; & dans un autre les chanoines reguliers portant leur aumuſſe ſur l'épaule. Il paroît par quelques manuſcrits que les Religieux de Rouge-Cloître qui étoient de la congregation de Vendesheim gardoient autrefois la cloîture, comme font aujourd'hui les Chartreux. Nous y trouvâmes les livres de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, à la tête deſquels on avoit mis d'une main poſterieure le nom de Thomas à Kempis. Ce qu'il y a de plus conſiderable dans les manuſcrits eſt la collection de Guillimannus prieur du monaſtere en quatre gros volumes in folio. Elle comprend les hiſtoires des guerres de la Terre-ſainte & pluſieurs actes des ſaints, & principalement de ceux du pays. Nous nous contenterons de rapporter ici les choſes principales & qui ſont moins connuës.

Dans le volume intitulé *Novale ſanctorum*, page 82.

Epiſtola domni Stephani de Senis prioris quondam S. Mariæ de Gratia juxta Papiam, ad fratrem Thomam de Senis ordinis Prædicatorum, &c. Reverendo religioſo, &c. Litteras veſtras affectuosè relegi.

Page 114. *Epiſtola Johannis Gerſon ſuper confirmatione & au-*

thentizatione legenda Christi ancilla Ermina quæ floruit anno 1396.

Epitaphium Johannis Andreæ qui fuit Lucerna juris canonici & requieſcit Bononiæ in conventu fr. Prædicatorum.

Hîc jacet Andreas notiſſimus orbe Johannes
Primo qui Sexti Clementis atque Novellas,
Hieronymi Laudes, ſpeculique jura peregit,
Rabbi doctorum, lux, cenſor, normaque morum,
Occubuit fato prædira peſtis in anno.

Page 162. *Vita Gerardi cognomento Magni qui floruit* 1384. *Vita Florentii presbyteri rectoris fratrum in Daventria, & aliorum fratrum in Daventria.*

Page 187. *Vita Gerardi de Roſſilon.* Dans cette vie on lit ces mots : * *Ravardus præſul quondam Lingonicus de ſtirpe comitum Corolenſium & ſupercilio honoris elatus, erat æmulus Pultarienſis libertatis, quoniam in eodem monaſterio ſicut in aliis ſuæ diœceſeos efficere nequibat. Unde aggregatis comitibus ſuis doloſè ingreditur villam, ac illa repente crudeliter ſpoliata cœnobium omne voraci flamma concremat. Quapropter Romam evocatus, pro piaculo tanti facinoris baculi honore viduatur; ſed tandem miſeratione ipſius abbatis & precibus impetrata venia, priſtino honori reſtituitur, & illi pro reſtauratione eccleſiæ multa largitur munera, & annuos reditus condonat.*

* f. Rainaldus.

Page 194. *Geſta Catharinæ Lovanienſis nuper in Parcho dominarum monialis.*

Page 196. *Geſta Elizabeth de Vvans ſanctimonialis Ciſterciensis in Aquiria.*

Pag. 313. *Origo ſive exordium monaſterii noſtræ Dominæ de Gratia ordinis Cartuſienſis juxta Bruxellas.*

Vita venerabilis Elizabeth de Spaelbeke quæ floruit anno 1304. *in monaſterio Erkenrode.*

Dans le tome 2. *Tractatus de Cladibus Conſtantinopolitanæ civitatis, quæ nuper anno* 1453. *fuit à Turcis expugnata & Chriſtianis ablata.*

Propoſitio Æneæ Silvii in conventu Ratiſponenſi ex parte imperialis majeſtatis contra Turcos.

Ejuſdem oratio in conventu Francofordienſi 15. *Octobris* 1454.

Ejuſdem epiſtola ad Procopium militem.

Dialogus Æneæ Silvii de ſacra communione adverſus Bohemos.

Reſponſio Pii papæ II. oratoribus regis Franciæ in conſiſtorio publico cum pragmaticam-ſanctionem abrogaſſet.

Reſponſio Pii II. facta oratoribus regis Bohemiæ ſuper petitione communionis ſub utraque ſpecie.

Vita magiſtri Johannis Soreth generalis ordinis Carmelitarum.

Deſcriptio obſidionis Rodienſium civitatis, & victoria ejuſdem quæ contigit anno 1480. *deſcripta à Guillelmo Caourlin Rodiorum vicecancellario.*

Vita B. Ludovici Alemanni S. R. E. presbyteri cardinalis, qui floruit anno 1440.

Dans un troiſiéme tome. *Vita venerabilis Beatricis quondam prioriſſæ in Nazareth.*

Vita Julianæ prioriſſæ in ordine Ciſtercienſi quæ requieſcit in monaſterio Villarienſi.

Vita venerbilis Aleidis de Scarenbeka ſanctimonialis in Camera.

Vita S. Lutgardis in Acquiria ſanctimonialis.

Vita Idæ de Nivella ſanctimonialis in Rameia.

Vita Idæ de Lovanio.

Vita S. Vivinæ abbatiſſæ apud Regardim.

Paſſio S. Hallenæ apud Foreſtam quieſcentis.

Vita S. Odæ virginis Rodenſis collegii patronæ.

Foreſt & Bigarde.

De Rouge-Cloître nous fûmes à l'abbaye de Foreſt, qui n'eſt qu'à une bonne demie lieuë de Bruxelles. Elle eſt de l'ordre de S. Benoiſt, on n'y reçoit que des demoiſelles qui font preuves de nobleſſe & qui vivent dans une grande regularité. Elles ſe levent à trois heures, ne portent point de linge, & depuis la ſainte Croix elles laiſſent la liberté de faire abſtinence à celles qui en ont devotion. Elles ſont fort humbles, & peuvent ſervir de modele à beaucoup de religieuſes. Elles conſervent dans une belle châſſe d'argent le corps de ſainte Helene, dont on voit dans la paroiſſe qui joint le monaſtere, le tombeau qui a toutes les marques d'antiquité. On trouve à deux lieuës de Foreſt l'abbaye de la grande Brigade, où ſainte Vivine qui en a été la premiere abbeſſe eſt en grande veneration. Cette abbaye eſt moins conſiderable que celle de Foreſt, quoiqu'on n'y reçoive auſſi que des demoiſelles. Nous retournâmes de-là à Afflighem, qui n'en eſt éloigné que de trois lieuës, d'où nous fûmes le lendemain à l'abbaye de Roſen de l'ordre de Ciſteaux près d'Aloſt, & de là

à Ninove de l'ordre des Prémontrez, à Beaupré abbaye de religieuſes de l'ordre de Ciſteaux, & à Grammond petite ville aſſez jolie, où il y a une abbaye reformée de nôtre ordre; mais qui dans ces derniers temps s'eſt relâché de l'abſtinence. On y conſerve le corps de S. Adrien martyr, & on y enſeigne la jeuneſſe de la ville.

Giſlenghien. Nous entrâmes enſuite dans le dioceſe de Cambray, que nous commençâmes par l'abbaye de Giſlenghien de l'ordre de S. Benoiſt. On n'y reçoit que des filles qui font preuves de nobleſſe. Elle doit ſon origine à Ide mere de Nicolas Chievre évêque de Cambray, & fut érigée en abbaye l'an 1132. par Lietard auſſi évêque de Cambray. Si l'on en croit les annales de Hainaut, les premieres religieuſes de cette maiſon vivoient en chanoineſſes. Mais ſi l'auteur de cet ouvrage peu exact avoit vû les anciens monumens de ce monaſtere, il en auroit jugé bien autrement, & il y auroit trouvé que les premieres religieuſes de Giſlenghien gardoient la regle de S. Benoiſt dans toute ſa pureté, & menoient une vie plus auſtere & plus reguliere. Cette abbaye a reformé autrefois celles de Foreſt & de Courtemberg. Nous en partîmes comblez des honnêtetez de l'abbeſſe pour aller à Cambron

Cambron. l'une des plus illuſtres abbayes de l'ordre de Ciſteaux dans les Païs-Bas, mais qui a beaucoup ſouffert des guerres. L'on voit dans l'égliſe qui eſt tres belle pluſieurs tombeaux des ſeigneurs d'Enghien & de Lignes. La bibliotheque eſt remplie d'un grand nombre de manuſcrits la plûpart ſont des peres de l'Egliſe, comme de S. Cyprien, de S. Gregoire de Nyſſe, de S. Gregoire de Nazianze, de S. Auguſtin, de Rufin, de S. Gregoire pape, de S. Anſelme, & de S. Bernard.

S. Denys. L'abbaye de S Denys eſt à trois lieuës de-là, c'eſt la plus réformée de tous les Païs-Bas. Elle eſt ſituée dans un fond entre deux montagnes. On peut dire que tout y eſt beau, l'égliſe tres-propre, le chœur hardy, les chaires admirables, les lieux reguliers jolis, les jardins agreables. Mais ce qui nous a plus charmé, c'eſt la regularité des religieux. Nous en partîmes pour aller à l'abbaye de S. Fulien de l'ordre des Prémontrez fondée par les chanoines de Foſſe qui ſont tout proche, & de-là à celle de l'Olive de l'ordre de Ciſteaux, qui doit ſon origine au bienheureux Guillaume hermite.

Alne. L'abbaye de l'Alne n'eſt éloignée de celle-ci, que de trois lieuës. Elle eſt ſituée dans une horrible ſolitude, ſur le bord de la Sambre, environnée de bois & de montagne. Saint Landelin la fon-

da

da il y a plus de mil ans pour des religieux Benedictins, auſquels dans la ſuitte ſuccederent des chanoines ſeculiers, & à ceux-cy des chanoines reguliers, qui peu après la cederent aux religieux de l'ordre de Ciſteaux, qui en ſont aujourd'hui en poſſeſſion. Il y a peu de maiſon de cet ordre qui ait tant l'air de grandeur. Tout ce qu'on y voit fait juger du nombre infini de religieux qu'il y avoit autrefois. L'égliſe, le dortoire qui eſt en forme de croix, les cloîtres, le chapitre, l'infirmerie donnent une idée fort grande de cette abbaye. Il y a trois refectoires, l'un pour le maigre, l'autre pour le gras, & l'autre où il eſt permis de parler. Car pour les deux autres, pour le dortoire, pour les cloîtres, on y garde toûjours un ſilence inviolable. Selon la regle de ſaint Benoiſt, on trouve dans l'enclos toutes les commoditez juſqu'à un moulin, & tout y eſt ſi bien diſpoſé, que du grenier le grain tombe dans le moulin, & du moulin la farine tombe dans la boulangerie, où il y a un four de 19. pieds de long & de 18. de large, dans lequel on cuit à la fois cinq cens pains chacun de cinq livres. Ce qui eſt admirable & ce qu'on ne trouve point ailleurs. Les jardins répondent à la beauté de la maiſon. Lorſque nous y arrivâmes, l'abbé étoit en viſite, le prieur étoit auſſi abſent, mais le ſoûprieur homme d'eſprit & de probité nous donna toute la ſatisfaction que nous aurions pû eſperer d'eux. Il nous mena dans la bibliotheque où il y a un grand nombre de manuſcrits ſur toute ſorte de matieres, la pluſpart neanmoins ſont des peres de l'égliſe, quoyqu'on y trouve auſſi des auteurs prophanes & entr'autre un Homere fort beau en Grec. On nous fit voir encore un Cartulaire dans lequel il y a un charte de l'an 1226. qui contient la donation d'un vivier pour fournir du poiſſon aux malades, & deux fois l'an à la communauté, ce qui fait voir la grande regularité de l'abbaye de l'Alne; puiſqu'en 1226. on n'y mangeoit encore que deux fois l'année du poiſſon au refectoire.

Celle de Lobbe qui reconnoît le même fondateur, n'en eſt éloignée que d'une lieuë & demie. Elle eſt dans le pays de Liege, mais du dioceſe de Cambray, ſituée ſur le bord de la Sambre dans une ſolitude à une bonne lieuë de Thuin. Elle a été une des plus illuſtres de l'ordre de S. Benoiſt; mais aujourd'hui elle ne conſerve plus qu'une ombre de ſon ancienne ſplendeur. Il y a pourtant encore 22 religieux. L'égliſe eſt la plus délicate qui ſoit dans le pays. Les collateraux ſont auſſi élevez que la nef. La voûte eſt ſoûtenuë ſur des pilliers ſi minces, que le duc Al- Lobbe.

bert étant venu autrefois à Lobbe, il n'oſa entrer dans l'égliſe, & on dit qu'en voyant de la porte la délicateſſe de cet édifice, il s'écria: *Hic erit ſepulcrum monachorum.* Le cloître eſt auſſi tres-beau. Pour la bibliotheque, il nous fut impoſſible d'y entrer. L'abbé occupé à recevoir la princeſſe de Naſſau, nous renvoya à ſon prieur, qui nous mena dans ſon jardin, où il nous fit voir beaucoup de puerilitez. Nous les vîmes par complaiſance; mais nous gémiſſions dans le fond du cœur de voir les occupations d'un homme qui tient aujourd'hui la place que tant de ſaints & ſçavans religieux ont autrefois ſi dignement remplies. Le lendemain nous fûmes dire la meſſe dans l'égliſe de la paroiſſe, qui eſt ſur la montagne joignant le monaſtere. La veneration que nous avions pour ce lieu ſaint nous y attira. Car c'étoit là le premier cimetiere de tous ces ſaints religieux, qui ſe ſont diſtinguez & par leur pieté, & par leur ſcience. L'on y enterre même encore aujourd'hui tous les religieux. Nous vîmes avec beaucoup de conſolation les tombeaux de ſix ou ſept abbez reconnus pour ſaints, & un autel de carreaux cimentez, qui n'a point de table de pierre, ce qui fait voir ſon antiquité. Après avoir dit la meſſe nous voulûmes aller prendre congé de l'abbé, mais le maître d'hôtel nous fit voir un manuſcrit qu'il avoit dans ſa chambre, qui nous retint encore un jour. Nous y trouvâmes une lettre d'Harigerus abbé de Lobbe dont Sigebert fait mention, les commentaires d'Abbon abbé de Fleury ſur Victorius, ceux d'Hilperius auſſi abbé, & de Walbodo dediez au pape Silveſtre II, avec une courte chronique continuée par les religieux juſqu'à nos jours.

Bonne-Eſperance. Beliam.

De Lobbe nous fûmes à l'abbaye de Bonne-Eſperance de l'ordre des Prémontrez qui eſt à une demie lieüe de Binche, où nous eûmes une reception beaucoup plus favorable. Car on nous y fit voir tous les manuſcrits qui ſont fort beaux & en grand nombre, la pluſpart des peres de l'Egliſe, ou des hiſtoires de Joſeph, de Paul diacre, de Guillaume de Malmeſburie, & une hiſtoire de Treves. Le ſçavant abbé Philippe de Bonne-Eſperance, qui a gouverné cette maiſon a bien pû contribuer à cette bibliotheque. L'abbaye ayant éprouvé tant de révolutions, n'a plus rien de beau dans ſes bâtimens que l'égliſe qui eſt ſomptueuſe. Le monaſtere eſt pourtant toûjours illuſtre. Nous fûmes de là à l'abbaye de Beliam en latin *Bethleem.* Elle eſt poſſedée par des chanoineſſes de l'ordre de S. Auguſtin, & n'eſt qu'à une demie lieuë de Mons; c'eſt dans cette abbaye que le roy étoit logé lorſ-

qu'il fit le ſiege de cette place, & nous eûmes l'honneur de coucher dans ſa chambre.

Le lendemain nous fûmes de bon matin à Mons ville capitale du Haynaut. Il y a trois abbayes, une d'hommes & deux de filles. L'abbaye du Val des écoliers eſt poſſedée par les chanoines reguliers de l'ordre de S. Auguſtin. Celle d'Eſpein-lieu de l'ordre de Ciſteaux étoit autrefois hors de la ville; mais ayant été détruite par les guerres, les religieuſes ſe ſont établies dans la ville. L'abbaye des Benedictines de la Paix n'eſt ni riche, ni ſi ancienne que les deux autres. La grande regularité de la maiſon eſt leurs grandes richeſſes. Elles ſont trente religieuſes qui gardent la regle dans ſa pureté, qui vivent comme des anges, & qui peuvent ſervir de modelle aux autres religieuſes. L'abbeſſe nous fit voir les memoires de leur fondation, je n'ay jamais rien vû de ſi touchant, nous eûmes bien de la peine à retenir nos larmes en les liſant, & je n'ay rien lû de plus édifiant dans les fondations de ſainte Thereſe. Elles nous prierent de leur dire la meſſe le jour de S. Michel, & voulurent enſuite nous donner à dîner, & même nous ſervirent du poiſſon dont elles mangent aſſez rarement. Je ne parle point ici des chanoineſſes de ſainte Vaultru, qui originairement étoient des Benedictines. Leur égliſe eſt la plus grande de la ville; & ſi elle n'eſt pas la plus belle des Pays-Bas, il y en a tres-peu qui puiſſe lui diſputer. Mais auſſi il n'y en a gueres où Dieu ſoit ſervi ſi peu exactement, puiſque de trente ou quarante chanoineſſes qu'elles ſont, à peine en voit-on ordinairement huit ou dix au chœur. Elles prétendent qu'elles ont toûjours été comme cela, ou du moins elles veulent le faire croire. Mais nous avons trouvé des monumens dans l'abbaye de Vigogne, qui prouvent qu'elles étoient encore religieuſes il n'y a pas ſi long temps. Mons.

L'abbaye de ſaint Guillain, ſituée à deux lieuës de Mons dans une campagne marécageuſe, eſt tres-ancienne. L'abbé eſt primat du Haynaut & avoit autrefois la qualité de prince du ſaint empire. Cette abbaye eſt aujourd hui une des quatre réformées des Pays-Bas & une des plus régulieres. On y nourrit toûjours une Aigle & un Ours en memoire du miracle de ſaint Guillain. On y voit dans le chœur le tombeau de ce ſaint, où il eſt repreſenté en évêque. Quelques-uns veulent lui conteſter cette qualité, & prétendent qu'il n'étoit qu'abbé, mais de ſon temps les abbez dans certains monaſteres étoient évêques & abbez tout enſemble. Tels ont été les abbez de Lobbe & ceux de Morbac & pluſieurs d'Ir- S. Guillain.

lande. Le tombeau de monſieur de Berlaymont archevêque de Cambray, qui eſt à côté du grand autel eſt magnifique. Je ne parle point de la ville qui eſt fort peu de choſe : mais qui eſt forte par ſa ſituation. Elle a fouffert ſix ſieges ſous le regne du feu roy.

Creſpin. S. Sauve. Nous fûmes de ſaint Guillain à l'abbaye de Creſpin, qui n'en eſt éloignée que de trois petites lieües. On y conſerve dans quatre belles châſſes les corps de ſaint Ladelin, de ſaint Adelin, de ſaint & de ſaint Aybert tous religieux de la maiſon. A trois lieuës de-là & à une demie de Valenciennes eſt l'abbaye de ſaint Sauve, qui dans ſon origine n'étoit qu'un prieuré de Cluny, érigée en abbaye depuis environ 80. ans. Elle poſſede dans une tres-belle châſſe les reliques du ſaint dont elle porte le nom.

Valenciennes eſt une ville grande, belle, peuplée & tres-forte. L'égliſe de nôtre Dame, qui eſt une prevôté de l'abbaye de Haſnon, eſt la plus belle de la ville. L'abbaye de ſaint Jean de l'ordre de ſaint Auguſtin y tient un des premiers rangs. La place & la maiſon de ville meritent d'être vûës. L'abbaye de Fontenelle de l'ordre de Ciſteaux eſt à une lieüe de Valenciennes. Elle avoit été abandonnée & inondée par les guerres. Lorſque nous y arrivâmes, il n'y avoit que huit jours que les religieuſes y étoient rentrées, & comme elles n'avoient point encore fait revenir leurs titres, nous n'y pûmes rien voir. C'eſt pourquoi nous remontâmes auſſi-tôt à cheval pour aller à l'abbaye de Vigogne de l'ordre de Premontré & l'une des plus anciennes, & des plus fameuſes de cet ordre. Il y a trois égliſes. La premiere eſt tres-petite, & je ne crois pas qu'elle ait gueres plus de 20. pieds de long. La ſeconde eſt un peu plus grande, mais encore tres-petite. La troiſiéme eſt grande, bien percée, & magnifique dans ſes décorations. L'on y admire ſur tout le jubé, qui eſt de marbre ; le chœur, dont les formes ſont d'un travail immenſe, & au-deſſus deſquelles il y a une vingtaine de châſſes, qui contiennent autant de corps ſaints ; & le grand autel, qu'on eſtime fort. Les dehors du logis abbatial ſont tres-beaux. La bibliotheque eſt grande, voûtée & remplie d'un grand nombre de livres, qui ſelon l'ancienne maniere ſont ſur des pupitres. Il y a pluſieurs beaux manuſcrits, qui ſont fort bien conſervez. Nous y vîmes entr'autres une fort belle bible, à la fin de laquelle on lit ces mots : *Ubaldus de Sartis canonicus & decanus eccleſiæ Cameracenſis hanc bibliothecam ſcribi fecit per Johannem ſcriptorem dictum ad Ova, & eam quam plurimis vicibus emendari fe-*

Vigogne.

cit per diverſas bibliothecas cum maxima diligentia, & per theologos tunc temporis peritiores in Cameraco commorantes. Dicta autem biblia perfecta fuit anno Domini M. CC. XCV. *in die beatorum Dionyſii & Giſleni.* Une hiſtoire des Bretons en vers latins compilée par Alexandre Nuques, & dediée à Cadiac évêque de Vennes, à la fin de laquelle il y a une genealogie des rois de France, qui finit au baptême de Philippe Auguſte. Nous y trouvâmes auſſi un manuſcrit de l'ouvrage que S. Bernard compoſa contre Pierre Abaillard, & qu'il envoya au pape Innocent II. à la fin duquel on lit après ces mots, *Collegi aliqua & tranſmiſi*, ce qui ſuit :

Ad capitula tantum reſpondimus, quæ ſigno tali † notata ſunt.
Quod Pater ſit plena potentia, Filius quædam potentia, Spiritus-ſanctus nulla potentia. †
Quod Spiritus-ſanctus non ſit de ſubſtantia Patris aut Filii †
Quod Spiritus-ſanctus ſit anima mundi.
Quod Chriſtus non aſſumſit carnem, ut nos à jugo diaboli liberaret †.
Quod neque Deus & homo, neque hæc perſona quæ Chriſtus eſt ſit tertia perſona in Trinitate.
Quod liberum arbitrium per ſe ſufficiat ad aliquod bonum.
Quod ea ſolummodo Deus poſſit facere vel dimittere, vel eo modo tantum, vel eo tempore quo facit, non alio.
Quod Deus nec debeat, nec poſſit mala impedire.
Quod non contraximus culpam ex Adam, ſed pœnam tantum.
Quod non peccaverunt qui Chriſtum ignorantes crucifixerunt, & quod non ſit culpæ adſcribendum quidquid ſit per ignorantiam.
Quod in Chriſto non fuerit Spiritus timoris Domini.
Quod poteſtas ligandi apoſtolis tantum data ſit, non etiam ſucceſſoribus eorum.
Quod propter opera nec pejor, nec melior efficiatur homo.
Quod ad Patrem, qui ab alio non eſt propriè vel ſpecialiter attineat omnipotentia, non etiam ſapientia & benignitas †.
Quod etiam caſtus timor excludatur à futura vita.
Quod diabolus immittat ſuggeſtiones per appoſitionem lapidum ſive herbarum.
Quod adventus in fine ſæculi poſſit attribui Patri.
Quod anima Chriſti per ſe non deſcendit ad inferos, ſed per potentiam tantum.
Quod neque opus, neque voluntas, neque concupiſcentia, neque

delectatio quæ movet eam ſit peccatum, nec debemus eam velle extingui.

Hæc capitula partim de libro theologiæ, partim in libro ſententiarum magiſtri Petri, partim in libro cui titulus eſt Scito te ipſum *reperta ſunt.*

Nous avions déja trouvé dans un mânuſcrit de l'abbaye de Clairmares tous ces articles, qui ne ſe trouvent dans aucun imprimé.

S. Amand. Voiez T. II. 99. L'abbaye de S. Amand qui n'eſt qu'à une lieüe & demie de celle de Vigogne, n'eſt pas ſeulement une des plus anciennes, mais une des plus illuſtres des Pays-Bas & même de l'ordre de ſaint Benoiſt. Les dehors ont plus l'air d'une maiſon royale, que d'un monaſtere. Ce ſont des bâtimens d'une longueur & d'une étendüe ſurprenante, & ſi bien entendus, qu'ils font plaiſir à voir. L'égliſe tient de l'original & frappe d'admiration tous ceux qui y entrent. Elle a 460. pieds de longueur & 78. de largeur. La croiſée en a 260. de longueur & 80. de largeur. L'abbé du Bois qui l'a fait bâtir, voulant ſéparer les religieux de la vûë des ſeculiers, la fit double, & mit le chœur dans l'égliſe haute, laiſſant l'égliſe baſſe aux ſeculiers. Les chaires du chœur ſont tres-belles, l'autel eſt ſimple, mais orné d'une grande croix d'argent, aux deux côtez ſont les châſſes de ſaint Amand & de ſaint Cyr martyr. Quoyque la bibliotheque ait été pilliée en pluſieurs occaſions, il y reſte encore un grand nombre de manuſcrits, preſque tous anciens & fort beaux. On en peut voir le catalogue dans Sanderus. Mais ce que j'eſtime le plus dans S. Amand, c'eſt la regularité des religieux, leſquels à l'abſtinence près peuvent être propoſez pour exemple aux religieux, qui voudront vivre conformément à leurs état. L'on eſt obligé à l'abbé du Bois de cette grande obſervance, qu'il auroit encore pouſſé plus loin, s'il n'avoit été traverſé. C'eſt encore à lui que l'on eſt redevable de l'établiſſement des Benedictines de la Paix, qui joignent le monaſtere, & qui vivent avec tant de pureté, que l'abbeſſe nous aſſura, que depuis dix-neuf ans qu'elle eſtoit en charge, elle n'avoit pas vû dans ſes religieuſes une faute, qui meritât correction. Heureux les monaſteres qui peuvent ſe glorifier d'une ſemblable perfection. Nous reſtâmes deux ou trois jours à S.

Haſnon. Amand, d'où nous fûmes à l'abbaye de Haſnon, ſituée ſur le bord de la Scarpe. Elle n'eſt qu'à une lieüe de ſaint Amand, & reconnoît pour ſes fondateurs Jean & Eulalie perſonnages de

grande naiſſance, qui bâtirent deux monaſteres, l'un pour des hommes qui furent gouvernez par Jean, & l'autre pour des filles dont Eulalie fut la premiere abbeſſe, & qui dans le neuviéme ſiecle fut gouvernée par l'abbeſſe Ermentrude fille de Charles le Chauve. Elle fut détruite preſque dans le même temps par les Normands, les religieux & les religieuſes furent diſſipez & on mit en leur place des chanoines. Dans le XI. ſiecle Baudoin comte de Flandres rétablit le monaſtere, & y remit des religieux, qu'il tira de S. Amand. Le malheur des guerres joint à la mauvaiſe adminiſtration de quelques abbez l'avoit réduit à deux doigts de ſa perte. Mais monſieur de Los religieux de S. Martin de Tournay, qui en eſt aujourd'hui abbé, l'a ſi bien rétablie, & pour le ſpirituel & pour le temporel, qu'elle paſſe aujourd'hui pour une des belles du pays. L'égliſe que l'on pavoit de marbre lorſque nous y paſſâmes eſt tres-propre, le cloître tres-beau, le refectoire magnifique & orné de tableaux faits par les plus habiles peintres du pays, la bibliotheque fort jolie, mais il y a peu de manuſcrits.

Nous avions deſſein d'aller de-là à Marchienne & à Anchin, mais monſieur l'abbé nous conſeilla d'aller auparavant à Tournay. Nous prîmes ce parti, & nous paſſâmes par l'abbaye de Chaſteau près de Mortagne de l'ordre des Prémontrez, où lorſque nous arrivâmes, on étoit occupé à enterrer un religieux. Nous n'y reſtâmes que fort peu de temps, l'abbaye n'étant point conſiderable. Le même jour nous arrivâmes à Tournay, & nous fûmes deſcendre à l'abbaye de S. Martin. Nous y reſtâmes dix jours, & nous reçûmes tant d'honnêtetez de monſieur l'abbé & de tous les religieux, qu'ils auroient ſouhaitté nous retenir encore davantage. La ville eſt ancienne, riche, peuplée & tres-forte. Le quay eſt ce qu'il y a de plus beau à voir. Outre la cathedrale, il y a quatre abbayes. La cathedrale eſt toute couverte de plomb. Il y a cinq clochers, qui, à ce que l'on dit, ont chacun cent mille livres de rente. Cela veut dire, que pour l'évêque & les chanoines il y a cinq cens mille livres de revenu.

Le chœur peut paſſer pour un des plus beaux qu'on puiſſe voir. Il eſt grand, elevé, & bien percé, il eſt orné de riche tapiſſeries & tres-decoré dedans & dehors. Le marbre n'y eſt pas épargné. La croiſée eſt d'une ſtructure beaucoup plus ancienne, & elle eſt tres-belle pour le temps qu'elle a été bâtie. La nef eſt tres-ancienne, & n'a jamais été voûtée. Du bout de la nef on entre dans la bibliotheque, qui eſt publique & fort

bonne. Il y a même quelques manuſcrits dont les principaux ſont des livres Arabes & Moſcovites, quelques ouvrages de Bede & de ſaint Eucher, les lettres de Clemangis. Les autres manuſcrits ſont récens. L'abbaye de ſaint Martin eſt la plus conſiderable des quatre qui ſont à Tournay, & ce qu'il y a de plus beau dans la ville. L'égliſe grande, claire, & toute pavée de marbre, fait plaiſir à voir. Les chefs d'argent de ſaint Eloy & de ſaint Martin ſont les plus grands que j'aye jamais vû. Le reſte du monaſtere répond à la beauté de l'égliſe, ſur tout la bibliotheque dans laquelle il y a un grand nombre de manuſcrits dont on peut voir le catalogue dans Sanderus. L'abbaye de ſaint Nicolas des Prez, celle de Prez Porchiens, toute deux de l'ordre de ſaint Auguſtin, l'une d'hommes & l'autre de filles, n'ont rien qui les diſtingue fort. L'abbaye du Sauſſoye de l'ordre de Ciſteaux eſt à un quart de lieuë de la ville. Elle eſt du dioceſe de Cambray, & a eu l'honneur de loger monſeigneur le Dauphin duc de Bourgogne dans un campement qu'il y fit. Ces bonnes religieuſes ſont encore toutes pleines des exemples de vertus qu'elles ont admirez en ce pieux prince, & conſervent bien precieuſement les lettres qu'il leur a fait l'honneur de leur écrire. J'en rapporteray icy une qui pourra faire juger des autres.

Lettre de monſeigneur le DAUPHIN dernier mort, à madame l'Abbeſſe du Sauſſoye près Tournay.

Madame l'Abbeſſe du Sauſſoye, j'ai reçû la Lettre que vous m'avez écrite au ſujet des bonnes Fêtes ; & j'ai vû avec plaiſir les ſentimens que vous & vôtre communauté me marquez avoir pour ce qui me regarde. Je ſuis perſuadé que les prieres que vous adreſſerez au ciel pour moy, ſeront agréables à Dieu. L'édification que vous avez donnée, & vôtre exactitude à vos devoirs pendant que j'ai reſté dans vôtre convent, m'engagent à le croire. Je ſerai bien-aiſe des occaſions qui ſe preſenteront de vous faire connoître l'eſtime que je conſerve de vous & de vôtre communauté. Je ſuis, A Verſailles, le 4 Janvier 1709.

Vôtre bon amy,
LOUIS.

Le long ſéjour que nous fiſmes à Tournay, nous empêcha d'aller à Marchienne, à Anchin, & à Arras, comme nous avions projetté ;

projetté ; ces lieux demandant plus de temps qu'il ne nous en reſtoit. Ainſi de Tournay nous fûmes à l'abbaye de Ciſoin, & de-là à l'Iſle.

L'abbaye de Los, une des plus illuſtres de l'ordre de Ciſteaux, n'eſt qu'à une lieuë de l'Iſle. L'égliſe, le cloître & le réfectoire, ſont de tres-belles pieces. Les jardins & les dehors ſont admirables. Monſieur l'abbé nous fit toute ſorte d'amitié ; & comme ſes manuſcrits étoient encore à l'Iſle, il nous y mena le lendemain, & nous y donna à dîner dans ſon Refuge. C'eſt un fort honnête homme, grand homme de bien & aumônier, qui dans un temps de cherté propoſa à ſes religieux de vendre l'argenterie du réfectoir, & les cloches de l'égliſe, pour ſoulager les pauvres. Los.

Nous fûmes de-là à l'abbaye de Falenpin de l'ordre de ſaint Auguſtin ; & de Falenpin à l'abbaye de Flines, la plus grande, la plus illuſtre, la plus magnifique, & en même temps la plus réguliere des abbayes de filles de l'ordre de Ciſteaux dans les Païs-Bas. Il y a quatre-vingt-dix religieuſes, qui vivent dans une union & dans un éloignement du monde, qui fait l'admiration de ceux qui les connoiſſent. L'amour de la retraite les a portées à mettre le corps de ſaint Leonard au Pont-à-Rache, pour écarter le concours du peuple qui troubloit leur ſolitude. Elles filent elles-mêmes les laines, & font les étoffes dont elles s'habillent. L'humilité ſur-tout régne parmi elles, & éclate particulierement dans l'abbeſſe, qui ne ſe diſtingue de ſes religieuſes que par ſa pieté, ſon exactitude, & ſon attachement à tous ſes devoirs. Marguerite comteſſe de Flandres & de Haynaut, qui en fut la fondatrice, y eſt enterrée, auſſi-bien que Guy de Dampierre auſſi comte de Flandres. On y voit leurs tombeaux dans l'égliſe ; & l'on montre dans le tréſor le bouclier de ce prince, & les heures de cette princeſſe. Ce tréſor, qui eſt magnifique, eſt encore un monument de la pieté de la fondatrice, qui y mît les reliques qui faiſoient l'objet de ſa devotion. Voici les Lettres de la donation qu'elle en fit, que nous avons tirées de l'original : Flines.

Nous Marguerite comteſſe de Flandres & de Haynaut, faiſons ſçavoir à tous ke nous pour Dieu & en aumoſne, & pour le remede de noſtre ame & de nos anchiſſeurs & ſucceſſeurs, donnons & avons donnez aprez noſtre decès à noſtre abbaye de Feline, noſtres vaiſſeaus de relicques, à tout les relicques ki ché

apriès ſunt deviſei. C'eſt aſſavoir, la grant crois d'argent, à tout le piet à quatre clokeriens. La couronne, à tout la croiſette, d'or, ù il a du ſanc noſtre Seigneur & de la vraye Crois ki ſauva. Le vaiſſiel ù li mentons ſaincte Agathe eſt, & une des eſpines de la couronne pàr deſeure. Le vaiſſiel ù il a une coſte de ſainct Nicholai, & une coſte de ſaincte Elizabeth. Le vaiſſiel à deux fuelles, ù il a deſeure de la vraye Crois, & deſous avoec autres relicques les dens ſainct Pierre & ſainct Pol. Le vaiſſiel couvert d'argent à deux fuelles, ù il a dou chef ſainct Clement. Le texte à la double crois, & le vaiſſiel de la Magdelaine, ke li roys Loeys nous envoya par les Lettres pendans. En teſmoing & en ſeureté de laquelle choſe, nous avons fait mettre noſtre Saiel à ces preſentes Lettres, données l'an de l'Incarnation mil deux cens ſoiſſante diz & vvit, el mois de May.

Outre ces reliques qui ſont ici énoncées, elles ont encore un pied de ſaint Theodore martyr en chair & en os, & plus de ſoixante corps des onze mille Vierges. Je ne parle point de l'égliſe qui eſt tres-belle, & des tombeaux de pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur naiſſance & par leur dignité. Ce monaſtere n'eſt qu'à une lieuë & demie de Doüay ; mais les deux ſieges de cette ville, n'ont pas obligé les religieuſes à quitter leur maiſon.

Doüay. Doüay eſt plus conſiderable par ſa grandeur, par ſon Univerſité, & par ſes fortifications, que par ſa beauté. Il y a trois abbayes, toutes trois de filles. L'abbaye de Nôtre-Dame des Prez de l'ordre de Ciſteaux, eſt la plus belle ; les bâtimens mêmes y ſont magnifiques, & reſſentent ſa grande maiſon. Il y a cinquante religieuſes, ſans les converſes. L'abbeſſe ſœur de monſieur l'abbé d'Haſnon, eſt une fille d'eſprit & de pieté. Elle nous combla d'honnêteté, & nous retint chez elle. L'abbaye de Syn eſt de l'ordre de ſaint Auguſtin, & conſerve encore dans un tres-ancien manuſcrit d'environ 500 ans, les premieres conſtitutions qu'obſervoient les premieres religieuſes de cette maiſon. L'abbaye des Benedictines de la Paix, eſt la derniere fondée, & la moins riche ; mais elle eſt la plus illuſtre en pieté & en obſervance. Madame Florence de Werguignœul religieuſe de Flines, lui a donné commencement. Elle étoit de naiſſance, & avoit été d'abord chanoineſſe de Monſtier ſur Sambre. Elle vêcut douze ans en cet état : mais n'y trouvant point la ſainteté qu'elle deſiroit, elle ſe fit religieuſe dans l'abbaye de Flines. Elle y paſſa pluſieurs

années dans la pratique d'une ſolide pieté. Néanmoins faiſant comparaiſon de la régle de ſaint Benoiſt avec les obſervances de ſa maiſon, elle y trouva une ſi grande diſtance, qu'elle crut être encore bien éloignée de la perfection, à laquelle elle aſpiroit. Elle animoit ſes ſœurs par ſes exemples, & ſes diſcours étoient autant d'étincelles qui allumoient dans leurs cœurs l'amour de la ſainteté. Elle en gagna quatre, qui animées du même zéle, ſoûpiroient, & demandoient ſans ceſſe à Dieu la grace de pouvoir pratiquer leur régle ſelon ſon premier eſprit. Dieu les exauça, & leur en facilita les moyens, en diſpoſant leur abbeſſe, la communauté, & les ſuperieures de l'ordre à leur permettre d'aller faire un nouvel établiſſement à Doüay, & même de ſe ſéparer de l'ordre de Ciſteaux pour prendre celui de ſaint Benoiſt, & ſe ſoûmettre à l'Ordinaire. L'abbeſſe qui avoit deſſein de les ſuivre ſi elle avoit vêcu plus long-temps, favoriſoit tout cela; & aidées par les avis du P. Thomas Jéſuite, en 1604. elles jetterent les fondemens de l'abbaye de la Paix, & commencerent à garder la régle de ſaint Benoiſt dans toute la perfection qu'on peut la pratiquer aujourd'hui. Cet établiſſement fit un ſi grand éclat, qu'il s'en fit bien-tôt d'autres ſemblables à Arras, à Gramond, à Bethune, à Namur, à Liege, à Bruges, à Mons, à Saint Amand, à Ternemunde, à Poperinque, qui ſont encore aujourd'hui l'édification de tout le païs.

Après avoir écrit ceci, j'ai reçû la vie de cette ſainte Réformatrice écrite par une de ſes religieuſes; & elle m'a paru ſi édifiante, que je n'ai pû me diſpenſer de la rapporter ici.

Abregé de la vie de la venerable mere mademoiſelle Florence de Werguignœul, recueillie par la reverende mere Marguerite Trigault, religieuſe Benedictine de l'abbaye de la Paix Nôtre-Dame de Doüay, & l'une des quatre qu'elle y amena avec elle pour établir la Réforme.

AYANT *reçû commandement par mes ſuperieurs de faire une choſe qui ſurpaſſe la capacité de mon eſprit, je ne ſçai par où, ni comment commencer. D'autre part, la régle dont j'ai fait profeſſion, m'obligeant d'obéir juſqu'aux choſes impoſſibles,*

Je me confierai en la bonté de Dieu, & me ſoûmettrai en aveugle à ce qu'on déſire de moy, en mettant par écrit la vie, les mœurs & les vertus de nôtre reverende & bonne mere Florence de Vverguignœul nôtre premiere abbeſſe, & à qui nôtre abbaye eſt redevable de ſon établiſſement. Elle étoit fille de monſieur François de Vverguignœul, & de madame Gertrude de Davre, tous deux de bonne & ancienne nobleſſe du païs d'Artois, mais encore plus nobles par leur bonne & vertueuſe vie. Dieu leur donna onze enfans, qui ſont tous morts ſans heritiers. Nôtre vertueuſe abbeſſe nâquit le 24 de Janvier de l'an 1559. & fut élevée par ſes parens juſqu'à l'âge de ſept ans dans la pieté, & dans les vertus chrétiennes. Monſieur ſon pere ayant obtenu la premiere place vaccante au chapitre des chanoineſſes de Monſtier ſur Sambre près Namur, l'y conduiſit, & la mît entre les mains de madame l'abbeſſe qui étoit ſa parente, laquelle la reçut avec joye, & donna tous ſes ſoins pour en faire une bonne & vertueuſe chanoineſſe. Elle ne fut pas long-temps à reconnoître les bonnes diſpoſitions que Dieu avoit miſes dans l'ame de la petite novice, qui étoit toute portée au bien, & avoit déja les principes de toutes les vertus : ce qui la fit avancer en peu d'années à la perfection des plus anciennes. Elle aimoit particulierement les pauvres, les perſonnes malades & affligées, quittant toutes ſortes de plaiſirs pour leur faire compagnie, & s'entretenir avec elles, & leur rendant tous les ſervices qu'il lui étoit poſſible. Elle étoit complaiſante à un chacun : ce qui la rendoit aimable à tout le monde, mais particulierement à madame ſa ſuperieure, qui n'oublioit rien pour ſon éducation, ni pour lui faire plaiſir. Elle conçut tant d'eſtime pour mademoiſelle de Vverguignœul, qu'elle propoſa de la faire ſa coadjutrice. Mais Dieu avoit bien d'autres deſſeins ſur elle : car quoi qu'aimée dans ce lieu, elle ne s'y trouvoit pas contente, & ſe ſoucioit ſi peu de tout ce qui s'y paſſoit, qu'elle ne prît jamais aucune connoiſſance des affaires de ſon chapitre, non pas même du revenu qu'elle en devoit tirer, n'en ayant jamais voulu avoir le maniement, & en laiſſant tout le ſoin à ſa ſuperieure, qui en uſoit comme elle jugeoit à propos.

Les guerres de Flandres étoient terribles en ce temps-là, & tout le païs étoit en trouble, à raiſon des grandes armées qui le ravageoient. Il n'y avoit plus de ſeureté nulle part. De ſorte que les chanoineſſes de Monſtier furent obligées de ſe retirer dans les villes, chacune chez ſes parens ou amis. Monſieur de Vverguignœul ne manqua pas d'envoyer querir ſa fille pour la joindre à

toute ſa famille, qu'il avoit raſſemblée & réfugiée dans la ville de Doüay pour le même ſujet, & y vivoit fort exemplairement, ſans train ni vanité : ce qui ne plaiſoit pas fort à nôtre chanoineſſe, qui n'avoit pas accoûtumé d'être tenuë de ſi court, ni ſi peu viſitée. Dieu ſe ſervit de ce temps calamiteux pour la tirer à luy par les attraits de ſon amour, lui donnant peu-à-peu du dégoût des vanitez & des entretiens du ſiecle, lui donnant au contraire de l'inclination pour les ſaintes lectures & l'oraiſon mentale, ſelon que le ſaint Eſprit l'inſpiroit, n'ayant perſonne en qui elle ſe confiât pour ſa direction.

Ses attraits interieurs alloient croiſſans, & lui faiſoient voir que ſa vie paſſée n'avoit été que vanité. Dieu lui mettant dans l'ame le deſir d'une vie nouvelle, les compagnies lui devinrent à charge. Elle ne deſiroit rien tant que d'être ſeule, quoi qu'auparavant elle aimât bien à ſe divertir. Un tremblement de terre épouventable qui arriva l'an 1580. mît la terreur dans les eſprits, & particulierement dans le ſien. Son cœur ſe troubla, croyant être à ſon dernier jour. Elle prît réſolution de quitter le monde, & de ſe faire religieuſe. Pour ce ſujet elle fit pluſieurs épreuves de pénitence, telles que Dieu les lui inſpiroit. Elle ſouffroit le froid & le chaud juſqu'à l'excès ; elle ſe déroboit tout ce qu'elle pouvoit de ſa nourriture, ſe paſſant ſouvent de pain ſec ; & quoi qu'elle fût à la table de ſon pere, il ne s'en apperçut de longtemps, tant elle avoit d'adreſſe. Elle couchoit ſur la dure, & portoit une haire & une ceinture tres-rudes & tres-piquantes jour & nuit, ſe mortifiant en toutes occaſions. La plus forte & la plus ſenſible étoit de ſe priver de la compagnie des perſonnes de ſon âge & de ſa condition, qui la recherchoient avec empreſſement, parce qu'elle étoit aimable à toutes ; elles l'importunoient juſqu'à l'excès : ce qui lui fit ſouffrir de terribles combats. Dieu fut ſon vainqueur, & l'emporta ſur le monde. L'obligation qu'elle avoit de dire l'Office divin, lui ſervoit ſouvent d'excuſe pour ſe retirer des compagnies & des aſſemblées. Dieu la récompenſa bien amplement de toutes ſes privations, la rempliſſant de ſes graces & conſolations. Elle fréquentoit ſouvent les Sacremens, & s'addonnoit fort à l'oraiſon & à la lecture ſpirituelle, d'où elle tiroit un grand deſir de paſſer le reſte de ſes jours dans la pénitence. Mais où aller pour la bien faire, ſe diſoit-elle à elle-même ? dans un déſert ? je n'oſerois. Il vaut mieux me déguiſer, & m'en aller dans un païs & monaſtere inconnus, pour y être bien mépriſée, & être la ſervante des autres. Telles ou ſemblables

penſées occupant ſouvent ſon eſprit, elle s'en confeſſoit, comme ayant eu de grandes diſtractions en l'oraiſon. Toutes choſes l'excitoient d'aller à Dieu ; les créatures animées & inanimées l'y portoient également. Elle brûloit d'un grand deſir de quitter le monde, mais elle n'oſoit en faire la propoſition : d'ailleurs, elle n'étoit pas auſſi ſans combat. Le Démon faiſant tous ſes efforts pour la retenir, lui repreſentoit les faveurs de madame de Monſtier, ſi elle y retournoit ; la peine qu'elle lui cauſeroit, & à toutes ſes compagnes, en les quittant ; & mettoit quelquefois ſon cœur en balance. Mais nôtre bon Dieu lui faiſant voir d'autre part la conſtance des Martyrs, & l'amour qu'ils lui avoient porté en quittant toutes choſes pour luy, la raſſuroit, & fortifioit ſa réſolution. Elle ſe tenoit dans les égliſes fort à l'écart, penſant n'être vûë de perſonne, ſur-tout dans la chapelle de Nôtre-Dame de Lorette érigée dans l'égliſe paroiſſiale de ſaint Jacques à Doüay, où elle répandoit ſon cœur, & fondoit en larmes de devotion. Son deſir pour la religion croiſſoit d'autant plus, qu'elle étoit toûjours en doute ſi tout ce qu'elle pratiquoit étoit agréable à Dieu, & conforme à ſa ſainte volonté. Si je vivois ſous l'obéiſſance, (ſe diſoit-elle) je n'aurois rien à craindre, ni à douter. Mon Dieu, quand ſera-ce ? Elle avoit ſon cœur & ſon eſprit au cloître, elle y ſongeoit en dormant ; & s'éveillant, elle s'écrioit : Ah, ma ſœur, je brûle ! Je n'en puis plus, je me meurs, ſi je ne ſuis religieuſe. Cette ſœur qui couchoit dans ſa chambre, étoit ſa cadette ; & excitée par ſa ferveur, lui répondoit : J'irai avec vous être religieuſe, ma chere ſœur. C'étoit pourtant ſans envie pour lors en cette ſœur. Dieu augmentoit de jour en jour ſes graces & faveurs dans ſon ame. Son don d'oraiſon devint ſublime, ſa devotion des plus ferventes. Elle m'a pluſieurs fois conté tout confidemment, ce que Dieu operoit en elle dans ce temps-là ; mais avec tant de ſimplicité & de candeur, qu'on auroit dit que Dieu parloit par ſa bouche.

Son pere examinoit toute ſa conduite ; il l'aimoit fort tendrement, & ne reſpiroit que ſa perfection. Deux ans ſe paſſerent de la ſorte. Elle étoit à la vingt-troiſiéme année de ſon âge, lorſqu'elle fit dire à ſon pere la réſolution qu'elle avoit priſe de ſe donner toute à Dieu, en ſe faiſant religieuſe. La conduite qu'elle avoit tenuë ces deux dernieres années ne donna pas lieu de douter de la volonté de Dieu ſur ce deſſein.

Mais ſes parens ne laiſſerent pas de bien faire examiner ſa vocation par gens bien experimentez, auſſi-bien que celle de leur

fille cadette, qui ſe détermina à ſuivre ſa ſœur. On les éprouva l'une & l'autre en toute façon : après quoi on les laiſſa entrer dans la celebre abbaye de Flines, non ſans grande difficulté ; car à cauſe des guerres, l'on n'y vouloit recevoir perſonne. Mais nos poſtulantes étoient humbles & ferventes, & ſe jettoient tous les jours aux pieds de l'abbeſſe & de toutes ſes religieuſes, & même des perſonnes eccleſiaſtiques & ſéculieres qu'elles croyoient y avoir du crédit. Enfin Dieu qui vouloit ſe ſervir d'elles en ce lieu, les y fit recevoir ſur la fin de Septembre de l'an 1583. nôtre demoiſelle étant âgée de vingt-trois ans, & ſa ſœur de quatorze. Elles firent leur entrée enſemble, & furent agréablement reçûës de madame Gabrielle Denne tres-digne abbeſſe de ce monaſtere, qui les mît ſous la conduite d'une bonne & vertueuſe ancienne. Nôtre poſtulante fut auſſi ardente à demander le ſaint habit de la religion, qu'elle avoit fait d'inſtance pour obtenir l'entrée du monaſtere. On le lui donna, à condition qu'elle demeureroit deux ans novice, à cauſe que ſa ſœur n'avoit pas l'âge neceſſaire, & qu'on vouloit les recevoir enſemble à la profeſſion. A quoi elle acquieſça facilement. Elles reçûrent le ſaint habit tant deſiré, & furent miſes au noviciat pour y être bien exercées. Comme elle ſçavoit ſon chant, & le breviaire en perfection, on avoit peu de choſe à lui apprendre. Il arriva pourtant un gros inconvenient au ſujet du chant Gregorien, qu'on avoit entierement corrompu dans ce monaſtere. Nôtre novice qui ſçavoit les notes en perfection, reçut de groſſes réprimendes de ne point ſuivre les autres, qui ſans doute ne vouloient point ſe ſoûmettre à elle. Heureuſement les ſuperieurs de l'ordre vinrent faire leur viſite au monaſtere ; & entr'autres plaintes, on leur dit qu'une novice s'ingeroit d'introduire un nouveau chant. Ces ſuperieurs ſans s'informer du fait, ordonnerent en plein chapitre, que toute la communauté eût à ſuivre & chanter le chant Gregorien, ſans y rien ajoûter, ni diminuer, qui étoit ce que faiſoit nôtre novice : ce qui donna bien de la confuſion aux bonnes anciennes religieuſes qui s'en étoient plaintes.

Nôtre novice fut attaquée d'une fievre quarte qu'elle diſſimula long-temps. Un jour ſon abbeſſe lui parlant s'apperçut qu'elle tremblioit, & lui dit : Il ne faut pas dire, ma ſœur, que nous avons la fiévre, ſans lui dire rien de plus, la laiſſant au ſoin de la Providence pour l'échauffer & la guerir. Elle ſe chauffoit quelquefois à la chaleur d'une lampe. Dieu permit qu'on ne lui donnât aucun ſoulagement pour éprouver ſa patience, qui fut ſi grande,

qu'elle ne se plaignit en aucune façon ; & quoiqu'elle fût tendre & délicate, elle ne s'épargnoit en rien, & c'étoit la premiere aux travaux les plus laborieux, on la voyoit voler au moindre signe de l'obeïssance, elle s'étoit toute consacrée à cette vertu & elle en étoit le miroir ; sa soumission & ses autres vertus & bonnes qualitez la rendirent aimable à toutes les religieuses, & particulierement à sa maîtresse, quoiqu'elle la mortifiât en toute occasion. Je lui ay oüi dire de sa propre bouche, que Dieu s'étoit servi de sœur Florence pour la guerir d'une fluxion qu'elle avoit sur la poitrine, qui l'oppressoit de telle sorte, qu'elle crut un jour en être suffoquée, sa chere novice entendant l'effort qu'elle se faisoit pour respirer, y courut, & mit sa main sur sa poitrine qui se dilata aussi-tôt, & fut guerie à l'instant. Elle passa son noviciat dans une ferveur incroyable, & arriva ainsi au jour heureux de sa profession, qu'elle fit le 15. de Juin de l'an 1585. dans une joye & devotion parfaite, se donnant & unissant de telle sorte à son Dieu, que rien n'étoit capable de l'en distraire. Après que nôtre nouvelle professe fut tirée du noviciat & jointe à la communauté, ses premiers soins furent d'éviter toute singularité & de s'accommoder à la volonté des autres, leur rendant tous les services qui lui étoient permis, & allant au devant de tout ce qu'on pouvoit souhaiter d'elle. Peu de temps après sa profession, elle s'apperçut qu'on lui avoit laissé dans sa cellule bien des choses inutiles, tant en meubles qu'en autres petits accommodemens, elle pria la superieure d'avoir la bonté de les lui ôter, & de permettre aussi qu'elle remerciât messieurs ses parens & ses amis de toutes les petites douceurs qu'ils avoient eu la bonté de lui envoyer jusqu'alors, les priant d'en demeurer là, & les assurant qu'elle n'avoit besoin de rien, & que la religion lui fournissoit tout ce qui lui étoit necessaire, se dépoüillant ainsi des choses de la terre pour s'enrichir de celles du ciel : mais sa sœur & les autres jeunes religieuses ne s'accommodoient point de cette conduite, & lui en firent mille reproches ; ce qu'elle souffrit courageusement, tâchant de les adoucir. Comme les devoirs des jeunes professes sont fort pénibles dans cette abbaye, elle les prenoit presque tous sur elle, afin d'en soulager les autres, à quoi elles acquiesçoient volontiers, & nôtre bonne sœur Florence étoit, pour ainsi dire, l'asne du monastere, qu'on fatiguoit beaucoup au-dessus de ses forces. L'effort qu'elle se faisoit à sonner les grosses cloches lui rompit plusieurs veines aux jambes ; il s'y fit des ouvertures & des grandes playes qu'elle souffrit en silence, n'en disant rien à personne. Elle croyoit ne pouvoir jamais

assez

assez souffrir pour satisfaire aux pechez de sa vie passée, disoit-elle ; de sorte qu'à force de travail tant spirituel que temporel, elle s'affoiblit si fort, qu'à peine lui restoit-il la force de se soûtenir. Les playes qu'elle avoit aux jambes devinrent plus profondes & plus grandes, & l'empêchoient de marcher. Madame l'abbesse l'envoya à Douay chez monsieur son pere, pour la faire pancer, & pendant le petit séjour qu'elle y fit, elle assista à la mort de madame sa mere, & servit de consolation à toute sa famille : mais comme elle ne réspiroit que la retraite, se trouvant un peu mieux, rien ne fut capable de la retenir ; elle s'arracha encore un coup des bras paternels & de ses freres & sœurs pour aller se renfermer dans son cher monastere ; & dès qu'elle y fut rentrée, elle reprit ses exercices ordinaires, tant interieurs qu'exterieurs, ne perdant jamais la presence de Dieu, particulierement à l'office divin elle paroissoit toute absorbée & dans un profond recueillement : de même à l'oraison & dans toutes les autres actions de pieté. Ses sœurs la traitoient de bigotte, & trouvoient fort à redire qu'elle ne fist pas comme les autres. Lorsqu'on lui envoyoit quelques petites douceurs, elle les faisoit mettre au commun, & n'y touchoit pas ; la celeriere avoit ordre de pourvoir à ses necessitez : mais comme elle n'étoit pas accoûtumée à avoir de pareils soins, la bonne Florence manquoit de toute chose, & n'en disoit rien, sa patience ne manquoit point d'exercice ; nôtre Seigneur le permettant ainsi, pour la rendre capable de porter les épreuves & combats qui devoient lui arriver. Son desir pour l'étroite observance croissoit tous les jours ; mais elle ne voyoit nulle apparence d'y pouvoir parvenir, au moins dans son monastere. Mille pensées se présentoient à son esprit pour en trouver le moyen : elle disoit souvent à Dieu, que s'il vouloit quelque chose d'elle, qu'il pouvoit disposer à sa volonté. Sa superieure étoit bonne religieuse, & auroit bien souhaité que toute sa communauté eût suivi ses traces, mais il n'étoit pas possible d'en venir à bout, le nombre étoit trop grand, car elles étoient aux environs de cent religieuses, & les guerres qui avoient duré long-temps, avoient introduit beaucoup de libertez parmi elles. Il y en avoit pourtant parmi un si grand nombre quelques-unes tres vertueuses, & qui estimoient & admiroient souvent sa vertu. Dans leurs afflictions elles alloient la consulter, & Dieu lui faisoit connoître ce qui se passoit dans leurs ames ; de sorte qu'elles s'en retournoient consolées & en paix. Comme elle étoit obligée de se trouver aux recréations avec les autres, pour ne pas s'y rendre singuliere, elle s'y divertissoit, &

disoit le mot pour rire, ainsi que toutes les autres : sa complaisance dans ces occasions lui faisoit lâcher un peu la bride au recueillement de son esprit ; mais à mesure que ce temps s'écouloit, sa ferveur & devotion diminuoit, & Dieu retiroit l'abondance de ses graces, & la laissoit dans de grandes sechereſſes & ariditez avec des remors de conscience, qui la mettoient dans une mer d'afflictions, ainsi qu'elle m'a dit de sa propre bouche. Lorsqu'elle parloit d'elle-même, c'étoit toûjours en tierce personne. Un reverend pere Jesuite bon directeur, tres-versé en la vie interieure & spirituelle vint en ce temps-là au monastere, elle lui découvrit son état present & passé, il lui fit voir que ces petits relâchemens & vaines complaisances avoient déplu à Dieu, qu'elle devoit s'en humilier beaucoup, & dans ces occasions s'y tenir comme la plus indigne & la derniere de toutes, travaillant à se connoître elle-même & son néant. Depuis ce temps-là, elle fut bien sur ses gardes, & ne manquoit pas de se mépriser & avilir, priant continuellement nôtre Seigneur de lui donner cette connoissance d'elle-même, & la grace de ne plus s'éloigner de ces divines volontez ; mais pour l'affermir davantage, il la laissa encore long-temps dans ces sechereſſes & ariditez. Elle redoubla ses oraisons & mortifications, & s'appliqua plus que jamais à connoître ses obligations. En examinant de plus près nôtre sainte Régle, elle vit avec douleur qu'on ne l'observoit qu'à demi au monastere, où l'on avoit mitigée en toute maniere. On mangeoit de la viande, on observoit peu le jeûne & le silence, encore moins la pauvreté. Les religieuses avoient des rentes & en disposoient à leur volonté, ce qui ne se fait plus aujourd'hui ; madame Florence déploroit fort ces pratiques relâchées, & autant qu'il étoit en son pouvoir elle étoit exacte aux plus saintes observances, Dieu lui donnant un ardent desir de les pratiquer à la lettre. Elle renonça à sa rente & à toutes superfluitez, se réduisant au simple neceſſaire. Elle gardoit le silence autant qu'elle pouvoit, & s'adonnoit aux vertus les plus solides, demandant tous les jours à Dieu la grace de vivre dans la premiere observance de nôtre sainte regle. Il ne lui manqua point d'occasion de mortifications, sa maniere de vie auſtere & retirée lui attira les reproches & railleries de plusieurs de ses sœurs, à quoy elle ne prenoit pas garde, allant toûjours son train, demeurant dans une modeſtie & recollection admirable. Elle étoit toûjours occupée de la vie, de la mort, & de la passion de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, *& en faisoit ses plus ordinaires entretiens, son ame en étoit nourrie la nuit & le jour, & dans tou-*

tes ſes actions, il étoit ſon modele. Elle dormoit peu, mangeoit peu, travailloit beaucoup, & prioit encore davantage pour ſe rendre conforme à ſon Epoux. On lui donna le ſoin d'apprendre le chant aux filles poſtulantes, à quoi elle ſatisfaiſoit avec ſoumiſſion & humilité, & dans les pauſes, elle leur parloit de la grace que Dieu leur faiſoit de les appeller à ſon ſervice, & leur apprenoit comme il faloit ſe rendre digne d'être les épouſes de JESUS-CHRIST, *& embraſoit tellement leurs cœurs de ſon amour, qu'elle & ſes filles étoient ardentes comme des ſeraphins. Lorſqu'elles étoient tentées de ſortir, elle s'en appercevoit, & les raſſeuroit dans leur vocation à leur grand contentement. Ses converſations étoient toûjours des matieres ſaintes & ſpirituelles. Elle parloit ſi hautement de Dieu & de ſes divins attributs, que bien des theologiens n'en auroient ſçeu tant dire : elle étoit cependant toute abſorbée & tellement occupée de ce qu'elle en diſoit, qu'elle ne s'appercevoit pas de ce qui ſe faiſoit à ſes yeux, comme vous allez voir. Un jour que la communauté ſe promenoit dans le vilage, éloigné de plus d'un quart de lieuë du monaſtere, j'avois coûtume de me ranger auprès d'elle, & je la priay de me dire quelque choſe des bontez de Dieu vers les creatures. Elle n'eut pas plûtôt commencé, que le temps de beau & ſerein qu'il étoit devint ſi obſcur & broüillé, qu'on craignoit ne pouvoir arriver au monaſtere avant l'orage. Chacun alloit au plus vîte, & elle hâtoit le pas ſans s'en appercevoir, continuant ſon diſcours de choſes ſi admirables, qu'elle nous enlevoit le cœur : il ſembloit que Dieu parloit par ſa bouche. Etant entrée au convent, on couroit par tout fermer les portes & les fenêtres ; elle me demanda ce que ce grand mouvement vouloit dire, ne s'étant apperçûë de rien en chemin. Pareille choſe arriva ſouvent, tant ſa récollection étoit grande & profonde, particulierement à l'office divin & à l'oraiſon. Rien n'étoit capable de la diſtraire. Elle traitoit pour lors tres-familierement avec nôtre Seigneur & la ſainte Vierge, qui lui diſoient tres-diſtinctement à l'oreille du cœur, qu'il falloit ériger un nouveau monaſtere, & mettre la regle de S. Benoiſt en vigueur. Il y avoit déja quatorze ans que nôtre Seigneur lui en avoit donné le deſir ; mais n'y voyant point de jour, & ſe croyant trop foible pour un ſemblable deſſein, elle n'oſoit s'ouvrir à perſonne. Enfin, un jour qu'elle étoit en priere devant l'image de la ſainte Vierge, où elle ſe tenoit les heures entieres, les mains jointes & élevées, fondante en larmes de dévotion, recommandant cette affaire à la mere de Dieu, la ſainte*

» *Vierge lui dit : Que crains-tu, fille de peu de foy ? mon Fils eſt*
» *tout-puiſſant, je prends cette affaire en ma protection & te ré-*
» *ponds qu'elle arrivera. Ce fut pour lors qu'elle fit dilater ſon cœur*
en actes de reconnoiſſance & d'amour ; elle devint forte & inébranlable dans cette entrepriſe ; ceci arriva pluſieurs années avant l'établiſſement, nôtre Seigneur la voulant épurer comme l'or fin, la fit paſſer par le feu & la mit à diverſes ſortes d'épreuves tant interieures qu'exterieures, pour recevoir l'abondance de ſes graces qu'elle devoit un jour communiquer à d'autres. Les plus vertueuſes de ſes ſœurs la recherchoient, & étoient bien aiſes de converſer avec elle ; on liſoit pour lors à la communauté les vies des ſaints & ſaintes de l'ordre dans le cabinet de Ciſteaux, compoſée par monſieur d'Aſſigny ſon parent. Elle les en entretenoit, & leur diſoit comme dans
» *un ſaint tranſport : A quoy tient-il, mes cheres ſœurs, que nous*
» *ne vivions avec autant de perfection & de fidelité que ces ſaints ?*
» *Nous ſervons le même Dieu, & avons profeſſé la même regle ;*
» *ne ſeriez-vous point fort aiſe de l'obſerver à la lettre, comme ont*
» *fait nos ſaints ? Commençons toûjours par pratiquer leurs vertus.*
Par tels ou ſemblables diſcours, elle les attira au deſir de ſe ſanctifier dans l'obſervance exacte de la ſainte regle. Elles étoient quatre bien reſoluës à mettre la main à l'œuvre pour le deſſein qu'elle commença à leur communiquer, elle de ſon côté ne perdoit point d'occaſion de s'inſtruire des obligations religieuſes, elles s'unirent fortement enſemble & ſe promirent de garder le ſecret. Elles commencerent à en communiquer à un digne reverend pere de la Compagnie de Jeſus, qui faiſoit grand fruit au monaſtere par ſes prédications. Il les confirma dans leur bon deſſein, & leur dit, qu'il appercevoit quelque moyen de le faire réuſſir, à quoi il ne put cependant parvenir. Madame Florence attribua ce déchet à ce qu'elles avoient agi ſans permiſſion de leur abbeſſe, à qui elles n'avoient encore oſé ſe communiquer ; ce qu'elle fit peu de temps après. Monſieur de Clairvaux vint au monaſtere pour y faire ſa viſite comme ſuperieur ſur la fin de l'an 1599. elles arrêterent enſemble de lui découvrir leur pieux deſſein & ardente volonté. Après avoir bien recommandé le tout à Dieu & à la ſainte Vierge, elles allerent lui parler tout confidemment ſans lui rien diſſimuler. Monſieur de Clairvaux après les avoir bien examinées, loüa & approuva leur ſaint deſir, & leur témoigna toute ſorte de bienveillance, priant même madame leur abbeſſe de les ſeconder & aſſiſter de ſes moyens pour le nouveau monaſtere. Après quoi il leur dit, qu'il falloit avant toutes choſes trouver un bienfaicteur

qui leur donnât une maiſon, & au moins deux cent florins de bonne rente, à quoi la bonne Florence ne ſongeoit point. Elle n'entendoit rien aux affaires temporelles, & croyoit que trente ou quarante francs euſſent dû ſuffire pour les nourrir long-temps. Au ſurplus la confiance en Dieu ne manquoit jamais pour la raſſeurer. Elles remercierent tres-humblement monſieur leur abbé, & allerent communiquer le tout au reverend pere Thomas Jeſuite, qui leur promit tous ſes ſoins & toute ſon attention. Il avoit pour ami un ſaint homme porté à ſe donner tout entier aux œuvres de pieté qui avançoient la gloire de Dieu ; il ne lui eut pas plûtôt confié ce projet, qu'il s'y ſacrifia, quittant la ville de Bappaume dont il étoit greffier, pour s'établir à Doüay, & travailler diligemment à l'élection d'un nouveau monaſtere. Il ſe trouva à même temps à Doüay une jeune veuve de Bappaume de ſes amies, qu'il jugea propre au deſſein, ſi Dieu l'y deſtinoit. Elle étoit fortement pouſſée de ſe retirer du monde ; mais elle avoit quatre enfans qui la retenoient, deux filles, & deux garçons. Monſieur Creancier ne laiſſa pas de lui communiquer le ſujet qui l'avoit appellé en cette ville, & de recommander l'affaire à ſes prieres. Son cœur ſe ſentit auſſi-tôt porté à prendre ce nouveau monaſtere en ſa protection. Elle pria Dieu de lui faire la grace d'y pouvoir entrer avec ſes deux filles : ce qui arriva à ſa grande conſolation. Comme elle avoit encore ſon pere & ſa mere, qui étoient gens de bien & fort aiſez, ils ſeconderent ſes bons deſſeins, en l'aſſiſtant de leurs moyens, y étant pouſſez par les inſtantes prieres qu'elle leur en fit. Après être bien-aſſurée de leurs bonnes volontez pour elle, & pour ſes enfans, elle revint trouver le ſieur Creancier, pour lui dire de ne point perdre de temps à acheter une maiſon propre à ériger un cloître ; qu'elle lui donneroit de quoi la payer : ce qu'elle fit ; & fournit à tous les frais pour pourſuivre cette importante affaire, donnant même une rente de deux cens cinquante francs pour le premier fond de la ſubſiſtance des religieuſes. Il ſe joignit à elle deux autres demoiſelles, pouſſées de même deſir de ſe donner à Dieu dans cette nouvelle inſtitution. Ledit Creancier porta ces bonnes nouvelles à la Dame Florence, qui lui témoigna ſa joye & ſa reconnoiſſance, le ſuppliant de vouloir pourſuivre les autres choſes neceſſaires, comme la permiſſion de leurs Alteſſes Albert & Iſabelle d'Autriche, & celle de l'évêque d'Arras, pour pouvoir ériger un monaſtere dans leur ville de Doüay. Il fallut faire bien des voyages pour obtenir ces permiſſions : on les obtint pourtant encore plus facilement, que

celles des abbez de Ciſteaux & de Clairvaux pour ſortir de l'ordre. Des gens bien experimentez avoient dit à nos dames, que ſi elles vouloient vivre & perſeverer dans l'étroite obſervance, il étoit à propos de ſe mettre ſous l'évêque du diocéſe, & prendre l'ordre de ſaint Benoiſt : qu'autrement leur réforme n'auroit point de durée, parce que les abbez de Ciſteaux & de Clairvaux ne ſouffriroient pas long-temps qu'elles vêcuſſent differemment des autres Bernardines du païs. Cette difficulté n'étoit pas facile à lever. Le ſieur Creancier alla trouver les ſuperieurs à Paris, où ils étoient aſſemblez pour le chapitre general de l'ordre, qui ſe tenoit pour une affaire ſemblable. A peine vouloit-on l'écouter. Il fut remis & renvoyé diverſes fois : on lui rendit ſon placet ſans le répondre. Le bon homme tint bon, & eut patience. Dieu permît qu'il rencontra meſſieurs les abbez, & qu'il leur parla ſi judicieuſement de ſon affaire, qu'ils ſe ſentirent forcez d'acquieſcer à ſa demande. Voici encore ce chemin applani. Le ſieur Creancier revint content ; & après avoir rendu compte de toutes choſes, il alla à Bruxelles. Il y avoit des amis puiſſans, qui ſolliciterent le placet qu'il avoit preſenté à leurs Alteſſes de la part des religieuſes. Il en eut une réponſe favorable, & revint en diligence avec des lettres d'amortiſſement, pour pouvoir acquerir des biens au profit du monaſtere juſqu'à douze cens florins de revenu. Il eut auſſi de leurs Alteſſes des lettres de recommandation pour monſeigneur l'évêque d'Arras. Avant de ſortir de Bruxelles, il alla voir les Benedictines Angloiſes, réformées depuis peu. Dès qu'il leur eut fait de tres-humbles prieres de la part de la venerable abbeſſe de Flines, & de nos religieuſes, leur faiſant part de leurs deſſeins pour obtenir d'elles les conſtitutions qu'elles avoient, parce qu'on ſçavoit qu'elles étoient tout-à-fait conformes à la ſainte Regle, elles les donnerent obligeamment. On ne peut exprimer avec combien de joye il fut reçû de nos dames & demoiſelles, mais particulierement de madame Florence, qui n'avoit preſque point quitté le pied des autels pendant tous ces voyages, & pendant ces intervales. Les demoiſelles prétendantes alloient ſouvent de Doüay à Flines, pour s'entretenir & conferer avec les religieuſes. Madame Florence leur raviſſoit le cœur, & les embraſoit ſi fort de l'amour de Dieu, qu'elles attendoient avec impatience le jour de leur ſacrifice. Elles parcoururent toute la ville de Doüay pour trouver une maiſon ; leur choix tomba ſur un heritage fort ſpacieux contre le rempart, & éloigné du gros de la ville & du bruit : ce qui convenoit à leurs inclinations ; car el-

les ſe ſeroient miſes dans un déſert, ſi on avoit voulu leur permettre. Le bâtiment étoit peu conſiderable, mais le terrain étoit grand ; il appartenoit à un Seigneur de Namur. Le ſieur Creancier y alla pour l'acheter ; il n'y eut point di difficulté. Le proprietaire étoit raiſonnable ; il s'accorda pour le prix de ſix mille francs : bien-aiſe que ſa maiſon pût ſervir à ériger un nouveau temple au Seigneur, il rendit pluſieurs ſervices aux religieuſes. Les choſes étoient à ce point, lorſqu'il vint en la pensée de madame Florence qu'il ſeroit bien-tôt temps d'élire une ſuperieure ; & elle oüit à l'oreille du cœur qu'on lui demandoit : Si c'étoit vous, que diriez-vous ? J'en mourrois de douleur, répondit-elle. Et effectivement cette ſeule parole lui fit jetter un torrent de larmes. Elle étoit devant l'image de la Vierge ; je l'y trouvai preſque toute pâmée, & hors d'elle-même, ſe plaignant douloureuſement, & priant nôtre Seigneur & la Vierge de la préſerver de ce malheur. Elle mit enſuite par écrit tous les défauts qu'elle avoit, au moins qu'elle croyoit avoir. Elle ſe jugeoit la plus indigne & la plus incapable, ſans jugement & ſans eſprit, pleine de fortes paſſions, & ſans connoiſſance pour le temporel. Ce dernier étoit en partie vrai. Elle porta ſon papier à madame ſon abbeſſe, & la ſupplia de le faire voir aux filles & religieuſes qui devoient élire la ſuperieur du nouveau cloître, afin qu'elles ne fiſſent point un méchant choix ; & la pria auſſi de vouloir bien leur propoſer la plus ancienne des religieuſes qui devoit y aller. Pour la contenter, madame l'abbeſſe lui dit de demeurer en repos ; qu'elle prendroit ſoin de cette élection. Après quoi la bonne dame continua de gémir, & prier Dieu. Juſqu'alors l'affaire étoit ſecrette à l'abbaye : mais une perſonne de Doüay étant venuë voir une de ſes parentes religieuſes, lui fit part de tout ce qu'elle en avoit oüy-dire. Il n'en fallut pas davantage ; la communauté en fut pleine du même jour, & jetta feu & flâme contre madame Florence, qu'on traita indignement de paroles. Elle écoutoit tout ſans dire mot, ſe contentant de leur faire une mine gracieuſe, & leur rendre quelque bon ſervice quand elle en trouvoit occaſion. Toutes choſes étant bien diſpoſées, la venerable abbeſſe mît les religieuſes deſtinées dans un quartier ſeparé, pour y faire leurs premieres épreuves. Elles y faiſoient tous les exercices & fonctions ſelon la régle de ſaint Benoiſt. Madame Florence liſoit tous les jours les conſtitutions, qui étoient de ſon goût, & à ſon contentement, parce qu'elles rétréciſſoient plûtôt la ſainte Régle, que de l'élargir. Quoiqu'elle fût d'une compléxion tres-

délicate, elle avoit un courage invincible dans les ſouffrances. Les poſtulantes de Doüay faiſoient auſſi leurs épreuves ; & monſieur Creancier faiſoit diſpoſer la maiſon, en ſorte que la clôture pût être gardée dès le jour de l'entrée des religieuſes. La bonne veuve, & ſes filles prétendantes, défrayoient tout, pendant qu'on travailloit. Le ſeigneur évêque ayant reçû & accepté les conſtitutions, envoya ſon archidiacre pour proceder à l'élection de l'abbeſſe. Dès ſon arrivée, il fit avertir les filles (à qui le pouvoir d'élire l'abbeſſe avoit été donné par leurs Alteſſes duc & ducheſſe d'Autriche) que ce ſeroit le lendemain 19 d'Octobre qu'il recevroit leurs voix. Elles s'y diſpoſerent par la reception des Sacremens, firent dire une meſſe du ſaint Eſprit, & y joignirent leurs prieres. Les religieuſes de Flines en firent autant, & envoyerent leurs ſuffrages par écrit, qui étoient tous pour madame Florence. Les demoiſelles ſe rendirent chez monſieur Creancier, où monſieur l'archidiacre les attendoit avec le reverend pere Nicolas Trigault Jéſuite, qui leur fit une belle exhortation. Elles invoquerent de nouveau le ſaint Eſprit, & dirent unanimément qu'elles choiſiſſoient madame Florence de Vverguignœul, & n'en vouloient point d'autre. L'archidiacre confirma leur élection, & fit en ſorte que monſeigneur l'évêque la confirma auſſi, ou plûtôt de ſon autorité. On en donna avis à la reverende abbeſſe de Flines. Elle diſpoſa tout doucement madame Florence, qui penſa mourir de douleur à cette nouvelle ; & ſi Dieu ne l'eût retenuë, elle auroit quitté la partie. Les autres religieuſes étoient dans la joye & dans un contentement parfait de l'avoir pour ſuperieure, & lui faiſoient mille belles promeſſes pour adoucir ſon affliction, qui étoit extrême. Elle auroit cent fois mieux aimé entrer au tombeau, qu'en cette charge. Elle s'en plaignit tendrement à nôtre Seigneur. On avoit le cœur percé d'entendre ſes plaintes ; & ſes remontrances étoient ſi humbles, ſi ſenſibles, & ſi amoureuſes, qu'on ne pouvoit s'empêcher de verſer des larmes avec elle. Elle répandoit ainſi ſon cœur devant Dieu, croyant être ſeule. Dès qu'elle oüit du bruit derriere elle, elle ſe modera peu-à-peu : ne pouvant retenir ſes ſanglots, elle pouſſoit des ſoûpirs juſqu'au ciel. La venerable abbeſſe de Flines la conſoloit du mieux qu'elle pouvoit, lui promettant ſon ſecours. J'oubliois de dire que nôtre Seigneur lui avoit fait voir en un inſtant tout ce qu'elle auroit à ſouffrir le reſte de ſa vie. Peu de jours après, il fallut aller à Doüay pour diſpoſer tout ce qui étoit neceſſaire pour l'arrivée des religieuſes. Elle en prit deux avec elle cette fois-là. S'étant miſe

ſur

ſur un chariot de l'abbaye, elle ne fut pas plûtôt ſortie des portes, qu'abſorbée en elle-même, nôtre Seigneur s'apparut à elle chargé de ſa croix, & ſaint Pierre qui l'accompagnoit, & lui demandoit : Où allez-vous, Seigneur, ainſi chargé de vôtre croix ? A Doüay, lui répondit-il, pour y être crucifié, en regardant amoureuſement nôtre dame élûë ; & lui faiſant entendre diſtinctement, que c'étoit à la croix qu'il l'appelloit ; qu'elle devoit y être attachée. A quoi elle acquieſça tres-volontiers : car ce n'étoit point les travaux ni les peines qu'elle appréhendoit, mais bien l'honneur & la conduite des ames, dont elle ne ſe croyoit point capable. Etant ſortie de ſon profond recueillement, ſans rien dire à ſes ſœurs de ce qui venoit de ſe paſſer en elle, elle commença à leur faire un portrait charmant de nôtre Seigneur, & de ſaint Pierre, & ne ceſſa de les exhorter à l'aimer de toute l'affection de leur cœur. Approchant de la ville, les demoiſelles prétendantes vinrent à ſa rencontre avec une joye indicible ; elle les embraſſa, & leur fit tout l'accueil poſſible : & entrant enſemble dans Doüay, elles furent trouver monſieur l'archidiacre Bouquel, qui les attendoit pour leur dire tout ce qu'il convenoit de faire pour rendre la maiſon capable de clôture. Cette maiſon n'avoit que quatre ou cinq places baſſes aſſez grandes ; l'une ſervoit d'égliſe, & les autres de lieux réguliers. On ajuſta le mieux qu'on pût la chapelle, & on fit bâtir deux petits parloirs, où on poſa les grilles. En peu de temps les petits accommodemens neceſſaires ſe firent. La dame élûë demanda à monſieur l'archidiacre, quel titre porteroit le monaſtere. Il rêva un moment, & dit enſuite : J'ai ſongé la nuit que je voyois un navire chargé de vierges, qui arrivant dans la ville, entroient toutes dans un temple : je les ſuivois ; & y étant entré, je vis ces vierges devant l'image de Nôtre-Dame, ce temple lui étant dédié. Elles étoient toutes lumineuſes & ardentes. Nous dédierons donc celui-ci à la ſainte Vierge, ſous la protection de ſaint Pierre & de ſaint Paul ; & il portera le titre de l'Abbaye de Paix Nôtre-Dame : ce qui conſola fort madame Florence. Après en avoir bien remercié l'archidiacre, elle s'en retourna avec ſa petite troupe chez mademoiſelle Desjardins, où demeuroient ſes filles. Elles y reſterent deux jours pour les affaires du nouveau monaſtere ; enſuite elles allerent à Flines, où les autres les attendoient avec impatience, ne pouvant plus vivre ſans leur bonne mere, qui effectivement étoit tres-aimable, & la douceur même, & perſonne ne pouvoit la voir ſans l'aimer. Madame l'abbeſſe de Flines reçut avis de monſieur

Creancier peu de jours après, que monſieur de Vendegi proprietaire de la maiſon, lui avoit écrit que madame ſa femme & luy ſeroient à Doüay la veille de ſaint Martin, & qu'ils vouloient avoir l'honneur de conduire les religieuſes au nouveau monaſtere. Elle en confera avec madame l'éluë, & conclurent enſemble de ne point laiſſer échaper cette occaſion ; parce que ces perſonnes étant de grand crédit, pourroient rendre des ſervices importans au monaſtere. Le jour fut donc pris & arrêté pour l'onziéme de Novembre 1604 ; & à ce ſujet on aſſembla le chapitre du grand matin. Toute la communauté y étant au nombre de cent perſonnes, la dame éluë s'étant miſe à genoux au milieu du chapitre, s'accuſa en general & en particulier de toutes ſes fautes, & en demanda tres-humblement pardon à toute la communauté. Les dames Theophile Deſmartin, Catherine Lobjoit, Antoinette des Manieres, & Marguerite Trigault en firent autant. Madame l'abbeſſe les déchargea de ſon obéiſſance, & leur fit embraſſer toutes leurs ſœurs, qui ſe fondoient en larmes, & ne pouvoient ſe détacher les unes des autres : car quoiqu'elles euſſent fait ſouffrir beaucoup madame Florence, ce n'étoit point manque d'amour, ni d'affection. Il fallut enfin ſe ſéparer, & dire le dernier adieu. Madame l'abbeſſe, la prieure, & quelques anciennes les conduiſirent. Etant bien près de la ville, un poſtillon apporta une lettre à la dame éluë, qu'elle mît entre les mains de madame de Flines. Cette lettre contenoit, qu'il falloit differer encore quelques jours ſon entrée, parce que la maiſon n'étoit pas encore bien diſpoſée. Elles jugerent qu'elles étoient trop près pour reculer, & allerent droit chez la demoiſelle Desjardins, où on diſoit juſtement la meſſe, que les demoiſelles entendoient. Le ſeigneur de Vendegi & madame ſon épouſe y étoient auſſi. La meſſe achevée, toute la compagnie fit mille bons ſoubaits en faveur de la dame éluë & de ſa petite troupe. Ce ſeigneur lui fit entendre, qu'il avoit préparé toute ſorte de magnificence pour leur entrée : qu'il falloit la faire avec éclat. Elle le ſupplia tres-inſtamment de les laiſſer pourſuivre leurs deſſeins & intentions, qui étoient de ſuivre l'exemple de leurs peres, & de commencer par la ſimplicité & l'humilité, & de ſe cacher au monde tant qu'il leur ſeroit poſſible. Charmé de ſon diſcours, il y acquieſça, & en demeura tres-édifié. L'entrée fut differée quelques jours, parce qu'on ne pouvoit pas encore fermer la maiſon en clôture. Elles firent tous les exercices de religion au lieu où elles étoient ; & peu de jours après, le ſeigneur de Vendegi leur obtint de monſeigneur l'évêque la permiſſion d'en-

trer dans leur maiſon, quoique la clôture n'y pût encore être tenuë. Madame l'abbeſſe, avec les religieuſes qu'elle avoit avec elle, les y conduiſirent, & viſiterent toute la maiſon enſemble, ſe faiſant mille careſſes : mais à la fin il fallut ſe ſéparer, & dire adieu à leur chere & venerable abbeſſe, qui les avoit toûjours tant aimées, & leur avoit rendu de ſi grands ſervices. La pauvre dame élûë fondoit en larmes, & ne pouvoit ſe réſoudre de la quitter ; les autres en étoient auſſi ſenſiblement affligées. Elle leur donna ſa benediction, & leur promit de les revenir voir dans peu de temps. Elle leur laiſſa une ſœur laïque, appellée Bonne des Roſſeaux, qui étoit bonne & vertueuſe fille, pour les ſervir. Ainſi ſe fit cette triſte ſéparation : après quoi nôtre dame élûë & ſes filles ſe retirerent dans leur chapelle, pour ſe conſacrer de bon cœur aux ſaintes volontez de nôtre Seigneur, qui leur donna courage. Rien ne leur fut tant fâcheux, que les viſites des ſéculiers : ce qui leur fit faire toute diligence pour achever de fermer leur maiſon, aidant elles-mêmes les ouvriers, & ſervant, pour ainſi dire, de manœuvres. Comme la ſervante de Dieu étoit perſuadée qu'elle ne s'entendoit à rien, elle n'entreprenoit auſſi rien ſans bon conſeil de gens ſages & vertueux : mais particulierement elle conſultoit nôtre Seigneur. Nous ſçavons peu de choſe de ce qui ſe paſſoit entr'elle & ſon divin Epoux : mais elle paſſoit les deux & trois heures en oraiſon comme une ſtatuë, & embraſée comme un Seraphin. Etant inſtruite d'un ſi bon Maître, elle devint bientôt tres-ſçavante. Monſeigneur l'évêque d'Arras étant arrivé pour les viſiter, & régler les choſes qui ſe devoient obſerver, comme le changement du breviaire, de l'habit blanc de ſaint Bernard avec le noir de ſaint Benoiſt, il arrêta le jour pour le cinquiéme de Decembre de l'an 1604. Elle en avertit la venerable abbeſſe de Flines, la priant tres-humblement d'être preſente à cette ceremonie, à quoi cette Dame abbeſſe ne manqua point. Elle arriva à Douay quelques jours auparavant, préſenta la dame élûë & ſes filles au ſeigneur évêque, le priant tres-humblement de les prendre en ſa protection : ce qu'il accepta avec beaucoup de bonté, & lui promit de leur ſervir de pere à l'avenir : ce qu'il a bien fait paroître dans les occaſions. Le lendemain 5 de Decembre, il celebra la meſſe dans leur petite chapelle avec grande ſolemnité, & leur fit une ample exhortation, & les pria de ſe comporter fort exemplairement devant Dieu & devant les hommes, puis leur donna l'habit noir, & leur fixa un temps pour faire un noviciat ſelon l'étroite maniere de vie qu'elles vouloient embraſſer, il leur

donna ſa benediction, & leur promit de revenir au temps précis pour recevoir leurs vœux, & faire la benediction de l'abbeſſe. Dans cet intervale nôtre dame élûë prit grand ſoin à former ſes filles ſelon la regle & l'eſprit de ſaint Benoiſt, tâchant de les fortifier dans leurs ſaintes reſolutions, & prenant garde à tout, elle s'apperçut qu'il y en avoit deux qui ſe lioient d'une amitié particuliere, elle les avertit pluſieurs fois qu'elle ne ſouffriroit point d'amitiez particulieres dans ſon monaſtere; que ſi elles vouloient continuer la leur, il falloit ſe réſoudre à ſortir, ce qui les mécontenta fort & ne fit aucun effet, vivant à leur ordinaire. Madame l'abbeſſe les étant venu voir encore une fois, la dame élûë ſe plaignit de la conduite de ces deux religieuſes, & la pria tres-fortement d'en vouloir emmener l'une: cette propoſition offenſa ſi fort cette abbeſſe, que depuis elle n'a plus mis le pied au nouveau monaſtere. La dame élûë eut ſon recours à l'oraiſon, où elle apprit qu'il valloit mieux perdre l'amitié des creatures, que d'introduire une choſe qui ruineroit la réforme: l'abbeſſe en emmena une, & l'autre s'en alla d'elle-même, à la grande conſolation des autres, qui furent ravies de voir que la main de Dieu avoit chaſſé un ſi grand obſtacle à leur perfection, quoique tres marries de ſe voir privées des conſeils & des aſſiſtances de leur abbeſſe, dans le temps qu'elles en avoient le plus de beſoin. Dieu pourvût à tout, la dame élûë n'avoit de confiance qu'en lui. Le temps de probation écoulé, elle écrivit à ſon évêque pour l'en avertir. Le 19. de Mars 1605. il envoya l'archidiacre les examiner, & le 21. ſa grandeur vint recevoir leurs vœux, la dame élûë & les trois religieuſes qui étoient reſtées lui promirent obéïſſance & clôture perpetuelle, enſuite il benit l'abbeſſe avec les ceremonies accoûtumées, les exhortant de nouveau à être bien fideles à leurs promeſſes. La joye de leur cœur étoit au-delà de toute expreſſion. Le monde ſe retira, & elles s'enfermerent dans leur chere retraite, ne pouvant aſſez rendre d'actions de graces à Dieu. Le ſeigneur évêque avoit été tres-édifié de la grande modeſtie & humilité de la nouvelle abbeſſe, il en parloit avec toute l'eſtime poſſible; Nôtre Seigneur avoit conſervé ſon épouſe en ſanté parmi tant de travers & de fatigues: mais huit jours après ſa benediction, il permit qu'elle tombât malade tres-dangereuſement, & cette maladie dura long-temps. Que d'afflictions & d'angoiſſes pour ſes cheres filles, & que de prieres ne firent-elles point pour obtenir le rétabliſſement de ſa ſanté. Toutes les perſonnes qui connoiſſoient la délicateſſe de ſa complexion, diſoient qu'elle n'étoit point capable de mener une vie ſi auſtere,

qu'elle en mourroit infailliblement : Nous étions toutes troublées & affligées, elle ſeule étoit paiſible comme un ange, diſpoſée à tout ce que Dieu auroit voulu faire d'elle, & ne ſe laſſoit d'exciter ſes filles à l'étroite obſervance de leur ſainte regle. Enfin nôtre Seigneur ſe laiſſa toucher, & accorda ſon rétabliſſement aux prieres & aux larmes de ſa petite communauté. A peine put-elle ſe ſoûtenir, qu'elle reprit une nouvelle vigueur, & comme ſi elle n'avoit rien fait juſqu'alors, elle diſoit : Il eſt maintenant temps de commencer à bien faire. Elle reprit tous ſes exercices ſpirituels comme auparavant, & redoubla ſes pénitences & mortifications ; elle donna l'entrée du monaſtere aux demoiſelles prétendantes, dont nous avons parlé, & à la bonne veuve, qui amena ſes deux filles avec elle, & mademoiſelle Jolin deux de ſes ſœurs ; les trois premieres avoient de l'âge, & étoient bien inſtruites aux affaires temporelles, ayant gouverné leur famille pluſieurs années ; & comme elles avoient avancé bien de l'argent pour l'établiſſement, la reverende abbeſſe les avertit qu'elles ne penſaſſent point qu'on auroit aucune conſideration pour elles à ce ſujet, qu'elles ſe tromperoient, que la ſeule vertu tiendroit lieu de merite dans ce monaſtere, & jamais l'argent. Elles ſe ſoumirent à tout & ſe rendirent pliables comme de la cire, & auſſi ſimples que de petits enfans : ce qui fit bien plaiſir à leur digne abbeſſe, qui leur diſoit ſouvent qu'elles devoient être les pierres fondamentales de la réforme, & qu'elles devoient ſe conduire en ſorte que les autres puſſent ſe regler ſur elles. La bonne abbeſſe étoit perſuadée que l'action faiſoit plus d'impreſſion que la parole ; c'eſt pourquoy elle faiſoit quelque temps les choſes avant que de les demander des autres : ce qui les diſpoſoit parfaitement. Elle établit un rigoureux ſilence, une parfaite obéiſſance, & une grande pauvreté & dépoüillement de toutes choſes, à l'imitation de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST. *Elle leur avoit ſi bien expliqué le merite de ces ſaintes vertus, qu'elles y couroient comme à pas de géant, & à l'envi ; c'étoit à qui ſeroit la plus obéïſſante, la plus pauvre, & la plus ſilencieuſe. Elle leur imprima la haine d'elles-mêmes, la crainte de Dieu, l'horreur du peché, l'amour de Dieu & du prochain. Elle ne confioit la conduite & direction de ſes novices qu'à elle-même ; & avec ces principes, elle en fit des anges ſur terre. Elle en eut bien-tôt grand nombre. Il lui en venoit de tout païs, & le plus ſouvent des filles nobles & de grand jugement. La renommée fit voler la bonne réputation de ſa perſonne & de ſa réforme dans pluſieurs royaumes. Il lui vint des demoiſelles de la cour d'Angleterre en*

quantité. Elle en eut de France auſſi de tres-qualifiées, & de pluſieurs autres endroits. Dieu lui avoit donné le diſcernement des eſprits : ce qui l'aſſiſtoit beaucoup à ne choiſir que de bons ſujets. Dès qu'elle appercevoit qu'elles pourroient apporter du relâchement, ſoit pour l'eſprit, ou pour le corps, elle les renvoyoit, ſans nul reſpect humain ; euſſent-elles été du ſang royal, elle n'y avoit point d'égard. On ne peut exprimer les peines & les ſoins qu'elle prenoit pour former une ame ſelon Dieu, & la lui rendre agréable. On peut dire qu'on voyoit revivre chez elle la perfection des premiers temps de l'ordre. On travailloit alors à réformer pluſieurs maiſons & abbayes en France. Les abbeſſes lui ont écrit pluſieurs fois, pour ſçavoir comme elle s'y prenoit. La baſſe eſtime qu'elle avoit d'elle-même, lui faiſoit répondre, qu'elle ne faiſoit quaſi rien ; mais que les bons ſujets faiſoient tout avec l'aide & la grace de Dieu. En l'an 1624. il y avoit déja bon nombre de religieuſes, & peu de place pour les mettre ; car juſqu'alors on n'avoit fait que peu de bâtimens, faute de moyens. Pluſieurs abbez du païs s'étoient offerts de faire bâtir & doter ſon monaſtere, ſi elle vouloit mettre ſa communauté & ſa maiſon ſous leur conduite & puiſſance : ce qu'elle refuſa toûjours fort genereuſement ; parce que n'étant point de la premiere obſervance, ils auroient peu-à-peu apporté quelque modification ou diſpenſe à la rigueur & auſterité de ſa réforme. Elle aima mieux être pauvre & libre, que d'être riche & ſujette. Toutes ſes filles étoient de ſon ſentiment là-deſſus, comme en toute autre choſe qu'elle leur propoſoit. Ces mêmes abbez ne laiſſerent point de la ſecourir de leurs moyens, particulierement pour bâtir l'égliſe, dont ils donnerent preſque tout le bois. Lorſque les filles faiſoient profeſſion, ſi elles donnoient quelque ſomme d'argent au monaſtere, elle en employoit la meilleure partie à acheter quelque fond pour la ſubſtance des religieuſes, & le reſte en bâtimens. Ainſi en faiſant peu à la fois, elle eſt venuë à bout d'avoir un petit cloître, & des lieux réguliers. Elle fit auſſi murer le jardin, qui étoit fort grand, & où ſes filles n'avoient pas encore été, faute d'enclos : ce qui leur avoit ſervi d'une grande mortification, qu'elle adouciſſoit le mieux qu'elle pouvoit, dans l'eſperance qu'elle leur donnoit qu'elles auroient un jour le paradis tout entier pour ſe promener. D'ailleurs, leur temps étoit ſi bien rempli d'exercices ſpirituels & corporels, tant dans l'interieur, qu'à l'exterieur, que les années ſe paſſoient ſans s'en appercevoir. Nôtre bonne abbeſſe avoit un deſir extrême d'affermir ſa réforme. Ses conſti-

ſuitions y contribuoient beaucoup ; elles étoient confirmées du nonce & de l'évêque : mais pour les rendre inaltérables, elle les envoya à Rome, afin de les faire examiner & confirmer par le ſaint ſiege : ce qui lui a bien donné de l'embaras & de la peine. Des années ce ſont paſſées à la pourſuite de cette affaire. Les cardinaux ne pouvoient croire que des filles pûſſent les garder, en diſant que dans peu de temps, elles demanderoient des diſpenſes ſur pluſieurs articles. Mais Dieu permit qu'un reverend pere de la Compagnie de JESUS, *nommé pere Nicolas Trigault, étant venu des Indes pour traiter de certaines affaires d'importance avec nôtre ſaint pere le pape & les cardinaux ; ce reverend pere ayant ici une ſienne ſœur, on lui écrivit, pour le prier de ſolliciter la confirmation : ce qu'il fit avec bien de la charité. Après bien des ſollicitations & des frais, il obtint ce qu'on ſouhaitoit : ce qui conſola beaucoup nôtre abbeſſe, & ſervit à augmenter ſa ferveur & celle de ſa communauté. Les démons enragez de tant de progrès, vinrent fondre ſur le monaſtere, en y faiſant des bruits épouventables, & des hurlemens horribles. La bonne abbeſſe fortifia ſes filles, en leur mettant en main le bouclier de la foy, l'eau-benîte, & le ſigne de la croix. Avec leur confiance en Dieu, elles ſe mocquerent de tous ces tintamarés ; elles en avertirent monſeigneur l'évêque, qui vint auſſi-tôt, benît toutes les places de la maiſon avec l'eau Gregorienne. Depuis ce temps-là, on a coûtume de jetter de l'eau-benîte par tout le monaſtere tous les jours, particulierement dans les dortoires ; & on s'en trouve tres-bien. Les démons ſe laſſerent, & ne firent plus de bruit. On rendit graces à Dieu, & on le ſervit plus fidélement que jamais. On avoit reçû depuis peu une fille de qualité, Françoiſe de nation. Pendant ſon noviciat, madame ſa mere avoit obtenu du Roy une abbaye pour elle, & envoya en diligence lui en apporter les patentes. Cette bonne fille les refuſa genereuſement, & nulles prieres ni menaces ne furent capables de les lui faire accepter. On commanda à nôtre abbeſſe de la faire ſortir. A quoi elle ne pût ſe réſoudre d'obéïr, de peur de perdre une brebis que le Seigneur lui avoit confiée. Pluſieurs perſonnes de merite & de qualité la ſolliciterent, diſant qu'elle pouvoit envoyer quelqu'une de ſes religieuſes avec elle, & qu'elle réformeroit l'abbaye qui étoit fort relâchée. Elle demanda du temps pour y penſer. Elle pria Dieu, & le conſulta bien des fois. La novice fondoit en larmes tous les jours & les nuits. Enfin elle tomba malade, & mourut en peu de temps avec une joye incroyable ; & offrant mille actions*

de graces à nôtre Seigneur, rendit ſon ame dans les bras de ſa chere mere, après lui avoir fait ſes vœux : ce qui délivra nôtre chere abbeſſe de cette inquietude. Elle avoit horreur des grandeurs du monde, & ne faiſoit cas que de la ſimplicité & pauvreté. Elle ne laiſſoit pas de benir & loüer Dieu du progrès qu'il donnoit à ſes filles. Il y en avoit pluſieurs capables de gouverner & d'inſtruire : elles étoient en ſi haute eſtime & réputation, qu'on les ſouhaitoit en pluſieurs endroits. Une dame d'Arras obtint de l'évêque la permiſſion d'en faire venir pour établir un monaſtere dans ſa maiſon, qui étoit belle & grande. Elle en écrivit à nôtre chere ſuperieure, qui eut beaucoup de peine à s'y réſoudre. La ſeule gloire de Dieu lui fit ſurmonter toutes les difficultez qu'elle y trouvoit. Elle y envoya trois religieuſes de chœur, une novice, & une ſœur de travail. Elles s'y ſont loüablement comportées, & beaucoup augmentées en peu d'années. Peu de temps après l'évêque de Namur la pria de lui en envoyer auſſi : quelques filles de merite lui avoient offert une belle maiſon propre à former un monaſtere, où elles eſperoient entrer pour s'y faire religieuſes, ſi les Benedictines de Doüay vouloient en prendre poſſeſſion, & s'y établir. Nôtre bonne abbeſſe n'oſa pas refuſer ce party ; l'évêque les envoya querir par les demoiſelles mêmes, qui en emmenerent trois chez elles, où elles menerent une vie angelique à l'édification de tout le peuple de cette ville. Elles s'y multiplierent beaucoup ; car leur bonne & ſainte conduite ſe répandit bien-tôt dans les païs voiſins. Monſeigneur l'évêque de Liege voulut auſſi en avoir une abbaye dans ſa ville capitale : il en pria l'évêque de Namur, qui fit en ſorte qu'on envoya trois de ces vertueuſes filles à Liege, qui depuis en ont fondé d'autres à Mons & à Grand-mont ; le tout à la gloire de Dieu, & au ſalut du prochain. Les diables redoublerent leurs furies ſur nôtre bonne abbeſſe & ſa communauté, à raiſon du grand nombre de perſonnes qu'elles attiroient au ſervice de Dieu. Ils uſerent de toute leur malice pour perſecuter ces pauvres filles, qui avoient bien peur de périr au milieu des tourmens diaboliques. La ſervante de Dieu tenoit toûjours ferme, & excitoit ſes cheres filles à redoubler leurs ſaints exercices de mortifications, de prieres & d'oraiſons. Ils ne donnoient aucun relâche ni les jours, ni les nuits. Elle étoit elle-même en perpetuelle pénitence & oraiſons. Il ſembloit que tout l'enfer étoit déchaîné contr'elles. Dieu ſçait ce qu'elles ont ſouffert dans ce temps de combat, qui n'a point été de peu de durée. Nôtre chere mere courageuſe comme un lion, conforroit ſes filles, & les

exhortoit

exhortoit de vivre de bien-en-mieux ; d'implorer le ſecours de la ſainte Vierge, qui les a toûjours protegées, comme elle fit encore en cette occaſion, donnant la chaſſe aux démons, & nous laiſſant dans une paix & tranquilité admirable, avec une ferveur de devotion plus grande que jamais. Nôtre abbeſſe reprit un peu haleine, & s'appliquoit à tout ce qui pouvoit le plus avancer la perfection de ſes filles. Elle avoit fait acheter nôtre ſainte Régle en pluſieurs endroits. Elle les trouvoit fort differentes les unes des autres : ce qui lui fit croire qu'elles n'étoient point bien traduites. Elle pria monſieur François Silvius profeſſeur & docteur en la ſainte théologie, leur confeſſeur, de vouloir bien leur faire la grace de la traduire mot pour mot du latin : ce qu'il fit. Après quoi elle la fit imprimer, & en donna des exemplaires à toutes ſes filles, dont elles firent grand cas, & elles y faiſoient leur premiere & derniere lecture de chaque jour. Elle les pourvût auſſi de pluſieurs beaux livres ſpirituels compoſez par des bons auteurs, ſur-tout des peres de la congrégation de ſaint Vanne, qui pour lors étoient en vigueur. Et en un mot, on peut dire qu'elle ne les a laiſſé manquer d'aucune choſe, quand il s'agiſſoit de leur ſalut & de leur perfection : & quoiqu'elle eût eu bien beſoin de ſecours pour travailler aux affaires temporelles, & qu'il y eût pluſieurs religieuſes dans ſa communauté qui y étoient bien entenduës & tres-experimentées, même avant leur entrée ; elle ne s'en ſervit cependant que pluſieurs années après leur profeſſion, voulant auparavant qu'elles poſſedaſſent parfaitement l'eſprit de leur vocation : de ſorte qu'elles ſe prêtoient aux affaires, mais elles ne s'y donnoient pas : ce qui leur profita beaucoup ; & ce qu'elles ne ſçavoient pas, elle leur fit apprendre par des gens bien entendus, comme à bien dreſſer les comptes qui ſe rendent chaque année juſqu'au dernier ſou. Enfin ſes ſoins s'étendoient ſur tout ; car rien n'échapoit à ſa vigilance. L'an 1623. l'abbé de ſaint André de Bruges la ſupplia de vouloir bien envoyer trois ou quatre de ſes plus zélées religieuſes, pour réformer les Benedictines de l'abbaye de ſainte Godeleve, à quoi il les avoit diſpoſées de longue main. Nôtre bonne abbeſſe avoit trop de zéle pour la gloire de Dieu pour refuſer d'y contribuer, quand elle le pouvoit. D'ailleurs, elle avoit bien de la peine d'arracher les meilleures plantes de ſon jardin, pour les envoyer ſi loin ; & ce ne fut qu'à regret qu'elle le fit, perſuadée qu'elles auroient bien à ſouffrir avec des filles de cette nation tres-oppoſée à la nôtre, comme effectivement il arriva. Elles y trouverent des eſprits

fort arrêtez & infatuez de leur façon de vivre, toute contraire à nôtre ſainte Régle, & à nos conſtitutions. On ne pût jamais y ſaûmettre les anciennes ; il fallut les laiſſer vivre à leur maniere accoûtumée le reſte de leurs jours. Heureuſement que leur communauté étoit de peu de perſonnes. On reçut des filles pour embraſſer la réforme, après avoir bien eſſuyé des peines & du travail, que nôtre chere mere reſſentoit autant que ſes cheres filles. Elles en vinrent à bout avec l'aide & le ſecours du ciel ; nôtre abbeſſe leur envoyant tous ſes avis & bons conſeils, les aſſiſtant encore de ſes prieres & de celles de ſa communauté. Cette affaire bien établie, elle reçut encore quatre filles de bon jugement, qu'elle éleva, comme les autres, à une grande perfection : Enſuite elle fit bâtir l'égliſe avec le ſecours & la charité de pluſieurs abbez, & autres perſonnes pieuſes & charitables. Après tous ces bâtimens finis, & avoir mis toutes choſes dans un ordre admirable, ayant rempli tous ſes devoirs pour les autres, elle voulut ſonger auſſi à elle-même : ſon grand âge, ſes infirmitez continuelles, lui faiſoient croire qu'il ne lui reſtoit plus gueres d'années à vivre. Elle en parloit ſouvent à ſes cheres filles, parce qu'elle avoit envie de ſe démettre de ſa charge, pour avoir la conſolation de vivre le reſte de ſes jours ſous l'obéiſſance qu'elle avoit toûjours tant cherie. Elle tâchoit d'y réſoudre ſes cheres filles, en parlant ſouvent de la foibleſſe de l'eſprit & du corps, où ſes grandes infirmitez l'avoient réduit ; ne diſant rien du travail & de la fatigue incroyable qu'elle avoit euë, car elle diſoit toûjours qu'elle n'avoit rien fait. Ses pauvres filles ne pouvoient ſouffrir qu'elle ſe démît, lui promettant de la ſoulager, & de ſe conduire mieux qu'elles n'avoient jamais fait. Elle les pria enſuite d'y conſentir par compaſſion, par pitié, par grace. Elle réitera pluſieurs fois ſa pourſuite par des prieres inſtantes & redoublées. Elle leur toucha le cœur après bien du temps ; & malgré toutes l'affliction que ſes cheres filles lui en témoignoient, elle n'en démordoit point, diſant toûjours qu'elle n'en étoit plus capable, & qu'elle fondoit ſous le poids. Elle étoit âgée pour lors de ſoixante-dix ans. Elle écrivit auſſi tres-ſouvent & tres-fortement pour cela à ſon évêque, qui l'aimoit & l'eſtimoit beaucoup. Il voulut qu'on lui donnât cette ſatisfaction, & vint à Doüay pour recevoir ſa démiſſion le 17 d'Octobre de l'an 1630. Il écouta avec admiration toutes ſes raiſons, & fit venir toute la communauté, & lui dit que leur ſuperieure l'avoit pluſieurs fois importuné de recevoir ſa démiſſion ; & que quoiqu'il la jugeât plus capable de gouverner qu'au-

cune autre, on ne pouvoit cependant lui refuſer plus long-temps cette conſolation, & qu'il falloit y conſentir. Monſieur Silvius y avoit auſſi diſpoſé les religieuſes, qui ſe mirent à pleurer amerement. La ſeule abbeſſe étoit dans un excès de joye. Elle ſe jetta aux pieds de toutes ſes filles, leur demandant tres-humblement pardon de toutes les fautes qu'elle avoit commiſes pendant ſa ſuperiorité, du ſcandale & du peu d'édification qu'elle leur avoit donné; & les ſupplia enſuite avec toute la ſoûmiſſion & humilité poſſible, qu'on voulût bien lui faire la grace de lui donner le dernier rang, afin de montrer par exemple ce qu'elle n'avoit enſeigné que de parole, proteſtant qu'elle n'avoit jamais cherché que la gloire de Dieu, & le bien des ames. Son diſcours dura long-temps; & quoique toute la compagnie versât un torrent de larmes, juſqu'au ſeigneur évêque, elle ne ſe déconcerta point; conſtante comme un rocher, elle pourſuivit ſa harangue, à l'édification de tout le monde. Monſeigneur l'évêque a dit depuis dans une grande aſſemblée, qu'il n'avoit vû de ſa vie une créature plus humble. Il proceda auſſi-tôt à l'élection d'une nouvelle abbeſſe, qui ſe fit dans l'ordre de l'égliſe, & canoniquement; & après avoir fait une grande exhortation & bonne inſtruction aux religieuſes, il reçut leurs ſuffrages par la grille, en preſence de monſieur Silvius leur confeſſeur: Il les lût, & leur déclara qu'elles avoient choiſi madame Marie-Anne de Goudenhouë, tres-digne perſonne, à qui il fit commandement d'honorer & reſpecter toûjours l'ancienne abbeſſe, & de ſuivre ſes conſeils. Peu de jours après, ſa Grandeur fit la benediction de la nouvelle abbeſſe, avec les cérémonies ordinaires, en la chapelle du monaſtere. La benediction achevée, l'ancienne abbeſſe la conduiſit dans ſa forme, & fut la premiere à lui promettre obéiſſance, avec ſa conſtance & humilité ordinaire. Toutes les religieuſes en firent autant l'une après l'autre. Le tout achevé, elle alla remercier l'évêque, qui ne pouvoit aſſez l'admirer. Elle lui témoigna un contentement admirable de ſe voir déchargée d'un ſi peſant fardeau, & remiſe au joug de l'obéiſſance, qu'elle avoit toûjours tant aimée. On la voyoit voler aux exercices les plus penibles, & les plus humiliants: rien ne pouvoit contenter ſa ferveur; il n'y a eu que l'impoſſibilité qui ait pû l'arrêter. Peu de temps après, elle devint aveugle des yeux du corps, mais nullement de ceux de l'ame, qui étoient divinement éclairez des lumieres celeſtes. Cet accident n'altera point la ſerenité ni la joye de ſon cœur: toûjours contente des volontez de Dieu, qui voulant la purifier

en ce monde, lui envoya maladie ſur maladie, & infirmitez ſur infirmitez, qui lui donnoient de cuiſantes douleurs, avec une inſomnie continuelle. Depuis ſon entrée en religion, elle s'étoit accoûtumée à ne donner que trois ou quatre heures de repos à ſon corps chaque nuit; & dans ſes dernieres années, elle ne repoſoit plus du tout: ſon ſeul ſoulagement étoit la priere & l'oraiſon, & les ſaintes lectures qu'on lui faiſoit tres-ſouvent. La religieuſe qui s'acquittoit de ce devoir s'endormoit tres-ſouvent, accablée de laſſitude & de travail; & cependant par permiſſion divine, liſoit fort diſtinctement: nôtre Seigneur cribloit ſon épouſe, & la mettoit dans les dernieres épreuves, l'abandonnant en quelque maniere à elle-même, & regardant avec complaiſance ſa patience invincible, & ſa parfaite ſoûmiſſion à ſa ſainte volonté. Elle paſſa les huit dernieres années de ſa vie dans cet état. Elle ſe confeſſoit & communioit tous les jours, & paſſoit tout ſon temps dans de continuels exercices de pieté & de devotion. Quoiqu'elle ſouffrît infiniment de toutes les parties de ſon corps, elle eut toûjours l'eſprit ſain, & le jugement bon, juſqu'au dernier moment. La reverende mere abbeſſe ſe tenoit auprès d'elle tant qu'elle pouvoit, pour en tirer toutes les inſtructions dont elle avoit beſoin; & cette chere malade lui rendoit toutes les ſoûmiſſions poſſibles. Les religieuſes alloient auſſi la voir tres-ſouvent; elle les fortifioit de plus en plus dans la pratique des vertus & de leur ſainte Régle; toutes ſes paroles étoient autant de ſentences qui ne s'effaçoient jamais de leurs eſprits; elles avoient le cœur ſerré de la voir tant ſouffrir, car ſes douleurs augmentoient tous les jours. Le 29 d'Aouſt 1638. la fiévre redoubla tres-fort ſur le matin. Elle pria qu'on lui adminiſtrât les ſacremens: ce qu'on fit, voyant bien qu'elle ne pouvoit aller plus loin. Elle communioit tous les jours: mais ce jour-là elle le fit en forme de viatique, & avec une ferveur de devotion admirable. On lui donna l'extrême-onction, qu'elle reçut avec beaucoup de foy, d'amour & de reconnoiſſance, demeurant quelque temps toute recueillie & unie à ſon cher Epoux. Sur les deux heures après midy, elle pria qu'on fiſt rappeller la communauté, qui étoit dans la derniere affliction. Toutes ſes cheres filles arrivées, fondoient en larmes; elle les embraſſa toutes l'une après l'autre, & dit à chacune quelque mot d'inſtruction & de conſolation, leur demandant pardon, & ſe recommandant à leurs prieres; & comme elle s'apperçut qu'elles pleuroient toutes tres-amerement, elle leur dit en riant: Bon courage, mes cheres ſœurs;

il n'eſt plus temps de pleurer, mais bien de ſe réjoüir. Elle avoit la mine vraiment joyeuſe ; & regardant fixement vers le ciel, elle rendit ſon ame à ſon Dieu en finiſſant ſon diſcours, remplie de merites & de vertus, ſur les trois heures après midy, au grand regret de ſes cheres filles, qu'elle avoit engendrées à nôtre Seigneur. On alla chanter vêpres enſuite, bien triſtement, chacune verſant une mer de larmes. Il leur fut quaſi impoſſible de dire les vigiles, & de chanter ſon ſervice. On l'enterra au milieu du chœur des religieuſes, dans la nouvelle égliſe. Comme elle étoit aimée unanimement de tout le monde, tout le peuple de la ville accourut, riches & pauvres, pour la voir encore une fois avant qu'on l'enterrât ; & chacun pleuroit amerement d'avoir perdu un tel tréſor. La reverende mere abbeſſe fit dire grand nombre de meſſes, quoiqu'elle fût bien perſuadée de ſon entrée dans le ciel. Pluſieurs perſonnes reſſentirent bien-tôt après les effets de ſa protection.

DES VERTUS DE NÔTRE VENERABLE MERE.

Elle a toûjours eu une foy tres-vive & tres-parfaite, qui la portoit à croire tous les myſteres de la religion catholique, ſans exception, ſans examen, & ſans doute, en ſoûmettant les lumieres de ſon eſprit à celles de JESUS-CHRIST *& de l'Egliſe. Elle adoroit avec amour les trois perſonnes de la tres-ſainte Trinité, & les invoquoit avec confiance. Après le myſtere de la tres-ſainte Trinité, le principal objet de ſa foy étoit celui de l'Incarnation, qu'elle regardoit comme la ſource de toutes les graces du chriſtianiſme. Elle conſideroit nâtre Seigneur* JESUS-CHRIST *en trois états differens, dans la crêche, à la croix, & ſur l'autel. Ses ſentimens interieurs d'adoration, de reſpect & d'amour, étoient ſi forts & ſi preſſans, qu'elle ne pouvoit s'empêcher d'en donner des marques à l'exterieur. Elle étoit toûjours unie au Fils de Dieu dans ſa paſſion, par le grand deſir qu'elle avoit de ſouffrir la pauvreté, le mépris, les contradictions, & la pénitence extraordinaire dont elle affligeoit ſa chair. Toute ſa paſſion étoit d'honorer le Sauveur du monde ſouffrant & mourant en croix. Elle avoit un exercice ſpirituel qu'elle avoit accommodé à ſa devotion, pour honorer le myſtere de la paſſion à chaque place & endroit du monaſtere ; l'un étoit le jardin des Olives, l'autre le torrent de Cédron ; & ainſi des autres lieux, juſqu'au Calvaire & à la croix. L'auguſte ſacrement de l'autel étant un memorial*

de la paſſion du Sauveur, nôtre chere mere n'avoit garde de ſeparer ces deux grands myſteres dans la vûë de ſa foy, non plus que dans la pratique de ſa devotion. Tous les jours, elle entendoit toutes les meſſes qui ſe diſoient dans nôtre égliſe, à genoux & les mains jointes, les yeux élevez ou fermez, ſans ſe mouvoir non plus qu'une piece de bois, & embraſée comme un ſeraphin, tant ſa ferveur étoit grande. Un jour un prêtre étranger vint demander à dire la meſſe; comme il étoit homme de belle apparence, ſuivi d'un valet, la portiere ni la ſacriſtine n'oſerent lui demander qui il étoit, & ſonerent la meſſe. Nôtre reverende mere y aſſiſta comme de coûtume; mais à l'élevation de l'hoſtie, elle ne pouvoit adorer ſon Dieu, & ne pouvoit croire qu'il y fût. Et en effet, l'hoſtie n'étoit point conſacrée; car cet homme n'étoit point prêtre. On le pourſuivoit par tout pour le mettre entre les mains de la juſtice: de quoi nôtre pere confeſſeur l'informa le lendemain. Elle communioit tous les jours ſacramentalement à l'une des meſſes, & ſpirituellement à toutes les autres. Ses deſirs pour la ſainte communion étoient des meſſagers fréquens qu'elle envoyoit à ſon Bien-aimé, pour lui dire qu'elle languiſſoit d'amour, & brûloit d'une ardeur extrême de manger ſon corps adorable, pour s'unir plus intimement à luy. Elle demeuroit à l'égliſe devant le ſaint Sacrement tout le temps qu'elle avoit de libre, afin d'entretenir JESUS-CHRIST *cœur à cœur. Elle y répandoit des larmes en abondance, & on croit que ce fut la cauſe qu'elle perdit la vûë; & lorſqu'on avoit beſoin de ſa perſonne pour quelques affaires, il falloit la tirer bien fort pour la faire revenir. C'étoit-là qu'elle puiſoit les connoiſſances ſi ſublimes des veritez chrêtiennes, & les ſaintes pratiques qu'elle enſeignoit à ſes filles, & qu'elle prenoit la grande veneration qu'elle avoit pour les choſes ſaintes, comme les images & les ſaintes reliques. Elle en portoit toûjours à ſon col des Saints & des Saintes, qu'elle invoquoit tous les jours avec confiance. Pour l'eau-benîte, on la faiſoit tous les dimanches dans nôtre égliſe. Elle vouloit que toute la communauté y aſſiſtât, & la reçût avec reſpect & devotion. Elle leur en expliquoit les prieres & les oraiſons, & le pouvoir que cette eau avoit ſur les eſprits malins, avec le ſigne de la croix. Elle ne commençoit jamais aucune œuvre ſans prendre l'une, & faire l'autre; & lorſque ſes filles n'avoient point réüſſi dans quelque choſe, elle leur diſoit que c'étoit qu'elles n'avoient pas fait le ſigne de la croix, & pris de l'eau-benîte avant que de commencer leurs actions, ou bien que la gloire de Dieu n'étoit pas leur but.*

Pour elle, elle ſuivoit en cela ſaint Ignace, ayant toûjours eu cette ſainte maxime, de faire toutes choſes pour le pur amour & pour la plus grande gloire de Dieu : ce qu'elle a même déclaré hardiment à ſa mort. L'égliſe étoit pour elle un lieu ſaint & ſacré ; elle y entroit avec un recueillement & une reverence admirable, ſe tenant à l'office divin dans une modeſtie angelique, ſans ſe mouvoir non plus qu'une ſtatuë, faiſant les cérémonies avec beaucoup de reſpect & de devotion, & inſpirant à ſes filles d'en faire de même. Pour la récitation de l'office divin, elle s'en acquittoit en ange plûtôt qu'en créature mortelle, & vouloit qu'on le chantât avec pauſe & gravité. Elle avoit grand ſoin de faire bien apprendre ſes religieuſes à lire, & à prononcer le latin. Elle avoit un reſpect tout particulier pour les ſacremens, & ſe préparoit pour les recevoir par des ferventes prieres, & des macerations corporelles. Comme elle ſe confeſſoit & communioit tous les jours, l'on peut dire qu'une communion ſervoit de préparation, & l'autre d'action de graces. Elle ſe confeſſoit de ſes fautes les plus legeres, qui la faiſoient fondre en larmes aux pieds du confeſſeur. Elle avoit coûtume d'appeller JESUS-CHRIST *dans le ſaint Sacrement ſon Dieu, ſon Roy, ſon Epoux, ſon Pere, ſon Paſteur ; & c'étoit ſous ces aimables qualitez, qu'elle le recevoit. En communiant, elle ſe regardoit comme ſa créature, ſon eſclave, ſon enfant, ſon épouſe, & ſa brebis. Elle avoit une haute idée du ſacerdoce, & reſpectoit infiniment les prêtres & les religieux, & vouloit qu'on en parlât toûjours avec veneration & eſtime, & puniſſoit ſeverement celles de ſes filles qui y manquoient. Elle vouloit la même choſe pour les prédicateurs. Elle avoit grand ſoin d'en avoir de bons, & écoutoit la parole de Dieu avec une attention admirable. Elle s'y préparoit par la priere, demandant à Dieu la grace d'en profiter ; & la prédication achevée, elle entroit dans une grande récollection. L'eſprit de la vraye foy qui l'animoit étoit ſi pur, qu'elle n'avoit aucun goût ſenſible des conſolations ſpirituelles, des viſions, des extaſes, ni des révelations, eſtimant que de s'appuyer ſur ces ſortes de faveurs, plûtôt que ſur la pratique ſolide des vertus chrétiennes & religieuſes, étoit une dangereuſe tromperie, & une illuſion manifeſte que de les deſirer. Elle ne s'arrêtoit point là ; la bonne mortification des ſens, le mépris d'elle-même, étoient de ſon goût, & le chemin qu'elle frayoit à ſes filles, & où elle les faiſoit marcher tant qu'elle pouvoit.*

Elle aimoit Dieu de tout ſon cœur, de toute ſon ame, & de

toutes ſes forces. Sa volonté étoit toûjours unie à celle de Dieu, & elle n'avoit point d'autre objet que luy dans ſes actions. Toutes les créatures lui étoient autant de miroirs, où elle voyoit Dieu, & comme autant de dégrez pour monter à luy. Elle parloit ſouvent des grandeurs de Dieu, & de la beauté de la vertu, d'une maniere admirable. Son humilité nous a privé de la conſolation d'apprendre les graces extraordinaires que Dieu lui communiquoit dans l'oraiſon. Elle ne parloit preſque jamais que de ſes imperfections, & de la pente qu'elle avoit au mal. Cependant les diſcours qu'elle faiſoit à ſes filles, les inſtruiſant dans la vie interieure, donnoient aſſez à connoître combien ſon union avec Dieu étoit grande, & quelle part elle avoit à ſes ſecrets, comme nous en avons vû des preuves tres-ſouvent pendant ſa vie. Elle avoit un grand zéle pour le ſalut des ames, & ſur-tout pour la ſanctification de ſes religieuſes. Elle les corrigeoit des moindres fautes, pour les empêcher de tomber dans des grandes. Dès qu'elle ſçavoit que Dieu avoit été offenſé par quelqu'un, elle en verſoit un torrent de larmes : auſſi n'oſoit-on lui conter les moindres deſordres qui arrivoient dans la ville, parce qu'elle en étoit inconſolable, & toute malade. Lorſqu'elle rentroit en elle-même, après avoir travaillé aux affaires temporelles, c'étoit avec un viſage modeſte & reſpectable, en qui on voyoit reluire la divinité qui habitoit en elle.

Quand elle parloit de l'oraiſon, c'étoit d'une maniere ſi enflâmée, & avec de ſi grands tranſports d'amour, qu'elle échauffoit les cœurs les plus glacez. Toutes choſes lui fournifſoient des ſujets de méditation, & tous les lieux lui étoient un oratoire. Les fruits qu'elle tiroit de ſon oraiſon, étoient une union parfaite & intime avec Dieu, une entiere conformité de ſa volonté à la ſienne, l'amour de la croix, la ſoif du mépris, une charité étenduë pour le prochain, une égalité d'ame dans la proſperité & dans l'adverſité : de ſorte qu'aucun accident, quelque fâcheux qu'il fût, ne pouvoit troubler le calme ni la paix de ſon cœur. Elle avoit coûtume de dire à ſes filles, que la bonne oraiſon produiſoit ordinairement la bonne mortification, & la haine de ſoy-même. Le reverend pere Conſtantin Capucin, avoit de temps à autres des conferences & entretiens ſpirituels avec elle & ſes filles. Un jour qu'il leur parloit hautement des voyes interieures & communications extraordinaires avec Dieu, elle dit : Pour moy je me tiens à l'imitation de la ſacrée humanité de mon Sauveur ; je tâche de compatir aux douleurs de ſa ſainte paſſion, & ſuis tres-

*tres-ſimple en toute autre choſe. Ce Pere a pourtant dit ſouvent à de grands perſonnages, qu'il ne croyoit point qu'il ſe trouvât au monde une perſonne plus élevée dans la contemplation & union avec Dieu qu'elle, ſi les embaras de ſa charge ne l'en euſſent diſtraite. Après Dieu, ſa ſinguliere devotion étoit à la ſainte Vierge. Il ſeroit difficile d'exprimer juſqu'à quel point alloit ſon zéle pour l'honorer. Elle la conſideroit comme ſa Reine, aux bontez de laquelle elle reconnoiſſoit être redevable, après Dieu, de toutes les graces qu'elle avoit reçûës depuis ſa naiſſance. Elle s'adreſſoit à elle, avec une confiance d'enfant, dans tous ſes beſoins, tant ſpirituels, que corporels. Elle diſoit que c'étoit la ſainte Vierge qui avoit procuré auprès de Dieu l'établiſſement de nôtre réforme & monaſtere. En voici une preuve, outre celles que nous avons vûës dans l'hiſtoire de ſa vie. Un ſaint prêtre de ſes amis, qui devoit faire un voyage à Rome & à Lorette, alla lui dire adieu à Flines, où elle étoit encore pour lors. Elle lui fit confidence du deſir ardent que nôtre Seigneur lui donnoit d'une plus étroite maniere de vivre dans l'exacte obſervance de ſa régle. Elle le ſupplia de recommander ſon cœur & ſes ſaints deſirs à Nôtre-Dame de Lorette, & qu'il la priât de lui faire trouver les moyens de les executer : ce que cet eccleſiaſtique promît de faire, comme il fit effectivement, y ayant même celebré la meſſe à cette intention ; & auſſi-tôt l'affaire s'avança. Nôtre bonne & vertueuſe abbeſſe a toûjours demeuré tres-reconnoiſſante & affectionnée à Nôtre-Dame de Lorette ; & pour en donner des marques effectives & permanentes, elle a compoſé un voyage ſpirituel, que nôtre communauté fait tous les ans. On dit autant d'*Ave Maria, *qu'il y a de lieuës d'icy à la ſacrée chapelle de Lorette. On y ajoûte d'autres prieres. Nous commençons le jour de ſaint Louis, pour arriver la veille de la Nativité de la ſainte Vierge. Tous les jours de l'octave nous chantons les Litanies, & nous faiſons les mêmes prieres au retour juſqu'au jour de l'apparition de S. Michel. Il eſt preſque toûjours arrivé, que la communauté a reçû quelque grace particuliere pendant le cours de cette devotion. Elle a auſſi engagé ſes religieuſes de dire tous les jours après vêpres les Litanies de Nôtre-Dame de Lorette, & les dimanches & fêtes le chapelet, ſuivi des Litanies dites en commun après le grand ſilence ; & pluſieurs autres devotions qu'elle a établies à l'honneur de cette Mere de miſericorde. Elle envoya à Lorette un grand cœur d'argent pour preſenter à cette divine Mere, compoſé d'autant de cœurs qu'elle avoit de religieuſes dans ſa communauté, afin*

que par ſon interceſſion, elles n'euſſent qu'un cœur & qu'une ame, par l'uniformité de leurs ſentimens & de leurs affections dans l'obſervance parfaite de la ſainte Régle, & dans l'imitation des vertus de la ſainte Vierge. Dans toutes ſes difficultez, & generalement dans toutes ſes affaires, elle recouroit à la Mere de bonté.

Elle étoit auſſi tres-devote à tous les Saints, mais particulierement à nôtre glorieux pere ſaint Benoiſt, à nôtre mere ſainte Scholaſtique, & à tous les Saints & Saintes de l'ordre; aux ſaints Anges, & aux ames du purgatoire, de qui elle recevoit viſiblement du ſecours dans ſes beſoins. Un jour les grands vents firent tomber une muraille de la clôture de plus de cent ſoixante-dix pieds de longueur; c'étoit en hyver; le temps n'étoit point propre à bâtir; les nuits étoient longues, & il y avoit beaucoup de voleurs dans la ville; elle n'y mit point d'autre garde ni ſentinelle, que l'invocation des ſaints Anges & des ames du purgatoire. Elle & ſes filles alloient tous les jours au ſoir le long de la muraille renverſée, chantant les Litanies des Saints, & des prieres pour les ames du purgatoire, avec quoi elles paſſoient la nuit auſſi tranquilement, que ſi elles euſſent été bien enfermées; & avec raiſon, car perſonne n'a oſé entrer par cet endroit dans le monaſtere.

Elle n'avoit garde de faire oſtentation de ces ſortes d'aventures. Elle cachoit tout ce qui pouvoit lui attirer de l'eſtime; car elle n'aimoit que le mépris, & ne pouvoit ſouffrir qu'on lui donnât aucune approbation, ni aucunes loüanges. C'étoit mal faire la cour auprès d'elle, que d'uſer du moindre terme qui en approchât. Elle ſe croyoit la plus imparfaite des créatures, & la plus ignorante. Son humilité alloit juſqu'à l'abjection. Elle diſoit ſouvent à la rencontre de ſes ſœurs: Apprenez de JESUS, *qu'il étoit doux & humble de cœur; & puis paſſoit outre. Elle cherchoit avec avidité tout ce qui pouvoit l'humilier. Quoique ſuperieure, elle diſoit ſa coulpe en chapitre, & ſe faiſoit donner la diſcipline en public; demandant pardon à ſes ſœurs, les ſervoit à table, & lavoit les écuelles & autres uſtanciles. Si on lui rendoit le moindre petit ſervice, elle en témoignoit des reconnoiſſances infinies. S'il lui arrivoit de faire ou dire la moindre choſe qui ne fût pas dans la derniere rectitude, elle ſe jettoit aux pieds de celles qui l'avoient vûë, & leur demandoit pardon, avec toute l'humilité poſſible, du mauvais exemple qu'elle leur avoit donné. Elle avoit bien plus de ſoin d'enrichir ſon monaſtere de la noble vertu d'humilité, que d'y procurer de l'argent: auſſi lorſqu'elle*

recevoit des filles pour être religieuſes, ce n'étoit point de quoi elle ſe mettoit en peine, mais bien ſi elles étoient vertueuſes, ou ſi elles avoient aſſez de courage pour acquerir la vertu. Le bon naturel & la bonne éducation valoit mieux pour elle, que toutes les richeſſes du monde.

Elle vouloit que la paix & l'union fuſſent le grand tréſor de la maiſon. Elle aimoit infiniment la pauvreté. La ſienne s'étendoit ſur toutes choſes. Je ne penſe point qu'on puiſſe voir une perſonne plus pauvre ; elle l'étoit en ſes habits, en ſes petits meubles, en ſa chambre, où les murailles n'étoient ni plâtrées, ni blanchies, mais de ſimple brique. Elle n'avoit quaſi rien à ſon uſage ; tout étoit commun, tant elle avoit peur du malheureux vice de proprieté. Elle ne manquoit point de bien expliquer à ſes religieuſes les obligations qu'elles avoient de bien garder les promeſſes qu'elles avoient faites à Dieu, mais particulierement du vœu de pauvreté. Tout ce qu'elle a fait & établi dans ſa communauté, ſent la ſimplicité & la pauvreté.

Elle étoit ſi pure & ſi chaſte, qu'elle ne connoiſſoit point le vice contraire à cette vertu angelique ; & lorſque ſes filles alloient pour lui communiquer leurs peines ſur cette matiere, elle les interrompoit au premier mot, leur diſant : Ne m'en dites point davantage, mes cheres ſœurs ; car je ſuis ſi ignorante ſur ce ſujet, que je ne ſçaurois vous ſatisfaire en rien : je vous ferai venir un directeur ſçavant ſur toutes choſes, & je prierai Dieu pour vous. Comme je lui étois fort familiere & confidente, je lui demandai un jour, s'il étoit poſſible qu'elle n'eût jamais eu de penſées ni de mouvemens contraires à la chaſteté. Non jamais, ma ſœur, nôtre bon Dieu m'en a préſervée, me dit-elle. Ne peut-on point croire que la grande exactitude qu'elle avoit à mortifier ſes cinq ſens, lui avoit merité ce bonheur ? Elle leur étoit ſi cruelle, que jamais elle ne leur donnoit de relâche, & ne leur accordoit pas la moindre petite ſatisfaction. Son corps étoit ſon plus cruel ennemi ; elle ne lui donnoit aucun repos. Elle n'étoit pas moins mortifiée dans l'eſprit ; & elle avoit tellement réduit l'un & l'autre, qu'elle étoit morte à tout avant que de mourir elle-même.

Elle faiſoit tant de cas du ſilence, que l'obéiſſance ſeule pouvoit la faire parler ; & on a rendu témoignage à l'abbaye de Flines, qu'en vingt ans qu'elle y a été, elle ne l'a jamais rompu. Quoiqu'elle y ait été maîtreſſe des novices quelques années, jamais elle ne leur parloit à haute voix. Elle en uſoit de même étant ſuperieure ici, & vouloit la même choſe de ſes religieuſes,

reprenant ſeverement celles qui parloient & rioient avec éclat. C'étoit bleſſer la prunelle de ſon œil, que de dire quelque parole méſeante en ſa preſence. Elle donnoit rarement licence de parler, & vouloit qu'en la récréation même, on ne parlât que de choſes bonnes & édifiantes, & toûjours avec modeſtie. Elle étoit la régle vivante de ſon monaſtere ; & il ſuffiſoit de la voir, pour rentrer dans ſon devoir. Elle aimoit beaucoup les filles de grand courage, qui ne s'amuſoient point aux puerilitez & bagatelles : Il faut (diſoit-elle) qu'une religieuſe n'ait que la gloire de Dieu & ſa propre perfection en vûë, & que ce ſoit-là ſon but en tout ce qu'elle dit & en tout ce qu'elle fait. Elle ne ſouffroit point qu'on trouvât à redire aux régles & aux conſtitutions ; elle leur en expliquoit les endroits & chapitres les plus obſcurs avec tant de lumiere & de connoiſſance, qu'elle ne leur en laiſſoit nul doute. C'étoit avec une ferveur extrême qu'elle les excitoit à bien remplir tous leurs devoirs. Elle les aimoit toutes d'un amour tendre & charitable : mais auſſi elle vouloit qu'elles fiſſent leur devoir.

Sa charité pour le prochain étoit ſi grande, qu'elle n'avoit rien à elle. Lorſqu'on lui faiſoit connoître que quelques perſonnes étoient en neceſſité, elle entroit dans leurs peines & afflictions, juſqu'à en verſer des larmes en abondance. Nôtre Seigneur lui faiſoit ſouvent connoître les périls & dangers des perſonnes abſentes. Comme elle étoit fort réſervée ſur les dons de Dieu, nous ne ſçavons que ce qu'elle en a pû cacher. Un jour la ſervante du monaſtere revenant du marché chargée de proviſions, fut arrêtée dans une ruë, où perſonne ne demeuroit, par des ſoldats tres-inſolens, qui la mirent en péril de perdre & l'honneur & la vie ; nôtre bonne mere étoit à travailler à quelques affaires dans ſa chambre ; nôtre Seigneur lui fit connoître le péril où étoit cette pauvre fille : au même inſtant, elle demanda les prieres de ſes religieuſes pour le ſecours de cette ſervante, qui étoit dans un extrême danger. La pauvre créature revint comme une fille demie-morte, diſant aux tourrieres le péril qu'elle avoit échapé, ſans ſçavoir comment, aſſûrant qu'elle avoit été entourée de quelques ſoldats tout furieux, qui au moment qu'elle croyoit être perduë, s'étoient retirez ſans la toucher. Lorſque ſes religieuſes avoient quelques afflictions, elles alloient trouver leur bonne mere, qui les recevoit tres-amiablement ; & connoiſſant par inſpirations ce qui leur faiſoit de la peine, les conſoloit, & remedioit à leurs maux avant qu'elles euſſent ouvert la bouche. Des perſonnes de conſi-

deration, tant religieux, que prêtres ſéculiers, ſont venus ſouvent prendre ſes avis & conſeils, dont ils ſe ſont toûjours bien trouvez. Elle étoit vraiment la mere des pauvres & des affligez, les conſolant & aſſiſtant dans leurs beſoins. On peut dire que perſonne ne s'eſt retiré d'elle, que tres-content & ſatisfait.

Quelque peu de temps avant la démiſſion de nôtre vigilante abbeſſe, pour empêcher que tout ce qu'elle avoit établi & enſeigné pour la perfection de ſes religieuſes & le bon ordre de ce monaſtere, ne s'oubliât point à la longueur du temps, elle compoſa un livre, qu'elle appella le Livre de l'Ordre, où elle écrivit toutes les cérémonies de l'office divin & de la meſſe, des proceſſions, & toutes les actions régulieres; comme il faut les faire, avec toutes les circonſtances & les devoirs de chaque officiere en general & en particulieer; les exercices des jeunes profeſſes, & la maniere dont elles doivent les faire; enfin depuis la premiere action du jour & de la nuit juſqu'à la derniere, tout y eſt marqué & ſpecifié; & elle a bien recommandé de n'en jamais négliger la moindre circonſtance, diſant que c'eſt en cela que conſiſte la ſimplicité de l'ordre, pour laquelle ſaint Bernard promettoit le paradis à ſes religieux. Il n'y a donc rien de petit dans la religion (diſoit-elle) puiſque la récompenſe eſt Dieu même? Il ſuffit que vos actions ſoient animées de l'Eſprit de Dieu, pour être d'une valeur infinie, quelques petites qu'elles ſoient.

Nous n'avons point de miracles à écrire de nôtre reverende & bonne mere. Elle a été plus admirable en s'humiliant, s'anéantiſſant & ſe mortifiant, que ſi elle avoit reſſuſcité des morts, & rendu la vûë aux aveugles: car pour faire ces miracles, il n'en coûte rien à la nature, c'eſt Dieu ſeul qui les opere; mais pour mener une vie de croix & de mort, telle que nôtre reverende mere a pratiquée, c'eſt la nature prévenuë & aidée de la grace qui agit.

Nous joignons ici une Lettre que cette vertueuſe abbeſſe écrivit à toutes ſes cheres filles peu de temps avant de perdre la vûë, que nous avons copiée mot pour mot de l'original.

A mes tres-cheres Filles, & tres-amées Conſœurs, toutes les Benedictines de nôtre Réforme, ſpecialement celles de ce monaſtere de la Paix Nôtre-Dame à Doüay, ſalut.

MES TRES-CHERES ET DEVOTES FILLES,

Depuis que nôtre bon Dieu daigna me placer en la ſainte religion, je me ſuis par ſa ſainte grace toûjours étudiée de reconnoître en quoi conſiſtoit le vrai eſprit de mon inſtitut ; & comme j'entendois ſouvent ès lectures communes, que mon glorieux pere ſaint Bernard promettoit avec tant d'aſſûrance le ciel ſans purgatoire aux religieux de ſon ordre, qui perſeveroient humbles & obéiſſans en la ſimplicité de l'ordre, je reſtois épriſe d'un deſir de connoître vraiment en quoi conſiſtoit cette ſimplicité de l'ordre, tant recommandée : car pour l'humilité & l'obedience, la ſainte Régle le dit, juſqu'au dégré le plus éminent de la perfection. Ce deſir, dis-je, me preſſoit à en faire recherche vers les perſonnes bien duites en l'obſervance réguliere par longue experience, doctrine & bonne vie ; & en vingt ans que j'ai vécu en nôtre honorable monaſtere de Flines en ces deſirs & recherches, je n'ai pû apprendre autres choſes, ſinon que les ſimplicitez de l'ordre ſont les cérémonies, les ſujections, & la pratique journaliere & ordinaire en ce qui concerne l'exterieur, joint à l'eſprit interieur & ſimplicitez. Le continuel deſir de la parfaite obſervance de cet inſtitut premier, m'a preſſée d'entreprendre une choſe ſi difficile, que la réformation de nous-même, & de celles qui pouſſées de même ſentiment, nous voudroient ſuivre.

Nôtre bon Dieu nous favoriſant en ſorte, que l'an mil ſix cens quatre, ſous la protection de Nôtre-Dame de Loretre, s'eſt donné commencement à cette réforme, où je fus choiſie (quoique tres-incapable) pour premiere ſuperieure, bien qu'à mon tres-grand regret. Me trouvant donc obligée de donner commencement à cette réforme, & inſtruire ou je deſirois d'apprendre, après la régle & conſtitutions que prétendions ſuivre au pied de la lettre, je commençai à rechercher cette ſimplicité de l'ordre par un bon reglement. Mais comme nôtre réſolution étoit de changer d'ordre,

& le divin office, non toutefois de régle, l'on ne peut exprimer les difficultez qu'avons experimentées, & combien d'années nous avons été contraintes de faire & défaire, changer & renoüer, juſqu'à ce qu'ayons trouvé la vraye pratique de nôtre inſtitut, avec toutes les cérémonies & obſervations monaſtiques, joint aux rubriques Romaines, à laquelle nos conſtitutions nous obligent; avec ce le défaut de cloître & lieux réguliers, qui donnent grande aide pour le reglement; n'ayant toutefois laiſſé d'inſtruire, ſelon le peu de talens que Dieu m'a donné, à faire obſerver & garder l'ordre, ſelon que les temps & lieux l'ont pû permettre. Mais l'experience nous ayant fait voir, qu'il eſt tres-difficile d'imprimer ès memoires de la jeuneſſe tant de particularitez entierement neceſſaires, ſans que petit-à-petit elles ne ſe perdent, & aillent à rien, au détriment & totale ruine de la réforme; j'ai jugé néceſſaire de faire rédiger par écrit toute en particulier nôtre generale obſervance & pratique, conforme à nôtre ſainte Régle & conſtitutions, que tâchons outre ce obſerver à la lettre. Ce ſont ſeulement cérémonies; & comme j'ai dit cy-devant, la ſimplicité de l'ordre pour le reglement exterieur. Quant à l'interieur qui y doit être conjoint, c'eſt une autre direction, plus le propre du ſaint Eſprit que des créatures. L'on ne laiſſera toutefois celles qui en auront la charge, de faire leurs devoirs, d'inſtruire & diriger la jeuneſſe, particulierement pour les y aider à profiter en eſprit, trouvant des bons auteurs en abondance pour en tirer inſtruction. Je ne laiſſe de recommander autant que la pratique m'a fait voir être néceſſaire, que les commençantes ſoient conduites par la vie purgative, & par la vraye imitation de la vie, mort & paſſion de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST. *Si l'on en trouve aucunes conduites par autres chemins, leurs humilitez, obediences, & mortifications de leurs paſſions, feront aſſez voir, étant bien éprouvées, ſi Dieu les conduit, ou quelque eſprit étranger. Je ſupplie tres-affectueuſement toutes mes cheres filles de cette maiſon de la Paix en Doüay, & celles des autres cloîtres de nôtre réforme, qui deſireront ſe conformer & obſerver ce reglement, pour laquelle j'ai travaillé à faire mettre en bon ordre ces écrits, les avoir pour agréables; & qu'elles ne laiſſent emparer leur cœur de tiédeur, qui leur rendroit difficile le joug du Seigneur, qu'elles ont embraſſé volontairement, & de ſi grand courage, puiſque par l'obſervance fidéle de choſes ſi faciles ſaint Bernard leur promet le ciel ſans purgatoire. Que cette promeſſe, je vous prie, vous roidiſſe le courage, & vous donne cœur,*

pour courir à l'envi au chemin du Seigneur par la pratique des bonnes & loüables obſervances ; afin que cette petite réforme aille toûjours croiſſant devant Dieu & le monde, & que l'odeur de vôtre vie exemplaire excite les ames à vous imiter tout à la gloire de Dieu. Je prie le Créateur vous combler toutes des celeſtes benedictions. Ayez, je vous prie, memoire de moy en vos devotes prieres. Adieu.

VÔTRE PREMIERE MERE ET INDIGNE CONSOEUR,

FLORENCE DE VERGUIGNOEUL.

Pour exciter ſes filles à la pratique de leur régle & conſtitutions, elle leur a écrite l'Exhortation ſuivante, qu'on a fait inſerer au Livre des Conſtitutions, afin qu'elle ſoit lûë tres-ſouvent en communauté.

MES TRES-CHERES SOEURS, *épouſes de ce grand Roy* JESUS-CHRIST. *Grande choſe avons promis à Dieu, choſe plus grand il nous a promiſes. Gardons donc ce qu'avons promis avec un ardent deſir, ſoûpirant à ſes biens, leſquels nous a promis. Les plaiſirs de ce monde ſont bréves, mais la peine qu'acquierent ceux qui les enſuivent eſt perpetuelle. Les peines que nous ſoûtenons pour* JESUS-CHRIST *ſont l'obſervance de nos régles & conſtitutions, & la pénitence que nous faiſons durera bien peu ; mais la gloire que pour ceci ſera donnée de Dieu, ſera éternelle. Pluſieurs ſont appellez au royaume des cieux, mais peu ſont élûs, pour ce que bien peu enſuivent* JESUS-CHRIST *en verité de cœur : mais à la fin Dieu donnera à un chacun ſelon ſes œuvres, tant aux bons, qu'aux mauvais, ou la gloire, ou le feu éternel, & toute ſorte de confuſion. Ces choſes qu'avons promiſes, combien qu'elles ſoient grandes, néanmoins ne ſont rien en comparaiſon de la récompenſe éternelle que Dieu nous veut donner, ſi nous les obſervons fidélement. Agiſſons donc virilement, & ne nous défions de nos forces, pour ce que le Pere éternel qui nous a créées, & nous a donné l'évangelique perfection, lequel connoît la fragilité de nôtre nature, non-ſeulement nous fera fortes & puiſſantes avec ſon aide, mais auſſi nous donnera ſes dons*

dons célestes en si grande abondance, qu'ayant surmonté tous empêchemens, non-seulement pourrons obéir à son bien-aimé Fils, mais l'ensuivre & l'imiter avec tres-grande allegresse & simplicité de cœur, mépriſant parfaitement ces choſes visibles & temporelles, & toûjours aſpirantes à icelles, qui ſont céleſtes & éternalles en JESUS-CHRIST, *qui eſt Dieu & vrai Homme, lumiere de ſplendeur & de gloire, & blancheur de l'éternelle lumiere, miroir ſans macule, & image de Dieu, lequel eſt conſtitué du Pere éternel Juge & Légiſlateur de tous les hommes, auquel le Pere & le ſaint Eſprit ont donné témoignage. Ainſi comme en lui ſont nos merites, aide, exemple de vie, ſalaires & loyers; ainſi de même ſoient en lui toute notre pensée, méditation & imitation, auquel toutes choſes ſont douces, faciles & legeres, dociles, ſaintes & parfaites; lequel eſt lumiere & attente des Gentils, fin de la foy, ſalutaire de Dieu, Pere du ſiecle futur: finalement nôtre eſperance faite à nous de Dieu, ſapience & juſtice, ſanctification & redemption; lequel vit & regne avec le Pere & le ſaint Eſprit, coéternel, conſubſtantiel, coégal; & un Dieu, auquel ſoit ſempiternelle louange, honneur & gloire, ès ſiecles des ſiecles.* Amen.

Nous partîmes de Douay la veille de la Touſſaints, pour aller à Cambray. Nous y paſſâmes la fête dans l'abbaye du ſaint Sépulcre, où monſieur l'abbé nous fit toute ſorte d'honnêtetez. Nous y vîmes les manuſcrits qui ſont à la bibliothéque, & l'égliſe qui eſt fort jolie. Mais comme nous n'avions pas deſſein de travailler davantage, nous ne fûmes point voir monſeigneur l'archevêque, ni la ville. La ſaiſon étoit trop avancée, les jours trop courts, les chemins rompus, le temps froid, pour pouvoir continuer des travaux auſſi pénibles & fatiguans que ceux que nous faiſions. Ainſi nous prîmes la réſolution de nous retirer. Le jour des Morts nous fûmes à l'abbaye de Vaucelle de l'ordre de Ciſteaux. On prétend qu'il y avoit autrefois ſept cens religieux, & je n'ai pas de peine à le croire. L'égliſe qui a quatre cens pieds de long, eſt magnifique. Les lieux réguliers & l'enclos étoient autrefois d'une grandeur prodigieuſe. Les pierres des murs de l'enclos ont ſervi à conſtruire la citadelle de Cambray. Il y avoit cinq granges pour recueillir les grains, ſemblables à celle qui reſte aujourd'hui, qui a trois cens pieds de long. L'abbé eſt un venerable vieillard, qui a de l'eſprit & du ſçavoir. Le lendemain nous fûmes à l'abbaye d'Honcourt, ruinée

Cambray.

Vaucelle.

Honcourt.

par les Commandes. Les ſeigneurs d'Honcourt qui en ont été long-temps abbez, l'ont (à ce que l'on dit) entierement pillée : mais comme les biens de l'égliſe ne profitent jamais, en ruinant l'abbaye, ils ſe ſont eux-mêmes ruinez ; car on aſſure qu'ils ſont réduits à la mendicité. Nous y dînâmes ; & de-là nous fûmes coucher à l'abbaye du Mont-Saint-Martin de l'ordre de Prémontré, où il s'étoit élevé une nouvelle réforme, qui avoit tres-bien commencé : mais elle a été étoufée dans ſon berceau. Dieu en a pourtant tiré ſa gloire, & il en eſt ſorti des ſujets, qui font juger du bien qu'elle auroit fait, ſi on avoit laiſſé agir ceux qui en étoient les auteurs. C'eſt derriere l'enclos de cette abbaye que l'Eſcaut prend ſa ſource, qui merite d'être vûë. Nous fûmes de-là à Saint Quentin, où il y a une fameuſe collégiale, compoſée de ſoixante chanoines ; & trois abbayes, deux de l'ordre de ſaint Benoiſt, & l'autre de filles de l'ordre de Ciſteaux. Nous prîmes enſuite le chemin de Noyon, où nous avions deſſein de travailler : mais le froid étoit déja ſi violent, & les perſonnes qui nous faiſoient l'honneur de nous accompagner en étoient ſi incommodées, que nous prîmes le parti de les remercier de leur bonne volonté. Nous nous contentâmes de voir la bibliothéque, où il y a quelques manuſcrits, & de jetter groſſierement les yeux ſur les archives, en attendant un temps plus favorable. Nous paſſâmes aux abbayes d'Orcamp & de Chalis, deux des plus fameuſes de l'ordre de Ciſteaux, dont nous vîmes les manuſcrits. Et enfin nous nous rendîmes à Paris le 16 Novembre, pour y joüir à loiſir du fruit de nos travaux.

Le Mont-Saint-Martin,

Saint Quentin.

TABLE DES MATIERES.

A

A Baillard, ſon Tombeau 1. p. 226. ſes Lettres Manuſc. 1. p. 94. ſa Philoſophie mſ. 1. p. 245.
Abbeſſes de Sens ne portent point la croix. 1. p. 63.
Abbon de Fleury ſur Victorius 2. p. 210.
SS. Abdon & Sennen. 2. p. 61.
S. Abin archevêque de Embrun 2. p. 55.
Abſtinence de la chair quatre jours de la ſemaine par les Chevaliers de la Foy & de la Paix. 2. p. 30.
Abſtinence de viande par les voyageurs, parmi les Chanoines reguliers du Val des écoliers 1. p. 126.
Abſtinence du poiſſon parmi les Religieux de l'Aine. 2. p. 209.
Accoules, Egliſe collegiale à Marſeille 1. p. 278.
Achard fondateur de l'abbaye de S. Laon de Thouars 2. p. 5.
S. Acheul, abbaye de Chanoines reguliers 2. p. 172.
Acqs ville épiſcopale. 2. p. 10.
Actes des Martyrs manuſc. 2 p. 110.
Adalbodus, ſon traité *de Circulo* 1. p. 92.
Adalgaire évêque d'Autun 1. p. 231.
Adalmur comteſſe de Feſenſac 2. p. 41.
Adalocus évêque de Straſbourg. 2. p. 146.
La Daurade, égliſe de Benedictins dans Toulouſe. 2. p. 47.
Addo roi des Mantes. 2. p. 50.
S. Adegrin religieux de Beaume 1. p. 171.
Adelaïs fille de Hugues Capet 1. p. 55.
S. Adelin. 2. p. 212.
Adon, ſa chronique manuſc. 2. p. 150.
Adoüin évêque 2. p. 45.
S. Adrien martyr. 2. p. 208.
Adrien Tiercelin ſieur de Broſſe 1. p. 179.
Ælipd ducheſſe de Brabant 2. p. 77.
Ælipd de Pyrois 2. p. 778.
Æneas Silvius manuſc. 2. p. 206.
Afflighem, abbaye de l'ordre de S. Benoiſt 2. p. 194. 203.
S. Agathe, ſon chef 1. p. 105. ſon menton 2. p. 218.
Agathe de prix ſur laquelle Marc-Antoine & Cleopatre ſont repreſentez. 1. p. 32.
Agde, ville épiſcopale. 2. p. 63.
Agen, ville épiſcopale 2. p. 41.
S. Agile 1. abbé de Rebais. 2. p. 73.
Ste Agliberte abbeſſe de Jouare. 2. p. 74.
S. Agnes ſon chef. 2. p. 78.
S. Agnes abbeſſe de Ste. Croix. 1. p. 11.
Agnes fille de S. Loüis. 1. p. 208.
Agnes mere de Simon de Beaulieu enterrée à Joüi. 1. p. 75.
Agnes de Saintion dame de Tanlai. 1. p. 108.
Agnes de Caude. 1. p. 84.
Agnes maitreſſe de Charles VII. ſon tombeau. 1. p. 3.
Agobard archevêque de Lyon manuſc. 1. p. 244.
S. Agricole évêque d'Avignon. 1. p. 284.
S. Agricole évêque de Châlon. 1. p. 225.
Aigue-belle Abbaye de l'Ordre de Cîteaux 1. p. 295.
Aigue-vive, abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin. 1. p. 41.
S. Aimar abbé de Gluny. 1. p. 228.
Aimeri comte de Feſenſac. 2. p. 40.
Aimeri Forto, comte de Feſenſac. 2. p. 41.

Aimoin ſur l'Apocalipſe manuſc. 1. p. 67.
Aimon de Montagny premier abbé de S. Antoine 1. p. 260.
Ainay abbaye de l'Ordre de S. Benoiſt. 1. p. 236.
Aire ville des païs bas. 2. p. 182.
Aix ville archiépiſcopale. 1. p. 179.
Alain abbé de la Rivou & enſuite évêque d'Auxerre 1. p. 94. donne à Clairvaux un decret de Gratien. 1. p. 103.
Alain docteur & convers de Citeaux 1. p. 214.
S. Alberic abbé de Citeaux 1. p. 214. 216. 220.
Alberic évêque d'Hoſtie 1. p. 150.
Alberic abbé de Beaume. 1. p. 173.
Albert patriarche d'Anthioche. 1. p. 209.
Albert abbé de Marmoutier. 1. p. 87.
Albert de Bomerville Chevalier 1. p. 71.
Madame d'Albret abbeſſe de ſainte Croix de Poitiers 1. p. 11.
Alcoran manuſc. 1. p. 145. en lettres d'or. 2. p. 129. traduit en latin 1. p. 180.
Alcuin abbé de Ferrieres. 1. p. 18. mſſ. de ſes ouvrages 1. p. 27. 46. 90. 155. 2. p. 51. 138.
Aldrade fille de Louis IV. 2. p. 84.
S. Aldric archevêque de Sens, ſes reliques 1. p. 68.
S. Aleide 2. p. 205. 207.
Alet ville épiſcopale 2. p. 52.
Alexandre abbé de Citeaux 1. p. 214.
Alger manuſ. 2. p. 261.
Alix de Bourgogne 1. p. 212.
Alix comteſſe de Bourgogne 1. p. 138.
Alix de Joigny 1. p. 184.
Alix de Montbart mere de S. Bernard 1. p. 143.
Alix de Vergi 1. p. 212.
Les Alleux abbaye 1. p. 15.
Alne abbaye de l'ordre de Citeaux 2. p. 208.
S. Amand abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 214.
Amanieu archevêque d'Auſch 2. p. 16. 33. 34. inſtitue l'ordre militaire de la Foy & de la Paix 2. p. 25.
S. Amanrueſe abbé 1. p. 285.
S. Amateur évêque d'Autun, ſon tombeau 1. p. 162.
Le cardinal d'Amboiſe, ſon portrait 1. p. 11.
Madame d'Amboiſe abbeſſe de Charenton 1. p. 40.
Ambournay abbaye de l'ordre de S. Benoiſt 1. p. 178. 238.
S. Ambroiſe mſ. 2. p. 87. 112.
Amedée de Rouſſillon évêque de Die & de Valence 1. p. 266.
Amiens ville épiſcopale 2. p. 171.
S. Anatole évêque de Cahors. 2. p. 129.
Ancemond duc de Bourgogne 1. p. 257.
Andecis abbaye de l'ordre de S. Benoiſt 2. p. 78.
Andelau abbaye de l'ordre de S. Benoiſt 2. p. 144.
S. Andoche abbaye de l'ordre de S. Benoiſt 1. p. 158.
Os de S. André 1. p. 33. ſa Croix 1. p. 277.
André Richer de Torigny évêque de Calcedoine 1. p. 84.
André Prince d'Achaie 1. p. 243.
André d'Antioche, chanoine du S. Sepulchre 1. p. 243.
P. André prieur des Carmes de Beſançon 1. p. 166.
André de Parois 2. p. 134.
S. André d'Agen abbaye 2. p. 63.
S. André de Bruges, abbaye de l'ordre de S. Benoiſt. 2. p. 191.
S. André aux Bois, abbaye de Premontrez 2. p. 177.
S. André le haut abbaye de Benedictines à Vienne 1. p. 257.
S. André le Bas, abbaye de Benedictins à Vienne 1. p. 257.
S. André de Ville-neuve, abbaye de l'ordre de S. Benoiſt 1. p. 297.
Angelique de Vievre de Launay abbeſſe & reſtauratrice du Reconfort 1. p. 52.
S. Angilbert 2. p. 174.
Anglicus cardinal 1. p. 285.
Aniane abbaye de l'ordre de S. Benoiſt 2. p. 64.
S. Anne, ſes reliques 1. p. 285. ſa figure tres belle 2. p. 96.
Anne de Bretagne 2. p. 177.

Anne de Gonzague de Cleves 2. p. 73.
Anne de Savoye Princeſſe de Tarente 1. p. 22.
Anneci ville épiſcopale 1. p. 241.
Annonciades de Bourges, leur fondation 1. p. 34.
Anſeau de Trainel. 1. p. 83.
Anſel de Cayeus fondateur de l'abbaye de Seri 2. p. 173.
S. Anſelme, ſes ouvrages mſ. 1. p. 20. 2. p. 169. 208.
Anſelme de Mornay abbé de Foncombaud 1. p. 17.
Anſelme abbé de Gembloux 2. p. 202.
Anſeric archevêque de Beſançon 1. p. 167
S. Antelme évêque de Belay 1. p. 239.
Antelmi prevoſt de Frejus 1. p. 274.
Antienne *Gregorius præſul* 1. p. 27.
S. Antoine, ſes reliques 1. p. 261. ſon corps à Lezat, à Vienne, à Arles 2. p. 35. le feu S. Antoine 1. p. 260.
S. Antoine de Vienne abbaye 1. p. 260
S. Antoine de Padouë, ſa vie mſ. & ſes miracles 1. p. 30.
Antoine Boyer archevêque de Bourges 1. p. 24.
Antoine Filioli archevêque d'Aix 1. p. 279.
Antoine de Prie ſeigneur de Buſançois 1. p. 22.
Antoine de Loiſy 2. p. 154.
S. Antonin de Florence, ſon inſtruction des Confeſſeurs, man. 1. p. 91.
Antonins de Pontamouſſon expulſez de leur monaſtere qui eſt donné aux Jeſuites 2. p. 128.
Antybe 1. p. 273,
Anvers ville Epiſcopale. 2. p. 196.
S. Aphrodiſe de Beſiers. 2. p. 63.
Saint Appollinaire, abbaye reduite en prieuré 2. p. 141.
Apoſtats, de quelle maniere on doit les recevoir au Val des eſcoliers. 1. p. 121.
Apt ville épiſcopale. 1. p. 284.
Aqueduc de Nîmes. 1. p. 308. de Xaintes, 2. p. 7.
Arator mſ. 1. p. 67.
Arc de Triomphe 1. p. 289. 295.
S. Ardent Abbé de Tournus 1. p. 161.
S. Ardent martyr 1. p. 161.
S. Ardon diſciple de S. Benoiſt d'Aniane 2. p. 64.
Ardorelle abbaye de l'Ordre de Ciſteaux. 2. p. 50.
S. Arcade archevêque de Bourges. 1. p. 30.
Arenes de Niſmes. 1. p. 308.
Argenſoles abbaye de l'Ordre de Ciſteaux. 2. p. 76.
Argile, pain d'Argile en temps de famine. 1. p. 164.
Argrin évêque de Langres. 1. p. 143.
Arles ville archipiſcopale 1. p. 279.
Arles abbaye de l'Ordre de S. Benoît 2. p. 61.
Armand Louis Bonnin de Chalucet évêque de Toulon 1. p. 276.
Armoire à conſerver les Livres 1. p. 297.
Arnauld Almaric Archevêque de Narbonne 1. p. 212.
Arnaud comte d'Aſtarac 2. p. 41.
Arnaud Garcie comte d'Aſtarac 2. p. 40. 41.
Arnoul abbé de S. Nicaiſe, religieux à Signi 2. p. 150.
S. Arnoul abbaye de l'Ordre de S. Benoît, ou eſt le tombeau de Louis Debonnaire 2. p. 113.
Arraldus abbé de Prulli 1. p. 5.
Artauld premier abbé de Prulli 1. p. 81.
S. Aſceline parente de S. Bernard 1. p. 96. 97.
Aſile 1. p. 257.
Aſta-nova comte de Feſenſac 2. p. 41.
S. Athanaſe mſ. 1. p. 146.
Aube de S. Bernard 2. p. 150.
Auberive abbaye de l'Ordre de Ciſteaux 1. p. 113.
Aubert Mirée 2. p. 196.
S. Aubin, ſon chef à Lezat 2. p. 36.
Avenay abbaye de l'Ordre de S. Benoît 2. p. 88.
Averbode abbaye de Premonſtrez 2. p. 198.

Auguſte mere de S. Symphorien 1. p. 161.
S. Auguſtin mſſ. 1. p. 19. 27. 90. 2. p. 46. 92. 149. 151.
Oraiſon de S. Auguſtin au Canon de la Meſſe 2. p. 39.
Auguſtinus Oregius Cardinal, ſes Ouvrages 1. p. 147.
Auguſtin potier évêque de Beauvais 2. p. 156.
S. Auguſtin de Therouenne abbaye de Prémontrez 2. p. 181.
Avignon ville épiſcopale 1. p. 282.
S. Avit ſes poëſies mſ. 2. p. 150.
Aumale abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 173.
Aumône recommandée aux Chevaliers de la Foy & de la Paix 2. p. 31. il y a des perſonnes à qui on ne doit point la faire 2. p. 31.
Aumuſſe portée ſur la tête 1. p. 3.
S. Avod abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 146.
Auſch ville épiſcopale 2. p. 38.
Auſchi abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 177.
S. Auſpice évêque d'Apt 1. p. 285.
S. Auſtreberte abbaye de Benedictines 2. p. 178.
S. Auſtregeſile chapitre de chanoine à Bourges 1. p. 29.
Autel de brique 2. p. 210.
Autel à l'Orient & à l'Occident en l'Egliſe de Nevers 1. p. 47.
Autel aſſigné à chaque prêtre 1. p. 186. 2. p. 185.
Autel portatif de S. Loup 1. p. 92. de S. Martin 1. p. 90.
Autun ville épiſcopale 1. p. 150. ſes portes, 1. p. 151. ſes temples 1. p. 158. 164. l'Amphiteatre 1. p. 164. ſon cimetiere 1. p. 162. ſes égliſes 1. p. 156. ſon ſéminaire 1. p. 164.
Auxerre ville épiſcopale 1. p. 55.
Auxonne ville forte 1. p. 187.
S. Aybert 2. p. 272.
S. Ayou prieuré à Provins. 1. p. 75.
S. Ayric abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 109.

B

Baptême de S. Symphorien 1. p. 145.
Baptême conferé à Bourdeaux, ſeulement dans trois égliſes 2. p. 7.
Baptême adminiſtré par S. Saturnin 2. p. 48.
Trois enfans baptiſez la veille de Pâque par l'évêque de Poitiers 1. p. 9.
Baptiſtaire d'Aix 1. p. 279. de Frejus 1. p. de Poitiers 274. 1. p. 9. de Prulli 1. p. 5.
Barbeau abbaye de l'ordre de Ciſteaux 1. p. 70.
S. Barnabé, ſon Chef 1. p. 104.
Barnard archevêque de Vienne, 1. p. 263.
Barthelemy archevêque de Tours 1. p. 179.
Barthelemy des Martyrs 1. p. 253.
Barthelemy Aa fondateur de trois monaſteres 2. p. 197.
Barzelle abbaye de l'ordre de Ciſteaux 1. p. 19.
Baſas évêché 2. p. 9.
Baſile le Grand, ſon bras 1. p. 108. ſes ouvrages mſſ. 1. p. 146.
S. Baſle abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 87.
Baſle ville épiſcopale 2. p. 141. ſa bibliotheque 142. ſon univerſité 2. p. 143.
Belle-Fontaine, abbaye de Prémontrez 1. p. 95.
Baſſin de la Cene de Nôtre-Seigneur, 1. p. 86.
Bathilde de Harlai abbeſſe de la Pommeraye, transfere à Sens ſon monaſtere 1. p. 62.
Baton de chantre 1. p. 3.
S. Baud, ſes Reliques 1. p. 31.
Baudoin empereur de Conſtantinople 1. p. 223.
Baugeray abbaye de l'ordre de Ciſteaux 1. p. 4.
S. Bavon abbaye de l'ordre de S. Benoît, érigée en évêché. 2. p. 192.
Bayonne ville épiſcopale 2. p. 11.
Beatrix prieure de Nazareth 2. p 207.

Beatrix comteſſe de Châlon 1. p. 227.
Beatrix de Courtenay 2. p 77.
Beatrix de Feſenſac 2. p. 41.
Beatrix de Germinu 2. p. 131.
Beatrix de Joigny 2. p. 166.
Beaulieu monaſtere près de Loches, fondé par Foulque Nera 1. p. 2.
Beaulieu, abbaye de l'ordre de Ciſteaux 1. p. 138.
Beaulieu abbaye des Premontrez 1. p. 95.
Beaume abbaye de l'ordre de S. Benoiſt 1. p. 171.
Beaume les Nones abbaye de l'ordre de S. Benoiſt 1. p. 170.
Beaupré abbaye de Ciſteaux en Flandres 2. p. 208. en Lorraine 2. p. 133. au Dioceſe de Beauvais 2. p. 164.
Beauregard, Tombeau d'un Seigneur de Beauregard 1. p. 20.
Beauvais ville épiſcopale 2. p. 156.
Beauvoir abbaye de l'ordre de Ciſteaux 1. p. 32.
Bede mſ. 1. p. 155. 2. p. 87. 112.
Bequinages de Gand 2. p. 194.
Belian abbaye de Chanoineſſes régulieres 2. p. 210.
Bellay ville épiſcopale 1. p. 239.
Bellevaux abbaye de Prémontrez au Dioceſe de Nevers 1. p. 52.
Belleville abbaye de Chanoines reguliers 1. p. 233.
Benaſie Prieur de S. Capraiſe d'Agen 2. p. 42.
Benedictines Angloiſes 2. p. 187. 189. 194. 204.
Benedictines de la Paix à Mons 2. p. 211.
Benedictions épiſcopales 1. p. 154.
Benediction de l'eau benite au puit 1. p. 278.
Benediction du S. Sacrement non établie en l'Egliſe de Maurienne 1. p. 247.
S. Beneſé berger, ſon Tombeau 1. p. 283.
S. Benigne religieux de Moyen Moutier 2. p. 136.
S. Benigne martyr, ſon Tombeau 1. p. 142.
S. Benigne de Dijon abbaye de l'ordre de S. Benoiſt 1. p. 142.
S. Benoît, ſes reliques 1. p. 65.
S. Benoît d'Aniane 2. p. 64. Abbé de S. Savin 1. p. 6. ſes ouvrages 1. p. 66. 67.
S. Benoît ſur Loire abbaye de Benedictins 1. p. 65.
S. Benoît abbaye de l'ordre de Ciſteaux en Lorraine 2. p. 140.
Benoît XII. abbé de Frontfroide 2. p. 55. ſon tombeau 1. p. 282.
Berat comte de Rouſſillon, fondateur de l'abbaye d'Alet 2. p. 52.
S. Berchaire abbé de Montier-en-Der 1. p. 98.
Berenger Bajulus évêque d'Helne 2. p. 58.
S. Bernard 2. p. 195. Prêche à Sens 1. p. 60. à Vezelai 1. p. 54. Contre Pierre Abaillard 2. p. 213. ſon Traité du chant 1. p. 87. ſa Celule 1. p. 94. ſon Chef, ſes ornemens 1. p. 104. ſon Tombeau & ſon Calice 1. p. 99. ſon Epitaphe 1. p. 20. ſon ancien Portrait 2. p. 205. ſon Ombre 1. p. 104. mſſ. de ſes ouvrages 1. p. 90. 2. p. 87. 149.
S. Bernard abbaye de l'ordre de Ciſteaux prés de Bayonne 2. p. 12.
S. Bernard de Diſte abbaye de l'ordre de Ciſteaux 2. p. 198.
S. Bernard ſur l'Eſcau abbaye de l'ordre de Ciſteaux 2. p. 195.
Bernard abbé de Ciſteaux 1. p. 214.
Bernard abbé de S. Cyprien de Poitiers fondateur de Tiron 1. p. 10.
Bernard abbé de Montier-la-Celle 1. p. 87.
Bernard Guido de l'ordre des Prêcheurs 2. p. 48.
F. Bernard ſolitaire de S. Chignan 2. p. 62.
Bernard comte d'Armagnac 2. p. 41.
Bernard Luſcus comte d'Armagnac 2. p. 40. 41.
Bernard Tumapater comte d'Armagnac 2. p. 41.
Bernard comte d'Aſtarac 2. p. 41.
Bernard comte de Comminges 2. p. 15.

Bernard Otton comte de Feſenſac 2. p. 40.
Bernard Pelagos comte de Perdiniac 2. p. 41.
Bernard de Moreuil 2. p. 172.
Bernard Sauvage, mſ. 2. p. 152.
S. Bernon abbé de Cluny 1. p. 208.
S. Bertoare 1. p. 31.
Bertaucourt abbaye de Benedictines 2. p. 172.
Berte femme de Gerard de Rouſſillon, fondatrice de Vezelai & de Poitieres 1. p. 105.
Bertillon abbé de S. Benigne 1. p. 143.
S. Bertin abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 183.
S. Bertrand évêque de Comminges 2. p. 15.
Beru neveu d'Addo roy des Sarazins 2. p. 50.
Beſiers ville épiſcopale 2. p. 61.
Beſmont abbaye de l'ordre de Ciſteaux 1. p. 141.
Le Beton abbaye de l'ordre de Ciſteaux 1. p. 247.
Bezançon ville épiſcopale 1. p. 165.
Bible mſ. 1. p. 91. 2. p. 110.
Bible portée au concile de Baſle 1. p. 46.
Bibliotheque de S. Benoît ſur Loire 1. p. 65.
Bibliotheque de la S. Chapelle de Bourges 1. p. 28.
Bibliotheque d'Henry IV. 2. p. 13.
Bilius ſes lettres 1. p. 63.
Billon abbaye de l'ordre de Ciſteaux 1. p. 170.
Biloxe abbaye de l'ordre de Ciſteaux 2. p. 194.
S. Bizance 1. p. 21.
Blanche reine de France, fondatrice du Lys & de Maubuiſſon 1. p. 69.
Blanche ducheſſe d'Autriche 2. p. 77.
Blanche comteſſe de Champagne & de Brie fondatrice d'Argenſoles 2. p. 76.
Blanche de Feneſtrange 2. p. 155.
Blangy abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 177.
S. Blitmont abbé 2. p. 175.
Boamondus Comte de Perdiniac 2. p. 41.
Bodelo abbaye de l'ordre de Ciſteaux 2. p. 193.
Boëce mſ. 1. p. 67. 2. p. 138.
Boiſot préſident de Beſançon, ſon cabinet 1. p. 166.
Boiſratier cardinal archevêque de Bourges 1. p. 30.
Bone de Bourbon ducheſſe de Savoye 1. p. 240.
Bonghard achete les manuſcrit de S. Benoît 1. p. 66.
S. Boniface martyr de la Legion Thebaine 2. p. 136.
Boniface de Savoye archevêque de Cantorbie 1. p. 240.
B. Boniface évêque de Loſanne 2. p. 205.
Boniface abbé de Ciſteaux 1. p. 214.
Bonlieu abbaye de l'ordre de Ciſteaux 1. p. 242.
Bonne-Eſperance abbaye de l'ordre de Prémontré 2. p. 210.
Bonnefont abbaye 2. p. 15.
Bonnefontaine abbaye de l'ordre de Ciſteaux 2. p. 150.
Bonnefortune, auteur d'un abregé de l'écriture ſainte 1. p. 103.
Bonnevaux, abbaye dans le dioceſe de Poitiers 1. p. 13.
Bonnevaux abbaye de l'ordre de Cîteaux au dioceſe de Vienne 1. p. 283.
Boſcodon abbaye de l'ordre de S. Benoît 1. p. 269.
Hiſtoire de Boſſeduc 2. p. 198.
Boſon frere du roy Raoul 2. p. 84.
S. Martin de Boſſay fondé par Godebert de Prulli 1. p. 6.
Boucicault Maréchal, ſon Tombeau 1. p. 4.
Bouillas abbaye reguliere de l'ordre de Ciſteaux 2. p. 46.
Boulbonne abbaye de l'ordre de Ciſteaux 2. p. 56.
Boulencour abbaye de l'ordre de Ciſteaux 1. p. 96.

Boulogne ville épiſcopale, 2. p. 179.
Tombeaux des Ducs de Bourbon, 1. p. 46.
Bourbourg abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 187.
Bourdeaux ville archiépiſcopale, 2. p. 7.
Bourges ville archiépiſcopale, 1. p. 23.
Bourg-moyen abbaye de Chanoines réguliers, 1. p. 65.
Bournonville duc & pair de France reſtaurateur du monaſtere de Champ-benoît; 1. p. 70.
Bourras abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 51.
Boyer de Savigni, ſa bibliotheque, 1. p. 145.
Breteuil abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 169.
Breviaire de Sens 1. p. 60.
Bricole abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 78.
S. Brigide d'Ecoſſe, 1. p. 21.
Brunehaut, ſon tombeau, 1 p. 157.
Bruges ville épiſcopale, 2. p. 191.
S. Bruno fondateur des Chartreux, 2. p. 83.
Bruno évêque de Langres, 1. p. 143.
Bruxelles ville du Brabant 2. p. 204.
Burette de S. Andoche, 1. p. 159.
Buzanval évêque de Beauvais, 2. p. 156.

C

CAlers abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 36.
Calice de verre, 1. p. 147. de S. Bernard 1. p. 99. 148. de S. Malachie, 1. p. 99. de S. Gerard évêque de Toul 2. p. 130. de S. Joſſe 2. p. 179. de S. Omer 2. p. 183 de S. Thomas de Cantorbie, 2. p. 187.
S. Calocer, ſes reliques 2. p. 93.
Calvin prêche dans l'abbaye de Valence 1. p. 141.
Cambrai ville épiſcopale, 2. p. 257.
La Cambre abbaye de l'ordre de Ciſteaux 2. p. 204.
Cambron abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 208.
Camp de Ceſar 2. p. 156.
Camuſat (Nicolas) chanoine de Troyes, ſon épitaphe, 1. p. 88.
Canal de Narbonne, ouvrage des Romains, 2. p. 57.
Candale évêque d'Aire, 2. p. 8.
Canigoux abbaye de l'ordre de S. Benoît 2. p. 59.
Canon de la Meſſe 1. p. 274. 2. p. 38.
Canonization de S. Felix de Cantalice, 2. p. 190.
Les archevêques de Cantorbeie doivent eſtre Benedictins, 2. p. 6.
Capitole de Nîmes, 1. p. 309.
S. Capraiſe collegiale d'Agen, 2. p. 42.
Capuchon porté par les païſans en Gaſcogne, 2. p. 10.
Carcaſſonne ville épiſcopale, 2. p. 51.
Carême, diſpenſe pour manger du laitage en carême obtenuë du pape, 2. p. 188. carême devant Noël, devant Pâque, & devant la Pentecôte, 2. p. 31.
Carloman fils de Pepin, 2. p. 84.
Carmelites de Nevers, 1. p. 50.
Carpentras ville épiſcopale, 1. p. 288.
S. Caſalie Vierge, 1. p. 299.
Caſe-Dieu abbaye, 2. p. 13.
S. Caſſien évêque d'Autun, 1. p. 159. ſon tombeau, 1. p. 162.
Caſſien fondateur de S. Victor de Marſeille 1. p. 277. ſes ouvrages mſſ. 1. p. 19. 181.
Caſſiodore mſ. 2. p. 87.
S. Caſtor évêque d'Apt. 1. p. 285.
Caſtres ville épiſcopale, 2. p. 49.
Catechumenes, maniere de les faire, 2. p. 39.
S. Catherine de Sienne, ſa vie, mſ. 1. p. 93.
S. Catherine abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 242.
Catherine de Joinville, 2. p. 135.
Catherine de Lénoncour, 2. p. 135.
Catherine de Lorraine Fondatrice des Benedictines de Nanci, 2. p. 132.
Catherine de Louvain, 2. p. 206.
Catherine de Medicis, ſes lettres 1. p. 253.

Cathedrales déſervies par les Benedictins. Avignon 1. p. 284. Carpentras, 1. p. 288. Cavaillon 284. Vaiſon 1. p. 290. Viviers 1. p. 296.
Cavaillon ville épiſcopale 1. p. 283.
Cecile vicomteſſe de Beziers 2. p. 50.
Ceinture de la Vierge 1. p. 3.
Celeſtins d'Amiens 2. p. 171. d'Avignon 1. p. 283.
Celle en Berry abbaye 1. p. 20.
Celle abbaye de Chanoines reguliers à Poitiers 1. p. 9.
Celle abbaye de chanoines reguliers dans le Poitou 1. p. 14.
Cellerier, prieres à dire ſur les Cellerierslorſqu'on les inſtituë, ou qu'on les deſtituë 2. p. 75. le Cellerier eſt exempt de l'office 1. p. 121. office du Cellerier du Val des écoliers 1. p. 116.
S. Cerat évêque d'Auch ou de Grenoble, ſon tombeau 2. p. 37.
Cercamp abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 176.
Cercanceau abbaye de l'ordre de Cîteaux 1. p. 68. 82.
Ceremonies de la Meſſe dans le dioceſe de Baſle, 2. p. 140. dans l'égliſe de Langres, 1. p. 136. de Châlons 2. p. 89. de Lyon 1. p. 236. de Macon 1. p. 233. de Mets, 2. p. 111. de Narbonne 2. p. 56. de Verdun 2. p. 94. de Vienne 1. p. 254. de Viviers 1. p. 296. d'Averbode 2. p. 198. de Cluni 1. p. 229. de Lure, 1. p. 170.
S. Ceſaire d'Arles 2. p. 12. ſon tombeau 1. p. 280.
S. Geſaire abbaye de l'ordre de S. Benoît 1. p. 280.
Chaire épiſcopale dans le fond de l'égliſe 1. p. 157.
Chaires du chœur de Larivou 1. p. 95. de Noirlac 1. p. 38.
Chaires des freres Convers de Clairvaux 1. p. 99.
Chaires du chœur des Jacobins de Troyes, 1. p. 93.
La Chalade abbaye de l'ordre de Cîteaux 2. p. 93.
Chalivoy abbaye de l'ordre de Ciſteaux 1. p. 36.
S. Chalon diſciple de S. Coloman 1. p. 39.
Châlon ville épiſcopale 1. p. 224.
Châlons ville épiſcopale 2. p. 88.
Chambenoît monaſtere de Benedictines à Provins 1. p. 78.
Palais des comptes de Champagne 1. p. 59.
Chanoines reguliers, leur vie n'eſt pas contraire à la vie heremitique, 1. p. 149. regle des chanoines de S. Jean de Latran 2. p. 44. Les chanoines reguliers du Val des écoliers, n'accordent point leur habit aux femmes, 1. p. 126. jour de parler parmi les chanoines reguliers 1. p. 124.
Chantre du Val des écoliers, 1. p. 118.
Chapelet de Madame de Monteſpan, 1. p. 65.
S. Chapelle de Bourges, 1. p. 27. de Dijon, 1. p. 145. de Thoüars 2. p. 56.
Chapelle dans les cimetieres, 1. p. 281.
La Chapelle aux Planches abbaye de Premontrez, 1. p. 47.
Chapitre des chanoines reguliers du Val des écoliers, 1. p. 122.
Chapitre general du Val des écoliers, 1. p. 132.
Chappe du Pape Clement VII. 2. p. 189.
Charenton abbaye de Benedictines, 1. p. 39.
La Charité abbaye de l'ordre de Ciſteaux dans le dioceſe de Langres, 1. p. 108.
La Charité abbaye de l'ordre de Ciſteaux en Franche-Comté, 1. p. 167.
La Charité monaſtere dépendant de Cluny, 1. p. 36.
Charlieu abbaye de l'ordre de Ciſteaux 1. p. 138.
Charles de Lorraine cardinal, 2. p. 86.
Charles d'Aligre abbé de S. Riquier, rétablit le monaſtere, 2. p. 175.
Charles le Chauve, 1. p. 56. 2. p. 81.
Charlequint Empereur, 2. p. 58.
Charles V. Roy de France 1. p. 48.
Charles IX. ſes lettres, 1. p. 253.

Charles Duc de Bourgogne, 2. p. 135.
Charles le Hardy Duc de Bourgogne, 2. p. 191.
Charles de Clermont Comte de Toury, 2. p. 163.
Charles de Cleves Comte de Nevers, 1. p. 48.
Charles de la Trimouille, ſon épitaphe, 2. p. 7.
Charlotte Marie de Mechatin abbeſſe de ſainte Marie de Mets, 2. p. 122.
La Charmoye abbaye de l'ordre de Cîteaux 2. p. 76.
Charroux abbaye dans le Poitou, 1. p. 7. 15. ſon égliſe conſacrée par Urbain II. 1. p. 15.
Chartres écrites ſur de l'écorce, 1. p. 231. 2. p. 61.
Hiſtoire des Chartreux, 2. p. 198.
Chartreuſe de Bourdeaux, 2. p. 7. de Bruxelles 2. p. 206. de Caſtres & de Toulouſe, 2. p. 50. de Dijon 1. p. 145. de Grenoble, 1. p. 251. de Pierre-Châtel, 1. p. 240. de Ville-neuve d'Avignon 1. p. 182.
Chaſubles anciennes, 2. p. 156. de ſaint Urſin, 1. p. 51. de Thierry évêque de Mets, 2. p. 112.
Les Chaſtelliers abbaye, 1. p. 14.
Chaſteté des Chevaliers de la Foy & de la Paix, 2. p. 27.
Chaſteau près de Mortagne, abbaye de Premontrez, 2. p. 215.
Chaſteau-Landon abbaye de chanoines reguliers, 1. p. 68.
Chatillon abbaye de l'ordre de Ciſteaux 2. p. 147.
Chaſtillon abbaye de chanoines reguliers, 1. p. 210.
Cardinal de Chatillon abbé de S. Benoiſt, 1. p. 65.
Madame de Chatillon abbeſſe de S. Jean de Thouars, 2. p. 5.
Chatrice abbaye de chanoines reguliers, 2. p. 93.
Chaume abbaye de Benedictins, 1. p. 74.
S. Chef abbaye de l'ordre de S. Benoiſt ſécularisée, 1. p. 252.
Chemin Romain, 2. p. 146.
Cheminée dans l'égliſe de la ſainte Chapelle de Bourges, 1. p. 27.
Cheminée de Noirlac, 1. p. 38.
Cheminon abbaye de l'ordre de Ciſteaux 1. p. 92.
Cheri abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 93.
Chevaliers de S. Jacques de la Foy & de la Paix, leur regle, 2. p. 23.
Chevaliers de S. Michel crées à Ciſteaux, 1. p. 218.
Chezi abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 76.
Chiflet Jeſuite, ſon hiſtoire de Tournus, 1. p. 230.
S. Chignan abbaye de l'ordre de ſaint Benoiſt, 2. p. 62.
Childebert bâtit Nôtre-Dame de Leches, 1. p. 3.
Cholet cardinal, ſon épitaphe, 2. p. 157.
Choque abbaye de chanoines reguliers, 2. p. 182.
S. Chriſoſtôme mſ. 1. p. 146.
Chriſtine Reine de Suede achete les mſſ. de S. Benoiſt, & les porte à Rome, 1. p. 66.
Chronique de Rouen, 1. p. 63.
Ciboire d'ivoire, 1. p. 68.
Ciceron mſ. 2. p. 139.
S. Ciline, 2. p. 80.
Cimetiere des martyrs à Sens, 1. p. 62.
Cimetiere de Clairvaux 1. p. 99. 100.
Circateurs parmi les chanoines reguliers, 1. p. 126.
Ciſoin abbaye de chanoines reguliers, 2. p. 217.
Ciſteaux abbaye & chef d'ordre, 1. p. 198. Epitaphe & ſepultures de Ciſteaux, 1. p. 198. ancien habit des religieux de Ciſteaux, 1. p. 6. Sœurs converſes dans l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 38. 2. p. 185.
Ciſteron ville épiſcopale, 1. p. 270.
Citadele de Perpignan, 2. p. 58.

La Claire abbaye de Benedictines, 1. p. 258.
Clairlieu abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 131.
Clairmarez abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 184.
Clairvaux abbaye de l'ordre de Ciſteaux 1. p. 98. 185.
Clervaux abbaye de filles à Mets, 2. p. 127.
S. Claude, ſes reliques, 1. p. 177. Sa Cellule, 1. p. 177.
S. Claude abbaye de l'ordre de ſaint Benoiſt 1. p. 175.
Claude Granier évêque de Geneve, 1. p. 244.
Claude de Baize abbé de Fremond, 2. p. 158.
Claude Petit abbé & reſtaurateur de la Ferté, 1. p. 226. 227.
Claude de France, 1. p. 204.
Claudien mſ. 2. p. 87.
Claudien *de triplici ſtatu anima* mſ. 1. p. 81.
Clemence abbeſſe de S. Pierre de Mets 2. p. 115.
Clemangis, ſes lettres, 1. p. 169.
S. Clement, ſon chef, 2. p. 218.
S. Clement abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 113.
Lettres de Clement IV. 1. p. 94.
Clement VII. pape, auparavant archevêque de Narbonne, 2. p. 56. ſon tombeau, ſon calice & ſon miſſel, 1. p. 282.
Cloiſtres triples à la Charité ſur Loire, 1. p. 37.
S. Clotilde repréſentée avec un pied d'oye 1. p. 50.
Clou de Nôtre-Seigneur, 1. p. 289.
Cluaren conſul, 1. p. 9.
Cluny chef d'ordre, abbaye de l'ordre de ſaint Benoiſt, 1. p. 227. ſes premiers religieux tirez de S. Savin, 1. p. 6,
Cognac abbé de Ville-loin, 1. p. 4.
S. Colette, ſon premier convent, ſes conſtitutions, ſes lettres, 1. p. 187.
S. Colomban, ſa regle & ſes ſermons mſſ. 1. p. 36.
S. Colombe de Sens, monaſtere de Benedictins, 1. p. 82.
S. Colombe monaſtere de Benedictines à Vienne, 1. p. 258.
Collation des chanoines reguliers du Val des écoliers, 1. p. 125.
Collutius Pierri chancelier de Florence, auteur du livre du ſiecle & de la religion, 1. p. 73.
Combelongue abbaye, 2. p. 55.
Comdom égliſe cathedrale, 2. p. 41.
Comminges, ville épiſcopale, 2. p. 14.
Comtes de Comminges enterrés à Bonne-font, 2. p. 15.
Communion des enfans après le baptême, 2. p. 89. 141. du diacre à la grande meſſe, 2. p. 41. jour de communion parmi les chanoines reguliers du Val des écoliers, 1. p. 124.
Comteſſe de Sapigni dame de Cormici, 2. p. 86.
Comti cardinal 1. p. 283.
Conception de la Vierge dans le martyrologe des Jacobins, 1. p. 146.
Concile d'Agde, 2. p. 63. de Baſle mſ. 2. p. 204. de Conſtance mſ. 2. p. 198. de Florence, 1. p. 147. de Trente, 1. p. 279. ſes actes recueillis par Nicolas, Pſaume, 2. p. 95.
S. Concorde évêque d'Arles, 1. p. 280.
Concorde de S. Benoiſt d'Aniane, 1. p. 66.
Confeſſion toutes les ſemaines parmi les Chanoines reguliers du Val des écoliers, 1. p. 123.
Confeſſion generale des novices avant de recevoir l'habit, 1. p. 120.
Conrad moine d'Hirſauge auteur du miroir des vierges, mſ. 1. p. 103.
Conſerans ville épiſcopale, 2. p. 55.
Conſpiration de Die 1. p. 265.
S. Conſtantien, 2. p. 169.
Hiſt. de la priſe de Conſtantinople, 2. p. 206.
Quand les freres Convers doivent aſ-

ſiſter à matines, 1. p. 121.
Corbie abbaye de l'ordre de S. Benoît fondée par S. Bathilde, 2. p. 170.
Corbigni abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 52.
Cordeliers ſeuls à Bourdeaux enterrent les Juifs, 2. p. 8.
Cordeliers de Toulouze, 2. p. 48.
Cordeliers de Vezelay, 1. p. 54.
Cornelian égliſe collegiale, 2. p. 60.
Correction des fautes parmi les chevaliers de la Paix, 2. p. 32.
La Côte de S. André abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 253.
Courone de Charlemagne, 2. p. 61.
Couronne de Dagobert, 2. p. 137.
Creſpin abbaye de l'ordre de ſaint Benoiſt, 2. p. 212.
La Crete abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 135.
Croce d'ivoire, 1. p. 247. 277. 2. p. 13. 51.
Croce de S. Bernard, 2. p. 195.
Croce de S. Hugues, 1. p. 229.
Criſenon abbaye de Benedictines, 1. p. 54.
Croix de Nôtre Seigneur, 1. p. 88. 2. p. 133. 218. envoyée à S. Radegonde, 1. p. 10.
S. Croix de Mets abbaye de l'ordre des Premontrez, 2. p. 127.
S. Croix de Poitiers, abbaye fondée par S. Radegonde, 1. p. 10.
Cruas abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 297.
Crucifix habillez 1. p. 137. 300. 2. p. 36. habillez & mitrez, 1. p. 279. habillez & couronnez, 2. p. 60.
Cryptes ſouterraines d'Apt, 1. p. 285.
S. Cyprien mſ. 2. p. 12. 87. 92.
S. Cyprien abbaye de l'ordre de S. Benoiſt à Poitiers, 1. p. 10.
S. Cyran abbaye, 1. p. 17.

D

LEttre de Monſeigneur le Dauphin à l'abbeſſe du Sauſoy, 2. p. 216.
Decretales des papes, mſ. 2. p. 95.
Dedicace de 144. égliſes par un ſeul évêque, 2. p. 91.
De la mare conſeiller de Dijon, ſa bibliotheque, 1. p. 146.
S. Delphine, 1. p. 286.
S. Denys de Mons, abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 208.
S. Denys de Reims, abbaye de l'ordre de S. Auguſtin, 2. p. 86.
S. Deſiré évêque de Châlon, 1. p. 225.
Deuvres abbaye, 1. p. 21.
Didier de la Cour, prieur de S. Venne, reformateur de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 94. ſon épitaphe, 2. p. 97. lettre touchant ſes diſpoſitions dans ſa derniere maladie, & ſa mort, 2. p. 94.
Dië ville épiſcopale, 1. p. 264.
S. Dié évêque de Nevers, 2. p. 136.
S. Dié collegiale, autrefois abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 137.
Digne ville épiſcopale, 1. p. 270.
Dijon capitale de Bourgogne, 1. p. 142.
Diptiques de l'égliſe de Bourges, 1. p. 24.
S. Diſciole, 1. p. 11
S. Diſier abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 91,
Divinitez anciennes, 2. p. 34.
Dole ville de la Franche-Comté, 1. p. 165.
S. Dominique prêche à Toulouſe, 2. p. 46. il y fonde ſon ordre, 2. p. 48.
Dominique abbé de Charroux, 1. p. 15.
Dominos portez par des femmes en Gaſcogne, 2. p. 10.
S. Domitien abbé de S. Rembert, 1. p. 239.
Dom-Martin abbaye de Premontrez, 2. p. 178.
S. Domnole évêque du Mans, 1. p. 74.
Donat évêque de Caſſel, 1. p. 210.
Donat mſ. 2. p. 138.
Doreſele abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 194.
Dorlans abbaye de Benedictines, 2. p. 176.
Douay ville des Pais-Bas, 2. p. 218.

Dreux de Trainel, 1. p. 83.
Les Dunes abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 191.
Dunkerque, 2. p. 187.
Duprat chancelier, 1. p. 61.

E

Eaulne abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 36.
Ebbon de Charanton, fondateur de Noirlac, 1. p. 38.
Eberard comte, fondateur de Morbac, 2. p. 138.
Ebers-Munſter abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 144.
Ebrard évêque de Norvic, 1. p. 150.
Ebrard compilateur du lectionaire de S. Germain d'Auxerre, 1. p. 56.
S. Ebregile évêque de Meaux, 2. p. 74.
Ebroin évêque de Poitiers, 2. p. 83.
Ecriture Sainte ſur l'aigle de l'égliſe de Châlon, 1. p. 225.
Edme de la Croix, abbé de Ciſteaux, 1. p. 217.
S. Edmond archevêque de Cantorbie, ſes ornemens & ſes reliques, 1. p. 57. 58.
Effroy ſeigneur de Brulli fonde une abbaye, 1. p. 5.
Egliſe de Mets, 2. p. 110.
L'Egliſe de Vienne, 1. p. 259.
Egliſe de Charroux magnifique, 1. p. 15.
Egliſe de Morbac dans l'interieur du monaſtere, 2. p. 138. les femmes n'entroient pas autresfois dans l'égliſe de S. Michel de Coxan, 2. p. 59. ni dans celle des chanoines reguliers d'Oigny, 1. p. 159. l'entrée de celle de Pontigny eſt permiſe aux femmes Angloiſes, 1. p. 58.
Elan abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 150.
Election du maiſtre de l'ordre militaire de la Foy & de la Paix, 2. p. 28.
Elion d'Amoncour abbé de Boulencour, 1. p. 97.
Eliſabeth abbeſſe de S. Pierre de Mets, 2. p. 116.
S. Elzeard, ſon tombeau, 1. p. 285.
Embrun ville archiépiſcopale, 1. p. 268.
S. Emeline, 1. p. 97.
Emeline de Mortmor, 1. p. 71.
Emery vicomte de Narbonne, fondateur de Fontfroid, 2. p. 55.
S. Emilion Breton, 2. p. 8.
S. Emilion abbaye ſecularisée, 2. p. 8.
Emphitheatre de Bourdeaux, 2. p. 8. de Niſmes, 1. p. 308. de Xaintes, 2. p. 7.
S. Eodad martyr, 1. p. 62.
S. Ephrem mſ. 1. p. 19. 2. p. 166.
Epine de la couronne de Noſtre-Seigneur 1. p. 27. 65. 2. p. 36. 93. 133.
Erard de Foiſſy, 1. p. 82.
Erard de Trainel, 1. p. 83.
Eraſme, ſa lettre touchant la preſence réelle, 1. p. 262. ſon ſepulcre, 2. p. 142.
Ermengarde abbeſſe de Jouare, 2. p. 74.
Ermengarde femme de Raoul roy de Bourgogne, fondatrice de Taloire, 1. p. 244.
Ermengarde d'Aumarez, 2. p. 154.
Ermentrude abbeſſe d'Haſnon, 2. p. 215.
S. Ermine, 2. p. 206.
Ernaul abbé ſur Iſaye, mſ. 2. p. 102.
L'Eſcale-Dieu abbaye, 2. p. 14.
Eſchalis abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 184.
Eſcoute, abbaye de chanoines reguliers, 2. p. 192.
Eſchius chantre de S. Capraiſe d'Agen, 1. p. 42.
Eſmaniars de Ceres, 1. p. 97.
Eſpagne abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 176.
Eſpein-lieu abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 211.
Eſtival abbaye de Premontrez, 2. p. 130.
Eſtolés des évêques croiſées, 1. p. 178.
L'Etanche abbaye de Premontrés 2. p. 130.

Sang de S. Eſtienne, 1. p. 32.
S. Eſtienne évêque de Die 1. p. 283. 266.
S. Eſtienne abbé de Ciſteaux, 1. p. 214. 216. 220.
S. Eſtienne de Dijon abbaye de chanoines reguliers, ſecularisée, 1. p. 143.
S. Eſtienne de Nevers monaſtere de Cluny, 1. p. 49.
S. Eſtienne de Reims abbaye de chanoineſſes regulieres, 2. p. 86.
S. Eſtienne de Straſbourg abbaye, 2. p. 146.
S. Etienne de Troyes collegiale fondée par le comte Henry, 1. p. 90.
Eſtienne de Langton archevêque de Cantorbie, ſes ouvrages, 1. p. 20. 83. 102. 2. p. 155.
Eſtienne prieur de Sienne, 2. p. 205.
Eſtienne comte Bourgogne, 1. p. 167.
Eſtienne d'Aligre chancelier de France, 1. p. 76.
Eſtienne Durant premier preſident de Toulouſe, ſon épitaphe, 2. p. 48.
Eſtienne de Leurmaiſon, 2. p. 155.
Eſtienne de Mort-Fontaine, 2. p. 154.
Eſtienne de Sailhanaco, 2. p. 48.
Eſtienne de Sancerre, 1. p. 71.
L'Etoile abbaye de l'ordre de Ciſteaux, de l'étroite obſervance, 1. p. 7.
Etude dans les monaſteres de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 10.
Evangile chanté à la meſſe en Grec, & en Latin, 1. p. 137. au jubé, 2. p. 35. dans la chaire du prédicateur, 2. p. 58.
Evangile écrite en lettre d'or, 2. p. 175. texte des évangiles anciens, 1. p. 8. 2. p. 93.
Evantail pour la meſſe, 1. p. 231.
Euchariſtie conſervée dans une boëte d'Ivoire, 1. p. 156. dans une colombe de cuivre, 2. p. 75. dans une tour, 1. p. 21. 239. à côté de l'autel, 1. p. 147. 160. 247. 254. 2. p. 13. 183. 195. 197. dans une chapelle particuliere, 2. p. 15. 38. elle n'eſt point conſervée à la cathedrale de Toulon 1. p. 275. ni expoſée en celle de Rieux, 2. p. 35. elle étoit autrefois rarement expoſée, 2. p. 170.
S. Eucher évêque d'Orleans, 2. p. 199.
S. Eucher, mſ. 1. p. 177.
S. Euciſe abbé de la Celle, 1. p. 20.
Eudes duc de Bourgogne, fondateur de Ciſteaux, 1. p. 198. 215.
Eudes duc de Bourgogne, fondateur du Val des Choux, 1. p. 112.
Eude de Chatillon cardinal apoſtat, ſon contract de mariage, 1. p. 182.
Eude de Mareſtent, ſon épitaphe, 2. p. 37.
Eude de Pardilhan commandeur des chevaliers de la Foy & de la Paix, 2. p. 34.
L'Evêque de Poitiers baptize trois enfans le ſamedy ſaint, 1. p. 9.
Les Evêques de Rieux nommés à la meſſe le jour de leur anniverſaire, 2. p. 34.
Evêques proteſtans en Angleterre, ſans caractere, 2. p. 6.
Eversham abbaye de chanoines reguliers, 2. p. 188.
Eugene III. pape, autrefois chauſtier de Clairvaux, 1. p. 102. conſacre l'égliſe de Fontenet, 1. p. 150.
Eugene IV. envoye la Sainte Hoſtie à Philippe le Bon duc de Bourgogne, 1. p. 144.
S. Evilaſius en l'abbaye de la Prée, 1. p. 22.
Euladius évêque de Nevers, 1. p. 49.
S. Eulalie, ſon chef à Perpignan, 2. p. 58.
S. Euphrone évêque d'Autun, 1. p. 161.
S. Evre abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 150.
Euſebe, ſon hiſtoire eccleſiaſtique, mſ. 1. p. 67. 90. 184. commentée par Toſtat, 1. p. 145.
Euſebe Emiſſene, ſes homelies attribuée à Euſebe de Ceſarée, 2. p. 136.
Euſtache femme de Dreux de Mello, 1. p. 150.
S. Euſtaſe abbé de Luxeuil, 1. p. 168.
S. Eutrope évêque de Xainte 2. p. 7.
Extreme-Onction, ſa forme, 2. p. 89.

Extrême-Onction avant le Viatique, 1. p. 185.
Extrême-Onction parmi les Chanoines reguliers, 1. p. 128.

F

Fabas abbaye, 2. p. 16.
Faise abbaye 2. p. 8.
Falcon de Reon, fondateur de Mesieres, 1. p. 224.
Falcon moine de Tournus écrit la chronique de son monastere, 1. p. 230.
Falempin abbaye de l'ordre de S. Augustin, 2. p. 207.
Fastrede abbé de Cisteaux 1. p. 214.
Favernay abbaye de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 167.
Fauste pere de S. Symphorien, 1. p. 161.
S. Fauste en l'abbaye de la Prée, 1. p. 22.
Faux monnoyeur, 1. p. 271.
Felanus évêque d'Espagne 1. p. 244.
S. Felicité en l'abbaye de Beaulieu, 1. p. 21.
Felicité Dame de Pyrois, 2. p. 77.
Felix Vialart Saint évêque de Châlons, 2. p. 90.
Ferrand diacre *ad reginum comitem*, 1. p. 81.
Ferry d'Omont, 2. p. 156.
Ferry de Parroy, 2. p. 135.
Ferrieres abbaye de l'ordre de S. Benoist, 1. p. 68.
La Ferté abbaye de l'ordre de Cisteaux, 1. p. 226.
Feuillent abbaye, 2. p. 16.
Flabellum pour chasser les mouches à la Messe, 1. p. 232.
Flandrine de Montpezat fondatrice de Bonnefont, 2. p. 15.
Flaran abbaye de l'ordre de Cisteaux, 2. p. 41.
S. Flavit, ses reliques, 1. p. 82.
Flines abbaye de l'ordre de Cisteaux, fondée par Marguerite comtesse de Flandre & de Haynaut, 2. p. 217. ses lettres touchant les reliques qu'elle y donne, 2. p. 217.
Florence de Verguigneul fondatrice du monastere de la Paix à Douay, 2. p. 218. sa vie, 2. p. 219.
Florival abbaye de l'ordre de Cisteaux, 2. p. 202.
Fondation d'une Messe gravée sur la table de l'autel, 1. p. 30.
Fontaine de S. Bernard, 1. p. 185.
Fontaine de Haute-Combe 1. p. 240.
Fontaines minerales d'Acqs, 2. p. 10.
Fontaines les Blanches, abbaye de l'ordre de Cisteaux, 1. p. 179.
Fontaine le Comte abbaye de chanoines reguliers, 1. p. 13.
Fontaine-Jean, abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 181.
Fontcombaud abbaye fondée par Pierre de l'Etoille, 1. p. 16.
Fontfroid abbaye de l'ordre de Cisteaux, 2. p. 55.
Fontenelle abbaye de l'ordre de Cisteaux, 2. p. 212.
Fontenet abbaye de l'ordre de Cisteaux, 1. p. 149.
Fontevrault abbaye d'hommes & de filles, 2. p. 3. nombre des religieuses de Fontevraux réduit à trois cens, 2. p. 4. trois communautez de filles à Fontevrault, & deux d'hommes, 2. p. 5.
Font-Guillen abbaye, 2. p. 10.
Font-Morigni abbaye de l'ordre de Cisteaux, 1. p. 38.
Fonts Baptismaux de l'église de Mets, 2. p. 111.
Foreſt abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 107.
Formeselle abbaye de chanoines réguliers, 2 p. 190.
Formule de profession des chevaliers de la Foy & de la Paix, 2. p. 34.
Foulque Nera comte d'Anjou, son épitaphe, 1. p. 2.
Four de l'abbaye de l'Alne, 2. p. 209.
S. Franchet archevêque de Sens, 1. p. 161.
Franco abbé d'Afflighem, 2. p. 194.
Franco abbé de Noirlac, 1. p. 39.

S.

S. François, ſa vie écrite par un de ſes diſciples, 1. p. 74.
S. François de Paule, 1. p. 310. 311. 2. p. 164. ſa lettre au gouverneur d'Amiens, 1. p. 109.
S. François de Sales, 1. p. 110. 241. ſes lettres, 1. p. 111. ſes propheties, 1. p. 111.
François d'Aligre abbé de S. Jacques de Provins, 1. p. 76.
François de Boües chevalier 1. p. 97.
François Gentil célebre ſculpteur, 1. p. 92.
Franquevaux abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 311.
Freculfe, ſon hiſtoire mſ. 1. p. 90. 2. p. 149.
Frederic d'Aragon prince de Tarente, 1. p. 21.
Frederic comte, enterré à ſaint Venne, 2. p. 96.
Frederone femme de Charles le ſimple, 2. p. 84.
Frejus ville épiſcopale, 1. p. 274.
Fretellus archidiacre d'Antioche, ſon traité des lieux ſaints mſ. 1. 103.
Frideburge promiſe en mariage à Sigebert religieuſe de ſaint Pierre de Mets, 2. p. 115.
Frieſtrof abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 146.
Froidmont abbaye de l'ordre de Ciſteaux 2. p. 158. ſtatuts de Froidmont, 2. p. 158.
S. Frotbert abbé de Moutier-la-Celle, 1. p. 87.
S. Fulgence, ſes reliques, 1. p. 31.
Fulgence abbé d'Aſlighen, 2. p. 194.
S. Fulien abbaye de Premontrez 2. p. 208.
Furnes abbaye de l'ordre de Premontrez, 2. p. 188.
S. Fuſcien abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 172.

G

GEvêque de Comminge, 2. p. 25.
Gabriel Marie confeſſeur de ſainte Jeanne de Valois, 1. p. 34.
Gabrielle de Bourbon enterrée à Thouars, 2. p. 6.
Galeriens de Marſeille, 1. p. 276.
Gand ville épiſcopale, 2. p. 192.
Gap ville épiſcopale 1. p. 268.
Garcias Sancius Curvus comte de Gaſcogne, 2. p. 40.
Garſias Arnaud comte d'Aſtarac, 2. p. 41.
Le Gard abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 172.
Garnier évêque de Langres, ſon gloſſaire 1. p. 102.
Garnier de Trainel, 1. p. 84.
Comtes de Gaſcogne, leur origine, 2. p. 40.
Gaſpard de Coligny brûle l'abbaye de la Ferté, 1. p. 226.
Gaſpard de Courtenay, 1. p. 183.
Gaſton Gentil-homme François conſacré au ſervice des malades, 1. p. 260.
S. Gaucher premier abbé de Quinci, 1. p. 33.
S. Gaudens, ville, 2. p. 15.
S. Gauderic Berger, 2. p. 54.
S. Gautier abbé de Quincy, 1. p. 107.
Gautier évêque d'Aire, 1. p. 283.
Gautier évêque de Châlon, 1. p. 223.
Gautier évêque de Chartres, 1. p. 81.
Gautier évêque de Maguelonne ſur les pſeaumes, 1. p. 27.
Gautier évêque de Poitiers, ſon tombeau, 1. p. 12.
Gautier abbé de Tournus, 1. p. 230.
Gautier chambellan de Philippe Auguſte, 1. p. 71.
Gautier de Baſſac enterré à la Prée, 1. p. 23.
Gautier ſur l'apocalypſe, 1. p. 19.
Gauzmarus abbé de Moutier-la-Celle, 1. p. 87.
Gedeon archevêque de Beſençon, 1. p. 175.
Gelaſe enterré à Cluny, 1. p. 228.
Gembloux abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 202.
Geneve environnée de Catholiques, 1. p. 241.

S. Geneſt évêque d'Arles, 1. p. 280.
S. Geneſt abbaye de Benedictines, 2. p. 63.
S. Gengouſt, ſes reliques, 1. p. 137.
S. Genis abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 61.
S. Genouſt abbaye de Benedictins, 1. p. 18.
Genuflection deuant le texte des Evangiles, 2. p. 35.
Geoffroy abbé d'Igny & de Clervaux, 2. p. 87.
Geoffroy abbé de Rigny ſur les proverbes, mſ. 1. p. 102.
Geoffroy Cholet prieur de Sauvigny, 1. p. 46.
Geofroy de Haute-Combe, ſur les Cantiques, 2. p. 152.
Geoffroy Griſegonelle comte d'Anjou, fondateur de Noſtre-Dame de Loches, 1. p. 3.
Geoffroy ſeigneur de Prully, 1. p. 5.
Geoffroy Coulon écuyer tranchant du roy Charles V. 1. p. 81.
Georges d'Amboiſe cardinal, 1. p. 28.
Georges Viole prieur de S. Germain d'Auxerre, 1. p. 57.
George de Breteuil ſur l'Exode, 1. p. 81.
S. Gerard religieux de Corbie, fondateur de la Sauve, 2. p. 8.
Gerard abbé de Florine religieux de Signy, 2. p. 150.
Gerard religieux de Farfe, & enſuite de Clervaux, 1. p. 105.
Vie de Gerard le Grand, 2. p. 206.
Gerard de Chauvirey, 1. p. 140.
Gerard de Fracheto, 2. p. 48.
Gerard de Grandſon évêque de Verdun, 2. p. 147.
Gerard de Los fondateur Herxenrode, 2. p. 190.
Gerard de Louge, 2. p. 154.
Gerard de Rouſſillon, fondateur de Poitieres & de Veſelay, 1. p. 105. ſa vie, 2. p. 206.
Gerard Tranche-Lion comte d'Armagnac, 2. p. 41.
Girault comte d'Armagnac, 2. p. 41.
Gerberge reine de France, 2. p. 84.
Gerlon abbé de l'Aumoſne, 1. p. 218.
S. Germer abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 164.
S. Germain évêque d'Auxerre, 1. p. 56. ſa vie & ſa fête, 1. p. 155.
S. Germain évêque de Paris, 1. p. 161.
S. Germain abbaye de l'ordre de S. Benoiſt à Auxerre, 1. p. 55.
Gerſon, 2. p. 205.
S. Gertrude abbaye de chanoines reguliers, 2. p. 203.
Gervais abbé du Parc, 1. p. 102.
S. Gibrien, 2. p. 80.
Gigeant abbaye de Benedictines, 2. p. 63.
Gigni monaſtere de l'ordre de S. Benoît, 1. p. 173.
Gilbert de la Porrée évêque de Poitiers, ſon tombeau, 1. p. 9.
Gilbert Nicolas confeſſeur de ſainte Jeanne de Valois, 1. p. 34.
Gilbert diacre d'Auxerre, 1. p. 19.
S. Gilles abbaye ſecularisée, 1. p. 311.
Gille de Toſcaris 1. p. 150.
Gillibert abbé de Ciſteaux, 1. p. 214.
Gilon de Vernot chevalier, 1. p. 72.
Gimon abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 37. 46.
Girard premier abbé de Clervaux, 1. p. 101.
Girard premier prieur de la Charité, 1. p. 37.
Gillenghien abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 208.
Gloſſaire, mſ. 1. p. 27.
S. Gloſſinde abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 114.
Gobert d'Apremont religieux de Villers 2. p. 201.
Godebert de Pruilli fondateur de ſaint Martin de Boſſay, 1. p. 6.
Godefroy de Bouillon roi de Jeruſalem, ſa couronne à Boulogne, 2. p. 180.
Godefroy de Brabant, 2. p. 77.
Godefroy duc enterré à S. Venne, 2. p. 96.
Godeſcalque moine d'Orbais, 2. p. 75.

Godeau évêque de Grace & de Vence, 1. p. 273.
Gontran roy fondateur de l'égliſe de Maurienne, 1. p. 247. & du Monaſtere de S. Marcel de Châlon, 1. p. 225.
Goreſle Beguine, 1. p. 72.
Gorze abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 146.
S. Goſvin, 1. p. 97.
S. Gozvin abbé de Ciſteaux, 1. p. 214.
Grace ville épiſcopale, 1. p. 273.
Grace-Dieu abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 170.
Grandmontains reformez, leur auſteritez, 1. p. 59.
Grarmond abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 208.
La Graſſe de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 55.
Gratien, ſon decret donné à Clervaux par Alain évêque d'Auxerre, 1. p. 103.
S. Gregoire évêque de Langres, 1. p. 137. 143. 145.
S. Gregoire mſ. 2. p. 12. 87. 92. 138. ſes dialogues mſ. 1. p. 151.
Grimoaldus évêque de Poitiers, 1. p. 15.
Gronimbrile abbaye de chanoineſſes regulieres, 2. p. 194.
Groſveſteim fait une irruption dans la Champagne, 2. p. 88.
Guerin évêque d'Amiens, 1. p. 228.
Guerric abbé d'Igny, 2. p. 87. ſes ſermons, 1. p. 19.
Guy Paré cardinal & archevêque de Reims, 1. p. 211.
Guy, évêque de Langres, 1. p. 243.
Guy prieur du Val des-Chous, 1. p. 112.
Guy comte d'Albion, 1. p. 230.
Guy comte de Macon religieux de Cluny, 1. p. 209.
Guy de Chatillon, 2. p. 177.
Guy de Dampierre comte de Flandres, 2. p. 217.
Guy de Joüy, 2. p. 154.
Guy de Rochefort chancelier enterré à Ciſteaux, 1. p. 205.
Guy de Trainel, 1. p. 83.
S. Guibert fondateur de Gembloux, 2. p. 202.
Guiſroid comte de Cerdaigne fondateur de l'abbaye de Canigoux, 2. p. 59.
Guigues, ſes ſtatus mſ. 2. p. 150.
Guigues Dauphin, 1. p. 263. fondateur & religieux de Cornillon, 1. p. 247.
S. Guilhem abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 64.
S. Guillain évêque & abbé, 2. p. 211.
S. Guillain abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 211.
S. Guillaume archevêque de Bourges, ſon office, 1. p. 33. ſes reliques, 1. p. 54.
S. Guillaume duc de Gellone, ſa vie, 1. p. 27.
Guillaume de Joinville archevêque de Reims, ſon tombeau, 1. p. 100.
Guillaume archevêque de Sens, 1. p. 55.
Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons. 2. p. 92. ſes morales 1. p. 102.
Guillaume de Crevecœur évêque de Coutance, 2. p. 165.
Guillaume évêque de Meaux, 1. p. 70.
Guillaume évêque de Toul & de Tournay & abbé de S. Bertin, 2. p. 183.
Guillaume Egon de Furſtemberg abbé de Barbeau, 1. p. 70.
Guillaume abbé de Ciſteaux, 1. p. 214.
Guillaume abbé de Noirlac, 1. p. 39.
Guillaume abbé de S. Genis, 2. p. 61.
Guillaume abbé de S. Thierry religieux à Signy, 2. p. 150.
Guillaume de Vernot doyen d'Epernon, 1. p. 72.
Guillaume de Montaigu religieux de Clervaux autheur des Fleurs recueillies des ouvrages de S. Bernard, 1. p. 102.
Guillaume comte d'Aſtarac, 2. p. 41.
Guillaume Aſtanova comte de Feſenſac, 2. p. 40. 41.
Guillaume Garſie comte de Fezenſac, 2. p. 40.
Guillaume comte de Geneve, 1. p. 242.
Guillaume comte de Nevers, 1. p. 149.
Guillaume comte de Perdiniac, 2 p. 41.

Guillaume comte de Poitiers fondateur de Moutier-Neuf, 1. p. 10.
Guillaume de Monte-Cathano vicomte de Bearn fondateur de l'ordre militaire de la Foy & de la Paix, 2. p. 26.
Guillaume de Aleona, 2. p. 186.
Guillaume de Boldenſele, ſon traité de la deſcription de la terre Sainte, 2. p. 139.
Guillaume de Chaufour, 1. p. 140.
Guillaume de Malmeſburi mſ. 2. p. 210.
Guillaume de Margné, 1. p. 215.
Guillaume de Neſle ſurnommé le Petit, 1. p. 71.
Guillaume de Prunas 1. p. 184.
Guillaume Sancius, 2. p. 40.
Guillaume de Tanlay, 1. p. 108.
Guillimannus prieur de Rouge-Cloître, 2. p. 205.
S. Guinefort abbé, 1. p. 30.
La Guiſche abbaye de d'Urbaniſtes, 1. p. 180.

H

HAbit violet des chanoines de Beſançon, 1. p. 166.
Habit de chanoines de Geneve, 1. p. 241.
Habits des chanoines de Perpignan, 2. p. 58.
Habits des chanoines reguliers du Val des Ecoliers, 1. p. 117.
Habits des chevaliers de la Foy & de la la Paix, 2. p. 29.
Habit ancien de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 6. 227.
Habit ancien des Cordeliers, 1. p. 285.
Hæften Prevoſt, d'Afflighen, 2. p. 194.
Haimon ſur les épitres de ſaint Paul, 2. p. 169.
Hallix de Montalbe abbeſſe de S. Pierre de Mets, 2. p. 117.
Ham abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 282.
Hardouin évêque de Come, 1. p. 150.
Harigerus abbé de Lobbe, 2. p. 210.
Hariulfe abbé d'Audenbourg auteur de la chronique de S. Riquier, 2. p. 176.
Haſnon abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 214.
Haute-combe abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 240.
Haute-fontaine abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 91.
Hautvilliers abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 78.
Les Hayes abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 247.
S. Helene, ſes reliques, 2. p. 78.
S. Helene de Foreſt, 2. p. 207.
Helinand religieux de Froidmont, 2. p. 158.
S. Hermeland, ſes reliques, 1. p. 3.
Helne ville épiſcopale, 2. p. 62.
Henry évêque d'Autun, 1. p. 206.
Henry abbé du Mont S. Marie, & enſuite évêque de Troyes, 1. p. 102.
Heloïs abbeſſe du Paraclet, 1. p. 85.
S. Henry ſoumet ſon ſceptre & ſa couronne à S. Richard, 2. p. 95.
Henry Caëtan cardinal de S. Pudentienne, 2. p. 18.
Henry évêque de Troyes, 1. p. 97. 150.
Henry de Grandſon évêque de Verdun, 2. p. 147.
Henry abbé de Clairvaux 2. p. 152.
Henry Henzon abbé de S. Mihel 2. p. 129.
Henry roy d'Angleterre enterré à Fontevrault, 2. p. 4.
Henry II. Roy de France, ſes lettres 1. p. 253.
Henry duc de Brabant, 2. p. 77. 203. 204.
Henry comte de Bar Fondateur de l'abbaye de S. Houë, 2. p. 92.
Henry comte de Troyes, 1. p. 88. fondateur de la collegiale de S. Eſtienne, 1. p. 90.
Henry comte de Vaudemont, 2. p. 92.
Henry Chauderon chevalier, 1. p. 97.
Henry de Harcourt, 2. p. 153.
Henry de Mercy, 2. p. 148.
Henry ſeigneur de Paret, 1. p. 82.
Henry de Ville-Neuve ſieur de Trainel, 1. p. 84.

Henriette de S. Hilaire, 1. p. 213.
Herbert de Boſchan écrit la vie de S. Thomas de Cantorbie 2. p. 169.
Heriman évêque de Nevers, 1. p. 49. 50.
Heriman comte enterré à S. Venne, 2. p. 96.
Herkenrode abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 199.
Hermeſtade abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 192.
Hernaul de Mez Heaumier du roy, 1. p. 72.
Hervée treſorier de S. Martin de Tours, met des Religieux à Prulli, 1. p. 5.
Hervée moine du Bourdieu, ſes commentaires ſur les petits prophetes, 1. p. 57.
Heures d'un duc de Bretagne, 2. p. 3.
S. Hidulphe archevêque de Treves, fondateur de Moyen-moutier, 2. p. 135. 136.
S. Hilaire évêque de Poitiers, mſſ. de ſes ouvrages, 1. p. 28. 2. p. 92. 139.
S. Hilaire évêque d'Arles, 1. p. 280. ſes reliques 1. p. 8.
S. Hilaire abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 51.
S. Hilaire de Poitiers ancienne abbaye, 1. p. 9.
S. Hildegarde, ſes lettres, 2. p. 201.
Hilperic ſur le compute 2. p. 210.
Hincmar archevêque de Reims, 2. p. 80. 83.
S. Hippolite abbaye, 1. p. 29.
Hiſtoire des guerres de la terre Sainte, 2. p. 204.
Hiſtoire des troubles cauſez par les heretiques de Hollande, 2. p. 189.
Homere mſ. 2. p. 209.
Horace mſ. 1. p. 94.
Hôpital de Beſençon 1. p. 166.
Hoſpitalité recommandée aux chevaliers de la Foy & de la Paix, 2. p. 28.
Office de l'Hoſtelier du Val des écoliers, 1. p. 117.
Hoſtes reçûs hors des lieux reguliers du monaſtere, 1. p. 37.
S. Hoſtie de Dijon, 1. p. 144.
S. Hoſtie de Favernay, 1. p. 167.
Hoſtie dont il eſt ſorti du Sang, 2. p. 199.
Sainte Houë abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 92.
Hugues évêque d'Auxerre, 1. p. 150.
Hugues de Montaigu évêque d'Auxerre, 1. p. 55.
Hugues de Chatillon évêque de Comminges, 2. p. 15.
Hugues III. évêque de Nevers, 1. p. 49.
S. Hugues abbé de Cluny, 1. p. 173. 228. ſes habits, 1. p. 229. il veut s'emparer de l'abbaye de S. Cyprien, 1. p. 10. il nomme quatre abbez à Moutier-Neuf, 1. p. 10.
Hugues de Fleury mſ. 2. p. 199.
Hugues de Fouillou auteur du Cloiſtre de l'Ame, 1. p. 83.
Hugues de S. Victor ſur les pſaumes mſ. 1. p. 27.
Hugues II. duc de Bourgogne, 1. p. 215. enterré à Ciſteaux, 1. p. 198.
Hugues 3. duc de Bourgogne 1. p. 198.
Hugues comte de Bourgogne 1. p. 138.
Hugues de Luſignan fondateur de Valence, 1. p. 13.
Hugues de Chaudron, 1. p. 97.
Huguette Bouton 1. p. 213.
S. Humbeline ſœur de S. Bernard, 1. p. 148.
Humbert cardinal, 2. p. 136.
Humbert évêque d'Autun 1. p. 150.
Humbert abbé d'Igny, 1. p. 101. 2. p. 87.
Humbert prieur du Val-des-Choux, 1. p. 112.
Huſſites, 2. p. 159.

I

Jévêque du Mans 1. p. 81.
S. Jacob évêque de Toul, 1. p. 143.
Jacobins de la reforme du p. Antoine, 1. p. 292.
Jacobins de Bourdeaux 2. p. 7.

Jacobins de Troyes, 1. p. 93.
Jacqueline de Chatillon, 2. p. 195.
S. Jacques de Beſiers abbaye de S. Auguſtin, 2. p. 63.
S. Jacques de Provins abbaye de chanoines reguliers, 1. p. 76.
S. Jacques de Vitry abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 91.
Jacques Huraul évêque d'Autun 1. p. 156.
Jacques Spifame évêque de Nevers, 1. p. 47.
Jacques de S. Gelais évêque d'Uzes, 1. p. 310.
Jacques du Breüil chanoine de Bourges, 1. p. 24.
Jacques le Boſſu religieux de S. Denys, ſa theologie, 1. p. 63.
Jacques de Luxembourg, 2. p. 177.
Jacques d'Oſmont, 2. p. 156.
Jacques Wiſſe de Gerbervilliet, 2. p. 155.
Jacques de Vitri mſ. 2. p. 198.
Jard abbaye de chanoines réguliers, 1. p. 70.
S. Ide de Nivelle, 2. p. 207.
Ide fondatrice de Giſſenghien, 2. p. 208.
S. Jean-Baptiſte, ſon bras, 1. p. 223. ſon chef, 1. p. 145.
S. Jean d'Amiens, abbaye de Prémontrez, 2. p. 172.
S. Jean d'Autun abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 160.
S. Jean de Cavaillon abbaye de Benedictines, 1. p. 284.
S. Jean aux Choux abbaye de Benedictines, 2. p. 146.
S. Jean de Dijon, 1. p. 145.
S. Jean de Sens abbaye de chanoines réguliers, 1. p. 62.
S. Jean de Therouenne abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 189.
S. Jean de Thouars abbaye de Benedictines, 2. p. 5.
S. Jean de Valencienne abbaye de chanoines reguliers, 2. p. 212.
S. Jean de Loone ville de Bourgogne aſſiegée par l'armée Imperiale, 1. p. 190. réſolution des habitans de mourir pour le ſervice du roy, 1. p. 192. levée du ſiége 192. Privileges qui leur ſont accordez en conſideration de leur fidelité, 1. p. 194. Homologuez au Parlement de Dijon, 1. p. 196.
Jean XXII. 1. p. 284. ſon tombeau, 1. p. 282.
Jean de la Trimouille cardinal, archevêque d'Auſch, 2. p. 7.
Jean Rouſſel évêque, 1. p. 180.
Jean de la Grange évêque d'Amiens cardinal, 1. p. 283.
Jean Paſſelaigue évêque de Bellay, 1. p. 239.
Jean-Baptiſte Gaud évêque de Marſeille, ſes miracles, 1. p. 276.
Jean de Melun évêque de Poitiers, 1. p. 70.
Jean de Manderchest évêque de Straſbourg, 2. p. 145.
Jean de Montluc évêque de Valence, 1. p. 264.
Jean Loiſier abbé de Ciſteaux, 1. p. 216.
Jean de la Barriere abbé de Feuillent, 2. p. 16. ſon teſtament, 2. p. 17.
Jean-Petit abbé de S. Martin d'Autun, ſon tombeau, 1. p. 158.
Jean abbé de S. Wandrille 2. p. 168.
Jean Soreth general des Carmes, 2. p. 207.
Jean de Mont-mirel religieux de Long-Pont, 2. p. 152.
Jean de Luxembourg roy de Boëme, 2. p. 178.
Jean de Bruges prince de Steneuſe, 2. p. 175.
Jean duc de Berry fondateur de la ſainte Chapelle de Bourges, 1. p. 27. 29.
Jean duc de Brabant, 2. p. 77.
Jean comte de Bourgogne, 1. p. 167.
Jean de Bourgogne enterré à Charlieu, 1. p. 140.
Jean Andrée, ſon épitaphe, 2. p. 206.
Jean de Bonnelle, 1. p. 48.
Jean de Brienne bailly & garde des foires de Champagnes, 1. p. 96.

Jean Chatellain de Bunet chevalier, 1. p. 72.
Jean de Chatillon fondateur de la Guiſche, 1. p. 180.
Jean ſeigneur de Chaumont, 1. p. 64.
Jean de Comte ſeigneur de Belleuſe, 2. p. 165.
Jean de Courcelles, ſon diſcours prononcé au concile de Baſle, 2. p. 165.
Jean de Courtenay, 1. p. 182.
Jean de Crevecœur, 2. p. 165.
Jean de Fleville chevalier, 2. p. 131.
Jean de Foiſſy, 1. p. 82.
Jean de Garlande *de myſteriis eccleſiæ*, 2. p. 92.
Jean de Lignan *de Bello Sacro*, 1. p. 165.
Jean de Montigny chevalier, 1. p. 81.
Jean de Neſle, 2. p. 166.
Jean d'Omont 2. p. 154.
Jean d'Orleans docteur, 1. p. 83.
Jean de Préaux, 2. p. 168.
Jean de Rocheroles fondateur de l'Annois, 2. p. 167.
Jean de Sancerre, 1. p. 71.
Jean de Saintyon, 1. p. 72.
Jean Hory fameux Peintre, 1. p. 72.
Jeanne reine de Caſtille, 2. p. 178.
Jeanne reine de France, 2. p. 77.
Jeanne d'Albret reine de Navare, 2. p. 13.
Jeanne comteſſe d'Alençon, 2. p. 77.
Jeanne fille du comte de Geneve, 1. p. 212.
Jeanne de Bois-Guillouſt, 2. p. 154.
Jeanne de Chaloye, 1. p. 71.
Jeanne de Chante-merle 1. p. 48.
Jeanne de S. Cheron dame d'Aillebaudiere & de Chaſtelet, 2. p. 91.
Jeanne de Lenoncourt, 2. p. 135.
Jeanne de Louge, 2. p. 155.
Jeanne de Luxembourg reine de France & de Navarre enterrée à Iſſoudun, 1. p. 22.
Jeanne de Mello, 2. p. 155.
Jeanne de Morfontaine, 2. p. 154.
Jeanne de Valois fondatrice des Annonciades, 1. p. 34. pourſuite pour ſa canonization, 35.
Jeanne de S. Varein femme de Dreux de Trainel 1. p. 83.
Jeanne de Vendieres abbeſſe de ſaint Pierre de Mets, 2. p. 116.
Jeanne dame de Chaumont, 1. p. 64.
Igny abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 87.
S. Ildefonſe contre Helvide mſ. ſon traité pour la deffenſe de la virginité, 2. p. 46.
Jeremie moine de S. Riquier, & en ſuite archevêque de Sens, 1. p. 60.
S. Jerôme ſon chef, 1. p. 229.
S. Jerôme mſ. 1. p. 90. 2. p. 112. 136. 149. 150.
Jerôme Petit abbé de l'Etoile, 1. p. 8.
Jerôme de Uſano Camadule, 1. p. 73.
Jerôme de S. Michel, 1. p. 213.
Jerôme de la Souchiere, 1. p. 216.
Jeunes parmi les chanoines reguliers, 1. p. 124.
Image de la Vierge priſe pour une divinité, 1. p. 278.
Imarus cardinal, 1. p. 10. évêque de Tuſcule, 1. p. 150.
Imitation de Jeſus-Chriſt, 1. p. 262. 2. p. 199. 205. attribuée à un Chartreux, 1. p. 146.
Infirmiers & infirmes des Chanoines reguliers, 1. p. 127.
Innocent IV. depoſe à Cluny les privileges du S. Siege, 1. p. 228.
Innocent VI. pape, ſon tombeau, 1. p. 282.
Innocent Maſſon prieur de la grande Chartreuſe, 1. p. 251.
Inſcriptions, 1. p. 162. 163. 187. 253. 257. 260. 261. 292. 294. 295. 309.
Inſcriptions d'Apt, 1. p. 286. & ſeq.
Inſcriptions, 1. p. 300.
Joachim abbé de Flores ſa concorde de l'ancien & du nouveau Teſtament, 1. p. 102.
Job. Explication du livre de Job ancienne, 1. p. 155.
S. Joire abbaye de Benedictines, 1. p. 252.
Jolande de Montagu, 1. p. 84.
Joſeph mſ. 1. p. 83. 2. p. 46. 210.

S Joſſe ſur mer abbaye de Benedictins, 2. p. 178.
Joüare abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 73.
Joug-Dieu abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 233.
Joüy abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 74.
Jovin preteur des Gaules, ſon tombeau, 2. p. 85.
La Joye abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 69.
Ipres ville épiſcopale, 2. p. 188.
S. Irenée, ſon bras, 1. p. 58.
S. Irenée abbaye de Chanoines reguliers, 1. p. 235.
Iſaac évêque de Langres, 1. p. 143.
Iſabelle de France fille de S. Louis, 1. p. 99.
Iſabelle de Belrain, 2. p. 135.
Iſabelle la Truyë, 2. p. 155.
S. Iſarne abbé de Marſeille, 1. p. 277.
S. Iſidore du Souverain bien mſ. 1. p. 27. 90. ſur le Pentateuque, 1. p. 19. 2. p. 46.
Iſle flotante, 2. p. 185.
L'Iſle en Barrois abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 92.
Iſeure monaſtere de Benedictines, 1. p. 46.
Noſtre-Dame d'Iſſoudun abbaye, 1. p. 21.
Judith abbeſſe de S. Pierre de Mets, 2. p. 115.
Ives de Chartres mſ. 2. p. 201.
Juifs de Bourdeaux, 2. p. 8.
Juifs de Carpentras, 1. p. 209.
S. Julien d'Auxerre abbaye de Benedictines, 1. p. 57.
Julien de Tolede, *de comprobatione exta atatis* 2. p. 84.
Julienne prieure de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 207.
S. Juſt archevêque de Bourges, 1. p. 30.
S. Juſte abbaye de Premontrez, 2. p. 169.
Juſtemont abbaye de Premontrez, 2. p. 147.
Juvencus mſ. 1. p. 67. 2. p. 112.
Juvenis hiſtorien du Dauphiné, 1. p. 279.
Juvigny abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 148.

L

LActance mſ. 2. p. 171.
Lævinius Ammonius Chartreux, ſes lettres, 1. p. 175.
Lageri lieu de la naiſſance d'Urbain II. 2. p. 87.
Lait de la Vierge, 2. p. 92.
Lambert évêque d'Angoulême, 1. p. 150.
Landay abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 19.
S. Landelin, 2. p. 212.
Lanfranc *de Corpore Dni* mſ. 1. p. 83. 2. p. 199.
Langres ville épiſcopale 1. p. 136.
Lannois abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 167.
S. Laon abbaye de Touars, 2. p. 5.
Larivou, abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 94.
Larme de Noſtre-Seigneur à Selincourt, 2. p. 172.
Lantagalus ſenateur, ſon épitaphe, 1. p. 290.
S. Laurent, ſa machoire, 1. p. 33.
S. Laurent de Bourges abbaye de Benedictines, 1. p. 40.
Lectionaire de S. Germain d'Auxerre, 1. p. 56.
Lectour ville épiſcopale 2. p. 43.
Lecture durant le repas à la table de l'archevêque de Vienne, 1. p. 259.
Leger archevêque de Bourges, 1. p. 39.
S. Leon mſ. 2. p. 87. 92.
Leon IX. pape, 2. p. 136. ſacre l'égliſe S. Remy, 2. p. 79.
S. Leon évêque de Bayonne, & auparavant archevêque de Roüen, 2. p. 11.
S. Leon abbaye de chanoines reguliers, 2. p. 131.
Leonarde d'Amadon mere de Jean de la Barriere abbé de Feuillent, 2. p. 17.

Leoncel abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 264.
S. Leonien abbé de S. Pierre de Vienne, 1. p. 257.
S. Leotalde évêque d'Auſch, 2. p. 38.
Lerins abbaye, 1. p. 273.
Leſcare ville épiſcopale, 2. p. 13.
Letalde comte enterré à S. Venne, 2. p. 96.
Lezat abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 35.
Lieu-Dieu abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 173.
Ligugé, 1. p. 12.
Litterius abbé d'Iſſoudun archidiacre de Bourges, 1. p. 22.
Liturgie Gallicane, 1. p. 168.
Liturgie du vendredy Saint, prononcée par l'évêque & les preſtres de l'égliſe de Verdun, 2. p. 94.
S. Livrade prieuré dépendant de la Chaiſe-Dieu, 2. p. 42.
Lo, abbaye de chanoines réguliers, 2. p. 188.
Lobbe abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 209.
Loche égliſe de Noſtre-Dame de Loche, 1. p. 3.
Lombez ville épiſcopale, 2. p. 36.
Longueville abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 146.
Long-Pont abbaye de l'ordre de Cîteaux 152.
Longuay abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 113.
Longvilliers abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 179.
Loroy abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 36.
Lorrete abbeſſe de S. Pierre de Metz, 2. p 116.
Los, abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. 2. p. 217.
Lothaire roy de France enterré à S. Remy, 2. p 4.
S. Louis épouſe Marguerite de Provence à Sens, 1. p. 60. il fonda l'abbaye de Royaumont, 2. p. 153. le Lys 1. p. 69. ſon cilice, 1. p. 69. ſes reliques, 1. p. 69. ſon couteau, 1. p. 33. il fait préſent d'une épine de la couronne de Noſtre-Seigneur à Bourgmoyen, 1. p. 65. il donne des ornemens à la grande Chartreuſe, 1. p. 281. ſes lettres à la ville de Narbonne, 2. p. 57.
S. Louis évêque de Toulouſe, 2. p. 49.
Tableau de S. Louis Bertrand, 1. p. 138.
S. Louis abbaye de chanoineſſes regulieres, 2. p. 110.
Louis cardinal de Guiſe, 2. p. 86.
Louis de Loraine cardinal, 2. p. 86.
Louis de la Palue cardinal, 1. p. 238.
Louis de Villiers évêque de Beauvais, 2. p. 156.
Louis de Baſſay abbé de Ciſteaux, 1. p. 216.
Louis de Blanchefort abbé de Ferrieres, 1. p. 68.
Louis le Debonnaire fondateur de ſaint Giens, 2. p. 61.
Louis IV. roy de France, 2. p. 84.
Louis le jeune fondateur de l'abbaye de Barbeau, 1. p. 70. ſon ſepulcre, ibid.
Louis X. roy de France, 2. p. 77.
Louis XII. roy de France envoye ſa couronne à Dijon, 1. p. 144.
Lettre de Louis XI. 1. p. 310. 311.
Lettre du roy Louis XIV. pour la canonization de ſainte Jeanne, 1. p. 35.
Louis Henry legitimé de Bourbon prince de Neufchatel, 2. p. 164.
Louis comte de Nevers, 1. p. 45.
Louis de Cleves comte de Nevers, 1. p. 48.
Louis Charles de Courtenay 1. p. 183.
Louis de la Trimouille, ſon épitaphe, 2. p. 6.
Louiſe de Bourbon, 2. p. 73.
Louiſe de Coetivy enterrée à Touars, 2. p. 7.
Louiſe de Laye, 2. p. 189.
Louiſe d'Orleans, 1. p. 183.
Louiſe dame de Tou, 1. p. 6.
S. Loup archevêque de Sens, ſes reliques, 1. p. 82.

S. Loup de Troyes abbaye de chanoines reguliers, 1. p. 91.
Loup de Ferrieres, 1. p. 68.
Louvain ville du Braban, 2 p. 203.
S. Luc, ſon doigt, 1. p. 60.
Lucain, mſ. 1. p. 145.
Lucelle abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 141.
S. Lucie, ſes reliques à S. Vincent de Mets 2. p. 112.
S. Lucien abbaye de l'ordre de S. Benoiſt à Beauvais, 2. p. 157.
S. Ludgarde, 2. p. 207.
S. Lupicin abbé de Laucone, ſes reliques, 1. p. 175.
Lupus, ſon épitaphe, 2. p. 203.
Lure abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 17.
La vie de Luther, 2. p. 198.
Luxeüil abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 168. Saints tirez de Luxeuil, 1. p. 168 évêques & abbés, 1. p. 169.
Lyon ville archiépiſcopale, 1. p. 233.
Le Lys abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 69.

M

MAchaire évêque d'Acqs, 2. p. 11.
Macheroux abbaye de Prémontrez 2. p. 113.
Macon ville épiſcopale, 1. p. 233.
Martin évêque d'Alexandrie, *de ratione Paſchali*, 2. p. 84.
S. Madalvée évêque de Verdun, 2. p. 95.
S. Magdelaine, 1. p. 285.
Magdelaine d'Amboiſe, 1. p. 22.
Magdendal abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 200.
Maguelone ville épiſcopale, 2. p. 64.
Magnant Minime, 2. p. 49.
Magnus archevêque de Sens, 1. p. 60.
Maiſon quarrée de Nîmes, 1. p. 308.
Maiſieres abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p 6.
S. Maixent abbaye dans le Poitou, 1. p. 14.
S. Malachie, ſon tombeau & ſon calice, 1. p. 99. ſon chef, 1. p. 104.
Malines ville épiſcopale, 2. p. 204.
Malnouë abbaye de Benedictines, 1. p. 40.
S. Mammet martyr ſon chef à Langre, 1. p. 138. 211.
Manaſſez de Milly fondateur de Beaupré, 2. p. 105.
Mancel, ſçavant d'Arles, 1. p. 280. ſon épitaphe, 1. p 281.
Mangay de Naſſonville, 2. p. 131.
S. Manlui abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 130.
Manufacture de Bourdeaux 2. p. 8.
S. Marc, ſon chef, 1. p. 104.
Marc-Antoine & Cleopatre repreſenté ſur un agathe, 1. p. 32.
S. Marcel de Châlon monaſtere de l'ordre de S. Benoiſt fondé par le roy Gontrand, 1. p. 225.
S. Marcel abbaye de Benedictines 1. p. 284.
S. Marcien abbé, 1. p. 285.
Marculfe auteur des Formules abbé de S. Auſtril de Bourges, 1. p. 29.
S. Marguerite, ſes reliques 1. p. 88.
Marguerite du Hamel abbeſſe de ſaint Pierre de Mels, ſes bulles, 2. p. 118.
Marguerite reine de France, 2. p. 78.
Marguerite reine de Navarre, ſon tombeau 1. p. 99.
Marguerite fille de Philippe le Long roy de France, 1. p. 48.
Marguerite fille de Henry duc de Brabant, 2. p. 202.
Marguerite vicomteſſe de Poix, 2. p. 168.
Marguerite de Chamble, 2. p. 131.
Marguerite de Fontenay, 1. p. 48.
Marguerite d'Oiſelet dame de Chauvreis, 1. p. 140.
Marguerite des Queſnes, 2. p. 168.
Marguerite de Vienne, 1. p. 213.
S. Marie aux Bois abbaye de Prémontrez, 2. p. 128.
Marie Gabrielle Eleonore de Bourbon, religieuſe de Fontevrault, 2. p. 4.
Marie de Bourgogne imperatrice, 2. p. 191.

Marie reine de France, 2. p. 77.
Marie d'Albret ducheſſe de Nevers, 1. p. 48.
Marie Yolande fille aînée de Eudes de Bourgogne, & de Mathilde ſeconde vicomteſſe de Nevers, 1. p. 48.
Marie de Cleves, 1. p. 48.
Marie Chambellant, épouſe de Guy de Rochefort chancelier, 1. p. 203.
Marie de Lamet épouſe de Louis Charles de Courtenay, 1. p. 183.
Marie de la Haye, 2. p. 168.
Marie de Maſſere, 1. p. 48.
Marie Recouvre, femme de Jean de Hori peintre ordinaire du Roy, ſon épitaphe, 1. p. 73.
Marie de Saveuſe, 2. p. 165.
S. Marie abbaye de Prémontrez à Auxerre, 1. p. 57.
Mariete de Dun abbeſſe de S. Pierre de Mets, 2. p. 116.
S. Marin martyr, à S. Savin, 1. p. 7.
Marmoutier abbaye de l'ordre de ſaint Benoiſt au dioceſe de Straſbourg, 2. p. 146.
Maroles abbé de Villeloin & de Baugeray, 1. p. 4.
Marſeil ville épiſcopale, 1. p. 276.
S. Marthe, 1. p. 285.
S. Martial d'Avignon prieuré de Cluny, 1. p. 283.
S. Martin, ſon autel portatif, ſon calice & ſes ornemens, 1. p. 90.
S. Martin d'Autun, abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 157.
S. Martin de Metz abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 114.
S. Martin de Tournay abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 216.
S. Martin au Bois abbaye de l'ordre de S. Auguſtin, 2. p. 169.
S. Martin d'Epernay abbaye de l'ordre de S. Auguſtin, 2. p. 78.
S. Martin aux Jumeaux abbaye de chanoines reguliers, à Amiens 2. p. 171.
S. Martin de Nevers abbaye de chanoines reguliers, 1. p. 40.
S. Martin de Troyes abbaye de chanoines reguliers, 1. p. 92.
Martin abbé de Boulencour, 1. p. 97.
Martin hermite, 1. p. 150.
Martin Freminet fameux peintre, 1. p. 72.
Martyrologe de S. Urbain de Troyes, 1. p. 91.
Mas d'Aſile abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 55.
Maſminſter abbaye de l'ordre de S. Benoiſt fondé par le comte Eberard, 2. p. 140.
Maſſay abbaye, 1. p. 21.
Mathieu évêque de Troyes, 1. p. 97.
Mathieu duc de Lorraine fondateur de Clairlieu, 2. p. 131.
Mathilde abbeſſe de S. Pierre de Mets, 2. p. 116.
Mathilde ducheſſe de Bourgogne, 1. p. 215.
Mathilde conteſſe de Flandre, 1. p. 100.
Mathilde comteſſe de Nevers, 1. p. 51.
Mathilde comteſſe de S. Paul, 2. p. 77.
Mathilde comteſſe de Saxe enterrée à S. Venne, 2. p. 96.
Mathilde d'Amboiſe, 1. p. 179.
S. Maugule, 2. p. 174.
S. Maur abbaye de l'ordre de S. Benoiſt à Verdun, 2. p. 109.
S. Mauron abbé de S. Victor & évêque de Marſeille, 1. p. 277.
Maurice évêque de Paris, 1. p. 83.
Maurienne ville épiſcopale 1. p. 246.
S. Mayeul abbé de Cluny, ſon tombeau, ſes reliques, ſa croix pectorale, ſon ſcapulaire, 1. p. 46.
S. Maxime évêque de Riez, 2. p. 55. ſes reliques 2. p. 180.
S. Maximin évêque d'Aix, 1. p. 279.
Medailler de monſieur de Requelaine, 1. p. 147.
S. Medard évêque de Noyon, 1. p. 145.
M. de Megrigni abbeſſe de Charenton, ſon éloge, 1. p. 40.
S. Melaine, ſes reliques à Prulli, 1. p. 55.
Memento de la meſſe particulier, 2. p. 152.
S. Mémin abbaye de l'ordre de S. Auguſtin, 2. p. 90.

Memoires du duc de Bourgogne pour le concile de Baſle, 1. p. 147.
Meneſippus roy d'Egypte, 1. p. 250.
S. Menouſt abbaye de Benedictines, 1. p. 45.
La Mercy-Dieu abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 6.
Meridienne parmy les chanoines reguliers du Val-des-Ecoliers, 1. p. 115.
Meſiere abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 214.
Meſſe du bon Larron le ſamedy Saint, 1. p. 24.
Meſſe votive de la Vierge, avec l'évangile du ſemeur, 1. p. 74.
Meſſe de Noſtre-Dame de Pitié le ſamedy Saint, 1. p. 24.
Meſſines abbaye de Benedictines, 2. p. 191.
Mets ville épiſcopale, 2. p. 110.
S. Michel d'Anvers abbaye de Prémontrez, 2. p. 197.
S. Michel de Loxan abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p 59.
S. Michel de Dijon 1. p. 144.
S. Michel de Tonnerre abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 108.
Mignatures d'un Cordelier manchot, 2. p. 54.
S. Michel abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 128.
Millen abbaye de Benedictines 2. p. 200.
Milon évêque de Therouenne, 2. p. 178.
Minutions des chanoines reguliers, 1. p. 127.
Mirepoix évêché, 2. p. 54.
Miſeray abbaye de chanoines reguliers, 1. p. 18.
Miſſel traduit en François, 2. p. 128.
Miſſel mſ. 1. p. 27.
Miſſel de Sens, 1. p. 60.
Mitre porté par les évêques avec la permiſſion du pape, 2. p. 11. uſage de la mitre accordé aux chanoines de Beſançon, 1. p. 166. dans l'égliſe de Mâcon, 1. p. 233. au prieur & au chantre, de Loches, 1. p. 3. mitre ancienne; 2. p. 136. mitre des évêques, 2. p. 81. mitre des abbez de Munſter, 2. p. 137.
Moiras prieuré de l'ordre de Cluny, 2. p. 43.
Moiremont abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 93.
Moleſme abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 105. 185.
Molome abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 8.
Monée abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 64.
Monée abbaye de Prémontré, 2. p. 91.
Monmorency maréchal décapité à Toulouſe, 2. p. 49. ſon tombeau à Moulin, 1. p. 46.
Monoye de S. Jean d'Autun, 1. p. 160.
Mons capitale du Hainau, 2. p. 210.
Mont-Dieu chartreuſe, 2. p. 150.
Mongans lieu de dévotion, 2. p. 54.
Me. de Mongon de Beauverger abbeſſe de Charenton, 1. p. 39.
Monſter abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 137.
Montalinus archidiacre de Tolede, ſon épitaphe, 2. p. 42.
Montiers en Der abbaye de Benedictins, 1. p. 98.
Mont-Majour abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 281.
Mont-Noſtre-Dame abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 77.
Montpellier ville épiſcopale, 1. p. 311.
Morbac abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 138. 170.
Mores abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 105.
Moreüil abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 170.
Moimond abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 140.
Mort, de quelle maniere on doit aider les chanoines reguliers à bien mourir, 1. p. 128.
Mr de la Mothe Haudencour archevêque d'Auſch, 2. p. 38.

Moulin, 1. p. 46.
Moulin de S. Ours à Loche, 1. p. 3.
Mouſon abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 149.
Moutier ville épiſcopale, 1. p. 246.
Moutier en Argonne abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 92.
Moutier la Celle abbaye de Benedictins, 1. p. 87.
Moutier-Neuf abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 10.
Moutier Ramé abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 95.
Moyen-moutier abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 135.
Mulbrune abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 137.
Muſique bannie de la cathedrale de Sens, 1. p. 60.

N

NAncy capitale de Lorraine, 2. p. 132.
Nanteüil abbaye de S. Benoiſt, 1. p. 15.
Narbonne ville épiſcopale, 2. p. 55.
Me. de Naſſau abbeſſe de S. Croix de Poitiers, 1. p. 11.
Nazareth abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 197.
Neelle la Repoſte abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 86.
Neptune, 1. p. 160.
Neubourg abbaye, 2. p. 146.
Nevers ville épiſcopale, 1. p. 47.
Neufcloiſtre abbaye de chanoineſſes regulieres, 2. p. 188.
S. Nicaiſe abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 84.
S. Nicolas de Lorraine, 2. p. 133.
S. Nicolas des Prez abbaye de chanoines reguliers, 2. p. 109. 216.
Nicolas Pavillon évêque d'Alet, 2. p. 52. ſon épitaphe, 2. p. 52.
Nicolas de Chievre, évêque de Cambray, 2. p. 208.
Nicolas Boucherat abbé de Ciſteaux, 1. p. 217.
Nicolas Fréjot abbé de S. Loup de Troyes, 1. p. 92.
Nicolas de Caſtille abbé de S. Martin d'Autun, 1. p. 158.
Nicolas de Clervaux ſecretaire de S. Bernard, 1. p. 95.
Nicolas de Gange, 1. p. 244.
Nicolas de Lyons prieur du Mont-Nôtre-Dame y rétablit des Religieuſes, 1. p. 77.
Nicolas de Luxembourg 2. p. 132.
Nîmes ville épiſcopale, 1. p. 308.
Nivoix abbaye de Prémontrez, 2. p. 208.
S. Nivard archevêque de Reims fondateur d'Hauvillier, 2. p. 78.
Nizors abbaye, 2. p. 15.
Noailler abbaye de Benedictins, 1. p. 12.
Noirlac, abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 38.
Nonenboſc abbaye de Benedictines, 2. p. 189.
Nonenboſc abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 194.
Noſtre-Dame aux Bois abbaye de Prémontrez, 2. p. 115.
S. Norvert, 2. p. 197.
Noſtre-Dame de Dijon, 1. p. 144.
Noſtre-Dame de la Grande égliſe de Poitiers, 1. p. 12.
Noſtre-Dame de Laure, 1. p. 269.
Noſtre-Dame de Nevers abbaye de Benedictines, 1. p. 49.
Noſtre-Dame de la Pierre abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 142.
Noſtre-Dame des Prez abbaye de religieuſes de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 93. 2. p. 218.
Noſtre-Dame de Sales collegiale à Bourges, 1. p. 31.
Noſtre-Dame de Troyes abbaye de Benedictines, ſes droits, 1. p. 92.
Noſtre-Dame des Vertus abbaye de l'ordre de S. Auguſtin, 1. p. 76.
Noſtre-Dame de Xaintes abbaye de Bedictines, 2. p. 7.

Novices du Val des écoliers, 1. p. 119. leurs qualitez, leur uſage, ibid.
Novices dans l'Egliſe de Vienne, 1. p. 256.
Nouveau Teſtament, mſ. 2. p. 139.

O

OBeliſque d'Arles, 1. p. 280.
Oblation du pain & du vin à la Meſſe par une ſeule Oraiſon, 2. p. 94.
Obſeques des femmes le viſage découvert, 2. p. 13.
Obſeques d'un religieux de Fontevrault, 2. p. 3.
S. Odilon abbé de Cluny, 1. p. 160. ſon tombeau & ſes reliques, 1. p. 46.
S. Odon abbé de Cluny, religieux de Beaume, 1. p. 171. ſa vie, 1. p. 173.
Odon abbé de S. Remy, 2. p. 150.
Odon ſouprieur de Clervaux, 1. p. 101.
Odon moine de Cantorbie, 1. p. 19.
Odo III. duc de Bourgogne, 1. p. 212.
Odo de Bar chevalier ſeigneur du Pleſſis-Brunet, 1. p. 82.
Oecolar Puter, ſon épitaphe, 2. p. 143.
Oeillet fleury en hyver, 1. p. 63.
Oënard, ſa bibliotheque, 2. p. 12.
Office ou prieres des chevaliers de la Foy & de la Paix, 2. p. 30.
Oger évêque d'Ivrée 1. p. 244.
Oigny abbaie de chanoines reguliers, 1. p. 149. ſes conſtitutions, 1. p. 149.
Okam mſ. 2. p. 171.
Oleron ville épiſcopale 2. p. 12.
Olivet abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 21.
S. Omer ville épiſcopale, 2. p. 183.
Oſtreelo abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 194.
S. Optat à Vierzon, 1. p. p. 21.
l'Oraiſon-Dieu abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 36.
Orange ville épiſcopale, 1. p. 294.
Oratoire de Paul v. 2. p. 8.
Orbais abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 75.
Ordre de la lecture de l'Ecriture Sainte aux offices Divins, 2. p. 139.
Ordre de l'Annonciade, 1. p. 240.
Ordre de S. Antoine, 2. p. 36.
Ordre militaire de S. Jacques de la Foy & de la Paix, ſes regles, 2. p. 23.
Orient abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 200.
S. Orient abbaye, lieu de la ſepulture des archevêques d'Auſch, 2. p. 38.
Origene, ſon éloge, p. 185. mſ. de ſes ouvrages 2. p. 138. 149.
Ornemens de S. Bernard, 1. p. 148.
Ortelius, enterré à S. Michel d'Anvers, 2. p. 197.
Ortez, 2. p. 12.
Orval abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 149.
Oſanne reine d'Ecoſſe, 2. p. 74.
S. Oſtende évêque d'Auſch, 2. p. 38.
Oſtine abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 187.
Otbert abbé de Gembloux, 2. p. 202.
Orger comte de Pardiniac, 2. p. 41.
Othmerſchen abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 143.
Othon évêque de Friſingue enterré à Morimont, 1. p. 141.
Sentences d'Othon, 1. p. 57.
Othon comte de Bourgogne enterré à Charlieu, 1. p. 139.
Oton Fulta comte de Fezenſac, 2. p. 40.
S. Oyant abbé de Condat, 1. p. 177.

P

PApebroc Jeſuite, 2. p. 196.
Fr. Pacifique diſciple de S. François, 1. p. 54.
Pagi provincial des Cordeliers, 1. p. 279.
Palais de l'empereur Galien, 2. p. 7.
Pamiers ville épiſcopale, 2. p. 54.
S. Pantaleon de Troyes, 1. p. 93.
S. Papoul évêché, 2. p. 50.
Paraclet abbaye de Benedictines, 1. p. 85.

Paraclet abbaye de l'ordre de Ciſteaux, à Amiens, 2. p. 172.
Le Parc abbaye de Prémontrez, 2. p. 203.
S. Paterne évêque de Venne, ſes reliques, 1. p. 22.
S. Patrice, ſes reliques à Iſſoudun, 1. p. 21.
Pantin, 2. p. 197.
Paſtoral de S. Gregoire, mſ. 1. p. 94.
Paſcaſe Radbert, mſ. 1. p. 81.
Pau capitale de Bearn, 2. p. 13.
Pavius premier préteur de la province d'Aquitaine deſigné conſul, 1. p. 9.
S. Paul de Beauvais abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 163.
S. Paul abbaye de Prémontrez à Verdun, 2. p. 109.
Paul v. ſon oratoire, 2 p. 8.
Paul Oroſe mſ. 2. p. 112.
S. Paulin mſ. 2. p. 139.
S. Pé abbaye, 2. p. 13.
S. Pelagie la pechereſſe, 2. p. 74.
Perignac abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 42.
Peris abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 157.
S. Perpetue à Vierzon, 1. p. 21.
Perpignan capitale de Rouſſillon, 2. p. 58.
Cardinaux du Perron archevêques de Sens, leur tombeaux, 1. p. 61.
Perronne de Villars, 2. p. 168.
Perſe mſ. 1. p. 145.
Peſſant abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 37.
P. Petau, ſes dogmes theologiques, 1. p. 147.
Petau conſeiller au Parlement de Paris, achepte les mſſ. de S. Benoiſt, 1. p. 66.
Petrarque mſ. 2. p. 171.
Petronille dame de Meug & de Sulli, 1. p. 33.
S. Philibert, 1. p. 231.
S. Philippe apôtre, ſon crane, 1. p. 88. ſon bras, 2. p. 80.
Philippe de Levis évêque de Myrepoix & abbé de la Graſſe, 2. p. 54.
Philippe abbé de Foucarmont élû évêque du Mans. 1. p. 105.
Philippe de Chataigner abbeſſe de Thouars huguenotte, 2. p. 5.
Philippe le Hardy roy de France, 1. p. 69. 2. p. 77. ſon tombeau, 2. p. 56.
Philippe-le-Bel roy de France, 2 p. 78.
Philippe v. roy de France & de Navarre, 2. p. 76.
Philippe-le Bon duc de Bourgogne, 1. p. 144.
Philippe comte de Flandre, 1. p. 100.
Philippe d'Artois, 2. p. 153.
Philippe de Bourgogne, 1. p. 212.
Philippe Courcelle, 1. p. 213.
Philippe de Gueldres, 2. p. 128.
Philippe de S. Hilaire 1. p. 213.
Philippe Domont, 2. p. 155.
Philippe-Pot enterré à Ciſteaux 1. p. 206.
Philippe de Senneton chevalier, 1. p. 84.
Philippe de Vienne-ſeigneur de Pagny, 1. p. 212.
Pie II. ſes lettres, mſ. 2. p. 62.
Reliques de S. Pierre & S. Paul, 2. p. 218.
Pierre Blavy cardinal, 1. p. 298.
S. Pierre de Luxembourg, 1. p. 283. 2. p. 177.
S. Pierre de Tarentaiſe, 1. p. 81. 240.
S. Pierre Vifcole doge de Veniſe, 2. p. 59.
S. Pierre d'Auxerre abbaye de chanoines reguliers, 1. p. 57.
S. Pierre de Châlon abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 225. 2. p. 90.
S. Pierre de Lyon abbaye de Benedictines, 1. p. 40. refuſée par madame de Villeroy, 1. p. 12.
S. Pierre de Mâcon collegiale, autrefois abbaye de l'ordre de S. Auguſtin, 1. p. 233.
S. Pierre de Mets abbaye de Benedictines, 2. p. 115.
S. Pierre *in monte Blandino*, abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 193.

S. Pierre de Reims abbaye de l'ordre de de S. Benoiſt, 2. p. 85.
S. Pierre de Vienne abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, ſecularisé, 2. p. 256.
S. Pierre le vif abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 61.
Pierre évêque d'Arras, 1. p. 208.
Pierre évêque de Châlon, 1. p. 206.
Pierre de Celle évêque de Chartres, 1. p. 87. ſon ouvrage ſur Ruth mſ. 1. p. 103.
Pierre évêque de Pavie, 1. p. 150.
Pierre évêque de Poitiers enterré à Fontevrault, 2. p. 4.
Pierre évêque du Puis, 1. p. 210.
Pierre abbé de Ciſteaux, 1. p. 214.
Pierre Monocule abbé de Clervaux, 1. p. 101. 2. p. 87.
Pierre le venerable abbé de Cluny, 1. p. 84. 85. 180. 228.
Pierre abbé de Tournus, 1. p. 231.
Pierre Abaillard fondateur du Paraclet, ſon tombeau, 1. p. 85.
Pierre-Chaſtel Chartreuſe, 1. p. 240.
Pierre de Beaugency ſur le decret, 1. p. 19.
Pierre de Blois mſ. 2. p. 198.
Pierre de Ceffons moine de Clervaux, mſ. ſur les ſentences &c. 1. p. 103.
Pierre le Chantre, ſur le Pſeautier, 1. p. 102.
Pierre de Courtenay fondateur de l'abbaye de Fontaine Jean, 1. p. 181.
Pierre Daniel s'empare de la bibliotheque de Fleury, 1. p. 65.
Pierre de l'Etoile fondateur de Foucombeau, 1. p. 16.
Pierre Fouriet curé de Matincour, procez verbal des informations pour ſa canonifation, 2. p. 131.
Pierre de Lantwic Celeſtin auteur d'un commentaire ſur la regle de S. Benoiſt, 2. p. 171.
Pierre Lerzant auteur de l'hiſtoire de la maiſon de Laval, 2. p. 153.
Pierre le Maire de Freſnoys, 1. p. 72.
Pierre d'Oinont, 2. p. 155.
Pierre vicomte de Poix, 2. p. 168.
Pierre de la Tournelle, 2. p. 168.
S. Pierremont abbaye de S. Auguſtin, 2. p. 147.
La Pieté, abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 96.
Le Pin abbaye, 1. p. 13.
Plaute mſ. 1. p. 145.
Plein-pied abbaye, 1. p. 31.
Pithou ſa bibliotheque, 1. p. 94.
Pitoſiris aſtrologue, 1. p. 250.
Pocquet Celeſtin auteur d'un commentaire ſur la regle de S. Benoiſt, 2. p. 171.
Poitiers ville épiſcopale, 1. p. 8.
Polentu réſidence de l'évêque de Bâle, 2. p. 141.
S. Polycarpe, ſon bras, 2. p. 52.
S. Polycarpe abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 51.
La Pommeraye abbaye de Benedictines, 1. p. 62.
Pompeius mſ. 2. p. 138.
Ponce abbé de Cluny, 1. p. 228.
Pont de Bayonne, 2. p. 12.
Pont de Ceret, 2. p. 60.
Pont de Ciſteron, 1. p. 270.
Pont du Gard, 1. p. 299.
Pont-à-mouſſon ville de Lorraine, 2. p. 127.
Pontificale, mſ. 1. p. 28. 91. 2. p. 91.
Pontifroy abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 127.
Pontigny, 1. p. 58.
Porentru réſidence de l'évêque de Bâle, 2. p. 141.
Port de Marſeille, 2. p. 276.
Porte ancienne de l'égliſe de S. Benoiſt ſur Loire, 1. p. 65.
Porte triomphale à Vienne, 1. p. 258.
Office du portier du Val des écoliers, 1. p. 117.
Portique de l'égliſe de Vezelay fermé, 1. p. 53.
S. Poſſeſſeur évêque de Verdun, 2. p. 95.
S. Potentien évêque de Sens, 2. p. 74.
Poitiers abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 105.
Poulangi abbaye de l'ordre de S. Benoît 1. p. 135.

Pralon

Pralon abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 147.
La Prée abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 22.
Les Prez-Porchiens abbaye de chanoineſſes regulieres, 2. p. 216.
Prétoire de Vienne, 1. p. 258.
Prieres pour les morts, 2. p. 33.
Prieur, prieres à dire ſur les Prieurs lorſqu'on les inſtituë, ou qu'on les deſtituë, 2. p. 75. office du prieur du Val des écoliers, 1. p. 115.
Primatiale de Nancy, 2. p. 114.
Priſcien mſ. 2. p. 139.
Proceſſion de Gap, 1. p. 268.
Proceſſion de l'Aſcenſion à la Reole, 2. p. 9.
Proceſſion de la ville de l'Aſſomption à Toulouſe, 2. p. 49.
Proceſſion des Rogations, 1. p. 75.
Proceſſion des Rogations nuds pieds, 1. p. 9.
Proceſſion du S. Sacrement, 2. p. 170.
Proclamation au chapitre du Val-des-Ecoliers, 1. p. 123.
S. Procul évêque d'Autun, 1. p. 161.
Profeſſion des novices ne doit pas eſtre differée au-delà de l'an, 1. p. 120.
Profeſſion d'une religieuſe du Paraclet, 1. p. 86.
Proprieté rejetté par l'ordre militaire de la Foy & de la Paix, 2. p. 26.
S. Proſper de la vie contemplative, 1. p. 19.
S. Proſper mſ. 2. p. 87.
Prudence mſ. 2. p. 138.
Prulli abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, en Touraine, 1. p. 5.
Prulli abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 80.
Pſeautier Anglo-Saxon, 1. p. 28.
Pſeautier Grec, mſ. 2. p. 129. 139.
Pſeautier de S. Jerôme mſ. 2. p. 150.
Egliſe de S. Pudentienne de Rome accordée aux Feuillents, 2. p. 18.
Puis-d'Orbe abbaye de Benedictines, 1. p. 110. embraſſe la réforme, ibid.
Puis-Berlard monaſtere de filles 1. p. 14.
S. Pulchrone évêque de Verdun, 2. p. 95.

Q

QUarente, abbaye de chanoines Reguliers, 2. p. 6.
S. Quentin de Beauvais abbaye de chanoines Reguliers, 2. p. 157.
De S. Quentin gentilhomme d'Apt homme ſçavant, 1. p. 285.
S. Quinin évêque de Vaiſon, 1. p. 291.
Quinot de Lauziere ſenéchal de Querci amene en France S. François de Paule, 1. p. 311.
Quinay abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 107.
Quitre abbaye, 2. p. 8.

R

RAban mſ. 2. p. 87.
S. Raco évêque d'Autun 1. p. 156.
S. Radegonde reine de France religieuſe à S. Croix de Poitiers, 1 p. 10. ſon tombeau 1. p. 11.
S. Radegonde égliſe collegiale, 1. p. 11.
Ragenolde comte de Roucy 2. p. 84.
Rainal archevêque de Lyon, 1. p. 228.
Rainauld archevêque de Reims 2. p. 87.
Rainald évêque de Langre, 2. p. 206.
S. Rainald abbé de Ciſteaux, 1. p. 214.
Rainard de Monbart, 1. p. 150.
Rangevel abbaye de Prémontrez, 2. p. 130.
S. Raoul archevêque de Bourges, 1. p. 30.
Raoul-le-Vert archevêque de Reims, 2. p. 80. 83.
Raoul roy de Bourgogne 1. p. 257.
Raoul roy de France enterré à S. Colombe de Sens, 1. p. 82.
Raoul duc de Lorraine, 2. p. 134.
Raoul de Beaulieu chevalier, 1. p. 75.
Raoul de Clermont, 2. p. 166.
Raoul ſeigneur d'Iſſoudun & de Mareüil, 1. p. 22.
Raoul de Monchauvet, 2. p. 77.

Raoul de Mouchi ſeigneur de Moyenmont, 2. p. 165.
Raoul de Preaux, 2. p. 168.
Ratherius, mſ. 2. p. 202.
Ravesberg abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 187.
La Reaux abbaye de chanoines Reguliers, 1. p. 16.
Rebais abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 73.
Reclus, abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 78.
Recluſe dans l'abbaye de S. Pierre de Metz, 2. p. 117.
Recolets de Nevers, 1. p. 48.
Reconfort, abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 50.
Recüeil des ouvrages des Peres par S. Benoiſt d'Aniane, 1. p. 66.
Refectoire d'été & refectoire d'hyver, 1. p. 37. 2. p. 209.
Refectoire des chanoines Réguliers, 1. p. 125.
Office du Refectorier du Val-des-écoliers 1. p. 116.
Reforme du pere de Mataincour, 2. p. 133.
Regle de S. Benoiſt au Mont-Dieu, 2. p. 150.
Regle des chanoines dreſſée au concile d'Aix-la-Chapelle, 1. p. 161.
Regles de chevaliers de S. Jacques de la Foy & de la Paix, 2. p. 23.
Regnaud comte de Montbeliard, 1. p. 139.
Regnault de Bouconvilliers, 2. p. 155.
Reine doüairiere d'Eſpagne, 2. p. 12.
S. Rembert abbaye de l'ordre de ſaint Benoiſt, 1. p. 239.
Rembert évêque de Verdun fondateur de l'abbaye de S. Ayric, 2. p. 109.
Reims ville archiépiſcopale, 2. p. 79.
S. Remi ſon tombeau, 2. p. 79.
S. Remi de Luneville abbaye de chanoines Reguliers, 2. p. 153.
S. Remi de Reims abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 79.
De ſaint Remi Jeſuite, ſon traité de la grace, 2. p. 90.
Remi d'Auxerre mſ. 1. p. 19. ſon commentaire ſur Oſée, 1. p. 57. ſes homelies, 2. p. 136.
Remi Favin, ſon traité des poids & des meſures, 2. p. 139.
S. Rémond fondateur de cinq ordres militaires. 2. p. 14.
Renanus ſon épitaphe, 2. p. 144.
B. Renaud hermite à Beaume, 1. p. 171.
Renaud de Mourmort chevalier 1. p. 71.
René duc de Lorraine, 2. p. 135.
René de Prie cardinal évêque de Bayeux, enterré à la Prée, 1. p. 22.
Renée de Bourbon reformatrice de Fontevrault, 2. p. 4.
Renée de Lorraine abbeſſe de S. Pierre de Reims, 2. p. 85.
La Reole, 2. p. 9.
De Requelaine conſeiller au Parlement de Dijon, ſon medaillé, 1. p. 147.
Reſlous abbaye de Prémontrez 2. p. 153.
S. Reverien évêque d'Autun martyr, 1. p. 49.
S. Rheticius évêque d'Autun, ſon tombeau. 1. p. 162.
S. Ribert, 2 p. 173.
S. Richard abbé de Verdun reforme l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 94. Il reçoit l'obéïſſance de l'empereur ſaint Henry, 2. p. 95.
Richard roy d'Angleterre enterré à Fontevrault, 2. p. 4.
Richard duc de Bourgogne enterré à S. Colombe de Sens, 1. p. 82.
Richard de Rouën, 2. p. 186.
S. Richarde imperatrice, 2. p. 144.
Le Riche-hopital, abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 194.
Riennet abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 51.
Rieux ville épiſcopale, 2. p. 34.
Rigni abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 54.
Rigobert abbé de S. Claude, 1. p. 175.

S. Riquier abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 173.
Rituel mſ. de Frejus, 1. p. 274.
Le Rivet abbaye, 2. p. 9.
La Ricale abbaye de chanoines Reguliers ſécularisée, 2. p. 59.
S. Robert abbé de Moleſme 1. p. 55. 76. 87. 216. ſes reliques 1. p. 105.
S. Robert premier abbé de Ciſteaux, 1. p. 216.
Robert évêque de Châlon, 1. p. 210. 218.
Robert de Chatillon évêque de Langre, 1. p. 210. 211.
Robert abbé de Ciſteaux & cardinal, 1. p. 208.
Robert abbé de Clermarés, 2. p. 186.
Robert de Bruges abbé des Dunes & enſuite de Clervaux, 1. p. 101.
Robert neveu de S. Bernard abbé de Noirlac, 1. p. 59.
Robert abbé de Villers, 2. p. 201.
Robert d'Arbriſſel enterré à Fontevrault, 2. p. 4.
Robert duc de Bourgogne 1. p. 208.
Robert comte d'Artois, 2. p. 77.
Robert de Bethune comte de Flandre, 2. p. 188.
Robert vicomte de Poix, 1. p. 168.
Robert de Berlinçton ſur les 12. prophetes, mſ. 1. p. 102.
Robert de Chamberil chevalier, 1. p. 81.
Robert de Courtenay, 1. p. 183.
Robert de Tanlay, 1. p. 108.
S. Robin, ſes reliques, 1. p. 87.
La Rodé abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 50.
Rodulfe archevêque de Bourges fonde deux abbayes, 1. p. 21.
Rogation, les proceſſions nuds pieds, 1. p. 9.
Roger évêque de Comminge, 2. p. 15.
S. Roger abbé d'Elan, 2. p. 150.
Roger comte d'Aquitaine fondateur de Charroux, 1. p. 15.
Me de Rohan abbeſſe de la Trinité de Caën, 1. p. 40.
Roiſebrech abbaye de chanoineſſes Regulieres, 2. p. 189.
Rolin cardinal abbé de S. Martin d'Autun, 1. p. 157. prieur commendataire de ſaint Symphorien, 1. p. 161.
Romany abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, ſécularisée, 1. p. 263.
Roſen abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 207.
Roſendal abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 204.
S. Rotland évêque d'Arles, 1. p. 280.
Rotonde de S. Benigne de Dijon 1. p. 142.
Rouge-cloitre monaſtere de chanoines Réguliers, 2. p. 205.
Rouſſeau-ville abbaye de chanoines Réguliers 2. p. 177.
Royaumont abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 153.
Rubea de Comminges abbeſſe de Fabas, 2. p. 16.
Rubens enterré à S. Michel d'Anvers, 2. p. 197.
S. Ruſe abbaye de chanoines Reguliers, 1. p. 264.
Rufin mſ. 2. p. 138. 208.
Rumigny, genealogie des ſeigneurs de Rumigny, 2. p. 151.
Ruſbroch, ſes lettres, 1. 68.

S

SAcramentaires, mſ. 1. p. 67. 151. 2. p. 88. 114.
Office du S. Sacrement à Vienne, 1. p. 237.
Sacrifices anciens, 1. p. 98.
Salin en Franche-Comte, 1. p. 170.
Salon ville de Provence, 1. p. 279.
Samer abbaye de l'ordre de S. Benoît, 2. p. 179.
Samſon archevêque de Reims, 2. p. 87.
Sanche comte d'Aſtarac, 2. p. 41.
Sancius II. comte d'Aſtarac, 2. p. 41.
Sancius Gartius comte de Gaſcogne, 2. p. 46.
Sancius roy de Majorque, 2. p. 58.
Sancius Mitorra comte de Gaſcogne, 2. p. 40.
S. Sanctin évêque de Verdun, 2. p. 55.

Sanderus enterré à Afflighen, 2. p. 195.
Saramon abbaye de l'ordre de ſaint Benoît, 2. p. 37.
s. Saturnin évêque de Toulouze, ſes reliques, 2. p. 51.
Saverne, 2. p. 146.
s. Savin ancienne abbaye dans le Poitou, 1. p. 6.
s. Savin de Tarbe, 2. p. 13.
s. Savine vierge & martyre, 1. p. 7.
s. Savinien & s. Potentien, leurs reliques, 1. p. 61. leurs ſepulture, 1. p. 62.
Saumaiſe, ſes mſſ. 1. p. 146.
Savoyards répandus en differens royaumes, 1. p. 246.
Le Sauſſoy abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 216.
s. Sauve abbaye de Benedictins à Montreüil, 2. p. 178.
s. Sauve abbaye prés de Valenciennes, 2. p. 212.
Sauvelade abbaye, 2. p. 12.
s. Sauveur de Marſeille abbaye de Benedictines, 1. p. 278.
Sauvigny prieuré de Cluny, 1: p. 45.
Scapulaire de s. Hugue, 1. p. 229.
Scapulaire des chanoines Réguliers du Val-des-écoliers, 1. p. 117.
La Seauve monaſtere de ſaint Benoiſt, 2. p. 8.
Sebaſtien Zamet évêque de Langres, 1. p. 136.
Sebon archevêque de Vienne, 1. p. 263.
Les ſécularisations ſont la ruine des abbayes, 1. p. 53.
Sedulius mſ. 1. p. 67.
s. Seine abbaye de l'ordre de s. Benoiſt, 1. p. 148.
Selinçour abbaye de Prémontrez, 2: p. 172.
Sellier abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 87.
Seminaire de Bourges, 1: p. 27.
Sennez ville épiſcopale, 1. p. 271.
Senone abbaye de l'ordre de ſaint Benoiſt, 2. p. 136.
Sens ville archiépiſcopale, 1. p. 59.
Sentence contre un taureau qui avoit tué un garçon, par laquelle il eſt condamné à eſtre pendu, 2. p. 166.
Sept-fontaines abbaye de Prémontrez, 1. p. 134.
Sepulcre de Noſtre-Seigneur, 1. p. 93.
s. Sepulcre égliſe de Geneve, 1. p. 243.
s. Sepulcre de s. Michel, 2. p. 130.
Sepulture des évêques hors de l'égliſe, 1. p. 277.
Sepultures des chanoines de Sens hors de la ville, 1. p. 60.
Sepulture des religieux de s. Michel à une lieuë du monaſtere, 2. p. 129.
Sepulture des comtes de Toulouze hors de l'égliſe, 2. p. 47.
Sequin comte enterré à s. Venne, 2. p. 96.
Sery abbaye de l'ordre de Prémontré, 2. p. 173.
Serlon abbé de Savigny, 1. p. 101. ſes ſermons, 2. p. 169.
Serment des commandeurs des chevaliers de la Foy & de la Paix, 2. p. 34.
s. Sernin abbaye ſécularisée à Toulouſe, 2. p. 47. Charles-le-Chauve y logeoit durant le ſiége de Toulouſe, 2. p. 47. reliques de s. Sernin, 2. p. 47.
s. Severe d'Agde abbaye, 2. p. 63.
s. Severe-cap de Gaſcogne, 2. p. 10.
s. Severe de Ruſtang abbaye, 2. p. 13.
s. Severin abbé d'Agaune, 1. p. 68.
s. Severin abbé de la Celle, 1. p. 20.
s. Sevole comte de Ponthieu martyr, 2. p. 173.
s. Siagrius évêque d'Autun, 1. p. 159.
Siege de l'évêque, 2. p. 94.
s. Siffren évêque & patron de Carpentras, 1. p. 289.
Sigebert religieux de Gembloux, 2. p. 201.
Sigibrand évêque de Poitiers, 1. p. 8.
s. Sigiſmond abbaye, 2. p. 12.
Signy abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 150.
Silence ſe peut rompre par ſigne, 1. p. 122.

Silveſtre évêque de Châlon, 1. p. 225.
s. Simeon évêque de Mets, 2. p. 136.
Simeon de Beaulieu archevêque de Bourges enterré à Jouy, 1. p. 74.
Simon de Neſle évêque de Beauvais, 2. p. 166.
Simon abbé de Chezy, 2. p. 75.
Simon de la Haye abbé de Lannois, 2. p. 168.
Simon de Clermont, 2. p. 165.
Simon comte de Monfort enterré à Carcaſſone, 2. p. 51.
Simon de Rochefort, 1. p. 150.
Simon de Tournay, ſes ſermons, 1. p. 103.
Simores abbaye de l'ordre de s. Benoiſt, 2. p. 37.
s. Simplice évêque d'Autun, 1. p. 159.
Sixte V. donne aux Feuillens l'égliſe de s. Pudentienne, 2. p. 18.
Smaragde abbé de s. Michel transfere le monaſtere, 2. p. 129.
Soleil de l'abbaye du Lys, 1. p. 70.
Soleil de Perpignan, 2. p. 58.
Solin mſ. 2. p. 88.
Solitude des religieux de Clervaux, 1. p. 185.
Somme des pechez mſ. par Jean, de l'ordre des freres Prêcheurs, 1. p. 103.
Sordes abbaye, 2. p. 12.
Soreze abbaye de l'ordre de s. Benoiſt, 2 p. 50.
Office du ſouprieur du Val-des-écoliers, 1. p. 115.
Soyon abbaye de Benedictines, 1. p. 264.
Spermaille abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 192.
s. Spinule religieux, 2. p. 136.
Straſbourg ville épiſcopale, 1. p. 144.
Sulwick abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 195.
s. Sulpice le Débonnaire archevêque de Bourges, 1. p. 31.
s. Sulpice Severe archevêque de Bourges, 1. p. 30.
s. Sulpice abbaye de Bourges, 1. p. 31.
s. Sulpice abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 239.
Sulpice d'Amboiſe baſti le monaſtere de Moncé, 1. p. 6.
s. Symphorien, ſes pere & mere, 1. p. 161. ſon tombeau, 1. p. 161.
s. Symphorien d'Autun monaſtere de chanoines Réguliers, 1. p. 161.
s. Symphorien de Beauvais abbaye de l'ordre de s. Benoiſt, 2. p. 157.
s. Symphorien de Mets abbaye de l'ordre de s. Benoiſt, 2. p. 113.
Syn abbaye de chanoineſſes Régulieres, 2. p. 218.
Synagogue des Juifs, 1. p. 289.
Synanque abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 284.

T

TAbleau de Michel-ange, 1. p. 94.
Tableau de s. Thomas d'Aquin, 1. p. 138.
Tableau donné par la république de Florence à Jacques Haraul évêque d'Autun, 1. p. 156.
Tableaux de prix, 1. p. 74. 166. 249. 252. 257. 2. p. 56. 183. 184.
Tablette des morts, 2. p. 185.
Taloire abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 244.
ss. Talauſe & Baye, 1. p. 21.
Tamied abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 244.
Tancredus, ſa vie, mſ. 2. p. 202.
Tanneries de Clervaux, 1. p. 185.
Tapiſſeries de s. Pierre de Gand, 2. p. 193.
Tarbe ville épiſcopale, 2. p. 13.
Tard abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 135.
Tarentaiſe ville archiépiſcopale, 1. p. 246.
Taſque abbaye, 2. p. 13.
s. Taurin, 1. p. 168.
Temple de Diane à Nîmes, 1. p. 308.
Teraghen abbé de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 194.

Tertullien, mſ. 1. p. 94.
Teſtament de Jean de la Barriere abbé de Feüillent, 2. p. 17.
s. Thecilde abbeſſe de Joüare, 2. p. 74.
s. Theobalde archevêque de Vienne, 1. p. 252.
Theatre d'Orange, 1. p. 295.
s. Theodecilde fille de Clovis, 1. p. 61.
s. Theodore martyr, ſon chef, 1. p. 105. 2. p. 218.
Theodore de Chaumont abbé de ſaint Antoine de Vienne, 2. p. 128.
s. Theodoret martyr, 1. p. 285.
Theophile évêque de Ceſarée, 2. p. 84.
Therouenne ville épiſcopale détruite par Charles V. 2. p: 181.
s. Theudere abbé, 1. p. 252.
s. Thibaud ſes reliques, 1. p: 82.
Thibaud comte de Champagne, 2. p. 79: fondateur de Prulli, 1. p. 80.
Thibaud du Moulin donné, 1. p. 72.
Thibaud de Sancerre, 1: p. 71.
Thibaud de Vallangon, 2. p. 154.
Thierry évêque d'Amiens, 2. p. 171.
Thierry évêque de Mets fondateur de l'abbaye de s. Vincent, 2. p. 112.
Thierry II. évêque de Mets, fit commencer l'égliſe de la cathedrale, 2. p. 110.
s. Thierry évêque d'Orleans, 1. p. 108.
Thierry fils de Gerard de Rouſſillon, ſon épitaphe, 1: p. 106.
Thierry Bayez de Bomer, 2. p. 135.
s. Thomas d'Aquin, ſon tombeau, 2. p. 48. mſſ. de ſes ouvrages, 1. p: 27. 2. p. 153.
s. Thomas archevêque de Cantorbie, 1. p. 58. 82: ſon rochet, 1. p. 88.
Thomas abbé de Villers, 2. p. 201.
Thomas de Courcelles ſur l'épître aux Corintiens, mſ. 1. p. 155.
Thomas de Courmigros chevalier, 1. p: 81.
Thomas de Cracovie ſur l'Euchariſtie, mſ. 2. p. 171.
Thomas d'Irlande docteur de Sorbonne, 1. p. 73.
Thoſan abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 192.
Threſor de la ſainte Chapelle de Bourges, 1. p. 27.
Thulay abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 141.
s. Tibery abbaye de Benedictins, 2. p. 63. Lombez prieuré dépendant de s. Tibery, 2. p. 56.
Tilpin archevêque de Reims, 2 p. 80.
s. Timothée collegiale de Reims, 2. p. 85.
Tongrelo abbaye de Prémontrez 2. p. 197.
Tombeau ſuſpendu plein d'eaux, 1. p. 280.
Tonſure des chanoines Réguliers, 1. p. 127.
Toronnet abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 275.
Toſtat ſur Euſebe de Ceſarée mſ. 2. p. 145.
Toul ville épiſcopale, 2. p. 130.
Toulon ville épiſcopale, 1. p. 275.
Toulouſe ville archiépiſcopale, 2. p. 46.
Tournay ville épiſcopale, 2. p. 215.
Tournus abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 230.
Touſſains en ſaint Iſle abbaye de l'ordre de S. Auguſtin, 2. p. 90:
M. de Trape ſaint archevêque d'Auſch, 2. p. 38.
Trebreck abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 200.
Tribune pour chanter l'épiſtre & l'évangile, 1. p. 268.
Me. de la Trimouille abbeſſe du Lys, reforme ſon monaſtere, 1. p. 69.
Trinité repréſentée par trois hommes égaux 1. p. 85. 148. par trois hommes avec un ſeul front, 2. p. 9.
Trinité abbaye de Benedictines à Poitiers, 1. p. 11.
Hiſtoire tripartite, mſ. 1. p. 90.
Trois fontaines abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 91.

S. Tron abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 199.
Troyes ville épiſcopale, 1: p. 87.
S. Trude abbaye de chanoineſſes Régulieres, 2. p. 192:
Trunchin abbaye de Prémontrez, 2. p. 194.
Tyron abbaye fondée par le bien-heureux Bernard, 1. p. 10

V

VAiſon ville épiſcopale, 1. p. 290.
Val-des-choux chef d'ordre, ſa fondation, 1. p. 112.
Val-la-Douce abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 140.
Val-des-Ecoliers abbaye de l'ordre de S. Auguſtin, 1: p. 113. ſes anciennes conſtitutions, 1. p. 114.
Val-des-Ecoliers à Mons, 2. p. 211.
Val-profonde Chartreuſe dans le dioceſe de Sens, 1. p. 59.
Val-ſaint-George Chartreuſe, 1. p. 52.
Val-ſaint Pierre Chartreuſe, 2. p. 152.
Val-duc abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 202.
Valmagne de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 63.
S. Valenſe évêque d'Avignon, 1. p. 299.
Valence ville épiſcopale, 1. p. 263.
Valence abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 13.
Valencienne, 2. p. 212.
S. Valerien martyr, 1. p. 231.
Vallbire abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 178.
Varry de Fleville chevalier, 2. p. 131.
Varry de Luxembourg, 2. p. 131.
Vaucelle abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 257.
Vauluiſant abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1. p. 82.
Lavaur ville épiſcopale, 2. p. 49.
Vaux près de Poligny monaſtere de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 171.
S. Venant évêque de Vivier, 1. p. 296.
Veni creator chanté pluſieurs fois à l'office de la Pentecoſte au Paraclet, 1. p. 86.
S. Venne évêque de Verdun, 2. p. 95.
S. Venne abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 94.
S. Veran évêque de Cavaillon, 1. p. 283.
Verdun ville épiſcopale, 2. p. 93.
Vergi, ſeigneurs de Vergi enterrez à Cîteaux, 1. p. 199.
Vernaiſon abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 64.
La Vernuée abbaye de chanoines Réguliers, 1. p. 21.
Ancienne verſion Italique du livre de Tobie & d'Eſter, 2. p. 57.
Vertus petite ville de Champagne, 2. p. 76.
Comteſſe de Veruë, 1. p. 288.
Veſpres ſolemnelles dans la cathedrale de Bourges, 1. p. 23.
Veſpres des chanoines Réguliers de Miſeray, 1. p. 19.
Vezelay abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 53.
Forme de donner le Viatique, 1. p. 185.
S. Victor, abbaye de Benedictins à Marſeil, 1. p. 277.
Vienne ville archiépiſcopale, 1. p. 253.
Vierzon abbaye de S. Benoiſt, 1. p. 21.
Vieux-poux monaſtere de l'ordre de Grand-mond, p. 59.
Vignette abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 203.
Vignegoul abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 64.
Vigogne abbaye de Prémontrez 2. p. 212.
Villeloin abbaye, 1. p. 4.
Villencour abbaye de l'ordre de Cîteaux, 2. p. 176.
Me. de Villeroy refuſe l'abbaye de S. Pierre de Lyon, 1. p. 12.
Villers abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 200.
Villers-Beſhnac abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 2. p. 146.
Villiers abbaye de l'ordre de Ciſteaux, 1. p. 69.

S. Vincent, ſon chef à Lezat, 2. p. 36.
S. Vincent évêque d'Acqs, 2. p. 10.
S. Vincent de Beſançon abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 1. p. 165.
S. Vincent de Mets abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 112.
Vincent de Marlet abbé de Bulion, 1. p. 215.
Virgile mſ. 1. p. 145. 146. avec des notes, 2. p. 110.
Viron abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 92.
Viſite des infirmes avec l'eau-benite, les textes des épitres & des évangiles, 2. p. 33.
Viſite du Val-des-Ecoliers, 1. p. 133.
Vitres de l'égliſe de S. Pantaleon de Troye, 1. p. 93.
Vivier ville épiſcopale, 1. p. 296.
S. Vivine, 2. p. 207.
Me de Vivonne abbeſſe de Fontevrault, 2. p. 4.
Vlierbéeck abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 203.
Voyageurs chanoines Réguliers du Val-des-Ecoliers, 1. p. 126.
Volfoad maire du palais, fondateur de S. Michel, 2. p. 128.
S. Voluſien de Foix abbaye de chanoines Réguliers, 2. p. 54.
S. Urbain évêque de Langres 1. p. 145.
S. Urbain abbaye de Benedictins, 1. p. 98.
S. Urbain de Troye collegiale fondée par Urbain IV. 1. p. 91.
Urbain II. natif de Lageou, 2. p. 87. conſacre l'égliſe de Charroux, 1. p. 15.
Urbain IV. baptizé à Noſtre-Dame de Troyes, 1. p. 92. ſon pere y a eſté enterré, 1. p. 92. & ſa mere à Noſtre-Dame Deſprez 1. p. 93.
Urbain V. pape, d'abbé de S. Germain d'Auxerre, 1. p. 56. abbé de S. Victor de Marſeille, ſon tombeau 2 p. 277. 284. information de ſes miracles, 1. p. 277.
S. Urſin ancienne abbaye aujourd'huy collegiale à Bourges, 1. p. 30.
Us de Ciſteaux, 1. p. 19.
S. Walbert abbé de Iuxeul, 1. p. 168.
Walbode ſur le comput, 2. p. 210.
Waldrade premiere abbeſſe de S. Pierre de Mets, 2. p. 115.
Waeſmonſter abbaye de chanoineſſes Régulieres, 2. p. 195.
Waleran comte de Breteüil abbé de S. Venne, 2. p. 96.
S. Wallery abbé, ſes reliques & ſon monaſtere, 2. p. 173.
Warin, ſon épitaphe, 2. p. 85.
Vvarneton abbaye de chanoines Réguliers, 2. p. 191.
Vvaudemare évêque de Schleſvvig, 1. p. 209.
S. Vvaudru abbaye de chanoineſſes, 2. p. 211.
Fr. Vviard Chartreux de Luque, 1. p. 112.
Vvillaume Tivaux ſire de Poix, 2 p. 173.
S. Vvinoc abbaye de l'ordre de S. Benoiſt, 2. p. 187. 188.
S. Vvlganius archevêque de Cantorbie, 2. p. 173.
S. Vvlmer abbaye de chanoines Réguliers à Boulogne, 2. p. 181.
Vvoin de Parois, 2. p. 134.
Uſez ville épiſcopale, 1. p. 299.

X

XAinte ville épiſcopale

Y

YErs ville de Provence, 1. p. 275.
Yoland de Dreux, 1. p. 212.
Yolande comteſſe de Nevers, 1. p. 48.

Y

ZAcharie de Cryſoples, mſ. 1. p. 83.
Zonebec abbaye de chanoines Réguliers, 2. p. 191.

FIN.

3 2044 015 465 867

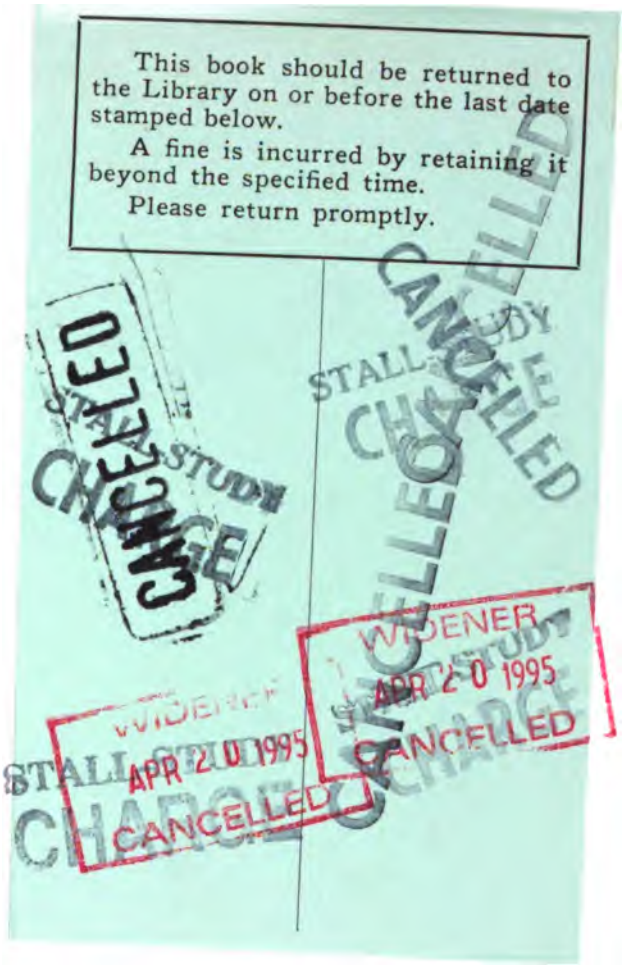
This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.
Please return promptly.
CANCELLED
STALL STUDY
CHARGE
WIDENER
APR 20 1995
CANCELLED